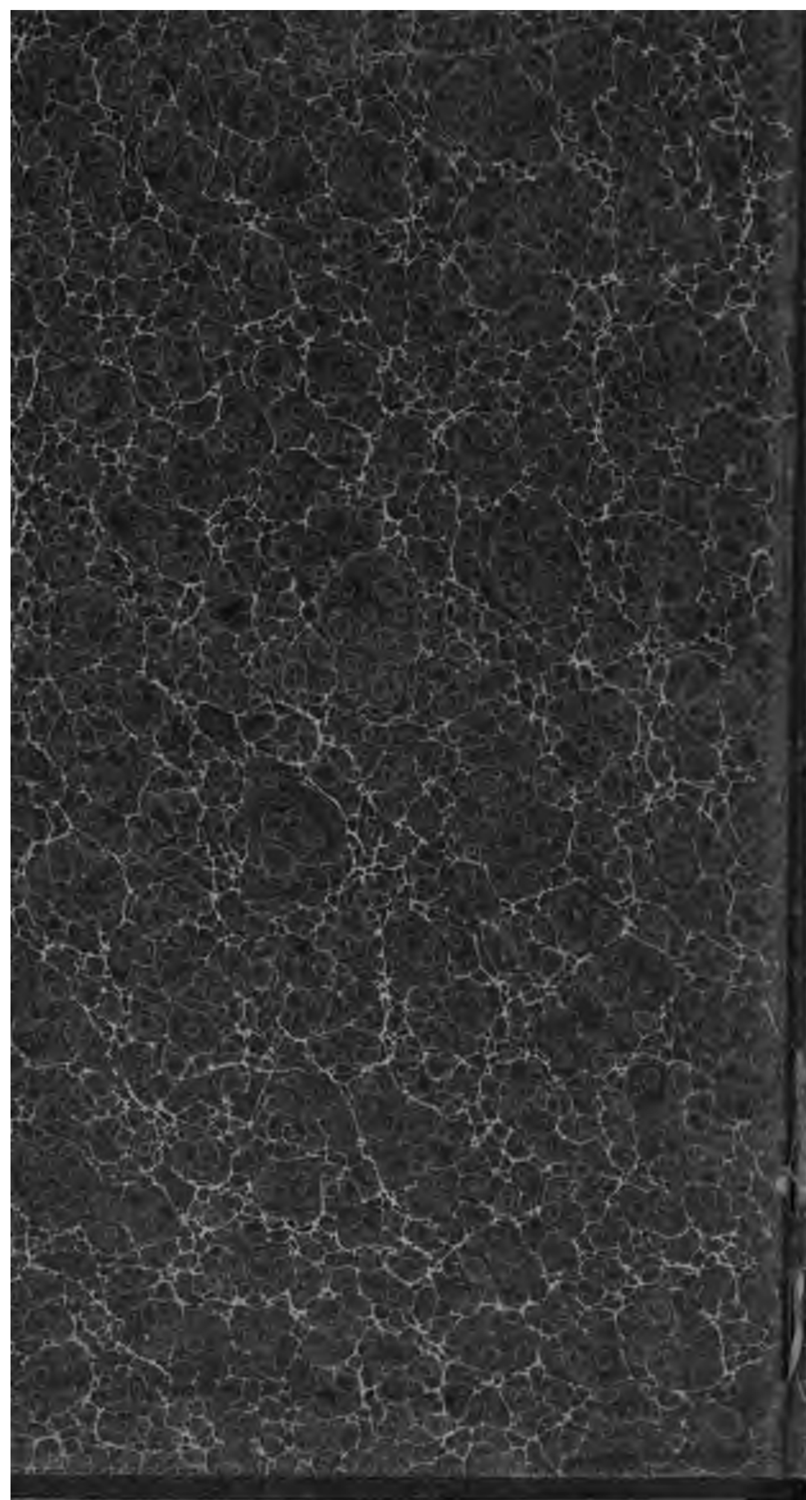
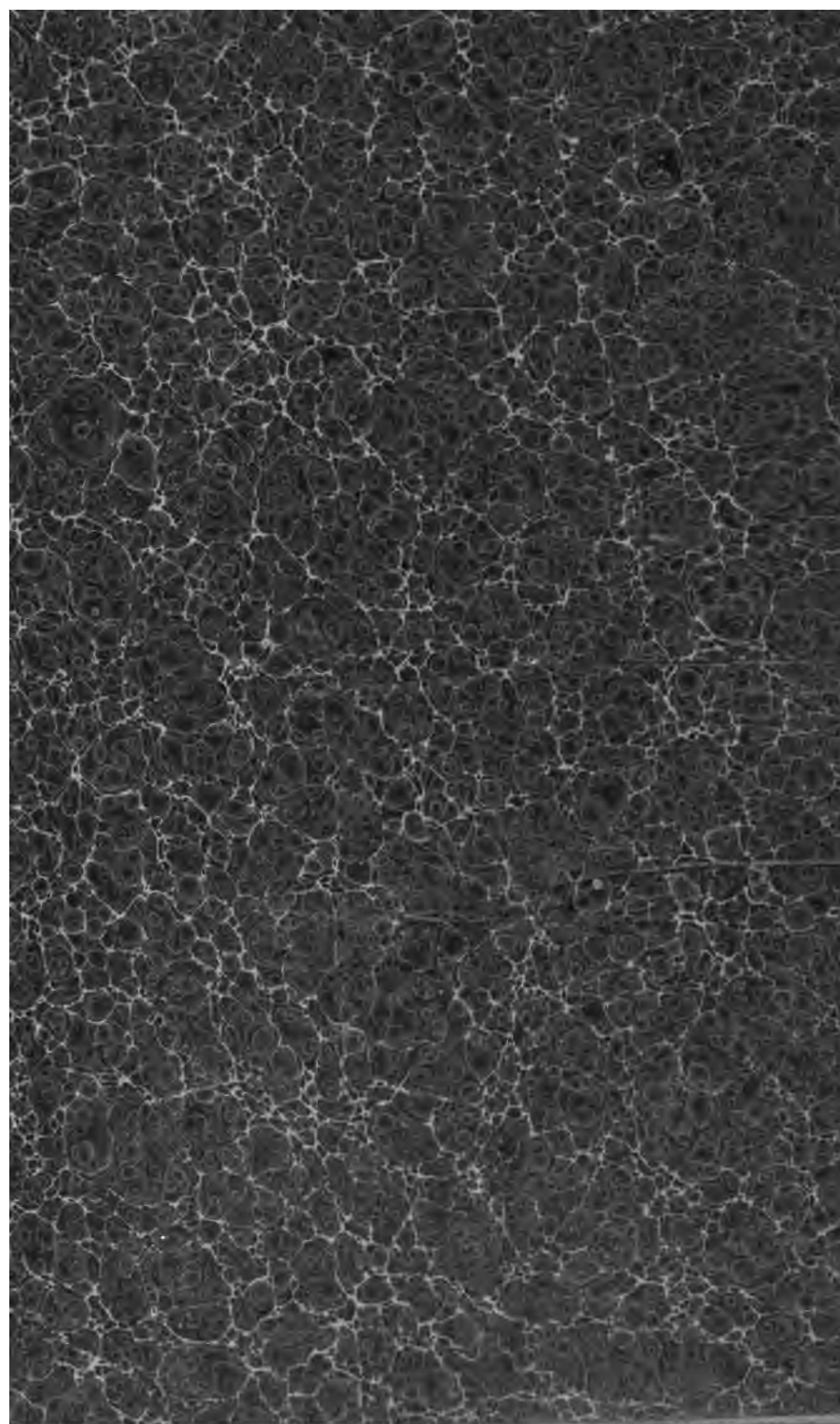




200

# HISTOIRE

DE

# L'ABBAYE DE MORIMOND.

Cet Ouvrage se trouve aussi chez les principaux Libraires de Lyon, de la Haute-Marne et des Départements limitrophes.

DIJON, IMPRIMERIE LOIREAU-FEUCHOT.



Sceau de l'Abbaye de Morimond.

# HISTOIRE

DE

# L'ABBAYE DE MORIMOND

DIOCÈSE DE LANGRES, 4e FILLE DE CITEAUX,
QUI COMPTAIT DANS SA FILIATION ENVIRON 700 MONASTÈRES DES DEUX SEXES,
AVEC LES PRINCIPAUX

## ORDRES MILITAIRES D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL;

Ouvrage où l'on compare les merveilles de l'association cénobitique aux utopies socialistes de nos jours,

**ORNÉ D'UN BEAU PLAN GRAVÉ,**

ET PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DE

Mgr PARISIS, ANCIEN ÉVÊQUE DE LANGRES,
actuellement évêque d'Arras;


PAR M. L'ABBÉ DUBOIS,

ANCIEN PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE ET MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.


---

DEUXIÈME ÉDITION.

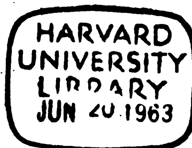




**DIJON,**
LOIREAU-FEUCHOT, ÉDITEUR,
rue Chabot-Charny, 40.

**PARIS,**
SAGNIER ET BRAY, LIBRAIRES,
rue des Saints-Pères, 64.

1852.


HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
JUN 20 1963

# AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

---

L'*Histoire de l'Abbaye de Morimond* n'est point, ainsi qu'on pourrait le croire, un Ouvrage d'un intérêt purement local. Sous un titre modeste et dans le cadre restreint d'un volume in-8°, M. l'abbé Dubois a traité à ses différents points de vue la question du Monachisme tout entière, depuis les premiers siècles du Christianisme jusqu'à nos jours ; c'est ce qui explique le prodigieux succès de notre première édition, qui, mise en vente au mois de juin 1851, était totalement épuisée moins de cinq mois après. — Espérons que cette nouvelle édition, augmentée de notes considérables, et à laquelle nous avons apporté tout le soin possible, méritera un semblable accueil du public éclairé auquel elle s'adresse.

L.-F.

barbares ; gouverné par un patrice et un duc sous les rois (
la première race, puis par un comte sous ceux de la seconde (2
Après le règne de Charles-le-Chauve, lorsque les fiefs devi
rent inamovibles et héréditaires, le comté du Bassigny éta
morcelé en vicomtés et en baronnies que se partageaient l
enfants du comte.

Au nombre d principaux barons, descendants ou alli

Celui qui, foulant sous son pied avec indifférence les ruines d'une abbaye antique, n'a point évoqué dans sa pensée les ombres des cénobites qui y vécurent et y moururent ; celui qui parcourt froidement les corridors et les cellules des couvents à moitié démolis, et ne se sent assailli d'aucun souvenir, et n'éprouve pas même la curiosité d'examiner, celui-là peut fermer les annales de l'histoire, peut cesser ses études sur ce qu'il y a de beau et de sublime. Il n'existe pour lui ni phénomènes historiques, ni beauté, ni sublimité ; son intelligence est dans les ténèbres, son cœur est dans la poussière.

(BALMÈS, *Protest. comp. au Cathol.*, II, 276.)

# INTRODUCTION.



**De la mission providentielle des divers Ordres religieux du Catholicisme, et de l'ordre de Cîteaux en particulier; du besoin, pour les sociétés chrétiennes au XIXe siècle, d'un nouvel institut monastique agricole et professionnel; l'Eglise catholique seule peut le donner au monde.**

—

Cent fois dans mon enfance j'avais gravi le mont escarpé sur lequel s'élevait autrefois le château de Choiseul; arrivé à son sommet, je me contentais de contempler autour de moi cette magnifique plaine si bien cultivée, semée de tant de beaux villages, sillonnée par la Meuse aux rives ombragées, et si riche pour moi en délicieux souvenirs. Quelquefois, à la vue de ces ossements poudreux qui roulaient sous mes pieds, de ces débris de pierres polies et de tuiles vernissées qui jonchaient le sol, seuls restes de l'un des plus hauts et des plus puissants manoirs de la France, songeant à la vanité et à la caducité des choses de ce monde, je me trouvais jeté dans une vague et sombre mélancolie.

Un jour, dans l'une de ces promenades rêveuses et solitaires, je me rappelai ces belles paroles de Cicéron : *Nescire quid antea quam natus sis accidet, id est semper esse puerum; — Ignorer ce qui est arrivé sur la terre avant sa naissance, c'est être enfant toute sa vie* (1), et je fus emporté par toutes les

(1) C'était la devise du savant Anglais Usserius.

puissances de mon ame vers ce passé dont je foulais les ruines, et je m'y enfonçai avec une incroyable ardeur pour lui ravir ses secrets.

Je me vis bientôt au milieu de ce vieux Bassigny (*pagus Bassiniacus, Bassigniacensis*), l'un des plus vastes *pagi* gallo-romains du nord-est, s'étendant de la Meurthe à la Marne et de la Saône à la Meuse (1). Il m'apparaissait successivement occupé par les Lingons, les légions romaines et les hordes barbares ; gouverné par un patrice et un duc sous les rois de la première race, puis par un comte sous ceux de la seconde (2). Après le règne de Charles-le-Chauve, lorsque les fiefs devinrent inamovibles et héréditaires, le comté du Bassigny était morcelé en vicomtés et en baronnies que se partageaient les enfants du comte.

Au nombre des principaux barons, descendants ou alliés des comtes, étaient les sires de Choiseul, d'Aigremont, de Meuse, de Reynel, de Saint-Blin, de Bourbonne, de Bourmont, de Grancey, de Clémont (3). Chacun d'eux avait à l'entour de son castel, dans les villages environnants, ses chevaliers, ses écuyers et une longue série de feudataires formant, sous la haute direction du comte, une hiérarchie féodale complète. Le siége du comté avait été fixé à Clémont, à la fin du XI[e] siècle. Simon de Clémont prenait le titre de comte du Bassigny, que ses fils conservaient jusqu'à l'asservissement de la contrée par les princes de la maison de Champagne.

Dès le commencement du XII[e] siècle, en face de cette colossale organisation de la force et du despotisme, je voyais avec admiration surgir une nouvelle puissance fondée sur la charité

(1) Voir les Pièces justificatives.

(2) Mathieu, *Hist. des Evêques de Langres*, in-8°, p. 30.

(3) On trouvera la filiation généalogique de quelques-unes de ces maisons dans Le Laboureur, Duchesne, Gasp. Jongelin (*Fondat. de Morim.*), et le *Dictionnaire de la Noblesse*, art. Choiseul.

et la liberté, qui balançait l'ancienne et finissait par la dominer et l'absorber : c'était l'abbaye de Morimond, de l'ordre de Cîteaux. Cet institut se développait avec tant de rapidité et dans de si vastes proportions, exerçait une si grande influence sur tout ce qui l'environnait, qu'il devenait l'ame et le mobile de tout le pays. Il m'était dès-lors impossible de faire un pas sans le rencontrer sur ma route, et je fus forcé de faire marcher de front l'histoire féodale et l'histoire monastique du Bassigny. Je descendis donc des hauteurs du château de Choiseul dans l'obscur et fangeux vallon de Morimond.

Je n'y trouvai que des décombres et, au milieu de ces décombres, quelques vieux serviteurs des moines, qui ne purent que me citer les noms des deux derniers abbés et me montrer, les larmes aux yeux, l'emplacement de l'église, du cloître, de la bibliothèque, de l'infirmerie ; mais voilà tout. Nul souvenir moral, nul document authentique ne survivait ; personne sur les lieux mêmes ne savait les annales de cette antique maison ; personne ne s'intéressait à la vie passée, aux études, aux travaux, aux chants pieux de ces cénobites éteints ; il n'y avait pas cinquante ans qu'ils avaient disparu du sol, et, dans ce siècle d'oubli, l'oubli pesait déjà froidement sur leur mémoire, comme les pierres sépulcrales sur leurs cendres.

Il me sembla qu'un grand établissement monastique qui avait ses racines au commencement du XII[e] siècle, et qui, après avoir traversé les phases diverses de notre civilisation politique et religieuse, était venu expirer définitivement en 1789 avec l'ancienne société française, méritait de trouver l'historien qui lui manquait, et que j'allais raconter, dans l'histoire d'un seul couvent cistercien, les œuvres et les destinées de tout l'ordre de Cîteaux en Europe.

Les philosophes du XVIII[e] siècle, qui ont regardé les obser vances érémitiques comme une superfétation propre au chris-

tianisme, ne connaissaient pas l'homme. Le monachisme est un élément essentiel de la vie religieuse de l'humanité; il n'a jamais existé et il n'existe à cette heure aucune religion sans moines (1). Le besoin d'expiations insolites et de hautes méditations dans la solitude ressort de la nature même des religions et des tendances de l'esprit humain. Dans toute religion, comme dans toute science et dans tout art, il y a deux parties distinctes : une partie élémentaire, à laquelle s'attachent les esprits vulgaires : c'est la voie spacieuse, la route battue dans laquelle marche la grande masse des croyants; une partie transcendante, qui exige beaucoup plus d'efforts et de sacrifices, réservée aux ames généreuses qui veulent s'élever par la contemplation et l'extase dans les plus sublimes régions du mysticisme. Il faut des héros dans une armée et des moines dans une religion.

Les sophistes impies de nos jours se sont efforcés de retrouver dans les cultes idolâtriques une ombre défigurée de l'ascétisme chrétien, et de ravaler nos pieux et charitables cénobites au rang et même souvent au-dessous des solitaires farouches et misanthropes du paganisme. Ils sont allés sous les grottes et dans les laures de la Thébaïde insulter aux larmes et aux gémissements des anachorètes. Selon eux, *une imagination exaltée, un mysticisme effréné, des rigueurs impitoyables, une imbécille quiétude caractérisent les moines d'orient, ces faquirs du christianisme*. Ici, ils retrouvent *les bacchanales et les pantomimes des prêtres de Cybèle dans les courses vagabondes et les momeries des franciscains*. Là, *les dominicains, qui voient le monde entier dans le capuchon de la Vierge, sont une imitation*

(1) Nous renvoyons ceux qui contesteraient notre proposition au savant ouvrage du P. Brunet, lazariste, *Parallèle des Religions*, 3 tomes en 5 vol. in-4°, que nous avons eu le bonheur de trouver à la bibliothèque de S.-Sulpice, à Paris. On ne peut nous objecter le protestantisme, qui a cessé d'être une religion en cessant d'avoir un sacrifice.

***des sectes brahmaniques qui l'ont vu dans la bouche de Chrisna ou dans la fleur du lotos. Lorsqu'on a lu,*** disent-ils, ***les légendes des Bhikcus et des Bhikchunis du boudhisme, les prodigieuses austérités des premiers cénobites cisterciens n'ont plus rien qui étonne.*** Les pieuses escroqueries et l'immoralité raffinée des bonzes leur rappellent la Compagnie de Jésus. ***Que tous nos moines,*** s'écrie l'un d'eux, ***sont petits et prosaïques, en présence des druides errant dans les forêts et des brachmanes tombant dans les bras des bayadères*** (1) !

Un pareil langage accuse ou la plus profonde ignorance, ou les plus misérables et les plus injustes préventions. La vie monastique sérieuse, dans une religion quelconque, n'est et ne peut être que la pratique de cette religion dans sa plus haute perfection. Or, tout culte qui ne grandit pas l'homme jusqu'à Dieu le dégrade et le fait descendre jusqu'à la brute ; plus une ame tend à s'élever à l'aide d'une religion fausse, plus elle s'enfonce dans un abîme de mensonge, d'absurdités et d'ignominie, et, lorsqu'après bien des efforts, de laborieuses études, de profondes réflexions, elle se croit arrivée au sommet de la science et de la vertu, elle est aux antipodes de l'une et de l'autre, c'est-à-dire à la plus grande distance possible du vrai et du bien, à l'extrême limite de l'erreur et du vice.

C'est ce qui nous explique pourquoi la vie érémitique, en dehors du catholicisme, a été si stérile en œuvres morales et scientifiques et si meurtrière pour la civilisation. Qu'ont apporté au monde les sombres élucubrations des druides au fond des forêts (2)? La plus atroce barbarie et l'adoration du gui sacré.

(1) Ces citations sont tirées du livre intitulé : *Monopole universitaire*. Nous aurions pu en emprunter encore beaucoup d'autres aux ouvrages de MM. Michelet, Edg. Quinet, Lerminier, Eug. Sue, etc.

(2) Dom Jacq. Martin, *Traité de la religion des Gaulois*, t. 1, p. 40; E. Davies, *The celtic Mythol. of Druid.*, in-8°, p. 50; Karl Barth, *Ueber die Druid*

Ces corporations dévouées à Isis égyptienne, et s'imposant, si l'on en croit Porphyre, les plus dures privations, qu'ont-elles enfanté dans leurs ténébreuses cavernes? La divinisation de l'oignon et le culte du phallus (1). Ces vestales romaines, condamnées à une si sévère solitude et à un si rigide célibat, à quoi consacraient-elles la fleur de leur vie et leurs mains virginales? A faire nuit et jour du feu et de la cendre (2).

Voyez dans le mahométisme et ses nombreuses ramifications cette foule de derviches déguenillés, avec des besaces pendues à leur ceinture; tenant d'une main un chapelet et de l'autre la lame luisante d'un sabre ou des brochettes de fer qu'ils s'enfoncent dans la chair; couchant dans des masures désertes, ne se nourrissant que d'herbes sauvages, la poitrine sillonnée de plaies qu'ils se sont faites à eux-mêmes; les épaules ombragées d'une chevelure noire, longue et hérissée comme une crinière; tirant du fond de leurs entrailles des paroles sacrées qu'ils rugissent plutôt qu'ils ne les articulent : voilà les moines de l'Alcoran ! Vous ne comptez dans leurs rangs ni hommes de charité et de dévouement, ni historiens, ni orateurs, ni poètes, ni philosophes; leur unique science consiste à faire des incantations, des tours de force, le saut périlleux, des contorsions horribles : c'est une science de baladins et de saltimbanques.

Les voyageurs européens qui les ont approchés et les ont étudiés dans leurs mœurs et leurs habitudes ont constaté que leur maigreur, leurs yeux hagards et leurs lèvres gonflées et tremblantes prouvaient qu'ils cherchaient leurs illuminations internes moins dans l'oraison que dans les substances stupé-

*der Kelten*, in-8°, 1826; Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. 2, pp. 70 et sq.

(1) Porphyre, *De Abstin.*, ll. 2 et 4; Fred.-Sam. Schmidt, *De Sacer. et Sacrific. Ægypt.*, in-12 (Bibliot. de Dijon).

(2) Nadal, *Essai sur le Feu sacré et sur les Vestales*, in-8°, Amsterd., 1788.

fiantes qui, comme l'opium, les infusions de bangue et de noix vomique, remplacent le vin chez les Musulmans (1).

Si, à cette heure, je me transporte par la pensée dans les bosquets parfumés de l'Inde, j'aperçois çà et là, sous les figuiers, les palmiers et les bananiers, des Smartas ou penseurs, des Vanaprastes, des Sanyassis, des Djogis, des Pandaris, des Beraghis, en un mot toute cette multitude de *Mounis* (2) qui pullulent dans le sein du brahmanisme. Les uns gisent sur le sol, immobiles comme des cadavres; les autres sont enterrés dans le sable jusqu'au cou; ceux-là se tiennent debout sur un pied pendant une journée entière, ou bien accroupis sur leurs talons, les bras levés au-dessus de la tête; plusieurs, assis et les yeux fixés sur leur nombril, répètent continuellement ces paroles qui sentent encore plus la folie que le blasphème : *Je suis l'être suprême!* Ne demandez à ces hommes ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils pensent : ils aspirent à l'insensibilité et à la stupidité comme au bonheur seul réel; population de marbre et de bronze, figures humaines pétrifiées et jetées sur la route de la civilisation pour entraver la marche des peuples (3).

De là je vais frapper à la porte des chémos du Thibet et de la Tartarie, mendiant un brin de vérité et de charité, et les lamas me montrent les monstrueuses rêveries du Gand-Jour, dans lesquelles ils s'égarent et se débattent, comme le malade sous le poids d'un songe pénible (4). Je monte dans les bon-

(1) Eug. Boré, *Corr. et Mém. du Voyag. en Orient*, t. 1, pp. 228, 281, etc.; — *Dict. des cult. relig.*, t. 2, p. 96.

(2) On sera frappé de l'analogie singulière qui existe entre le mot sanscrit et le mot grec μονος, seul, solitaire, d'où vient notre dénomination de *moine*.

(3) J.-J. Bochinger, *La vie contemplative, ascétique et monastique chez les Indous et les peuples Boudhiques*; 1831, in-8°; — J.-A. Dubois, missionnaire, *Mœurs, Institut. et Cérémon. de l'Inde*, t. 2, cc. 32, 33, 34, 35 et 36; — Eug. Burnouf, *Introd. à l'Histoire du Buddhisme Indien*, p. 232 et suiv., avec l'excellent Compte-Rendu de M. Biot, *Journal des Savants*, avril, mai et juin 1845

(4) Frat. August., Ant., Georg., eremit. August. *Alphabet [illegible]*

zeries de la Chine, juchées sur des pics escarpés (1); j'interroge les talapoins des bois (2), les jemmabus ou prêtres des montagnes du Japon (3); je leur demande à tous un grand nom, une grande idée, une institution philanthropique, une découverte scientifique et civilisatrice, et ils restent muets. Leur solitude est inféconde comme le sable et le rocher du désert; leurs œuvres sont celles des vers qui travaillent pour la mort dans le silence et la corruption des tombeaux.

Le Dieu vers lequel le chrétien s'élève dans la solitude, par la méditation et la contemplation, est l'exemplaire éternel et infini du vrai, du beau et du bon; plus l'homme gravite vers lui, plus il s'approche de la science universelle, plus il y participe, plus il en entrevoit les harmonies ineffables; plus il pénètre dans sa substance, plus il y découvre de sagesse et d'amabilités mystérieuses; plus il s'unit à lui par un hyménée sublime, plus il goûte, plus il savoure son immense bonté. Aspirer à la perfection dans le christianisme, c'est chercher à se rattacher de la manière la plus étroite et la plus intime au vrai principe de toute science: au beau, principe de toute tentative artistique; au bon, principe de toute moralité; c'est une triple voie ouverte à l'esprit humain, et dans laquelle il peut faire d'immenses progrès, à l'inverse de la perfection païenne, qui n'est que la dégradation portée à ses dernières limites, la chute de l'humanité au-dessous de la brute et de la boue.

Dans l'Eglise de Dieu, l'avénement d'un institut cénobiti-

(Bibliot. Div.); — Huc, miss. Lazar., *Souven. d'un Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, tt. 1 et 2, in-8°, 1851.

(1) Du Halde, *Descript. de l'empire de la Chine*, t. 3, p. 19 et suiv., in-fol.; — Davis, *La Chine, ses mœurs et ses cout.*, t. 2, p. 40 et sq.

(2) Tachard, *Voyage à Siam*, tt. 1 et 2.

(3) *Hist. civil. et ecclés. du Japon*, par Engelbert Kœmpfer, trad. de Scheuchzer, t. 2, p. 45.

que n'est point le fait de circonstances fatales et fortuites, mais un bienfait providentiel, une planche de salut jetée au jour du naufrage, un secours céleste toujours en harmonie avec les besoins de l'époque ; tellement que pendant plus de mille ans on pourrait, d'après l'état religieux, moral et politique de l'occident, déterminer *a priori* la nature et les tendances des ordres religieux que Dieu a suscités dans cette longue suite de siècles (1).

Voyez, à la fin du IV$^{e}$ siècle, cette Rome sur le front de laquelle l'austère génie de saint Jérôme a buriné de flétrissants et d'ineffaçables stigmates; ces trois mondes, le monde chrétien, le vieux monde païen, le monde barbare, qui se heurtent et se choquent dans le sang et le feu ! Que faut-il au genre humain dans cette effroyable crise? Une grande expiation, de grands exemples, un asile pour les ames qui voudraient se sauver de la ruine générale. C'est pourquoi la Providence ouvre le désert : une race sainte et illustre s'y précipite ; ce sont les petits-fils et les petites-filles de ces conquérants qui avaient bouleversé et asservi les nations, les descendants des Scipions, des Catons et des Césars (2). Les forêts et les montagnes de la Thébaïde retentissent tour-à-tour du chant des hymnes sacrées et du bruit des travaux artistiques et agricoles.

Ces travailleurs du désert avaient tous le même uniforme, le manteau oriental et la cuculle monastique ; tous les mêmes armes, le Psautier dans une main et la bêche ou la serpe dans l'autre ; tous combattant le même ennemi, le démon ; tous nourris du même pain, le pain des anges; tous attendant la même couronne, celle de l'éternité. Assis sur un obélisque

(1) C'est ce que M. de Chateaubriand a très-bien démontré dans son *Gén... du Christianisme*. Après lui nous citerons M. Gaume, *Catéchisme de persév...ance*, et M. Henrion, dans un ouvrage spécial, in-8°, que nous avons lu avec le plus vif intérêt chez les trappistes de Septfons (Allier).

(2) Voir les Lettres de saint Jérôme, au t. 5 de ses OEuvres, édit. Martianay

renversé ou appuyés sur le tronc d'une colonne, derniers restes de Memphis ou de Thèbes, ils essuyaient la sueur de leurs fronts en chantant un cantique et en songeant à la vanité de la puissance et de la gloire du monde, sur les ruines de l'empire écroulé des Pharaons. La terre, cultivée par des mains si saintes, produisait au centuple, et la mer vit souvent avec étonnement des flottes d'une espèce nouvelle affronter ses flots sous le pavillon de la croix, et porter non plus le fer et le feu dans des pays lointains, mais l'aumône du cénobite à des peuples malheureux et affamés (1).

Saint Basile se sauve dans les profondes vallées du Pont, sur les rives sauvages de l'Iris, et il y est bientôt suivi de saint Grégoire; mais celui-ci, rappelé par son père, est forcé de se retirer; il écrit à son ami, le cœur plein de regret : « Que ne suis-je encore à cet heureux temps, cher Basile, où mon plaisir était de souffrir avec toi! Une peine que le cœur a choisie vaut mieux qu'un plaisir où le cœur n'est pour rien. Qui me rendra ces divines psalmodies, ces veilles, ces ravissements vers Dieu dans la prière, cette vie dégagée des sens, ces frères unis de cœur et d'esprit, ces luttes de la vertu, ces élans généreux, ces pieux travaux sur les livres sacrés, et les lumières que nous y découvrions, guidés par l'Esprit; et, pour descendre à de moindres détails, ces occupations variées et journalières où je me voyais portant du bois, taillant des pierres, plantant, labourant; ce platane enfin, ce beau platane, plus beau à mes yeux que celui de Xercès, à l'ombre duquel venait s'asseoir, au lieu d'un roi fatigué de plaisirs, un solitaire brisé d'austérités? Je le plantai, tu l'arrosas; Dieu l'a fait croître, afin qu'il reste au désert comme un monument de notre affection et de notre bonheur » (2).

(1) *Usque adeo ut oneratas naves in ea loca mittant quæ inopes incolunt.* S. August., *De Morib. Eccl.*, l. 1, c. 31.

(2) Gregor. Nazianz. *Opera*, t. 2, p. 105, edit. Parisiis, 1633.

La solitude chrétienne n'était point égoïste et misanthropique; la cellule des ermites s'ouvrait au pauvre et au voyageur, et, quand les peuples désolés jetaient un cri de détresse, ils accouraient aussitôt les consoler. Pour n'en citer qu'un trait entre mille, on les vit, sous Théodose, dans les malheurs d'Antioche, descendre des montagnes pour adoucir les commissaires impériaux; leurs discours étaient si touchants, si persuasifs, qu'on tombait à leurs pieds, qu'on embrassait leurs genoux (1).

Leur science n'était point cette science fardée et mondaine qui enfle l'esprit et corrompt le cœur; elle était simple, solide et grande comme les pyramides et les autres monuments égyptiens. Les Hilarion, les Pacôme, les Arsène, versés dans la littérature des Grecs et des Romains, avouaient humblement qu'*ils n'avaient pas encore appris l'alphabet de ces vieillards* (2).

L'empire d'Occident, gangréné depuis longtemps, s'affaisse enfin sous le poids de sa propre corruption; les hordes sauvages se sentent attirées vers lui, comme les hyènes par l'odeur d'un cadavre; le nord s'ébranle de toutes parts et se précipite sur le midi.

Ces hommes nouveaux, abandonnés à l'instinct des brutes, ignoraient la plupart l'honnête et le déshonnête, ne reconnaissaient point d'autre droit que la force, point d'autre loi que leurs caprices. Tous étaient plongés dans la plus grossière idolâtrie : quelques-uns se contentaient de se prosterner devant un sabre nu planté en terre; ceux-ci adoraient les arbres et les serpents; ceux-là l'eau des torrents, les vents et les orages. Tels étaient les Suèves et les Alains, les Huns, les Lombards, les Goths, les Hérules et les Francs.

(1) S. Chrysost., *Homil.* 17, p. 154 et su[illegible]

(2) Fleury, *Hist. ecclés.*, t. 5, l. 20, pp. 14 et 15 [illegible]

A ces divers courants de barbarie qui n'ont cessé de sillonner l'Europe au V^e siècle, la Providence aux VI^e et VII^e siècles opposera un courant d'idées chrétiennes et civilisatrices. Les armes du nord ont conquis le midi ; les doctrines du midi vont conquérir le nord, et ce seront des moines qui en seront les apôtres. Le clergé séculier ne suffisait point aux nécessités de l'époque ; il était d'ailleurs attaché à des fonctions locales, quotidiennes et limitées ; les ermites, plus libres, plus indépendants, plus enthousiastes, firent ce que le clergé séculier n'eût pu faire seul. Ils se livrèrent à tous les devoirs de la prédication populaire ; ils recherchèrent et vainquirent le paganisme partout où ils en découvrirent des traces (1).

Les barbares, méprisant la vie agricole, vivaient du lait et de la chair de leurs troupeaux, errant avec leurs chariots d'écorce de déserts en déserts, de batailles en batailles. Qui leur apprendra à échanger leurs massues et leurs casse-têtes contre la houe et le hoyau, leurs angons à deux et à trois crochets contre la bêche et le soc, leurs framées contre le râteau, leurs hauts destriers bardés de fer contre la pacifique cavale des champs ? (2)

Dès le VII^e siècle, les moines bénédictins descendent du mont Cassin à travers l'Italie, la France et la Germanie jusqu'aux glaces des pôles, suivis d'une multitude innombrable de travailleurs, défrichant les forêts et les broussailles, repaires de brigandage (3). L'agriculture fut réhabilitée du moment où les barbares, déjà chrétiens, virent ces anges de la terre passer de l'autel à la charrue, et de leurs mains consacrées par l'huile sainte et divinisées par l'attouchement de la chair d'un

(1) S. Augustin en Angleterre, S. Boniface en Allemagne, S. Hildephonse en Espagne, etc., etc.

(2) Agath., *Hist.*, l. 2 ; — Amm. Marcell., l. 31, c. 2 ; — Pompon. Melas, l. 1, c. ult., *Panegyr. Veter.*, 6, 7, pp. 138, 166, 167.

(3) Voir les *Annales des Bénédictins*, par Mabillon, en 4 vol. in-fol.

Dieu, manier les instruments aratoires et creuser le sol pour y trouver leur nourriture et leur pénitence. Partout où ils ont fait une station, des peuplades errantes se sont groupées autour d'eux : rapprochement sublime de la force et de la douceur, de la guerre et de la paix, du lion et de l'agneau. Bientôt le cloître est devenu le centre d'une ville florissante (1), le noyau d'une belle et riche province (2).

Les barbares, au moins la plupart, n'avaient aucune forme sociale bien déterminée ; les moines leur offrirent dans leur constitution et leur mirent sous la main les trois éléments de toute société humaine : le pouvoir absolu, la délibération, l'élection ; le pouvoir absolu de l'abbé tempéré par la délibération des anciens, l'élection de l'abbé choisi librement par ses pairs.

Certes ! dans un temps où l'Europe en dissolution gémissait sous les invasions de mille peuplades vagabondes et se morcelait en fractions mal définies, sans lien, sans unité, sans pouvoir fixe, c'était un grand événement que la constitution claire et forte de l'ordre bénédictin, sous une dictature élective et sous l'empire de la loi religieuse (3).

Le tableau que les auteurs du temps nous ont tracé de la physionomie hideuse et du caractère féroce des barbares nous fait encore frémir d'horreur. Le Saxon géant, aux yeux d'azur ; l'Hérule aux joues verdâtres, de la couleur des algues de la mer ; le Picte à la figure teinte en bleu ; le Goth couvert de peaux qui lui descendent à peine aux genoux, avec des bottines de cuir de cheval ; l'Alain moitié nu, à la chevelure

(1) En France : St-Denis, Montreuil, Montereau, Montiérender ; — dans les Pays-Bas : Munster ; — en Bavière : Munich ; — en Allemagne : Fulde ; — en Suisse : St-Gall ; — en Savoie : St-Jean-de-Moustier ; etc, etc.

(2) Luxeuil, pour la Franche-Comté ; Moustier-St-Jean, pour l'Auxois, Cluny, pour le Mâconnais ; etc., etc.

(3) P. Lorain, *Essai hist. sur l'Abbaye de Cluny*, préface

blonde lavée dans l'eau de chaux ; les Huns au cou épais, aux joues déchiquetées, se nourrissant d'herbes sauvages et de viandes demi-crues, couvées un moment entre leurs cuisses ou échauffées entre leur siége et le dos de leurs chevaux ; tous avides de tuer et de déchirer, se jetant sur l'ennemi avec un cri rauque, comme la panthère et le tigre sur leur proie, suçant le sang des plaies pour s'enivrer, arrachant la tête des cadavres et de la peau caparaçonnant leurs chevaux, buvant à table le lait et le vin dans des crânes décharnés (1).

Qui adoucira, qui humanisera ces hordes, nous dirions presque ces bêtes farouches? La charité de Jésus-Christ, portée par les moines à son degré le plus héroïque. Nouveaux Orphées, ils attireront autour d'eux et gagneront de nouveaux barbares à la civilisation, par la puissance de l'harmonie. L'Eglise de Rome organise, sous Grégoire-le-Grand (2), non des légions de soldats, comme la vieille république, mais des colonies de moines chanteurs et musiciens qu'elle envoie en Angleterre, à la suite des Augustin et des Benoît-Biscop, à la cour de Charlemagne (3), au-delà du Rhin, chez les Saxons (4), les Frisons, avec saint Villebrod et saint Boniface (5). Ils traversent les déserts et les forêts, en chantant des

(1) Amm. Marcell., l. 13, c. 2 ; — Apollon., in *Avit.;* — Jornand., *De Reb. Get.*, c. 24 ; — Pompon. Mel., *De Scyth. Europ.*, l. 2, c. 1.

(2) Cantorum studiosissimus, scholam constituit... Usque hodie lectus ejus in quo recubans modulabatur et flagellum ipsius quo pueris minabatur, veneratione congrua, cum antiphonario authentico reservatur... Cum Augustino tunc Britannias adeunte... romanæ institutionis cantores dispersi barbaros insigniter docuerunt... Hujus modulationis dulcedinem inter alias Europæ gentes, Germani seu Galli discere crebroque rediscere potuerunt. — Joann. Diacon., in *Vit. S. Gregor.*, l. 2, cc. 6, 7 et 8.

(3) Petiit domnus rex Carolus ab Adriano papa cantores... At ille dedit ei Theodorum et Benedictum, romanæ ecclesiæ doctissimos cantores, qui a sancto Gregorio eruditi fuerant. — Duchesne, *Hist. Franc.*, t. 2, p. 75.

(4) Quod etiam Saxones et quædam aquilonaris plagæ gentes facere noscuntur. — *Capitul.*, l. 1, contr. Synod. Græc.

(5) Cogniti sunt a Barbaris quod alterius essent religionis, nam hymnis et psalmis semper et orationibus vacabant. — Bed., *Hist. Angl.*, l. 5, c. 11.

hymnes et des psaumes que les échos redisent au loin (1). Le sauvage Germain se laisse doucement entraîner par cette suave mélodie ; son cœur éprouve des émotions qui lui étaient inconnues, et bientôt il renonce au bardit du sang et de la mort pour répéter les tendres et pacifiques accents qu'il vient d'entendre (2). Des nomades que rien n'avait pu arrêter jusqu'alors se sentent fixés au sol comme par un aimant secret ; leurs tentes vagabondes s'immobilisent : elles se changent en maisons, en palais, en temples ; les voilà transformés eux-mêmes en hommes, en citoyens : ils forment un peuple, une nation ; saint Jérôme exprime cette métamorphose prodigieuse en deux mots : ***Hunni Psalterium discunt*** (3).

Dans cet effroyable chaos social qui accompagna et suivit l'invasion des barbares, les moines recueillirent les débris du vieux monde, rassemblèrent tous les ouvrages anciens qu'ils purent trouver après ce grand naufrage, en écrivirent de nouveaux exemplaires, et il ne nous resterait presque point de livres anciens sans les bibliothèques des monastères. A la fin du septième siècle, toutes les écoles tombent, même celle de Rome ; les études s'affaiblissent ou disparaissent, en Italie par les ravages des Lombards, en Espagne par les incursions des Maures, en France par les guerres civiles. Où vont se réfugier les lettres et les arts? Sous le froc des cénobites. Dans les temps les plus désastreux, l'enseignement se perpétue par une succession non interrompue de docteurs dans les monas-

(1) C'était l'usage de psalmodier l'office divin partout où on se trouvait : *in agro, in via, in plaustro, in equis, in mansione.* — Voy. Thomassin, *Discipline ecclés.*, t. 1, l. 1, cc. 16, 17 et 18 ; t. 2, l. 1, cc. 17 et 18. — Il est dit de S. Boniface, apôtre des Russiens : *Pedester ibat, jugiter psallens*, etc. — Petr. Damian., in *Vit. S. Romuald*, c. 28.

(2) *Quorum carminibus multorum sæpe animi ad contemptum seculi et ad petitum sunt vitæ cœlestis accensi.* — Bed., l. 4, c. 2

(3) Epist. 7.

tères de Saint-Germain de Paris, de Saint-Germain d'Auxerre, de Corbie, de Fontenelle, de Prom, de Saint-Gall, de Ferrières, d'Aniane, de Saint-Agnan d'Orléans, de Saint-Benoît-sur-Loire, etc. Lorsque les Normands et les Sarrazins ravagent les provinces maritimes, les muses se sauvent dans les cloîtres les plus reculés, vers la Meuse, le Rhin, le Danube, dans la Saxe et le fond de l'Allemagne (1).

Au X[e] siècle, la conquête germanique a attaché ses racines au sol, un ordre social définitif doit naître de ces conquérants devenus propriétaires fonciers, l'état de l'Europe va changer ; mais qui présidera à cette transformation nouvelle du monde? Un nouvel institut cénobitique. Au déclin de la race carlovingienne, en face du berceau de la féodalité, au moment où la papauté commence à être portée à la suprématie universelle, surgit l'ordre de Cluny. La physionomie de la réforme clunisienne demeure liée aux trois faits qui suivent :

1° Il fallait recueillir les débris du siècle de Charlemagne, et, avant que les langues et les constitutions modernes sortissent de leurs germes, offrir un abri sûr à la civilisation latine, à la littérature ecclésiastique, la seule qui vécût encore fortement ;

2° Balancer la puissance féodale par une autre puissance plus grande et plus sacrée, soustraire à l'empire de la force sauvage un coin de terre et y ouvrir un asile aux innombrables victimes du despotisme et de la barbarie ;

3° Appeler au désert et retremper aux sources vives du monachisme des hommes géants, comme Grégoire VII, Urbain II, etc., dont le bras de fer doit émonder le sanctuaire et courber le front des peuples et des rois.

Telle a été la triple mission providentielle remplie pendant

(1) Fleury, *Discours sur l'Hist. ecclés., depuis l'an* 600 *jusqu'à* 1100. §§ 21 et 22, Ecoles, Monastères, Succession des Docteurs, etc.

près de deux siècles par Cluny (1) ; mais, dès qu'un ordre a cessé d'être d'accord avec les nécessités catholiques qui l'ont créé et rendu fort, paraît aussitôt un autre ordre religieux qui le surpasse et le remplace. Jamais cette succession immortelle de corporations pieuses n'a manqué aux besoins divers des sociétés chrétiennes.

Des profondeurs de la vallée clunisienne où s'étaient opérés tant de prodiges, je me transportais en esprit sur les sommets des Alpes, témoins d'autres merveilles; j'y voyais avec non moins d'admiration des milliers de mains se levant tour-à-tour vers le ciel pour l'implorer, et s'abaissant vers la terre pour la féconder. Dès la fin du XIe siècle, les enfants de saint Bruno semaient sur des monts longtemps improductifs et inhabitables des pins, des sapins, des mélèzes, des platanes et d'autres grands arbres qui nous fournissent aujourd'hui des bois pour la construction de nos vaisseaux, créaient tout un système forestier, opposaient des digues aux torrents, jetaient des ponts sur des abîmes, traçaient des routes, construisaient des chalets, organisaient des métiers, des manufactures, transcrivaient des manuscrits et donnaient au monde, avec l'exemple des plus sublimes vertus, celui du travail modeste et patient, de l'économie domestique, de l'amour des champs et de la nature (2). En face du berceau de la démocratie, lors-

(1) M. P. Lorain, *Essai historique sur l'Abbaye de Cluny*, in-8º, spécialement les cc. 4, 5, 6, 7, 8 et 11; — Bargond, *Un voyage à Cluny*, 1844, in-12; — B. Glaber, *Chron.*, Collect. de Pithou et de Duchesne; — *Gall. Christ.*, t. 4, pp. 271 et suiv.; — D. Mart. Marrier, *Biblioth. Cluniac.*, in-fol., avec les notes de André Duchesne.

(2) Petreius, *Biblioth. script. Cartus.*, in-8º : nous n'avons trouvé cet ouvrage qu'à la bibliothèque de la ville de Lyon; — Jacques Corbin, *Hist. des Chartreux*, in-4º, 1653; — Innoc. Le Masson, *Statuts des Chartreux, avec des notes savantes*, in-fol., 1687; — Bern. Tromby, *Storia critic., chronol. e diplomat. del patriarc. S. Brunon e del suo ordin.*, Neapol., 1773, 10 vol. in-fol.; — *Tableau hist. et pitt. de la Grande-Chartreuse et de ses alentours*, par un relig. du monast., 1838, in-8º; — Lettu, *Descript. des déserts de la Grande-Chartreuse*, 1820, in-fol., fig.

que le tiers-état commence à se dessiner, que les commune s'affranchissent partout du joug des seigneurs, la Providence pour hâter et diriger le grand mouvement qui doit emporte la société européenne vers une ère nouvelle, suscite les ordre mendiants, c'est-à-dire les ordres plébéiens, les lie par de relations de sympathie et de famille avec les classes inférieu res. « Vous les trouvez, dit Chateaubriand, à la tête des insur « rections populaires : la croix à la main, ils menaient le « bandes des pastoureaux dans les champs, comme les pro « cessions de la Ligue dans les murs de Paris. En chaire, il « exaltaient les petits devant les grands, et rabaissaient le « grands devant les petits. La milice de saint François se mul « tiplia, parce que le peuple s'y enrôla en foule; il troqua s « chaîne contre une corde, et reçut de celle-ci l'indépendanc « que celle-là lui ôtait; il put braver les puissants de la terre « aller avec un bâton, une barbe sale, des pieds crottés e « nus, faire à ces terribles châtelains d'outrageantes leçons « Le capuchon affranchissait encore plus vite que le heaume « et la liberté rentrait dans la société par des voies inatten « dues. »

Pendant que le cordelier montait du foyer de la chaumièr au foyer du manoir, et formait comme un lien intermédiair entre deux classes sociales séparées par un intervalle immense l'Université de Paris, sortie du cloître de Notre-Dame, so berceau, grandissait et florissait à l'ombre du froc (1) : les dc minicains et les augustins passaient tour-à-tour de la chair des écoles dans la chaire des cathédrales, traitaient toutes le questions théologiques, politiques, philosophiques et sociale et mettaient sur la voie de toutes les découvertes moder nes (2); l'Europe savante reste suspendue pendant près d

(1) Du Boulay, *Hist. de l'Université*, t. 1, in-fol., passim.
(2) L. Torelli, *Secoli Agostiniani, ovvero Istoria gener. del sacro ordi*

six siècles, comme par un aimant magique, aux lèvres d'un moine.

C'était en errant tristement parmi les ruines de Morimond et sur les môles de ses étangs battus par les flots, ou assis rêveur sous les grands chênes de ses forêts, que je repassais dans mon ame, à l'aide de mes souvenirs, la mission providentielle de nos ordres monastiques; j'avais trouvé la raison d'être des moines d'orient dans la corruption et les bouleversements de l'empire; celle des bénédictins dans l'invasion des barbares; celle des clunisiens dans les vices du clergé séculier et les vexations tyranniques de la puissance temporelle. Les franciscains avaient été suscités pour être les précepteurs des pauvres serfs, et, au prix de leur sang, frayer à l'Europe, par leurs missions lointaines, des voies nouvelles dans toutes les parties du monde (1). Les dominicains s'étaient levés en face des Vaudois et des Albigeois, et avaient déclaré à la raison révoltée contre la foi cette guerre qui leur a valu tant de victoires et une gloire qui dure encore (2). Saint Ignace s'était révélé en même temps que Luther, et la Réforme avait rencontré dans l'arène la Compagnie de Jésus, qui semblait l'attendre armée de toutes pièces (3).

*eremit., divis. in tredecim secoli;* 1659, 8 vol. in-fol., Bonon.; — Rivius; *Traité des Ecrivains de l'ordre des Augustins*, in-8°.

(1) Luc de Wading, *Annales de l'ordre des Franciscains*, 17 vol. in-fol.; — id., *Bibliothèque des écrivains Cordeliers*, 1 vol. in-fol. continué par F. Harold; — Dyonisius Genuensis, *Biblioth. scriptor. ordin minor. Capuc.*, 1 vol. in-fol., 1691; — Zachar. Boverius, *Annal. ord. Capuc.*, in-fol.

(2) Jac. Echard et Jac. Quétif, *Scriptor. ordin. prædicat. recensit., notisque histor. et critic. illustr.*, 2 vol. in-fol.; — *Hist. gener. de santo Domingo e de su orden de predic.*, Valladol., 1612-1621, 5 vol. in-fol.; — Th.-M. Mamachi, *Annal. ord. predic. Rom.*, 1756, in-fol.; — Touron, *Hist. des Hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, 4 vol. in-4°.

(3) *Biblioth. des Hommes illustres de la Compag. de Jésus*, commencée par le P. Ribadeneira, et continuée jusqu'en 1618, poursuivie par le P. Philippe Alagambe jusqu'en 1643, par Sotwel jusqu'en 1673, et plus tard par le P. Oudin. — On porte à douze mille le nombre des écrivains Jésuites; voir De Ravignan, *De l'Exist. et de l'Institut. des Jésuites*, p. 53, 1844.

Je n'avais pas bien compris jusqu'alors, je l'avoue, le rôle de Cîteaux, dont l'abbaye de Morimond avait été une des plus illustres filles : le but et le caractère de sa mission ne m'apparaissaient pas bien clairement ; cependant le doigt de Dieu devait être là comme ailleurs. Je me représentai l'Europe durant les trente premières années du XII[e] siècle, et je la vis en proie à la plus affreuse anarchie. La guerre entre le sacerdoce et l'empire se poursuit avec le plus terrible acharnement ; quatre ou cinq papes proscrits et fugitifs viennent demander un asile à la terre toujours catholique et toujours hospitalière de France (1). Le cruel et perfide Henri V surprend Paschal II, le charge de chaînes et lui arrache la concession du droit d'investiture (2).

A cette désolante nouvelle toute la chrétienté jette un cri de douleur et d'effroi ; mais les portes de l'enfer ne prévaudront point encore cette fois contre l'Église : saint Bernard, cette année même, forme le projet d'entrer dans le cloître avec ses compagnons. Voici venir d'une forêt marécageuse de la Bourgogne une nouvelle milice ; dans moins de vingt-cinq ans, plus de soixante mille moines cisterciens, du Tibre au Volga, du Mançanarez au golfe de Finlande, se lèvent comme un seul homme, se groupent à l'entour de la papauté, marchent avec elle à la rencontre de la puissance temporelle partout envahissant le domaine ecclésiastique, et l'on verra les princes les plus puissants et les plus fiers de leur siècle trembler sur leurs trônes devant le scapulaire d'un ermite et s'incliner sous le souffle de ses lèvres.

Chose étonnante ! les enfants de Cîteaux défendent d'un côté la papauté contre les empiétements de la royauté, de l'autre ils

(1) Urbain II, Paschal II, Gélase II, Calixte II, Innocent II, dans l'espace de 35 ans.

(2) *Chronic. Cassin.*, liv. 4, chap. 37.

s'unissent à la royauté pour arrêter les tendances anarchiques des barons, et se présentent comme une digue au flot du féodalisme menaçant d'engloutir les monarchies. Ainsi, au moment où l'ordre nouveau se levait de terre sous des huttes de feuillage, Louis-le-Gros régnait sur une douzaine de provinces morcelées en mille fractions. Le domaine qui appartenait immédiatement au roi se réduisait alors au duché de France (1). En Allemagne, les seigneurs des grands fiefs s'efforçaient de s'affermir dans le droit de souveraineté. Cette indépendance qu'ils cherchaient à s'assurer et que les rois voulaient empêcher était la source principale des troubles qui divisaient l'empire (2). Les cisterciens, appelés par les seigneurs eux-mêmes, s'installèrent au milieu des terres féodales, dans les roseaux et les forêts; puis, à force de défrichements, d'assainissements, de donations et d'acquisitions, la propriété monastique s'étendit de proche en proche jusqu'aux portes du castel: le couvent se dressa en face du manoir, finit par le dominer et l'absorber, au profit du peuple et de la royauté.

La société européenne se composait alors de deux mondes séparés qui n'avaient pu encore se comprendre : l'un, perché sur le sommet des montagnes, environné de bastions et de meurtrières, tour-à-tour enivré des plaisirs bruyants des tournois et du sang des batailles; l'autre, errant tristement avec de maigres troupeaux dans les marais et les broussailles des vallées, abrité sous le toit de chaume et taillable à merci. Ces deux mondes s'uniront par Cîteaux : les barons descendront vers le peuple; le servage sera ennobli, lorsqu'on verra dans le cloître les plus puissants seigneurs tomber à genoux devant le

(1) Le reste était en propriété aux vassaux du roi, très-souvent rebelles appuyés dans leur révolte par le roi d'Angleterre, duc de Normandie

(2) C'est ce qui arriva sous les empereurs Henri IV, Henri V, Lou... et Conrad III.

plus misérable mendiant, l'embrasser comme un frère, le servir à table et lui laver les pieds de leurs propres mains.

L'agriculture était abandonnée et méprisée; la fureur des combats, des jeux guerriers et des expéditions aventureuses emportait loin des paisibles campagnes la portion la plus active et la plus énergique des populations; il arriva à la société ce qui arrive au corps humain lorsqu'un de ses membres absorbe à lui seul la plupart des éléments vitaux destinés à tout l'organisme : il y a malaise, douleur, maladie, et puis la mort s'ensuit, si on ne trouve pas un dérivatif assez puissant. L'Europe, dominée par l'élément guerrier, allait succomber, lorsque le catholicisme trouva le secret de son salut en jetant le manteau des ermites sur les épaules des enfants des barons, des chevaliers et des autres gens d'armes, et les transforma en pasteurs et en laboureurs.

Cîteaux, pour peupler ses deux mille monastères et ses huit ou dix mille granges (1), où l'on se livrait à tous les travaux des champs, enleva des millions de bras au glaive et à l'épée, pour les donner à la charrue, à la bêche et à la faucille. La sueur du fils du manant se mêla dans le même sillon à la sueur du fils du seigneur, l'agriculture fut réhabilitée, l'équilibre social rétabli et le monde sauvé.

D'un autre côté, la croix était toujours menacée par le croissant : les Sarrasins, maîtres de la plus grande partie de l'Espagne, menaçaient à chaque instant les provinces méridionales de la France et l'Italie ; le royaume chrétien de Jérusalem, fondé après la première croisade, était mal affermi et chancelant. L'Europe était sans cesse bouleversée, comme nous l'avons dit, par les factions et les rivalités des grands feudataires. Il fallait opérer une diversion, mais une diversion terrible aux

(1) Nous comprenons dans ce nombre les maisons des deux sexes, dont chacune avait au moins cinq ou six granges.

ennemis de la chrétienté : c'est ce que fit Cîteaux en prêchant la seconde croisade. Mais pendant que les défenseurs du christianisme combattent les Maures d'Asie, qui défendra l'Europe contre les Maures d'Espagne ? L'ordre de Cîteaux, par la formation d'instituts chevaleresques qui tiendront longtemps l'islamisme en échec, et finiront par le refouler jusqu'en Afrique (1).

Ces réflexions sur les cinquante premières années du XII[e] siècle me parurent parfaitement s'appliquer au XIX[e] : je retrouvais autour de moi les mêmes perturbations, quoique par des causes diverses. La royauté aujourd'hui n'est plus débordée et écrasée par le féodalisme, mais une autre puissance s'est dressée devant elle, l'a prise corps à corps, et, après une lutte longue et terrible, l'a mise à ses pieds. Il n'y a plus à cette heure que deux forces en présence : celle de la démocratie et celle de l'Église; or, il faut un frein à la démocratie : il faut qu'elle soit modérée dans son ardeur juvénile, dans sa fougue impétueuse, dans son élan sauvage ; autrement elle aura bientôt envahi le sacerdoce et chassé devant elle et la mitre et la tiare, et alors l'Europe retombera dans la barbarie d'où la main du christianisme l'a tirée (2).

Le clergé séculier seul, sans un clergé monastique retrempé dans les privations et les austérités du désert, sera-t-il de force à soutenir ce nouveau choc? Nous aimons à le croire, tant l'or-

(1) Ces ordres militaires sont ceux de Calatrava, d'Alcantara, de Montesa en Espagne, d'Avis et de Christ en Portugal. On y ajouta plus tard ceux de S.-Lazare et de S.-Maurice en Savoie. Les Templiers voulurent aussi s'animer de l'esprit cistercien en demandant à S. Bernard des règlements : voy., dans les œuvres du saint abbé, son *Exhortatio ad milites Templi*, XIII capita, véritable chef-d'œuvre.

(2) Parmi les auteurs qui ont signalé ce danger, nous citerons : Tocqueville, *De la Démocratie en Amér.*, 4 vol. in-8°; — Alletz, *De la Démocratie nouvelle*, 2 vol. in-8°; — Guizot, *De la Démocratie*, 1 vol.; — Billiard, *De l'Organisat. de la Démocrat.*, 1 vol.; — Barthélemy S.-Hilaire, *De la vraie Démocratie*, 1 vol.

dre sacerdotal nous paraît aujourd'hui élevé et par ses vertus et par sa science! Mais, en étudiant dans l'histoire la marche de la Providence à travers les peuples européens depuis dix-huit siècles, nous espérons de la sagesse et de la bonté infinies que la démocratie viendra, comme la barbarie, la féodalité et l'empire, se purifier et s'adoucir au contact de la foi, de la prière et de la patience de nouveaux cénobites. Il y a à cette heure, ainsi qu'au XII<sup>e</sup> siècle, deux mondes séparés, deux mondes en hostilité ouverte : le monde des capitalistes et celui des salariés, le monde des propriétaires et celui des prolétaires. Cette effrayante division s'est introduite entre les deux principales classes de la société depuis que le christianisme, qui rapprochait toutes les conditions, qui égalisait tous les hommes sous une même loi d'amour et de fraternité, n'est plus dans nos mœurs. Ou les nations européennes finiront par une guerre d'extermination, ou il faut que l'Église découvre encore le secret de rapprocher les deux classes ennemies et de reconstituer l'unité sociale.

Ce fut dans le cloître cistercien que les barons du féodalisme, au XII<sup>e</sup> siècle, embrassèrent les pauvres serfs. Hélas! faut-il avoir le courage de le dire? est-il même permis de l'espérer? la paix sera faite entre les hommes de nos jours quand ces hommes auront fait leur paix avec Dieu ; la paix sera faite quand les barons de la bourgeoisie auront ouvert dans leurs domaines des infirmeries aux malades, des asiles aux mendiants, des hôtelleries aux pèlerins et aux voyageurs, des écoles religieuses et morales aux enfants des prolétaires; la paix sera faite quand, sous le froc des franciscains, des dominicains et des trappistes, bon nombre d'entre eux se glorifieront d'être les serviteurs de Jésus-Christ dans la personne des pauvres. Telle est la prodigieuse grandeur de l'homme chrétien, qu'il n'incline son front que devant l'humble dévouement qui est à ses

pieds, et qu'il ne se laisse dominer que par ceux qui le servent! *Quicumque voluerit fieri major, erit vester minister* (1).

Mais, dira-t-on, jamais on ne reverra de pareilles merveilles de charité ; c'est possible. Eh bien! on sera témoin de prodiges inouïs de bouleversement et de désolation ; comme nous en serons tous plus ou moins les victimes, nous sommes donc tous intéressés à savoir s'il n'y aurait pas un préservatif. La Providence a le bras levé : elle semble attendre, avant de frapper son coup, ce que nous allons faire ; voyons donc si nous voulons jeter notre boule dans l'urne de la miséricorde ou dans celle de la mort.

C'est un fait constaté qu'aujourd'hui l'agriculture est méprisée, délaissée; plus l'art de cultiver progresse, plus le cultivateur se plaint et se trouve malheureux. Que n'a-t-on pas fait pour remédier à cet état? Les gouvernements ont institué des comités agricoles ; on a promis des primes ; on a cherché à améliorer les *races ovine, bovine et chevaline;* on a perfectionné les instruments, etc.; on n'a oublié qu'une chose : l'homme. Le mal est plus haut que le sol cultivé, plus haut que les instruments et les animaux de labourage, plus haut que la sphère du commerce et de l'industrie, plus haut que toutes les théories des philosophes et des économistes; le mal est dans l'âme du cultivateur, qui, avide à son tour d'émotions factices, de jouissances coupables et de vaine gloire, trouve le champ et la chaumière de ses pères trop petits pour lui. Un courant exagéré et anormal entraîne les populations rurales vers les villes; cette émigration apporte d'un côté l'atonie et un prix exorbitant de main-d'œuvre dans les campagnes, de l'autre elle produit une sorte de pléthore dans les centres manufacturiers et jette au besoin sur le pavé une multitude corrompue et affamée, prête

(1) S. Marc, c. X, v. 4[illegible]

à donner sa vie au parti politique qui l'a achetée d'avance (1).

Si l'on veut prévenir les effroyables révolutions dont le germe couve en ce moment sous la blouse et le sarrau de l'artisan, il faut trouver un dérivatif. L'élément industriel aujourd'hui, comme l'élément guerrier et chevaleresque au XII[e] siècle, absorbe trop de forces, trop d'activité, trop de vie. Qui nous donnera le secret de ramener les enfants des laboureurs au sol qu'ils ont déserté, et, en déversant le trop plein des ateliers et des usines sur les campagnes, de contre-balancer le poids accablant de l'industrie, qui pèse sur le monde moderne et menace de l'écraser? (2)

Pour y réussir, il faudrait rendre à l'agriculture sa dignité, en la relevant aux yeux des cultivateurs eux-mêmes et dans l'opinion publique. Nous n'avons point de consuls comme les vieux Romains, ni d'empereur comme les Chinois à envoyer à la charrue, ni un Virgile comme Auguste pour chanter les travaux champêtres; mais ce que toute la puissance et tout le génie du monde n'ont pu faire et ne feront jamais, le catholicisme l'a accompli et l'accomplira encore (3).

Si l'agriculture, que nos moines ont mise en honneur parmi les barbares et sous le féodalisme, doit être réhabilitée une troisième fois en Europe, ce sera par la religion, qui a levé l'antique malédiction donnée à la terre après la chute d'Adam; ce sera par le Dieu de l'étable et de la crèche, aux yeux duquel la puissance et la gloire sans la vertu ne sont rien,

(1) Frégier, *Des Classes dangereuses dans les grandes villes*, 2 vol. in-8°; — Villermé, *Etat physique et moral des ouvriers*, 2 vol. in-8°.

(2) Delafarelle, *Du Progrès social*, 2 vol. in-8°; — id., *Réorganisation des classes industrielles*, 1 vol. in-8°.

(3) Nous pourrions citer plus de cent ouvrages composés par des hommes éminents de notre époque sur les diverses branches de la science agricole; il ne nous manque plus qu'une chose après tant de belles paroles : de bons exemples.

et qui un jour trouvera plus à récompenser dans le dernier des piocheurs que dans le plus fameux des rois. Ce sera surtout quand les enfants des capitalistes et des financiers, à l'exemple de saint Bernard et de ses compagnons, viendront, dans un esprit de foi et de dévouement, se transformer en hommes nouveaux sous le froc bénédictin, dans quelque solitude mystérieuse; en sortiront, tenant d'une main la bêche et de l'autre le Psautier, pour se mêler aux laboureurs, aux faucheurs, aux moissonneurs, et leur apprendre par leur exemple à louer et à bénir Dieu dans la joie de leur cœur. Alors il n'y aura plus d'envie et de découragement en bas, parce qu'il n'y aura plus de mépris et de dédain en haut: malgré la diversité du rang et de la fortune, tous seront égaux par la charité, tous ne feront qu'un peuple de travailleurs et de frères en Jésus-Christ.

Il faut rendre à l'agriculture son attrait et sa moralité, en restituant aux agriculteurs leurs dimanches et leurs fêtes, avec ces innocents plaisirs qui font le bonheur de la vie des champs; en rehaussant le culte extérieur et la pompe des grandes solennités chrétiennes, dans lesquelles l'agriculteur, transporté d'enthousiasme par le chant des hymnes et la mélodie de la musique sacrée, enveloppé d'un nuage d'encens, oubliait sur le sein de Dieu ses peines et ses fatigues; en le ramenant à la communion au corps et au sang de Jésus-Christ mort pour ses frères, source intarissable d'humilité, seule capable de lui faire accepter sa position avec résignation, de lui faire estimer les choses du monde leur juste prix, et d'attiédir par la jouissance de l'infini l'ardeur avec laquelle l'homme se prend à tout ce qui passe (1).

Voyons ce qu'était l'agriculture dans les premiers siècles

(1) Cibrario, *Ec*[illegible]

du christianisme? Une fête continuelle ; de quelque côté que vous vous tourniez, dit saint Jérôme (1), vous entendez les échos des montagnes et des vallons redire les mâles accents de nos cultivateurs : le laboureur, en guidant sa charrue, chante *alleluia ;* le moissonneur qui sue se distrait en entonnant un psaume ; le vigneron qui taille sa vigne répète quelques couplets davidiques ; on sort de l'église pour venir aux champs, on quitte les champs pour venir à l'église ; on sème dans l'espérance, on arrose dans la joie, on récolte dans le bonheur ; le chaud et le froid, la pluie et le soleil, tous les temps sont bons pour celui qui a des péchés à expier et qui voit au bout de sa bêche et de son râteau une couronne immortelle !

Pour renouveler cette ère patriarchale, il faudrait une sorte de croisade agricole ; or, il n'y a qu'un ordre religieux qui puisse la prêcher, non par ses discours, mais par ses exemples. Le peuple ruricole ne se replacera franchement sous l'influence du christianisme que lorsqu'il aura vu de ses propres yeux, dans la main-d'œuvre des moines, tout ce qu'il y a de ressources infinies dans la religion, non-seulement pour sanctifier ses peines, mais pour les soulager, les charmer, les changer en plaisirs. A l'époque de la fondation de Cîteaux et de Morimond, époque de transition, c'est-à-dire de douloureux déchirements, d'agitations, d'inquiétudes vagues, où le monde oscillait sur lui-même pour retrouver son centre de gravité, la propriété étant moins morcelée, les guerres, les pillages, les brigandages de toute sorte beaucoup plus fréquents qu'aujourd'hui ; une foule innombrable de pauvres pullulaient au sein des sociétés européennes. En face de ce peuple affamé, qu'a fait la religion? Lui a-t-elle crié, comme les communistes et les socialistes du XIX[e] siècle : ***Tout est à tous ;***

(1) *Epist. ad Marcell., ut commigret Bethleem.*

*la propriété c'est le vol ; prenez et jouissez à votre tour !* Non ; le remède eût été pire que le mal ; mais elle a crié aux riches : *Partagez avec les pauvres, soulagez votre frère souffrant, comme si c'était Dieu lui-même ; il n'y a qu'un seul mendiant sur la terre, c'est le Christ, qui mendie dans la personne de tous les indigents.*

Elle a dit ensuite à quelques hommes d'élite : Faites-vous pauvres à l'exemple du Sauveur ; par esprit d'expiation et de dévouement, imposez-vous mille privations, et avec ces mille privations que l'amour de Dieu et du prochain, que l'espoir d'un éternel bonheur vous rendront bien douces, formez un patrimoine à tous les malheureux qui n'en ont point. Votre pauvreté volontaire ôtera à la pauvreté forcée la flétrissure et le mépris, plus insupportables que la pauvreté elle-même.

C'est ce qui a été réalisé dans la plupart des ordres religieux du moyen-âge ; plus de mille pauvres trouvaient chaque jour un abri et du pain dans la zone de Cîteaux ; plus de quinze cents dans celle de Clairvaux, et environ cinq à six cents à l'entour de Morimond. Dans les temps de famine, ce nombre s'élevait pour chacune de ces maisons jusqu'à deux ou trois mille. Or, il y avait environ deux mille monastères cisterciens en Europe ; ce qui formait un total de trois ou quatre millions de pauvres nourris par un seul ordre. Cela vous étonne peut-être ; eh bien ! voici ce qui se passe à cette heure dans un couvent de l'ordre de Cîteaux fondé dans le canton de Leicester, en Angleterre, il y a treize ans :

Quarante cénobites cisterciens, nonobstant le temps considérable qu'ils consacrent aux exercices religieux, ont à eux seuls et en peu de temps défriché 280 acres de très-mauvaises terres, qu'ils cultivent de leurs propres mains, s'occupant aussi très-activement de l'élève du bétail et des chevaux. Pendant l'année dernière [illegible] distribué des aliments à 32,00[illegible]

personnes, et ils en ont hébergé plus de 7,000. En 1847, pendant la grande cherté des vivres, 36,000 individus ont reçu d'eux des secours en nature, et 12,000 ont trouvé une cordiale hospitalité dans le couvent et ses dépendances.

Il faut ajouter que ces respectables moines exercent la charité envers tous, sans distinction de religion, et que l'immense majorité des personnes auxquelles ils prodiguent leurs secours appartiennent aux cultes dissidents (1).

Lorsque la Réforme eut accompli son œuvre, la Grande-Bretagne fut aussitôt sillonnée de toutes parts par des bandes déguenillées, portant des drapeaux sur lesquels étaient écrits ces mots : *Du pain ou la mort!* La guerre des pauvres paysans ensanglanta l'Alsace et l'Allemagne. La pauvreté, résignée jusqu'alors, parce qu'elle avait été soulagée et glorifiée par le catholicisme, fut remplacée par un monstrueux paupérisme ; or, le paupérisme coûte chaque année à l'Angleterre, sans compter les aumônes particulières, deux cents millions de francs, et de sourdes commotions, présages d'effroyables catastrophes. Le paupérisme vaut à la France une révolution tous les dix ans ; le paupérisme a conduit l'Allemagne, de crise en crise, jusqu'aux convulsions de l'agonie. Ni nos agents de police, ni nos gendarmes, ni toutes les armées de l'Europe ne suffiront à comprimer le paupérisme, tandis que, pour contenir la pauvreté, il ne fallait qu'un moine montrant au pauvre le ciel d'une main et lui donnant l'aumône de l'autre.

Les ouvriers, au commencement du XII$^{e}$ siècle, étaient

(1) Voir le compte-rendu par le journal l'*Univers*, mai 1849. Il s'agit très-probablement de l'abbaye du Mont-St-Bernard, filiation de Meilleraie de Bretagne, fondée en 1834 par lord Philips et lord Scherwsbury. — Ces merveilles de charité se renouvellent chaque jour en France dans nos treize maisons de trappistes Nous engageons les économistes qui veulent étudier consciencieusement la grande question de la pauvreté et de la bienfaisance à aller passer un mois à la Trappe.

entièrement à la merci du despotisme féodal, subissant tous ses caprices, toutes ses exigences tyranniques. L'atelier cistercien vint faire concurrence à l'atelier seigneurial, et devint le refuge de tous les manœuvres persécutés, abandonnés, qui y trouvèrent du pain, du travail, de bons exemples et souvent des maîtres habiles dans la personne de quelques moines. Ils y formèrent entre eux, sur le modèle de l'institut monastique, ces vastes et pacifiques associations qui ont créé tant de merveilles.

Du XII^e au XVI^e siècle, les classes ouvrières, par la force de la confraternité chrétienne, ont pu se soustraire à l'exploitation païenne de l'homme par l'homme; mais, après Luther et Calvin, dès qu'elles se furent isolées du catholicisme, elles retombèrent sous un joug nouveau, le joug du capitalisme, non moins pesant, surtout dans les pays protestants, que celui du féodalisme. Le capital et le travail sont à cette heure en présence; la guerre est engagée : guerre vive, acharnée; guerre à mort, si Dieu n'intervient. Les travailleurs de nos jours ont imité leurs frères du XII^e siècle : ils se sont associés; mais ils se sont associés tels que les mauvais exemples et les mauvaises doctrines les ont faits, sans foi, sans principes, sans mœurs, sous le premier drapeau qui s'est présenté, celui du socialisme. Là est le danger, là est l'écueil des sociétés modernes.

L'Europe au XI^e siècle, divisée en mille fractions hostiles, fut sauvée par un ermite qui l'entraîna en Asie pour la soustraire à ses propres fureurs. Le moine cistercien fut, un siècle après, le médiateur entre le servage et le féodalisme. Quel nouveau cénobite, suscité par la Providence, s'interposera aujourd'hui entre le salaire et le travail? Qui viendra encore du désert apprendre au monde, non par de beaux discours, mais par de bons exemples, le secret perdu de vivre heureux en travaillant?

Le nombre des ouvriers désœuvrés est si considérable dans ce moment, que tous les banquiers de l'Europe ne seraient pas assez riches pour les occuper et les nourrir seulement six mois. Que faudrait-il donc pour faire mouvoir ces millions de bras immobiles? L'ardeur de cette foi et de cette charité qui, à l'aide des divers corps de métiers, a lancé dans les airs nos inimitables cathédrales, le souffle de cet esprit qui passait sur la tête du prophète, en emportant les peuples et les empires.

On nous dira sans doute : Pourquoi ne pas laisser le passé être le passé? Est-il possible de réveiller l'enthousiasme monastique du XII[e] siècle et de faire renaître magiquement de leurs cendres tant de corporations mortes? Nous n'ignorons pas que chacune de ces corporations a eu sa raison d'être dans les besoins d'une époque, et que la réapparition de plusieurs d'entre elles sur la scène du monde serait une anomalie; nous savons aussi tout ce qui reste encore, dans un grand nombre d'ames, d'antipathies et de haines aveugles contre les instituts monastiques. Cependant, qu'il nous soit permis d'avoir confiance dans l'avenir; nous aimons à croire que le secret de la vie cénobitique n'est pas perdu pour jamais. Notre siècle, haché pour ainsi dire par l'individualisme, à la veille de sa décomposition, a senti par un instinct conservateur la nécessité de l'association : c'est une des tendances les plus générales et les plus prononcées du moment présent. Dans les rangs industriels, dans les sciences économiques, en politique, en agriculture, jusque dans les sociétés secrètes, on cherche, on invoque ce bien social dont le besoin se fait vivement sentir. Sans remonter plus haut, que rêvaient les Saint-Simoniens? Une communauté évidemment organisée d'après des réminiscences monastiques (1).

(1) Il est très-facile de suivre toutes les phases du St-Simonisme dans Louis Reybaud, *Réformateurs contemporains*, de la p. 74 à 160, et, pour la *Bibliographie*, pp. 439-50.

La secte de Fourier a survécu à celle de Saint-Simon et en a absorbé les restes. Voyez s'élever comme par enchantement sous le crayon de Victor Considérant ce phalanstère de 400 familles ! Sa forme est celle du Palais-Royal de Paris ; vous apercevez son télégraphe, son observatoire, son horloge, ses mille appartements ; sa grande rue-galerie, chauffée en hiver, ventilée en été ; son réfectoire, etc. (1). Or, comment les fouriéristes appellent-ils ce type moléculaire de leur principe d'association générale? — Un monastère civil.

Sur le papier, le système se laisse étendre, manier et façonner à volonté ; mais transportez-le des régions de l'imagination dans celles de la réalité, à Cîteaux ou à Condé-sur-Vègre par exemple : les hommes mis en contact se retrouvent aussitôt avec leurs passions et leurs misères. Que manque-t-il donc à ces éléments si laborieusement et si savamment combinés? Ce qui manquait au monde atomistique d'Epicure : un principe moteur et régulateur. Sans cela chaque individu du phalanstère restera son propre centre, en dépit de la théorie sociétaire ; quand chacun est son propre centre, tous sont isolés ; quand tous sont isolés, il n'y a que de la poussière, et la poussière finit toujours par devenir de la boue.

Notre gouvernement a formé récemment le projet d'instituer des fermes-écoles, des écoles régionales et un institut agronomique pour réhabiliter l'agriculture. Si jamais cette vaste conception devait sortir des cartons de nos ministres, ce serait un essai malheureux de plus, qui ajouterait une force nouvelle à nos observations. N'avons-nous pas déjà des écoles supérieures, comme Grignon, Grand-Juan, les Aulnaies ; des colonies agri-

(1) *Exposit. abrég. du syst. phalanst.*, p. 23 ; — Ch. Fourier, *Théorie des Quatre Mouvements*, 1 vol. in-8°, Lyon ; — id., *Traité de l'Association domestique et agricole*, 2 vol. in-8°. — A ceux qui n'auraient pas le temps et encore moins le courage de lire Fourier, nous conseillerons l'ouvrage de Ch. Pellarin, intitulé : *Fourier, sa vie, sa théorie ;* in-8°, Paris, 1843.

coles, comme Mettray, le Ménil-Saint-Firmin, Montmorillon, Montbellet, Saint-Ilan, la Lande-au-Noir, Belle-Joie, etc.? Eh bien! qu'est-il arrivé pour la plupart de ces établissements, et surtout pour les quatre ou cinq derniers? Les fondateurs se sont vus bientôt dans la nécessité ou de les laisser tomber, ou d'y introduire l'élément monastique, en liant les contre-maîtres par des vœux religieux.

On parle beaucoup à cette heure de communisme. Qu'est-ce que le communisme? Le monachisme abâtardi et matérialisé. Tous les communistes cabétiens doivent avoir des souliers à la napolitaine, se laver les pieds deux fois par semaine, dormir sans aucun vêtement, travailler en silence; être réglés dans le lever, le coucher, les récréations, la quantité et la qualité de la nourriture. Cabet, qui croit innover, applique simplement, on le voit, le régime cénobitique à la société tout entière; il met la femme et les enfants dans le couvent avec le père (1). C'est aussi là le fond du système de Louis Blanc (2).

Le bon sens public a déjà fait justice de quelques-uns de ces effrayants paradoxes. Les ateliers nationaux ont porté un coup mortel aux théories de Louis Blanc. L'avant-garde de Cabet en Icarie, à moitié perdue dans les déserts du Nouveau-Monde, proclame à la face de l'Europe qu'elle n'a éprouvé, au lieu du bonheur qu'on lui promettait, que déceptions, misère et désespoir.

Où donc trouverons-nous les éléments de cette communauté tant rêvée et qui doit sauver le genre humain? Nous n'en avons rencontré dans le paganisme que de monstrueuses contrefaçons; les sectes chrétiennes sont encore plus stériles peut-être.

L'esprit du protestantisme est un esprit rationaliste, c'est-à-

(1) Lisez *Voyage en Icarie*, Paris, 1842, in-12.
(2) *Organisation du travail*, in-8°.

dire un esprit d'incohérence, de scission et de division à l'infini; conséquemment, un esprit anti-cénobitique. D'ailleurs, l'homme a un besoin invincible de société et de communication : il ne consentira à sacrifier la compagnie de son semblable que dans la vue de jouir plus intimement de celle de Dieu, dans la solitude, devant les sacrés tabernacles. Un des instincts les plus impérieux de son être le porte à la reproduction de son espèce ; or, il n'y a qu'un hyménée mystique avec le ciel qui puisse lui faire oublier l'hyménée terrestre. Par quoi compenseriez-vous la privation des douceurs de la paternité selon la chair, sinon par les joies plus nobles de la paternité selon l'esprit, en donnant à l'ermite le genre humain à aimer et à servir comme son enfant? Jamais vous n'obtiendrez ces résultats sans la communion eucharistique.

Il y a longtemps que les rois et les peuples protestants réclament en vain des communautés dévouées au soulagement de tous les besoins spirituels et corporels de l'homme; avec toute leur puissance et tout leur or, ils ne pourront jamais faire une sœur hospitalière. Il leur faudrait, ce qui ne s'achète pas, ce qui vaut mieux que le monde entier, une goutte du sang de Jésus-Christ.

Que pourrions-nous dire du triste état des moines schismatiques de Russie et d'orient qui n'ait été répété mille fois par les voyageurs de tous les pays et de toutes les religions : les Tournefort (1), les James Bruce (2), les Corneille le Bruyn (3), les Chardin (4), les Eugène Boré (5), les de Custine, les Theiner, etc.?

(1) *Relation d'un voyage du Levant*, t. 1, Lett. III, pp. 97 et suiv., in 4o.
(2) *Voyage aux sources* [illegible] pp. 307 et suiv.
(3) *Voyage du Levant*, in-fo.., p. [illegible]
(4) *Voyage en Perse et autres lieux de l'Orient* [illegible]
(5) *Corr. et Mém. d'un voyage en Orient* [illegible]

A part quelques *laures* et quelques *stauropigies*, monastères d'un ordre supérieur où ne sont admis que les sujets de quelque mérite et d'une naissance distinguée, le couvent russe *Mandra*, dépouillé par l'impératrice Catherine de ses propriétés territoriales, est devenu une caserne organisée militairement, où l'État entretient des hommes et des femmes par mesure de police, à raison de 50 ou 60 francs par tête; des fils et des filles de prêtres sans ressource; des prêtres même diffamés et dégradés par l'autorité civile; des marins, des soldats, des veuves de militaires. On a vu des abbés et des abbesses recevoir des prostituées et des forçats échappés des mines, afin de compléter le nombre de religieux fixé par le gouvernement, faute de quoi leur maison aurait pu être supprimée.

Qu'on se représente maintenant ces monastères pleins d'affamés, que ni la piété, ni l'étude, ni le charme et la douceur des relations fraternelles, que rien enfin ne console des horreurs de la dernière misère. Ce sont des demeures de réprobation, où retentissent les blasphèmes et les chansons de corps-de-garde à la place de la psalmodie. Souvent, après des nuits et des jours entiers passés dans l'orgie, archimandrites et caloyers, igoumènes et czernices, protopopes, diacres, chantres tombent pêle-mêle dans la crapule de l'ivresse (1).

Chez les Grecs photiens, les monastères, sans en excepter ceux du mont Athos, sont devenus des repaires d'ignorance, de fourberie et d'immoralité. Les Européens ont trouvé la plupart de ceux d'Arménie, d'Abyssinie, de Mingrélie peuplés de moines mariés, de femmes, d'enfants, de pâtres grossiers et même de détrousseurs de grands chemins, maniant le poignard et la carabine au lieu du Psautier.

(1) Lisez le récit de Mackrena Mieczylowska, abbesse de Minsk; le *Tableau de l'état act. de l'Egl. schism. de Russie*, par le R. P. Theiner, et l'ouvrage de M. de Custine, intitulé : *La Russie en* 1839, 4 vol. in-8°.

Aussitôt qu'une Eglise s'est jetée hors du sein de l'unité, les sources de la science, de la virginité et de la charité se tarissent en elle. D'abord la doctrine, au lieu d'être développée par les lumières d'un enseignement légitime, reste inerte et frappée de stérilité. Ensuite, l'erreur étant l'adultère de l'ame, il ne reste plus dans une religion fausse que la virginité du corps, qui sans l'autre est incomplète et impossible. Enfin, le foyer de charité qui va toujours se dilatant dans le catholicisme et se reproduisant chaque jour, par les mille inventions de l'esprit de sacrifice, est glacé et se retire des institutions mêmes où d'ordinaire il se manifeste avec le plus d'effusion.

Ainsi, la gloire de la vie monastique vient s'ajouter sur le front de l'Église romaine seule à toutes les autres gloires. De grandes et de terribles épreuves nous sont encore réservées; mais, quand le désordre sera arrivé parmi nous à son apogée, quand tous seront abattus, quand tous baiseront la poussière, qui restera debout sur les débris et tendra la main à l'humanité renversée? — Un moine catholique, un second S. Benoît, sortant de quelque caverne sauvage et ignorée, et apparaisant comme un ange de paix et d'espérance au milieu des ruines faites par les barbares!...



e abbatiale.

alais abbatial

oeure

liothèque

Cloître

rs d'étude

· du Cours d'étude

ine et Cour de la

iciat

ellerie

rmerie

on du Noviciat

rs et Écuries

paroissiale S.te

e

l'entrée

de l'Abbé

du Curé

des Terrasses

rs

rie

de Lorraine

le France

ardin

Fossé

bois

ier

# HISTOIRE

# DE L'ABBAYE DE MORIMOND.



## CHAPITRE PREMIER.

—

**De l'origine, de la marche, du développement et des transformations de l'esprit monastique dans le diocèse de Langres et le nord-est de la France, jusqu'à la fondation de Cîteaux et de Morimond.**

—

L'église de Langres, une des plus anciennes du nord-est de la France, fut fondée par saint Bénigne, disciple de saint Polycarpe, sous le règne de Marc-Aurèle (1); puis, fécondée presqu'aussitôt par le sang le plus pur de ses évêques et de ses enfants, elle grandit rapidement, et se dressa en face du paganisme, du haut de son rocher immobile (2), où la Providence semble l'avoir jetée dès le commencement comme une digue

(1) Nous nous en tenons à cette date, même après avoir lu les *Origines Dijonnaises* de M. de Belloguet. Voir notre note au commencement des Pièces justificatives.

(2) Lengres sur ce rocher ferme je suis assize,
Ayant tousjours gardé l'inviolable foy,
Des François très-chrestiens et de la sainte Eglise,
Et la fidélité que je dois à mon Roy.
(Gaultherot, *Lengres Chrestienne*, p. 484.)

1

sur le passage des barbares (1) et comme une avant-garde du christianisme vers les forêts de la Germanie.

Bientôt sur cette terre bénie se développèrent toutes les plus belles institutions du catholicisme : à la suite de plusieurs saints pontifes, tels que saint Didier, saint Urbain, saint Grégoire, etc., une foule d'ames d'élite s'essayèrent dans les voies les plus élevées du mysticisme, et s'envolèrent, semblables à de chastes colombes, dans les vallons solitaires, dans les forêts silencieuses, afin d'y chercher le lieu de leur repos, et de continuer, pour l'exemple et le salut du monde, la vie de fraternité, d'égalité et de communauté volontaire des premiers jours du christianisme.

Ainsi l'Église est constituée : pour marcher à travers les peuples, les sanctifier et les civiliser, il faut qu'elle ait à sa droite un prêtre et à sa gauche un moine; le second appui lui est presque aussi nécessaire que le premier, et, lorsqu'elle en est privée, elle ne peut plus que se traîner péniblement : son action est entravée; c'est l'action d'un corps auquel il manque un membre. Aussi Dieu, qui voulait opérer de grandes choses par l'église de Langres, y souffla de bonne heure l'esprit monastique.

Dès l'an 440, lorsque Clodion régnait sur les Francs et Gondioc sur les Burgundes, saint Hilaire et Quiète son épouse, tous deux de l'ordre sénatorial, firent construire l'abbaye de Réome (Moutier-Saint-Jean), à peu de distance des murs croulants de la vieille Alize, ce grand tombeau du druidisme et de ses derniers défenseurs, en faveur de Jean leur fils, qui en fut le premier abbé, avec la règle de saint Macaire, et l'on vit les

(1) Ce fut sous les murs de Langres que Constance-Chlore, vers l'an 301, arrêta 60,000 Germains et les mit en déroute. — Eutrop., *Hist. Rom.*, l. 9; — Eumen., *Panégyr. ad Const.*, c. 21.

merveilles des laures de la Thébaïde se renouveler sous le ciel de la Bourgogne (1).

Il paraît que le Tonnerrois, un des douze *pagi* qui formaient la province lingone sous les Romains, était plus à l'abri que les autres des incursions barbaresques, surtout dans sa partie située entre le Serein et l'Armançon (2). Ce fut dans cette contrée, alors paisible, que les premiers ascètes langrois se réfugièrent, comme dans une anse hospitalière, loin du bruit et de l'orage. Là où avait fini le monde païen, là commença le monde monastique.

Aussitôt que le catholicisme a arraché un peuple à la barbarie, il le confie à la garde des moines pour qu'il se dépouille de son âpre écorce et achève sa transformation sous l'influence religieuse et civilisatrice du froc. Or les Bourguignons, quoique convertis dès l'an 414, et devenus par cela même les plus doux des barbares, n'en avaient pas moins conservé la plupart de leurs habitudes grossières : c'étaient encore, à la fin du V[e] siècle, du temps de saint Sidoine Apollinaire, des géants de sept pieds (*Burgundio septipes*), couverts de peaux et de larges braies, armés de massues et de framées, adonnés à l'ivrognerie, hurlant des chants sauvages, les cheveux graissés avec du beurre acide, exhalant l'odeur empestée de l'ail et de l'oignon, etc. (3). Ce fut au sein de cette horde, sur le front de laquelle

(1) *Gall. christ.*, t. 4, p. 658; — *Reomaus*, seu *Hist. S. Joannis Reom.*, 1637, in-4°.

(2) Voir sur ces douze *pagi* le P. Jacques Vignier, *Décade historique*, Ms.; — les *Recueils de M. Mathieu*, t. 1, Ms.; — Migneret, *Précis de l'Histoire de Langres*, p. 26; — enfin, les Pièces justificatives de cet ouvrage. On nous reprochera peut-être de ne pas signaler l'abbaye de St-Etienne. Sans doute, la crypte de St-Etienne est le plus ancien monument chrétien de Dijon; mais les fidèles ayant élevé un oratoire sur cette crypte vers l'an 343, les évêques de Langres envoyèrent des clercs de leur église pour y remplir les fonctions du ministère pastoral; ces clercs, vivant ensemble, formaient une communauté ecclésiastique et non une communauté monastique. — Fyot, *Hist. de l'Egl. abb. et collég. de St-Estienne*, p. 21, in-fol.

(3) Apoll., carm. 12.

l'eau baptismale venait de couler, que l'église de Langres jeta ses premiers cénobites.

La fondation de Réome fut suivie bientôt de celle de la maison de Molôme, ainsi nommée de *Melundæ*, vieux castrum ruiné, près de Tonnerre. Des ermites, à cette époque, s'étant établis sur le mont Volut, non loin de la même ville, leurs grottes devinrent le berceau de l'abbaye de Saint-Michel (1). A mesure que le calme se fait, les moines se rapprochent des cités. Vers l'an 509, le monastère de Saint-Bénigne semble sortir par enchantement du songe mystérieux de saint Grégoire, et aussitôt une colonie de Réome vient veiller et prier nuit et jour près du corps de l'apôtre de la Bourgogne (2). Quelques années plus tard, Seine, fils unique du comte de Mémont, disciple de Saint-Jean-de-Réome, va aux sources de la Seine, où les bains, les villas et les temples des Romains s'écroulaient, construire quelques huttes avec des branches et du feuillage; d'où l'abbaye de Saint-Seine tira son origine (3).

Nos vieux solitaires se sont souvent fixés dans le voisinage des grandes ruines, soit parce qu'elles jettent l'ame dans une mélancolie religieuse, soit parce qu'elles leur offraient des matériaux et un emplacement tout prêts pour les mondes nouveaux qu'ils étaient appelés à fonder. Ainsi, on avait vu dès le principe les anachorètes chrétiens accourir de toutes parts au

(1) Lemaistre, *Notice sur l'Abbaye de St-Michel près Tonnerre, le Tonnerrois, Molosme,* etc.; 3 broch. in-8°.

(2) C'est l'opinion la plus accréditée et la plus probable que les premiers moines de St-Bénigne furent tirés de St-Jean-de-Réome. Voy. Spicileg. d'Achéry, *Chronic. S. Benig.*, p. 1; — Mangin, *Hist. ecclés. et civ. du diocèse de Langres*, t. 1, p. 226.

(3) L'emplacement de ce monastère et ses alentours étaient affreux : *sylva densissima, nulli adhuc hominum pervia...;* les habitants étaient sauvages et barbares; mais S. Seine les eut bientôt rendus doux comme des colombes : *quos antea feroces ad columbarum mansuetudinem adduxit.*— In *Vit. S. Sequan.*. 17 sept., Brev. Div.

milieu des débris de l'empire des Pharaons, et dresser leurs cabanes aux pieds des obélisques et des pyramides.

L'impulsion première étant donnée, l'institut monastique s'étend de proche en proche; le duc Amalgar bâtit aux sources de la Bèze (*ad fontem Besuam*) deux monastères, l'un pour son fils Wandalène ou Valdalène, élevé par saint Colomban au couvent de Luxeuil, et l'autre pour sa fille Adalsinde (1). Plusieurs maisons religieuses édifiaient déjà la ville de Langres elle-même : c'étaient Saint-Geômes, Saint-Amâtre et Saint-Fergeux.

Ces moines n'avaient rien d'uniforme dans leurs observances. L'évêque Albéric, au milieu du IX[e] siècle, les rangea tous sous la règle de saint Benoît ou sous celle de saint Augustin (2); mais les guerres des rois de Neustrie et d'Austrasie, les hostilités des barons durant l'anarchie où fut plongé le royaume sous les faibles successeurs de Charlemagne, les incursions des Sarrazins et des Normands, avaient porté les coups les plus terribles aux institutions dont nous venons de parler. Les couvents étaient devenus la proie des favoris des rois, ou des prisons d'état pour ceux qui encouraient leur disgrâce; on substituait des soldats aux religieux dans les cloîtres et des religieux aux soldats dans les armées. Cluny, après avoir été pendant un siècle la pépinière des grands hommes qui gouvernèrent l'Église, ne ressemblait plus, dans les premières années du XII[e] siècle, à la maison pauvre et simple où Hildebrand était venu se retremper dans les plus dures austérités (3). C'en était fait : le ciel de la terre allait s'évanouir et l'esprit de communauté se perdre, lorsque la Providence appela du désert une nouvelle race monastique.

(1) D'Achéry, *Spicileg.*, *Chonic. Besuens.*, p. 1.
(2) Math., *Hist. des évêques de Langres*, p. 34.
(3) Voigt, *Hist. de Grég. VII.*

Le mouvement premier et créateur était parti des monts de l'Auxois et du Tonnerrois; c'est de là que partira le mouvement régénérateur. Robert, accompagné des ermites de la solitude de Colan, vient s'établir au sein de la forêt de Molesme. La pauvreté de ce nouvel institut fut pendant quelques années sa force et sa gloire; mais, à mesure que les biens temporels y entrèrent, les biens spirituels en sortirent: *cum cœpissent abundare temporalibus, cœperunt spiritualibus evacuari* (1). Les richesses firent disparaître la nécessité du travail; les moines refusèrent l'obéissance à leur abbé, qui se retira quelque temps et ne rentra que sur un ordre du Souverain-Pontife. Mais il y a pour les sociétés malades, comme pour les individus, des moments de crise où la vie, avant de s'éteindre, livre un dernier et suprême combat à la mort; il en fut ainsi pour Molesme (2).

Quelques religieux que Dieu s'était réservés, et à la tête desquels se trouvait Etienne Harding, anglais d'origine, formé à la vie crucifiée des cloîtres dans le monastère de Sherbourne, se concertèrent avec l'abbé et constatèrent que les usages nouveaux ne s'accordaient pas avec la règle de saint Benoît qu'ils avaient juré d'observer; c'est pourquoi ils songèrent sérieusement à remédier à un pareil désordre (3).

Il fallait ou tomber dans la vieille ornière de Cluny, qui menait à l'abîme, ou retourner à la lettre de la règle bénédictine, c'est-à-dire rétrograder du XII[e] au VI[e] siècle, quitter Molesme, se retirer dans une autre forêt, et s'exposer dans le dénûment le plus complet à tous les embarras qui assiégent une communauté naissante. Mais le cri de la conscience et la perspective des écueils contre lesquels tant de monastères étaient venus se

(1) *Annales cistercienses*, auct. Angel. Manrique, t. 1, pp. 1-10.
(2) *Exord. parvum*, c. 10.
(3) *Exord. mag.*, l. 1, c. 10; — Surius, apr. 29.

briserfinirent par l'emporter; Robert, avec la permission du légat Hugues, archevêque de Lyon, abandonna ses enfants rebelles, et, suivi de ceux qui lui étaient restés fidèles, pénétra plus avant dans la Bourgogne (1).

Nos socialistes modernes ne peuvent rien faire sans argent, et surtout sans l'argent des autres. Proudhon réclame l'or des riches, dans l'intérêt de son système; avant lui, Fourier avait fait un appel à tous les banquiers de l'Europe, leur indiquant sa rue, son numéro, son heure; et, pendant dix ans, il ne manqua pas une seule fois au rendez-vous de midi, attendant en vain un homme et des capitaux (2).

Que fallait-il dans ces siècles de foi pour fonder la plus vaste association ? Des pauvres de bonne volonté, s'aimant en Jésus-Christ; une vieille forêt, un désert sauvage, un marais inhabitable : tel était Cîteaux, lieu d'horreur et de profonde solitude (*locus horroris et vastæ solitudinis*), d'un aspect effrayant (*horrendi aspectus*); tellement hérissé de bois et de broussailles épineuses, qu'il était inaccessible aux hommes et servait de repaire aux bêtes féroces (*a solis feris inhabitabatur*). Les eaux d'un ruisseau qui avait perdu son cours naturel dormaient dans les bas-fonds couverts de joncs et de glaïeuls (3). Ce fut sur cette terre ingrate, et jusqu'alors maudite, que Robert et ses compagnons dressèrent leurs tentes; puis, après en avoir obtenu la permission de Raynard, vicomte de Beaune, et avec l'assentiment d'Eudes, duc de Bourgogne, ils se mirent à arracher les roseaux, à abattre les arbres, de manière à laisser un espace découvert; ensuite ils coupèrent ce sol putride de nombreuses tranchées et ramassèrent les eaux. Enfin, réunissant les troncs des arbres et les branches, ils se bâtirent quel-

(1) Dalgairns, *Vie de saint Etienne Hard.*, p. 52.
(2) Ed. de Pompéry, *Théorie de l'assoc.*, note sur Fourier, p. 371.
(3) *Annal. cister.*, t. 1, p. 9; — *Exord. parv.*, c. 4.

ques huttes autour d'un oratoire, qui fut consacré à la sainte Vierge par une inauguration solennelle, le 21 mars 1098, jour de la fête des Rameaux (1).

Nos religieux avaient quitté Molesme pour réaliser dans toute sa perfection le type monastique tel que l'avait conçu saint Benoît ; aussi s'élevèrent-ils de suite à une si prodigieuse hauteur, qu'on les eût pris plutôt pour des anges que pour des hommes, tant leurs mortifications semblaient au-dessus des forces de la nature ! Saint Robert ayant été obligé par une bulle du Souverain-Pontife de retourner à Molesme, saint Albéric lui succéda, et à celui-ci saint Étienne ; ce fut sous ce dernier que la congrégation de Cîteaux prit sa forme définitive, qu'elle commença à attirer l'attention publique et à exciter les murmures des autres monastères. On accusa le saint abbé de pousser jusqu'à l'excès les macérations et l'ascétisme, et d'introduire dans le monde monastique les usages les plus insolites (2). Qu'est-ce qu'un ordre religieux, disait-on, qui ne consiste qu'à bêcher la terre, essarter les forêts et porter du fumier ? *Quænam religio est fodere terram, sylvam exscindere, stercora comportare?* Mais tout n'était pas fini : restait encore à venir la plus terrible des épreuves.

Une épidémie qui sévissait dans la contrée se déclara parmi les frères, et Étienne vit un grand nombre de ses enfants spirituels mourir un à un, sous ses yeux, au point qu'il n'eut bientôt plus autour de lui que quelques religieux infirmes. Cette effrayante mortalité avait tellement frappé la communauté

(1) *Exord parv.*, c. 5 ; — *Exord. magn.*, l. 1, c. 13 ; — Angel. Manrique, *Annal. cist.*, t. 1, c. 3, p. 11, cum his versibus :

Anno milleno centeno bis minus uno,
Sub patre Roberto cœpit Cistercius ordo.

(2) *Esprit primitif de Cîteaux* (Jul. Paris), in-4°, p. 173, tiré de la lettre 1 de S. Bernard ; — Jul. Paris, *Nomast. cist.*; — *Exord. parv.*, initio libri.

naissante, que les moines commencèrent à craindre que leur vie trop austère ne fût point réglée selon la sagesse; Etienne lui-même en fut ébranlé. Les tourments de son ame se peignaient sur sa figure, et on le voyait souvent assis à l'écart, son capuchon ramené sur ses yeux, et absorbé par sa douleur. Mais le moment était venu où la Providence allait mettre un terme à une si cruelle position, et plusieurs signes surnaturels l'avaient annoncé (1).

Un jour le pieux abbé, entouré du faible reste de ses moines, se tenait en oraison, et tous ensemble priaient avec effusion de cœur, attendant l'effet des promesses divines. En ce moment le marteau de fer qui pendait à l'humble porte du monastère retomba avec bruit, et aussitôt s'ouvrit devant une grande multitude le cloître qui n'était jamais visité que par le voyageur surpris par la nuit dans la forêt de Cîteaux. Trente jeunes seigneurs appartenant aux plus illustres familles de Bourgogne se prosternèrent aux pieds d'Étienne et le supplièrent d'échanger leurs manteaux de fourrure et leurs hauberts d'acier contre l'humble coule de saint Benoît et la casaque de laine crue des ermites (2). C'était saint Bernard avec ses compagnons ; c'était le manoir qui entrait dans le cloître ; c'étaient les fils des barons qui descendaient de leurs montagnes bastionnées dans la plaine, au milieu des bergers et des laboureurs; c'étaient deux mondes séparés depuis nombre de siècles qui allaient enfin se donner la main et s'embrasser sous le froc cistercien !

(1) *Annal. cister.*, t. 1, p. 68.

(2) Ratisb., *Hist. de saint Bern.*, p. 160; — Dalgairns, *Vie de S. Estienne*, p. 161, in-12, 1846.

## CHAPITRE II.

**Des quatre premières filles de Cîteaux; des maisons de Choiseul, d'Aigremont et de Clémont; départ de Jean l'ermite; fondation de Morimond.**

Le désert marécageux du vicomte de Beaune devint bientôt un séjour aussi animé qu'agréable; la forêt, qui n'avait jamais redit que les croassements lugubres des corbeaux et les hurlements des loups, ne retentit plus que des chants sacrés des religieux, du bruit des moulins et autres usines, du roulement des chars, du bêlement et du mugissement des troupeaux (1). Or, l'état du territoire de Cîteaux, avant l'arrivée des religieux, était celui de plus de la moitié de l'Europe; aussi Dieu a suscité le nouvel ordre pour organiser une croisade agricole qui en changera la face. Le pauvre colon était marqué au front d'un signe d'opprobre; saint Etienne, par l'institution des frères convers, jettera sur ses épaules le froc monastique et le relèvera de sa dégradation. L'Église, enlacée dans les plis et replis du féodalisme, se débat en vain sous ses dures étreintes; Cîteaux va combattre pour elle et la délivrer. Des ouvriers et des soldats lui arrivent de toutes parts, pour l'aider à remplir cette triple mission. Arnould, d'une des plus illustres familles

(1) *Annal. cister.*, t. 1, p. 10 : *Locum despectum hominibus, inutilem et nocivum, divina post clementia in melius vertit.*

de la Germanie, vient jusque de Cologne avec la fleur de la noblesse d'outre Rhin. Bientôt, le monastère ne suffisant plus à les contenir, le saint abbé s'occupa de l'établissement d'une colonie. Elle partit pour la forêt de Bragne sur la Grosne, du domaine des comtes de Châlon-sur-Saône, et y forma un établissement qui prit le nom de La Ferté (*firmitas*), en signe de l'affermissement de l'ordre (1). Voilà Cîteaux sur la route du midi, dans le bassin de la Saône et du Rhône; ses maisons vont s'échelonner petit-à-petit sur les rives de ces deux fleuves, jusqu'à la Méditerranée. A peine le monastère de La Ferté était-il fondé, que l'on demanda à saint Étienne une nouvelle colonie pour le diocèse d'Auxerre. Douze religieux, ayant à leur tête Hugues de Mâcon, l'ami de saint Bernard, vinrent s'installer dans un désert où un ermite nommé Étienne avait seul osé pénétrer jusqu'alors (2); telle fut l'origine de Pontigny, ainsi appelé, selon quelques auteurs, d'un pont voisin et d'un nid d'oiseaux (*pontis-nidus*) (3). Par cette seconde maison, l'association cistercienne prenait possession de l'ouest et allait marcher entre la Seine et la Loire jusqu'à l'Océan.

Dieu fait tout servir à la glorification de ses saints; tout, jusqu'au mépris et à l'ignominie dont on voudrait les couvrir. Ainsi, d'après les annalistes cisterciens, rien ne contribua plus à l'accroissement rapide de Cîteaux que la jalousie et les calomnies des autres ordres, surtout des religieux de Molesme. Les bruits qu'ils répandaient sur le nouveau monastère le firent

(1) *Monasterium Firmitat., supra Grosnam situm, ab illustr. comitibus Gauderico et Willelmo fundatum est..., in parte sylvæ Bragne.* E tabulis *Firmitat.*, *Annal. cister.*, t. 1, p. 70.

(2) *Fundatur in eremo prope flumen Serinum* (Serein), *ab Heriberto, canonico Antissiodorensi, adjuvantibus Theobaldo, comite Campaniæ, et Hervæo, comite Nibernensi.* — *Annal. cist.*, t. 1, c. 2, p. 74.

(3) Cette étymologie nous semble en harmonie avec les armes de Pontigny, qui consistaient en un pont surmonté d'un arbre, et, dans les branches de cet arbre, un oiseau dans son nid. — Hélyot, *Hist. des Ordres Relig.*, t. 5, p. 369.

connaître dans le diocèse de Langres (1). Un grand nombre de Langrois, curieux de voir de leurs propres yeux un institut sur lequel on débitait les choses les plus contradictoires, y accoururent de toutes parts et en revinrent transportés d'admiration; mais en aucun lieu le genre de vie des cisterciens ne produisit plus d'impression que dans le Bassigny, où demeuraient plusieurs nobles familles alliées à celle de saint Bernard.

Cette dernière contrée, malgré son peu d'étendue, comptait plus de vingt fiefs, qui pesaient sur elle de tout leur poids écrasant, et la dominaient du haut de toutes les montagnes, comme des géants superbes. De quelque côté que l'on jetât les yeux, on n'apercevait pas un coteau, pas un mamelon, pas un pic qui n'eût son castel, avec ses bastions, ses donjons, ses machicoulis, etc. On ne pouvait prêter l'oreille sans entendre de tous côtés, jusque dans le silence des nuits, les chevaliers du guet crier à tous les passants la devise guerrière du seigneur, ou les craquements des ponts-levis qui se dressaient et s'abaissaient sans cesse. Parmi tous ces manoirs, il en était un qui levait sa tête plus haute et plus fière que tous ceux qui l'environnaient; ses créneaux aériens semblaient porter jusqu'aux nues la gloire de leur maître, et ses noirs contreforts, aux pieds desquels tant de braves avaient succombé, étaient au loin un objet d'épouvante et d'effroi. Les Lorrains allemands l'appelaient Thalbourg, c'est-à-dire la forteresse de la plaine, et les gens du pays Choiseul (*caseolus*), sans doute à cause de la forme du sommet escarpé sur lequel il était bâti (2).

(1) *Annal. cister.*, t. 1, p. 78 : *Quo factum est ut in episcopatu lingonensi celebriores existerent, crescente fama ab ipsa æmulatione... Optabant ergo plures Lingonenses experiri novum illud vivendi genus, ab ipsorum finibus egressum.*

(2) Le château était sur la pointe de la montagne. Au-dessous, tout à l'entour, avaient été creusés de profonds fossés dont on voit encore les traces. On

En face, à l'ouest, et à peu de distance, sur le revers du mont qui borde et domine ce vaste bassin où la Meuse prend sa source, s'élevait un autre monoir, rival du premier, et qu'on nommait Clémont (*clarus mons,* claire montagne), sans doute parce que de ce point culminant l'œil embrasse un horizon immense, un des plus beaux et des plus riches paysages de la France. Ce castel en imposait par sa hauteur, l'épaisseur de ses murs, la masse de ses fortifications, ses glacis, ses contrescarpes, les bouches béantes de ses meurtrières, qui semblaient toujours prêtes à vomir la mort sur vingt villages couchés à ses pieds (1).

A l'est de Choiseul, sur la lisière des forêts des Vosges, apparaissait, comme un nid d'aigle sur la cîme d'un rocher, le château d'Aigremont (*acer mons*), la rude montagne, taillée à pic presque tout à l'entour (2), environnée de ravins et de précipices. Ce dernier fief était peu considérable, ne renfermant que quatre pauvres villages : Aigremont, Arnoncourt, La Rivière et Mont.

Ces trois familles tiraient leur origine des comtes du Bassigny (3), comptaient parmi leurs aïeux saint Gengoul (4) et

y arrivait par deux chemins : l'un, descendant du côté du nord, allait rejoindre la levée romaine de Langres à Toul, au-delà de Meuvy, en passant par le vallon des Gouttes; l'autre, au sud-est, tombait sur le village de Choiseul presque perpendiculairement. A la fin du XVI[e] siècle, le château fut transféré dans ce dernier village, que les seigneurs avaient toujours habité en temps de paix. La célèbre maison de Choiseul a pris son nom de cette terre.

(1) Il y a encore des restes de ce château, et ceux qui les visiteront verront que nous n'avons rien exagéré. Nous n'avons trouvé aucun titre primitif latin où ce château serait nommé *clavis montium.*

(2) Migneret, *Rech. hist. sur le château et la commune d'Aigremont*, pp. 4 et 5. Nous ne connaissons ce lieu que par cet ouvrage.

(3) C'est l'opinion du savant Jac. Vignier (*Chronic ling.*) et de plusieurs autres, comme André Duchesne et Le Laboureur.

(4) Tous les auteurs, dit le docte Mangin (*Hist. ecclés. et civ. du diocèse de Langres,* t. 1, p. 347), conviennent que S. Gengoul fut une tige de l'illustre maison de Choiseul.

sainte Salaberge (1), étaient unies entre elles non-seulement par les liens du sang, mais par des traités d'alliance, et donnaient en général le ton et le mouvement à tous les seigneurs du pays, dont plusieurs étaient leurs vassaux : à ceux de Bourbonne, de Coiffy, de Maulain, de Lanque, de Nogent, de Reynel, de Saint-Blin, de La Fauche, etc. Ils entraînaient même souvent à leur suite les sires de Montsaugeon, de Vergy, de Grancey, de Tréchâteau en Bourgogne, de Beaufremont, d'Ische et de Vaudémont en Franche-Comté et en Lorraine ; et, lorsque le cri de guerre : *Bassigny!* retentissait du haut des tours de Choiseul, soudain plus de vingt seigneurs se levaient avec leurs bannières et leurs gens d'armes, des rives de la Moselle à celles de la Seine, et répétaient : *Bassigny!* (2)

Tout ce système gigantesque de despotisme et de compression doit s'écrouler; la Providence a décidé que cette grande révolution ne s'opérerait point subitement, par la spoliation et les ruines, mais dans la justice et la douceur, à force de temps et de patience; c'est pourquoi elle suscite à cet effet des moines, des ermites, c'est-à-dire des hommes de charité, de prière et de travail.

Regnier, tige de la maison de Choiseul, vivait à la fin du XI^e siècle; il avait épousé Ermengarde de Vergy, et avait fait partie de la première croisade en qualité de chevalier banneret. La papauté luttait dans ce moment avec un courage héroïque contre la tyrannie des investitures; nos pieux époux,

(1) Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à la belle et solide dissertation sur Ste Salaberge, insérée dans l'*Annuaire de la Haute-Marne*, 1838, et signée Beaulleret, curé de Dammartin. Selon le P. Vignier (*Décade hist.*, 689, 690), elle serait une des tiges de la maison de Choiseul.

(2) Mangin, dans l'ouvrage que nous avons déjà cité, t. 3, pp. 486-495, après avoir récapitulé les terres et seigneuries qui relevaient de la maison de Choiseul, dit que, toutes ensemble, elles auraient formé un arrondissement de pays de plus de 40 lieues de circuit.

qui jouissaient du droit de patronage sur l'église de Saint-Gengoul de Varennes, l'abandonnèrent à l'abbaye de Molesme, et érigèrent cette église en prieuré, après l'avoir splendidement dotée (1). De Regnier et d'Ermengarde naquirent Roger, leur fils aîné et leur principal héritier, Conon, et Adeline qui épousa Odolric, fils de Foulque d'Aigremont. Ce dernier avait été marié deux fois : 1° avec la fille d'Odolric, comte de Reynel ; 2° avec Eve de Grancey ou de Châtillon, veuve de Tescelin, seigneur de Fontaine près de Dijon (2). La fille du vertueux Regnier propagea dans la famille de son époux les grâces célestes dont elle avait été comblée dans la maison de son père ; ce fut par son inspiration qu'Odolric fit construire un petit oratoire dans une forêt marécageuse, inhabitable, entre Damblain et Fresnoy, et y envoya un saint anachorète appelé Jean, comme pour adoucir et pacifier cette nature âpre et rebelle par la présence d'un ami de Dieu (3). L'évêque Robert de Bourgogne s'était empressé de donner sa bénédiction à ce solitaire et de l'exhorter à faire fleurir ce désert.

Tout faisait donc espérer que cet humble ermitage serait bientôt trop étroit pour contenir ceux qui viendraient l'habiter ; mais la Providence, qui avait ses vues sur cette terre, en avait décidé autrement. En vain le dévot ermite conjura le Seigneur de dilater sa tente et de lui envoyer des frères ; en vain il fit retentir la sombre forêt de ses gémissements et des

(1) Ce prieuré, si célèbre à cause des reliques de S. Gengoul, fut desservi primitivement par des religieux de Molesme ; il tomba ensuite en commande ; il jouissait d'un revenu de 14,000 livres de rentes avant notre grande révolution. Plusieurs autres prieurés, comme ceux de Coiffy et de Choiseul, s'y rattachaient. — Mangin, t. 2, p. 32.

(2) *Archiv. de la Haute-Marne*, 2e liasse ; — Recueils divers concernant l'*Hist. généal. des mais. de Chois.*, aux arch. de l'évêché de Langres.

(3) Cet ermitage était à une lieue du vallon de Morimond ; on l'appelle encore aujourd'hui le Vieux-Morim. Il n'en reste que des ruines. — Voy *Anna. cist.*, t. 1, c. 1er, p. 78 ; ensuite. la charte de fondation de l'Abbaye. *Gal. christ.*, t. 4, inter instrumenta.

sons pieux de sa petite cloche : l'établissement ne prit aucun accroissement durant l'espace de dix ou douze ans. Alors Jocerand de Brancion, successeur de Robert, engagea le solitaire désespéré à aller offrir sa cabane et son oratoire à l'abbé de Cîteaux, après avoir obtenu la permission du seigneur d'Aigremont (1). Telle fut la modeste origine de Morimond. Mais ce grain de senevé, sous le souffle du Très-Haut, deviendra un grand arbre, qui abritera non-seulement la contrée qui l'a vu naître, mais encore une portion considérable de l'Eglise et de l'Europe, du Mançanarez à la Vistule.

---

## CHAPITRE III.

Arrivée de l'ermite Jean à Cîteaux; il revient avec deux religieux au château d'Aigremont ; embarras inattendus; saint Etienne se rend dans le Bassigny; départ de la colonie pour Morimond.

Notre vénérable solitaire, après s'être prosterné devant Dieu pour lui recommander l'objet de son voyage, prit sa ceinture de corde, ses sandales, sa pannetière et son bourdon, sortit de sa forêt et s'achemina vers Cîteaux, priant et mendiant le long de la route. Quels ne durent pas être son étonnement et son édification, lorsqu'arrivé au terme de sa course il n'aperçut, au lieu de la célèbre maison qu'il cherchait, que quelques misérables huttes, construites sans art, avec des branches, du feuil-

(1) *Archiv. de l'év. de Lang.*, Du pays et archid. du Bassig., p. 473.

lage et de la terre, auprès desquelles sa cellule eût été un palais! Partout aux alentours de l'eau et de la boue, partout l'apparence de la pauvreté et du dénûment!

L'ermite exposa au saint abbé, dans le plus grand détail, toutes les circonstances de l'affaire qui l'amenait, la nature et le site du désert, la bienveillance des seigneurs et le zèle des populations du voisinage. Étienne, après y avoir réfléchi mûrement, se décida à envoyer deux de ses frères, choisis parmi les plus âgés et les plus prudents, pour examiner les lieux, s'entendre avec les propriétaires fonciers, organiser des ressources et préparer tout ce qui était nécessaire pour une œuvre aussi importante (1).

Ainsi, l'association monastique ne courait point à la propriété, mais la propriété venait à elle et demandait à se placer sous sa douce et salutaire influence.

Le bon ermite, ayant passé quelque temps à Cîteaux et vu de ses propres yeux toutes les merveilles que la renommée en publiait, en partit accompagné de deux religieux, et reprit la route du Bassigny. Après trois jours de marche pénible, les trois voyageurs arrivèrent devant le castel d'Aigremont, dont les ponts-levis ne tardèrent pas à se baisser devant eux. Le vertueux Odolric et sa digne épouse les reçurent comme des anges de bénédiction. — Mais c'est le propre des œuvres de Dieu ici-bas, d'être marquées au coin de la contradiction.

Quoique tout semblât leur sourire, ils s'aperçurent bientôt que le fils aîné du baron leur était opposé et cherchait à entraver les desseins charitables de ses parents (2), tantôt leur représentant le peu d'étendue et d'importance de leur fief dont il

(1) *Annal. cister.*, t. 1, p. 78; — Mangin, *Hist. ecclés. et civ. de Langres*, 2, p. 159.

(2) *Annal. cister.*, t. 1, p. 81 : Impediente progressus filio comitum, cui sen... monach. conventus molestus fu...

faudrait distraire une portion assez considérable, tantôt la modicité de leurs ressources et les dépenses qu'entraînerait la construction du monastère. Il y mit tant d'obstination et de mauvais vouloir, que l'avenir du nouvel établissement fut un instant gravement compromis. Cette opposition inattendue amena bien des négociations, des pourparlers et des lenteurs. Ce jeune baron, qui ne rêvait que fortune, aventures et célébrité, ignorait encore tout le prix et l'importance que la présence et les travaux des moines allaient donner à la terre de son père. Il était loin de prévoir tout ce que l'abandon de ces broussailles et de ces glaïeuls qu'il regrettait tant devait faire rejaillir de bénédictions sur sa famille et de gloire sur son nom, jusque dans la postérité la plus reculée.

Pendant ce temps, la maison-mère de Cîteaux, semblable à une ruche trop étroite pour abriter les abeilles qui s'y multiplient, se trouva si remplie de postulants, que saint Etienne se vit obligé de donner une autre destination à l'essaim d'ouvriers évangéliques qu'il destinait au Bassigny. Bernard, au lieu de partir vers les rives de la Meuse, se dirigea avec ses douze compagnons du côté de l'Aube, dans une vallée marécageuse et inaccessible, appelée la vallée d'Absinthe (1).

Cette vallée de la désolation, qui devint bientôt la vallée de la gloire et du bonheur (2), était située dans le diocèse au sein duquel Bernard avait sucé avec le lait la foi de saint Bénigne et de saint Didier. Ainsi, dans les desseins éternels de Dieu, cette pierre précieuse était réservée sans partage au front de l'église de Langres, d'où son éclat devait se refléter sur toute la chrétienté. L'abbaye de Clairvaux fut la troisième avant-garde de

(1) *Non longe a fluvio Alba... inter opaca sylvarum... Antiqua spelunca latronum, quæ antiquitus dicebatur vallis Absinthialis.* — *Ann. cister.*, t. 1, p. 80.

(2) *Ibi ergo in loco horroris et vastæ solitudinis consederunt viri illi virtutis, facturi de spelunca latronum templum Dei et domum orationis.* — Id., ibid.

Cîteaux, qui par elle se dilata vers le nord jusqu'à la mer Glaciale.

Cependant Odolric et Adeline d'Aigremont n'avaient point abandonné leur pieux projet ; ils montrèrent tant de fermeté, de prudence et de douceur, que leur fils finit par entrer dans leurs vues, au moins pour le moment. Alors saint Etienne se transporta en toute hâte sur les lieux, gravit la *rude montagne* et entra dans le vieux castel (1). Étienne Harding à Aigremont, c'est Cîteaux montant au manoir féodal et lui arrachant le premier lambeau de sa puissance ; c'est le commencement du triomphe de l'infirmité, de l'humilité, du labeur patient sur la force des armes, l'orgueil et la rapacité de la conquête. Après avoir reçu de la libéralité de ses hôtes quelques terres incultes, les unes propres à être labourées, les autres à former des pâturages, à quelque distance de la cellule de l'ermite Jean, sur la lisière de la forêt, il descendit en prendre possession, accompagné de l'évêque de Langres, d'Odolric et d'Adeline avec leurs enfants, et de plusieurs seigneurs du voisinage, parmi lesquels on remarquait Odolric de Provenchères, Gérard de Dammartin, Hugues de Meuse, Arlebaud de Varennes, Roscelin de Bourbonne, etc.

Dans les fondations d'abbayes cisterciennes, on débutait toujours par les tombeaux, afin d'apprendre aux religieux qu'ils ne devaient venir dans la solitude que pour y apprendre à mourir. On désigna d'abord l'emplacement du cimetière par des croix de bois plantées dans le sol, et, l'évêque l'ayant bénit, on traça l'enceinte de l'oratoire et des autres bâtiments.

Odolric, sur les lieux mêmes, s'aperçut mieux que jamais combien cette terre était ingrate et combien de privations y attendaient les malheureux cénobites, alors mu par la géné-

(1) *Gallia Christ.*, t. 4, p. [illegible]

rosité de son cœur, et d'après les conseils de la pieuse Adeline, il ajouta à la donation première la cession d'un fond voisin appelé Waldenvillers, et, toujours suivi de son épouse, de l'abbé de Cîteaux et des mêmes gentilshommes, auxquels s'était réuni une grande partie des habitants de Fresnoy, il détermina lui-même, par des limites fixes, la circonscription du désert qu'il abandonnait aux moines (1).

Odolric était feudataire de Simon de Clémont, comte du Bassigny ; saint Étienne, sans perdre de temps, se rendit près de ce dernier, au moment où il tenait sa cour et ses jours, entouré de la foule de ses vassaux et d'une nombreuse population, en obtint la confirmation de la donation et l'amortissement (2), puis il se hâta de retourner à Cîteaux.

Dix-huit ans après la fondation de ce dernier monastère, sur la fin du mois d'août de l'an 1115, la cloche rassembla extraordinairement les religieux à l'oratoire. Plusieurs d'entre eux, avant de quitter leurs cellules, y jetèrent un dernier regard et un dernier adieu. A peine quelques semaines s'étaient écoulées depuis le départ de Bernard et de ses frères ; la plaie que cette séparation avait faite dans les cœurs était encore saignante, et il fallait offrir au ciel un nouveau et aussi pénible sacrifice (3). Lorsque toute la communauté fut agenouillée, il y eut un instant de solennel silence ; le vénérable Etienne se leva, et entonna d'une voix forte un psaume d'un sens analogue à la circonstance, puis alla prendre sur l'autel un crucifix qu'il remit au frère Arnould. Celui-ci, l'ayant reçu et baisé avec respect, descendit de sa stalle ; aussitôt douze religieux quittèrent leurs places et se rangèrent autour de lui ; puis tous, sans rien dire, sortirent de l'enceinte sacrée, traversèrent le

(1) *Archiv. de l'év. de Langres,* De l'abb. de Morim., ch. 3, p. 473.
(2) *Archiv. de la Haute-Marne,* Chart. de fond., l. 1.
(3) *Annal. cister.*, t. 1, pp. 78 et 81.

cloître, accompagnés de toute la foule des moines, qui fondaient en larmes, et des chantres, dont la voix était entrecoupée de sanglots; la grand'porte extérieure s'ouvrit et se referma presqu'aussitôt; Arnould et ses frères n'étaient plus de la maison de Cîteaux (1).

Alors s'offrit à leurs yeux le monde, qu'ils n'avaient pas vu la plupart depuis longtemps : les coteaux verdoyants de la vineuse Bourgogne à l'ouest, les tours du château de Talant et les bastions de Dijon au nord, puis cette forêt qui s'effaçait derrière eux dans le lointain et où ils laissaient leurs plus douces et leurs plus tendres affections. Au reste, pas une plainte, pas un murmure, tant était grande leur obéissance! tant était profonde leur abnégation!

Mais ces enfants chéris partaient-ils les mains vides, sans emporter aucun souvenir de leur mère bien-aimée? Non; l'un était chargé de saintes reliques, l'autre de vases sacrés, celui-ci d'ornements sacerdotaux, celui-là de livres pour l'office divin, etc. (2). L'abbé qui marchait à leur tête était un intime ami de saint Bernard, *une des plus fortes colonnes de l'ordre.* Par sa naissance, il était allié aux plus nobles familles de l'Allemagne, et son frère Frédéric occupait le siége archiépiscopal de Cologne. Il avait fréquenté les écoles des plus fameux docteurs de son siècle, et, au moment où tout lui souriait dans le monde, lui, méprisant cette fragile beauté des choses de la terre, aussi éphémère que celle des fleurs, s'était retiré à Cîteaux, pour s'y cacher et s'y ensevelir en Jésus-Christ (3).

(1) C'était avec ce cérémonial que toutes les colonies cisterciennes sortaient de la maison-mère (Cæsar. Heisterbac, *Homil. in Dom.* 3 *post* 8 *Epiphan.*; — *Annal. cist.* t. 1, p. 79). C'est par erreur que quelques auteurs ont avancé qu'Arnould n'était accompagné que de huit religieux : les tables de Morimond disent positivement le contraire.

(2) *Annal. cister.*, p. 70, t. 1.

(3) *Contempto mundi flore, Cistercium intrans, in virilis jam animi robur ludum evaserat* (Diplom. campensis fundat., *et* Annal. cist., p. 81).

Voilà nos cénobites sur la route de Langres, tantôt chantant des psaumes, tantôt méditant silencieusement. Combien ils durent être attendris lorsqu'ils virent à gauche, au sortir de Dijon, se lever le castel de Fontaine, qui avait abrité le berceau de leur saint ami ! Ils passèrent sous les murs du manoir d'Aimon de Tréchâteau, qui sera un de leurs bienfaiteurs ; longèrent la plaine de Lux, où l'évêque de Langres et l'archevêque de Vienne faisaient les préparatifs d'une grande assemblée ou plaids de Dieu, dans laquelle les ducs, les comtes et les barons devaient se réconcilier et se jurer la paix sur les saints Évangiles (1).

On eût dit que la Providence voulait pacifier la terre, au moment où elle envoyait de nouveaux apôtres ouvrir une nouvelle ère de fraternité, de communauté, d'ordre et de travail.

Plus loin, ils aperçurent la forteresse d'Anscher de Montsaugeon, qui viendra les visiter avec son épouse. Enfin ils entrèrent à Langres, où Arnould reçut de l'évêque le bâton pastoral et la bénédiction (2).

Il n'était pas rare alors de rencontrer des moines courant le monde pour le sanctifier ; mais ceux-ci, à cause de leur costume, extraordinaire et pour la couleur et pour la forme, à raison de leur immense renommée, durent piquer vivement la curiosité des villageois du Bassigny. Lorsqu'ils furent au-delà de Fresnoy, ils purent voir enfin le lieu de leur repos.

Saint Étienne avait donné des noms symboliques à ses trois premières filles ; il appela la quatrième Morimond, c'est-à-dire *la mort au monde*. Arnould et ses compagnons s'aperçurent au premier coup d'œil combien le nom était en rapport avec le lieu. C'était une vallée étroite, humide et profonde, environ-

(1) *Hist. des év. de Langres*, p. 62.
(2) Voy. Yepez, ad ann. 1115, c. 5.

née de hautes forêts d'où s'échappaient plusieurs torrents, et sans aucune route frayée qui pût la rendre accessible aux hommes (1). Partout le silence du désert et de la mort. Ils descendirent dans ce précipice comme dans un grand tombeau, et, lorsqu'ils furent au milieu, près des cabanes qui les attendaient, le monde semblait avoir disparu ; ils regardèrent, et ne virent plus que le ciel sur leurs têtes !

---

## CHAPITRE IV.

—

**Position géographiqne et ethnographique de Morimond ; habitation et genre de vie des religieux.**

—

Les socialistes ne savent où placer le grand centre pivotal, l'omni-archat de leur association : les cabétiens tournent leurs regards vers l'Amérique, les fouriéristes vers Constantinople (2), d'autres vers l'Afrique ; ils ne s'entendent pas mieux sur la marche à suivre que sur le point de départ. Là où saint Robert s'arrêta dans la forêt bourguignonne, là fut le foyer de l'immense association cistercienne ; ce fut de là qu'elle s'étendit sur toute la terre, ce fut là qu'elle revint de toute la terre, comme le sang qui part du cœur et retourne sans cesse au cœur.

(1) *In loco uliginoso, palustrique ac hominibus antea inhabitato et vix accesso.* — Ann. cist., p. 77, t. 1, c. 1.
(2) Four., *Théor. des quatre mouvements*, p. 75.

Saint Etienne avait groupé ses quatre premières filles à l'entour de leur mère, de manière qu'elles fussent aux quatre points cardinaux : La Ferté au midi, Pontigny à l'ouest, Clairvaux au nord et Morimond à l'est. De chacun de ces quatre avant-postes partiront successivement de nouvelles milices dans les contrées les plus reculées de l'Europe, pour y livrer les plus rudes combats à la barbarie, aux passions anti-religieuses et anti-sociales, et remporter jusque sur les éléments des victoires prodigieuses dont nous recueillons aujourd'hui les fruits avec une superbe ingratitude.

Notre nouveau monastère avait ceci de particulier, qu'il se trouvait bâti au point de jonction de plusieurs provinces (*in meditullio provinciarum*) (1), sur les confins de trois grandes tribus gallo-romaines, les Séquanais, les Toulois (*Leuci*) et les Lingons; sur l'extrême frontière des trois évêchés de Toul, de Besançon et de Langres (2); entre le duché de Lorraine et les comtés de Champagne et de Bourgogne; au point que les bâtiments étaient assis partie sur l'un et partie sur l'autre, et que les moines mangeaient en Lorraine et dormaient en Champagne; entre deux races, la race celtique et la race teutonique, pour les relier l'une à l'autre. Avant tout, Morimond était le poste avancé de l'ordre vers les forêts de la Germanie; aussi saint Etienne lui donna-t-il pour premier abbé un noble allemand, afin qu'il pût propager avec plus de facilité l'institut naissant au-delà du Rhin.

Les socialistes fouriéristes demandent, pour faire leurs essais, des édifices aussi vastes et aussi magnifiques que le Palais-Royal de Paris, qu'ils donnent comme le type architectural du phalanstère (3). Or, les associations cénobitiques, il faut l'a-

(1) *Annal. cist.*, t. 1, p. 81.
(2) Claud. Rob., in sua *Gall. Christ.* — Près du mur d'enceinte se trouvait une borne appelée vulgairement « la borne des trois évêques. »
(3) Vict. Considérant, *Exposition abrégée*, p. 26.

vouer, débutaient beaucoup plus modestement. Rien de plus misérable que les premières constructions de Morimond ; c'était un groupe de cabanes construites avec des branches d'arbres et couvertes de joncs ou de roseaux, semblables à ces huttes de charbonniers et de bûcherons que nous rencontrons encore au milieu des mêmes forêts (1). Le chapitre et le cloître ne se distinguaient que par une plus vaste enceinte et par une plus grande nudité. Le dortoir était placé sous un toit sans plafond, ouvert à tous les courants d'air, et où apparaissaient des poutres que la main du charpentier n'avait point équarries. Le réfectoire était encore plus pauvre et plus simple que la nourriture qu'on y prenait. Les religieux n'avaient d'autre vaisselle que de la terre cuite, sur laquelle on servait la plupart des mets. — La pauvreté se montrait jusque sur les autels : dans les ornements sacerdotaux, qui n'étaient que de lin ou de futaine ; dans les croix de bois peint, dans les chandeliers et les encensoirs en fer; dans les stalles, faites avec des troncs d'arbres grossièremeut creusés ; en un mot dans tout l'oratoire, qui n'avait pas d'autre ornement que la majesté du Dieu qui l'habitait (2).

La même modestie, nous dirons plus, la même misère paraissait dans les habits des religieux, qui consistaient en une robe blanche serrée d'une ceinture de corde, avec un scapulaire et une cuculle, le tout de grosse laine velue (3). L'habil-

(1) *Deus in domibus eorum cognoscebatur, cum simplicitate et humilitate ædificiorum, simplicitatem et humilitatem inhabitantium pauperum Christi vallis muta loqueretur.* — Ann. cist., t. 1, p. 80.

(2) Dalgairns, *Vie de saint Etienne*, trad., p. 208.

(3) Cette couleur blanche était un emblême de leur candeur et de leur innocence. *Habes tu idoneum defensorem albedinis tuæ simplicem oculum conscientiæ tuæ,* écrit Pierre-le-Vénérable à S. Bernard, *ad majorem et novum monasticæ religionis fervorem, hoc hactenus inusitato vestium candore excitari arte laudabili voluisti.* — L. 4, Epist. 17.

Une pieuse légende raconte que la sainte Vierge étant apparue aux moines réunis à l'oratoire, le vêtement noir des cénobites réfléchit l'éclat de la blan-

lement des frères convers était de couleur tannée et brune, c'est-à-dire de la couleur de la terre qu'ils devaient creuser pour y trouver leur nourriture et leur pénitence.

Pendant que les clunistes dégénérés se drapaient dans les plis de leurs manteaux doublés de fourrures du plus grand prix, et sortaient de leurs cellules parés comme des époux qui vont à l'autel de l'hyménée (1), les enfants de Cîteaux, remontant le torrent, couvraient leurs corps de leurs vêtements grossiers, comme on enveloppe un cadavre de son linceul. Les lits, à Cluny, se composaient de plusieurs coussins très-doux, de tapis marquetés, de couvertures précieuses, avec des draperies flottantes (2). La couche des moines de Morimond consistait en une paillasse et un drap de laine; ils s'y jetaient avec leurs habits, comme le soldat sur la paille des bivouacs (3). Leur nourriture était si chétive et si maigre, qu'on s'étonnait qu'elle pût soutenir leur existence. Leur principal repas, même les jours de fête, consistait en un pain grossier, fait avec de la farine dont le son n'était pas extrait. Lorsque le froment manquait et qu'on était réduit à user de seigle ou d'orge, on pouvait séparer le son au moyen d'un tamis ou bluteau (4). Le pain blanc était réservé aux malades et aux étrangers. Le poids du pain quotidien, mis dans la balance

cheur virginale de la reine du ciel et devint blanc à l'instant même. Cette métamorphose est mentionnée dans le *Ménologe cistercien: Quinta die Augusti, anno* 1101, *B. Virgo descendit in Cistercio et mutavit habitum de nigro in album.*

(1) *Ornare se, velut sponsi procedentes de thalamo, summo studio contendebant.* — *Statut. clun.*, 16.

(2) *Ann. cist.*, p. 28, t. 1 : *De materia vestium, de pelliceis, de stramentis lectorum,* etc.

(3) *Habent autem lectos de stramine... in quibus, cum tunica et cuculla vestiti jacent.* — Jacob. de Vitri., *Hist. Occident.*, c. 25.

(4) *Ne in cœnobiis fiat panis candidus, sed grossus, ubi autem frumentum defuerit, cum sacco liceat fieri...* — *Instit. cap. gen.*, 1134, c. 14. — *Panis non tam furfureus quam terreus videbatur.*

pour chaque moine, n'excédait pas une livre; on en gardait le tiers pour le souper, quand il devait avoir lieu, car les mercredis et vendredis, hors le temps pascal, pendant tout l'Avent et le Carême, on ne faisait qu'un seul repas, et après none seulement (1). Ils se désaltéraient avec l'eau du torrent ou avec de la bière légère. Les pois, les fèves, les légumes bouillis, les racines à l'huile étaient leur nourriture ordinaire; il n'était pas permis d'en relever la fadeur nauséabonde par aucune sorte d'épices. Les œufs, le lait, le fromage, le poisson de loin en loin, formaient leurs mets exquis et extraordinaires; encore s'en privaient-ils souvent par mortification (2). Il était rigoureusement défendu de manger de la viande ou de la graisse dans le monastère et ses dépendances, sauf le cas d'une maladie grave.

Cette vie, continuée de nos jours par les trappistes, était une grande expiation, et il peut être utile de la signaler, dans un siècle que l'on a appelé avec tant d'impudence « le siècle de la réhabilitation de la chair, » et à une époque où l'on proclame l'innocence et l'irresponsabilité absolues de l'homme (3). Un philosophe bien connu disait aux athées de son temps : « Pour vous écraser, il ne me faudrait que l'aile d'un papillon. » Pour confondre le socialisme, nous ne demandons qu'une goutte de larmes. Il y a plus de trois mille ans que Job s'écriait, sous le ciel de l'Idumée : ***L'homme naît de la femme; il vit peu de temps, il est rempli de beaucoup de misères.*** Or, depuis, le genre humain n'a cessé de progresser : il a mesuré le globe, il a dompté les éléments et les a enchaînés à son service; le Christ est venu, il a pris la douleur, il l'a transfor-

(1) Inst. cap. gen. : *Quibus diebus vescimur tantum quadragesimali cibo*; c. 25.

(2) Jac. de Vitriaco, *Hist. Occid.*, c. 15.

(3) Voir Louis Reybaud, *Essai sur les réform. contemp.*, conclusions générales, p. 311-330.

mée, il en a diminué la quantité; mais l'a-t-il fait dispa
tre? Non; et nous pouvons répéter à cette heure le cr
l'Arabe : *Repletur multis miseriis!*

Si l'homme est Dieu ou portion de Dieu, ainsi que be
coup de panthéistes socialistes le prétendent, comment ex
quer ses souffrances, comment rendre compte d'une s
larme tombant de sa paupière? Si, comme d'autres social
le reconnaissent, il y a au-dessus de lui un être distinct de
l'idée de justice doit s'identifier avec le concept de cet être
prême; donc l'homme qui souffre a mérité de souffrir, d
il est coupable, donc il faut qu'il se punisse volontairemen
qu'il s'attende à être puni tôt ou tard par la justice divine.
la punition que nous nous imposons à nous-mêmes s'app
expiation, et, pendant trois siècles, nulle expiation dan
monde ne fut plus dure et plus austère que celle de Cîteau
de Morimond.

Cette vie était une grande charité : la masse de nos ex
tions doit être en rapport avec la masse de nos crimes;
parmi les coupables, les uns n'expient point et les autres n
pient que d'une manière insuffisante; il faut donc qu'à cha
heure quelques saintes ames, dans l'espoir d'un surcroît
gloire et de bonheur dans le ciel, acceptent, par un dévo
ment héroïque et par le principe de la solidarité, un surc
d'œuvres expiatoires, afin de maintenir l'équilibre entre
péchés et les satisfactions, et de détourner les plus terri
coups de la colère céleste. Voyez ce solitaire pleurant nui
jour au pied de son crucifix : il fait pénitence pour un hom
ou pour un peuple qu'il ne connaît pas, mais qui lui sera
vélé dans l'éternité!

Cette vie était une grande leçon : il fallait que la molle
licatesse du siècle fût refoulée par d'aussi effrayants exemp
Les austérités et toutes les vertus les plus sublimes du chri

nisme semblaient avoir disparu et du monde et du cloître. L'abstinence du vendredi n'était pas même observée à Cluny. Nonobstant le précepte formel de l'Église, qui remonte jusqu'aux temps apostoliques, les religieux, ce jour même, se servaient de graisse pour arroser leurs légumes, et les pauvres, par scrupule, réservaient ou jetaient aux chiens les aliments cuits qu'ils recevaient à la porte du monastère (1). Tel était l'état des choses, lorsque, sous le ciel du nord-est des Gaules, les enfants de Cîteaux se levèrent avec leurs croix de bois, leur pain noir, leurs bêches et leurs râteaux (2). Ils marchèrent devant leur siècle, et leur siècle les suivit, s'identifia avec eux, et la société entière fut ***cistercianisée***, selon les expressions des annalistes (*omnia Cistercium erat*).

---

## CHAPITRE V.

—

**Zèle de l'abbé Arnould pour sa maison et le salut des ames ; fondation de Bellevaux, de La Chreste et d'Ald-Camp.**

—

La vie cénobitique que nous venons d'esquisser était pratiquée à Morimond dans toute sa perfection, malgré son austérité. L'abbé Arnould était un de ces hommes qui entraînent et

(1) *Ann. cist.*, pp. 25-30, t. 1 : *Eo die soli monachi adipe legumina infundebant et eo frixa diversa fercula absumebant, ut nec ipsi pauperes datas sibi talium ciborum reliquias comederent, sed aut in posterum diem reservarent, aut statim indignantes projicerent.*

(2) Hélyot, *Hist. des Ordres mon. et milit.*, t. 5, pp. 350-353.

par l'autorité de l'exemple et par l'ascendant du talent. Rien n'égale l'ardeur avec laquelle il s'efforça de faire fleurir au-dedans son monastère par l'observance rigoureuse de la discipline et d'en propager l'esprit au-dehors. Le cloître de Morimond semblait trop resserré pour le zèle qui le dévorait; il évangélisa une partie des diocèses de Toul, de Langres et de Besançon. Partout les pécheurs, attérés sous le poids de sa parole, rentraient en eux-mêmes et faisaient pénitence. Plusieurs de ceux qu'il convertissait demandaient à consommer sous sa direction l'œuvre de leur salut.

C'était surtout dans les chapelles féodales que sa voix retentissait comme un tonnerre et jetait dans les ames un salutaire effroi. On raconte qu'un dimanche, au retour du chapitre de Cîteaux, il prêcha avec tant de force et d'onction au château de Choiseul, que trois jeunes gentilshommes vinrent s'agenouiller devant lui, et, déposant à ses pieds leurs chaperons ornés d'aigrettes, de panaches, et leurs riches ceintures, lui demandèrent le scapulaire et le capuce des enfants de saint Benoît, en présence d'une grande assemblée de barons de dames et de demoiselles qui fondaient en larmes.

Il paraît qu'il entreprit de grands voyages dans l'intérêt de son ordre naissant, car saint Bernard, écrivant à Brunon, de Cologne, lui raconte avec quelle ambition sublime cet abbé était allé quêter de nouveaux frères et sur terre et sur mer (1). Le monastère fut bientôt trop étroit et trop pauvre pour abriter et nourrir ses nombreux hôtes; il fallut songer à envoyer une colonie dans les forêts voisines. Vers le milieu de l'année 1119, douze religieux, précédés d'un abbé, sortirent de l'abbaye, accompagnés jusqu'à la grand'porte extérieure par toute la communauté, et se dirigèrent vers le diocèse de

(1) Ad Brun. Colon., *Epist.* 6 : *Magnam multitudinem monachorum, circuiens mare et aridam, congregârat.*

Besançon, où ils devaient se bâtir quelques cabanes dans une vallée marécageuse et déserte, à laquelle ils donnèrent le nom gracieux de Bellevaux (1). C'était l'avant-garde de Morimond vers les monts de l'Helvétie.

L'arbre planté par saint Robert avait pris en quelques années un accroissement rapide, et Cîteaux étendait déjà au loin ses rameaux d'honneur; neuf maisons se glorifiaient alors d'être ses filles ou petites-filles. Saint Étienne comprit combien il était important de lier ces établissements par l'unité des mêmes observances et d'établir entre eux une sorte de hiérarchie. Dans la pensée du grand patriarche des moines d'occident, chaque monastère devait être une petite république sous la direction exclusive de son abbé. Les abbayes s'entretenaient plutôt dans la bonne intelligence et dans une charitable correspondance entre elles que dans la dépendance d'un seul chef ou d'une seule maison (2). On ne fut pas longtemps sans s'apercevoir du vice de ce système. L'isolement qui faisait de chaque communauté un centre d'action, sans contre-poids et sans contrôle, amena bientôt la ruine de l'esprit monastique.

Les abbés de Cluny essayèrent de soumettre leur vaste congrégation à une hiérarchie administrative; mais, en voulant éviter le désordre d'un isolement anarchique, ils donnèrent dans le vice opposé, c'est-à-dire dans une extrême et excessive centralisation. On ne connaissait dans l'ordre entier qu'une seule abbaye, celle de Cluny, dont toutes les dépendances n'étaient considérées que comme des *celles* ou obédiences : c'était à Cluny que les novices venaient de toutes parts faire leur profession solennelle et promettre obéissance. Il n'y avait qu'un

(1) *Annal. cist.*, t. 1, p. 117. — Les sires de la Roche-sur-l'Ognon, ceux de Rougemont, de Châtillon-Guyotte, de Montmartin et de Roulans donnèrent des biens considérables à cette abbaye, dans laquelle ils élirent leur sépulture (Nous devons cette note à l'obligeance de M. l'archiviste du Doubs).

(2) Thom., *Discipl. de l'Eglise*, p. 247, t. 2.

seul abbé, celui de Cluny, sous la puissance absolue duquel se trouvaient trois cent quatorze églises, deux mille prieurés, doyennés ou prévôtés, enfin tout ce magnifique empire qui s'étendait d'une mer à l'autre, jusqu'à Constantinople et à la Palestine, avec pouvoir de nommer, de révoquer à son gré, sans qu'aucun autre patron, soit laïque, soit ecclésiastique, pût s'y opposer (1). Avec ce système, il ne fallait qu'un seul abbé indigne pour tout perdre; c'est ce qui arriva sous Pontius.

Les premiers législateurs cisterciens étaient placés entre deux écueils : l'écueil de la première observance bénédictine et l'écueil de la réforme clunisienne; ils surent éviter l'un et l'autre. Étienne, comme abbé de Cîteaux, aurait pu se constituer seul chef, seul législateur de sa congrégation. Le poids de l'autorité a toujours effrayé les saints; Étienne fut heureux de partager la sienne avec les autres abbés : en l'an 1119, les ayant tous réunis, au nombre de dix, parmi lesquels était en première ligne Arnould de Morimond, il rédigea avec eux cette immortelle constitution appelée la *Charte de charité*, ou le pacte de l'amour et de l'unité, qui établissait un système de visite réciproque entre toutes les abbayes, et ne faisait de l'ordre entier qu'une seule famille dont Cîteaux était la mère commune (2).

Cette charte, dans toute la force du terme et la vérité de la chose, était libérale et républicaine : elle avait été consentie par tous les abbés et un aussi grand nombre que possible de religieux. On y retrouvait : le pouvoir électif dans la nomination de l'abbé par tous les moines profès de chaque couvent; le

(1) Mart. Mar., *Biblioth. cluniac.*, pp. 576-600 ; — P. Lorain, *Essai hist. sur l'Abbaye de Cluny*, p. 206.

(2) *Exord. parv.*, c. 21, in *Ann. cist.*, t. 1, p. 109; Charta charitatis, 30 stat. complectens cum prologo.

pouvoir représentatif dans la réunion annuelle de tous les abbés, mandataires chargés de défendre les droits et les intérêts de leur communauté respective et de l'ordre en général ; le pouvoir législatif dans le chapitre ; le pouvoir exécutif dans les abbés des quatre premières maisons-mères pour toute leur filiation ; enfin, la présidence de l'abbé de Cîteaux dans les limites posées par la charte, sous le contrôle du chapitre et des quatre premiers pères de Morimond, de La Ferté, de Clairvaux et de Pontigny, auxquels la plus grande part d'autorité semble avoir été dévolue, puisqu'ils avaient le droit de visiter Cîteaux, de veiller sur cette maison pendant la vacance du siége abbatial, de présider à l'élection, de recevoir le serment du nouvel élu, et, s'il avait le malheur de s'écarter des saintes règles avec sa communauté, de le déposer. Ce n'était que dans un chapitre général qu'ils pouvaient prendre cette dernière mesure, ou tout au moins dans une assemblée d'une partie notable des abbés de la filiation de Cîteaux. L'abbé détrôné se retirait dans un des quatre premiers monastères, où on le recevait comme simple frère, après qu'il avait satisfait selon la règle. Cette satisfaction consistait à rester un certain temps à la porte du couvent, à genoux, au milieu des mendiants, mangeant avec eux le pain de l'aumône, priant, pleurant, demandant miséricorde et pardon (1).

Voilà comme on punissait à Cîteaux l'abus de la puissance, et à quel prix, dans un siècle de despotisme social, l'Église sauvait la liberté et protégeait l'obéissance ! Voilà les grands enseignements politiques qu'elle donnait au monde ! Voilà les institutions libérales dont quelques pauvres moines, réunis dans une cabane, au milieu des forêts, avaient déjà doté le genre humain, il y a plus de 700 ans ; institutions acceptées et

(1) *Annal. cist.*, p. 109 [illegible] Hélyot, *Hist. des ordres religieux*, t. 5, p. 351.

pratiquées par plusieurs milliers de monastères cisterciens, et autres, répandus sur la surface de l'Europe, sans qu'on ait eu besoin de verser une seule goutte de sang, de faire une seule ruine; sans soldats, sans impôts, avec le commentaire d'une ligne de l'Évangile!

La solution du problème de l'association universelle, d'après nos réformateurs modernes, consisterait *à découvrir un procédé qui permettrait de combiner unitairement les facultés, les travaux et les intérêts d'un certain nombre d'hommes destinés à respirer le même air, à exploiter le même sol, à vivre de la même vie, à former, si l'on veut, l'élément alvéolaire de la société nouvelle. Ces éléments se grouperaient autour de centres secondaires; ceux-ci se réuniraient à leur tour en satellites autour de centres plus considérables, et ainsi de suite, jusqu'au foyer de l'association universelle* (1). Or, il y a plus de sept siècles que ce plan magnifique d'association, rêvé et dénaturé par les utopistes fouriéristes, a été réalisé par les cénobites cisterciens. Chaque couvent ou noyau d'association se reliait à une maison-mère secondaire, chaque maison-mère avec sa filiation à une des quatre maisons principales, et celles-ci à Cîteaux, centre primitif auquel aboutissaient de tous les points de la terre tous les rayons de l'association.

Après saint Bernard, Arnould était un des membres les plus capables de l'assemblée capitulaire; nous ne pouvons douter qu'il n'ait pris une part très-active et très-honorable à ses travaux. Il en revint avec toute l'ardeur d'une foi retrempée à sa source, et continua l'œuvre de son infatigable prosélytisme. Bientôt son monastère, comme une ruche trop pleine, laissa partir, sous le souffle de la miséricorde divine, un essaim nou-

(1) V. Considérant, *Exposit. du syst. phal.*, p. 10; — A. Paget, *Introd. à la science soc.*, in-18, pp. 50 et 60; — Ch. Pellarin, *Four., sa vie, sa théor.*, etc., in-18, *passim*.

veau. La puissante maison de Clémont ne voulut pas céder à d'autres cette bénédiction du ciel : elle la réclama à titre de reconnaissance, et pour elle-même et pour le Bassigny, et céda dans une de ses forêts, au doyenné de Chaumont, un emplacement considérable, où douze religieux avec un abbé jetèrent les fondements d'une abbaye qu'ils appelèrent en latin *Christa,* par un barbarisme sublime (vulgairement *La Chreste*) (1). Elle se développa rapidement, au point de devenir mère à son tour après quelques années. Parmi ses filles nous citerons la maison des Feuillants, au diocèse de Rieux, à laquelle se rattache la fameuse réforme de Jean de la Barrière, dont nous parlerons plus tard.

La renommée eut bientôt publié au-delà du Rhin la ferveur et les progrès de Morimond sous l'abbé Arnould. Frédéric, archevêque de Cologne, en fut heureux et fier tout à la fois. Désirant s'aider dans son laborieux ministère des prières et des expiations de ces saints serviteurs de Dieu, et répandre de plus en plus dans son diocèse la bonne odeur de Jésus-Christ, il manda son frère pour se concerter avec lui sur la fondation d'un couvent cistercien : Arnould se rendit en toute hâte à Cologne. A peine y fut-il arrivé, qu'on le vit, avec l'archevêque, parcourir les campagnes environnantes, cherchant un lieu tranquille et solitaire pour le nouvel établissement. Ayant cru l'avoir trouvé sur les confins des duchés de Clèves et de Gueldre, non loin de Rheinbach, on commença aussitôt les travaux.

Pendant ce temps, notre abbé, pour gagner des ames à Dieu et remplacer par des recrues les frères qui allaient quitter Morimond, se livra à la prédication. La semence évangélique,

(1) *Annal. cist.*, ann. 1121, c. 5, n. 8, t. 1 : Dans un lieu où l'on assure avoir été autrefois une maison de refuge pour les plèerins écossais, sur la rivière de Rognon. — Mang., *Hist. ecclés. du diocèse de Langres,* t. 2, p. 274.

tombant dans une terre bien préparée, produisit les fruits les plus abondants. D'ailleurs, par une bénédiction particulière, le monde était alors tellement disposé, qu'il s'inclinait sous la parole du moine comme le roseau sous le souffle du vent ; le froc, du haut de la chaire, semblable à un aimant sacré, attirait tout à lui. Le prédicateur se vit bientôt environné de l'élite des jeunes gentilshommes du pays, décidés à le suivre dans son vallon sauvage. Conrad, l'un d'eux, le plus distingué par sa naissance, entrait à peine dans l'adolescence ; Arnould, dans l'ardeur de son zèle, quelques instants avant son départ, l'avait arraché, non sans scandale *(non sine scandalo)*, des bras de son père et de sa mère, et baigné de leurs larmes; puis, se mettant à la tête de toute cette nouvelle milice, il était revenu dans le Bassigny comme en triomphe (1).

A son arrivée au monastère, il réunit tous les religieux au chapitre et fit introduire ses compagnons de voyage. Ces fiers enfants de la Germanie, humblement prosternés, demandèrent qu'il leur fût permis de tout quitter pour suivre Jésus-Christ. On les dépouilla aussitôt des orgueilleuses livrées du monde, qui furent remplacées par une pauvre robe de laine, et on les admit au noviciat. Arnould choisit ensuite douze moines, auxquels il donna pour abbé le vénérable Henri, religieux d'un âge avancé et d'une vertu éprouvée, et les envoya à son frère. Frédéric les reçut avec une bonté paternelle, et, comme le monastère n'était point encore achevé, il les logea, en attendant, dans son palais. Enfin, le jour de la prise de possession ayant été fixé, ils furent installés solennellement, en présence d'une grande foule de peuple, qui temoignait par son allégresse et ses chants pieux des sentiments de bienveillance et de sympathie qui l'animaient envers les cénobites.

(1) *Ann. cist.*, t. 1, p. 137 : *Prædicationis, qua nimium præcellebat, rete in capturam laxans, non parvam cœpit rationabilium piscium multitudinem secum adducendorum ad Morimundum.* — S. Bern., Epist. 6, ad Brun. Col.

Telle fut l'origine de l'abbaye Notre-Dame-d'Ald-Camp, en langue vulgaire *Ald-Velt* ou *Campen*. Comme elle était la première de l'ordre de Cîteaux au-delà du Rhin, la divine providence déposa dans son sein tant d'éléments de bien et une si grande force d'expansion, qu'elle projeta au loin de sa surabondance et se vit bientôt entourée de plus de soixante-dix filles ou petites-filles, qui, de tous les points de l'Allemagne, lui formaient comme une auréole de gloire qui se reflétait jusque sur Morimond (1).

---

## CHAPITRE VI.

—

**L'abbé Arnould quitte son monastère, il entraîne avec lui plusieurs religieux; lettres de saint Bernard à cette occasion; mort d'Arnould.**

—

Nous avons vu, dans le court espace de dix ans, l'abbaye du Bassigny, bénie de Dieu, faire les plus rapides progrès. Représentée par une illustre fille au sein de la race germaine, elle semble devancer La Ferté et Pontigny, et devoir marcher désormais l'émule de Clairvaux. Ce que saint Bernard opérait par le prestige de son génie et l'ascendant de sa sainteté, Arnould s'efforçait, autant qu'il était en lui, de le reproduire par la ferveur de son zèle, une activité prodigieuse et un dévouement

(1) *Gall. Christ.*, t. 3, p. 782; — Gasp. Jong., *Not. abbat. cist.*, etc., p. 250; — *Tabul. Morim.*, hoc anno 1122; — Aub. Miræus, *Chron. cist.*, hoc anno 1122.

sans bornes aux intérêts de sa maison. Mais la constance qui nous rend persévérants en dépit des obstacles n'est pas ordinairement la vertu des ames trop vives et des imaginations ardentes. Arnould n'était point fait pour la lutte : il recula devant elle, découragé et abattu. Les embarras de son administration étaient de quatre sortes, ainsi que saint Bernard l'indique dans sa lettre à Humbert, abbé d'Igny (1).

Quelques religieux indisciplinés, comme il s'en trouve toujours dans les meilleures communautés, avaient méconnu son autorité. Odolric d'Aigremont étant mort, son fils aîné, qui n'avait cessé d'être hostile à Morimond, réclamait les propriétés dont sa famille avait doté si libéralement cet établissement, et menaçait, au besoin, de les reprendre par la force ; les frères convers, rebutés par des travaux excessifs et l'ingratitude du sol, semblaient épuisés et désespérés ; enfin, on pouvait craindre de manquer bientôt des choses les plus nécessaires à la vie.

Telles étaient les difficultés de la position d'Arnould. Au lieu de les affronter hardiment et de les vaincre, il chercha à s'y soustraire, en se retirant, accompagné de ses plus fervents religieux, qu'il avait gagnés et qui étaient disposés à le suivre partout.

Ce fut d'Ald-Camp qu'il écrivit à S. Bernard et à S. Etienne pour leur annoncer son immuable résolution, colorant son départ du prétexte d'un pèlerinage à Jérusalem (2). Rien n'était plus adroit, car on ne pouvait guère faire un crime à un abbé de quitter son couvent pour un voyage d'outre-mer, au moment où toute l'Europe debout était tournée vers l'orient, où les évêques abandonnaient leurs diocèses, les pères de famille leurs épouses et leurs enfants, les pasteurs des ames leurs

(1) *Epist.* 141.
(2) *Ann. cist.*, p. 160, t. 1.

troupeaux, les ermites leurs grottes pour voler au tombeau de Jésus-Christ; d'autant plus qu'Arnould se vantait d'avoir obtenu du Souverain-Pontife la permission de sortir de Morimond et d'aller, disait-il, fonder un monastère cistercien en Palestine, sur la terre natale de la vie cénobitique.

Lorsque le messager de l'abbé fugitif arriva à Clairvaux, les religieux, à cette nouvelle, furent frappés de stupeur et plongés dans la plus profonde consternation; car les couvents cisterciens ne formaient alors qu'une grande famille : le bonheur et le malheur, la joie et la tristesse, tout était commun entre eux. L'affaire parut si grave à tous, qu'il fut décidé à l'instant même qu'on en référerait de suite au Pape; c'est ce que fit S. Bernard, en lui écrivant au nom de sa communauté.

« Puisque vous tenez, lui dit-il, la place de celui qui avait
« la sollicitude de toutes les églises, nous espérons que nos
« plaintes et nos vœux arriveront jusqu'à vous, malgré notre
« bassesse et la grandeur de vos nombreuses occupations.
« L'affaire dont il est ici question n'est pas seulement la nôtre,
« mais celle de tout notre ordre, et si votre fils, notre père
« commun, eût été à Cîteaux dans ce moment, ou il serait allé
« lui-même se présenter devant Votre Sainteté, ou il aurait
« écrit en son propre nom sur le déplorable scandale qui nous
« afflige.

« Pour ne pas tenir plus longtemps votre charité inquiète
« et en suspens, nous vous annonçons qu'un de nos frères ab-
« bés, celui de Morimond, ayant abandonné son monastère,
« a résolu, dans un esprit de légèreté, de se rendre à Jéru-
« salem, se proposant auparavant, dit-on, de sonder votre
« prudente circonspection et d'essayer de vous extorquer une
permission qui pallierait son égarement. Si, ce qu'à Dieu
ne plaise! vous aviez déjà donné votre assentiment à son
projet, daignez considérer dans votre sagesse quelle source

« de ruine ce serait pour notre ordre, puisque, d'après cela,
« tout abbé qui sentirait la charge pastorale peser à ses épaules
« pourrait s'en débarrasser aussitôt, surtout chez nous, où le
« fardeau du commandement est si lourd et l'honneur de le
« porter si léger.

« Ensuite, comme si cet abbé eût voulu combler la mesure
« de la désolation de la maison qui lui était confiée, il s'est at-
« taché pour compagnons de son vagabondage les meilleurs et
« les plus parfaits de ses religieux. S'il répond qu'il veut garder
« en orient les observances de Cîteaux, et que, dans cette in-
« tention, il emmène avec lui cette multitude de frères, qui
« ne voit que des soldats armés pour combattre sont plus né-
« cessaires dans ces lieux que des moines qui ne savent que
« prier et pleurer? Nous n'avons pas la présomption de vous
« tracer ce qu'il conviendrait de faire dans cette occasion:
« votre prudence vous le suggérera assez » (1).

Saint Bernard n'avait pris l'initiative dans une affaire qui concernait la police générale de l'ordre qu'à raison de l'extrême urgence, et en l'absence de l'abbé de Cîteaux. Saint Etienne était alors en Flandre, où il s'était transporté pour implorer la pitié du comte Charles-le-Bon en faveur de la Bourgogne désolée par une horrible famine. L'homme de Dieu a entendu les gémissements des enfants qui demandaient de la nourriture à leurs mères, et les cris de désolation des mères qui n'en avaient point à leur donner; il a quitté son cloître, il s'est fait mendiant, et il est allé frapper à la porte des rois, et chercher par le monde du pain aux pauvres. Ce fut au retour de cette glorieuse et pénible pérégrination qu'il apprit le malheur de sa chère fille de Morimond, indignement abandonnée, et veuve du vivant même de son époux (2).

(1) Inter S. Bern., *Epist.* 359, scripta non 1143 sed 1125.
(2) *Annal. cist.*, t. 1, p. 160.

Quoique l'abbé Arnould protestât dans sa lettre que rien ne le ferait reculer, saint Bernard, emporté par l'ardeur de sa charité, lui avait répondu aussitôt, se jetant à travers sa route et essayant de l'arrêter à force de prières et de larmes.

« Vous saurez d'abord, lui dit-il, que l'abbé de Cîteaux « n'était point encore revenu de Flandre, où il est allé, en « passant par Clairvaux, lorsque votre courrier nous est arri- « vé ; il n'a donc pu recevoir la lettre que vous me chargiez « de lui présenter. Heureux qu'il lui soit donné d'ignorer en- « core quelque temps une aussi triste nouvelle ! Vous me dé- « fendez, comme pour me désespérer, de ne point m'occuper « de votre retour ; quand bien même la religion ne m'aurait « pas fait un devoir de ne point vous obéir, ma douleur ne me « l'eût pas permis. Si j'eusse été certain de vous rencontrer « quelque part, je serais allé moi-même vers vous.....

« Plût à Dieu qu'à cette heure je fusse à vos côtés ! Je vous « redirais en face toutes les émotions de mon ame ; vous les « liriez dans mes paroles, sur mon visage et dans mes yeux. « Me prosternant dans la poussière sur la trace de vos pas, « je presserais vos pieds de mes mains ; j'embrasserais vos « genoux ; ensuite, suspendu à votre cou, je couvrirais de « mes baisers cette tête chérie, courbée depuis si longtemps « comme la mienne et dans le même sillon sous le joug de « Jésus-Christ. Je pleurerais de toutes mes forces, je vous « prierais, je vous conjurerais, au nom du seigneur Jésus, « d'épargner ce nouvel opprobre à la croix de celui qui a « sauvé ceux que vous voulez perdre, et qui avait réuni ceux « que vous dispersez......... Oh ! s'il m'eût été donné de « suivre cet élan de mon cœur ! j'aurais peut-être triom- « phé par l'amour de celui que je ne puis vaincre par la « raison.....

« O grande et forte colonne de notre ordre ! comment n'a-

« vez-vous pas craint que votre chute n'entraînât la ruine de « tout l'édifice! Comment pouvez-vous partir sans trembler, « vous qui par votre départ enlevez toute sécurité au troupeau « qui vous était confié! Qui le défendra contre les loups ravis- « sants? qui le consolera dans les tribulations? qui le soutien- « dra dans le danger? qui enfin résistera au lion rugissant, « cherchant toujours quelqu'un à dévorer? Ces jeunes arbustes « que vous avez transplantés en Jésus-Christ, en divers en- « droits, dans des lieux d'horreur et de vaste solitude, que « deviendront-ils? Qui les cultivera? qui les alimentera? qui « les environnera d'une haie? qui se chargera de couper « les rameaux superflus? Lorsque le vent de la tentation souf- « flera, hélas! si tendres encore, ils seront facilement déra- « cinés!...

« Comment n'avez-vous pas craint d'embrasser une aussi « étrange nouveauté sans le conseil de vos frères, des abbés « de votre ordre, et particulièrement sans la permission de ce- « lui qui devait être votre père et votre maître? Plusieurs sont « effrayés de vous voir traîner à votre suite de faibles enfants, « des jeunes gens d'une santé délicate. Si vous prétendez qu'ils « sont forts et robustes, pourquoi les enlever à une maison « désolée, où leur présence serait si nécessaire; si, au con- « traire, comme je l'ai dit, ils manquent de force et de vi- « gueur, leur sera-t-il possible de vous accompagner dans « votre dur et laborieux pèlerinage? Mais nous ne croyons pas « que vous vouliez vous charger désormais de leur conduite : « il y aurait une grande inconvenance à ce que vous repris- « siez ailleurs, sans vocation et par pure présomption, des « fonctions que vous avez quittées ici témérairement et mal- « gré la défense qui vous était faite. Je vous promets, en fi- « nissant, que si vous me fournissez l'occasion de m'entrete- « nir un instant avec vous, je donnerai tous mes soins pour

« que vous puissiez marcher en sûreté de conscience dans la « voie où vous vous êtes engagé avec tant de témérité et de « péril » (1).

Cette lettre si douce, si amicale, si touchante, et tout à la fois si incisive et si terrassante, ne changea point le cœur de notre malheureux abbé; saint Bernard revint encore plusieurs fois à la charge, mais inutilement. Par une épouvantable punition de Dieu, Arnould fut peut-être le seul homme de cette époque qui ne fut point captivé par le charme tout-puissant de cette parole qui remuait le monde, commandait aux éléments et faisait lever les morts de leurs tombeaux.

Le saint abbé de Clairvaux, désespérant de pouvoir ramener jamais le chef des fugitifs, se tourna du côté de ses compagnons, pour essayer d'en retirer au moins quelques-uns de l'abîme; il s'adressa à Adam, celui qui avait, après Arnould, le plus d'autorité et d'influence, et dont il avait été le confident et le directeur. La lettre qu'il lui écrivit respire toute la véhémence, je dirais presque toute l'indignation et la colère d'un père irrité parce qu'il a été indignement trompé par son fils, et qui laisse échapper de son cœur blessé les reproches les plus amers; cependant, à la fin, la miséricorde l'emporte, et le pardon vient après les reproches.

« O insensé! s'écrie-t-il, par quelle espèce de fascination « avez-vous pu renoncer si tôt aux salutaires engagements que « vous aviez pris avec moi en présence de Dieu? Repassez « dans votre souvenir toute la folie et l'iniquité de vos voies! « Ne vous rappelez-vous plus qu'à Marmoutier vous avez con- « sacré au Seigneur les prémices de votre conversion? qu'au « monastère de Foigny vous aviez cru devoir confier le soin « de votre ame à notre sollicitude paternelle? qu'à Morimond

(1) *Epist.* 4.

« vous vous étiez lié par le vœu de stabilité? enfin que,
« m'ayant consulté sur votre projet de vous associer, je ne di-
« rai pas au pèlerinage, mais au vagabondage de l'abbé Ar-
« nould, vous y aviez renoncé et vous n'aviez pas cru pouvoir
« accompagner licitement celui qui ne pouvait partir sans
« crime? Mais à quoi bon, direz-vous, revenir sur ce passé?
« Pour vous convaincre de légèreté et vous montrer les per-
« pétuelles contradictions de votre conduite, afin que, recon-
« naissant votre erreur et en rougissant, vous appreniez, hélas!
« peut-être trop tard, de l'Apôtre, à ne point croire à toute
« sorte d'esprit; de Salomon à choisir un conseiller entre
« mille; du saint Précurseur, non-seulement à ne point être
« vêtu mollement, mais encore à ne point vous laisser em-
« porter comme un roseau à tout vent de doctrine; de notre
« Seigneur, à fonder votre maison sur la pierre, et des Disci-
« ciples, à unir la prudence du serpent à la simplicité de la
« colombe; enfin, pour que, de tous ces passages de l'Ecri-
« ture sainte, et d'autres encore, vous tiriez cette conclusion,
« que vous avez été misérablement trompé par le grand sé-
« ducteur, dont la malice astucieuse sait revêtir mille formes
« diverses pour nous perdre; n'ayant pu vous arrêter au début
« de la carrière, il vous a envié le don de la persévérance,
« croyant avoir assez fait s'il parvenait à vous enlever la vertu
« qui seule nous mérite la couronne. Je vous conjure donc,
« par les entrailles de Jésus-Christ, de rester où vous êtes, ou
« de ne partir qu'après être venu vous concerter avec nous,
« afin de savoir s'il n'y aurait pas un remède aux grands maux
« que votre départ a attirés sur nous, et à ceux plus grands
« encore que nous redoutons pour l'avenir » (1).

Saint Bernard, qui poussait devant lui, avec sa crosse de

(1) *Epist.* 6.

bois, et les hérétiques, et les philosophes, et les rois, et les peuples, n'était point accoutumé à trouver de la résistance; aussi fut-il grandement surpris et affligé en voyant ses efforts venir se briser contre l'inflexible opiniâtreté de l'abbé et des religieux. Attribuant, dans son humilité profonde, ce douloureux échec à ses péchés, il pria Brunon, l'un des prêtres les plus distingués de Cologne par sa naissance, et des plus prépondérants par son mérite et sa haute position, de lui venir en aide, espérant que son intervention immédiate sur les lieux mêmes lui serait du plus grand secours dans cette malheureuse affaire. Il l'avait vu et connu au concile de Reims; aussi lui dit-il : « Ce n'est point avec crainte, comme à un étranger, mais « avec la plus grande confiance, comme à quelqu'un de mon « intimité, que je vous écris toute ma pensée. Arnould, abbé « de Morimond, au scandale de notre ordre, a abandonné ré« cemment son monastère.......... De cette grande multitude « de moines qu'il avait rassemblés pour lui et non pour Jésus« Christ, dans ses nombreux voyages et sur terre et sur mer, « il en a laissé quelques-uns dans la désolation, et s'est asso« cié les autres. Trois de ces derniers nous désolent surtout par « leur absence : je veux parler d'Evrard, notre frère; d'Adam, « que vous connaissez, et de Conrad, cet enfant d'une famille « illustre, qu'il a enlevé de Cologne non sans scandale. Nous « avons appris qu'ils habitaient encore vos contrées avec quel« ques autres du même parti. Si cela est, daignez, je vous en « prie, faire tous vos efforts pour les réunir autour de vous, « les fléchir par vos prières et les convaincre par vos raison« nements; alliant en eux la prudence du serpent à la simpli« cité de la colombe, afin qu'ils ne croient plus devoir obéis« sance à un désobéissant, et pouvoir suivre sans péché un « homme livré à un coupable vagabondage; ne se laissant pas « séduire plus longtemps au point d'abandonner l'ordre où

« ils ont fait leur profession pour un homme qui s'est jeté hors « de la sienne » (1).

Les saints n'ont jamais parlé, prié et pleuré en vain : saint Bernard gagna d'abord le moine Henri, qui revint dans son monastère ; il y fut suivi de tous les autres, comme nous le verrons. Arnould, afin de se soustraire aux instances de ses amis de Cologne et d'étouffer plus aisément les remords de sa conscience, se retira dans la Flandre pour y vivre inconnu ; mais c'était là que la justice de Dieu l'attendait : frappé subitement, dans les premiers jours de janvier 1126, moins d'un an après sa sortie de Morimond, il mourut misérablement, et sa triste fin parut à tout le monde une juste et terrible punition de sa présompteuse désobéissance ; *cujus præsumptio*, dit saint Bernard, *digno sed pavendo fine in brevi est vindicata* (2).

Si nous voulons, pour nous instruire, remonter aux causes de cet inconcevable égarement, nous les retrouverons :

1° Dans l'orgueil : Arnould était une de ces natures vives, curieuses, ardentes et égoïstes, qui ne font le bien qu'autant qu'elles y trouvent le compte de leur amour-propre ; douées de plus d'impétuosité que de persévérance, ayant plus d'instincts généreux que de jugement solide ; toujours prêtes, à la moindre contradiction, à se lancer avec une inconcevable hardiesse dans les voies les plus insolites et les plus dangereuses ; y persévérant par le même esprit qui les y a jetées ; ce qui prouve qu'il y a quelque chose pour le solitaire et le prêtre de plus précieux que le zèle, le dévouement, les austérités les plus dures et la science, c'est l'humilité, sans laquelle les plus brillantes qualités, les dons les plus rares ne sont, hélas ! que trop

(1) *Epist.* 6.
(2) Ad Humb., abbat. Igniac., *Epist.* 141 ; — *Ann. cist*, t. 1, p. 160, c. 2, et p. 164, c. 1.

souvent une source de ruine pour les individus, de scandales et de malheurs pour l'Église !

2° Dans des courses trop fréquentes : la solitude est le foyer de la vie religieuse ; le moine ne doit la quitter que le plus rarement possible et lorsqu'il y est forcé, comme saint Bernard ; il faut qu'il se concentre davantage dans son for intérieur et se fasse un cloître dans son ame, pour entretenir jusqu'au milieu du monde, avec plus de vigilance que jamais, la communication incessante et vivante de ses pensées avec le ciel. C'est ce que ne fit point le premier abbé de Morimond ; ramené à chaque instant dans le siècle par les affaires de sa maison et la prédication, il oublia peu à peu son élément ; les voyages et les pérégrinations devinrent un besoin pour lui ; ce besoin dégénéra en passion, et cette passion l'entraîna dans l'abîme (1).

---

## CHAPITRE VII.

Election d'un nouvel abbé; second voyage de saint Etienne Harding à Morimond; la maison se relève; les donations des sires d'Aigremont sont irrévocablement confirmées; dernière lettre de saint Bernard aux moines fugitifs.

Les œuvres de Dieu ne ressemblent point à celles des hommes : elles grandissent et se fortifient par ce qui devrait humainement les faire périr, semblables au rocher des mers, qui s'affermit sous le choc des flots. L'abbaye naissante de Mori-

(1) D. Le Nain, *Hist. de l'ord. de Cîteaux*, t. 1 ; — *Series Abbat. Morim.*, Ms. ex bibl. D. Fèvr. de Fon [illegible]

mond, trahie par son premier abbé, abandonnée de ses meilleurs religieux, attaquée au dedans par ses propres enfants et au dehors par ses anciens bienfaiteurs eux-mêmes, semblait devoir trouver la mort dans son berceau; mais elle se releva, appuyée sur celui qui sait, quand il lui plaît, changer la faiblesse en force et les humiliations en gloire.

Saint Étienne, ayant appris la triste fin d'Arnould, en fut d'autant plus affligé qu'elle lui donnait les plus grandes inquiétudes sur le sort éternel d'une ame qui lui était bien chère ; il pleura sa mort comme un bon père pleure celle d'un fils ingrat ; mais il fallait arrêter les suites d'un aussi déplorable scandale, soutenir les religieux qui restaient, ramener ceux qui étaient sortis. On sentait le besoin d'une main ferme et habile pour réparer ces désastres ; le saint abbé de Cîteaux partit donc aussitôt pour Morimond. Voulant auparavant se concerter avec l'homme de Dieu devenu l'oracle de son ordre et du monde, il passa par Clairvaux, d'où il emmena avec lui Gauthier, prieur de cette abbaye, homme d'une vertu consommée, formé pendant dix ans à l'école de saint Bernard (1).

Lorsqu'il entra dans le monastère désolé, il y fut témoin du spectacle le plus triste et le plus attendrissant : tous les religieux coururent à sa rencontre, en versant des larmes et en poussant des gémissements. Quelques-uns lui prenaient les mains et y collaient leurs lèvres; d'autres baisaient sa coule et son froc ; ceux qui l'avaient connu à Cîteaux se jetaient dans ses bras, se tenaient pendus à son cou; tous le saluaient en pleurant, comme leur sauveur. On n'entendait que des sanglots entrecoupés d'actions de grâces.

Enfin, le silence et le calme s'étant rétablis, le saint parla avec beaucoup de force et de douceur, glissa sur le passé avec

(1) *Annal. cist.*, t. 1, p. 165 : *Virum sanctissimum et in schola Bernardi exercitatum per decem annos.*

charité, et insista spécialement sur la nécessité de réorganiser la communauté et de réparer les brèches faites à la discipline monastique par une plus grande régularité, une vie plus fervente et plus mortifiée, une union plus étroite. Ensuite, lorsqu'il eut proposé Gauthier, son compagnon de voyage, pour abbé, il n'y eut qu'une voix pour approuver et proclamer cet heureux choix. Il l'installa donc solennellement, resta quelques semaines encore afin de consolider son œuvre, et, voyant refleurir l'ordre et la paix, il dit adieu à ces enfants chéris qu'il venait d'engendrer une seconde fois à Jésus-Christ, et reprit le chemin de Cîteaux (1).

Le nouvel abbé était un de ces douze religieux qui, sous la conduite de saint Bernard, étaient venus s'ensevelir dans la vallée d'Absinthe. Nommé prieur dès le commencement, il s'était acquitté de ses fonctions avec tant de supériorité, qu'il ne semblait point déplacé à côté de l'illustre abbé de Clairvaux. Les infirmités de ce dernier s'étant aggravées d'une manière alarmante, Guillaume de Champeaux avait exigé qu'il fût complètement déchargé de l'administration de la maison, et vécût dans une cellule isolée pendant un an. Durant tout ce temps, Gauthier avait gouverné seul toute la communauté, et su si bien la maintenir à sa hauteur première, que, selon les historiens, il eût fait oublier tout autre que S. Bernard (2). Il prouva bientôt qu'il était au niveau de sa nouvelle position.

Le patron laïque de Morimond, comme nous l'avons vu, était animé des intentions les plus hostiles, et le départ d'Arnould n'avait fait que l'aigrir davantage. Gauthier, avec ce tact et cette connaissance du cœur humain qui le distinguaient éminemment, comprit qu'il ne pourrait fléchir ce caractère

(1) *Annal. cist.*, t. 1, pp. 90 et 165.
(2) *Annal. cist.*, t. 1, pp. 90 et 165.

altier qu'à force de ménagements, de déférence et de douceur et il finit par le dominer au point d'en obtenir la cession pleine et entière de tous les droits qu'il prétendait avoir sur l'abbaye.

Guillenc, de l'illustre maison d'Aigremont, occupait alors le siége de Langres (1). Ce prélat, ayant appris cet heureux changement, se hâta de convoquer à Morimond la noblesse du Bassigny, et s'y rendit lui-même avec tous les membres de son officialité : le notaire épiscopal, ayant rédigé la charte de fondation, dans laquelle étaient spécifiées l'une après l'autre les donations d'Odolric et d'Adeline, il la confirma de son autorité, la scella de son sceau et du sceau de chacun de ses archidiacres ; ensuite, il fit jurer sur les Évangiles à tous les seigneurs présents qu'ils en observeraient les clauses et conditions, sous peine d'anathème et d'excommunication (2).

Désormais tranquille sur le soin des choses temporelles, voyant fleurir autour de lui toutes les vertus monastiques, Gauthier, semblable au bon Pasteur, oublia les brebis renfermées dans le bercail, pour ne songer qu'à celles qui étaient égarées dans les déserts lointains et exposées à la dent des loups. Ne pouvant aller lui-même les chercher et les ramener sur ses épaules, il ne cessait de les poursuivre partout, tantôt de ses douces et amicales invitations, tantôt de ses reproches et de ses menaces ; mais, soit que les fugitifs fussent retenus par la honte de leur première démarche, soit que Dieu, pour les punir de leur trop longue désobéissance, eût endurci leurs cœurs, ils n'en continuaient pas moins de marcher avec une désolante obstination dans leurs voies perverses.

Alors il crut devoir en appeler à saint Étienne, le père de la

(1) D'autres le disent cousin ou frère d'Ebbe, comte de Saulx, et conséquemment de cette maison. — Mangin, *Hist. ecclés. de Langres*, t. 2, p. 330.

(2) *Gall. Christ.*, int. Inst., t. 4, p. 159.

grande famille ; celui-ci en référa au chapitre général qui devait se tenir cette année. Il y fut statué que si, dans un délai fixé, les rebelles n'étaient pas rentrés dans la maison dont ils étaient profès, ils seraient excommuniés ; on pria saint Bernard de leur notifier cette décision capitulaire et d'essayer encore une fois de les ramener par la douceur (1). Le saint abbé, sachant que le retour d'Adam, s'il pouvait l'obtenir, serait bientôt suivi de celui de tous les autres, adressa à ce religieux une seconde lettre très-détaillée, dans laquelle il semble avoir épuisé toutes les ressources de sa charité et de son génie.

« Par votre départ scandaleux vous avez, lui dit-il, blessé « la charité, troublé la paix, brisé l'unité ; or, si quelqu'un « est en dehors de la charité, de la paix et de l'unité, que lui « reste-t-il dans le royaume du Christ et de Dieu? Mais vous « me répondez : — Notre abbé nous a emmenés, nous ordonnant de le suivre ; devions-nous désobéir? — Soit : enfants, « vous avez dû accompagner votre père ; disciples, votre maître ; soldats, votre chef ; mais son autorité sur vous n'a pu « durer plus que sa vie. Maintenant que vous êtes assurés de « sa mort, qui vous empêche de prêter l'oreille, je ne dirai « pas à ma voix, mais à celle de notre Dieu vous disant par la « bouche de Jérémie : *Celui qui est tombé ne se relèvera-t-il « plus?* ou : *Celui qui était égaré ne se retrouvera-t-il jamais?* « Est-il encore nécessaire d'obéir à un mort? Vous ne croyez « pas que les liens qui attachent les moines à leur abbé soient « plus forts et plus indissolubles que ceux qui unissent les « époux entre eux ; or, cependant, l'Apôtre affirme que la « femme est dégagée de ses serments par la mort de son mari ; « et vous, vous penseriez être liés envers un abbé qui a cessé « de vivre !

(1) *Annal. cist.*, t. 1, p. 165.

« Je vous ai parlé de la sorte, non que je pense que vous
« ayez jamais dû lui obéir ou que votre soumission aveugle
« ait été une véritable obéissance, car nous ne devons pas obéir
« à ceux qui nous commandent le mal, parce que ce serait dé-
« sobéir à Dieu qui nous défend toute action mauvaise. Quoi !
« Dieu m'interdit ce que l'homme me prescrit, et j'écouterais
« l'homme, sourd à la voix de Dieu ! Les apôtres n'ont point
« agi ainsi ; ils nous crient du fond de leurs tombeaux : *Il
« vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes !...*

« D'après les maximes des anciens, dans le conflit de deux
« autorités, c'est à la plus élevée qu'il faut se soumettre ; or,
« l'abbé de Cîteaux était le supérieur d'Arnould, comme le
« père est le supérieur de son fils, le maître de son disciple et
« l'abbé d'un simple moine, et vous avez foulé aux pieds sa ju-
« ridiction, ainsi qu'il s'en plaint avec raison. Vous avez mé-
« prisé l'évêque de Langres, dont vous n'avez pas attendu le
« consentement. Peut-être m'opposerez-vous l'autorité du
« pontife romain, dont vous auriez obtenu, dit-on, l'approba-
« tion. Quoi qu'il en soit, le prêtre éternel, celui qui est entré
« seul et une seule fois dans le saint des saints pour y consom-
« mer, par son propre sang, la rédemption du monde, mena-
« ce d'une voix terrible quiconque scandalisera un des plus
« petits enfants. Or, il est certain que vous avez scandalisé
« une grande multitude d'ames, en préférant le commande-
« ment de l'homme au commandement de Dieu. Le pape lui-
« même, quelque grande que soit son autorité, ne peut faire
« que ce qui est mal de soi cesse de l'être et se change en
« bien ; je ne croirai jamais que le successeur de Pierre ait
« donné les mains à votre projet, à moins que vous ne l'ayez
« surpris par vos mensonges ou vaincu par votre importunité ;
« autrement, il faudrait dire qu'il vous aurait accordé, je ne
« dirai pas la permission, mais la licence de semer partout le

« scandale, de susciter des schismes, de contrister vos amis, « de troubler la paix de l'Église, de rompre l'unité, et par-« dessus tout de mépriser votre évêque.

« Maintenant, j'en appelle à votre conscience : Êtes-vous « parti de votre propre mouvement, ou malgré vous? Dans le « premier cas, ce n'est donc pas par obéissance; dans le se-« cond, vous deviez avoir pour suspect un commandement « auquel il vous répugnait de vous soumettre. Comment n'a-« vous pas été épouvanté de cette menace tombant du ciel « comme la foudre : ***Malheur à celui par qui le scandale ar-« rive!*** Cette parole si forte, si puissante, qui a fait lever les « morts de leurs sépulcres, tiré les ames des enfers, uni la « terre au ciel; qui a retenti dans tout l'univers, n'a pu péné-« trer jusqu'à votre cœur endurci, ni réveiller votre ame en-« dormie! C'est le sang de Jésus-Christ même, ô frère Adam! « qui élève sa voix en faveur des moines pieusement rassem-« blés dans le cloître, contre les impies perturbateurs! Si vous « êtes insensible à ses gémissements, il n'en sera pas de même « de celui qui l'a laissé couler de son sein entr'ouvert; car « comment n'entendrait-il pas la voix de son propre sang, lui « qui a entendu la voix du sang d'Abel!

« Ne m'objectez plus que, simple disciple, vous étiez là pour « apprendre et non pour enseigner, pour suivre et non pour « précéder votre maître! O le plus obéissant de tous les moi-« nes! qui ne laisse pas perdre un seul *iota* de tout ce qui tom-« be des lèvres de son supérieur! qui ne fait attention qu'au « commandement et non à la chose commandée! dites-moi, « je vous prie, s'il eût armé votre main d'un glaive et vous eût « ordonné de l'enfoncer dans sa gorge, est-ce que vous y au-« riez consenti? S'il vous eût enjoint de le précipiter dans le « feu ou dans l'e[illegible]st-ce que vous auriez obéi? Non, évi-« demment; vous [illegible]ez reculé devant un pareil crime. Eh

« bien ! en favorisant sa fuite scandaleuse, en l'accompagnant,
« vous vous êtes rendu plus coupable : votre obéissance a été
« pire qu'un homicide !...

« Je n'en dirai pas plus, car vous n'avez pas besoin de longs
« discours, vous qui avez l'esprit si prompt à saisir et la vo-
« lonté si ardente à choisir. Quoique cette lettre vous soit
« adressée spécialement, je ne l'ai point écrite pour vous seul,
« mais encore pour ceux auxquels Dieu a prévu qu'elle était
« nécessaire. Je finis, en vous priant de songer au danger af-
« freux qui vous menace, et de ne pas tenir plus longtemps
« dans une si cruelle incertitude tant d'ames qui vous regret-
« tent et vous désirent. Vous avez dans votre main le sort de
« ceux qui sont avec vous : je pense qu'ils feront tout ce que vous
« ferez ou tout ce que vous voudrez ; autrement, dénoncez-leur
« ouvertement la sentence redoutable prononcée contre eux
« par le chapitre de tous nos abbés : *A ceux qui reviendront,*
« *la vie ; à ceux qui resteront, la mort !* » (1).

Cette lettre, dont nous avons reproduit seulement les parties les plus saillantes, est une des plus longues, des plus éloquentes, des plus pathétiques et en même temps des plus logiques de celles qui sont sorties de l'ame et de la plume de saint Bernard ; elle brisa l'obstination des fugitifs. La chronique de Morimond raconte qu'Adam et ses compagnons, tremblant de voir la foudre dont on les avait menacés éclater sur leurs têtes et de nouveaux abîmes s'ouvrir sous leurs pas, reprirent le chemin de la solitude qu'ils avaient désertée (2). Ainsi Arnould, qui aurait dû les précéder dans leur retour, comme il les avait précédés dans leur fuite, fut le seul qui ait persisté dans son opiniâtreté et qui soit mort sur une terre étrangère, hors de son ordre et de sa profession ; nul de ses religieux ne resta pour

(1) *Epist.* 7.
(2) *Tabul. Morim.*, p. 13.

prier et pleurer sur sa tombe. Sans doute on doit lui pardonner beaucoup, à cause de ses qualités et de ses grands services; mais jamais sa mémoire n'a brillé pure, ni dans l'Église, ni dans le cloître, et son buste, dans la galerie de Morimond, a toujours paru couvert d'un voile funèbre (1).

---

## CHAPITRE VIII.

—

De l'hospitalité à Morimond; arrivée du jeune Othon d'Autriche et de ses compagnons.

—

Semblables à la fleur odorante qui embaume dans la vallée tout ce qui croît autour d'elle, les saints répandent le parfum de leurs vertus sur ceux qui les approchent; ainsi les bénédictions célestes dont l'ame de saint Bernard était remplie semblaient s'être déversées en partie sur l'ancien prieur de Clairvaux. Sous son administration tout marche, se développe et grandit avec tant de rapidité et d'éclat, qu'on doit dire que c'est à lui que commence l'ère héroïque, le cycle glorieux de Morimond.

A cette époque, il y avait une multitude de malheureuses victimes du despotisme des rois ou de la violence tyrannique des petits seigneurs, qui se sauvaient pour se soustraire aux plus affreux supplices et à la mort; des pèlerins de toutes les parties de l'Europe cheminaient vers les lieux saints, en ré-

(1) Mangin, *Hist. ecclés. du diocèse de Langres*, t. 2, p. 269.

citant les Psaumes de la pénitence ; des chevaliers erraient de province en province, cherchant des tournois et des aventures ; des religieux, des prêtres et des évêques, au moment des chapitres, des synodes et des conciles, étaient forcés de traverser des espaces immenses ; il n'y avait en occident que deux ou trois grandes écoles, où les écoliers se rendaient des contrées les plus lointaines.

Les voyages alors ne se faisaient point, comme aujourd'hui, en poste et sur les ailes de la vapeur ; mais ils présentaient des embarras et des dangers sans nombre : point de routes nivelées et entretenues, presque point de ponts sur les rivières et sur les fleuves ; de sombres forêts, où des chemins boueux étaient sillonnés de profondes ornières semblables à des précipices ; des villages très-éloignés les uns des autres.

Où le pauvre pèlerin attardé, épuisé de faim et de fatigue, ira-t-il demander un gîte et du pain ? Sera-ce au manoir ? Il s'en gardera bien ; il sait qu'en certain pays tout étranger qui cherche un asile, comme tout vaisseau qui brise au rivage, appartient au seigneur : il a l'aubaine et le bris. Descendra-t-il à une hôtellerie ? Il n'en existe point, surtout dans les campagnes. Posera-t-il sa tente au milieu des champs et à l'abri des grands arbres ? Mais il risque d'être surpris par les bandes vagabondes qui traversent le pays en tous sens, ou dévalisé par les voleurs qui infestent les bois (1). Il ne lui reste donc que le monastère. C'est là qu'il retrouvera une famille, un foyer ami, toute la bienveillance, la charité et les sympathies de l'hospitalité chrétienne.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer, l'abbaye de Morimond était placée sur le passage des peuples, au confluent des races, sur la lisière des forêts du versant occidental des

(1) *Vie de saint Etienne*, p. 11, trad., 1846.

Vosges, à l'entrée d'une vaste et profonde vallée débouchant d'un côté sur la Lorraine et de l'autre sur la Champagne, la Bourgogne et le centre de la France. C'était une grande hôtellerie dont l'abbé était le maître, avec les religieux et les convers pour serviteurs et pour valets. Les moines étaient moitié allemands, moitié français, afin que les étrangers, soit qu'ils vinssent du midi ou du nord, pussent entendre et parler la langue de leur pays.

Aussi le nombre des voyageurs qui arrivaient de toutes parts fut bientôt si considérable, qu'il fallut songer à agrandir la *celle des hôtes ;* car on ne refusait jamais l'hospitalité pour une nuit, ni aux piétons, ni aux cavaliers qui la demandaient (1). Quelquefois ils ne descendaient pas jusqu'au monastère, mais ils s'arrêtaient aux granges qui étaient comme les gardes avancées de la charité monastique, lorsqu'ils craignaient d'interrompre le court sommeil des religieux et de troubler le silence solennel du cloître. C'est pourquoi chaque grange avait un frère hospitalier; une lampe y brûlait toute la nuit, comme pour servir de fanal au voyageur égaré dans les ténèbres et ranimer son courage (2).

Les phalanstériens nous tracent des tableaux séduisants de la manière dont les hommes voyageront dans la société harmonique. Partout les voyageurs et les colonies seront reçus au son des instruments de musique, par trente chœurs de jeunes vierges et de jeunes gens (3) ; des fêtes splendides seront célébrées à l'occasion de leur arrivée et de leur départ. Tout cela est magnifique dans les colonnes d'un journal ou dans les pages d'un roman; mais jamais les socialistes n'ont rêvé une

(1) *Tabul. Morim.*, c. 13 ; — *Lib. Us.*, c. 128.
(2) *Annal. cist.*, t. 2, p. 50 ; — *Regul. S. Benedic.*, c. 53.
(3) Four., *Traité d'assoc.*, t. 2, pp. 486 et suiv.; — Cabet, *Voy. en Icarie*, cc. 33 et 34.

hospitalité plus généreuse, plus sublime que l'hospitalité monastique. Aussitôt que le frère portier entendait frapper à la porte, il se levait en disant : ***Deo gratias,*** comme pour remercier Dieu de cette bonne fortune (1), allait ouvrir, et, ayant salué l'étranger par cette seule parole : ***Benedicite,*** il s'agenouillait devant lui et courait prévenir l'abbé. Le devoir de l'hospitalité passait avant tous les autres. L'abbé quittait l'exercice auquel il présidait et venait recevoir celui que le ciel lui envoyait. Il l'accueillait, non comme un étranger, mais comme un frère; non comme un homme, mais comme un ange; je dirai plus, comme Jésus-Christ même (2). Après s'être prosterné à ses pieds, il le conduisait à l'oratoire pour y prier, lui faisait ensuite une lecture d'édification, puis le confiait au frère hospitalier, chargé de s'informer de ses besoins, de régler avec les frères cuisiniers tout ce qui concernait l'heure des repas et le genre de nourriture, de le servir au réfectoire, etc. Les hôtes mangeaient ordinairement avec l'abbé, qui avait pour cela sa table à part.

Après les complies, les deux frères qui avaient été désignés le dimanche précédent, au chapitre, pour cette bonne œuvre, se revêtaient de leurs scapulaires et suivaient l'un après l'autre le frère hospitalier à la celle des hôtes. En entrant, ils relevaient leurs capuchons, et le plus ancien, prenant de l'eau tiède, lavait les pieds et les mains des voyageurs, que le plus jeune essuyait. A la fin, tous deux fléchissaient le genou, en disant : *Nous avons reçu, Seigneur, votre miséricorde,* puis ils se retiraient en saluant et en ramenant leurs capuchons sur leurs têtes (3).

(1) Jul. Pâris, *Esprit prim. de Cîteaux,* sectt. 10 et 11 : De l'office du portier.

(2) *Pauperes supervenientes, quos ut Christum suscipere præcipit regula.* — *Exord. magn.*, l. 1, c. 24, et *parv.*, c. 16.

(3) Ceci se pratique encore de nos jours à la Trappe. Voir *Notice sur la Trappe de Meilleraie*, pp. 25 et 26, in-18.

Les moines complétaient les bienfaits de leur charité hospitalière par une dernière aumône, la plus magnifique que l'homme puisse recevoir ici-bas, celle du corps et du sang d'un Dieu, en admettant les hôtes à la confession et à la communion. Le malheureux exilé, le pèlerin pénitent, après avoir déchargé le poids accablant de sa conscience dans le sein d'un pauvre religieux, confié ses égarements au silence mystérieux du cloître, s'en allait muni du viatique sublime, et continuait sa route, plus heureux, plus calme, louant et bénissant Dieu (1).

On ne logeait jamais les chevaux et difficilement les hommes à l'époque du chapitre général, parce qu'alors Morimond était encombré d'abbés, de religieux, de frères et d'équipages; mais, dans tous les autres temps, l'abbaye était un asile toujours ouvert aux voyageurs de tous les pays, que l'on y recevait sans passe-ports, sans argent, sans lettres de change, sur la présentation de leur seul titre d'homme écrit sur leurs fronts.

*Vous avez*, dit le Prophète, *abrité et nourri l'orphelin et l'étranger, réchauffé leurs corps et consolé la tristesse de leurs ames; c'est pourquoi votre lumière brillera dans les ténèbres, et vos ténèbres resplendiront comme les feux du midi* (2). — Aussi Morimond devint bientôt célèbre pour sa charité; les voyageurs qui en sortaient étaient autant de hérauts qui allaient porter dans les pays les plus éloignés la bonne nouvelle de ses vertus hospitalières, et lui attiraient de nouveaux hôtes.

L'université de Paris, sortie du cloître de Notre-Dame comme de son berceau, était déjà fameuse dès la fin du XI[e]

(1) *Liber usuum*, c. 100 : *Quomodo hospes communicetur*. Livre très-rare, appartenant à la bibliothèque de Chaumont ; — *Nomast. cist.*, p. 192.
(2) Isaïe, c. 58, v. 10.

siècle ; mais sa réputation augmenta encore au commencement du XII$^e$ siècle, sous Guillaume de Champeaux et sous ses disciples, qui enseignaient à Saint-Victor; sous Abailard, qui professait avec éclat les lettres humaines et la philosophie d'Aristote ; sous Pierre Lombard, etc. Les jeunes gens venaient y étudier de toutes les contrées de l'Europe ; ils se réunissaient en caravanes de quinze, vingt et trente, pour se défendre dans le voyage. On leur traçait, au sortir de la maison paternelle, la route qu'ils avaient à tenir et les monastères qui devaient leur servir d'étapes, en allant et en revenant. Celui de Morimond, situé sur le chemin de l'Allemagne et déjà connu dans ces contrées, n'était point oublié.

Un soir, à la fin d'août, au moment où les religieux se rendaient à l'oratoire pour psalmodier les complies ; lorsque tous les ateliers étaient fermés, que l'on n'entendait plus que la grand'porte s'ouvrir de loin en loin à quelques convers attardés, revenant des champs en priant et en essuyant la sueur de leurs fronts, tout-à-coup un bruit de chevaux, d'hommes, de bagages arrive aux oreilles du frère portier ; la porte retentit presqu'aussitôt sous le coup du marteau : quinze écoliers entrent, demandant l'hospitalité pour eux et pour leur suite. L'abbé, ayant été appelé, accueillit ses jeunes hôtes avec cette politesse exquise, cette douceur maternelle, cette bonté vraiment patriarchale que les étrangers ne rencontraient que dans les couvents. Après avoir rempli envers eux tous les devoirs de l'hospitalité, tels que la règle les prescrivait, le frère hospitalier indiqua à chacun sa cellule et sa couche, et tous se retirèrent pour se livrer au sommeil et réparer leurs forces.

Mais ce fut en vain : la parole si pénétrante et si onctueuse du disciple de saint Bernard avait frappé leurs ames comme une flèche brûlante et s'y était enfoncée profondément. Sa fi-

gure pâle, sur laquelle étaient empreintes les joies mystiques et les dures pénitences du cloître, était toujours présente à leur esprit; ils étaient malgré eux sous le charme de ces voix angéliques qui alternaient à leur arrivée des chants divins (1). Ce silence auguste, cette nuit qui couvrait, comme un noir linceul, ce grand tombeau où tant d'hommes étaient ensevelis, morts au monde et à eux-mêmes, pour mériter de vivre un jour de la véritable vie; puis un retour accablant sur le néant des choses de la terre, la vanité de la jeunesse et des plaisirs, toutes ces graves pensées avaient refoulé leurs projets et leurs espérances vers l'éternité.

Le matin, avant l'aurore, lorsque la cloche appela les religieux à matines, les écoliers se levèrent, et se communiquèrent leurs impressions; il arriva que chacun d'eux s'était dit à lui-même: *C'est ici le lieu de mon repos; je l'habiterai, parce que je l'ai choisi*. Ils firent venir l'abbé sous prétexte de prendre congé de lui, et ils lui déclarèrent leur résolution; Gauthier les embrassa, les bénit, et pria Dieu de les confirmer dans ces pieux sentiments (2). Il apprit alors dans le plus grand détail ce qui les concernait : tous appartenaient aux familles les plus illustres de l'Allemagne; Othon, le plus distingué d'entre eux, était fils de Léopold, quatrième du nom, marquis d'Autriche, et d'Agnès, fille de l'empereur Henri IV.

Heureux l'enfant qui a formé ses premiers pas dans les sentiers de la vie sous la conduite d'un bon père, et qui a conservé impérissable dans son ame le souvenir de ses leçons et de ses exemples! Plus heureux encore celui qui a vu une mère tendre et vertueuse penchée sur son berceau! La mère, par la puissance et la magie de son regard, de son sourire et de ses

(1) Nous ne faisons que traduire Sartorius, *Cist. Bistert.*, p. 468.
(2) Ex tabula sepulchrali Othon.; — *Archiv. de la Haute-Marne,* arcul. 2; — Sartor., *Cister. Bistert.*, in-fol., pp. 467 et 468.

baisers, façonne le cœur de son enfant à l'image de son propre cœur, et lui donne ce premier branle, ces vibrations natives qui font ordinairement le ton et le mouvement dominants de toute l'existence.

Le jeune Othon avait eu ce double bonheur; son père, surnommé le Pieux par ses contemporains, et honoré comme saint par la postérité, était un chrétien fervent, austère, crucifiant sa chair sous la pourpre, au milieu des délices de la cour des rois, comme s'il eût été au sein du désert et sous le froc des ermites; aimant ses enfants d'un amour véritablement paternel, les regardant comme un dépôt sacré confié à sa vigilante sollicitude et dont il était responsable devant Dieu. Il était admirablement secondé par son épouse, qui, loin de l'entraver, le stimulait par ses exemples dans la pratique du bien, et l'aiguillonnait par ses pieuses exhortations dans la voie des bonnes œuvres (1).

La Providence, qui avait assorti cette union, la rendit heureuse et féconde ; Agnès avait épousé en premières noces Frédéric, duc de Souabe, dont elle avait eu Frédéric qui succéda au duché, et Conrad, roi des Romains. Remariée très-jeune encore à Léopold, elle lui donna seize enfants, dont neuf seulement survécurent, savoir : Othon et Conrad, moines de Cîteaux ; Léopold, duc de Bavière ; Henri, duc d'Autriche; Gertrude, duchesse de Bohême; Berthe, duchesse de Pologne ; Ita, marquise de Montferrat; Agnès ou Méranie, reine d'Espagne; etc. Le vertueux Léopold vit tous ces enfants se serrer autour de lui, se grouper autour de sa table *comme de jeunes oliviers*. Tous déployèrent, en avançant en âge, les plus nobles qualités; tous brillèrent sur des trônes de gloire dans le monde ou dans l'Eglise; tous devinrent un or-

(1) Apud Sur., nov. 15, c. 3.

nement et une bénédiction pour leur père et leur mère, selon la promesse divine : *Ecce sic benedicetur homo qui timet Dominum* (1).

Othon se faisait surtout remarquer par une heureuse conformité de goûts, de mœurs et de piété chrétienne avec ses vertueux parents ; dès le plus bas âge, on avait reconnu en lui de merveilleuses dispositions pour l'étude ; aussi son père l'avait placé de bonne heure à l'école de Nuremberg pour y apprendre les premiers éléments des sciences, puis il l'avait nommé prévôt du chapitre qu'il venait de fonder à Neubourg ; mais Othon, tourmenté du désir de savoir, avait obtenu la permission de se rendre à l'école de Paris avec plusieurs gentilshommes de ses amis et d'y rester quelques années ; ils revenaient tous, pour la première fois, au sein de leurs familles, lorsqu'ils s'arrêtèrent à Morimond afin d'y passer la nuit (2).

Nos écoliers étaient attendus avec impatience dans leurs pays ; les jours fixés pour l'arrivée s'écoulèrent dans une stérile attente ; l'imagination et l'amour des parents se grossissant encore les dangers du voyage, on allait passer de l'inquiétude à la désolation, lorsqu'un courrier arriva, porteur d'une lettre de l'abbé de Morimond annonçant au duc et à la duchesse d'Autriche que leur fils et ses amis étaient installés au noviciat de l'abbaye.

Ces deux époux chrétiens, loin de s'affliger de cette nouvelle, s'en réjouirent, dit l'annaliste cistercien, et remercièrent Dieu de s'être consacré d'une manière si merveilleuse un enfant qu'ils n'avaient mis au monde que pour son service et pour sa gloire.

Les compagnons d'Othon persévérèrent tous comme lui et

(1) Ps. 127, v. 4.
(2) *Annal. cist.*, t. 1, pp. 171 et 172.

avec lui; on distinguait parmi eux : Henri, fils du comte de Carinthie; Herbert de Moravie, Conrad de Thuringe, et plusieurs autres jeunes seigneurs de la plus illustre naissance. Le bruit de cet événement se répandit rapidement de ville en ville, de province en province, et le nom de Morimond devint bientôt fameux dans toute la Germanie (1).

Othon n'avait étudié que les arts libéraux, la grammaire, la rhétorique, la poétique. La logique et les autres parties de la philosophie, et conséquemment la théologie, lui étaient encore étrangères; c'est pourquoi, après son noviciat, on le renvoya à Paris pour y compléter son cours d'études. Il paraît même qu'on lui adjoignit quelques-uns de ses compagnons, et qu'ils formèrent une communauté vouée tout à la fois à la prière et aux travaux intellectuels.

C'est le premier exemple de religieux profès quittant leur monastère, s'installant dans quelque coin solitaire près du sanctuaire des muses, suivant tour-à-tour les exercices du cloître et les leçons des écoles (2). Ainsi, c'est de Morimond qu'est partie l'impulsion scientifique subie plus tard par tout l'ordre de Cîteaux et les autres instituts monastiques, et à laquelle nous devons le plus ancien collége de la France et de l'Université, celui des Bernardins (3).

(1) Sartor., *Cister. Bistert.*, in-fol., pp. 467 et 468.

(2) *Annal. cist.*, t. 1, p. 171.

(3) Fondé par Etienne de Lexinton, abbé de Clairvaux, en 1246, à Paris, avec la permission d'Innocent IV ; — Duboulay, *Hist. de l'Univ.*, t. 3, p. 186 ; — Math. Pâris, ann. 1246, p. 665.

# CHAPITRE IX.

Fondation de plusieurs abbayes ; pèlerinage du comte de Mons et sa pénitence dans une grange de Morimond.

Le froc de grosse laine blanche qu'Othon avait jeté sur ses épaules et le vœu qu'il avait fait de vivre, dès cette terre, de la vie des anges, loin de rétrécir et de ravaler son génie, lui avaient donné au contraire un essor plus sublime, un élan divin. Voué tout entier à l'étude, il travailla avec autant d'ardeur que de succès à pénétrer dans les plus secrètes profondeurs de la philosophie et de la théologie ; ses progrès furent si rapides et si étendus, qu'on le regarda bientôt comme un des hommes les plus éminents de son siècle, et que ses maîtres ne rougirent pas de devenir ses disciples (1).

Pendant que notre abbaye était si glorieusement représentée au sein de l'université de Paris, une seconde colonie allait porter encore son nom et sa réputation au-delà du Rhin. Bernon et Richwin, deux frères d'une haute noblesse, du consentement de leur sœur Berthilde, abandonnèrent aux religieux de Morimond le château fort d'Ebraw, situé au diocèse de Wurtzbourg, dans les forêts sauvages du Steigerwald, et

(1) *Annal. cist.*, t. 1, pp. 176 et sq.

transformé depuis plusieurs années en une caverne de voleurs, pour qu'ils en fissent une maison de prière, de bénédiction et de salut. L'abbé Gauthier chargea Adam, religieux d'une vertu et d'une sagesse éprouvées, d'y conduire douze frères, la plupart d'origine allemande, et de prendre possession, au nom de Jésus-Christ, de ce lieu maudit (1).

Ainsi la Germanie donnait ses enfants à Morimond; Morimond en faisait des moines, et ces moines retournaient chez eux, emportant sous leurs capuchons des idées et un monde nouveaux; cet échange se renouvellera continuellement pendant plusieurs siècles.

Combien les socialistes doivent envier à nos ordres religieux leur puissance prodigieuse de rayonnement! Quelques années après la mort de Fourier, l'école sociétaire voulut descendre de l'idéal dans le champ de la pratique : sur le vieux continent, comme sur la terre vierge de l'Amérique, avec les millions des frères Young, l'œuvre ne put être continuée; il fallut y renoncer avant d'en avoir jeté les fondements (2).

Owen, après avoir traversé l'Océan, vient réaliser son système et bâtir une ville, sous le nom gracieux et poétique de Nouvelle-Harmonie, sur les rives enchanteresses de la Wabash, dans le district de l'Indiana, l'une des plus belles contrées du Nouveau-Monde; mais bientôt cette nouvelle organisation sociale n'est plus qu'un chaos d'où le fondateur s'enfuit un des premiers (3). Cabet n'a pas été plus heureux dans une autre contrée.

L'association cénobitique de Cîteaux et de Morimond se pro-

(1) *Annal. cist.*, t. 1, p. 179; — *Ex hoc castro suo Ebrauw, latrociniorum dira spelunca, domum precationum facere statuerunt.* Gasp. Brusch., in *Chronic. monast. German.*, ann. 1127; — id., ibid.: *Quatuor milliaribus ab Hehuveinfordia, in ipsa ardua sylva (vulgo Steigerwald), ad ejusdem nominis fluviolum.*

(2) La Phalange, *Dévelop. de l'Ecole sociét*, 1re série, t. 1.

(3) L. Reyb., *Essai sur les réf. cont.*, p. 285.

page comme l'éclair, en dépit des montagnes, des fleuves et de la diversité des races. Elle procède sur une multitude de points à la fois, par ébauches pressées et rapides; elle se distingue par une expansion illimitée, une hardiesse aventureuse, une fièvre d'action et d'entreprise qui semble de la folie; mais c'est la folie de la croix, qui a vaincu la sagesse du monde.

L'établissement d'Ebraw eut des commencements très-faibles et très-pénibles, les moines ayant à lutter contre le brigandage, les plus dures privations, et contre l'horreur même du site; mais l'empereur Conrad et l'impératrice son épouse (1), touchés de leur piété et de leur dévouement, les aidèrent, et ce monastère devint bientôt un des plus florissants et des plus magnifiques de toute l'Allemagne.

L'exemple donné par le jeune Othon d'Autriche à la noblesse d'outre Rhin ne resta point stérile; parmi ceux qui renoncèrent à tout, comme lui, pour se sauver dans le désert, il faut placer le comte de Mons, dont la conversion forme un des épisodes les plus intéressants et une des scènes les plus édifiantes et les plus saisissantes du XII[e] siècle.

Vers l'an 1128, Evrard et Adolphe, deux frères de noble race, à la fleur de l'âge, possédaient les comtés de Mons ou de Berg, d'Altena, de La Marck, etc. (2). Le premier était surtout

(1) Parmi les magnifiques mausolées de l'église d'Ebrach, on remarquait celui de cette impératrice, nommée Gertrude, fille de Bérenger, comte de Hulezbach; celui d'Irène, sœur de l'empereur Alexis et épouse de Philippe, duc de Souabe, tué à Bamberg par Othon de Wittelspach; enfin le monument dans lequel on déposait les cœurs des évêques de Wurtzbourg.

(2) Sartor., *Cist. Bistert.*, p. 448 et 449 : —*Theodoricus de Altena* (*qui anno* 1125 *diploma Ultrajectense apud Joannem Becanum signavit*) *filios reliquit* *Everhardum, monasterii Aldebergensis* (*diœces. Coloniensis*) *anno* 1133 *conditorem, ex comite monachum Morimundensem O. Cist. in Francia, Adolphum, comitem de Altena et Berg. Adolfi filius, comes Bergensis, genuit Eberhardum, comitem de Altena, Fridericum et Brunonem, archiepiscopos Coloniæ, et Engelbertum, comitem Montensem, patrem S. Engelberti, electi archiepiscopi*

recherché dans le monde pour la finesse de son esprit, les agréments de sa conversation, les grâces de sa personne. Un instant entraîné par le torrent, il avait trempé ses lèvres dans la coupe des plaisirs impurs; mais son ardeur martiale avait fini par le dominer exclusivement. Toutes les fois qu'un cri de guerre retentissait quelque part, des rives du Rhin à celles de la Vistule, il s'y précipitait à la tête de ses gens, et se rangeait d'un côté ou d'un autre, par caprice et pour le seul plaisir de se battre.

Le duc de Limbourg ayant fait une incursion sur les terres du duc de Brabant, les deux frères firent partie de l'expédition; le combat s'engagea, et beaucoup d'hommes succombèrent. Evrard lui-même fut terrassé sur le champ de bataille, non sous le fer de l'ennemi, mais sous la main toute bonne et toute-puissante de Dieu, comme autrefois saint Paul sur le chemin de Damas, et se retira dans sa forteresse avec une large blessure au front, une ame déchirée de remords, gémissant amèrement des fautes de sa vie passée, et résolu de satisfaire à la justice divine. Quittant donc son costume guerrier, il se sauva à la faveur d'une nuit obscure, déguisé en mendiant, et s'achemina vers Rome, pour y visiter les tombeaux des saints apôtres. De Rome il passa à Saint-Jacques de Compostelle, en Espagne, puis il vint à Saint-Gilles, en Provence (1).

Il était à la fin de son pèlerinage et retournait dans son pays; mais son cœur n'était pas guéri. Un soir, épuisé de fatigue et de faim, au milieu des forêts, sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine, il errait tristement dans les ténèbres, cherchant un gîte au hasard, lorsqu'il aperçut une lumière;

*Coloniensis anno* 1216. — Ex Aub. Miræo, *Notit. Eccles. Belg.*, c. 215; — ex Surio, *Vita S. Engelb.*, 7 nov., c. 2, et uterque ex Cæsario Heisterbacensi, qui primus vitam S. Engelberti scripsit, ann. 1226; — *Ann. cist.*, t. 4, p. 210.

(1) Chrys. Henriquez, in *Menol. cist.*, mart. 20.

s'étant dirigé de ce côté, il arriva à une métairie isolée. C'était une grange appartenant à l'abbaye de Morimond, située dans le voisinage (1). Il y fut accueilli avec tant de politesse et de charité, et si édifié de tout ce qu'il vit, qu'après une modeste réfection il témoigna le désir de parler au maître des convers, et, sans se faire connaître, lui demanda un emploi dans sa grange. Le maître lui répondit qu'il n'avait rien à lui offrir dans ce moment; l'étranger insistant, le maître, pour l'éprouver, lui proposa une place de porcher, qu'il accepta aussitôt avec joie et reconnaissance. On lui fixa son salaire, et le lendemain, dès le matin, le haut et puissant seigneur de Mons, le guerrier couvert de glorieuses cicatrices, l'idole des manoirs, la gloire des fêtes et des tournois, descendit à l'étable, armé d'un long bâton, portant pendu à son cou un havre-sac contenant un morceau de pain noir, et conduisit son troupeau à la quête du gland et de la faîne, en répétant dans son cœur les paroles du Prodigue : *Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous; je ne suis plus digne d'être appelé votre fils; traitez-moi comme l'un de vos mercenaires......*

Evrard sut si bien s'envelopper dans son humilité et masquer si habilement les riches facultés de son esprit et sa brillante éducation sous le grotesque accoutrement des pâtres du Bassigny, qu'il put continuer quelque temps ce misérable ministère. Son corps était à la suite des animaux immondes, mais sa grande ame était en Dieu. Souvent, au sein de la sombre solitude des bois de Morimond, il aimait à redire les Cantiques

(1) C'est sans aucune raison historique que M. de Mangin semble affirmer que cette grange était celle d'Isonville (*Hist. ecclés. et civ. du diocèse de Langres*, 2, p. 335). Isonville appartenait à Belfays; ce ne fut qu'à la fin du XIVe siècle que cette métairie, avec tous les autres immeubles de Belfays, fut annexée à Morimond. Nous croyons qu'il s'agit ici de la grange de Vaudenvillers, la seule qui existât alors (1129), et qui était à peu de distance de la levée romaine de Langres à Toul.

du Roi pénitent. Lorsqu'il entendait la cloche du monastère et que la brise lui apportait les derniers échos de la voix des moines chantant les louanges du Seigneur, il s'agenouillait pour offrir à la justice divine les prières et les œuvres expiatoires des cénobites. A l'aspect de la beauté et des magnificences de la nature, il adorait le créateur des mondes et s'inclinait en sa présence de respect et d'amour (1).

Sans doute les hommes de nos jours, avec leurs croyances mortes ou mourantes et leur immense orgueil, accoutumés à étouffer le cri de leur conscience avec tant de facilité, ne peuvent se faire une idée des phases étonnantes et prodigieuses de la vie de leurs aïeux ; ils ne conçoivent plus cette puissance de la foi et cette force terrassante du remords chrétien qui jetaient un homme coupable du palais dans la cellule monacale, d'un lit de soie et de pourpre sur la cendre ou la paille, d'un trône sur un fumier ; qui faisaient, en un mot, d'un duc de Bourgogne un cuisinier de Cluny (2), d'un Amédée de Hauterive, allié à la famille impériale d'Allemagne, un décrotteur de sandales à Bonnevaux (3), et d'un comte de Mons un gardien de pourceaux à Morimond.

Dieu, ayant assez éprouvé la sincérité de la conversion de son serviteur (4), voulut *le revêtir de sa première étole de gloire, le tirer,* comme David, *de la garde des troupeaux, pour en faire le pasteur et le guide d'un peuple choisi,* et le grandir à la mesure de ses humiliations. Rien n'était plus fréquent alors que les pèlerinages ; on se rendait aux tombeaux des saints

(1) Nous n'avons fait que traduire Manrique (*Ann. cist.*, t. 1, p. 197), Henriquez (loco citato), et Sartorius.

(2) Lorain, *Essai historique sur l'Abb. de Cluny*, p. 64 ; — Fleury, *Hist. ecclés.*, t. 13, p. 366, in-12.

(3) *Petiit ab abbate ut omnium presbyterorum calceamenta sibi liceret inungere. — Ann. cist.*, t. 1, p. 134.

(4) Il paraît que sa pénitence dura plusieurs années : *in grangia multo tempore extitit porcorum custos.* — Ex Henriq., loco citato.

pour obtenir par leur médiation les grâces dont on avait besoin. Par suite de cet invincible sentiment de solidarité qui est au fond de notre nature, on croyait pouvoir se substituer quelqu'un : la mère envoyait sa fille, le père son fils et le maître son serviteur. Les peuples laissaient raisonner les philosophes et couraient de toutes parts coller leur lèvres à la poussière des amis de Dieu.

Il arriva que deux écuyers du comte Evrard, qui lui étaient très-attachés, désolés de la longue absence de leur seigneur, firent vœu d'aller à Saint-Gilles et se mirent en route. Arrivés près de Morimond, qui se trouvait sur le passage, des pèlerins du nord-est, ils s'arrêtèrent vers la première grange, et dirent au valet qui les accompagnait de descendre pour s'informer du chemin qu'ils avaient à tenir au milieu de ces bois. Le valet, apercevant dans les champs, à quelque distance, un pâtre qui gardait son troupeau, courut à lui, le priant de lui indiquer la bonne voie.

Le pâtre était debout, immobile, les bras croisés et appuyés sur son bâton ; sa tête retombait sur sa poitrine, comme s'il eût été absorbé dans une profonde méditation. Au bruit des pas et à la voix du voyageur, il releva son front et découvrit sa noble figure. Le valet, l'ayant considérée, crut y reconnaître les principaux traits du comte de Mons. L'examinant de nouveau plus attentivement, il constata l'identité, surtout par la large cicatrice du front, et retourna en toute hâte vers les écuyers, en criant de toutes ses forces : *Notre maître garde les pourceaux de cette grange !* Et il voulut leur raconter tout ce qu'il avait vu ; mais ils refusèrent de l'écouter, à cause de l'étrangeté de son idée et de l'invraisemblance de sa découverte.

Cependant il les pressa si vivement, qu'ils piquèrent droit au pâtre et lui demandèrennt de loin, en langage teutonique s'il était véritablemen[t] [illegible] maître [illegible] recon

certer, leur répondit en langue romane (1); ils ne laissèrent pas de s'approcher et de lui faire de nouvelles questions ; alors, se voyant trahi et par l'embarras qu'il éprouvait à parler, à cause de son émotion, et par ses pleurs, et par le son de sa voix, et par sa physionomie si caractéristique, comme autrefois Joseph en Egypte, il leur dit ouvertement : *Oui, je suis votre maître !*

Aussitôt les deux écuyers s'élancèrent à terre, se précipitèrent dans ses bras, se pendirent à son cou, et, dans les transports de leur joie et de leur amour, couvrirent son visage de leurs baisers et de leurs larmes. Après quelques instants de la plus vive et de la plus cordiale expansion, ils descendirent tous à la grange et racontèrent longuement au maître des convers ce qui venait de se passer.

Le frère, ayant entendu toute cette merveilleuse histoire, se leva au milieu de la nuit et se rendit au monastère pour en avertir l'abbé. Celui-ci, dès l'aube du jour, prit avec lui son prieur et son cellérier, se transporta sur les lieux et put juger par ses propres yeux, comme aussi d'après le témoignage des deux écuyers et de l'aveu du comte lui-même, de l'exacte vérité des faits. Ne pouvant douter qu'Evrard n'eût été mu par l'esprit de Dieu, il lui proposa, pour achever sa pénitence, de prendre l'habit monastique (1).

Il y eut dans ce moment à la grange une scène aussi touchante que celle de la veille dans les champs. Les deux écuyers, tremblant que leur maître ne vînt à leur échapper, se jetèrent

(1) *Ipse vero, eos agnoscens, ne ab ipsis cognosceretur gallice respondebat, et pene simili eventu sicut Joseph se fratribus suis in Ægypto manifestavit, ipse agnitus est ab eis.* — *Ann. cist.*, t. 1, p. 198.

(1) *Annal. cist.*, t. 1, p. 198 ; — Sartor., *Cist. Bistert.*, p. 449. — S. Baudri, au diocèse de Langres, passe aussi pour avoir gardé les pourceaux par humilité, quoiqu'il fût l'ami et le confident des rois de Bourgogne et de plusieurs autres princes, à la fin du Ve siècle. — Mangin, *Hist. ecclés. de Lang.*, t. 1, p. 238.

à ses pieds, le conjurant de retourner avec eux dans son castel délaissé, dans ses terres abandonnées, près d'un frère inconsolable qui ne soupirait qu'après son retour, vers ses amis désespérés de sa trop longue abscence; mais ce fut en vain : il accepta la proposition de l'abbé, dit un dernier adieu à ses gens et prit le chemin du monastère.

Nous croyons connaître les plus beaux traits de l'antiquité chrétienne et païenne, et nous affirmons que celui-ci est un des plus touchants et des plus sublimes. Ulysse, Achille, et tant d'autres, reconnus par leurs amis, ne nous offrent que des scènes habilement montées par le génie de la poésie : c'est toujours l'homme et son œuvre; mais quitter librement une des plus hautes positions du monde; renoncer aux honneurs, aux richesses, à la vie la plus enivrante, aux plus douces espérances, pour s'enfoncer et se perdre à jamais dans la peine, la douleur, le mépris et l'ignominie; se décider à n'être rien sur cette terre; passer d'un palais dans une étable, pour y vivre et y mourir au milieu des animaux immondes, sans autres témoins que Dieu et sa conscience, et cela pour expier quelques instants de faiblesse et d'égarement, voilà de ces péripéties chrétiennes profondément morales, qui relèvent la nature humaine, exaltent la justice du ciel; qu'on ne lit jamais sans sentir son cœur palpiter et sans avoir au moins le désir de devenir meilleur!

# CHAPITRE X.

**Fondation de Theuley; mort de l'abbé Gauthier; élection d'Othon.**

Semblable à un grand bassin largement alimenté et qui ne cesse de verser de sa plénitude, Morimond continuait de répandre de sa surabondance autour de lui et dans le sein immense de la catholicité. Nous venons de voir une de ces colonies, après une route longue et pénible, prendre possession du castel d'Ebraw et porter et la charité la paix jusque dans le repaire hideux de la tyrannie et du brigandage; en voici une autre qui s'arrête et pose sa tente à un jour de marche de la métropole, à peu de distance des rives de la Saône, près de Gray, dans le doyenné de Fouvent, au diocèse de Langres. L'origine de cet établissement offre une particularité trop remarquable pour que nous n'en parlions pas.

Il y avait, dans cette partie du comté de Bourgogne, un homme riche et puissant appelé Pierre et surnommé Mauregard, possesseur des châteaux de Montsaugeon et de Mirebeau. Ce seigneur, à sa mort, avait laissé cinq fils : Eudes, Othon, Renaud, Hugues et Gérard; ce dernier embrassa l'état ecclésiastique et devint archidiacre de Langres. Les autres suivirent la carrière des armes. Leur père, pendant sa vie, avait été lié de la manière la plus intime avec un chanoine de Langres

nommé Gauthier; il lui apparut après sa mort et lui dit : « Maître Gauthier, allez vers mes fils, et priez-les, s'ils veu- « lent secourir mon ame, de donner aux moines blancs la « plaine de Tulley. »

Le chanoine n'avait jamais entendu prononcer le nom de Tulley. Or, il arriva, quelques jours après, que les deux fils aînés de Pierre vinrent à Langres; maître Gauthier se rendit près d'eux et leur parla de la sorte :

« Messeigneurs, si votre père vous mandait quelque chose « de l'autre monde, le feriez-vous? »

Eudes repondit : « Quand bien même mon père me deman- « derait un de mes yeux, je le lui enverrais aussitôt.

« — Eh bien! dit maître Gauthier, il m'a chargé de vous « prier d'abandonner aux moines blancs la propriété du champ « de Tulley, afin que son ame, par cette bonne œuvre, ob- « tienne miséricorde auprès de Dieu. »

Eudes répliqua : « Où trouverai-je des moines blancs? »

Une personne qui était là par hasard témoigna avoir vu ce jour même l'abbé de Morimond à Langres; on le fit chercher, et, lorsqu'on l'eut rencontré, les deux seigneurs lui offrirent ce désert (*desertum illud*), en présence de Guillenc, évêque de Langres.

Notre abbé reçut avec reconnaissance cette donation, et envoya sur les lieux douze moines conduits par un saint religieux appelé Nicodème, qui changea le nom de Tulley (*Tulleium*) en celui de Theuley (*Theo-Locus*, Lieu-Dieu), voulant indiquer par là que tout s'était fait par l'inspiration et avec l'aide du Ciel (1).

Sans doute, si ces lignes passent sous les yeux de quelques esprits forts, ils ne manqueront pas de laisser tomber sur elles

(1) *Gall. Christ.*, t. … ). 1825, int Inst., p 163; — *Arch. de l'Evêché d Langres*, cah. 1º p. 4…

un sourire voltairien, et de crier à la supercherie et à la superstition.

Quand on se sert de moyens aussi peu délicats que ceux que l'on supposerait avoir été employés par nos religieux, il faut qu'on ait en vue des résultats importants; mais qu'était donc Tulley? Un désert, un champ inculte et hérissé d'épines (*ager incultus et nemorosus*). En le convoitant, les moines n'auraient eu d'autre ambition que celle de lui donner cent années de sueurs, de peines, de labeurs stériles, et d'en laisser les fruits aux générations futures; alors, prions Dieu que cette ambition sublime se propage de plus en plus, pour le bonheur du monde (1).

Vous ne croyez pas aux apparitions; eh bien! disons que ce n'est point l'ombre d'un mort, mais le génie de la France qui s'est montré à un prêtre vénérable, et lui a commandé d'envoyer des cénobites sur les bords de la Saône, pour y mettre en honneur l'agriculture, et tirer des entrailles d'un sol ingrat une de nos plus belles et de nos plus riches contrées.... (2).

Parmi les causes qui ont le plus puissamment contribué à glorifier Morimond, en l'étendant au dehors et en l'affermissant au dedans, il faut placer en première ligne la présence et l'action d'un abbé tel que Gauthier; mais ce pieux religieux, l'ami et le bras droit de saint Bernard, était mûr pour le ciel, et, après une administration trop courte, il s'endormit dans

(1) Eudes et Othon abandonnèrent à Vaucher, abbé de Morimond, une certaine étendue de terres couvertes de broussailles; les religieux, s'y étant établis, défrichèrent les terrains d'alentour, y amenèrent des colons qui bâtirent progressivement des maisons et formèrent le village de Vars et plusieurs autres. — *Extr. de l'Ann. de la Haute-Saône*, par L. Suchaux, art. Vars.

(2) Mangin, *Hist. ecclés. et civ. du diocèse de Langres*, t. 2, p. 410. — Ce fut à l'aide des archives de Theuley et des mausolées de son église que le savant André Duchesne a composé sa généalogie de l'illustre maison de Vergy.

le Seigneur (1). Othon d'Autriche fut proclamé d'une voix unanime pour lui succéder; il venait de passer environ quatre ans dans l'université de Paris, où il avait suivi les maîtres les plus fameux et enseigné lui-même avec la plus grande distinction. Il se faisait remarquer surtout par une connaissance profonde de l'Ecriture-Sainte, des saints Pères et de la théologie, d'après la méthode scholastique telle que l'on commençait alors à l'apprendre (2).

Les Arabes ayant soumis un grand nombre de provinces, en Asie, en Afrique et en Europe, leurs rapports avec les nations vaincues, particulièrement avec les Syriens, les Juifs et les peuplades helléniques, leur firent sentir le besoin de fonder des écoles, de rassembler de riches bibliothèques et de traduire les écrivains grecs. Parmi les philosophes, Aristote fut à peu près le seul qui fixa leur attention. Plusieurs de ses ouvrages furent publiés en arabe, et les Juifs en donnèrent des versions en hébreu; de cette langue, plus connue en Europe, ces mêmes livres passèrent dans des traductions latines.

Othon se livra avec ardeur à l'étude de la philosophie aristotélique : le premier, dit Radewic, il la révéla à l'Allemagne, et apprit aux théologiens de cette contrée à se servir prudemment des formules de la logique pour la démonstration du dogme chrétien, de manière à éclairer la foi par la raison et à régler la raison par la foi, ouvrant ainsi une ère nouvelle et préludant aux grands travaux de cette immortelle école du XIII^e siècle qui se résume dans la *Somme de saint Thomas*, un des plus complets et des plus vastes monuments de l'esprit humain.

Nous ne craignons pas de dire que, pour la variété et l'étendue des connaissances, Othon l'emportait sur tous les abbés

(1) Il est honoré comme saint par plusieurs [illegible]

(2) *Annal. cist.*, t. 1, [illegible]

de Cîteaux ses contemporains, et même sur saint Bernard, qui lui était d'ailleurs bien supérieur sous le rapport du génie et de l'éloquence; quand donc il monta sur le siége abbatial de Morimond, toute la science qu'on enseignait alors dans les écoles sembla y monter avec lui.

Les socialistes qui veulent s'arrêter sur la pente qui conduit à l'abîme du communisme reconnaissent dans leurs théories les droits du travail, de la capacité et du capital; mais qui jugera de la capacité? qui estimera le travail? qui fera la part du capital égoïste? qui sera assez habile pour fusionner ces éléments divers? La charité chrétienne seule, dans l'institut cénobitique.

Le fils du marquis d'Autriche, doublement prince par son son esprit et sa naissance, oublia son origine, ses talents, son instruction, pour se vouer entièrement à sa communauté, se faisant tout à tous, condescendant aux besoins des faibles, dirigeant l'énergie des forts, unissant à la sévérité une tendre compassion pour la faiblesse humaine; toujours le premier au chœur, au chapitre, dans les champs; ne dédaignant pas de bêcher, de semer, de moissonner, de porter le fumier, comme le dernier des convers. Il retrouvait cependant de temps en temps l'occasion de donner l'essor aux brillantes facultés de son ame, dans les conférences ou collations en usage dans l'ordre de Cîteaux. Son éloquence était, comme la nature de Morimond et les forêts de la Germanie, empreinte de je ne sais quoi de grandiose, de sombre et de mélancolique. Pénétré de la crainte des terribles jugements de Dieu, il ramenait souvent ses moines à la pensée de la mort, de la fin du monde et de l'éternité, représentant le cloître comme une école où l'homme venait apprendre à mourir, et le religieux comme un voyageur qui attend debout, les reins ceints et le bâton à la main, sur le seuil de l'hôtellerie, le moment du départ.

Ce fut à Morimond, dans les courts instants que ses nombreuses occupations lui laissaient libres, qu'il composa les premiers livres de son ***Histoire ancienne*** et la plus grande partie de son ***Traité théologique des derniers temps*** (1). La renommée de sa doctrine, de sa piété et de ses talents administratifs lui attira de toutes parts une foule si considérable de disciples, qu'il fallut songer à fonder de nouveaux monastères. Quelqu'un lui ayant offert une terre dans le diocèse de Metz, il y envoya Henri, l'un de ses quinze compagnons, fils du comte de Carinthie, allié à la famille des comtes de Champagne, et nommé plus tard à l'évêché de Troyes : de là l'origine de Villers-Bethnac, dont nous aurons occasion de parler plus tard (2).

Le vénérable Evrard, enseveli dans la solitude, avait senti s'apaiser peu à peu les orages de son cœur, et jouissait de ce calme divin qui ne manque jamais de se faire dans une conscience purifiée par le repentir. C'était un beau et touchant spectacle de voir le vieux guerrier incliner son front cicatrisé devant la majesté du Très-Haut, couvrir du capuce sa tête qui s'était enorgueillie sous un casque étincelant d'or, et se prosterner humblement, en plein chapitre, aux pieds du dernier des frères pour lui demander pardon. Il faut plus de force et de grandeur d'ame pour remporter de pareilles victoires sur soi-même que pour conquérir des mondes, comme les Alexandre et les César. Les anges sont heureux de ne pouvoir pécher; mais nous mettons bien au-dessus de leur bonheur la vertu des hommes qui savent réparer ainsi leurs fautes.

Nos moines n'étaient point, comme les Chartreux, voués à

(1) Epitome ejus Vitæ, in tabul. sepulchr. Morim. — Nous donnons, aux Pièces justificatives, la liste de ses ouvrages.

(2) Claud. Robert, *Gall. christ.*, p. 180; — *Annal. cist.*, t. 1, p. 247. — Elle était située à seize kilomètres de Metz, et à 10 kilomètres de Thionville. Son premier abbé est regardé comme son fondateur par quelques-uns. — D. Calmet, *Hist. ecclés. et civ. de Lorr.*, t. 2, p. 75.

une immobile contemplation et astreints à une invincible clôture. Cîteaux brûlait des ardeurs du prosélytisme : chaque abbaye cherchait à étendre autour d'elle et le plus loin possible le règne de Dieu, et chaque moine était au besoin missionnaire. Othon crut que le moment était venu pour Evrard de payer sa dette, et il le chargea de porter dans son pays et au sein de sa famille l'esprit qu'il avait puisé à Morimond, c'est-à-dire l'esprit de paix et de liberté, l'amour des champs et des travaux agricoles.

Lorsqu'il entra dans le castel de ses aïeux, ses compagnons d'armes, ses anciens serviteurs ne pouvaient le reconnaître sous son froc de grosse laine, avec ses sandales, sa tête rasée; tous versaient des larmes, embrassaient ses mains, baisaient sa robe et demandaient sa bénédiction. Son frère Adolphe, dont il était tendrement aimé, se jeta dans ses bras, transporté de la joie que lui causait son retour. Comprenant bientôt quel était le but principal de son voyage, il lui offrit, pour en faire un monastère de son ordre, le fort d'Aldenberg, et y ajouta une quantité assez considérale de terres pour la subsistance et l'entretien des moines (1). Evrard, ayant tout disposé convenablement, et transformé le vieux manoir en couvent, fit venir des religieux de Morimond pour y prier et y travailler ensemble; il y resta lui-même jusqu'à ce que le nouvel établissement, lui paraissant suffisamment fondé et affermi dans la discipline monastique, il en sortit, bénissant Dieu de l'avoir si bien secondé dans ses desseins, et entra dans la Thuringe pour y visiter ses parents, le comte Zizzon et la comtesse Giselle....

La parole du moine doit être toujours et partout une parole de vie et de salut; celle d'Evrard, appuyée de l'austérité de sa pénitence, produisit sur l'ame des deux époux une impression

(1) Henriq., *Menol. cist.*, mart. 20; — Aub. Mircæus, *Chron. cist.*, ad ann. 1133.

profonde. Ils lui proposèrent de rester près d'eux pour les guider dans la voie de la vertu, s'engageant à lui céder, pour y bâtir un couvent, un lieu inhabité, appelé le mont Saint-Georges (*Jorisberg*), avec toutes ses dépendances.

Il fut heureux tout à la fois de trouver cette occasion de propager l'institut de Cîteaux et d'être agréable à ses parents; c'est pourquoi il revint promptement à Morimond rendre compte de son voyage. Othon, prenant conseil des plus anciens, choisit douze religieux et plusieurs frères convers, avec le pieux Evrard pour conducteur et père spirituel. La colonie passa par Mayence, où le nouvel abbé reçut la bénédiction de l'archevêque Henri. Le lendemain ils prirent possession de la maison qui leur était destinée, après l'avoir consacrée à Dieu, sous l'invocation de la sainte Vierge et de saint Georges (1).

Evrard termina saintement sa carrière dans la paix du cloître, édifiant par sa vie pénitente ceux qu'il avait eu le malheur de scandaliser. Son frère Adolphe d'Altena, après la mort de son épouse, vint lui demander l'habit monastique. La Providence bénit en lui toute sa parenté, jusque dans la postérité la plus reculée. Sans parler de plusieurs autres, saint Engelbert, archevêque de Cologne et martyr, fut pour ainsi dire l'enfant de ses prières et de ses sacrifices (2).

Mille fois heureuses les familles des saints! la vertu s'y transmettra comme un héritage de génération en génération; elles exhaleront longtemps, à travers les âges, la bonne odeur de Jésus-Christ, comme ces vases embaumés où des essences suaves se survivent à elles-mêmes durant des siècles, par un parfum immortel!

(1) *Ann. cist.*, t. 1, p. 252; — Gasp. Jongel., *Notit. Abbat. Ord. cist. per univ. orb.* (prov. Thuring.); — Cæs. Heisterb., *Dial.*, l. 8, c. 88; — Sartor., *Cister. Bistert.*, p. 449.

(2) *Ann. cist.*, t. 4, pp. [illegible]

## CHAPITRE XI.

**Mort de saint Etienne Harding; merveilleuse fécondité de Morimond; Waldsassen, Sainte-Croix, Beaupré, Belfays, etc.**

Pendant que Morimond florissait sous Othon et parvenait au plus haut point de sa gloire, que saint Bernard marchait à travers l'Italie au secours de la papauté sans autres armes que son génie et sa prière, et que tout Cîteaux se mettait en mouvement pour accomplir sa mission providentielle, Etienne, le vénérable père de la grande famille, usé plus par les austérités que par les années, et ayant la vue si affaiblie qu'il ne pouvait plus voir, se démettait en présence du chapitre de sa charge pastorale, désirant tourner paisiblement toutes ses pensées vers Dieu et se préparer à la mort. Il ne devait pas jouir longtemps de ce repos si bien mérité; quelques mois après, le 28 mars 1134, il expira sans douleur, avec le calme et la sérénité des saints, et alla recevoir au ciel sa récompense, près de saint Robert et de saint Albéric, ses prédécesseurs (1).

Othon, qui avait assisté saint Etienne dans ses derniers moments, était à peine de retour dans son monastère, qu'il fallut songer à de nouveaux établissements. Déjà, l'année précédente, il avait vu avec une douce satisfaction Bithaine et Clairefon-

(1) *Exord. magn.*, l. 1, c. 37; — Dalgairns, *Vie de S. Etienne*, p. 309.

taine, au diocèse de Besançon, grandir pour ainsi dire à l'ombre de leur mère. La première de ces abbayes était ainsi appelée du bourg habité par Marthe et Marie, où Jésus-Christ reçut l'hospitalité (1); le nom de la seconde était symbolique, et figurait les eaux pures de la vie monastique, qui rejaillissent jusque dans l'éternité (2).

C'était surtout du côté de la Germanie et de la Suisse que Morimond s'était développé : aucune de ses colonies n'avait encore franchi les Alpes; mais nulle contrée de l'Europe ne devait être étrangère à son influence. Dans le mois d'octobre 1133, douze religieux et un abbé sortirent du Bassigny et allèrent s'établir dans une simple grange, au diocèse de Milan, sur les bords du Tessin, et, pour que l'éloignement de cette maison ne lui fît jamais oublier son origine, on lui donna le nom même de la métropole (*Morimonte di Milano*) (3).

Ce fut à peu près à cette époque que Gerwic, bénédictin de l'abbaye de Sigeberg, vers Cologne, vint à Morimond demander à Othon des religieux de son ordre pour peupler un monastère qu'il avait bâti au milieu d'une vaste forêt de l'Allemagne, dans le diocèse de Ratisbonne.

Ce moine était de l'illustre famille de Wolmundstein en Westphalie. La guerre, les plaisirs, les aventures s'étaient partagés les beaux jours de sa jeunesse; tout son bonheur était alors de courir de manoir en manoir et de fête en fête. Se trouvant un jour en Bavière, il voulut voir Thibaut, marquis de Wohbourg (4), sur le Danube, à une égale distance d'Ingols-

(1) *Annal. cist.*, t. 1, p. 253. — Les abbayes de Luxeuil et de Faverney firent de grandes largesses à cette maison.

(2) C'est aujourd'hui une fayencerie qui roule en cailloutage (canton d'Amance, Haute-Saône, près de Polaincourt). Le hameau de Clairefontaine et sept ou huit villages et métairies des environs ont été créés par les moines.

(3) Jongelin, *Notit. Abb. cist.* (provinc. Lomb.)

(4) Plusieurs auteurs écrivent : *Wohembourg*

tadt et de Ratisbonne, un des princes les plus renommés de son temps pour ses goûts chevaleresques. Comme tous deux étaient dominés par la passion des tournois, qui formaient alors un des exércices favoris de la noblesse, ils se furent bientôt compris, et, après s'être promis de ne se quitter jamais, quoique Thibaut fût marié et eût des enfants (1), ils partirent armés de de pied en cap et dirigèrent leurs pas vers les cours de princes et de rois où l'on préparait des joûtes (2).

Une foule considérable de barons se réunissaient de toutes les contrées environnantes au château d'un seigneur du voisinage pour une grande fête ; Gerwic et Thibaut ne manquèrent pas de s'y rendre. Les chevaliers joûteurs avaient tous un masque de fer qui leur couvrait le visage, à l'exception des yeux. Chacun pouvait voir son adversaire, l'attaquer, parer ses coups et le terrasser sans le connaître. Les tournois n'étaient que des jeux guerriers ; cependant les armes dont on se servait étaient si meurtrières, on joûtait quelquefois avec tant d'acharnement et de désordre, que souvent plusieurs y perdaient la vie.

Or, dans celui dont nous parlons, il y eut une mêlée terrible : deux des plus ardents champions se ruèrent l'un sur l'autre, et cherchèrent longtemps à se mettre hors de combat. L'un d'eux ayant pointé sa lance de toutes ses forces, elle vint frapper si rudement son antagoniste à la jointure du casque et de la cuirasse, que le fer, perçant d'outre en outre, s'enfonça profondément dans la gorge : le chevalier fut renversé sous le choc. Les spectateurs s'empressèrent autour de lui, on leva la visière de son casque, et chacun cria : « Thibaut de Wohbourg !..... »

(1) Il avait été marié à Adélaïde, duchesse de Pologne, et leur fille Adélaïde épousa Frédéric Barberousse.

(2) *Inter se juvenes thescum fœdus ineunt....., moxque ad omnium principum*

Mais d'où était parti le coup ? De cette main amie que Thibaut avait serrée et pressée amicalement sur son cœur au sortir du manoir de Wohbourg. Gerwic, sans le vouloir, et sans le savoir, avait frappé à mort celui qu'il avait juré de suivre et de défendre jusqu'à son dernier soupir. Aucune expression ne peut rendre sa douleur et son désespoir.

Cependant la blessure, quoique très-dangereuse, n'était pas mortelle : Thibaut revint peu à peu à lui-même ; ses premières pensées furent pour Dieu, dont le malheur nous rapproche presque toujours, pour son épouse si cruellement délaissée, et pour ses enfants, orphelins même du vivant de leur père. Gerwic ne se livrait pas à des réflexions moins sérieuses ; le coup de lance avait été pour lui le coup de tonnerre qui terrassa saint Paul, et il avait pris le parti de renoncer au monde. Enfin, les forces de Thibaut s'étant rétablies, les deux chevaliers s'embrassèrent en chrétiens et se séparèrent ; le premier regagna son manoir, le second alla s'ensevelir dans le couvent de Sigeberg, et fut choisi, après sa profession, pour hospitalier, à cause de sa politesse, de sa douceur et de sa charité.

Il arriva quelque temps après que Conon, abbé de ce monastère, fut nommé à l'évêché de Ratisbonne. Il avait été si édifié de la vie exemplaire de Gerwic, qu'il le demanda pour en faire son syncelle, c'est-à-dire le témoin de sa vie et son second ange gardien. Mais le palais épiscopal n'offrait pas une retraite assez profonde à notre pieux solitaire ; il soupirait, au milieu des distractions inévitables de sa nouvelle position, après les délices du désert, et, à force d'instances, il obtint la permission de se retirer.

Il y avait à quelque distance de Ratisbonne une forêt sombre et sauvage, qui n'était traversée de loin en loin que par de

*aulas in quibus equestres ludos seu torneumenta institui aut exhiberi sciebant, se conferunt. — Anr [illegible] . 1 [illegible] 957*

hardis chasseurs. Gerwic y alla avec plusieurs compagnons. Après une marche longue et pénible à travers des fourrés de ronces et d'épines, lorsqu'ils furent arrivés à l'endroit le plus reculé et le plus introuvable, pour ainsi parler, ils se mirent à défricher et à construire des cabanes.

L'ouvrage marchait avec assez de rapidité. Mais un jour il prit envie au maître de la forêt d'y faire une partie de chasse, et il fut entraîné par hasard, avec sa suite, vers le lieu choisi pour l'emplacement du nouveau monastère. Quelle ne fut pas sa surprise, quand il aperçut un abattis considérable de grands arbres, quelques huttes s'élevant à peine au-dessus du sol, et d'autres presque entièrement achevées; des hommes occupés sur différents points à creuser, à équarrir, à bâtir, à essarter?

Ce seigneur était Thibaut de Wohbourg lui-même. Furieux de ce qu'on avait osé exploiter ainsi sa forêt sans même l'avoir prévenu, il lança son cheval du côté des travailleurs, la menace sur les lèvres et les armes à la main. Gerwic alla à sa rencontre, lui présenta une lettre de l'évêque de Ratisbonne, et lui dit son nom, son origine et son dessein. Thibaut, l'ayant regardé attentivement, reconnut aussitôt le fidèle ami de sa jeunesse, et, s'élançant à terre, se jeta dans ses bras, l'embrassa tendrement et lui montra la cicatrice de sa blessure (1). Non-seulement il l'autorisa à continuer, mais il lui donna autant de terre qu'il en pourrait parcourir en un jour de marche, lui promettant de lui envoyer ses gens avec des provisions et des voitures pour hâter les travaux. Cette forêt, naguère le repaire des bêtes féroces, fut bientôt sillonnée en tous sens, et ne retentit plus que du bruit de la scie, du marteau, de la hache, des chants des ouvriers et des cantiques des moines (2).

(1) *Gerwicum amanter complexus, vulneris ab eo sibi olim inflicti cicatricem ostendit.* — *Ann. cist.*, t. 1, p. 257.

(2) *Postea juxta sylvam, ad ripas fluvioli Wundrebi, inchoata ædificiola transtulerunt.* — Id., ibid.

La maison étant construite, Gerwic, qui tenait à y faire fleurir la règle de saint Benoît dans toute sa pureté, avait cru devoir s'adresser à Othon, dont le nom et les vertus étaient célèbres dans toute l'Allemagne. L'abbé de Morimond l'accueillit, non point comme un étranger, mais comme un compatriote, un frère et un saint. Toute la communauté ayant ouï le récit de sa conversion, il devint bientôt pour tous un objet de respect, d'édification et d'admiration. Cependant le monastère était épuisé de religieux par la fondation de quatre abbayes dans la seule année 1133; Othon était encore lié par d'autres engagements : il eut donc la douleur de ne pouvoir accéder à son désir, et l'adressa à saint Bernard, qui, pour les mêmes raisons, le renvoya plus loin.

Le pieux Gerwic, sans se décourager, revint à Morimond conjurer Othon, au nom de Jésus-Christ, d'avoir pitié de sa maison naissante et de ne pas le laisser repartir avec le regret d'avoir entrepris en vain un si long et si pénible voyage. Othon, touché de tant de foi, d'humilité et de patience, voulut rattacher à Morimond un homme animé si évidemment de l'esprit de Dieu, et un établissement qui lui semblait être une œuvre merveilleuse de la Providence; il lui donna six religieux, et lui remit une lettre par laquelle il priait l'abbé de Wolkenrode, de sa filiation, au diocèse de Mayence, d'ajouter sept autres religieux pour compléter le nombre de treize fixé par la règle, et de prendre le nouveau monastère sous sa dépendance immédiate (1).

(1) Les Tables de Morimond rapportent ce fait tel que nous l'avons raconté. Dans les Annales de Cîteaux, il est dit que l'abbé Othon donna seulement à Gerwic une lettre pour l'abbé de Wolkenrode, et que ce dernier ne lui confia que trois religieux : *tres suæ professionis monachos*.

On voyait dans l'église de Waldsassen plus de cinquante mausolées des barons et des comtes de Liechtemberg, de Sulzbach, de Wirzburg, de Sparrenheit, de Veisenstein *et aliorum* [illegible] *tum* [illegible] *habitantium*.

Telle fut l'origine de Waldsassen (*l'habitation, l'établissement des bois*). Le premier abbé s'appelait Henri et le premier prieur Wiggard. Ce fut sous ces maîtres que l'humble Gerwic fit l'apprentissage de l'observance de Cîteaux, renonçant aux honneurs du cloître comme il avait renoncé aux honneurs du monde, pour s'enfoncer tout entier dans sa chère solitude et se livrer sans obstacle à la contemplation de l'éternelle beauté qu'il avait si longtemps méconnue (1).

Voilà comment, dans ces beaux siècles, on réparait les égarements et les scandales de sa jeunesse, en donnant son cœur à Dieu, la sueur de son front à la terre, l'exemple du travail et de la patience au monde, des champs nouveaux à son pays, l'aumône aux pauvres ! Aujourd'hui, qu'arrive-t-il ? Voyez ce jeune homme qui a usé dans la débauche les prémices de sa vie et l'héritage de ses aïeux, et qui, à la place du bonheur qu'il cherchait, n'a trouvé que le remords et le désespoir. Au lieu de se retirer dans la solitude des paisibles campagnes, il court à la grande ville ; il ne prend ni la bêche, ni le râteau, mais de l'encre et du papier ; il ne se cache pas dans la cellule d'un monastère, mais dans une mansarde : de là, comme Achille boudeur, il jette un regard dédaigneux sur le peuple et sur l'armée, il cite à sa barre la société entière, il l'accuse de ses fautes et de ses malheurs, il la juge, il la condamne à mort ; il proclame une ère nouvelle de communauté de biens, parce qu'il a perdu les siens ; de communauté de femmes, parce qu'il est repoussé de toutes celles qui sont chastes et pures ; d'égalité et de fraternité, parce que tout ce qui se respecte s'éloigne de lui. Il crée un monde idéal qu'il sème de perles, qu'il illumine de tout l'éclat de l'or et des pierreries, qu'il embaume de tous les parfums, où l'homme est destiné à se promener de voluptés

(1) Gasp. Brusch., in Walds.; — *Annal. cist.*, t. 1, p. 257 ; — *Tabul. Morim.*, ann. 1234.

en voluptés, comme un sultan blasé à travers des salles de festin et des harems fantastiques (1). Il jette ses visions en pâture à tous les ambitieux déçus, à tous les corrompus, à tous les mécontents; il leur inspire la haine de toute supériorité, le dégoût du présent et du passé, la fureur des jouissances. Un jour la foule descend en armes dans la rue : l'utopie devient de l'anarchie, le rêve s'achève dans les ruines, le roman finit dans le sang !

Léopold d'Autriche et son épouse continuaient de vivre en saints et ne contribuaient pas peu, par leurs bonnes œuvres, à attirer sur Othon et sur Morimond les bénédictions du ciel. Ils lisaient ensemble l'Ecriture-Sainte, se levaient la nuit pour vaquer à la prière et à la méditation : ils auraient désiré l'un et l'autre pouvoir chanter continuellement les louanges du Seigneur et faire une oraison perpétuelle aux pieds des autels; mais, comme les obligations de leur état les retenaient dans le monde, ils fondèrent deux monastères dont les religieux pussent à leur place remplir nuit et jour ces fonctions angéliques : l'un de chanoines réguliers, dont nous avons déjà parlé, et l'autre de l'ordre de Cîteaux, à quelques milles de Vienne, près du château de Kalnperg, où ils faisaient leur résidence (2).

Le pieux marquis, ne pouvant aller à Morimond, voulut, autant que possible, transporter Morimond près de lui, et demanda à son fils des religieux formés par ses leçons et ses exemples, et au niveau de leur vocation sublime. Ainsi commença la célèbre abbaye de Sainte-Croix, mère de beaucoup d'autres en Autriche, en Bohême et en Hongrie. Conrad, l'un des fils de saint Léopold, y entra comme simple religieux et en devint

(1) Four., *Théor. des quatre mouvem.*, pp. 61-67 ; — *Voy. en Icarie*, 1re partie, cc. 4 et 5; — Rob. Owen, *The book of the new mor. world.*, 1re partie.

(2) Sainte-Croix n'était qu'à trois milles au midi de Vienne, *in nemore Viennensi.* — Voir la carte géographique des établissements cisterciens en Autriche, Sartor., *Cist. Bis*[illegible]

abbé ; nous le verrons plus tard promu successivement au siége épiscopal de Passaw et à l'archevêché de Saltzbourg (1).

La parole de saint Bernard, plus pénétrante que le glaive, aussi retentissante que le tonnerre, irrésistible comme la foudre, s'était fait entendre à la cour des ducs de Lorraine et y avait produit des fruits admirables de salut (2). La duchesse Adélaïde lui écrivit pour lui offrir une terre propre à la construction d'un monastère ; mais, soit qu'elle eût été contrariée dans ses vues par le duc Simon, son époux, uni à Othon par les liens du sang, soit que saint Bernard, retenu alors en Italie, ne pût en prendre possession comme il l'avait promis, on s'adressa à l'abbé de Morimond, qui accepta la donation et envoya des religieux fonder cette nouvelle maison, qui prit le nom de Beaupré, au diocèse de Toul, sur la Meurthe, à peu de distance de Lunéville. Ses autres principaux bienfaiteurs furent : Folmare, comte de Metz ; Henri comte de Salm ; etc.

On voyait dans son église les mausolées magnifiques d'un grand nombre de ducs et duchesses de Lorraine : de Simon Ier, d'Agnès de Bar ; de Frédéric II, le Chauve, et de Marguerite de Navarre ; de Thierry, de Frédéric III et d'Elisabeth d'Autriche ; de Raoul, tué par les Anglais à la bataille de Crécy (3),

(1) Godescard, *Vie des saints*, 15 nov. ; — *Annal. cist.*, t. 1, p. 254.

(2) *Epistt.* 119 et 120.

(3) Jongel, *Notit. Abbat. cist. per orb. univ.* (prov. Lothar.) ; l'épitaphe de Raoul porte *Crecquy* ; — *Ann. cist.*, t. 1, p. 285 ; — D. Calmet, *Hist. ecclés. et civil. de Lorraine*, t. 2, p. 79.

Les autres établissements cisterciens du duché de Lorraine dans la filiation de Morimond étaient :

1° *Freystroff*, à peu de distance de Metz, fondé par les sires de Valcourt et avec le secours du duc Simon et d'Adélaïde son épouse. Le duc Mathieu remplaça en 1147 les religieux par des religieuses ; mais, les premiers y rentrèrent en 1300, et se mirent dans la dépendance de Morimond. — Benoît, *Hist. de Lorr.*, p. 220 ; — D. Calmet, *Hist. de Lorr.*, t. 2, p. 5 ; — *Gall. christ.*, t. 13, p. 943.

2° L'*Isle-en-Barrois*, fondée par Ulric de Lisle dans sa terre d'Anglecourt, pour des chanoines réguliers de Moustier-en-Argonne. Ceux-ci l'ayant abandonnée, elle passa aux cisterciens vers l'an 1150, du consentement de Reynier

etc. C'était au milieu de la poussière de toutes ces grandeurs, de toutes ces altesses humiliées, anéanties jusque dans l'orgueil de leurs tombeaux, que les moines, les yeux et les mains levés au ciel, pouvaient répéter en toute vérité et avec un à-propos sublime : *Tu solus altissimus !...*

Jusqu'alors Morimond semble doué d'une aussi prodigieuse fécondité que Clairvaux, et Othon paraît rivaliser avec saint Bernard comme fondateur de monastères. Les novices arrivaient de toutes parts en si grande quantité, et Othon savait si bien préparer et disposer toutes choses à l'avance, que dans l'espace de six mois, en 1137, il fit partir quatre colonies dans le midi de la France et jusqu'aux pieds des Pyrénées, pour que ces avant-postes de l'armée cistercienne pussent, au premier signal et à l'heure fixée par la Providence, franchir les monts et livrer au mahométisme ces combats terribles qui ont fait triompher pour toujours la foi chrétienne dans cette partie de l'Europe.

La première se rendit, au mois de juillet, près de Saint-Paul-Trois-Châteaux, dans une vallée inculte, entourée de trois collines couvertes de forêts et de roches nues, où Gontard de Loup, seigneur de Rochefort, avait fait construire quelques cabanes pour la recevoir. Cette vallée prit d'abord le nom de *Vallis honesta*; mais ses nouveaux habitants lui donnèrent ensuite celui d'Aiguebelle, nom gracieux qui lui convenait ad-

d'Aprémont et de sa femme Helvide. Elle a conservé le nom de son fondateur. — D. Calm., p. 3, t. 2.

3° *Vaux-en-Ornois.* Cette fondation des sires de Joinville fut confirmée en 1140 par Henri de Lorraine, évêque de Toul. Ebal de Montfort, neveu du comte de Champagne, donna 500 écus pour les bâtiments (Archidiaconé de Ligny). — *Gall. christ.*, t. 13, p. 1113.

4° *Escurrey,* sur la petite rivière de Saulx, entre Morley et Moustier-sur-Saulx, frontière de Champagne, en Barrois, fondée par les sires de Joinville, sous le sceau de Guy, évêque de Châlons. — D. Calm., *Hist. de L[illegible]* t. 2, ad calcem 323.

Nous parlerons ailleurs de Clairlieu et de Haute Seil[illegible]

mirablement, car de tous côtés on entendait le bruit des eaux qui descendaient des rochers, et on voyait leurs flots limpides baigner l'enclos du monastère. Là, après tant d'orages et tant d'années, Morimond se survit à lui-même; là, à cette heure, sont réunis sous l'observance primitive de Cîteaux deux cents religieux connus sous le nom de trappistes : chrétiens fervents qui, au sein d'un siècle sensuel et sceptique, nous retracent dans leur vie les mœurs austères et pures de l'ancienne Thébaïde (1).

La seconde, au mois d'octobre, descendit jusqu'aux sources de l'Adour, et s'installa dans une grange qui avait été donnée à Gauthier, deuxième abbé de Morimond, par un seigneur nommé Forton, du consentement de Pierre, comte de Bigorre, et de Béatrix son épouse. Elle avait pour abbé frère Bertrand, religieux d'un esprit vif, énergique, infatigable à la peine. Au moment de son départ, Othon avait pris sur l'autel et lui avait remis la croix de bois qui devait faire pâlir le croissant et le remplacer au haut des minarets de Grenade et de Cordoue (2). Cette maison fut appelée l'Echelle-Dieu, sans doute par un pressentiment de ses glorieuses destinées; car ce fut véritablement l'échelle divine avec laquelle l'islamisme a été escaladé et pris d'assaut.

Au mois de novembre suivant, Morimond présenta un spectacle peut-être unique dans l'ordre de Cîteaux : vingt-six religieux partirent en même temps, la veille de la Saint-Martin, et allèrent fonder Le Berdouës, au diocèse d'Auch, et Bonne-

(1) *Ab urbe Tricastinensi duabus distat leucis, non longe a vico dicto Valqurie ; inter præcipuos ejus benefactores domini de Grignan numerandi sunt.* — *Gall. christ.*, t. 1, p. 737.

(2) Ex tabulis eccl. Morim., anno 1137, etc. — *Apud locum de Cabadur, id est caput Aturi fluvii, in valle quam secat Aturus a summis Pyrenæis fluens, quæ desinit ad municipium campanum famosum ob butyri copiam; deinde ad locum vicinum translata est.* — *Gall. christ.*, t. 1, p. 1257.

font, au diocèse de Comminges (1). Lorsque les moines, réunis à l'oratoire selon l'usage, virent cette troupe de frères si tendrement aimés quitter leurs stalles, ils fondirent en larmes, et la voix des chantres fut étouffée par les sanglots. On les accompagna jusqu'à la porte, dans un silence lugubre : ils sortirent deux à deux; la porte s'étant refermée, la communauté retourna à l'oratoire, et les pèlerins du Christ et de la civilisation, plus forts que la nature, continuèrent le chant d'adieu en gravissant le versant du vallon (2).

Parmi ces hommes qui s'en allaient, avec la croix seule, prier, pleurer et travailler sur les bords des fleuves, dans les marais, les forêts et les déserts, plusieurs avaient été mariés et s'étaient séparés de leurs épouses par un consentement mutuel. L'Eglise, dans sa sagesse, n'admettait l'homme dans le cloître qu'autant que la femme embrassait l'état religieux dans une autre communauté. Or, l'abbé Arnould, ayant reçu du vicomte de Clémont une terre non loin du château de Montigny, sur le versant oriental de la montagne, avait eu l'heureuse idée d'y faire bâtir une maison destinée à servir d'asile aux femmes dont les maris entreraient à Morimond, leur donnant la règle de Cîteaux, afin de conserver entre les époux séparés une communauté d'observances, de prières et de vie mystique. Cet établissement naissant avait beaucoup souffert de la fuite d'Arnould; mais Othon le releva, l'agrandit, et y fit entrer plus de trente nobles dames de France et d'Allemagne (3).

Ce monastère, à trois lieues seulement au sud-ouest de Morimond, situé dans un beau vallon coupé d'un ruisseau, dé-

(1) Il paraît que le terrain et les granges avaient été donnés dès le temps de l'abbé Gauthier. — Voyez *Gall. christ.*, t. 1, int. Inst., p. 192, col. 2; — id., p. 179, col. 1.

(2) *Tabul. Morim.*, ad ann. 1137.

(3) *Archiv. de la Haute-Marne*, [illegible]rcul [illegible], alias [illegible] Beauf[illegible]

bouchant sur la Meuse, s'appelait Belfays (*Bellus fagus*) (1). Il avait été doté splendidement par les sires de Nogent, qui lui cédèrent Isonville; par Foulque de Choiseul, qui lui abandonna sur le territoire de Chézeaux autant de terrain que les convers et les mercenaires pourraient en cultiver; par Gérard de Dammartin; par Baudouin et Aalis de Marnay; etc. (2).

Ainsi, pendant que les époux feront retentir les forêts de Morimond des graves accents de leur psalmodie, les épouses, comme d'innocentes colombes, soupireront doucement les louanges du Seigneur à l'ombre des grands hêtres de Belfays, et l'harmonie de toutes ces voix montera jusqu'aux cieux et retombera sur le Bassigny en bénédictions.

---

## CHAPITRE XII.

Othon est élu évêque de Frisingue; il régénère son diocèse. Influence de Cîteaux sur les mœurs cléricales.

Nous entendons retentir à chaque instant autour de nous les mots pompeux « d'organisation sociétaire, d'association humanitaire, » etc. Or, l'association, dans son acception la plus

(1) *Gall. christ.*, t. 4, p. 656. — Nous avons trouvé aux archives de la Haute-Marne plusieurs pièces concernant Belfays : cette maison jouissait de droits considérables sur les terres de Lécourt, de Malleroy, de Maulain, de Pouilly, etc.; sur une grande partie du plateau de Montigny, du côté de Langres; dans la vallée de la Marne : à Hume, Veseigne, Rolampont, etc.

(2) Mangin, *Hist. ecclés. et civ. du diocèse de Langres*, t. 2, p. 168. — Il pa-

étendue, la plus communiste si l'on veut, caractérise une réunion volontaire de forces agissant dans une même direction pour réaliser un résultat dont les avantages se répartissent sans différence et sans distinction à chacune des forces associées.

L'idée d'association suppose donc :

1° Unité de lois et d'action, ce qui correspond à l'idée d'ordre;

2° Unité des cœurs, par la sympathie ou la fraternité;

3° Le concours volontaire des forces, ou la liberté;

4° La répartition égale des avantages, ou l'égalité.

Il est impossible d'envisager d'un point de vue plus vaste, plus élevé, la théorie de l'association. Eh bien! cette théorie éblouissante, qui a fasciné tant de nobles intelligences, vous ne l'incarnerez jamais dans une nation : les innombrables divergences des individualités vous échapperont toujours; vous n'aboutirez qu'à la confusion; bientôt vous aurez l'anarchie à la place de l'ordre, la guerre civile au lieu de la fraternité, le despotisme le plus hideux pour la liberté, et la spoliation au nom de l'égalité.

L'association complète ne sera jamais réalisée que dans le catholicisme, par quelques ames d'élite, dans des conditions particulières et avec une grâce spéciale de Dieu. L'association cénobitique, une fois constituée, exerce sur toutes les classes de la société la plus salutaire influence; elle les forme à son image; par sa puissance d'expansion, elle répand au loin autour d'elle des émanations de sa vie, c'est-à-dire des semences

raît que Belfays avait dans sa dépendance une maison religieuse à Chézeaux, près de Varennes, qui lui servait comme de succursale ; nous n'avons retrouvé aux archives de la Haute-Marne qu'une seule pièce authentique concernant ce monastère: c'est l'acte par lequel Catherine, abbesse de ce couvent, se met dans la dépendance de Morimond, sous l'abbé Alip[illegible]nd (Voir aux Pièces justificatives).

fécondes de piété, de moralité et de fraternité; tandis que, par sa puissance assimilatrice, elle attire et s'incorpore tous les éléments doués de quelqu'affinité avec elle. — C'est ce qui est arrivé à Morimond.

Il y avait à peine vingt-cinq ans que quelques pauvres religieux s'étaient retirés dans une obscure et impénétrable forêt du Bassigny, pour y expier par leurs macérations les crimes de la terre, et déjà cette humble solitude bénie du ciel était devenue une des métropoles de l'ordre monastique. Les abbayes de sa filiation s'étaient multipliées au nombre de plus de cinquante; il y en avait dans l'est de la France, au milieu des forêts de la Germanie, aux frontières de la Pologne, de la Suède et de la Norwège; en Suisse, en Italie et aux portes de l'Espagne (1). Morimond était solidement fondé : un horizon immense se déroulait devant lui, et il n'avait plus qu'à marcher à grands pas à l'accomplissement de ses destinées.

Cependant la Providence lui réservait, cette année même, une bien dure épreuve. Othon, sa lumière, sa gloire et sa force, jeune encore et promettant une longue et heureuse administration, fut nommé au siége épiscopal de Frisingue. Innocent II avait été heureux de ratifier cette nomination, car il existait toujours au sein de l'Allemagne des ferments de discorde : la guerre entre les deux puissances était plutôt assoupie qu'éteinte; enfin, Conrad, de l'altière maison de Souabe, venait d'être élevé à l'empire; il était frère utérin d'Othon. Innocent sentit combien il importait qu'un religieux aussi dévoué au Saint-Siége que l'abbé de Morimond, l'égal de l'empereur par sa naissance, son supérieur par l'ascendant de la vertu, de la science et de sa double consécration comme évê-

(1) De tous les auteurs cisterciens, Jongelin est celui qui a tracé le tableau le plus complet de la filiation de Morimond dans les diverses parties du monde.

que et comme moine, fût placé sur les premiers degrés du trône, pour faire entendre la vérité au pouvoir et seconder la papauté dans le grand mouvement qu'elle allait imprimer, par Cîteaux, aux nations européennes.

Cette nouvelle, accueillie au-delà du Rhin par de grandes démonstrations de joie, fut un coup de foudre pour Morimond. Quelque douloureux que dût être pour lui l'instant de la séparation, Othon offrit son sacrifice à Dieu et s'éloigna, l'ame pleine de tristesse, au milieu des soupirs et des sanglots de tous ses frères, disant adieu à la sainte maison où il avait traversé, comme novice, religieux et abbé, toutes les phases de la vie monastique.

A peine eut-il pris possession de son siége, qu'il s'occupa aussitôt de faire restituer les biens usurpés sur son église, de relever les édifices sacrés et les monastères qui tombaient en ruines, de réformer le clergé, remettant en honneur l'étude des saintes Lettres, et, par ses exhortations et par ses exemples, rallumant le flambeau de la foi presque éteint dans ces malheureuses contrées (1).

L'état désolant dans lequel il avait trouvé son diocèse était à peu près celui de toute la Germanie et du nord de l'Europe. Le féodalisme avait envahi l'Eglise et l'avait souillée; l'Eglise se plongea dans les eaux vives de l'ascétisme monastique pour se purifier, comme le cygne se plonge dans le lac pour effacer la poussière qui ternit la blancheur de ses ailes.

Dans toutes les institutions terrestres, le mal est toujours à côté du bien; le bien même s'élabore dans le mal, Dieu faisant tourner la dépravation et la perte des uns à la régénération et [illegible] salut des autres, opposant, dit saint Augustin, la grâce au péché, la vertu au vice, la vie à la mort, et relevant ainsi, par [illegible] antithèse, le dram[illegible]

[illegible] cist. [illegible]

Le haut clergé, asservi depuis longtemps au système féodal, avait été emporté forcément dans le mouvement du monde. Les évêques, comme tous les feudataires de la couronne, abandonnés à eux-mêmes sous des rois impuissants, environnés de seigneurs turbulents, avaient été réduits à se défendre par leurs propres armes. On les voit échanger souvent la lance contre la crosse, le casque contre la mitre, et la pacifique mule contre le léger destrier; déployer un grand luxe comme princes séculiers, faire argent de tout pour se soutenir, et, au milieu des dissipations et du fracas de cette vie agitée, laisser entrer un autre amour dans leurs cœurs vides de l'amour de Dieu (1).

L'Eglise en péril s'était déjà une première fois réfugiée dans le monachisme, dans sa partie la plus mystique et la plus sévère. Le moine Hildebrand (Grégoire VII) avait sondé de sa main de fer la plaie du sacerdoce; plusieurs autres saints pontifes, sortis de la solitude, avaient essayé de la guérir; mais Cluny, la vieille et austère école de la prélature, est arrivé à l'ère de sa décadence, et les cénobites montent avec les vices du cloître sur le trône épiscopal.

Que fera le sacerdoce catholique? Il faut, ou qu'il renonce à son rang et à sa mission, c'est-à-dire qu'il se laisse traîner à la remorque des peuples, comme tous les sacerdoces humains, ou qu'il recouvre son autorité et sa force dans l'abstinence et les sacrifices; il ne reprendra le devant de la société européenne qu'en passant par la rude voie du désert, sur les traces des Basile, des Grégoire et des Chrysostôme.

Où vont tous ces fiers enfants des ducs, des marquis, des comtes et des barons? A l'école de Cîteaux, de Clairvaux et de Morimond, apprendre à être évêques, c'est-à-dire à être pau-

(1) Voir dans la *Vie de saint Etienne Harding*, par M. Dalgairns, les cc. 14 et 18.

vres, humbles, chastes; à croire, à aimer et à se sacrifier. Etienne, Bernard et Gauthier leur serviront le pain noir du pauvre et les légumes cuits à l'huile, les vêtiront du froc de laine crue, abattront les hauteurs de leur orgueil seigneurial sous les emplois les plus vils et les plus roturiers; ils en feront des bêcheurs, des faucheurs, des moissonneurs, des bouviers, des porchers; et, quand ils sauront vivre durement et de peu, supporter une humiliation, dompter une chair rebelle, mêler leurs sueurs et leurs larmes au sang de Jésus-Christ, alors ils seront dignes de passer de la charrue à l'autel, de la garde des troupeaux à la garde des peuples, et le vieux sacerdoce des pêcheurs sera régénéré par un sacerdoce de laboureurs et de bergers.

Nul religieux ne pouvait accepter l'épiscopat sans le double consentement de son abbé et du chapitre général. Les évêques cisterciens demeuraient astreints aux règles de l'ordre pour la quantité et la qualité de la nourriture, l'observance des jeûnes, la récitation des heures canoniales, la forme des vêtements, à l'exception qu'ils étaient libres de porter un manteau de gros drap bordé de peau de mouton, un chaperon de même étoffe ou simplement de laine; encore, lorsqu'ils retournaient au couvent, devaient-ils laisser ce costume à la porte. On leur donnait ordinairement pour leur tenir compagnie et pour les servir deux moines et trois frères convers (1).

Pierre, abbé de La Ferté, choisi pour l'évêché de Tarentaise vers l'an 1124, fut le premier prélat qui sortit de Cîteaux; une foule d'autres furent arrachés depuis à leur douce solitude et traînés à la tête des peuples. Henri, l'un des quinze compagnons d'Othon, est nommé à l'évêché de Troyes; les quatorze autres furent également élevés aux plus hautes dignités eccle-

(1) Inst. capit. gener., 1134, c. 63.

siastiques; *omnesque socii ejus in diversas dignitates promoti sunt*, dit Conrad le chroniqueur. En 1145, Morimond compte déjà dix évêques dans sa filiation; Clairvaux et Cîteaux plus de trente, trois cardinaux et un pape.

Non-seulement les moines se lèvent du fond de leurs cloîtres à la voix du clergé qui les appelle et montent les degrés du palais épiscopal, dans lequel ils entrent avec le cortége de leurs vertus austères pour le transformer en un asile mystérieux d'oraison et de pénitence, mais encore je vois une multitude d'évêques descendre de leurs siéges dans la solitude pour s'y retremper, et reparaître ensuite aux yeux des peuples inclinés de respect, avec l'auréole de Cîteaux sur le front. D'autres, qui n'ont pas ce courage, cherchent au moins à se rattacher à cette sainte maison par les liens d'une fraternité chrétienne, en demandant comme une grâce d'être admis à participer à ses prières et à ses bonnes œuvres (1). Plusieurs évêques, de Toul, de Langres, de Metz, de Cologne, de Saltzbourg, de Passaw, de Prague, de Gnesne, de Cracovie, furent agrégés de cette façon à Morimond (2).

Les moines cisterciens poursuivent partout les prélats mondains de leurs plaintes et de leurs menaces. Les Souverains-Pontifes eux-mêmes somment l'église hautaine, riche et dissipée du siècle de comparaître devant l'église du cloître, humble, pauvre, mortifiée, pour être jugée et condamnée. Un archevêque de Besançon, accusé de simonie et d'incontinence, sera cité à la barre d'un abbé de Morimond (3). Enfin Rome

(1) *Ann. cist.*, t. 1, p. 143, et in aliis multis locis.

(2) Nous avons retrouvé quelques-unes de ces lettres d'agrégation : il y en a un modèle dans l'ouvrage de Julien Pâris, *Esprit primitif de Cîteaux*, p. 262.

(3) *Hist. des évêques de Langres*, p. 88 ; — Den. Gaultherot, *Anast. de Lang.*, p. 376.

En 1216, l'archevêque de Besançon, Amédée de Tramelai, fils de Guy de Tramelai, était accusé de simonie, d'incontinence, d'injustices graves; enfin,



elle-même n'est plus à Rome : elle est au désert ; la papauté puise aux sources cachées du monachisme la force dont elle sent le besoin pour remonter au faîte des choses humaines, et de là diriger les conseils des rois et les progrès des peuples.

Elle s'identifiera complètement avec Cîteaux, et, après la mort de Lucius II, on verra les cardinaux se jeter tout-à-coup sur un pauvre moine cistercien de Saint-Anastase, près les Eaux-Salviennes, lui arracher des mains la bêche et la hache, le traîner au palais et le porter sur la chaire de saint Pierre ; ***irruere in hominem rusticanum, et, excussa e manibus securi et ascia vel ligone, in palatium trahere, levare in cathedram*** (1).

Des sommets de la hiérarchie, l'influence cistercienne descend de proche en proche jusqu'aux derniers degrés (2) ; car la source de la vie sacerdotale est dans l'ame de l'évêque ; c'est de là qu'elle découle dans l'ame du simple prêtre et du dernier clerc. Aussi, dans l'Eglise de Dieu, on a toujours vu à l'en-

on lui reprochait d'avoir fait promettre à tous ceux qu'il avait ordonnés, de ne jamais le contrarier dans la collation des bénéfices, en appelant en cour de Rome ou à tout autre tribunal. Innocent III écrivit à Guy, abbé de Morimond, d'avoir à s'enquérir de tous ces faits et de lui adresser le résultat de son enquête. Sur les trois premiers chefs d'accusation, les preuves ne parurent pas suffisantes pour établir la culpabilité au for extérieur ; mais, sur le quatrième, les dépositions d'un grand nombre de témoins furent accablantes et péremptoires. A cette nouvelle, le pape écrivit en ces termes à l'abbé de Morimond : « Puisque notre vénérable frère, l'archevêque de Besançon, s'est conduit indignement envers ceux qu'il a ordonnés, nous lui défendons à l'avenir de conférer les ordres sacrés à qui que ce soit : un de ses suffragants en sera chargé. Quant aux faits de simonie, d'incontinence, etc., ou il faut qu'il s'en justifie pleinement et par serment dans l'espace de trois mois, et alors vous proclamerez son innocence, ou, si vous le trouvez coupable, vous le déclarerez déchu de toutes ses fonctions et vous en mettrez un autre à sa place. » — *Ann. cist.*, t. 4, pp. 81-82.

(1) *Epist. S. Bern.*, 237.

(2) Cette régénération de tout le corps ecclésiastique entreprise par l'ordre de Cîteaux se révèle dans trois écrits fameux de S. Bernard : 1° *De Consideratione*, ad Pap. Eugen. III ; — 2° *De Officio episcoporum* ; — 3° *De Conversione*, ad clericos.

tour d'un prélat saint et savant se grouper un clergé formé à son image.

Chaque abbaye, dans un rayon plus ou moins étendu, exerçait la plus puissante action sur le clergé paroissial; la conduite des mauvais prêtres, comparée par le peuple à celle des religieux, n'en ressortait que davantage, et les couvrait de honte. L'abbé les attirait dans le monastère pour converser avec eux, les impressionner par le spectacle des macérations claustrales, et leur faire goûter les délices de la vie cachée en Dieu.

Une foule de curés, ne pouvant résister à d'aussi touchants exemples, regardaient comme le plus grand bonheur d'être affiliés à l'ordre, se faisaient raser la tête, prenaient le costume monastique, et vivaient en cisterciens dans leurs presbytères.

Sous la pieuse influence des prières et des austérités des moines, les vocations à l'état ecclésiastique et religieux se multiplièrent dans toute la province d'une manière si prodigieuse, que l'on put craindre un instant que plusieurs villages ne devinssent déserts. Sans doute cet élan clérical et monastique, dont le centre était à Morimond, alla s'affaiblissant dans la suite des âges; mais Claude Picquet, dans ses belles pages à la louange du Bassigny, l'a encore constaté au XVII[e] siècle (1). De nos jours, après tant de révolutions, il n'est point entièrement perdu, et il n'existe aucune contrée en France qui, depuis cinquante ans, ait donné plus de prêtres à l'Eglise,

(1) *Vix enim est aliquis vicus rusticus e quo singulis annis non prodeat unus, interdum plures, qui postmodum melioribus litteris imbuti, fructus uberrimos in dominico agro plerumque colligunt. Hodie etiamnum ex facili possem recensere ex solo mei ortus pago Colombeiano* ( Colombey - lès - Choiseul, près Morimond), *non admodum grandi, undecim religiosos sub instituto D. Francisci militantes, præter cæteros monachos vel etiam presbyteros,* etc. ( Ex provinc. Burgund. Ordin. frat. min., pp. 122 et 123.)

Il arrive fréquemment que les pasteurs des campagnes isolées, après avoir passé leur vie au chevet des malades, sont abandonnés à eux-mêmes à leur dernière heure, et réduits à leurs propres forces en face de la mort. Qui sera digne d'exhorter l'ambassadeur du Très-Haut à retourner avec confiance vers le grand roi qui l'a député? Qui osera, à ce moment suprême, faire la leçon à l'oint du Christ? Le moine, c'est-à-dire l'homme par excellence de la perfection évangélique. Quand les tintements de la cloche du hameau annonçaient l'agonie du pasteur, l'abbé prenait sa croix d'une main et son bâton de voyage de l'autre; puis, accompagné d'un frère convers, il gravissait le coteau, entrait au presbytère comme l'envoyé de Dieu, s'entretenait avec le moribond de l'éternité, du jugement si terrible pour les dépositaires du pouvoir, déroulant sous ses yeux la longue chaîne des grâces reçues, des sacrements administrés, toute une vie teinte du sang de Jésus-Christ; excitant tour-à-tour dans son cœur des sentiments de repentir, d'amour, de crainte et d'espérance. Plus l'instant dernier s'approchait, plus l'ange du cloître s'efforçait d'encourager l'ange de l'autel à se lever de la terre et à prendre son essor vers les cieux. Lorsque l'agonisant avait rendu le dernier soupir, l'abbé s'en retournait au monastère le recommander aux prières des moines (1).

Ainsi toute l'Eglise se trouvait enveloppée d'un réseau vivant dont les fils aboutissaient au foyer mystique de Cîteaux; de ce foyer jaillissait, comme de la profondeur du cœur, le sang qui restaure les organes et renouvelle tout le corps.

C'est un fait digne d'une profonde attention, que la Providence n'a jamais permis [illegible] les plus désas-

(1) C'était l'usage dans [illegible]
d'exemples dans ses anna[illegible]

treuses de notre histoire, que le clergé catholique pût oublier sa vocation, et qu'elle lui a toujours fourni l'occasion et les moyens de se retremper et de se relever à la hauteur de sa mission et de ses devoirs.

Les socialistes, qui ont essayé d'amonceler sur notre ministère auguste tant de calomnies et d'opprobres, ont voulu mieux faire que Jésus-Christ et son Eglise, et ils se sont mis à créer des sacerdoces. La mission du prêtre dans le saint-simonisme était *de sentir également les deux natures, les appétits sensuels et les appétits charnels; de reconnaître tous les charmes de la décence et de la pudeur, mais aussi toute la grâce de l'abandon et de la volupté* (1). Dans le fouriérisme, le prêtre n'est qu'un sybarite raffiné, qui va alternativement, comme les autres, de la favorite à la génitrice. En Icarie, Cabet le consacre en lui disant : *Vous n'avez aucun pouvoir, même spirituel, jouissez et prêchez la morale*. En vérité, les païens avaient donné à leur Vénus et à leur Jupiter des prêtres plus dignes. Si c'est ainsi que l'on prétend nous faire progresser, alors le progrès de nos réformateurs est de haut en bas, jusqu'au-dessous de la boue!

(1) Reyb., *Etud. sur les Réformat.*, p. 138 ; — Cabet, *Voyage en Icarie*, p. 172; — *Phalange*, tt. 1, 2, 1re série ; — H. Doherty, *De la question religieuse*, artt. 1, 2, 3, 4, 5.

# CHAPITRE XIII.

**Election de l'abbé Raynald ; rôle de Morimond et de Cîteaux dans la deuxième croisade ; son influence politique et sociale.**

Les moines se réunirent pour donner un successeur à Othon, et élurent d'une voix unanime Raynald, frère de Frédéric, comte de Toul, religieux profès de la maison, et, à ce que l'on croit, l'un des quinze compagnons d'Othon ; nous allons voir combien ce choix fut heureusement inspiré (1).

Notre abbaye, jusqu'alors resserrée à peu près dans l'étroite enceinte qu'Odolric et Adeline d'Aigremont lui avaient tracée, sentait vivement le besoin d'une extension territoriale plus considérable, afin de pouvoir fournir par ses propres ressources à la subsistance et à l'entretien de son nombreux personnel, et d'essayer sur une plus grande échelle les expériences agricoles dont le pays devait recueillir les fruits.

Josbert de Meuse et Adeline sa femme avaient été les premiers à donner l'exemple d'une pieuse libéralité envers les moines : du consentement de leurs fils, Hugues, Regnier, Foulque et Gauthier, de Théophanie leur fille, et de son mari Gérard de [illegible] [illegible]dèrent à Morimond, en vue de Dieu et de Notre Da[illegible] [illegible] expiation de leurs fautes et de

(1) *Annal.* [illegible]

celles de leurs ancêtres, la terre de Bucolie (aujourd'hui Morveau) et l'usage par toute la seigneurie de Romain (1). Cette donation est de l'an 1135 à 1140. Vers la fin de l'année 1144, une circonstance providentielle fit jaillir du sein même de la féodalité jusque sur Morimond une source abondante d'aumônes et de bienfaits.

La ville d'Edesse, un des principaux boulevards du royaume chrétien de Jérusalem, avait été reprise par les Musulmans. L'orient jeta un cri d'alarme qui retentit en occident et alla droit au cœur de Louis VII, auquel la justice divine semblait fournir une occasion d'expier ses crimes et surtout l'horrible massacre de Vitry. Mais ce grand prince eût été impuissant en face d'une entreprise aussi gigantesque, sans le concours et l'appui de Cîteaux : il n'y avait alors au monde que cet Hercule qui pût prendre l'Europe et la lancer sur l'Asie.

Aussi, qui, du haut du Capitole romain, fit un appel aux soldats du nord et leur montra le Golgotha profané? Eugène III, sorti de Cîteaux. Qui, à la tenue des états de Bourges, se leva le premier et appuya l'expédition d'outre mer dans un chaleureux discours qui fit pleurer tous les assistants? Godefroi, évêque de Langres, enfant de Cîteaux. Qui fut chargé d'emboucher la trompette et de convoquer à cette guerre sacrée les peuples et les rois? Bernard, abbé de Clairvaux. D'où sortent tous ces moines qui prêchent la croisade dans les églises, sur les places publiques, au castel et dans la chaumière? Des couvents de Cîteaux (2).

Nulle part il n'y eut plus d'enthousiasme qu'au diocèse de Langres : c'était du haut des monts langrois que l'esprit de Dieu semblait souffler sur le monde et l'incliner vers l'orient; car c'est une des vieilles gloires de cette sainte et illustre

(1) *Archiv. de la Haute-Marne*, cart. 4.
(2) Voir les *Annales de Citeaux*, 1144 et 1145.

église, d'avoir toujours été la première à marcher en avant avec sa bannière contre les ennemis du Christ et de la liberté.

Le jour de l'Ascension 1146, l'abbé de Morimond, délégué sans doute par saint Bernard, convoqua les principaux seigneurs du Bassigny dans son abbaye, et leur exposa avec tant de force et d'onction la nécessité de voler au secours de Jérusalem, que la plupart prirent la croix en répétant le cri de Vézelay : *Dieu le veut !....*

D'après la chronique, on comptait dans cette assemblée quatre seigneurs de fiefs bannerets, dix de fiefs de hautbert et quinze simples écuyers (1). La foi chrétienne animait tous ces barons et faisait battre leurs cœurs sous le fer de leur épaisse armure. Malheureusement leur conduite n'était pas toujours en harmonie avec leurs croyances : la plupart étaient entachés de vices honteux contre la pureté ; ils sentirent qu'avant de courir attaquer le sensualisme en Asie, ils devaient auparavant le vaincre dans leurs ames et briser contre eux-mêmes leur première lance.

Un joug intolérable pesait sur les pauvres manants : il ne fut pas difficile de faire comprendre aux seigneurs qu'ils ne mériteraient de renverser le despotisme mahométan qu'après avoir donné aux enfants du christianisme la liberté conquise depuis douze cents ans par le sang du Calvaire ; aussi un grand nombre de chartes d'affranchissement datent de la seconde et de la troisième croisades.

La plupart des seigneurs étaient en guerre continuelle les uns avec les autres, foulant et refoulant en tous sens le sol dé-

(1) *Tabul. Morim.*, ad ann. 1146. — Renard de Choiseul se mit à leur tê[illegible] (Mangin, *Hist. ecclés. et civil. du diocèse de Langres*, t. 3, p. 262). Plusieur[illegible] moines de Morimond les accompagnèrent, et rapportèrent d'orient les reliques de S. Georges (Voir à l'église de Meuvy la pièce écrite qui atteste ce fait et qui est jointe à ces reliques. [illegible] Morim.....

sert et les populations décimées; la croix qu'ils prirent devint encore un signe de paix, et les ennemis les plus acharnés se donnèrent le baiser fraternel sur le sein et entre les bras du Crucifié.

Beaucoup avaient de grandes injustices à réparer envers leurs vassaux, les veuves et les orphelins ; or, comme la plupart des pauvres qu'ils avaient faits étaient à la charge de Morimond, ils crurent, dans l'intérêt même de leurs malheureuses victimes, devoir restituer à cette maison, la mère nourricière des mendiants du Bassigny. Enfin, ils avaient à craindre de rencontrer la mort, soit dans la route, soit sur le champ de bataille ; c'est pourquoi ils voulurent assurer à leurs ames les suffrages d'une sainte prière ; or, à cette heure, nulle prière ne s'élevait plus pure et plus puissante vers le ciel que celle de Cîteaux; aussi cet ordre recueillit-il presque toutes les pieuses donations des croisés.

Barthélemy de Nogent, Regnier de Bourbonne, Renard et Conon de Choiseul, Hugues de Beaufremont; Macelin et Eudes, seigneurs d'Hortes ; Guy de Rançonnières, Regnier de Vroncourt (1), Gérard et Geoffroy de Bourmont, Hugues de Vaudémont ; les sires de Tréchâteau, de Grancey et de Montsaugeon; et plusieurs autres, sur le point de s'embarquer pour la terre sainte, cédèrent des portions plus ou moins considérables de leurs fiefs. La plus importante de ces donations fut celle de la terre des Gouttes, consistant alors en deux grosses métairies, à une lieue et demie de Morimond, et qui fut abandonnée dans le même moment au monastère par divers seigneurs y ayant droit, spécialement par Robert Wiscard, comte de Clémont; par Simon, frère de Wiscard; par Hugues de Beaujeu, qui probablement avait épousé leur sœur; par Gé-

(1) Voyez, aux archives de la Haute-Marne, les liasses qui portent ces noms divers.

rard-sans-Terre, frère de Regnier d'Aigremont. Le même comte de Clémont, immédiatement avant son départ, ajouta à son premier don trois cents journaux de terre au lieu dit Sept-Fontaines. Gislebert de la Porte, qui l'accompagnait dans son voyage, n'oublia pas non plus nos religieux, et il leur transféra sa terre d'Anglecourt (1).

Le mouvement imprimé par Cîteaux à l'Europe s'était étendu en Allemagne jusqu'au Niémen. Othon de Frisingue se croisa avec Conrad, roi des Romains, et une multitude d'autres seigneurs, qui, avant de partir, se signalèrent par leurs libéralités envers les couvents cisterciens.

Mais, au milieu des bouleversements auxquels la société était en proie au commencement du XII[e] siècle, toutes ces donations n'eussent été qu'une poussière que le premier vent d'orage aurait dispersée; il n'y avait alors qu'une seule autorité qui pût faire respecter le droit et assurer la propriété : c'était la papauté. Eugène III étant venu deçà les monts, à cette époque, jusqu'à Clairvaux et à Langres, l'abbé Raynald s'empressa d'aller le trouver, et le supplia de placer Morimond avec ses dépendances sous la garde des saints apôtres Pierre et Paul, et sous la protection du Saint-Siége; ce qu'il obtint par une bulle datée de Trèves, le 6[e] de décembre de l'an 1147, signée du Souverain-Pontife, de sept cardinaux, et *scellée du scel* de la chancellerie romaine (2).

Pour nous faire une idée exacte des domaines de notre abbaye et des ressources dont elle pouvait disposer à la fin de ce siècle, il faut lire les bulles où les papes énumèrent et approuvent toutes les donations faites à son profit. Dans celle d'Alexandre III, en 1160, on voit qu'elle possédait déjà dix granges : Vaudenvillers, Dosme, Anglecourt, Grignoncourt, An-

(1) *Archiv. de l'évêché de Langres*, p. 473, c. 3 : De l'Abb. de Morim.
(2) *Archiv. de la Haute-Marne*, liasses 1, 2, 3, 4.

doivre, Morveau, Les Gouttes, Grandrupt, Rapchamp, Fraucourt. A ces granges il faut ajouter le franc-aleu de Levécourt, le droit de prendre deux charges de sel dans les salines de Moyen-Vic, des *tennements* et des *gaîgnages* dans une douzaine de villages ; le droit d'usage, de pêche et de pâturage dans les forêts, les rivières et les prairies des seigneuries de Choiseul, de Bourbonne, d'Aigremont et de Clémont (1).

Sans doute, si ces pages passent par hasard sous les yeux de quelques disciples de Fourier ou de Cabet, ils crieront à l'empiètement, à l'envahissement ; cependant, si nous ouvrons leurs livres (2), nous les trouvons remplis de déclamations et de plaintes contre le morcellement de la propriété, auquel ils attribuent la plupart des misères et des désordres du monde. Ils demandent que l'exploitation morcelée soit remplacée par une exploitation plus unitaire. C'est ce que les moines cisterciens ont entrepris au XII[e] siècle. Ils se sont réunis pour défricher et assainir, tenter des essais, renouveler le sol appauvri et détérioré depuis bien des siècles. Cette création d'une nouvelle terre demandait des sacrifices immenses et de longues années, et il n'y avait qu'une association se survivant à elle-même qui pût continuer l'œuvre commencée et attendre les fruits que la terre donne toujours, tôt ou tard, au labeur patient. Les moines étaient suscités de Dieu pour initier le peuple à la vie agricole, lui en donner le goût et l'intelligence ; il leur fallait un vaste domaine qui les mît en contact avec le plus de monde possible, des terrains de toutes sortes, tous les degrés et tous les genres de culture.

Les donations des seigneurs n'étaient jamais purement gra-

(1) *Archiv. de la Haute-Marne*, liasses 1, 2 et 3.

(2) Voyez la *Théorie de l'Unité universelle*, de Fourier ; — *Manifeste de l'Ecole sociét.*, de Vict. Considérant ; — l'*Organisation du travail*, par Briancourt, etc. — Lisez surtout : *Du Morcellement*, par de Monseignat, député ; in-8°, Paris, 1844.

tuites; tantôt c'était une dette de reconnaissance dont ils voulaient s'acquitter envers l'abbaye qui avait ouvert son sein à leurs frères ou à leurs parents, ou un échange contre un droit de sépulture dans l'église avec des services funèbres réguliers à perpétuité, ou bien une vente pure et simple dans des besoins pressants (1).

La propriété monacale s'étend et se consolide, tandis que la propriété féodale se morcelle, s'ébrèche de toutes parts ; le fief va au cloître parcelle par parcelle, le couvent se dresse en face du manoir, et le domine tout à la fois des hauteurs du ciel et de la terre.

Le droit d'asile accordé par les Souverains - Pontifes, non-seulement à Morimond, mais à ses granges , porta également un coup terrible à l'autorité seigneuriale. Il était défendu, sous peine d'excommunication, de franchir le grand mur d'enceinte du monastère et les clôtures extérieures qui environnaient les granges , pour y appréhender qui que ce fût. Or, comme ces granges étaient disséminées sur une grande partie du Bassigny, les victimes de la tyrannie couraient de tous côtés s'y réfugier, pour éviter les supplices et la mort. La terre que les sandales des moines avaient foulée était une terre sacrée et inviolable ; elle communiquait son inviolabilité aux malheureux qui venaient la baiser et lui demander leur salut (2). Quelquefois ils finissaient par se fixer au milieu des frères convers ; le plus souvent ils retournaient dans le monde, où leur présence était nécessaire , après avoir obtenu leur grâce par l'intermédiaire de leurs hôtes.

Un jour le pont-levis du castel s'abaissait, et les gardes s'inclinaient de respect devant deux religieux qui demandaient une audience. Ces saints solitaires venaient intercéder, au nom

(1) Voir les Pièces justificatives.
(2) Voy. Bull. d'Alex. III, d'Eug. III, d'Urb. III, liasse 1.

de l'humanité et de la religion, pour un coupable, ou un innocent persécuté : ils montraient la croix et le ciel, ils priaient, ils pleuraient ; la châtelaine et ses enfants pleuraient comme eux ; le baron sentait ses entrailles émues : les moines étaient vainqueurs ; ils s'en retournaient dans le cloître, le cœur parfumé de cette joie pure dont Dieu récompense dès ici-bas la charité pour le prochain et le dévouement au malheur.

Ainsi, tout ce qui souffrait dans la contrée, tout ce qui était pauvre, humilié, opprimé, tournait ses regards vers Morimond comme vers le port de la paix, de la liberté et du bonheur. Les seigneurs eux-mêmes, par l'empressement qu'ils mettaient à y envoyer leurs offrandes et à s'y faire agréger, à y mener leurs enfants, témoignaient hautement de la suprématie monastique. Ceux d'entre eux qui n'avaient pas le courage de s'y ensevelir pendant leur vie voulaient au moins que leurs ossements y reposassent après leur mort. L'église était pavée de tombes blasonnées, et, quand les moines se levaient dans leurs stalles pour entonner le *Te Deum*, l'hymne triomphale, chacun d'eux avait le pied sur la poitrine d'un comte ou d'un baron.

Le féodalisme du Bassigny champenois et lorrain est venu petit à petit s'engloutir dans les profondeurs du vallon de Morimond et se briser au pied de la misérable hutte des ermites. La force orgueilleuse a été refoulée sur elle-même par la patience et la prière, comme on voit une mer furieuse, qui menace de tout envahir, arrêter ses flots superbes devant le grain de sable et l'algue modeste de ses rivages.

## CHAPITRE XIV.

**Nouvelles colonies en Pologne et en Espagne; fondation de l'ordre militaire de Calatrava; influence de Morimond par cette institution sur l'affranchissement de l'Espagne et sur la civilisation européenne.**

Une des plus grandes conséquences du socialisme, d'après nos réformateurs modernes, serait la substitution aux armées destructives d'armées pacifiques et industrielles de divers degrés, qui seraient employées à attaquer les déserts, à y amener des eaux et à les couvrir peu à peu de terre végétale; à dessécher les marais, à jeter des ponts; à maîtriser, par des digues et des encaissements, le cours des fleuves et des rivières, à creuser des canaux d'irrigation, à construire des routes; en un mot à exécuter comme par enchantement ces grandes opérations qui auraient pour résultat d'assainir, d'embellir et d'exploiter toute la surface de la terre (1).

A quoi ont abouti jusqu'ici ces pompeuses déclamations? L'unique colonie que le communisme ait réussi à former s'est avouée impuissante et vaincue en face des savanes du Texas, là où il n'eût fallu, pour créer des merveilles, que treize trappistes, avec une bêche, un Psautier et une croix de bois.

(1) D. Laverdant, *Colonis. de Madagas.*, in-8°, passim; — *Rapport de Louis Reybaud sur la colonisation en Algérie;* — *Manifeste de l'Ecole sociétaire*, in-18, passim. — Voir surtout les immenses élucubrations de Jules Lechevalier sur la *Colonisation de la Guyane.*

Une colonie fouriériste a essayé de s'installer en Bourgogne, non dans un marais ou un désert, mais dans une plaine magnifique, fécondée autrefois par la sueur des moines ; et cette colonie a été tuée dans son berceau par l'anarchie et le ridicule, au pied de ce cloître cistercien qui avait vu rayonner autour de lui, sur un cercle immense, plus de deux mille établissements religieux et agricoles.

Depuis dix-huit cents ans il a été impossible de coloniser en Europe sans l'élément monastique : les protestants eux-mêmes en ont senti la nécessité; mais, après bien des essais et des efforts, il n'ont enfanté que les associations du quakérisme et de l'hernhutisme (1), sortes de monastères mystico-civils où ils ont introduit l'homme, la femme, l'enfant, la jeune fille, le jeune homme, c'est-à-dire la promiscuité. Remontons donc aux sources catholiques de la colonisation.

Chaque année de nouveaux apôtres, après avoir prié, jeûné et gémi dans la solitude, sortaient de Morimond comme d'un autre cénacle, et, emportés par le souffle de l'Esprit, allaient les uns à l'orient, les autres à l'occident, porter le feu sacré dont ils étaient embrasés. Aujourd'hui on en voyait partir pour l'Italie et l'Espagne, demain pour l'Allemagne et l'Angleterre. L'abbé Raynald eut la gloire de fonder le premier monastère de la filiation de Morimond au-delà de la Manche, dans le diocèse d'Hereford, et il l'appela Valle-Dore.

Quelque temps après, la Pologne voulut avoir, comme l'Autriche, la Bavière et la Bohême, des ouvriers cisterciens, c'est-à-dire des hommes de prière, de travail et d'abnégation, pour apprendre d'eux à aimer Dieu, à cultiver la terre, à vivre en paix, en un mot à pratiquer toutes les vertus chrétiennes qui font le bonheur des individus et des peuples. Cette nation sen-

(1) Th. Clarkson, *Portrait of Quaker*, in-8°, 1806; — Crantz, *Hist. anc. et mod. des frères Moraves*, Londr. 1785.

tait dès lors dans son cœur quelque chose qui l'attirait vers nous. C'est à Morimond que se formèrent pour la première fois ces liens sacrés que ni le temps ni l'épée des tyrans n'ont pu briser, et qui unissent si intimement les deux peuples qu'on ne peut frapper l'un sans faire souffrir et crier l'autre.

Douze religieux et un abbé sortis du Bassigny arrivèrent sur les bords de la Vistule, après plus de trente-cinq jours de marche, et entrèrent dans le monastère d'Andrezeow, fondé par deux nobles frères, Janislas et Clément, et doté de sept hameaux environnants qui lui servirent de granges. Une population immense les accueillit comme des envoyés de Dieu, et ce fut sur leur bouche virginale que la Pologne donna à la France son premier baiser. Cet établissement devint en peu de temps si considérable, qu'on l'appela le Morimond de la Pologne (1).

Bientôt on vit surgir dans les marais et les forêts de cette contrée plusieurs autres maisons du même ordre et de la même filiation : Lauda, Suléow, Vanschow, Copronitz, Vangroviecz (2) et Sommeritz. Tous ces monastères, par le son continuel de leurs cloches, les bêlements et les mugissements de leurs troupeaux, le bruit de leurs moulins, jetèrent le mouvement et la vie dans ces vastes déserts, et portèrent la joie dans l'ame des cultivateurs délaissés au sein de ces profondes solitudes.

Ainsi, des religieux français de Morimond défrichaient les terres de la Pologne au milieu du XII$^{e}$ siècle, y détruisaient les derniers restes de l'idolâtrie, et y déposaient tous les germes de la civilisation. Au reste, cette nation n'a point ou-

(1) *Annal. cist.*, t. 2, p. 145; — Mart. Cromer., *Hist. Polon.*, l. 6.

(2) Voir, pour Lauda et Vangroviecz, *Annal. cist.*, t. 3, ad ann. 1202, c. 6, n. 8; — pour Suléow et Vanschow, Gasp. Jongel., in *Abb. Polon.* — Il sera question de Copronitz plus bas.

blié ce bienfait : nous avons toujours senti son cœur battre à côté du nôtre; elle nous a défendus du Turc et du Russe, nous a donné la couronne de ses rois, est restée agenouillée avec nous aux pieds des mêmes autels; enfin, au commencement de ce siècle, elle nous a rendu la sueur de nos moines avec le sang de ses soldats.

Les colonies qu'Othon, par une inspiration providentielle, avait envoyées dans la Gascogne et le Languedoc, s'étaient multipliées et avaient franchi les Pyrénées. Le Berdoües avait déjà donné deux monastères à la Castille, Val-Buena et Notre-Dame-d'Huerta. L'Echelle-Dieu n'était point restée inféconde; elle avait même devancé le Berdoües : dès l'an 1141 l'abbé Bertrand avait parcouru tout le nord de l'Espagne, pénétré dans les manoirs des plus puissants seigneurs et jusqu'à la cour des rois. Alphonse VIII, roi de Léon et de Castille, désirant avoir dans chacune des provinces de son royaume une maison cistercienne qui serait pour ses sujets comme une école de religion, d'ordre, de travail et d'économie sociale, le pria de lui envoyer des religieux, leur offrant les terres de son domaine qui sembleraient mieux convenir à leur dessein.

Bertrand détacha aussitôt de sa communauté treize moines, qu'il fit partir pour la Vieille-Castille sous la conduite de Rémond, profès de Morimond. En visitant la contrée, il s'égarèrent, par un secret conseil de Dieu, dans un forêt sauvage au fond de laquelle ils découvrirent un vieillard chargé d'années, ayant la tête chauve et une barbe blanche qui descendait jusque sur sa poitrine, d'une maigreur extrême, à moitié nu et pouvant à peine remuer ses membres décharnés. Cet ermite s'appelait Jean, couchant toujours sur la terre, dans un antre étroit, ne mangeant que du pain de son et ne buvant que de l'eau, priant et pleurant sans cesse. Les moines, à son aspect, recu-

lèrent de frayeur, comme si un fantôme se fût levé de terre devant eux; puis, ayant appris quel était son genre de vie et les motifs qui le lui avaient fait embrasser, ils crurent devoir se fixer dans cette solitude sanctifiée par une si rude pénitence. Ils le prièrent donc de vouloir s'unir à eux, de les aider par la connaissance qu'il avait de la localité et de la langue du pays, et de leur céder sa caverne pour en faire le berceau de leur monastère. Tous se mirent aussitôt à l'œuvre, et, lorsque les cabanes furent construites, ils s'empressèrent de les consacrer à la sainte Vierge, sous le nom de Murs-Sacrés (*Sagra-Mœnia*), au diocèse de Ségovie (1).

Le pieux Alphonse écrivit de nouveau à l'abbé de l'Echelle-Dieu et lui demanda encore deux colonies de religieux, l'une pour la province de Tolède, l'autre pour celle de Navarre. « Qu'ils viennent dans ces contrées, disait-il; qu'ils voient et « choisissent des terrains convenables (*veniant, videant et eli-* « *gant*). » On envoya d'abord quatre moines en éclaireurs pour explorer le pays, deux dans la province de Tolède, deux dans celle de Rioja.

Les deux premiers, nommés Fortuné et Heimelin, profès de Morimond, après avoir longtemps erré et posé momentanément leurs tentes en divers lieux, essayèrent enfin de gravir une haute montagne couverte d'une forêt épaisse, dans l'espoir d'y trouver un gîte. Arrivés au sommet, ils aperçurent une vieille chapelle dans laquelle il y avait un autel avec une statue de la Vierge. D'après la tradition, c'était à la cime de ce mont sauvage que Clotilde, fille de Clovis, s'était cachée pour conserver sa foi pure du souffle empesté de l'arianisme et se soustraire à la tyrannie d'Amalaric, roi des Visigoths

(1) *Annal. cist.*, t. 1, p. 413 : *Non longe a Fontidona comitatu de familia Lunarum.*

d'Espagne. Ses soupirs avaient été entendus de son frère Childebert, qui, par la défaite d'Amalaric, avait délivré sa sœur et porté à l'arianisme le coup le plus terrible. Cette chapelle était, disait-on, un monument de sa reconnaissance (1).

Quoi qu'il en soit, ce site, ces ruines, ce sanctuaire abandonné firent une impression profonde sur l'ame des moines; ils s'agenouillèrent, et promirent à Marie de relever son culte et de chanter ses louanges dans cette solitude qui lui avait été consacrée.

Ainsi, par une admirable coïncidence, deux religieux français, à six cents ans de distance, vinrent, conduits par la Providence, sur le sommet d'une montagne de la Castille, recueillir l'héritage de Clotilde, c'est-à-dire continuer la mission catholique et civilisatrice de la France, et triompher par leurs prières et leurs sueurs du sensualisme mahométan, dans les lieux mêmes où la fille du grand Clovis avait vaincu l'arianisme par la puissance de sa foi et de ses larmes.

C'était au pied de cet autel que les Castillans venaient jurer de mourir pour leur religion. Dans la suite, il y eut un si grand concours de peuple et de pèlerins, tant de miracles opérés, tant de grâces obtenues, tant de victoires remportées sur les infidèles par l'intercession de la Vierge de Clotilde et les prières des moines, que cette montagne devint véritablement pour l'Espagne la montagne du salut et en prit le nom, *Mons Salutis*.

Les deux religieux destinés à la Rioja étaient Durand, profès de Morimond, et Raymond, originaire d'Espagne. Après de longues et pénibles courses, ils s'étaient fixés à deux milles de la ville d'Alfaro, sur le versant du mont Yerga, puis

(1) *Annal. cist.*, t. 1, p. 415; — Mariana, l. 5, *Hist. Hisp.*, c. 7.

avaient abandonné ce lieu, y laissant dans une petite chapelle une image de la Vierge qui fut célèbre sous le nom de Notre-Dame-d'Yerga.

Retirés dans une terre voisine, appelée Nienzabas (1), ils y avaient enfin construit leur monastère et l'avaient peuplé de moines venus de l'Echelle-Dieu. Durand, le premier abbé, fut remplacé bientôt par Raymond, qui transporta l'établissement à Fitero, au diocèse de Pampelune.

Les rois comblèrent comme à l'envi cette maison d'immunités et de bienfaits. Garcias, roi de Navarre, lui accorda un privilége énorme et qui prouve quel rang élevé les religieux occupaient dans son estime et sa vénération ; il était ainsi conçu : « Si quelqu'un vous cite en jugement ou vous « inquiète, vous, moines de Fitero, j'ordonne que dans tout « mon royaume les juges prononcent sur votre simple déposition, sans prestation de serment et sans autre procé« dure. (2) »

Voilà Morimond avec ses enfants au-delà des Pyrénées et en face de l'islamisme; la Providence, par des moyens surhumains et insondables, est arrivée à ses fins; maintenant, *que Dieu se lève et que ses ennemis soient dissipés !*

Alphonse VIII, revenant du siége de Baëza, avait été saisi dans sa route d'une fièvre qui l'avait conduit au tombeau (3). Cette mort avait plongé tout le nord de l'Espagne dans la désolation, et les Maures, voyant la puissance royale de Castille affaiblie par le partage qu'en avaient fait les deux fils d'Al-

(1) C'était un hameau désert, *villula deserta*, qui leur avait été donné par le roi Alphonse; *facta charta in ripa Iberi, inter Alfarum et Calagurrhiam, tempore quo imperator cum rege Garcia pacem firmavit et filium suum cum ejus filia desponsavit.*

(2) *Annal. cist.*, t. 1, p. 416.

(3) *Correptus febri, sub ilice fron[illegible] [illegible], imp[illegible]rium pariter ac vitam de[illegible]iturus.* - D'aut[illegible] [illegible] B[illegible]

phonse, Sanche et Ferdinand, relevèrent la tête, brandirent leurs cimeterres, croyant le moment arrivé de reconquérir le terrain qu'ils avaient perdu. Ils voulurent ouvrir la campagne par un hardi coup de main, une attaque décisive dont les suites devaient avoir le plus grand retentissement dans toute la péninsule (1).

L'an 714, les Maures, ayant vaincu le roi Rodrigue et conquis l'Andalousie, fortifièrent la ville d'Oreto, à laquelle ils donnèrent le nom de Calatrava, et dont ils demeurèrent maîtres pendant quatre cents ans, jusqu'à Alphonse-le-Batailleur, qui la reprit et la donna aux chevaliers du Temple pour la garder et s'opposer de là aux irruptions des infidèles. Cette place était comme la clef de la Castille, et, une fois cette première barrière franchie, toute l'Espagne catholique semblait devoir être envahie aussitôt et retomber sous le joug du mahométisme.

Ce fut donc de ce côté que les ennemis tournèrent leurs armes et leurs efforts combinés. Les Templiers furent tellement épouvantés de leurs immenses préparatifs, que, ne se croyant pas en état de pouvoir résister, ils remirent la forteresse entre les mains du roi dom Sanche.

Ce prince, menacé à la fois de divers points de ses états. n'était pas en mesure de repousser l'attaque; c'est pourquoi il se hâta de rassembler les seigneurs de son royaume et leur déclara que si quelqu'un d'entre eux voulait se charger de la défense de la ville de Calatrava, il la lui donnerait en propriété avec tout son territoire. Tous ces fiers barons restèrent muets et immobiles; la frayeur avait tellement glacé leurs cœurs, que nul n'osa accepter les offres du roi, et le sang généreux de Castille sembla se mentir à lui-même pour la première fois;

(1) Roder., *Hist. Hisp.*, l. 7, c. 14.

*et, licet hæc rex ostenderet magnatibus et baronibus, non fuit aliquis inventus de potentibus qui vellet defensionis periculum expectare* (1).

Tout paraissait donc désespéré, humainement parlant; mais la Providence, qui se plaît à confondre la force par la faiblesse et à tromper les prévisions et les calculs des hommes, fit surgir comme de terre une armée d'une espèce nouvelle; cette armée, à défaut des chevaliers et des barons, se dressa subitement avec sa bannière en face du croissant et le força de reculer.

Dans les grandes crises religieuses et sociales du moyen âge, Dieu s'est presque toujours servi de la main d'un moine pour briser les entraves qui arrêtaient la marche des peuples et leur ouvrir des issues inespérées. Il y a dans le froc, surtout au jour du malheur, quelque chose d'électrique qui remue et relève le genre humain abattu; c'est ce qui arriva dans cette circonstance.

Raymond, abbé de Fitero, avait été appelé à la cour pour les affaires de son monastère, et il était accompagné d'un de ses religieux nommé dom Didace Vélasquez, originaire de Burveva, dans la Vieille-Castille. Ce religieux avait longtemps porté les armes avant sa profession et était fort connu du roi Sanche; c'est peut-être ce qui avait porté Raymond à le choisir pour son compagnon. Voyant le roi désolé du danger où se trouvait Calatrava faute de défenseurs, frère Didace engagea son abbé à demander la place. L'abbé, à qui d'abord une pareille proposition répugnait, se laissa persuader; alors, du milieu de la foule des seigneurs silencieux et consternés sortit un pauvre religieux couvert d'une méchante casaque de laine [illegible] s'inclina en sa pré[illegible]

(1) *Annal. cis*[illegible]

sence, et lui dit : *Prince, c'est moi qui défendrai Calatrava* (1).

Cette démarche parut à quelques-uns une insigne folie, à d'autres une témérité sans exemple, à la plupart une grave inconvenance dans un moine. D. Sanche, doué de ce tact supérieur qui distingue les grands rois, éclairé de cette lumière divine qui ne manque jamais dans le besoin aux hommes providentiels, n'en jugea point ainsi, et consentit à céder la place.

Aussitôt l'abbé et son réligieux allèrent trouver Jean, archevêque de Tolède, qui approuva leur dessein, y contribua de ses biens, et fit prêcher que tous ceux qui iraient au secours de Calatrava auraient le pardon de leurs péchés. En quelques jours il s'opéra une si grande révolution dans les esprits, que tous voulurent payer de leur personne ou au moins offrir des armes, des chevaux ou de l'argent. Le roi, de son côté, pour exécuter sa promesse, donna à l'abbé et au monastère de Fitero la ville et le fort de Calatrava.

« Moi, le roi Sanche par la grâce de Dieu, fils de dom « Alphonse de bienheureuse mémoire, illustre empereur des « Espagnes, par l'inspiration divine fais cet acte de dona- « tion, valable à perpétuité, à Dieu, à la sainte vierge Ma- « rie, à la sainte congrégation de Cîteaux et à vous, dom « Raymond, abbé de Fitero, et à tous vos frères, tant présents « qu'à venir, de la ville appelée Calatrava, afin que vous l'ayez « et la possédiez en toute propriété, paisiblement, librement, « par droit héréditaire, et que vous la défendiez contre les « païens, ennemis de la croix de Jésus-Christ, par son secours « et le nôtre ; ainsi vous l'abandonne, et avec elle tous les do- « maines qui en dépendent, comme montagnes, terres, eaux, « prés, etc. »

(1) Ex *Tabul. Morim.*, ad ann. 1158.

Les deux moines, ayant levé une armée considérable, entrèrent avec elle à Calatrava, dont ils prirent possession et qu'ils environnèrent aussitôt de tranchées, de bastions et de remparts. Les Maures, voyant la place si bien fortifiée et secourue, renoncèrent au projet qu'ils avaient de l'attaquer (1).

Le territoire de cette ville avait plus de vingt lieues de circuit et renfermait peu d'habitants; Raymond forma le dessein de ne laisser à Fitero que les religieux infirmes, et de transporter à Calatrava les religieux valides, les frères convers, tout le mobilier et les troupeaux de l'abbaye. Il fit en même temps un appel aux populations de la Navarre; il y eut un tel entraînement, un tel enthousiasme, qu'il traversa la Castille suivi de plus de vingt mille hommes (2).

Mais il fallait donner à cette multitude un chef et des règlements disciplinaires; c'est ce qui suggéra à Raymond l'idée de fonder un nouvel ordre militaire, qui vivrait et combattrait sous la direction et la bannière de Cîteaux.

La distinction entre les moines de chœur et les frères lais était fondamentale chez les cisterciens : il s'agissait d'augmenter les derniers d'une manière illimitée, de leur présenter l'épée au lieu de la bêche; d'en faire, à cause de l'imminence du danger, des soldats plutôt que des laboureurs et des artisans; de les plier en temps de paix à l'observance du régime monastique, c'est-à-dire à l'oraison, à la psalmodie, à la frugalité et à la continence, afin qu'au moment du combat, couverts extérieurement de fer et d'airain, et intérieurement munis des armes de la foi, ils s'élançassent comme des lions sur l'ennemi (3).

(1) Mariana, *Hist. Hisp.*, lib. 2, c. 6; — Rades., *Chron. Calatrav.*, cc. 1, 2, 3 et 4.

(2) *Ann. cist.*, t. 2, pp. 306 et 307; Fleury. *Hist. ecclés.*, l. 70, p. 55, t. 1[illegible]

(3) *Qui laudabant in psalm[illegible] [illegible]ant en[illegible] [illegible]ebant [illegible]antes [illegible] defensionem patri[illegible]* Rad[illegible] [illegible] 2[illegible]

Une pareille conception ne manquait ni de hardiesse, ni de grandeur, ni d'opportunité; elle ressortait évidemment des tendances de ce siècle, où l'on croyait ne pouvoir rien entreprendre et rien exécuter que par l'inspiration et la main des moines. Le but commun que les peuples d'Europe se proposaient était la destruction ou le refoulement de l'islamisme. Qu'étaient les Maures, ceux d'Espagne surtout? Les missionnaires armés du Coran. L'Eglise, dans sa sagesse, comprit qu'on ne pouvait vaincre une idée que par une idée; c'est pourquoi elle incarna sa défense dans une milice monastique.

Les religieux s'animèrent d'un zèle chevaleresque, les chevaliers s'enflammèrent d'un zèle religieux; le casque s'allia au capuce, la cuirasse au scapulaire; les deux glaives se croisèrent sur la poitrine du Maure.

A cette heure, il n'y a en Europe qu'une seule guerre à craindre, la guerre des idées; or, les idées ne se combattent ni par le tranchant de l'acier, ni par le canon; des temps viendront où il faudra marcher la croix d'une main et le glaive de l'autre; avant la fin de ce siècle, peut-être sera-t-on forcé d'aller à Rome demander le rétablissement de la chevalerie chrétienne contre de nouveaux barbares! Les hommes qui ont étudié notre époque et ses tendances ne mépriseront pas, nous en sommes sûrs, une semblable prophétie (1).

Pendant longtemps Raymond sut maintenir dans son nouvel institut harmonisées et combinées les deux vies en apparence les plus disparates et les plus antipathiques : la vie du soldat et celle du moine; il était lui-même tout à la fois abbé de couvent et général d'armée. Quoiqu'il ne parût jamais sur les champs de bataille, il donnait ses ordres du fond de sa solitude et communiquait au dehors cette impulsion érémitique qui a fait de si grandes choses dans le monde.

(1) Lacordaire, 8e *Confér.*; 18 janv. 1846.

# CHAPITRE XV.

**Othon meurt à Morimond; ses écrits et ses travaux religieux et scientifiques; concile provincial à Morimond en faveur du pape Alexandre III; l'association cistercienne rayonne sur toute la catholicité.**

Ainsi que nous l'avons raconté plus haut, Othon de Frisingue était parti pour la croisade avec l'empereur Conrad III, son frère utérin, et avait partagé avec lui les fatigues et les revers de cette malheureuse expédition. Après avoir visité avec la foi la plus vive les lieux témoins de la rédemption du monde, et baisé cette terre sur laquelle a coulé le sang de Jésus-Christ, il était revenu au milieu de son troupeau pour l'édifier de nouveau. Trompé un instant au sujet de l'élection de Guicman à l'évêché de Magdebourg, élection attentatoire aux libertés du catholicisme, il avait reçu, avec plusieurs évêques d'Allemagne, une lettre sévère et menaçante du pape Eugène III (1).

Cette grande leçon donnée de si haut ne sortit jamais de sa mémoire, et devint à l'avenir la règle de sa conduite et comme la boussole de sa vie. On le vit toujours depuis s'élancer au moment de la tempête dans la barque de Pierre, pour lutter contre les efforts et les envahissements des princes séculiers,

(1) *Annal. cist.*, t. 2, p. 203; — id., p. 285.

lors même que ces derniers lui étaient unis par les liens les plus étroits du sang et de l'amitié.

Frédéric Barberousse, fils de Frédéric de Souabe, était le neveu de l'évêque de Frisingue, et, depuis son avénement au trône impérial, il n'avait cessé de témoigner à son vénérable oncle la plus grande confiance, l'admettant à son conseil, le consultant de préférence, se rangeant souvent de son avis. Othon semble seul avoir eu le secret d'adoucir momentanément cette nature apre et sauvage, et sa main puissante tint pendant huit ans cette tête altière inclinée devant l'autorité du vicaire de Jésus-Christ; mais ce fut surtout à la conférence d'Augsbourg qu'il fit éclater ses talents diplomatiques.

En l'an 1158, le pape Adrien, désolé du mauvais succès des négociations qu'il avait entamées avec l'empereur l'année précédente, lui députa deux membres du Sacré-Collége, Henri et Hyacinthe. Arrivés au camp d'Augsbourg, ils furent admis à l'audience de l'empereur, auquel ils remirent les lettres pontificales; le prince les fit présenter à Othon qui l'accompagnait, pour les lire et les interpréter. Ce saint prélat, auquel l'imminence d'un schisme entre le sacerdoce et l'empire causait une profonde douleur, comme témoigne Radevic, son disciple, mania cette affaire avec tant d'habileté, la traita avec tant d'éloquence et de sagesse, que Frédéric satisfait déclara qu'il rendait son amitié au peuple et au clergé de Rome; en signe de quoi il donna aux légats le baiser de paix (1).

Othon devait suivre en Italie Frédéric, son neveu, à qui il était très-utile pour les affaires de l'empire; mais il le pria de le dispenser de ce voyage, et, en le quittant, il lui recommanda, les larmes aux yeux, les intérêts de son église bien-aimée, particulièrement la liberté de l'élection après sa mort, qu'il

(1) Fleury, *Hist. ecclés.*, t. 15, p. 44; — Gunth., *in Ligur.*, l. 7.

croyait proche à cause des avis qu'il en avait reçus, fondés sur quelques révélations. Il retourna donc à Frisingue, et, ayant fait à son clergé et à son peuple les plus touchants adieux, il partit pour se rendre au chapitre de Cîteaux, dans les premiers jours de septembre 1159.

Son corps débile se fût affaissé bientôt sous le poids des fatigues et des ennuis d'un si long voyage, s'il n'eût senti ses forces et son courage se ranimer par l'espoir si doux d'embrasser des frères chéris, d'exhaler son dernier soupir dans leurs bras, et de revoir la maison qui avait abrité sa jeunesse et n'avait cessé d'être l'objet de ses délicieux souvenirs.

Sa santé, dans la route, ne parut point considérablement altérée, et rien ne faisait craindre à ses compagnons une mort prochaine; mais, arrivé à Morimond, le mal dont il portait le germe fit de si rapides progrès, que, ne pouvant plus douter de la vérité de ses pressentiments, il demanda l'extrême-onction.

S'étant fait ensuite apporter le livre qu'il avait composé de l'Histoire de l'empereur Frédéric, il le donna à des hommes doctes et pieux, pour y corriger ce qu'il pouvait avoir dit en faveur de l'opinion de Gilbert de la Porée, dont quelqu'un pût être scandalisé, déclarant qu'il voulait soutenir la foi catholique suivant la règle de l'Eglise romaine (1).

Il fit ensuite humblement et avec la plus grande contrition l'aveu de ses fautes, reçut le saint viatique, puis, en présence de toute la communauté agenouillée près de son lit de douleur, il parla encore avec force et onction de l'immortalité de l'ame, des peines des damnés et du bonheur des élus; enfin l'instant suprême arriva, et ce fut dans ces saintes et sublimes pensées qu'il rendit son ame à son créateur, le 21e de septem

(1) Ann. cist. [illegible] ...nulcn.

bre, environné d'une foule d'évêques et d'abbés (1), au milieu des sanglots des religieux, émus profondément d'un si grand et si saisissant spectacle : *omnibus fratribus coram positis, quam plurimum dolentibus et ingenti ejulatu perstrepentibus.*

Quelques instants avant d'expirer, Othon, redoutant les honneurs jusqu'au-delà de la mort, avait soulevé sa main défaillante et indiqué du doigt un lieu obscur, hors de l'église, où il désirait être enterré et dormir sans gloire, foulé aux pieds des passants; mais les religieux ne crurent pas devoir, en ceci seulement, exécuter sa volonté; il fut inhumé pompeusement, avec son habit monastique, devant le grand autel de l'oratoire. Son tombeau, un peu élevé au-dessus du sol, se voyait encore avant 1793; on lisait, gravée sur la pierre sépulchrale, son oraison funèbre composée en vers par Radevic, son disciple chéri, chanoine de sa cathédrale, le continuateur de sa Chronique, qui l'avait accompagné jusqu'à Morimond et lui avait fermé les yeux.

Othon fut, après saint Bernard, peut-être l'homme le plus complet et le plus remarquable de son siècle. Comme abbé, il fit fleurir la discipline dans son monastère, qu'il rendit célèbre presque à l'égal de Clairvaux, et dont il propagea la filiation jusqu'aux extrémités de l'Europe. Comme évêque, il réunissait toutes les qualités qui font les savants et les saints prélats :

> Quidquid in orbe beat præclaros et meliores,
> Præsulis Ottonis mire cumulavit honores (2).

Sous le rapport de l'esprit et de l'intelligence, il se distinguait par son éloquence, qui n'était pas, comme celle de saint Bernard, vive et passionnée, mais douce, calme et facile. Il

(1) Radev., l. 2, c. 11.
(2) Ex epitaph.

traitait quelquefois sans préparation des aflaires de l'Eglise et de l'Etat, en présence des barons et des empereurs, avec tant de supériorité, qu'on eût dit qu'il en avait fait toute sa vie l'objet de ses études ; lorsque de la tribune il passait dans la chaire sacrée, il exposait les grandes vérités de la religion avec tant de logique et de clarté, qu'il semblait être prédicateur avant tout. Ses heures d'application sérieuse étaient pour la théologie ; il aimait souvent à se reposer dans la philosophie et l'histoire :

Cujus frequens otium in philosophia,
Majus exercitium in theologia (1).

D'une humeur égale, d'une bienveillance universelle, d'une charité sans bornes pour ses frères égarés ; accoutumé à apporter à tout les tempéraments de son caractère, il sembla blâmer le zèle trop ardent de saint Bernard dans l'affaire de Gilbert, son maître à l'école de Paris. Il eût désiré plus de ménagement, plus de douceur, plus de respect pour un pieux et savant évêque, dont toute l'erreur provenait de s'être servi de termes nouveaux et de formules dont le sens et la valeur n'étaient pas encore bien déterminés, et qui par sa soumission et sa vie édifiante avait donné une preuve éclatante de la pureté de ses intentions et de la sincérité de sa foi (2).

Telle fut la source des scrupules qui inquiétèrent Othon sur son lit de mort. Cette tache, si c'en est une, a été effacée aux yeux de la postérité par un des plus beaux traits de repentir et de grandeur d'ame dont l'histoire ecclésiastique fasse mention. Le génie le plus élevé, le plus profond, peut se laisser séduire et égarer ; mais, lorsqu'il avoue ses faiblesses et ses chutes, il

(1) Epitaph. vers. heroicis.

(2) Les hérétiques ont abusé du livre de Gilbert de la Porée et l'ont exploité au profit de leurs erreurs.

centuple sa gloire, il ajoute sur le même front l'auréole de la vertu à celle de la science, d'un savant il fait un saint.....

Le style d'Othon, moins vif, moins brillant, moins fleuri, moins recherché que celui de saint Bernard, est plus naturel, plus simple, plus classique. Sa *Vie de Frédéric Barberousse,* qui est son chef-d'œuvre, lui assure le premier rang parmi les historiens du XII$^{e}$ siècle.

Sa mort a été regardée par ses contemporains comme une calamité pour son diocèse, qui fut désolé à la fois par tous les fléaux : fléau de discordes intestines, fléau de la peste, fléau du feu, qui dévora, l'année suivante, en quelques instants, toute la ville de Frisingue, et n'en fit qu'un monceau de cendres; calamité pour l'Eglise, déchirée par le schisme qu'il avait réussi à conjurer; calamité pour Frédéric, son neveu, qu'il éclairait de ses conseils, et dont la vie ne fut plus qu'un long enchaînement d'erreurs, de révoltes contre l'autorité du Saint-Siége et d'attentats aux libertés ecclésiastiques. Nous ne croyons point nous abuser, après avoir jeté le voile de l'admiration sur quelques faiblesses humaines, en disant qu'Othon de Frisingue sera à jamais l'honneur de l'épiscopat, l'ornement de l'ordre de Cîteaux et la gloire de Morimond (1).

Les événements ne tardèrent pas à justifier les tristes prévisions d'Othon. La lutte entre le sacerdoce et l'empire, déjà si vive depuis cinquante ans, devint encore plus acharnée au commencement de la seconde moitié du XII$^{e}$ siècle. La barque de Pierre, battue d'une continuelle tempête, semblait oubliée de Dieu au milieu des flots. La mort seule avait soustrait Adrien IV aux persécutions de Frédéric Barberousse; ensuite Alexandre III, ayant été nommé légitimement par tous les cardinaux, à l'exception de trois, vendus au parti impérial,

(1) Radev., l. 2, c. 12; — Gunth. in *Ligur.*, libb. 7 et 9; — Hund., in *Catal. episcop. Frising.*; — Henriq., *Menol. cist.*, 7 sept.

qui avaient élu Octavien, l'un d'eux, sous le nom de Victor IV, les deux prétendants opposèrent les conciles aux conciles, les anathèmes aux anathèmes, et le schisme semblait devoir se prolonger sans fin; mais la Providence, qui voulait le triomphe de la justice, fit pencher la balance du côté d'Alexandre.

C'était toujours Cîteaux qui donnait le branle à la catholicité : un grand nombre d'abbés et d'évêques se réunirent à Morimond le 30 mai 1160, pour essayer de remédier aux maux de l'Église. Il fut décidé que l'ordre entier, dans toute la chrétienté, se prononcerait ouvertement pour Alexandre III, et travaillerait partout, même en Allemagne, à le faire reconnaître. Cette mesure sauva le pape et l'Église : bientôt, plus de sept cents abbés, plus de cent mille moines, plus de cent évêques cisterciens, sur tous les points de l'Europe, du Tibre au Volga, d'une mer à l'autre, se grouperont à l'entour de la papauté et batailleront contre Frédéric et Victor, sans autres armes que leurs chapelets, leurs croix de bois, leurs prières et leur patience. Le scapulaire des ermites finira par user la cuirasse des empereurs, et Cîteaux, par Morimond, entraînera le monde à la suite d'Alexandre (1).

(1) *Trigesimo maii, in Lotharingiæ finibus et cœnobio Morimundi, hac die celebratum est concilium episcoporum, etc.* — Genebrard., *Chron.*, ad ann. 1160; — Chalem., *Series sanct. et beat. s. ord. cist.*, p. 197; — Fleur., *Hist. ecclés.*, t. 14, p. 106, l. 70.

## CHAPITRE XVI.

**Une journée à Morimond à la fin du douzième siècle; de l'influence du cénobitisme comparée à l'influence du socialisme.**

Le temps est le prix du sang de Jésus-Christ, et chaque minute du temps vaut une éternité : aussi dans la communauté de Morimond était-il distribué avec un ordre et une précision admirables ; les exercices s'y renouvelaient chaque jour avec l'inflexible uniformité des corps célestes, qui obéissent aux immuables volontés de Dieu.

Je me transporte par la pensée dans le dortoir, au moment où tous les religieux sont étendus sur leurs dures couches, rangées en ligne des deux côtés. A la lueur faible et mourante d'une lampe, j'aperçois leurs pâles figures qui se détachent dans l'ombre, sous leurs capuces à demi relevés ; ils dorment habillés, semblables au soldat qui repose sous les armes la veille d'une bataille, et leur sommeil est calme et profond comme celui du juste.

Le sacriste seul n'est pas au milieu d'eux, mais à côté de l'église : il a été éveillé par son horloge régulatrice ; il est debout, il sonne la grande cloche (1). A l'instant tous les moines se lèvent et font le signe de la croix, offrant à Dieu leurs ames et

(1) A minuit, à une heure ou à deux heures du matin, selon les jours et la longueur de l'office.

la journée qui commence. Ensuite vous les eussiez vus glisser un à un, sans bruit, à travers le cloître, les yeux inclinés vers la terre, la tête couverte, leurs mains enveloppées dans les manches de la cuculle, se rendant à l'oratoire.

En entrant, ils rejetaient leurs capuchons en arrière, s'inclinaient devant chaque autel qu'ils trouvaient sur leur passage, et se prosternaient jusqu'à terre devant le grand autel. Arrivés dans leurs stalles, ils s'agenouillaient, croisaient les bras sur leurs poitrines, récitaient la Prière dominicale et le *Credo*, puis tous se levaient au ***Deus in adjutorium***, et restaient debout, immobiles comme de blanches statues, pendant presque tout l'office, qui se chantait en grande partie de mémoire.

Qui dira tout ce qu'il y avait de poésie sublime, de douce mélancolie, de ravissantes harmonies dans cette nuit religieuse que perçaient à peine les pâles reflets de la lumière du sanctuaire, dans le chant de tant de saints cénobites priant pour le monde enseveli dans le sommeil tout à l'entour de leurs forêts, dans ces voix de vieillards et de jeunes gens se mêlant dans les ténèbres au bruit du vent et au fracas du torrent (1) !

Les historiens contemporains rapportent que les habitants des campagnes étaient tellement émerveillés de cette symphonie nocturne, qu'ils ne croyaient rien exagérer en la comparant à la mélodie céleste des anges ; et cependant ce n'était que le chant grégorien ; car les cisterciens voulaient que les hommes chantassent les louanges de Dieu avec leurs voix d'hommes, et non avec des voix de femmes ou d'histrions ; ***viros decet virili voce cantare, et non more fœmineo*** (2).

La prière des moines marchait avec le temps et le monde ·

(1) *Statut. cist.*, ann. 1134 ; — *Annal. cist.*, t. 1, p. 281.

(2) *Responsoriis psalmorum, cantu virorum... et parvulorum* [illegible]*ns*, [illegible] *rum fragor* [illegible] S. Ambro[illegible] c. 5 *Hexam*[illegible]

entre les matines ou l'office de la nuit, et les laudes ou l'office de l'aurore, il y avait, en hiver surtout, un laps de temps assez considérable; les religieux pouvaient alors ou rester dans leurs stalles en présence de Dieu, ou aller au cloître méditer l'Ecriture sainte, lire, étudier, apprendre le chant, les cérémonies et les rubriques.

Aussitôt que les premières lueurs du crépuscule, ceignant l'horizon d'un large bandeau de pourpre nuancé de mille teintes diverses, venaient frapper les vitraux de l'oratoire et les colorer; au moment où la nature semble se réveiller au contact électrique de la lumière, et laisse échapper de son sein un murmure de vie qui s'accroît par degrés du chant matinal de l'oiseau, du mugissement des troupeaux, du bruissement de la feuille sous le souffle de ces vents alisés qui accompagnent presque toujours dans le Bassigny le lever du soleil, en un mot de ces mille voix que la Providence a données à tous les êtres de l'univers et qui forment comme l'éternel *Te Deum* de la création; à cet instant la règle cistercienne disait au moine de Morimond: « Lève-toi une seconde fois, homme de Dieu; imite ces petits oiseaux de la forêt qui célèbrent les louanges de leur créateur; entre pour ta part dans cet immense concert, qui sans toi serait incomplet et indigne de l'Être suprême, et que ta voix fasse monter cette harmonie de la terre jusqu'au ciel! » (1)

Après le chant des laudes, il y avait un intervalle pendant lequel plusieurs frères montaient au dortoir pour s'y laver et changer d'habit; d'autres, transis de froid dans la saison rigoureuse, se rendaient au *caléfactoire* pour s'y réchauffer un instant et graisser leurs sandales.

(1) *Imitare minutissimas aves, mane et vespere creatori gratias referendo, et si es devotior, imitare lusciniam, cui quoniam ad dicendas laudes dies sola non sufficit, nocturna spatia pervigili cantilena decurrit.* — S. Ambros., *Serm. in Malach.*

Les austérités, les macérations, la multiplicité des prières sans l'humilité ne peuvent qu'enorgueillir l'homme et l'éloigner de sa fin. « Dieu est le plus élevé de tous les êtres, dit « saint Augustin, et cependant, chose étonnante ! ce n'est « qu'en nous abaissant que nous nous rapprochons de lui ! » Aussi tout dans le cloître tendait à faire prédominer cette vertu dans le cœur des frères. Le chapitre, qui se tenait immédiatement après les laudes, était une école d'humilité. Lorsque tous les moines avaient pris place, selon leur rang, à droite et à gauche, l'abbé paraissait au milieu, sur un siége plus élevé. On commençait par la lecture du Martyrologe; on récitait ensuite les prières pour les trépassés, et on lisait une partie de la Règle de saint Benoît. Il se faisait ensuite un profond silence, et là, sous les yeux de la communauté, en présence des saints du ciel que l'on avait conviés à ce spectacle digne d'eux, en face de la mort elle-même, le religieux qui s'était rendu coupable de la plus légère infraction se levait et confessait à haute voix sa faute; puis il se prosternait de tout son corps, recevait sa pénitence et retournait à sa place, dans l'espérance que Dieu agréerait cette confusion momentanée en présence de quelques frères, et lui épargnerait celle du jour des vengeances en face de l'univers entier.

Au sortir du chapitre, ils allaient travailler aux champs, armés de bêches, de râteaux et de sarcloirs ; ils rentraient à l'heure de tierce pour chanter cet office et assister à la sainte messe.

Les religieux qui n'étaient pas prêtres communiaient tous les dimanches et les principales fêtes. Voici l'ordre qu'ils tenaient en communiant : ils recevaient d'abord la paix du prêtre par les ministres de l'autel; ce qui se faisait de la sorte : le premier de ceux qui devaient communier se présentait au milieu du degré d[illegible] recevait la paix du sous-

diacre; ensuite il la donnait lui-même au second, celui-ci au troisième, etc., *per osculum et amplexum*, s'embrassant et s'entredonnant la joue gauche, avec modestie et gravité; le dernier des profès la portait au premier des novices, et le dernier des novices au premier des frères convers; puis, se joignant deux à deux, ils récitaient le *Confiteor* et le *Misereatur*, s'agenouillaient en se prosternant, recevaient la sainte hostie, et allaient ensuite prendre le précieux sang dans le calice, au moyen d'un chalumeau d'or. Lorsqu'ils étaient rentrés au chœur, le sacriste leur présentait du vin dans une coupe d'argent (1).

Après la messe, ils se retiraient de nouveau dans le cloître pour y lire et y méditer. A onze heures et demie, la cloche annonçait sexte et ensuite le dîner, qu'accompagnait le plus rigoureux silence et la lecture de quelque livre de piété. Au sortir du réfectoire ils allaient à l'oratoire, deux à deux, en disant le *Miserere ;* après quoi, en été surtout, où leur sommeil était si court, ils pouvaient faire une sieste d'environ une heure.

La cloche sonnait pour les éveiller, et, en attendant none, ou ils restaient assis dans le cloître, ou ils entraient à l'oratoire. A deux heures et demie on chantait none, et, au sortir de cet office, il leur était permis de prendre un verre d'eau dans le réfectoire, avant de se rendre aux travaux des champs. Au retour, ils chantaient les vêpres, puis ils partageaient un léger repas composé du reste de leur pain du dîner, de quelques fruits crus, tels que radis, laitues, pommes ou poires que fournissait le jardin de l'abbaye (2).

La journée se terminait par la lecture des Collations ou Con-

(1) Jul. Pâris, *De l'Esprit primitif de Cîteaux*, p. 134.

(2) L'ordre des repas variait selon les temps et les saisons. A partir du 14 septembre, l'unique repas n'avait lieu qu'à deux heures et demie; il était reculé jusqu'à quatre heures pendant le carême, et seulement jusqu'à trois les autres jours de jeûne.

férences de Cassien et par les complies, dont l'heure variait suivant celle où ils allaient se coucher, qui était sept heures en hiver et huit en été.

Après les complies, l'abbé se levait et aspergeait d'eau bénite les frères un à un, à mesure qu'ils sortaient de l'oratoire à la file. Ils ramenaient alors leur capuce sur leur tête et se rendaient au dortoir, où, après s'être recommandés à Dieu, à la Vierge et à leur ange gardien, ils se jetaient sur leurs paillasses, se couvraient de leurs couvertures de laine, croisaient les bras sur leur poitrine et s'endormaient dans la sainte pensée de la mort et du ciel ; et leur sommeil était encore une prière, selon l'expression de saint Jérôme : *Sanctis ipse somnus oratio* (1).

Le spectacle d'une vie si sainte, si pauvre, si dure et si crucifiée devait impressionner profondément les pécheurs et produire des fruits de salut parmi les peuples. Car l'homme est ainsi constitué : la voie qui le ramène au bien est longue par le discours et courte par les exemples. Mais ce qu'il y avait de plus édifiant et de plus touchant dans notre abbaye, c'était la mort des religieux.

Lorsque l'un d'eux était sérieusement indisposé, l'infirmier, mandé par l'abbé, le conduisait à l'infirmerie et s'empressait de lui servir tout ce qui semblait nécessaire à son soulagement et à sa guérison.

On lui donnait une couche plus douce que celle du dortoir, du feu, du pain blanc, du vin, et de la viande, que la règle de Cîteaux ne tolérait que dans ce seul cas. Au reste, point de médecin ni de remèdes, si l'on excepte des herbes et des raci-

(1) C'est bien là encore la vie de nos trappistes. Voir : 1° *Notice sur la trapp[illegible] de Meilleraie*, in-18, Nantes, [illegible]1 ; — 2° *Septfons, ou les Trappistes*, in-8[illegible] Moulins, 1846 [illegible] V. Gailla[illegible] *Les Trappistes du XI*[illegible] *siècle*, 2 vol [illegible]

nes recueillies dans les champs par les moines au temps de la moisson et de la fauchaison, et que l'on s'occupait à faire sécher et à réduire en poudre dans les soirées d'hiver, au caléfactoire.

Saint Bernard s'élève avec force contre ces frères qui sont trop attachés à la santé d'une chair qui doit mourir et servir de pâture aux vers. « User, dit-il, de quelques décoctions de « racines sauvages, comme il convient aux pauvres de Jésus-« Christ, c'est ce qu'on tolère et ce qui se fait quelquefois « parmi nous; mais acheter des spécifiques, appeler des mé-« decins, prendre des potions pharmaceutiques, c'est une « grave inconvenance que ne comporte point la pureté angé-« lique de notre ordre. Aux hommes spirituels il faut des re-« mèdes de même nature » (1).

L'état d'enfance dans lequel se trouvait alors l'art médical, les pratiques superstitieuses, les préjugés astrologiques qui en accompagnaient l'exercice autorisaient en quelque sorte les invectives du saint abbé; sa conduite ne démentit point ses paroles; il fallut toute l'autorité de Guillaume de Champeaux pour le décider à se soumettre au traitement d'un médecin, dans une maladie qui l'avait conduit aux portes du tombeau.

Quoique les cisterciens rejetassent en général la médecine, ils n'en avaient pas moins conservé un des grands moyens de la thérapeutique, la saignée. On saignait en cas de maladie; on saignait même dans l'état de santé parfaite; ce qui se pratiquait quatre fois l'année : aux mois de février, d'avril, de septembre et vers la fête de saint Jean-Baptiste. Cette opération s'appelait *minutio*, ceux qui la subissaient *minuti* ou *minuendi*, le religieux qui la pratiquait *minutor*. Pour que les exer-

(1) S. Bern., *Epist.* 345, ad frat. de S. Anast.

cices et les travaux de la communauté ne fussent pas interrompus, on ne saignait pas tous les religieux à la fois, mais par divisions et successivement.

La règle ne prescrivait ces observances insolites que dans un but moral et expiatoire ; elle voulait diminuer le corps pour grandir l'ame, appauvrir la chair pour enrichir l'esprit. C'était à l'époque de la saignée que les religieux étaient plus spécialement invités à rentrer en eux-mêmes, à pénétrer dans les profondeurs de leur conscience ; c'était un temps de pénitence et *le jubilé du sang,* selon l'expression de Nicolas de Clairvaux (1).

Lorsque le malade était en danger de mort, on lui administrait l'extrême-onction et le saint viatique en présence de la communauté qui fondait en larmes, surtout quand il portait l'humilité jusqu'à faire publiquement l'aveu des fautes de toute sa vie. Au moment où il entrait en agonie, on répandait sur la terre de la cendre en forme de croix, on la couvrait d'un linceul et on l'y déposait ; ensuite on frappait la crécelle à coups redoublés et on tintait quatre fois la cloche pour appeler tous les religieux à ce grand et saisissant spectacle ; tous, prosternés à l'entour de leur frère expirant, récitaient les sept Psaumes de la pénitence, et, quand l'agonisant avait rendu le dernier soupir, ils entonnaient l'antienne *Subvenite,* par laquelle ils appelaient les anges et les saints à venir prendre, au sortir du corps, l'ame de l'athlète de Jésus-Christ, et à la transporter dans le sein d'Abraham.

On lavait le cadavre et on le transportait à la chapelle revêtu du costume monastique, le visage découvert. Deux religieux se relevaient successivement pour prier près de lui. Lorsque le

(1) *Annal. cist.*, t. 1, p. 59 : *Tacere namque et jacere præcipimur ; omni[illegible] [illegible]ectorio sicca, sicut heri et nudius tertius ; non laborare possumus ; in hoc s[illegible] io spirituales viri* [illegible]

moment de l'inhumation était arrivé, on chantait l'office des trépassés; puis on couvrait le visage du défunt avec son capuce, et quatre religieux le portaient au cimetière et le descendaient dans la fosse, sans autre enveloppe que son froc, qui lui tenait lieu de suaire et de cercueil (1).

La terre étant rendue à la terre, les moines se retiraient absorbés par les grandes pensées de l'éternité; tous allaient s'agenouiller à l'oratoire dans un profond silence : c'était le silence de la mort et du tombeau (2).

Qui dira toutes les bénédictions que les prières et les bonnes œuvres des cénobites devaient attirer sur le Bassigny! Que de pécheurs convertis par d'aussi touchants exemples! que d'ames chancelantes raffermies dans le bien! quel mouvement régénérateur imprimé à toutes les classes de la société, aux laboureurs, aux artisans vivant dans les granges sous la haute direction des moines, aux comtes et aux barons admis dans l'intérieur du cloître à voir de leurs propres yeux tant d'effrayantes austérités, dont le souvenir impérissable réveillait sans cesse en eux les plus salutaires pensées!

Renard I[er], seigneur de Choiseul dès l'an 1149, et qui avait épousé Hedwise de Vaudémont, fille apparemment de Hugues I[er] de Vaudémont, et sœur d'Eudes ou d'Odon, évêque de Toul, fut une des premières conquêtes des prières et des exemples des bons religieux (3). Il avait été si édifié de cette vie angélique, qu'il voulut mourir moine de Morimond. Voici en quoi

(1) Dans certains couvents cisterciens, le droit de propriété individuelle était tellement réprouvé, que, lorsqu'on trouvait sur un religieux, après sa mort, quelques pièces de monnaie, on les jetait dans la fosse, et tous les assistants disaient : *Pecunia tua tecum abeat in perditionem!* — *Ann. cist.*, t. 4, p. 182, ann. 1223.

(2) *Liber usuum*, passim, et præsertim cc. 90 et 94; — *Lib. antiq.*, *deff.*, dist. 3, 4, 5, 6, cc. 3 et 4; — Jules Pâris, *Nomasticon cister.*, p. 205, c. 94, *Quomodo agatur circa defunctum*, et Dalgairns, *Vie de saint Etienne*, c. 15.

(3) Recueils de M. Math., Evêch. de Lang., Chât. de Chois., p. 515.

consistait cette cérémonie, dont nous aurons encore plusieurs fois occasion de nous occuper.

Le baron malade était étendu sur son lit et revêtu de son plus beau costume; l'abbé, arrivé au castel avec son cellerier et son frère convers, entrait vers lui, le bénissait, mettait sous ses yeux le froc monastique, avec un rasoir et des ciseaux, et récitait les diverses formules et interrogations. Le baron ayant répondu à toutes affirmativement, on lui coupait les cheveux en forme de couronne, puis on lui enlevait un à un tous ses ornements mondains, et on les remplaçait par les différentes pièces de l'habit cistercien, qu'il ne devait plus quitter. On lui lisait ensuite son acte d'agrégation, qui l'associait à jamais à toutes les prières, suffrages et bonnes œuvres du couvent (1).

La cérémonie finissait par la réparation des injustices, d'abondantes aumônes faites aux pauvres et quelques donations à l'abbaye, à la charge de nourrir et d'abriter les malheureux.

Ainsi l'équilibre social tendait à se rétablir sous l'influence cénobitique; l'égalité chrétienne pénétrait dans le monde par les voies les plus inattendues et les plus mystérieuses.

A toutes les époques de l'histoire, lorsque les passions égoïstes et subversives ont envahi les sociétés, la Providence a suscité des législateurs, des sages austères, qui se sont efforcés de refouler les instincts pervers de l'humanité et de la faire rentrer dans la voie des principes et du devoir. Tels furent, dans les temps antiques, les Confucius, les Zoroastre, les Numa, les Lycurgue.

Dans les siècles chrétiens, au moment des grandes crises sociales, quand le[illegible] dominées par l'orgueil et l[illegible]

(1) Jul. [illegible]

sualisme, marchaient à pas précipités à leur ruine, Dieu leur a envoyé des ordres religieux qui, par leurs leçons, ont remis en honneur les saintes lois de la religion et de la vertu, et, par l'exemple de leurs austérités, ont sauvé le monde, en ramenant le triomphe de l'ame sur le corps, le règne de l'esprit sur la chair. Voilà comment les peuples ont été régénérés jusqu'à cette heure. Les réformateurs modernes ont trouvé d'autres moyens : ce serait de donner un aliment à toutes les passions, de saturer tous nos sens de jouissances et de plaisirs. A les entendre, les hommes ne seront réhabilités que quand, groupés mathématiquement selon leurs âges, leurs goûts et leurs talents, *ils se lèveront chaque matin au son des instruments de musique, pour s'asseoir à une table commune, sur laquelle on servira six sortes de potages, vingt espèces de vin, seize variétés de fromage, force volailles, force rôtis, force ragoûts, et des petits pâtés à satiété*. L'épicuréisme a toujours été le précurseur de la chute des empires : les races sensualistes et amollies ont constamment subi la loi des races dures et laborieuses : les Asiatiques ont été subjugués par les Grecs, les Grecs par les Romains, et les Romains par les Barbares. Nous le disons franchement, si jamais un peuple pouvait descendre jusqu'à ce degré d'abrutissement et vivre d'une vie aussi animale, sa dernière heure serait sonnée ; il n'y aurait plus qu'à appeler un fossoyeur pour creuser son tombeau (1).

(1) Voir Four., *Traité d'Assoc.*, t. 2, pp. 486 et sq., Guerre gastrosophique sur les bords de l'Euphrate. — Le point d'appui de Cabet est également dans la puissance gastrique de l'humanité; lisez surtout, dans le *Voy. en Icarie*, le c. 7, De la Nourriture; — C. Harel, *Ménag. sociét., ou Moyens d'augmenter son bien-être en diminuant sa dépense;* in-8° ; — Mme Gatti de Gamond, *Réalisation d'une comm. sociét.*, in-8° ; — etc.

# CHAPITRE XVII.

**Extension de la filiation de Morimond ; suite de sa mission politique et sociale ; son action pacificatrice au sein du Bassigny et de la Lorraine.**

Les plus saints et les plus savants religieux se succédaient sur le siége abbatial de Morimond. Raynald ayant abdiqué en 1155, Lambert, abbé de Claire-Fontaine, avait été appelé à le remplacer ; puis, après une courte et glorieuse administration, on l'avait élu abbé général de l'ordre. Ce fut lui qui confirma et approuva définitivement l'institut de Calatrava, en chapitre général.

La substitution d'une abbaye à une autre (de Calatrava à Fitero) avait souffert des difficultés, selon les maximes de Cîteaux. Le premier qui s'en plaignit fut l'abbé de l'Echelle-Dieu, père immédiat de Fitero ; ses plaintes étaient personnellement fondées sur ce qu'un changement aussi essentiel s'était fait sans sa participation. Beaucoup d'autres accusaient en général l'abbé Raymond d'avoir innové contre la substance même de la réforme cistercienne ; et il fallut la médiation de Louis VII, de Hugues, duc de Bourgogne, jointe aux explications données par le roi dom Sanche, pour obtenir du chapitre général la sanction de ce nouvel établissement.

Raymond ne se contenta pas de se tenir sur la défensive ; il attaqua avec vigueur sur différents points l'armée des infid

les, la repoussa avec avantage, et jeta la terreur dans ses rangs; *ingentem Saracenis timorem incussit* (1).

A peine Lambert eut-il gouverné quelques années l'immense communauté de Cîteaux, que, préférant l'humilité de l'obéissance à l'éclat éblouissant et aux dangers de l'autorité, il sacrifia avec joie la gloire de commander à ses frères au bonheur de les servir, et retourna, comme simple moine, à Morimond, semblable à la chaste colombe qui revient mourir sur l'arbre solitaire où elle a soupiré ses premiers amours. Il eut pour successeur Aliprand, religieux d'une rare capacité administrative et d'une grande piété.

La place d'abbé de Morimond était devenue très-importante, et il fallait pour la remplir des hommes du premier mérite. Outre ses dépendances et son nombreux personnel, ce monastère comptait, vers l'an 1160, quarante-cinq ans après sa fondation, plus de cent maisons de sa génération immédiate ou de sa filiation Il y en avait dans toutes les provinces de France, de la Seine aux Pyrénées; en Lorraine, en Alsace, en Savoie, en Italie, en Espagne, en Angleterre; dans les duchés de Souabe, d'Autriche, de Bavière, de Silésie, de Hesse, de Brunswick, de Wurtemberg, de Saxe, de Styrie, de Poméraranie, de Bulgarie, de Thuringe et de Franconie; dans les royaumes de Bohême, de Pologne, de Danemarck et de Norwège; etc. (2).

Jusqu'alors Cîteaux n'avait point encore osé franchir les frontières de l'Europe. La tentative de l'abbé Arnould, qui eût voulu s'élancer en orient à la suite des croisés, avec une colonie de moines, avait été réprouvée par tout l'ordre, comme

(1) *Annal. cist.*, t. 2, p. 306; — id., t. 3, *Series præf. milit. Calatr.*, p. 18: *Cœperunt contra Arabes cædes et prælia exercere, et prosperatum fuit opus in manibus monachorum.* — Roder. tolet., l. 7, c. 24.

(2) Vide Jongelin, *Notit. abbat. cist. per univ. orbem;* in-fol. (Biblioth. de Chaumont).

nous l'avons vu ; mais l'idée grandiose de fonder un monastère cistercien au-delà des mers, sous le ciel de Jérusalem, était restée dans notre abbaye, et les générations monastiques se l'étaient transmise.

Lorsque la voix et les miracles de saint Bernard eurent précipité l'Europe sur l'Asie; quand les abbés de Morimond virent les évêques quitter leurs diocèses, des religieux leurs cloîtres pour accompagner les croisés, ils pensèrent que le moment était venu pour Cîteaux de marcher dans la grande voie des peuples d'occident, et treize moines sortirent du Bassigny et de la France, traversèrent la Méditerranée et vinrent demander un asile aux monts solitaires et embaumés de Tripoli de Syrie, où la domination des chrétiens s'était maintenue depuis la première croisade, et y fondèrent le couvent de Belmont (*Bellus mons*) (1). Ce premier établissement fut suivi de ceux de Laure et de la Tour-des-Aigles, en Grèce ; de Saint-Jean-du-Bois, de la Sainte-Trinité-de-Refelt, de Beaulieu et de Salut, en l'île de Chypre, au diocèse de Famagouste.

Morimond, ici comme dans toutes ses autres fondations, avait été mu par une profonde pensée religieuse et sociale :

1° L'accroissement prodigieux de la puissance musulmane avait fait sentir à l'Eglise latine le besoin de se rattacher la grande fraction du christianisme oriental, pour combiner avec elle une résistance victorieuse aux envahissements de l'ennemi commun. La Providence chargea Morimond de cette mission fédérative : les moines furent les ambassadeurs de la papauté vers l'Eglise grecque, pour négocier avec elle une alliance of-

(1) *Annal. cist.*, t. 2, p. 302 ; — *Tabul. Morim.*, ad ann. 1158. — Nous engageons les savants qui voudraient s'occuper de l'importante question des établissements français en Syrie ou en Morée, à ne pas oublier ceux-ci, comme on l'a fait jusqu'alors.

fensive et défensive ; aussi avons-nous retrouvé plusieurs bulles écrites dans ce sens par les Souverains-Pontifes aux abbés des monastères que nous venons de nommer (1).

2° Les schismatiques d'orient n'avaient cessé d'opposer aux occidentaux leur relâchement, et surtout l'énervation de la discipline monastique et l'affaiblissement des saintes rigueurs de la pénitence. Cîteaux, qui était alors dans le monde catholique l'expression la plus élevée, la plus pure, la plus sévère de l'expiation chrétienne, alla se poser par Morimond au foyer de l'Eglise grecque, en présence de ses popes, en face de ses caloyers et de ses archimandrites, pour les juger et les condamner par ses œuvres.

3° Les migrations de l'Europe vers l'Asie se faisaient ordinairement par la Méditerranée, la Grèce, Chypre, etc.; il fallait élever des hôtelleries, ouvrir des asiles surcette grande route des peuples, pour y recevoir les malades, abriter les malheureux pèlerins, recueillir les débris des armées, consoler toutes les souffrances et endormir toutes les douleurs sous le charme de la foi. L'abbaye de Morimond eut la première cette belle et sublime idée.

4° Les nations catholiques aspiraient à vaincre les hordes musulmanes afin de les convertir et de les civiliser. Morimond comprit que, pour obtenir cet immense résultat, des batailles et des victoires ne suffisaient pas ; qu'il fallait encore ajouter au sang du soldat la sueur et les larmes des moines. Aussi vit-on ses religieux se précipiter avec une ardeur vraiment chevaleresque au centre du mahométisme, en Espagne et en Asie, pour le combattre par toutes les armes qu'il leur était permis de manier, celles de la prière et de la pénitence.

Chose admirable ! pendant que des cénobites partis des rives

(1) Manrique en rapporte quelques-unes, tt. 2 et 3.

de la Meuse allaient s'établir près du Carmel, des anachorètes descendaient des sommets du Carmel et venaient, à la suite de saint Louis, se fixer sur les bords de la Seine; les mondes échangeaient leurs moines, et avec eux leurs idées, leurs mœurs et leurs bénédictions (1).

Cîteaux ne cessait de remplir en Europe sa mission providentielle : cet ordre, depuis saint Bernard, avait pris une position d'arbitrage et de conciliation entre les peuples et les rois, entre les rois et l'Eglise. Partout où quelque chose s'agitait dans les hautes sphères de la société, là étaient l'ame et la main d'un cistercien.

A Morimond, l'abbé Othon avait été lancé dans la carrière diplomatique par sa naissance, son influence et ses liaisons avec les puissances de la terre; Aliprand y fut entraîné par les supplications et les malheurs de l'Italie.

Frédéric Barberousse était en guerre avec les Milanais; ceux-ci choisirent l'abbé de Morimond pour leur médiateur, avec Pierre de Tarantaise et Fastrade de Clairvaux, conjurant ces anges de paix de traiter de la paix avec leur ennemi. L'empereur les reçut comme si Dieu lui-même les eût envoyés, dit Radevic (*quasi missi a Deo*); et, lorsqu'ils eurent connu ses intentions, ils retournèrent à Milan pour savoir celles du peuple. Malheureusement, les dissensions qu'avaient fait naître les prétentions schismatiques d'Octavien, appuyées de l'empereur et repoussées par les Milanais, entravèrent les négociations, et les firent échouer au moins en partie.

Dans ces conjonctures difficiles, Frédéric crut qu'il lui importait beaucoup de connaître la pensée de ces saints et illus-

(1) Dubreuil, *Antiq. de Paris*, p. 567, in-4°; établis d'abord sur les rives de la Seine à l'endroit même du couvent des Célestins, puis, à cause des débordements du fleuve et de l'éloignement de l'Université, transférés sur la place Maubert.

tres personnages, et il voulut les interroger. Pierre de Tarantaise et Aliprand, auxquels il s'était adressé plus particulièrement, lui répondirent avec une franchise chrétienne et une liberté vraiment monastique : il avait compris dès lors combien serait longue et énergique la résistance qu'on lui opposerait, et il s'était hâté de convoquer le conciliabule de Pavie (1).

Aliprand jouissait d'une si grande réputation de probité, de science et de discernement, que les seigneurs du Bassigny et de la Lorraine le choisirent pour arbitre en diverses circonstances. On venait le trouver des contrées les plus éloignées, et il rendait la justice sous les arbres des forêts de Morimond, comme plus tard saint Louis sous le chêne de Vincennes. Ce fut au milieu de cette carrière si glorieuse qu'une mort prématurée l'enleva à ses religieux, dont il était le père et le modèle, à son pays, qui l'écoutait comme un oracle, et à l'Eglise, à laquelle il aurait pu rendre encore d'éminents services.

Odon et Gauthier, ses deux successeurs immédiats, ne gouvernèrent qu'un instant l'abbaye : le premier eut parmi ses contemporains une certaine renommée d'orateur et d'écrivain mystique; la plupart de ses ouvrages ont été dévorés par le temps : on en retrouve encore quelques débris dans les Bibliothèques des écrivains de l'ordre (2). L'administration du second ne dura qu'un an et n'eut rien de remarquable. Enfin, en 1162, Aliprand, deuxième du nom, profès de l'abbaye de Morimond en Lombardie, fut élu unanimement. Ce fut lui qui agrégea à l'ordre de Cîteaux Regnier d'Aigremont et Simon, vicomte de Clémont, les bienfaiteurs de son monastère. Cette double cérémonie se fit à l'oratoire de Morimond, le jour de

(1) Radev., l. 2, cc. 69, 70 et 72 ; — *Ann. cist.*, t. 2, p. 327.
(2) Philipp. Seguin., *Biblioth. cist.*; — Hist. de la vie et des écrits d'Odon, abbé de Morim., *Hist. litt. de France*, t. 13, pp. 610 et 613.

la Nativité de la sainte Vierge, en 1163, en présence d'une foule de seigneurs et de tous les moines (1).

Cette même année saint Raymond rendit le dernier soupir à Calatrava, et son corps fut transporté à Cirvelos qui en dépendait (2). Après sa mort, les chevaliers, quoique la plupart ne fussent que des frères convers auxquels il avait fait prendre les armes, ne voulurent plus avoir de moines avec eux, ni être gouvernés par un abbé, et élurent pour premier grand-maître Garcias, l'un d'entre eux. Il s'éleva bientôt un débat très-vif entre les religieux de Cîteaux et de Sainte-Marie-de-Fitero d'un côté, et les chevaliers de l'autre, les religieux prétendant que c'était à eux que Calatrava avait été donné; mais le grand-maître, d'après les conseils de Vélasquez, le seul moine qui fût resté à Calatrava, conduisit cette affaire avec tant de prudence qu'elle s'accommoda.

Au mois de septembre 1164, lorsque tous les abbés de l'ordre étaient réunis à Cîteaux, dans la salle capitulaire, on vit arriver un chevalier étranger, avec son costume guerrier, son épée, sa lance, son bouclier. Ayant traversé l'enceinte, il vint se jeter aux pieds de Gilbert, l'abbé général. « Que Cîteaux, s'écria-t-il, daigne aussi nous recevoir; car nous « sommes ses enfants, et rien ne pourra jamais nous détacher « du sein de notre mère! Le vénérable Raymond nous a engendrés à la vie religieuse dans la forteresse de Calatrava; « nous sommes entrés ensuite dans la grande famille cistercienne; nous avons vécu jusqu'alors sous des abbés, et plût « au ciel qu'ils fussent encore à notre tête! Affranchis de tout « autre soin, nous serions à cette heure à la poursuite des infidèles qui ont envahi l'Espagne. Mais des moines pacifiques

(1) *Tabul. Morim.*, ad hunc ann. 1163.

(2) Roder. tolet., l. 7, c. 14; — *Mariana*, l. 2, c. 6.; — Rades Andrad., *Hist. Calatr.*, c. 6.

« ne veulent pas ou ne peuvent pas commander à des hommes
« qui ne vivent que sur des champs de bataille et dans le
« sang ; aussi les autres ordres militaires, comme les Tem-
« pliers, qui se glorifient d'avoir saint Bernard pour législa-
« teur, sont-ils gouvernés par des grands-maîtres pris parmi
« les chevaliers. C'est d'après cet exemple que ceux de Cala-
« trava m'ont élu moi-même, non pour secouer le joug mo-
« nastique, mais pour ne pas le souiller. Les moines, irrités
« de cette élection, nous ont abandonnés ; rien n'a pu les re-
« tenir : ni le doux souvenir de Raymond, illustré par des mi-
« racles après sa mort, comme il l'avait été par ses vertus
« pendant sa vie ; ni leur propre sang, qu'ils ont versé sur
« cette terre ; et ils nous ont délaissés sans lois, sans guide ;
« nous aurions même été privés des secours spirituels de l'E-
« glise, si nous n'avions nommé des chapelains pour nous les
« administrer. Nous venons nous jeter dans vos bras ; daignez
« nous accueillir et nous tracer une règle de vie. Si nous ne
« pouvons plus être les enfants de Cîteaux, qu'au moins nous
« soyons ses alliés et ses amis ! »

L'abbé Gilbert répondit avec une sévérité mélangée de beaucoup de douceur, montra l'irrégularité de l'élection du grand-maître sans l'avis et la participation de Cîteaux, et glissa rapidement sur le passé ; on leur donna une Règle sans les rattacher à aucune maison. Garcias se rendit à Sens pour la soumettre à l'approbation du Souverain-Pontife Alexandre III, et retourna ensuite en Espagne (1). Les Maures ayant essayé, peu de temps après, de reconquérir les places qu'ils avaient perdues, les chevaliers les refoulèrent en leur faisant essuyer des pertes considérables. Alphonse IX, pour les récompenser, leur donna la moitié des châteaux d'Almaden et de Chillon.

(1) *Annal. cist.*, p. 400, t. 2 ; — *Hist. de l'Egl. gallic.*, Longuev., t. 9, pp. 564 et sq.

Ayant appris que le roi assiégeait Zorita, ils lui envoyèrent douze cents hommes pour l'aider à s'en emparer; ils allèrent ensuite attaquer les ennemis au foyer même de leur domination, et les défirent en bataille rangée, sans autre secours qu'un renfort de deux mille hommes qui leur était venu de la ville de Tolède. Le roi leur abandonna les terres de Cogolludo, d'Almoguera, de Maqueda, etc. Ces exploits les mirent en si grande réputation, que le roi d'Aragon, étant pressé par les Maures, pria le grand-maître de lui envoyer ses gens, avec lesquels il enleva d'assaut et à la pointe de l'épée plus de douze places fortes (1). Nos chevaliers semblaient se multiplier pour repousser ou prévenir les attaques, aujourd'hui dans le royaume de Cordoue ou de Valence, demain dans la contrée de Jaën, brûlant les camps et les villages, traversant les forêts et les montagnes avec la rapidité de l'aigle, passant tour-à-tour des frontières de Castille à celles d'Aragon; se divisant ordinairement par pelotons, pour échapper aux forces supérieures de l'ennemi; faisant une guerre de tirailleurs et de guérillas, la plus terrible de toutes, sur le sol si montagneux et si accidenté de l'Espagne.

Cependant, quand l'occasion favorable se présentait, ils ne refusaient pas la bataille; ils la provoquaient même. Ainsi, les infidèles ayant fait une incursion dans le pays d'Alarcos et de Benavente, nos chevaliers y volèrent aussitôt, les poursuivirent et les serrèrent de si près, qu'ils les forcèrent d'en venir aux mains et en tuèrent plus de trois mille. Le drapeau de Calatrava à la devise et aux couleurs de Cîteaux est partout vainqueur, et l'Espagne chrétienne lui devra son salut.

Aliprand II, abbé de Morimond, était mort dès l'an 1168; Gilbert, qui lui succéda, ne fit que se montrer et disparaître;

(1) Rades Andrad., *Hist. Calatr.*, cc. 10, 11 et 12; — Hélyot, *Hist. des ord. relig. et milit.*, t. 6, p. 38.

il fut remplacé par Henri II. Ce dernier obtint, en 1178, du pape Alexandre III, une bulle de protection, avec de grands priviléges. Comme Aliprand, il était ordinairement choisi pour arbitre dans toutes les dissensions et par toutes les classes de la société. Il rétablit successivement la bonne harmonie entre les religieux de Flabémont et ceux de Beaupré; entre Pierre, évêque de Toul, et son chapitre; entre les fils de Simon de Clémont, qui se disputaient l'héritage de leur père. Il fût appelé à Metz, à Langres, à Besançon, pour terminer des différends, éteindre des haines invétérées qui semblaient devoir durer toujours (1).

Quand le socialisme moderne réussit à pénétrer quelque part, soit en Suisse, soit en France, ou en Allemagne, ou en Italie, il y traîne à sa suite la haine de Dieu et de l'humanité, le désœuvrement, toutes les débauches de l'esprit et du cœur, les révolutions, la guerre civile. Il peut répéter en toute vérité les paroles que Milton met dans la bouche de l'ange rebelle précipité des cieux : *Là où je tomberai, là sera l'enfer!*

Partout où nos cénobites posaient leurs tentes, ils apportaient dans les plis de leurs blanches robes, avec l'amour de Dieu et des hommes, la paix et le travail. La contrée qui leur ouvrait son sein devenait bientôt un paradis terrestre.

Hélas! nous n'avons plus ces anges de charité, ces messagers du ciel qui venaient du désert apporter au monde la tranquillité et le bonheur; qui d'un mot calmaient les orages du cœur, jetaient l'ennemi dans les bras de son ennemi, qui l'embrassait et lui jurait oubli et pardon! — Qui nous rendra nos cénobites avec leur puissance consolatrice et pacificatrice?... qui empêchera nos douleurs et nos discordes d'être éternelles?...

(1) *Tabul. Morim.*, ad ann. 1177; — *Gall. christ.*, t. 4, p. 817.

# CHAPITRE XVIII.

**Excommunication de Foulque de Choiseul; Calatrava est réuni définitivement à Morimond; bataille d'Alarcos.**

L'influence toujours croissante de notre abbaye, son extension territoriale et sa prépondérance dans toutes les affaires qui se traitaient autour d'elle, et presque toujours par elle, amenèrent une réaction ; elle vint de ceux-là mêmes à qui Morimond devait son existence et une grande partie de sa prospérité temporelle, c'est-à-dire des seigneurs du Bassigny.

Renard de Choiseul étant mort, son fils Foulque lui avait succédé ; quoiqu'il eût hérité des qualités de son père et même de son respect pour les moines, il ne put voir sans un secret dépit ses terres envahies de toutes parts, en vertu des droits d'usage dans les forêts, de pâturage dans les prairies, de pêche dans les étangs, droits accordés au monastère par ses ancêtres et qui avaient établi une sorte de fief dans son fief ; il vit en tremblant cette puissance nouvelle qui s'était élevée subitement à côté de la sienne et semblait devoir l'effacer et l'anéantir. Ayant essayé vainement de contester la valeur des titres de l'abbaye, il se décida à faire saisir les bestiaux des granges et envoya ses gens recueillir le blé et les raisins dans les champs [illegible] autrefois [illegible] mille

Les moines étaient possesseurs légitimes, ou à titre d'achat, ou à titre de donation : on ne pouvait les dépouiller sans blesser essentiellement la justice et sans introduire dans la société des germes de désordre et de bouleversement; ils se plaignirent, ils réclamèrent ; mais sans fruit. L'épiscopat était alors, comme toujours, le refuge des opprimés ; quoique Foulque fût un des plus puissants barons, je ne dirai pas seulement du Bassigny, mais de la France, et par l'étendue de ses domaines, et par le nombre de ses vassaux, et par ses alliances avec les plus grands seigneurs de son temps, Manassès, évêque de Langres vers la fin de l'an 1181, éleva la voix contre lui, le somma d'avoir à réparer les dommages qu'il avait causés, le menaçant de l'excommunier si dans quinze jours il n'avait pas satisfait. Ce délai expiré et Foulque persistant dans son obstination, Manassès, après avoir employé inutilement toutes les voies de la douceur, rassembla son clergé dans sa cathédrale, puis, à la lueur des flambeaux que tenaient tous les assistants, il prononça la sentence d'excommunication, et ordonna qu'elle serait publiée chaque dimanche au prône de toutes les paroisses de son diocèse ; ensuite on éteignit les flambeaux et on les jeta à terre.

Il était enjoint à tous les prêtres et autres ecclésiastiques de la baronie de Choiseul d'en sortir aussitôt, à l'exception de deux diacres, qui y resteraient pour porter le viatique aux malades et administrer le baptême aux enfants (1) : on devait sonner chaque jour trois glas dans toutes les églises du fief, comme pour un mort ; s'il arrivait que le baron excommunié se réfugiât dans un village, ou seulement le traversât, la célébration des saints mystères y cesserait ce jour et le suivant ; en cas de mort dans l'intervalle, on refuserait la sépulture à son corps. On finissait par menacer de la même peine tous ses com-

(1) *Duobus tantum diaconis relictis, qui viaticum infirmis et baptisma parvulis providerent.*

mensaux, ses adhérents, ceux qui continueraient de le servir ou qui lui donneraient l'hospitalité (1).

Foulque fut foudroyé sous ce coup terrible ; abandonné d'Aalis, sa pieuse et tendre épouse, de ses enfants et de ses serviteurs ; seul sur sa montagne, au milieu de son manoir désert, en face de sa conscience et sous la main d'un Dieu irrité, il se hâta de secouer cette effroyable malédiction qui le suivait partout et se projetait autour de lui sur un cercle aussi vaste que le monde, promettant de laisser aux moines la jouissance pleine et entière des droits que ses aïeux leur avaient accordés. L'évêque lui donna quinze jours pour remplir ses engagements, faute de quoi il devait retomber sous l'excommunication ; mais ses promesses ayant été ponctuellement exécutées, il fut absous solennellement à Morimond, en présence d'un nombre considérable de seigneurs.

Sans doute nous ne pouvons juger de pareils actes au point de vue de notre époque ; pour les apprécier sainement, il faut nous transporter au XII^e siècle, au milieu de ces barons parfois chrétiens très-fervents, mais encore à demi-barbares, n'ayant, humainement parlant, d'autres lois que leurs caprices, sans autre frein que celui de l'autorité de l'Église, qui ordinairement se jetait entre eux et leurs victimes, traçait des limites à leur puissance envahissante et déprédatrice, en lui disant : Tu t'arrêteras là, ou tu seras brisée !

Pierre I^er était alors abbé de Morimond. Ce religieux, dans sa jeunesse, avait étudié dans les écoles de Paris ; mais Dieu l'avait si peu favorisé et du côté de l'intelligence et du côté de la mémoire, qu'il était un objet de dérision pour ses condisciples, et passait à leurs yeux pour un idiot (2). Ce pauvre enfant, désespéré, [illegible]usait les [illegible] jours de sa vie dans [illegible]

(1) Archiv. [illegible]

(2) Ab omnibus [illegible] udic[illegible]

tristesse et le deuil ; il en devint même gravement malade, et il eut une vision dans laquelle il lui sembla que son ame, détachée de son corps par la mort, avait été précipitée dans les enfers, où elle endurait de la part du démon, dans la compagnie des damnés, les plus affreux tourments en punition de ses péchés.

Effrayé de ce songe terrible, il avait mandé un prêtre, avoué ses fautes avec beaucoup de larmes, et pris la résolution de quitter Paris pour travailler uniquement à son salut ; pensant ne le pouvoir faire nulle part avec plus de fruit et de sûreté que dans la congrégation de Cîteaux, et entre tous les monastères cisterciens que dans celui de Morimond, il y fit profession, et acquit par l'oraison des connaissances si relevées et si profondes dans les choses de Dieu, qu'il devint, pour sa science autant que pour sa piété, la lumière et l'exemple de la communauté.

Ses visions lugubres avaient laissé des traces ineffaçables dans son ame ; il était tellement effrayé des jugements de Dieu, qu'il n'y avait plus de joie et de plaisirs au monde pour lui ; la douleur de son cœur se trahissait à chaque instant par ses soupirs, et le deuil de son ame par une indicible expression de tristesse dans toute sa physionomie ; il semblait ne se nourrir que du pain des larmes, et jamais on ne surprit le plus léger sourire sur ses lèvres. Son austérité, ses gémissements, sa pieuse mélancolie s'alliaient admirablement avec le cloître, le désert, les tombeaux et le sombre paysage de Morimond (1).

Sous un chef aussi saint et aussi habile, Morimond n'avait rien à envier aux autres maisons de l'ordre ; mais il n'était monté que malgré lui sur le siége abbatial, et, depuis trois ans qu'il l'occupait, il n'avait cessé de soupirer après le moment où

(1) Cæsar Heisterb., l. 1, *Dial.*. c. 33 ; — *Annal. cist.*, t. 2, ann. 1178, c. 4.

il lui serait donné d'en descendre pour se confondre avec ses frères et devenir le dernier d'entre eux ; car les vrais serviteurs du Christ ont toujours eu l'ambition d'obéir et d'être comptés pour rien ; c'est là surtout le signe auquel on les a toujours reconnus. Notre abbé put jouir de ce bonheur tant désiré à la fin de 1181, époque à laquelle il céda sa place à Henri, troisième du nom. Ce dernier mourut deux ans après, et eut pour successeur Barthélemy, dont l'administration fut encore de plus courte durée. Les moines, fatigués de la fréquence de ces changements, et regrettant le gouvernement paternel, quoique sévère, de Pierre, le choisirent de nouveau et lui firent une sorte de violence pour recharger ses épaules du fardeau qu'il venait à peine de secouer. Dieu fit assez voir qu'il approuvait cette réélection par les abondantes bénédictions qu'il répandit et sur l'abbé et sur l'abbaye (1).

Casimir II, le Juste, roi de Pologne, sur la renommée de sa sainteté, lui écrivit de sa propre main pour lui proposer la fondation d'un nouveau monastère de son ordre et de sa filiation dans ses États, témoignant surtout le désir d'avoir des moines formés par lui ; c'est pourquoi douze cénobites avec un abbé partirent de Morimond, et, après avoir traversé l'Allemagne, vinrent à la cour de ce prince, qui les accueillit avec la joie la plus vive et le plus profond respect, leur assignant pour dot une partie du bourg de Copronitz avec les terres environnantes, couvertes de forêts et de marais infects, ce qui rendait ce climat meurtrier et inhabitable (2).

(1) *Series abbat. Morim.*, in *Gall. christ.*, t. 4, et *Series eorumd. abbat.*, ap. [illegible]ng. Manr., t. 1, p. 520.

(2) *Kasimirus, dux Poloniæ, fundavit monasterium Copriwnicense, et in e[illegible] [illegible]ocavit fratres OC, ex Morimundo sum[illegible]os, cui oppidum Copriwnicense pr[illegible] lote contulit et libertates plure[illegible] [illegible]iam quoque de quadro lapid[illegible] ædificavit. Deinde Nicolaus Bo[illegible] [illegible] de armis Bo[illegible] [illegible] et Habd[illegible]. vill[illegible] [illegible] [illegible]stor.* [illegible] *[illegible]llect.* [illegible]

Que de fois, en travaillant sous le ciel brumeux du nord, ces enfants du Bassigny durent se rappeler les champs de leur pays aux moissons dorées, nos riantes matinées de mai, les feux brûlants du soleil de juillet, nos douces soirées d'automne ! Abandonnés sans appui au milieu des déserts, ils furent presque tous massacrés par les Tartares, et ils sont vénérés dans l'ordre de Cîteaux comme martyrs (1). Puissent leurs prières être exaucées près du trône de la miséricorde, et attirer de nouvelles bénédictions sur la terre qui a porté leurs berceaux !

De la Pologne, l'attention de l'abbé Pierre se reporta sur l'Espagne ; les chevaliers n'étaient pas rentrés complètement dans l'esprit primitif de leur institution, et rien ne les rattachait à Cîteaux que la faveur qui leur avait été accordée d'être admis à la participation des prières, suffrages et bonnes œuvres des moines; ils ressemblaient à un rameau séparé du tronc et qui n'en reçoit plus la sève vitale. Cependant c'était par l'organe de Cîteaux qu'ils avaient voué à Dieu leurs sueurs et leur sang; ni l'éclat ni la rapidité de leurs conquêtes ne purent leur faire oublier leurs serments.

En l'an 1187, le grand-maître se rendit en Bourgogne, au moment de la convocation du chapitre général, et parut au milieu des évêques et des abbés avec des lettres du roi de Castille et de plusieurs grands d'Espagne, suppliant cette auguste assemblée de recevoir les chevaliers non-seulement comme des alliés et des amis, mais comme des frères. Le roi, dans sa lettre, témoignait le désir de voir la milice rattachée non à Fitero ou à l'Échelle-Dieu, mais à l'abbaye de Morimond, mère de l'une et de l'autre, dont le nom et les vertus étaient si célèbres que c'était une gloire pour les plus fameuses congrégations

(1) *Menolog. cist.*, die 2 junii.

d'être dans sa dépendance et de se mouvoir dans son orbite. Cette demande, si légitime en elle-même et appuyée de si puissantes recommandations, fut accueillie avec empressement par le chapitre ; Calatrava fut de nouveau agrégé à Cîteaux, et l'abbé général chargé d'en rédiger l'acte testimonial avec les clauses et conditions. Comme c'est un des titres les plus glorieux de Morimond, nous allons le transcrire entièrement :

« *Guy, humble abbé de Cîteaux, avec les évêques et les abbés du* « *chapitre, à tous les frères de Calatrava et au vénérable* « *Nugno, grand-maître, salut et fraternité.*

« Nous ne pouvons qu'approuver le projet que vous avez « formé de passer des rangs de la milice du monde dans ceux « de la milice du Christ, pour combattre les ennemis de la foi; « nous en rendons grâce au Dieu tout-puissant qui attire à lui « ceux qu'il veut et comme il veut, et nous le conjurons de vous « faire croître de plus en plus en nombre et en mérites. Quant « à la demande, que vous nous adressez humblement, de vous « admettre à la participation des priviléges de notre ordre, non « comme des alliés, mais comme de vrais frères, nous l'ac- « cueillons avec plaisir. Vous voulez que nous vous tracions « une règle de vie ; voici ce que nous croyons devoir vous pres- « crire, et pour votre vêtement, et pour votre nourriture : vous « porterez un costume modeste, commode pour votre profes- « sion, tel qu'il sera réglé par l'abbé de Morimond, de con- « cert avec votre grand-maître ; le scapulaire sera votre habit « de religion. Vous garderez un silence continuel à l'oratoire, « au réfectoire, au dortoir et à la cuisine. Vous dormirez ha- « billés et les reins ceints; vous userez d'aliments gras trois « jours de la semaine : les mardis, jeudis et dimanches, vous « contentant d'un seul mets à chaque repas.

« Que celui qui aura frappé son frère ne s'approche, six « mois durant, ni de son cheval, ni de ses armes, et mange à « terre trois jours de suite. Quiconque désobéira au grand-maî- « tre subira la même peine. Lorsqu'un chevalier aura été con- « vaincu publiquement du crime de fornication, il mangera à « terre pendant un an, sera réduit au pain et à l'eau trois jours « chaque semaine, et recevra la discipline le vendredi depuis « l'Exaltation de la sainte Croix jusqu'à Pâques ; ceux qui ne « seront point en campagne jeûneront trois jours de chaque « semaine.

« Nous vous enjoignons à tous d'obéir au grand-maître et « de faire profession dans ses mains, comme s'il était votre « abbé. Si vous voulez fonder des abbayes, vous en remettrez « l'établissement à l'abbé de Morimond, qui les aura dans sa « filiation et sera tenu de les visiter une fois chaque année par « lui-même ou par un délégué » (1).

Quand on lit les Annales cisterciennes, on est accoutumé bientôt aux prodiges ; mais rien ne nous paraît plus étrange et plus admirable que ce règlement, provoqué par les chevaliers et accepté par eux avec reconnaissance. Refouler l'orgueil militaire sous les pratiques les plus humiliantes en apparence, le briser de mille façons, s'en jouer en quelque sorte ; donner un scapulaire à des soldats, un Psautier à des gens d'armes ; amener des guerriers superbes à rougir d'un péché véniel comme de timides et innocentes nones, à tendre sans mot dire leurs épaules nues aux coups de la discipline, à manger par terre en pénitence comme de petits enfants ; faire entrer le cloître dans la caserne ; voilà la grande merveille et la gloire incomparable de Cîteaux et de Morimond.

(1) Rades, *Hist. Calatr.*, c. 13 ; — *Annal. cist.*, t. 2, pp. 187 et sq.

Comment s'opéraient tant de prodiges incroyables? Par la puissance de la charité. Lorsque nous lisons les ouvrages de Fourier, de Cabet, de Victor Considérant, de Louis Blanc, etc., nous y voyons que le dernier mot de ces puissants génies, c'est qu'on ne pourra jamais associer les hommes qu'autour d'une table bien servie : ils n'ont découvert jusqu'ici que la fraternité de l'estomac.

Si donc nous désirons avoir, aujourd'hui encore, la fraternité des cœurs et des ames en Dieu, la seule digne de l'homme, il faudra la demander au Christ, qui a dit : *Aimez-vous les uns les autres; vous êtes les enfants d'un même père; vous êtes uns, car vos frères c'est vous et vous c'est vos frères.* Eh bien ! cette doctrine a réalisé au XII^e^ siècle ce qu'elle réaliserait au XIX^e^, si on le voulait franchement, le rêve de l'association universelle : le soldat donnait la main au moine, le moine au laboureur, le laboureur à l'artisan, l'artisan au riche, le riche au pauvre : tous s'embrassaient sur le sein de Celui qui est mort pour tous !

D. Nugno Pérez, désirant asseoir les nouveaux statuts sur des bases solides, se rendit à Rome, accompagné d'un religieux de Morimond, afin d'en solliciter la confirmation près de la cour pontificale. Tous deux allèrent ensemble se jeter aux pieds de Grégoire VIII, qui ratifia les décisions du chapitre et leur donna cette sanction romaine sans laquelle rien ne se fonde et ne prospère dans l'Eglise de Dieu.

Ces deux pèlerins de pays si éloignés, de professions si diverses, sortis l'un d'un humble couvent du Bassigny, l'autre d'une forteresse guerrière de la Castille, cheminant de compagnie vers la ville éternelle, s'inclinant en même temps sous la main du vicaire de Jésus Christ et confondant leurs vœux dans son sein paternel, [illegible] une des phases les plus merveilleuses de [illegible] au moyen âge

Deux années auparavant, l'ordre avait porté ses armes du côté d'Andujar, d'où il avait ramené beaucoup de captifs et un riche butin. Attaqué au retour par le frère de la reine de Cordoue, le grand-maître l'avait fait prisonnier, après avoir tué ou dispersé ses gens. Ce jeune prince donna pour sa rançon une grande somme d'argent, cinquante chrétiens, parmi lesquels il y avait quatre chevaliers, et le vêtement qu'il portait, tout étincelant d'or et de pierreries.

Les Maures se trouvèrent tellement pressés de toutes parts, qu'ils appelèrent à leur secours l'émir Almoumenin, chef des Almohades, résidant à Maroc. Il passa en Espagne avec une armée immense, surprit Alphonse avec ses troupes près d'Alarcos, le 18e de juillet 1195, et les mit en déroute. Le roi, ne voulant pas survivre à sa défaite, cherchait la mort sur le champ de bataille, et c'en était fait de l'Espagne si les chevaliers, lui formant un rempart de leurs corps, ne l'eussent tiré de la mêlée et conduit dans une forteresse voisine. Calatrava fut pris d'assaut, et deux mille hommes, tant chevaliers que moines et chapelains, furent égorgés sous ses murs. Les débris de l'ordre se retirèrent à Cirvelos, près du tombeau de saint Raymond, pour ranimer leur courage et y puiser une nouvelle vie (1).

Les chevaliers d'Aragon, croyant que D. Nugno Pérez avait été enseveli avec sa milice sous les ruines de Calatrava, élurent un autre grand-maître; mais cette élection n'eut pas de suites. Semblables au lion que la flèche du chasseur a rendu plus furieux et plus terrible, nos intrépides champions attendaient en frémissant l'instant de la vengeance. En 1198, ils descendirent avec 400 chevaux et 600 hommes d'infanterie dans la plaine où fumait encore le sang de leurs frères. S'étant emparés de la

(1) Rades, *Hist. Calatr.*, cc. 12 et 13; — *Annal. cist.*, Series præfect. milit. Calatr., t. 3, p. 20.

place de Salvaterra, ils s'y fixèrent : d'où vint à l'ordre le nom de Salvaterra, qu'il conserva quatorze ans ; c'est de là que, renaissant en quelque sorte de sa cendre, la milice s'élancera à de nouveaux combats et à de nouvelles victoires (1).

---

## CHAPITRE XIX.

Saint Pierre de Gumiel ; extension territoriale de Morimond ; réunion de l'ordre d'Avis à Calatrava ; Guy est élu abbé ; suite de la mission religieuse et sociale de Morimond.

Didace Vélasquez, le compagnon de saint Raymond, n'avait jamais quitté les chevaliers, partageant leurs expéditions et leurs dangers, priant et combattant tour-à-tour, moine et soldat tout à la fois ; mais, accablé sous le poids des ans et des infirmités, il voulut, malgré les instances du grand-maître et les larmes de toute la milice, se retirer à Saint-Pierre-de-Gumiel, pour s'y préparer à la mort (2).

Ce couvent bénédictin, situé près de Gumiel, dans une vallée très-pittoresque et très-fertile, avait été demandé au roi de Castille par les chevaliers pour y faire fleurir la règle de saint Benoît selon la réforme de Cîteaux, et le roi s'était empressé de le leur abandonner ; mais, ainsi que nous l'avons vu, il ne leur était permis ni d'accepter des abbayes, ni d'en

(1) Rades, *His*[illegible] fin., *Annal. cisterc.*
(2) *Annal. cist*[illegible]

fonder sans la permission de l'abbé de Morimond. Alphonse, roi de Castille, en écrivit aussitôt à l'abbé Pierre, pour l'engager à venir en Espagne, afin de recevoir ce monastère royal et de former à l'observance cistercienne les religieux qui l'habitaient. Le roi tenait alors sa cour à Tolède. L'abbé fut introduit près de lui, et accueilli avec de grandes marques de distinction et de respect; on dressa l'acte de donation, conçu en ces termes :

« Moi, Alphonse, par la grâce de Dieu roi de Castille et de « Tolède, je donne à l'ordre de Cîteaux et à vous dom Pierre « et à vos successeurs le monastère de Saint-Pierre-de-Gu- « miel, avec toutes ses dépendances, pour que vous le possé- « diez irrévocablement et en jouissiez à perpétuité. Que si « quelqu'un ose violer cette charte, qu'il encoure pleinement « la malédiction du Tout-Puissant et soit condamné aux pei- « nes de l'enfer, avec le traître Judas; qu'il paie au roi mille « maravédis en or, et restitue le double du dommage qu'il « aura causé » (1).

Pierre souscrivit à cet acte, et, comme le roi lui eût témoigné le désir d'avoir sur les lieux quelqu'un qui fût à même, par la connaissance de la langue, des mœurs et du pays, d'exercer un vigilance continuelle sur la milice, de régler sur-le-champ les différends qui pourraient survenir entre les chevaliers, il établit l'abbé de Saint-Pierre son vicaire en Espagne, avec plein pouvoir de visiter, corriger, reprendre, etc.; se déchargeant sur lui de cette partie des devoirs de sa place, qu'il ne pouvait remplir à cause de son grand âge et de l'éloignement.

L'abbé de Morimond, de retour dans son monastère, se livra tout entier aux pieux exercices du cloître, et, après une

(1) *Annal. cist.*, t. 3, p. 283.

vie pleine de bonnes œuvres, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur, le 14e de septembre 1198, jour auquel le Ménologe de Cîteaux fait mémoire de lui (1).

Le territoire de notre abbaye ne cessait de s'étendre : Renard, seigneur de Lambrey, l'avait agrandi du fief de Mont; Thibaut, comte de Bar et de Pont-à-Mousson, de quelques métairies, avec le libre passage de la Moselle à pied et à cheval, tant à travers les gués que sur les ponts, dans tout le comté; Foulque de Choiseul, en 1195, du domaine de Salveschamp; Simon, duc de Lorraine, de prés et de vignes aux environs de Neufchâteau.

Les socialistes se vantent d'avoir trouvé le secret, au moyen de ce qu'ils appellent l'association intégrale, de donner du travail à tous les ouvriers, d'organiser les travailleurs et d'utiliser toutes les forces et toutes les ressources de l'humanité (2). *Du travail toujours et pour tous!* voilà la grande devise écrite sur tous leurs drapeaux. Ce rêve était réalisé au moyen âge dans la plupart de nos grands instituts cénobitiques; tout ouvrier venant frapper à la porte du monastère y trouvait en tout temps l'occupation pour laquelle il se sentait le plus d'attrait et d'aptitude. C'était pour faire face à tous les besoins et à toutes les capacités, que la communauté cistercienne s'efforçait de réunir autour d'elle tous les genres d'arts, de métiers et d'industries, comme nous le voyons dans la donation de Gérard de Vaudémont. Ce seigneur, par le conseil et l'intermédiaire de l'évêque de Toul, abandonna à Morimond l'exploitation des mines de fer de Chaligny, avec la permission de prendre du bois dans ses forêts pour faire du charbon, de construire des fourneaux et des forges, et à l'entour des logements pour

(1) Henriq., *Menol. cist.*, mens. sept.

(2) Hipp. Renaud, *Solidarité*, etc., in-8o, passim; — A. Tamisier, *Coup d'œil* [illegible] organisation du trav[illegible] in-8

des frères forgerons ; y ajoutant le droit de pêcher dans la Moselle durant huit jours, au moment du chapitre général, de tirer une charretée de foin de son *breuil*, un tonneau de vin de sa vigne et une mesure de blé de sa corvée (1).

Dès l'an 1172, le comte de Bourgogne avait déjà cédé aux moines une partie des salines et des forges de Scey-sur-Saône, où ils entretenaient des chaudières et des fourneaux avec un grand nombre de frères salinateurs et de frères forgerons.

La position du monastère, au milieu des bois, entre des ravins profonds, en offrant aux malfaiteurs une grande facilité pour se glisser furtivement dans l'enceinte claustrale, surtout lorsque les moines étaient réunis au chapitre ou au chœur, devint bientôt une nouvelle source d'inquiétude et de trouble, surtout dans des temps de guerre et de brigandage. Il arriva même que des troupes de hardis voleurs se précipitèrent avec la rapidité de l'éclair du fond des forêts des Vosges, envahirent le cloître, en brisèrent les portes, en pillèrent les objets les plus précieux, et portèrent leurs mains sacriléges sur la personne des religieux.

La papauté était alors, comme depuis, le refuge et l'appui des opprimés et des malheureux ; Morimond cria vers elle, implorant sa protection ; aussitôt Innocent III manda à tous les archevêques, évêques, doyens et curés de la province de faire rechercher les voleurs dans leurs diocèses et leurs paroisses, de les punir selon les canons, de les forcer à restituer, et, à leur défaut, ceux qui seraient en possession des objets volés, menaçant les récalcitrants de l'indignation des bienheureux Pierre et Paul et des foudres de l'Eglise (2).

Vetholo était alors abbé de Morimond ; son administration, quoique très-courte, fut encore signalée par un autre événe-

(1) Archiv. de la Haute-Marne, voir les liasses concernant les pays cités.
(2) Id., liasses 1, 2, 3.

ment mémorable pour son abbaye ; nous voulons parler de la réunion de l'ordre d'Avis à l'ordre de Calatrava. Du temps d'Alphonse I^er^, roi de Portugal, quelques gentilshommes, s'étant concertés pour combattre les Maures, avaient fait entre eux une société en forme de religion militaire, d'après les principes de l'institut de Cîteaux, et avaient pris leur nom de la forteresse d'Avis, bâtie par eux et ainsi appelée parce qu'au moment où ils en traçaient l'enceinte ils avaient vu un aigle s'élever et planer dans les airs. Cette pieuse association était à son origine si pauvre et si faible, que les chevaliers de Calatrava, pour en empêcher la ruine, lui donnèrent les héritages qui leur appartenaient en Portugal, à condition qu'elle leur serait soumise et recevrait la visite de leur grand-maître. Morimond ne fut pas longtemps sans étendre sur elle sa juridiction (1).

Comme un fleuve, à mesure qu'il s'éloigne de sa source, voit à chaque pas son cours se grossir du tribut que lui apportent les rivières et les ruisseaux, ainsi Morimond voyait chaque année sa famille monastique et militaire grandir, se dilater, non-seulement par la fécondité de ses propres enfants, mais encore par l'affluent des générations étrangères dans son sein.

Cette prodigieuse fécondité et cette prospérité toujours croissante devaient exciter la jalousie des autres maisons. L'abbaye de l'Echelle-Dieu, en particulier, ne cessait de réclamer contre les mesures prises par le chapitre au sujet de l'affiliation de Calatrava à Morimond, comme contraire aux usages de Cîteaux. Pour faire cesser ces plaintes, deux évêques, ceux de Langres et de Châlons, et les principaux abbés de l'ordre écrivirent à Innocent III. « Nous venons, disaient-ils, exposer « à votre paternité ce qui a été statué touchant les frères de

(1) Series magistrorum Avisiensium, *Annal. hist.*, t. 2, pp. 46-49 ad calcem. — Voir aux Pièces justificatives les preuves de la juridiction exercée par Morimond sur cet ordre militaire.

« Calatrava, appelés maintenant de Salvaterra, depuis que « Calatrava est au pouvoir des païens; comment ils sont de- « venus enfants de Morimond, d'après ce principe qu'une « maison sortie d'une autre maison doit lui être soumise, ainsi « qu'une fille à sa mère, en dépendre et s'y rattacher; afin que « si quelqu'un, après avoir connu notre décision, ose y con- « trevenir, sa résistance soit brisée par le jugement de l'auto- « rité apostolique.

« La milice de Calatrava, depuis sa première formation, a « fait profession d'être cistercienne et s'est toujours glorifiée « de porter un nom sous lequel Dieu est loué et béni dans « presque toutes les langues; il a plu aux chevaliers, en 1187, « d'envoyer leur grand-maître au chapitre général, avec des « lettres du roi de Castille et de la plupart des grands d'Espa- « gne, pour nous supplier de les unir plus étroitement à Cî- « teaux et de les y incorporer. Cette demande a paru légitime « à tous et a été accueillie favorablement, parce qu'elle éma- « nait de la religion. Il a donc été décidé à l'unanimité qu'ils « seraient fils de Morimond, que l'abbé et sa maison auraient « sur eux le même droit de filiation que Cîteaux sur Mori- « mond, avec le pouvoir d'y faire des visites annuelles, de « créer et révoquer le grand-maître qui y tient lieu d'abbé, « d'y corriger les fautes, punir les abus et transgressions, etc. « On leur a prescrit une règle de vie et des statuts sur la nour- « riture et le vêtement, qu'ils ont reçus avec joie et reconnais- « sance, ainsi que l'atteste la charte passée entre eux et ceux « de Morimond, et dont vous trouverez une copie ci-jointe, « afin que vous puissiez en prendre connaissance » (1).

Une des clauses de cette charte portait que les chevaliers auraient avec eux deux moines de Morimond qui, l'un avec le

(1) *Annal. cist.*, t. 3, pp. 187 et 189.

titre de prieur, et l'autre celui de sous-prieur, dirigeraient l'ordre au spirituel et y maintiendraient l'esprit de Cîteaux. En vertu de ce pacte, sanctionné par le chapitre et les Souverains-Pontifes, l'abbé de Morimond a constamment exercé sa juridiction sur Calatrava; l'exercice n'en a pas été également libre quand les intérêts ou jalousies d'État ont empêché les Espagnols de souffrir des relations si étroites avec la France; mais les actes mêmes n'ont cessé alors de rendre témoignage à la supériorité de Morimond sur cet illustre corps, autant de fois que les deux nations en sont venues là-dessus à un examen juridique (1).

Dieu, qui voulait pacifier et gouverner le monde par Cîteaux, ne cessait de susciter dans cette sainte congrégation des hommes du plus rare mérite : tel était Guy, successeur de Vetholo vers la fin de l'an 1199, religieux d'une édifiante régularité, profondément versé dans les lettres sacrées et profanes, éloquent, d'un caractère doux et conciliant, éminemment propre aux affaires, et, par-dessus tout, dévoué à la chaire de saint Pierre. Les grandes ames se devinent et s'attirent des extrémités de la terre, comme par la puissance d'un aimant secret. Innocent III eut bientôt connu et apprécié le nouvel abbé; aussi s'empressa-t-il de se l'attacher par des liens que la mort seule a pu briser; Guy a été l'homme d'Innocent, comme Innocent a été l'homme de son siècle.

Bertrand, évêque de Metz, avait écrit au pape que dans sa ville et son diocèse un grand nombre de laïques, parmi lesquels on remarquait beaucoup de tisserands, de cordonniers, d'artisans et de femmes, avaient fait traduire en langue vulgaire l'É-

(1) C'est ce que Ang. Manrique a constaté à l'aide de ses savantes recherches et à la bibliothèque de S.-Barthélemy à Salamanque, et à celle de S.-Laurent de l'Escuria[illegible] Series magistr[illegible]um Calatra[illegible] *A[illegible]al. cist.* ad finem, et S[illegible] Morimund [illegible]iram

criture-Sainte, et s'appliquaient à la lecture de cette version imparfaite avec tant d'ardeur, qu'ils tenaient des assemblées secrètes pour en conférer et se prêcher les uns les autres. Quelques curés ayant voulu les reprendre, ils les avaient insultés en face, méprisant leur simplicité et leur ignorance, protestant qu'ils résisteraient à leur évêque, à leur métropolitain et même au Souverain-Pontife, si on voulait supprimer leur traduction.

En face de cette hérésie naissante et qui lève déjà avec orgueil son front menaçant, de quels hommes et de quelles armes se servira la papauté? Des hommes et des armes par lesquels elle lutte depuis près d'un siècle contre toutes les erreurs, tous les vices et tous les genres de despotisme. Innocent III chargea l'abbé de Morimond d'aller à Metz pour y interpeller les récalcitrants, conjointement avec l'évêque, essayer de les ramener, et, s'il ne pouvait y réussir, l'en instruire aussitôt, afin qu'il sût comment procéder dans cette affaire si importante à l'Église universelle, puisqu'il s'agissait de la foi. « Nous « vous ordonnons, dit le pape en finissant, d'apporter dans « l'exécution de notre rescrit apostolique autant de diligence « que de discrétion et de prudence; si vous reconnaissez que « le prêtre Crépin et son compagnon soient coupables des dif- « férents griefs produits contre eux par leur évêque, punissez- « les selon les canons; si vous les jugez innocents, ne crai- « gnez pas d'obliger l'évêque à révoquer la sentence de con- « damnation qu'il aurait pu prononcer contre eux, nonobstant « tout appel comme d'abus. » — Cette lettre est du 9e de décembre 1199.

L'intervention de l'abbé de Morimond arrêta le mal dans sa source et fit rentrer les rebelles dans l'ordre (1).

L'association cistercienne va grandir et monter de degré en degré jusqu'au faîte des sociétés, jusqu'aux trônes des rois et

(1) *Annal. cist.*, t. 3, p. 337.

des empereurs, pour de là irradier sur le monde entier, sur toutes les classes, toutes les conditions, tous les besoins et toutes les misères des hommes. Nous espérons que, dans un siècle d'anarchie intellectuelle et morale, où le génie humain ne se produit plus qu'en œuvres fragmentaires, où nos réformateurs ne nous parlent que d'unité universelle, d'association générale, on rendra à nos cénobites cette justice, qu'ils ont eu les premiers l'idée de cette haute synthèse sociale tant rêvée et tant défigurée de nos jours.

Nous venons de voir Guy délégué par la papauté avec un plein pouvoir pour remplir l'office de médiateur, d'un côté entre l'autorité de l'Église méprisée, et de l'autre entre des populations exaltées et sur le point de se jeter dans les voies ténébreuses de l'hérésie ; pour contrôler les actes de l'épiscopat, casser au besoin ses arrêts, juger les juges de la terre et faire la loi aux arbitres du monde. Le succès de cette négociation, qui lui fut généralement attribué, lui en mérita une autre non moins glorieuse de la part du même pontife.

L'empereur d'Allemagne, Henri VI, surnommé le Cruel, étant mort, empoisonné, dit-on, par l'impératrice Constance, son épouse, dont il avait exterminé la famille, Philippe, duc de Souabe, son frère, avait été élu roi des Romains, à Erford, par plusieurs seigneurs, tandis qu'Othon, duc de Saxe, était reconnu à Andernach, par les archevêques de Cologne et de Trèves, et par les autres électeurs. Quoique le pape se fût prononcé pour ce dernier, cette scission n'en dura pas moins dix ans, jusqu'au moment où Philippe périt assassiné par Othon de Vittelspach, comte palatin de Bavière, pour venger un outrage qu'il prétendait en avoir reçu. Alors Othon de Saxe, n'ayant plus de compétiteur, fut proclamé généralement roi des Romains, et résolut de se faire couronner.

A cet effet, il tint une diète générale à Haguenau, pendant

le carême de 1209. Afin de prévenir de nouvelles divisions et de réunir les deux familles de Saxe et de Souabe, l'assemblée jugea qu'Othon devait épouser la fille du défunt roi Philippe ; mais, comme ils étaient unis par les liens du sang, il fallait une dispense du pape, et il l'avait promise. On indiqua donc une autre diète à Wurtzbourg, pour le jour de la Pentecôte. Outre les seigneurs allemands, il s'y trouva des délégués des villes d'Italie; Guy de Morimond y fut député par le Souverain-Pontife, pour y représenter l'ordre monastique.

On s'assembla dans le palais; le roi monta sur son trône, ayant les deux cardinaux Hugolin et Léon à ses côtés, et les seigneurs assis à l'entour. Hugolin posa les conditions du mariage, et le roi y consentit. Alors l'abbé de Morimond se leva, et, au nom de tous les abbés, tant de Cîteaux que de Cluny et de tous les autres monastères d'occident, il démontra que ce mariage, étant opposé aux lois de l'Église, ne pouvait se contracter sans péché, et conséquemment sans une satisfaction pénitentielle ; ayant transféré cette satisfaction à l'ordre monastique, il enjoignit, en retour, à l'empereur, de protéger les monastères et les églises, de défendre les veuves et les orphelins, de fonder un couvent de l'ordre de Cîteaux dans quelqu'un de ses domaines, et d'aller en personne au secours de la Terre-Sainte. Le roi s'étant soumis à tout, Léopold d'Autriche et Louis, duc de Bavière, amenèrent la princesse devant l'assemblée; on lui demanda son consentement, qu'elle donna en rougissant, et elle fut fiancée au roi par les cardinaux (1).

Nous avons raconté, peut-être trop au long, ce trait d'histoire, non-seulement parce qu'il renferme un des plus beaux titres de Morimond, mais encore parce qu'il nous montre l'institut monastique appelé à siéger par ses représentants dans les

(1) Otto a S. Blasio, c. 51; — *Annal. cist.*, t. 3, p. 509.

assemblées délibérantes avec les autres pouvoirs de l'État; l'usage antique des dispenses de mariage; ensuite, dans ce transfert de satisfaction du roi au moine, la croyance catholique en une surabondance d'expiations et de mérites, que le pécheur, impuissant par lui-même à payer sa dette, peut s'appliquer par le moyen de cette communion immense qui lie entre eux les divers membres de l'Église, et à laquelle se rattache la sublime économie des indulgences.

En 1209, les chevaliers, qui avaient eu le temps de réparer leurs pertes et de fortifier Salvaterra, tombèrent à l'improviste sur les pays de Baëza et de Jaën, y enlevèrent d'assaut quatre places considérables, Montor, Fesira, Ripafonte et Vittez, dont les trois premières furent rasées. Les Maures comprirent tout ce qu'ils avaient à redouter d'un pareil voisinage; aussi jurèrent-ils sur l'Alcoran de ruiner Salvaterra et d'égorger ses défenseurs jusqu'au dernier. Mahomet, le fils de leur roi, leva une armée si nombreuse, qu'elle ne put trouver sur sa route aucune plaine assez vaste pour se développer. Elle marcha droit à Salvaterra, et campa sous ses murs, au commencement de juin de cette année 1210. Alphonse accourut au secours de la place avec une troupe d'élite, et il en était proche, lorsque son fils Ferdinand, qui revenait d'une expédition en Andalousie, l'ayant rencontré, lui annonça que toute résistance était inutile et le décida à revenir sur ses pas (1).

Les soldats cisterciens, se voyant abandonnés, se préparèrent à une défense désespérée. Les ennemis commencèrent le siége, qu'ils continuèrent pendant trois mois, faisant donner l'assaut et battre en brèche tous les jours; enfin, la plupart des chevaliers étant morts, les uns de faim et de soif, les autres par le fer et par le feu, ceux qui survivaient criblés de blessures et

(1) Rades, *Hist. Calatr.*, cc. 14 et 15; — Series præf. Calatr., loc. citat.

épuisés de sang et de fatigue, les tours et les murailles à moitié renversées sous les coups des machines, les infidèles entrèrent dans la place à la fin de septembre, en égorgeant tout ce qui tombait sous leurs mains. Quelques chevaliers seulement purent se soustraire à la fureur de ces barbares et se sauver, emportant pour tout bien, à l'exemple du roi Pélage, les reliques des saints vénérés dans l'ordre. Le prince maure, satisfait de sa victoire, craignant d'aller plus loin à l'approche de l'hiver, se retira avec son armée à Séville.

Cette nouvelle jeta la consternation et l'effroi dans toute la péninsule; Rodrigue de Tolède fut le Jérémie de ce grand désastre. « Cette forteresse, s'écrie-t-il, était la forteresse du sa-
« lut; avec elle nous avons perdu notre gloire; les peuples ont
« pleuré sur ses ruines et ont senti leurs bras défaillir; l'ar-
« deur guerrière de cette milice nous remuait et nous empor-
« tait tous : son malheur nous a brisés. Les jeunes gens, à ce
« récit, se sont levés d'indignation, et le cœur des vieillards a
« été rempli d'amertume et de douleur; les nations étrangères
« en ont été émues, et nos ennemis mêmes lui ont donné des
« larmes » (1).

Le bruit en fut bientôt répandu dans toute la chrétienté, et arriva jusqu'à Morimond. Tous les religieux de ce monastère pleurèrent sur Salvaterra, comme une mère sur le tombeau d'un fils bien-aimé. L'abbé Guy partit en toute hâte, afin de recueillir les débris de cette généreuse milice, qui, avec une poignée d'hommes, avait tenu en échec pendant si longtemps les forces réunies de l'islamisme, et s'était immolée pour arrêter le torrent qui menaçait d'envahir le nord de l'Espagne. Ayant rassemblé les chevaliers qui avaient échappé au massacre général et réuni un grand nombre de novices, il deman-

(1) Roder. tolet., l. 8, c. 38.

da pour eux au roi de Castille la forteresse de Zorita, éloignée du pays ennemi, afin qu'ils eussent le temps et la facilité de réparer leurs pertes. On y fit transporter les reliques, pour qu'ils pussent s'électriser de nouveau au contact de cette poussière sacrée, et jurer, en la baisant, de mourir comme leurs aînés, pour leur foi et leur patrie (1).

Guy, après avoir rempli sa douloureuse mission, était sur le point de revenir en France, lorsqu'il reçut d'Innocent III une lettre datée du 10e de décembre de cette même année, par laquelle il était chargé, avec les évêques de Palencia et de Burgos, de juger l'affaire des religieuses d'Huelgas ou de Sainte-Marie-Royale. Cette abbaye, élevée si haut par la faveur et les bienfaits sans nombre de la cour de Castille, le tombeau des rois, l'asile de leurs enfants, la merveille de l'Espagne par ses richesses et sa magnificence, avait, quoique fille de Tulébra, pris le titre et le rang de maison-mère, de l'assentiment d'Innocent III et de l'abbé de Cîteaux, et les communautés de filles cisterciennes du nord de l'Espagne devaient s'y rattacher, comme celles de France à l'abbaye de Tart en Bourgogne.

Les abbesses, enorgueillies de tant de priviléges, s'oublièrent au point de se croire, par leur place même, revêtues d'une sorte de sacerdoce, et de toute l'autorité nécessaire pour bénir solennellement leurs religieuses, expliquer l'Évangile, prêcher publiquement, et, ce qui est plus incroyable, entendre les confessions. « Cette audacieuse tentative, dit le pape, étant aussi « inouïe qu'absurde, nous vous enjoignons de la réprimer aus- « sitôt; quoique la bienheureuse vierge Marie ait été plus émi- « nente en sainteté et en mérite que tous les apôtres ensemble, « ce n'est point à elle, mais à eux, que Jésus-Christ a remis « les clefs du royaume des cieux » (2).

(1) *Ann. cist.*, t. 3, pp. 339 et 524.
(2) *Epist. Innoc.*, l. 13, ep. 187.

L'abbesse d'Huelgas, forte de la protection de plusieurs grands d'Espagne, retranchée derrière le trône de Castille, semblait défier les foudres de l'Eglise; mais l'abbé de Morimond la somma de comparaître en sa présence, au nom du Souverain-Pontife, la dépouilla du pouvoir qu'elle avait usurpé, et la fit rentrer dans les attributions de son sexe et l'humilité de sa profession; après quoi il se hâta de retourner dans son monastère, pour y jouir, au milieu de ses frères, de la paix et du bonheur de la solitude. Mais à peine commençait-il à respirer à l'aise dans son élément, que de nouveaux orages, grondant autour de la barque de Pierre, le firent reparaître sur la scène du monde (1).

Nos socialistes, comparant la communauté cénobitique à la commune sociétaire, s'efforcent de prouver que la première, jalouse des supériorités, tend à les écraser sous un niveau abrutissant, tandis que la seconde favorise le libre développement de toutes les facultés et leur mouvement ascendant. Dans cinquante ans, quand le socialisme aura fait son temps, on lui demandera ses grands hommes, et, sans être prophète, on peut prédire qu'il en aura moins à présenter que le plus pauvre de nos couvents de capucins (2).

Chaque ordre religieux, bien loin de comprimer les talents quels qu'ils fussent, en favorisait l'essor, ou au moins ne l'entravait pas; ainsi le cloître cistercien fut pendant cinq ou six siècles une école normale de politique, de diplomatie et de droit social; non pas qu'on y enseignât ces sciences, mais elles s'y révélaient d'elles-mêmes aux bons religieux, comme plus tard au grand Bossuet, dans l'étude de l'Ecriture-Sainte, dans la méditation de la règle bénédictine, chef-d'œuvre de bon

(1) Series Abbat. Morim., *Annal. cist.*, ad calc.
(2) Voir, pour la vérité de notre assertion, la *Bibliothèque des Ecrivains de l'ordre des Capucins*, par Denys de Gênes, in-fol.

sens, de justice distributive et d'organisation gouvernementale.

Chaque abbé, à la tête de sa petite république, avait bientôt acquis une connaissance profonde des hommes et l'art si difficile de manier les cœurs. D'ailleurs presque toutes les ames élevées, tous les esprits fins et polis se trouvaient alors sous le froc; les peuples n'avaient pas chaque année des millions à débourser pour l'entretien des ambassadeurs, des consuls, des envoyés ordinaires et extraordinaires; les cénobites étaient chargés gratuitement de toute l'agence diplomatique, et même du service des dépêches. C'était dans le cloître que la papauté et la royauté choisissaient leurs représentants, leurs aides-de-camp et leurs courriers; l'une et l'autre n'avaient qu'un mot à dire ou simplement qu'un signe à faire, et aussitôt le moine prenait son Bréviaire et sa croix, partait au levant ou au couchant, pour la Pologne ou pour la Palestine, vers le khan des Tartares ou les diètes impériales d'Allemagne.

---

## CHAPITRE XX.

**Suite de la mission diplomatico-catholique de Morimond; Guy à Rome et à Capoue; bataille de Las-Navas-de-Tolosa; rentrée des chevaliers à Calatrava; réunion de l'ordre d'Alcantara à Calatrava; reliques de sainte Ursule et de ses compagnes apportées à Morimond.**

Othon, aussitôt après son sacre, violant ses serments les plus sacrés, avait envahi les terres de l'Eglise et celles du roi de Sicile; excommunié par le pape une première fois, il n'en eut pas moins poursuivi le cours de ses spoliations; enfin,

au mois de juin de l'an 1211, Innocent III, après avoir essayé tous les moyens de conciliation, renouvela la sentence d'excommunication. L'empereur, n'en étant que plus irrité, pénétra en Pouille et en Calabre, et passa l'hiver à Capoue. Le pape, décidé à faire toutes les concessions que comporteraient sa dignité de pontife et ses devoirs de souverain temporel, crut le moment favorable pour tenter encore un accommodement; mais il lui fallait un diplomate habile, un homme de poids et d'autorité, qui connût l'empereur et en fût estimé; c'est pourquoi il jeta les yeux sur l'abbé de Morimond, qui se rendit à Rome, et, depuis la fête de saint Michel jusqu'au carême suivant, fit cinq voyages à Capoue pour traiter de la paix.

Le ciel avait béni jusqu'alors Guy dans toutes ses négociations; mais il n'est pas bon que l'homme réussisse toujours à souhait dans ses entreprises, même les plus louables : il faut qu'il échoue quelquefois, pour qu'il reconnaisse son impuissance et renvoie la gloire du succès au Dieu qui le dispense à son gré. D'ailleurs Othon avait comblé la mesure de ses iniquités : son cœur était endurci, sa raison obscurcie, et il semblait pressé d'arriver, poussé par la justice divine, vers l'abîme qui devait l'engloutir. Innocent III, n'ayant plus rien à espérer, résolut de le déposer : dès lors ce malheureux prince n'éprouva plus que des revers, et mourut misérablement le 19 mai 1218. Au moment suprême, sur le point de paraître devant le Dieu juste juge, il se rappela les égarements de sa triste vie, ainsi que les conseils salutaires de Guy, et, touché de repentir, il commanda à ses garçons de cuisine de lui mettre le pied sur la gorge et de lui donner la discipline (1).

L'Afrique venait de vomir sur l'Espagne une armée plus formidable que les précédentes; le pape, averti par Alphonse IX

(1) Fleury, *Hist. eccl.*, t. 16, pp. 284 et 482; — *Epist. ap. Innoc.*, 78 et 79.

de l'orage qui allait fondre sur la Castille, informé de l'infamie des Albigeois, qui avaient promis aux Maures de leur livrer le midi de la France s'ils venaient à leur secours, effrayé de la menace que lui avait faite Abou-Abdallah-Mahomet, quatrième émir Almoumenin de la race des Almohades qui régnaient en Afrique et en Espagne, de loger bientôt ses chevaux sous le portique de Saint-Pierre et de planter son étendard sur le sommet des tours de ce temple (1), fit prêcher à Rome un jeûne général au pain et à l'eau, et une procession où l'on marcherait nu-pieds et en habits de deuil.

Il écrivit ensuite aux évêques de réunir les rois de la chrétienté contre l'islamisme, d'ordonner dans leurs églises des œuvres expiatoires, et d'exhorter leurs diocésains à se trouver à la bataille qui devait se livrer dans l'octave de la Pentecôte et décider du sort du christianisme et de la civilisation en Espagne et en Europe. « Une troupe innombrable d'infidèles, dit « Innocent, ont envahi les terres des chrétiens; déjà le fort de « Salvaterra, occupé par la milice de Cîteaux, est devenu leur « proie » (2).

Plus de cent mille hommes, tant chevaliers que fantassins, de France, d'Allemagne et de Navarre, répondant à cet appel, franchirent les Pyrénées et vinrent s'adjoindre aux troupes réunies de Castille et d'Aragon. Les chrétiens se dirigèrent du côté de Calatrava et de Salvaterra, où ils avaient à venger le sang de tant de martyrs. Calatrava fut emporté d'assaut, le dimanche après la fête de saint Paul, et rendu aux chevaliers; Salvaterra fut également enlevé de force; enfin les deux armées se rencontrèrent, le lundi 16e de juillet de l'an 1212, et livrèrent cette bataille si connue dans les annales de l'histoire sous le nom [illegible] as-Navas-de-Tolosa, où l'a[illegible]

(1) Cæsar. Heist[illegible]
(2) Epist. ap. Inno[illegible] 18[illegible]

chrétienne écrasa l'armée mahométane, et entonna le ***Te Deum***, c'est-à-dire l'hymne du salut de la chrétienté, sur le champ même de la victoire.

Les chevaliers firent des prodiges de valeur sous la bannière de la sainte Vierge, qui leur servait de drapeau et que les moines de Morimond leur avait envoyée (1). Leur grand-maître, D. Rodrigue Didace, ayant reçu au bras une blessure mortelle, fut bientôt hors d'état de combattre et de commander. On proclama aussitôt D. Rodrigue Garcias pour le remplacer (2).

La nouvelle de ce triomphe fut reçue dans toute l'Europe et à Rome surtout avec des transports de joie et d'enthousiasme; ce fut un des plus beaux jours de fête du monde chrétien; on en fit l'anniversaire pendant plusieurs siècles dans beaucoup d'églises, et spécialement à Morimond, que tant de liens rattachaient à l'Espagne. Le roi de Castille adressa une lettre à Innocent III avec de magnifiques présents de son butin, savoir la tente en soie de l'émir, que l'on exposa sous le portique de Saint-Pierre, et son étendard tissu d'or, qui fut suspendu à la voûte de cette église. Ainsi la Providence fit retomber sur la tête d'Abou-Abdallah l'effet de ses insolentes menaces.

Les enfants de saint Raymond rentrèrent solennellement, après vingt-sept ans d'exil, dans la terre sacrée que le roi Sanche avait donnée à leur père, et d'où ils continuèrent à veiller et à prier, l'épée d'une main et le Psautier de l'autre, vedettes infatigables du catholicisme et de la civilisation.

L'institut de Calatrava avait conquis un tel ascendant, qu'il devait dominer la plupart des ordres militaires de la péninsule et finir par les absorber. Hier il avait ouvert ses rangs aux chevaliers d'Avis, aujourd'hui c'était à ceux de Saint-Julien-du-Poirier.

(1) *Tabul. Morim.*, ad ann. 1112.
(2) *Annal. cist.*, t. 3, pp. 560 et sq.; — Roder. tolet., 13, c. 10.

Le roi de Léon, quelque temps après la bataille de Las-Navas-de-Tolosa, étant descendu du côté de Coria, s'était rendu maître, après quelques combats sanglants, d'Alcantara sur le Tage, qu'il avait abandonné aux chevaliers de Calatrava à condition qu'ils y établiraient une communauté; mais comme ils faisaient leur résidence à une des autres extrémités du royaume et qu'il était nécessaire d'entretenir une forte garnison à Alcantara, on conseilla au roi de confier cette place aux chevaliers de Saint-Julien, à condition qu'ils se réuniraient à ceux de Calatrava et seraient soumis à la juridiction, à la visite et à la correction du grand-maître de cet ordre, sous la haute influence de Morimond; ce qui fut effectué vers l'an 1214. L'union fut rendue publique par l'étendard de Saint-Julien, où l'on vit un poirier avec les armes de Castille et de Léon accompagnées de deux ceps. Cette milice, sous le nom d'Alcantara, n'a cessé d'être le boulevard de l'Espagne au sud-ouest (1).

Guy était toujours à la tête de la communauté de Morimond et toujours au service de la papauté, appelé dans ses conseils et associé à ses immortels travaux (2).

Honorius III, en succédant à Innocent III sur la chaire de saint Pierre, lui continua la confiance qu'il avait eue sous son prédécesseur, et le nomma son légat près de la cour de France (3) par un bref très-honorable, qui montre quelle haute idée le pontife avait de sa sagesse et de sa capacité.

Manassès, évêque d'Orléans, avait adressé des plaintes au pape sur la conduite de Philippe-Auguste à son égard. Ce

(1) B. Giustin, *Hist. chron. degli ord. milit.*, p. 425, in-fol.; — Series præfector. Alcantaræ, *Annal. cist.*, t. 4, p. 569; — Hélyot, *Hist. des ordres relig. et milit.*, t. 6, p. 55. — Voyez, aux Pièces justificatives, les actes de juridiction de Morimond sur cet ordre.

(2) *In Gallia, abbati Morim. dive[illegible] et gravia ab Innoc[illegible]* [illegible] Angel. Manriq., in [illegible] [illegible]itat., [illegible]

(3) Math[illegible], *His*[illegible]

prince s'obstinait à garder une place importante de l'Orléanais *(Castrum de Soliaco)*, relevant de l'évêché d'Orléans, le refuge des évêques en temps de guerre ; il y avait même fait bâtir une grande tour, comme s'il en eût été le maître légitime, sous prétexte qu'elle lui avait été engagée par le seigneur qui la tenait en fief. L'abbé de Morimond fut chargé d'aller trouver le roi, pour l'amener par la persuasion à rendre cette place ; « autrement, dit Honorius, quelqu'envie que nous ayons de lui être agréable et de conserver ses bonnes grâces, nous ne lui céderons jamais au point de souffrir qu'une pareille injure soit faite à l'Église de Dieu et au siége d'Orléans » (1).

Cette première lettre fut bientôt suivie d'une seconde contre le même roi et en faveur de la même église : « Les gémisse-
« ments de notre vénérable frère, l'évêque d'Orléans, s'écrie
« le Souverain-Pontife, sont arrivés jusqu'à nous, et il nous a
« tracé le tableau de tous les actes de cruauté et de tyrannie
« dont Jean, chevalier d'Orléans, et ses fauteurs se sont ren-
« dus coupables envers lui-même et plusieurs membres de son
« clergé. Ils ont forcé les maisons épiscopales, les ont pillées
« et ont contraint les gens qui les défendaient à se racheter
« comme prisonniers de guerre : après avoir enfoncé les
« portes de la cathédrale, ils ont insulté les chanoines et
« frappé le grand-chantre jusqu'à l'effusion du sang ; ils ont
« tendu des embûches à l'évêque pour essayer de s'emparer
« de sa personne et de le faire mourir. N'ont-ils pas porté
« l'audace jusqu'à se jeter sur un archidiacre, à le traîner en
« prison, d'où ils l'ont tiré pour le monter sur un méchant
« cheval maigre, sans selle, avec son capuce à l'envers, et le
« faire courir si longtemps en cet état qu'il en rendait presque

(1) Datis Lateran. III idus februar., ann. 1218. — Ex *Regest. Vatic. Honor. III*, lib. 1.

« l'ame? Puis ils l'ont remis en prison et l'en ont fait sortir à
« moitié mort de coups et de frayeur.

« Si le roi avait été, comme autrefois, animé du zèle de la
« maison de Dieu, il aurait vengé ces crimes en moins de temps
« que nous n'en mettons à vous les raconter. C'est en vain que
« l'évêque l'en a prié lui-même ; c'est en vain qu'il l'en a fait
« prier par d'autres ; il est resté sourd à toutes les supplica-
« tions... Notre cœur est affligé d'une douleur d'autant plus
« profonde, que c'est une vieille gloire de la France et de ses
« rois de défendre l'Eglise, ses ministres et ses libertés, et, en
« général, de secourir sur toute la terre les persécutés et les
« opprimés... Nous vous mandons de vous transporter auprès
« de ce monarque pour l'avertir prudemment et par votre in-
« tervention, qui ne manquera pas de lui être aussi agréable
« que votre personne, le décider efficacement à donner la paix
« à l'évêque d'Orléans, aux chanoines et aux clercs de son
« église ; sinon, malgré notre affection paternelle pour sa per-
« sonne et notre respect pour l'excellence de la majesté royale,
« nous sommes décidé à ne rien faire en sa faveur contre
« Dieu, et à obéir au roi des rois plutôt qu'au roi des hom-
« mes » (1).

Nous ne pouvons nous empêcher de faire une réflexion sur ces dernières lignes : nous avons lu l'histoire des plus fameux peuples du monde ; eh bien ! nous sommes forcé de le reconnaître, jamais puissance n'a porté plus loin et tenu plus haut le respect de sa propre dignité que la puissance papale ; jamais philosophe, orateur et poète n'ont fait la leçon aux grands de la terre avec plus d'indépendance et de noblesse que le successeur du Pêcheur. On peut en toute vérité répéter du vicaire du Christ ce que les Juifs disaient du Christ lui-même : *Personne au monde n'a jamais pa[illegible] homme.*

(1) Ann[illegible]

Quelques années après, notre abbé reçut encore du même pontife une troisième mission. Waldemare, fils de Canut, roi de Danemark, après le meurtre de son père à Rœskilde, avait été élevé à l'épiscopat de Schleswig ; mais, ayant tenté par des manœuvres occultes de réunir sur son front la couronne de ses pères à la mitre pontificale, il avait été emprisonné. Forcé ensuite de se démettre de son siége et de quitter sa patrie, il s'était retiré à Boulogne pour s'y livrer à l'étude des sciences. L'évêché de Brême étant venu à vaquer sur ces entrefaites, la plupart des chanoines de cette église l'élurent pour évêque, dans l'espoir qu'il illustrerait leur diocèse par l'éclat de sa naissance. A cette nouvelle, il partit à Rome prier Innocent III de vouloir bien confirmer sa nomination : le pape se contenta de le féliciter de son élection, soupçonnant que le roi de Danemark ne manquerait pas de s'y opposer. En effet, le chancelier de ce prince arriva presqu'aussitôt ; mais ses lettres lui ayant été enlevées par des voleurs, il rappela verbalement que Waldemare avait promis par serment de ne jamais habiter un pays où il pourrait faire ombrage au roi son maître, et que tel était la ville de Brême. Waldemare, se voyant déjoué dans ses projets, s'en alla sans avoir pris congé du Souverain-Pontife, quoiqu'il lui eût promis de ne pas se retirer avant d'avoir plaidé sa cause : il se rendit près de Philippe-Auguste, qu'il savait être le rival d'Othon d'Allemagne et conséquemment l'ennemi du roi danois son allié. A l'aide du prince français, il fut conduit à Brême et reçu avec de grands honneurs : il se présenta comme pasteur légitime, au nom du siége apostolique, et se hâta de porter la main sur les biens de l'Église, de chasser les chanoines qui lui étaient opposés, et d'en mettre d'autres à leur place. Le pape lança contre lui une bulle d'excommunication. Le courrier qui en était chargé la garda longtemps, parce qu'il n'osait la lui notifier, dans la crainte de ressentir

les effets de sa colère; enfin il eut recours à un innocent stratagème.

Le jour de la fête de la Dédicace, l'évêque officiant solennellement, au moment où les fidèles allaient à l'offrande selon l'usage, le porteur de la bulle se mêla à eux et la glissa furtivement sur l'autel avec les offrandes, puis il se perdit aussitôt dans la foule. Grande fut la surprise des diacres à la vue de cette pièce; mais leur surprise se changea en stupeur, lorsqu'après lecture ils reconnurent que leur évêque n'était qu'un schismatique. Cette nouvelle retentit aussitôt comme un coup de foudre dans la ville et le diocèse. Waldemare en fut atterré. Cependant il se trouva des docteurs qui contestèrent la validité de l'excommunication, et il continua d'exercer ses fonctions; mais, étant tombé dangereusement malade, il fut touché de repentir et fit venir l'abbé de Lucelle pour lui demander l'habit cistercien et l'absolution à l'article de la mort. Sa santé se rétablit contre toute espérance; il partit pour Rome, où le pape Honorius, qui avait succédé à Innocent III, l'accueillit avec la charité du bon pasteur, le confirma dans sa pieuse résolution, et le renvoya après lui avoir confié pour l'abbé de Morimond une lettre dont voici la substance : « Waldemare, qui vous re-
« mettra la présente, ayant oublié tout ce qu'il devait à l'Eglise
« romaine, a levé contre elle l'étendard de la révolte, en s'in-
« gérant sans mission dans le redoutable ministère de l'épis-
« copat; celui qui touche les montagnes et en fait jaillir la fu-
« mée a touché la dureté de son cœur et a sauvé son ame par
« l'infirmité de son corps; il a été absous par l'abbé de Lu-
« celle, qui le croyait à l'article de la mort, et ensuite revêtu de
« l'habit cistercien [illegible] condescendant à l'instance de ses prières,
« plein d'estime po[illegible] ordre, nous vous mandons, que
« que soit le monaste[illegible] iliation qu'il choisi[illegible]
« en ouvrir l[illegible] qu[illegible]

« tablement. Toutefois, nous lui interdisons l'exercice de toute
« fonction sacerdotale, à moins que nous n'ayons plus tard des
« raisons de le lui permettre » (1).

Waldemare voulut passer quelque temps à Morimond : puis il se retira à Lucelle ; après quatre ans de pénitence et d'expiation, il y mourut sous le cilice et sur la cendre. Puisse-t-il, à la place de la couronne éphémère qu'il avait rêvée, avoir mérité par son repentir d'entrer en possession du royaume éternel !

Du fond de son vallon sauvage, l'abbé Guy ne cessait d'étendre son action et son influence au loin sur l'Eglise et sur le monde. Il semblait que rien ne pouvait se traiter dans l'une ou l'autre de ces sphères qu'avec lui ou par lui. Sentinelle vigilante et infatigable de la papauté, il était toujours prêt à répondre à l'appel et à marcher en avant. Grégoire IX, à peine élevé sur la chaire de saint Pierre, jeta les yeux sur lui pour le charger d'une mission importante et délicate.

Le mal que fait un évêque indigne n'est point circonscrit dans le cercle étroit de son existence ; mais son ombre de mort se projette à travers les âges jusque sur les générations futures, et tue dans son germe la vie de la grâce qui doit les animer. L'église de Besançon, depuis cet archevêque simoniaque et incontinent que nous avons signalé, n'avait jamais été complètement pacifiée ; il y avait toujours des ferments de discorde dans son sein. Après la promotion de l'archevêque Jean au cardinalat, en l'an 1227, la nomination de son successeur s'annonçait comme devant être très-orageuse ; le Souverain-Pontife chargea l'abbé de Morimond, conjointement avec Pierre, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, et le prieur des Frères-Prêcheurs de Besançon, d'aider de leurs conseils les chanoines

(1) *Ann. cist.*, t. 4, p. 195-197.

de Saint-Etienne et de Saint-Jean, qui avaient le droit d'élire l'archevêque, leur ordonnant d'y procéder eux-mêmes si dans quarante jours l'élection n'était pas faite. Les chanoines se réunirent donc, et de l'avis des trois conseillers ils choisirent six d'entre eux auxquels ils abandonnèrent leur droit d'élection pour autant de temps que durerait un cierge allumé qu'ils placèrent sur l'autel. Avant de se retirer dans le lieu de leurs délibérations, les six électeurs avaient essayé de sonder les dispositions des trois conseillers, désirant faire tomber leur choix sur l'un de ces hommes bien connus, investis de la confiance du Souverain-Pontife et doué de toutes les qualités qui font les éminents prélats.

L'abbé de Morimond, par humilité et par un admirable sentiment de délicatesse, manifesta hautement son invincible répugnance. L'abbé de Saint-Bénigne répondit de manière à ne presque pas laisser de doute sur son acceptation. Aussi les électeurs s'accordèrent-ils aussitôt à le choisir, et demandèrent l'avis des deux autres conseillers. Ceux-ci dirent qu'ils allaient en délibérer. Mais, comme le cierge ne jetait plus qu'une lueur mourante et que le pouvoir des électeurs allait s'éteindre avec lui, ils n'attendirent pas la réponse des deux conseillers, et proclamèrent à grands cris l'abbé de Saint-Bénigne archevêque de Besançon.

Les deux conseillers alléguèrent que l'élection avait été faite contre la teneur des lettres pontificales, l'annulèrent, et élurent, de leur côté, l'évêque de Châlon-sur-Saône. La confusion ne faisant que s'accroître et les partis désespérant de pouvoir s'entendre, il fut convenu qu'on en appellerait au pape. Celui-ci envoya sur les lieux l'archevêque de Vienne et l'abbé de La Ferté, qui [illegible] nulle l'élection de l'abbé de Saint-Bénigne [illegible] [illegible] de nouveaux embarras, nomm[illegible] [illegible] Flavigny

(diocèse d'Autun), qui fut la lumière et l'ornement de son vaste diocèse (1).

Guy commençait à s'affaisser sous le poids des années, et, quoiqu'il eût conservé tout le courage et toute l'ardeur de sa jeunesse, il aspirait à jouir de ce repos imaginaire que l'homme se promet au déclin de sa vie, comme le matelot dans la tourmente rêve le port où il ne doit jamais aborder : à peine rentré dans sa vallée solitaire, il fut forcé d'en sortir encore une fois.

Nous avons vu précédemment que l'abbé Pierre, accablé d'ans et d'infirmités, avait délégué temporairement l'abbé de Saint-Pierre-de-Gumiel à l'effet de nommer un prieur et de faire la visite de Calatrava; en conséquence, l'abbaye de Gumiel avait exercé sans réclamation toute la juridiction de l'abbaye mère; mais, soit qu'elle cherchât à se prévaloir de la prescription, soit qu'elle crût à la perpétuité de la délégation, elle avait fini par se substituer entièrement à la place de Morimond. Son abbé, ayant été cité par-devant le chapitre de Cîteaux, en l'an 1235, avait été débouté de ses prétentions; mais, de retour dans son monastère, il n'en avait pas moins agi comme précédemment et pourvu au prieuré vacant.

A cette nouvelle, Guy, jaloux de conserver à son abbaye une de ses plus glorieuses prérogatives, retrouva sa première vigueur, revola en Espagne, annula cette nomination, et installa un moine de Morimond qu'il avait amené avec lui. Le roi de Castille en appela au pape; l'abbé Guy en appela à Cîteaux : cette cause ayant été longuement discutée dans l'assemblée capitulaire de 1236, Ferdinand fut condamné, et la sentence de

(1) Lib. 2 Epist. Gregor., in Regest. Vatican. Ex *Annal. cist.*, t. 4, p. 365; — *Gall. Christ.*, t. 4, p. 685.

condamnation ratifiée par le souverain-pontife Grégoire IX, qui, au mois de février 1237, confirma le jugement définitif du tribunal cistercien, et proclama l'ordre de Calatrava dépendant de Morimond et non de l'abbaye de Gumiel, déclarée elle-même dépendante de Morimond (1).

Guy, en récompense sans doute des services qu'il avait rendus à l'Eglise, reçut du même pape une faveur bien précieuse pour sa communauté, et qui couronna dignement sa longue et brillante administration.

Les frères convers ne suffisant plus aux travaux agricoles, mécaniques et artistiques qu'exigeaient et l'abbaye elle-même et les vastes propriétés qui en relevaient, les moines se virent forcés d'appeler à leur secours un grand nombre d'ouvriers et de cultivateurs laïques, qui, étant souvent très-éloignés de leurs paroisses, ne pouvaient en fréquenter les offices, ni, au besoin, recourir à leurs pasteurs. Grégoire IX accorda à l'abbé et au couvent la permission de fonder une chapelle paroissiale et de désigner un religieux pour y dire la messe, entendre les confessions, imposer des pénitences, administrer la communion et tous les sacrements (2).

Les moines avaient compris qu'il fallait aux ouvriers non-seulement la nourriture du corps, mais celle de l'ame. Ils les conviaient à jouir du repos que le Seigneur leur a fait; ils les réunissaient aux pieds des autels; on leur distribuait, comme à la grande famille de Dieu, les agapes de la fraternité et la chair du Sauveur fait homme, pauvre et travailleur : on ouvrait le ciel sur leurs têtes, on leur montrait les trônes d'hon-

(1) Cette affaire est rapportée très au long dans les *Annales de Cîteaux*, pp. 522, 528, 529, t. 4. — On retrouvera aux pages indiquées : 1° les plaintes adressées au pape par le roi Ferdinand-le-Saint; 2° la lettre de Grégoire IX à l'abbé Guy; 3° la décision du Chapitre de Cîteaux, 1236; 4° la sentence définitive de Grégoire IX.

(2) Archiv. de la Haute-Marne, liasses 1 et 2; — *Tabul. Morim.*, ad ann. 1238.

neur réservés au labeur patient et vertueux, et les couronnes de gloire destinées à briller pendant toute l'éternité sur leurs fronts noircis par la poussière et la fumée des ateliers. Qui leur parlait du haut de la chaire sacrée? Un cénobite, indigent volontaire, qui n'avait pas même la propriété de son froc de laine, dont les pieds étaient nus, dont les mains dures et calleuses maniaient tous les jours la bêche et la hache. Les moines ajoutaient donc ainsi le pain spirituel au pain matériel, et, comme le divin Sauveur, ils nourrissaient l'homme tout entier; *totum cibabant hominem.*

Nous avons eu le bonheur d'être témoin de semblables merveilles dans quelques maisons de trappistes et de chartreux, en France; mais rien n'égale ce que nous avons vu sous les voûtes souterraines de Saint-Sulpice, à Paris. Des milliers d'ouvriers, chaque dimanche, étaient silencieux, immobiles, sous le charme de la parole d'un bon religieux ; ils s'agenouillaient ensemble, ils priaient ensemble, ils se prosternaient ensemble à l'élévation de la sainte hostie; en se relevant, ils entonnaient ensemble le cantique : *O roi des cieux! vous nous rendez tous heureux*.... Je l'avoue, je n'ai jamais pu entendre ces voix réunies d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards, sans que mes entrailles ne s'en soient émues, n'en aient tressailli, et que de douces larmes n'aient coulé de mes yeux. Nous adjurons ceux qui, comme nous, en quittant ces lieux, sont allés au Conservatoire des arts et métiers assister à ces cours d'économie domestique, politique et sociale faits surtout pour la classe ouvrière, de nous dire si, à l'aspect de ces longues salles désertes, de ces figures tristes et mornes, de ces doctes professeurs s'agitant dans le vide, ils n'ont pas reconnu qu'il fallait plus que de la science pour arriver sûrement à l'ame et au cœur du peuple!

La chapelle dont nous avons parlé plus haut, bâtie hors du

mur d'enceinte, près de la porterie, à gauche en entrant, fut dédiée à sainte Ursule, en souvenir et en l'honneur des reliques de cette sainte martyre et de ses compagnes, qui avaient été envoyées de Cologne à Morimond, comme nous allons le raconter.

A la fin du IVe siècle, la Grande-Bretagne était ravagée par les barbares. Ursule, fille d'un roi chrétien du pays, et une multitude considérable d'autres vierges, pour échapper au déshonneur et à la mort, s'embarquèrent sur un frêle esquif et furent jetées par la tempête sur les côtes de la Germanie. Par un de ces accidents providentiels qui déconcertent et écrasent notre débile raison, elles tombèrent au pouvoir des Huns, qui infestaient alors le littoral de la Manche. Traînées à la suite de ces hordes féroces jusque sous les murs de Cologne, elles y furent massacrées vers l'an 384 (1). En 1156, on découvrit dans cette ville plusieurs tombeaux, avec des inscriptions portant que c'étaient ceux de sainte Ursule et de ses compagnes, que l'on y honorait depuis plusieurs siècles.

Gerlac, abbé de Duits, envoya les principales et les plus remarquables de ces inscriptions à Elisabeth, religieuse de Schonauge, qui était en grande réputation de sainteté. Elle se prononça pour l'authenticité, et raconta fort au long l'histoire de sainte Ursule, d'après une révélation qu'elle en avait eue. Alors on se mit de toutes parts avec ardeur à la recherche de tous ces ossements sacrés, que l'on savait être enfouis aux environs de Cologne, et la Providence se plût à révéler par divers prodiges les lieux qui recélaient ces précieux dépôts.

Tantôt, racontent les pieux chroniqueurs du temps, on voyait dans l'obscurité de la nuit une procession de vierges habillées de blanc, resplendissantes de lumière et de gloire, venir

(1) Godescard, *Vies des saints*, 21 oct.; — Fleury, *Hist. eccl.*, t. 14, ann. 1156.

du côté de la mer, marcher longtemps, s'arrêter pour indiquer l'endroit de leur sépulture, et disparaître; tantôt c'était l'ombre d'une des compagnes d'Ursule qui se levait de terre, apparaissait dans le silence du cloître à une religieuse en oraison, et lui montrait du doigt son tombeau ignoré (1).

Deux de ces corps saints, ceux qui nous intéressent plus spécialement, furent découverts d'une manière encore plus extraordinaire, et abandonnés aux religieux d'Aldemberg (2).

Cette abbaye ayant été enrichie dans la suite d'un grand nombre d'autres reliques de la même espèce, elle en envoya à beaucoup de monastères dans toutes les parties de l'Europe ; fille de Morimond, elle ne pouvait trouver une occasion plus favorable de témoigner à sa mère son amour et sa reconnaissance : aussi deux de ses religieux, avec deux frères convers, furent chargés d'y transporter les corps dont nous venons de parler.

La marche du convoi à travers l'Alsace et la pieuse Lorraine fut un triomphe continuel. Les laboureurs quittaient leurs champs, les barons descendaient de leurs manoirs pour jeter des fleurs sur la cendre des vierges; les châtelaines attachaient à la châsse leurs bagues, leurs colliers, leurs bracelets et leurs plus précieux bijoux. Les moines sortirent de leur cloître et allèrent au-devant jusqu'au-delà de Damblain, faisant retentir les bois et les vallons de leur psalmodie.

Ils étaient précédés des évêques de Besançon, de Toul, de Langres et de Châlons, en habits pontificaux, avec un nombreux clergé. La procession était fermée par une foule immense de fidèles brûlant du désir de contempler ces saintes reliques et bénissant le ciel d'avoir choisi la terre du Bassigny

(1) *Annal. cist.*, pp. 217 et 218, t. 3.

(2) *Annal. cist.*, t. 2, ad ann. 1163, p. 379. — Voyez aux Pièces justificatives.

pour être la gardienne d'un tel trésor. Lorsque les deux cortéges se rencontrèrent, il y avait de part et d'autre une multitude d'hommes si considérable, qu'on eût dit que la Lorraine, la Franche-Comté et la Champagne s'étaient donné rendez-vous dans ces lieux. C'était un vaste concert de voix chantant des cantiques en diverses langues, et d'instruments de toutes sortes. L'enthousiasme fut à son comble lorsque l'on vit les sires de Beaufremont, de Vaudémont, de Choiseul et de Clémont recevoir sur leurs épaules les corps glorifiés et les porter jusqu'à l'abbaye, dans le lieu qui avait été préparé pour les exposer à la vénération du peuple. Après l'office, on ouvrit le reliquaire, on détacha des parcelles que l'on mit dans les tombeaux de tous les autels du monastère, ou en distribua à plus de deux cents paroisses qui s'étaient rendues de bien loin à cette touchante cérémonie, on renferma le reste dans une châsse d'argent ornée de pierreries, offerte par les barons, et qui fut déposée dans la chapelle Sainte-Ursule : ce qui donna naissance à un des plus célèbres pèlerinages du nord-est de la France (1).

Pendant six siècles des populations innombrables sont venues s'incliner de respect et d'amour devant cette poussière virginale; pendànt autant de temps les moines lui ont fait nuit et jour une garde d'honneur, et l'ont embaumée de l'encens de leurs prières et du parfum de leurs pénitences et de leurs macérations.

Guy, après avoir fourni une longue et laborieuse carrière, gouverné avec la plus haute sagesse sa communauté pendant trente-huit ans, porté son froc de grosse laine dans toutes les

(1) Cette châsse a été transportée à Bourbonne-les-Bains à l'époque de la Révolution, et de là à l'hôtel des Monnaies à Paris. La châsse de S. Georges était beaucoup plus riche : elle eut le même sort; les reliques de ce saint sont en grande partie dans l'église de Meuvy.

cours de l'Europe; traité avec tous les rois de son temps : Othon IV, Philippe-Auguste, Jean-sans-Terre, Alphonse IX, Ferdinand-le-Saint, Pierre d'Aragon, etc.; donné sa vie et ses sueurs à trois papes successifs : Innocent III, Honorius III, Grégoire IX, s'endormit paisiblement dans le Seigneur, au milieu des prières et des larmes de sa famille cénobitique, laissant, pour me servir des expressions de l'annaliste cistercien, une mémoire éternelle dans son ordre et dans le monde ; *æternam sui memoriam orbi et ordini relinquens* (1).

---

## CHAPITRE XXI.

—

Construction et dédicace de l'église de Morimond; influence architecturale de l'abbaye.

—

Pendant plus de cent ans rien n'avait été changé dans le pauvre oratoire de Morimond; seulement l'abbé Gauthier Ier, vers l'an 1130, l'avait fait transporter un peu plus à droite, pour l'assainir et le rapprocher du centre du monastère. On y retrouvait encore, un siècle et demi après sa construction, la sombre nudité de la crypte antique : nulle richesse que les prières et les bonnes œuvres des saints, nulle parure que la blanche robe des moines, qui lui formaient une couronne dans leurs stalles disposées en cercle devant le sanctuaire.

(1) Series abbat. Morimund., *Annal. cist.*, t. 1, p. 521.

Le nombre des cénobites, l'importance de l'abbaye et l'affluence des abbés de sa filiation qui s'y trouvaient réunis chaque année, souvent au nombre de plus de cent, à l'époque des chapitres généraux, demandaient un temple plus spacieux. Guy, dans les dernières années de sa vie et de son administration, en fit dresser le plan, et on en jeta les fondements en 1230; or, comme la dédicace n'en fut célébrée qu'à la fin de 1251, il est à présumer que tout ce laps de temps fut employé à le bâtir.

L'église de Morimond était une des plus remarquables de la contrée : nulle au loin ne l'égalait dans ses vastes dimensions; la longueur de la nef dans-œuvre était d'environ cinquante mètres, celle du transept et de l'abside de trente mètres, la largeur de la grande nef était de dix mètres et celle de chacun des deux collatéraux de cinq mètres. La maîtresse-voûte était haute de vingt-cinq mètres et celles des collatéraux de dix. Les contre-nefs ne se doublaient et ne se prolongeaient point autour de l'abside. L'hémicycle absidaire était éclairé de six baies étroites, allongées, sans remplissage.

Il y avait trois chapelles principales. L'une, au fond du sanctuaire, correspondant dans l'axe du vaisseau à l'autel majeur, semblait un second temple enfermé dans le premier : elle était consacrée à la sainte Vierge; à gauche de cette première chapelle était celle de saint Bernard, à droite celle de saint Albéric; puis venaient de chaque côté plusieurs autres oratoires consacrés à divers saints : saint Pierre, sainte Catherine, saint Nicolas, etc. L'abbé avait sa chapelle particulière où lui seul avait le droit d'entrer. Peu avant la Révolution, cette chapelle se distinguait par de superbes décorations et spécialement par une magnifique peinture à fresque représentant l'Assomption.

La grande [illegible] piliers cylindr

ques : chacun d'eux était cantonné en croix de quatre colonnettes prodigieusement effilées, à chapiteaux ornés de feuilles recourbées en volutes (1), sur lesquels venaient se reposer les arcs-doubleaux réunis par une clef à ogive lancéolée. La façade se composait de trois portes surnommées par les archéologues les trois portes trinitaires. L'ouverture de celle du milieu était partagée par un trumeau qui servait de piédestal à une statue de la Vierge. Les deux autres étaient surmontées de deux niches dans l'une desquelles était la statue de saint Bernard et dans l'autre celle de saint Etienne Harding ; puis, à une certaine élévation, s'épanouissait une rosace de grande dimension destinée à voiler le pignon de la nef, lequel était couronné d'un campanile percé aux quatre faces de fenêtres géminées (2).

1° Cette église fut construite sous l'influence du génie architectural de l'époque : le commencement du XIII^e^ siècle s'y montre avec l'ogive sèche et nue mariée aux réminiscences de l'école byzantine. La phase sévère du style ogival, si ferme, si grave, si sobre d'accessoires et d'ornementations, que l'on pourrait à juste titre appeler la phase monacale, s'harmonisait parfaitement avec les mœurs autères et la simplicité des premiers cisterciens. D'ailleurs cette fusion des deux styles représentait les deux éléments dont se composait l'ordre de Cîteaux, l'ascétisme contemplatif de l'orient uni à la vie saintement active des moines d'occident. Il y avait deux mondes dans les pierres de l'édifice, comme dans les pieux cénobites qui venaient y prier.

2° Elle dut se ressentir de l'esprit primitif de Cîteaux, esprit

(1) On peut constater la vérité de notre récit en visitant sur les lieux mêmes les deux ou trois colonnes qui restent encore.

(2) Voyez, aux archives de la Haute-Marne, les plans et devis des réparations de cette église, dressés par l'ordre de l'abbé de Boisredon, en 1475, pour la réparation des désastres causés par la foudre.

de détachement et d'abnégation, de simplicité véritablement évangélique, qui s'efforçait de rejeter du sanctuaire, comme une scorie impure, l'or et l'argent que le monde y avait apportés; n'en voulant ni pour les ornements sacerdotaux, ni pour les vases sacrés, ni pour les croix et les chandeliers, ni pour les autels; répudiant les sculptures, les tableaux, les images, les vitraux peints, les lustres, en un mot tout le décor ordinaire des temples, non comme indigne de Dieu, mais comme contraire à la pauvreté et à la gravité monastiques, comme inutile dans une église claustrale, l'ame d'un religieux devant trouver en elle-même assez de force et d'élan pour s'élever au ciel sans le secours de ces intermédiaires (1).

3° Il fallait que ce temple, par son style sévère et grandiose, s'alliât aux plus sombres aspects de la nature, au site le plus sauvage, aux coteaux voisins, au bruit du torrent, aux grands arbres de la forêt dont les cîmes devaient se balancer majestueusement autour de son front, et à l'humble cloître qui était assis à ses pieds.

4° Enfin, de même que l'on retrouve la crypte souterraine dans la cathédrale aérienne, ainsi on vit l'oratoire primitif reparaître dans l'église de Morimond, avec son parallélogramme, les dispositions du chœur, la distribution de la nef et du sanctuaire, le *presbyterium*, les chapelles, etc.

Voilà le corps de l'église organisé : il faut maintenant que le catholicisme souffle sur ces pierres pour les vivifier. Mettez un autel avec son tabernacle sous l'arc triomphal du transept; sur les degrés de cet autel un prêtre en oraison, ayant à ses côtés diacre et sous-diacre; en bas, le cercle des acolytes et des officiants, la table sainte environnée des anges de la terre; au chœur cent religieux en habits blancs, immobiles dans leurs

(1) *Stat. cap. cist.*, ann. 1134, c. 10, p. 273, *Annal. cist.*, t. 1.

stalles, alternant d'un ton grave et pieux des psaumes et des hymnes; au fond la foule des pèlerins agenouillés; à droite et à gauche une multitude de chevaliers et de barons dont l'armure étincelle dans l'ombre; des nuages d'encens qui s'élèvent du sanctuaire et embaument toute l'enceinte, les vitraux vibrant sous les échos ondulatoires de tant de voix diverses, le son des cloches qui ébranle les airs et semble emporter cette grande et sublime prière vers les cieux; ajoutez, pour compléter le tableau, l'ombre de la mort se levant de toutes ces pierres sepulcrales armoriées, à demi-usées sous les pas des religieux, du sein de ces cinquante cénotaphes sur lesquels gîsent étendus les hauts et puissants seigneurs de Choiseul, d'Aigremont, de Bourbonne, de Vaudémont, de Beaufremont, de Grancey, de Tréchâteau, revêtus, jusque dans les bras du trépas, de leurs plus beaux habits de fête : du sayon, de la pelisse fourrée, de la toque ornée de plumes, de l'écu, du collier, du bracelet, etc.; ayant les mains jointes comme pour implorer la pitié des moines et le suffrage de leurs oraisons (1); voilà à quelle époque et à quel point de vue il faut se placer pour juger convenablement le basilique de Morimond.

La pensée génératrice qui présida à la construction de ce temple dut bientôt irradier autour d'elle, inspirer de nombreux artistes et faire surgir une foule d'édifices formés à son image. Le bien et le beau en tous genres venaient alors de Cîteaux; ce fut de là que partit également l'impulsion architecturale. Les églises cisterciennes furent élevées la plupart de 1150 à 1250, et, si l'on considère que la France seule en comptait plus de trois cents et le reste de l'Europe au moins douze cents, on aura une idée de l'influence immense que cet ordre a exercée sur les destinées de l'architecture.

(1) Jongel., *Notit. abb. cist.*, pp. 33 et 34. — Voir, aux Pièces justificatives, la Série des tombeaux de Morimond.

Pour ne parler que de l'abbaye qui nous occupe spécialement, nous dirons qu'en visitant les grandes et belles églises de l'ouest de la Lorraine, du nord de la Franche-Comté et de l'est de la Champagne, nous y avons retrouvé l'idée première, le dessin, la disposition des lignes principales et l'ensemble de l'église de Morimond, sauf les modifications apportées par les tendances architectoniques de l'époque d'érection de chacune d'elles. C'est partout le parallélogramme de l'oratoire cistercien : deux bas-côtés ne se prolongeant point autour du chœur, deux chapelles correspondant aux deux nefs latérales et ne dépassant point le parallélogramme des bas-côtés; le chœur placé presque partout en avant du sanctuaire, comme celui des moines; la phase transitionnelle de la période byzantine combinée avec la phase, tantôt sévère, tantôt ornée, du style ogival; telles sont les églises de Colombey-lès-Choiseul, de Brevannes, de Meuvy, de Damblain, de Vrécourt, de Neufchâteau, de Jussey, de Bourbonne, de La Marche, etc., toutes filles de Morimond, toutes reproduisant les traits principaux de leur mère, toutes se ressemblant dans la variété même de leur physionomie, comme il convient à des sœurs (1).

Le 7 septembre 1253, la nouvelle église fut consacrée par Guy de Rochefort, évêque de Langres, assisté d'Arnaud, ancien évêque de Sinigaglia, en présence d'un grand nombre d'abbés et de seigneurs. Mais, comme la solennité de l'anniversaire de la dédicace n'aurait pu se faire convenablement, à cause de la foule des religieux étrangers qui encombraient le monastère à cette époque, concordant avec celle de la tenue du chapitre général, on la remit, de l'autorité des prélats, à la fête de saint Protais et de saint Hyacinthe, martyrs.

Ce temple, malgré sa simplicité, sera plus digne de la ma[illegible]

(1) Il serait possi[illegible] restaurées depu[illegible]

jesté et de la gloire de Dieu que le pauvre oratoire : il y aura une plus haute vertu inspiratrice dans ces arceaux et ces colonnes s'élançant vers les cieux ; les cénobites, désormais comme échappés d'une prison étouffante, respireront librement dans cette vaste enceinte et pourront y déployer à leur aise toute la puissance de leur voix et toute l'harmonie de leurs pieux cantiques.

Pendant que les moines de Morimond étaient occupés de la construction de leur église, les chevaliers, électrisés par les éloges de Grégoire IX et les faveurs du légat Jean d'Abbeville, évêque de Sabine, qui était venu prêcher la croisade en Espagne, enlevèrent successivement, avec le roi de Castille Ferdinand III, les places de Quesada, de Baëza, d'Andujar et le fort de Martos, qu'ils eurent en récompense ; le roi de Baëza fut réduit à une telle extrémité, qu'il se rendit à discrétion avec sa ville. La château de Pliego tomba en leur pouvoir avec ses trésors, ainsi que celui de Laza, autour duquel les Maures laissèrent quatorze mille morts. Ayant surpris l'ennemi entre Séville et Carmona, ils lui tuèrent vingt-mille hommes, puis, réunis aux troupes commandées par l'infant Alphonse ; ils contribuèrent puissamment au gain de la fameuse bataille de Xérès de la Frontera, qui fraya aux chrétiens le chemin de Cordoue ; enfin, la veille de saint Pierre 1236, cette ville, la capitale et le foyer de l'islamisme en Espagne, ouvrit ses portes à Ferdinand de Castille, qui fit arborer la croix au sommet du minaret le plus élevé, d'où les *muezims* appelaient les musulmans à la prière, et consacra à Dieu et à la sainte Vierge la principale mosquée (1).

Grégoire IX, plein d'admiration pour les travaux et le pieux dévouement de la milice de Calatrava, adressa au grand-maî-

(1) Andrad. Rad., *Hist. Calatr.*, cc. 16 et 17 ; — Series magist. milit. Calatr., apud Manriq., t. 3, ad calcem.

tre une lettre de félicitations, dans laquelle il appelle l'ordre *l'espoir d'Israël, le boulevard et le salut de l'arche sainte,* et le prie d'envoyer une colonie de ses chevaliers dans la Pouille, non loin de la mer, dans une place qu'il mettait à sa disposition. Il écrivit ensuite au patriarche d'Antioche de chercher en orient un lieu favorable pour y fonder un établissement de ce genre, espérant que là, comme en Espagne, le mahométisme serait bientôt terrassé par l'épée et par la prière de Cîteaux; mais la mort de ce pontife, qui arriva en 1241, ne lui laissa pas le temps de réaliser un aussi magnifique projet (1).

Ce fut à cette brillante époque et au moment où l'ordre semblait avoir atteint le plus haut degré de sa gloire, que l'abbé Conon se mit en route pour le visiter. On lui fit en Espagne une réception vraiment royale : partout les chevaliers allaient à sa rencontre, descendaient de cheval pour s'incliner sous sa bénédiction, lui offrir les clefs des places qu'ils tenaient et recevoir ses ordres. Il approuva la fondation qu'ils avaient faite du monastère de Saint-Félix, au diocèse de Burgos, où des religieuses devaient être uniquement occupées à prier pour eux et à combattre avec eux par leurs soupirs et leurs oraisons.

(1) *Annal. cist.*, t. 4, p. 200.

---

# CHAPITRE XXII.

**Du chapitre général de Cîteaux ; du rôle qu'y jouaient les abbés de Morimond ; de l'influence politique et sociale de cette institution ; suite de l'histoire et des conquêtes de Calatrava.**

D'après la Charte de charité, lorsque l'abbaye de Cîteaux devenait vacante, c'était à l'abbé de Morimond et aux trois autres premiers pères à veiller sur elle et à en prendre soin ; c'est pourquoi ils devaient être informés aussitôt de la vacance, et, dans le délai de quinze jours, procéder conjointement avec les religieux à la nomination du nouvel abbé (1). Or, après la promotion de Guy II au cardinalat, le prieur de Cîteaux n'avait pas cru devoir convoquer les quatre premiers abbés, et Jacques II avait été élu sans leur participation ; ils réclamèrent donc contre l'élection, la déclarant illégale et frappée de nullité ; de là une scission malheureuse, qui dura plusieurs années.

Nicolas Ier, abbé de Morimond, s'unit à Philippe, abbé de Clairvaux, à l'effet d'adresser au pape Urbain IV des plaintes communes. Le Souverain-Pontife leur envoya des lettres d'exemption de la juridiction de Cîteaux et d'assistance au chapitre général, tant que dureraient les débats. L'année suivante, Jacques ayant cédé à l'orage et s'étant démis volontairement, Ni-

(1) Stat. 19, *Ann. cist.*, t. 1, p. 111 : *Et congregati in nomine Domini, abbates et monachi cisterciensem eligant abbatem.*

colas fut appelé avec ses trois coabbés à l'élection de son successeur ; mais, pour empêcher autant que possible que de semblables désordres ne pussent se renouveler, le pape manda à Pérouse, où il tenait sa cour pontificale, les quatre premiers abbés et celui de Cîteaux, pour apprendre de leur propre bouche le sujet de leurs différends (1).

Après les avoir entendus, il fixa irrévocablement le sens de l'article 19 de la Charte de charité, et décida que les quatre premiers pères n'avaient que le droit d'assister simplement à l'élection de l'abbé de Cîteaux, et d'aider les religieux de leurs conseils (2). L'article 16 de la même Charte avait été également la source de beaucoup de contestations, car, quelque parfaites que soient les législations humaines, elles se trouvent toujours, mais surtout aux époques de dégénérescence, incomplètes ou impuissantes, tant les faces des choses sont diverses et éblouissantes, tant les passions sont subtiles, tant les générations se ressemblent peu, jusque dans la terre des saints !

Primitivement, tous les abbés de l'ordre avaient voix délibérative au chapitre général ; dans le cas de partage des opinions, on devait s'en rapporter au jugement de l'abbé de Cîteaux et de quelques-uns des plus sages et des plus éclairés d'entre les autres abbés ; mais le nombre de ces derniers n'était point arrêté ; souvent ceux que l'on désignait refusaient par humilité une fonction qui les constituait juges de leurs frères. Dès l'an 1134, le chapitre s'était vu forcé de donner pouvoir à l'abbé de Cîteaux d'en contraindre quatre d'accep[illegible] cet office, et c'étaient ordinairement les quatre premiers pères. Cette [illegible] affaires donna insensi[illegible]

(1) *Gall. Chr*[illegible] [illegible] Helyo[illegible] [illegible] *relig.*, t. 5, p. 35[illegible]
(2) Bull. Clém. IV [illegible] Traité histo[illegible] [illegible] gén. de Cîteaux [illegible]

ment lieu à l'érection d'un tribunal détaché auquel on renvoyait toutes les questions épineuses. Les abbés qui le composaient furent appelés les *définiteurs*, et leur tribunal le *définitoire*.

Clément IV sanctionna cette organisation judiciaire et lui donna sa dernière forme, ordonnant que les définiteurs seraient tirés par égale portion du sein de chacune des cinq générations qui formaient l'universalité de l'ordre. L'abbé de Cîteaux nommera, le premier, quatre définiteurs de sa filiation ; l'abbé de Morimond et les trois autres lui présenteront chacun cinq abbés de leur filiation, et il en choisira quatre parmi eux ; ce qui donnera, y compris les cinq premiers abbés eux-mêmes, vingt-cinq définiteurs. Les définitions passeront à la pluralité des voix ; mais, lorsque les voix se trouveront partagées, celle de l'abbé de Cîteaux sera prépondérante et déterminera le jugement. Les quatre premiers pères apposeront leurs sceaux et signatures à tous les actes du définitoire (1).

Le pape avait promis de retoucher cette constitution, si elle ne pouvait réunir et satisfaire les différents partis ; alors, Philippe de Clairvaux et Nicolas de Morimond délibérèrent sur ce qu'ils avaient à faire. Il leur paraissait que, si l'abbé de Cîteaux avait le droit d'exclure arbitrairement l'un des cinq définiteurs qui lui étaient présentés par chacun des quatre premiers abbés, ceux-ci ne pourraient jamais s'assurer d'avoir dans le définitoire un homme de confiance qui pût leur servir de conseiller dans le besoin, l'abbé de Cîteaux pouvant faire tomber l'exclusion sur celui-là. Ils estimaient donc qu'il était nécessaire de supplier le pape de modérer la puissance abbatiale de Cîteaux,

(1) Nous avons entre les mains le sceau du définitoire de Cîteaux : il représente l'assemblée des définiteurs, sur la tête desquels la sainte Vierge étend ses deux mains à droite et à gauche, avec cette légende circulaire : *Sigillum definitorum capituli gener. Cisterc. ordinis.*

et de permettre à chacun des quatre premiers pères de se réserver quelques-uns des cinq définiteurs que l'abbé de Cîteaux ne pourrait exclure, au moins la première fois qu'ils lui seraient soumis, afin que les cinq grandes fractions cisterciennes pussent se balancer réciproquement.

Clément IV fit droit à une demande aussi légitime, et statua que, des cinq définiteurs choisis par chacun des premiers pères, il y en aurait deux que l'abbé de Cîteaux ne pourrait rejeter. Dans le cas où un des premiers pères serait empêché d'assister au chapitre, l'abbé le plus ancien de sa génération choisirait les définiteurs et les présenterait (1).

Nous croyons devoir ajouter, dans l'intérêt de notre histoire, quelques mots sur la tenue du chapitre, à cause du rôle important qu'y jouaient les abbés de Morimond.

Pour qu'une association s'organise et dure, il lui faut, comme au monde, deux forces : une force d'expansion et une force d'attraction. La congrégation de Cîteaux avait eu éminemment, dès le principe, la première de ces deux puissances par l'extension prodigieuse de sa filiation ; elle jouit bientôt de la seconde, par l'institution de son chapitre. L'Église catholique est l'ordre même de Dieu réalisé dans les limites du temps et de l'humanité : tout ce qui croît et se développe dans son sein se forme à son image ; tout ce qui s'établit en dehors d'elle ou contre elle tend au désordre et à l'anarchie.

Ainsi, sans remonter plus haut, qu'est-ce que le socialisme de nos jours ? Un amalgame de passions et de doctrines incohérentes, une cohue d'hommes réunis ou plutôt rapprochés momentanément par leur haine contre toute religion et toute société ; ouvriers de destruction, impuissants à rien fonder, auxquels il ne faudrait qu'une chose pour se perdre à jamais

(1) Nous n'avons [illegible] qu [illegible] Cîteaux [illegible] la Bulle de Clément [illegible]

réussir. Que leur manque-t-il donc ? Cette force que nous avons signalée, qui va du centre à la circonférence et de la circonférence au centre ; il leur manque ce qui fait la grandeur et la gloire de nos pauvres communautés de frères capucins, de frères ignorantins et de frères gardes-fous !

D'après la Charte de charité, le chapitre général devait se tenir chaque année, et tous les abbés étaient obligés d'y aller rendre compte de leur conduite, de l'état de leur monastère, et traiter des affaires de l'ordre entier ; mais, par la suite, Cîteaux s'étant dilaté jusqu'aux extrémités de l'Europe et même au-delà, il eût été impossible aux abbés les plus éloignés de s'y transporter aussi souvent ; ceux de Norwége, de Livonie, de Hongrie n'y venaient que de trois ans en trois ans ; ceux d'Irlande, d'Écosse, de Sicile chaque quatrième année, et ceux de Syrie et de Palestine tous les sept ans (1).

Les abbés capitulaires se réglaient pour leur départ sur la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, et se rendaient avec deux serviteurs et deux ou trois chevaux, selon qu'ils étaient français ou étrangers, jusqu'aux quatre premières maisons de l'ordre : La Ferté, Pontigny, Clairvaux et Morimond. Cette dernière abbaye, se trouvant au passage de l'Allemagne et de la Lorraine, était alors encombrée d'hommes et d'équipages. En 1280, on y reçut quatre-vingts abbés, deux cent quarante chevaux et plus de cent soixante serviteurs. Il n'y avait que les quatre premiers pères qui eussent le droit d'entrer à Cîteaux avec quatre chevaux.

Les abbés des quatre premières maisons, ayant réuni la plupart des abbés de leur filiation, partaient avec eux pour Dijon, lieu du rendez-vous général. La règle leur prescrivait de se conduire dans cette ville avec décence et gravité, de ne point

(1) Hélyot, *Hist. des ord. relig.*, t. 5, p. 366.

se montrer dans les rues sans nécessité, et de ne pas s'y faire servir de poisson (1).

Ils sortaient de Dijon au point du jour, afin d'arriver à Cîteaux pour l'office de tierce, qui était suivi d'une messe solennelle du Saint-Esprit, après laquelle le bourdon sonnait l'ouverture du chapitre, où tous les abbés se rendaient en coule blanche. La place d'honneur était réservée à l'abbé de Cîteaux; puis venaient les quatre premiers pères, selon le rang de leur filiation, et tous les autres abbés. A droite et à gauche étaient les siéges des évêques et des rois. Le chantre ayant achevé le *Veni creator,* le président prononçait un discours; on lisait ensuite quelques chapitres des anciens statuts; enfin, les quatre premiers pères avec l'abbé de Cîteaux se retiraient pour nommer les définiteurs. L'abbé de Cîteaux, en sa qualité de président, avait le droit d'ouvrir, de suspendre ou de clore les séances, de recueillir les voix, de prononcer les sentences; mais il était toujours accompagné soit de l'abbé de Morimond, soit de l'un des trois autres premiers pères, appelés par Benoît XII les prélats présidents, *prælati præsidentes, coabbates præsidentes* (2).

Chaque monastère élisait son abbé, chaque abbé était comme le député de sa communauté au chapitre, qui de cette façon représentait tout l'ordre : *congregatio abbatum totum ordinem repræsentans.* C'était à lui qu'appartenaient la puissance législative et exécutive, le vote du budget et toute la police disciplinaire de la société cistercienne. Nulle loi n'était obligatoire, si elle n'avait été consentie par la majorité des abbés; nul impôt ne pouvait être levé, s'il n'avait été préalablement

(1) *In villa Divionensi quando veniunt ad capitulum, vel redeunt, tam abbates quam aliæ personæ ordinis, honeste et mature se habeant, nec per vicos sine certa necessitate incedant. Ibidem commorando nullus abbas vel conversus piscibus utatur.* — Bull. Bened. XII.

(2) Bull. Bened. XII, an 1335, *Nomastic. cist.*, p. 586, in-fol.

ordonnancé par le chapitre ; c'était une maxime de droit consacrée par un grand nombre de statuts, qu'un fardeau dont chacun doit porter sa part doit être approuvé d'un chacun : ***onus quod omnes tangit ab omnibus debet approbari.***

Ce forum monacal avait sa tribune, ses débats parlementaires, ses séances tantôt calmes et tantôt orageuses, mais toujours dignes et graves. C'était une école de haute convenance et de respect mutuel. Lorsqu'un orateur abusait évidemment de la liberté de discussion, le président ne se contentait pas de le rappeler à l'ordre, mais l'assemblée réprimait sévèrement ses fougueuses saillies, et, au besoin, brisait son orgueil sous les pénitences les plus humiliantes. Ainsi, en 1199, l'abbé de Morimond, ayant parlé avec trop peu de mesure, fut condamné à rester quarante jours hors de sa stalle dans son monastère, à être trois jours à Cîteaux en coulpe légère, et, l'un d'eux, au pain et à l'eau (1).

C'était non-seulement une assemblée délibérante, mais une cour judiciaire, un tribunal suprême appelé à prononcer sur tous les délits publics et toutes les affaires contentieuses de l'ordre, ayant ses huissiers, ses greffiers, ses juges d'instruction, ses procureurs et ses avocats-généraux. Le coupable s'accusait lui-même, et, dans le cas où il n'en avait pas le courage et la volonté, un autre abbé l'interpellait. En 1205, l'abbé de Pontigny fut interpellé par Guy de Morimond pour avoir permis à la reine de France et à quelques dames de sa suite l'entrée de son monastère, contrairement aux statuts ; il aurait été déposé à l'instant même, si l'archevêque de Reims et plusieurs autres prélats n'eussent intercédé pour lui.

(1) *Abbas Morimundi, qui nimis indisciplinate locutus est in capitulo* (1199), *quadraginta diebus extra stallum suum sit in Morimundo; tribus diebus sit in levi culpa apud Cistercium, uno eorum in pane et aqua.* — *De la manière de se comporter au chap. génér.*, in-4°, pp. 45 et 46.

On distinguait deux sortes d'audience, celle du chapitre et celle du définitoire; tout ce qui avait été jugé à l'une ou à l'autre, l'était irrévocablement. On pouvait cependant en appeler au pape dans certains cas prévus par les règlements.

Voyez comme la justice avait été grandement et libéralement organisée par les moines! Chaque abbé était juge dans son monastère ; ce tribunal local était dominé par une sorte de tribunal de première instance, celui du premier père dans toute sa filiation ; puis venaient la cour royale et les assises du chapitre. Ce n'était pas tout: l'innocence condamnée pouvait encore crier vers Rome et se sauver dans la barque de Pierre, ce dernier et suprême asile de la justice ici-bas (1).

La langue latine était la seule en usage dans le chapitre ; voilà pourquoi l'élection d'un abbé illettré était annulée par le fait même.

Ce tribunal s'était acquis une si grande réputation d'équité, de haute impartialité, de discernement, qu'il fut bientôt reconnu de l'Europe, et que les princes venaient de toutes les parties du monde lui confier leurs différends, s'en rapportant à ses décisions. Plusieurs d'entre eux avaient pourvu à ses dépenses : Richard, roi d'Angleterre, avait donné, pour couvrir les frais des trois premiers jours, les revenus de l'église de Schardebourg ; Alexandre II, roi d'Écosse, vingt livres sterling pour le quatrième jour; Bela IV, roi de Hongrie, s'était chargé du cinquième et dernier jour.

L'époque de la tenue du chapitre varia comme l'esprit cistercien : d'annuel qu'il était, il devint bisannuel, puis quatriennal ; il y eut même des lacunes de quinze, vingt et quarante ans, durant les périodes les plus orageuses de notre histoire. Sous Louis XIV, Alexandre VII ordonna qu'il serait trien-

(1) Innoc. VIII, Bull. *Etsi*, ann. 1489.

nal et que, dans l'intervalle des sessions, les quatre premiers pères se réuniraient en petit chapitre pour préparer les matières (1).

De quelque côté que l'on envisage cette magnifique institution, on ne peut qu'être frappé d'admiration : au point de vue monastique, rien n'était plus propre à réunir les divers membres de la corporation cistercienne épars sur un espace immense, à y conserver la vie primitive et à la maintenir dans l'uniformité des mêmes observances.

Au point de vue social, rien n'a contribué plus puissamment à relier les différentes nations et à les faire progresser vers l'unité, que ces assemblées périodiques formées d'une grande multitude d'abbés venant de toutes les parties de la terre, parlant pendant cinq jours la même langue, comme une vaste famille de frères, emportant les mêmes idées sur tous les points du globe.

Sous le rapport politique, nous retrouvons dans le chapitre, à l'aurore du XII<sup>e</sup> siècle, la vérité du gouvernement représentatif dont les peuples européens n'ont encore pu saisir que l'ombre, après tant d'années d'efforts et d'expériences désastreuses, à travers tant de sang et de ruines, et cette république fédérative rêvée par Franklin et Washington au sein des forêts du Nouveau-Monde, réalisée, en 1119, par onze pauvres moines dans une misérable cabane au milieu d'un marais de la Bourgogne.

Au point de vue national, cette assemblée, qui fut pendant si longtemps l'arbitre des empereurs et des rois, le conseil de l'épiscopat, l'appui et l'asile de la papauté dans les tempêtes du

(1) *Traité hist. du chap. génér. de l'ordre de Cîteaux*, pp. 353 et suiv.; — *De la manière de se comporter au chap. génér.*, pp. 45 et 46; — Hélyot, *Hist. des ordr. relig.*, t. 5, pp. 365, 366 et 367; — In *Nomastic. cist.*, lib. ant. definit., p. 484.

moyen âge ; qui parlait et voyait les peuples s'incliner sous le souffle de ses lèvres ; cette assemblée se tenait dans une province et sous la protection de la France, sous la présidence et la haute direction de cinq abbés français, parmi lesquels était celui de Morimond. On conçoit que par elle notre patrie devait avoir une influence prépondérante sur les destinées de l'Europe, et donner le branle au monde par les douze cents monastères étrangers qui relevaient de Cîteaux.

Clément IV, ayant organisé le définitoire et réglé plusieurs autres points de discipline, s'occupa des chevaliers de Calatrava. Les clercs attachés à cette milice lui avaient député l'un d'eux pour se plaindre de ce qu'un simple laïque recevait leurs vœux, au préjudice du prieur venu de Morimond, que les chevaliers repoussaient à cause de sa profession et de son habit. Le pape, par un bref daté de Pérouse, au mois d'août 1265, renvoya toute cette affaire au chapitre général de Cîteaux, comme au tribunal auquel elle ressortissait naturellement. Les abbés capitulaires rendirent une sentence constatant irrévocablement le droit de Morimond.

Cette décision ne pacifia pas entièrement les esprits : Jean Ier, ayant été élu abbé en 1272, se hâta de se rendre en Espagne, et alla droit à Calatrava, où Jean Gondisalvi faisait les fonctions de grand-maître. La milice était parvenue au plus haut point de sa puissance et de sa gloire ; les destinées de la péninsule semblaient être dans ses mains. Une grave dissension s'étant élevée entre Alphonse-le-Sage d'un côté, et son frère Philippe avec la plupart des grands du royaume de l'autre, ce dernier parti allait se réunir aux Maures, et l'Espagne touchait à sa ruine, si Gondisalvi ne se fût interposé et n'eût, par son habileté et son ascendant, réussi à calmer les esprits (1).

(1) Angel. Manr. [illegible]

L'abbé Jean, à son arrivée, convoqua l'ordre entier, et formula une série de statuts empreints de la plus haute sagesse et groupés sous douze titres commençant par ces mots : *Nous Jean, par la grâce de Dieu abbé de Morimond, visitant personnellement la vénérable congrégation des ordre et milice de Calatrava, notre illustre fille, ordonnons de notre autorité et au nom de l'obéissance, à tous les membres desdits ordre et milice, d'observer, chacun en ce qui le concerne, les présents règlements,* etc. (1).

Les chevaliers reçurent ces lois avec respect, comme émanant du chef suprême de l'ordre, et jurèrent d'y obéir ; aussi le Dieu des batailles, en récompense, continua-t-il de bénir leurs armes et de guider leur drapeau dans les sentiers de la victoire. Ils marchèrent, avec Sanche-le-Hardi, jusqu'au centre de l'islamisme, à la pointe la plus méridionale de l'Espagne, assiégèrent et prirent Tarifa ; et, comme le roi voulait raser cette ville, le boulevard des infidèles sur le détroit de Gibraltar, ils se chargèrent de la défendre et d'y tenir bonne garnison, afin de couper les communications des ennemis avec la mer et l'Afrique, et de les cerner de toutes parts sur le continent.

Après la mort du roi Sanche, la tutelle de Ferdinand IV fut confiée au grand-maître D. Roderic Pérez, qui, ayant réuni ses forces à celles de son royal pupille, alla fièrement dresser sa tente sous les murs de Grenade. Attaquée près d'Aznallos, l'armée catholique remporta la victoire ; mais ce ne fut qu'après un combat aussi sanglant qu'opiniâtre. La milice cistercienne fut décimée, et le grand-maître, criblé de coups, mourut de ses blessures à Arcos (2).

(1) *Series abbat. Morim.*, apud Ang. Manriq., t. 1, ad fin.
(2) Rades Andrad., *Hist. Calatr.*, c. 18.

## CHAPITRE XXIII.

**Influence de Morimond sur l'affranchissement communal et paroissial du Bassigny ; de la commune et du communisme ; propriétés de l'abbaye à la fin du XIIIe siècle.**

Pendant que les chevaliers de Calatrava continuaient leurs conquêtes au-delà des Pyrénées, sous la haute influence et la bannière de Morimond, les religieux de ce monastère, en France, quoiqu'avec des armes différentes, n'en combattaient pas moins fructueusement pour la cause sacrée du catholicisme et de la civilisation.

La féodalité avait substitué le servage à l'esclavage. C'était déjà un premier pas vers la liberté ; mais le joug trop dur des seigneurs pesait aux villes, dont les citoyens se réunirent pour s'opposer aux vexations continuelles de leurs capricieux tyrans ; ils mesurèrent les murailles et les tours des manoirs, en élevèrent d'aussi hautes autour de leurs demeures pour se garantir du pillage, et se firent soldats pour les défendre. De cette solidarité d'intérêts entre les habitants d'une même ville naquit la Commune. Le clergé fut le premier à donner le signal : les évêques de Laon, de Rheims et d'Amiens, qui étaient en même temps seigneurs temporels, accordèrent des chartes d'affranchissement. Ce mouvement fut secondé puissamment par les moines de Morimond dans la province du Bassigny. Le cloî-

tre et l'église étaient, à cette époque, les deux seuls asiles de la liberté; c'est de là qu'elle descendit dans le peuple.

L'institution des communes fut l'œuvre exclusive du catholicisme. D'un côté, les hordes errantes du nord, se nourrissant de sang et de pillage, n'étaient stables que dans leur incessant vagabondage; de l'autre, les païens avaient des groupes plus ou moins considérables de maisons formant des bourgades et des villes; mais, avec le polythéisme, l'esclavage et les castes, le foyer domestique égoïste et isolé, la propriété despotique et sans entrailles, la commune était impossible. Que fit le catholicisme? Il fonda entre ces deux écueils, ce Charybde et ce Scylla des sociétés primitives, des agrégations de familles s'aimant en Jésus-Christ, destinées à vivre sur un terrain limité et sous des lois garantissant à chacun les fruits de son travail, son champ et sa liberté. L'Eglise en fut le noyau dans chaque localité, en faisant converger toutes les individualités vers elle comme vers leur centre, par une communauté de foi, de charité, d'espérance, de sacrifice et de culte. L'unité religieuse enfanta l'unité paroissiale, et celle-ci l'unité communale, d'où découla progressivement toute la civilisation européenne.

Avant Luther, la plupart des communes étaient déjà organisées en Europe; tout ce qui a été fait ou tenté depuis en dehors de l'influence catholique, les communautés des frères Moraves (1), des Quakers, des Tunkers, des Shakers (2), des Baptistes, des Memnonites, des Doukhobortses schismatiques, etc. (3), ont été envahies d'un côté ou d'un autre, tôt ou tard, par l'anarchie et la promiscuité. Des essais tout récents, pour rem-

(1) Mosheim, *Hist. ecclés.*, t. 6, p. 23, note; — Pilar. et Moravet, *Morav. Hist.* in-8°, 1785.

(2) H. Tucke, *The principl. of Quak.*; in-8°, 1814.

(3) Strahl, *Beitrag zer Russisch Kirch geschicte*; — Arn. Meshov., *Hist. Anabap.*; in-4°, col. 1617; — Herm.-Schyn., *Hist. Memn., Belg.*; Amst., 1723.

placer la commune chrétienne par l'association plus ou moins communiste, ne semblent pas destinés à un meilleur sort. La plupart de nos réformateurs semblent s'accorder à entraîner l'humanité vers le double abîme du paganisme et de la barbarie, d'où le catholicisme l'a tirée. Lisez leurs théories de commune sociétaire : ils nous ramènent à l'ère de la sauvagerie ; c'est le genre de vie du Hun, de l'Alain, de l'Hérule dans leurs chariots d'écorces, où les petits ne connaissaient ni leurs pères ni leurs mères, où le mâle rencontrait fortuitement la femelle ; c'est la même soif de destruction, le même instinct de la ruine. Nous y retrouvons tout ce que le sensualisme païen a eu jamais de plus raffiné, de plus lubrique, de plus immonde ; un mélange monstrueux des deux extrêmes de la vie sociale du genre humain : le Caraïbe à la table de Vitellius, le Cimbre sur le lit de roses du Sybarite, Attila et Sardanapale !

Les moines, ainsi que nous l'avons vu, jouissaient de tous les droits seigneuriaux dans un grand nombre de localités ; leurs archives et celles des départements limitrophes nous apprennent qu'ils y organisèrent de bonne heure une administration civile sur le modèle de l'administration conventuelle si sagement libérale. Le procureur, le maïeur, le syndic représentèrent l'abbé, et les anciens, appelés à donner leurs avis dans les délibérations, les vieillards du monastère qui aidaient l'abbé de leurs conseils. Il y eut, comme dans le couvent, fusion de tous les éléments de sociabilité et équilibre entre eux : l'égoïsme individuel eut pour correctif l'amour du prochain ; la famille, par le dogme de la fraternité universelle, s'étendit à la mesure de l'humanité ; la liberté avait pour contrepoids l'autorité ; au-dessus du droit de propriété, on plaça le devoir de charité : le village refléta le cloître.

Ce fut d'après ce plan et dans cet esprit que furent érigées dans le cours du treizième siècle, beaucoup de communes du

Bassigny, de la Lorraine, de la Franche-Comté, dont on pourrait retrouver les chartes d'affranchissement (1).

Il y avait, dans le sein de l'Eglise même, un autre désordre auquel il était plus urgent encore d'apporter un remède.

Durant la confusion effroyable qui suivit la déroute de la dynastie carlovingienne, les barons s'étaient emparés des bénéfices ecclésiastiques, avec le droit non-seulement de présentation, mais très-souvent encore avec celui de collation au moment de la vacance. Le Bassigny n'avait pas été préservé de ce fléau, qui en avait amené un autre à sa suite, celui de la simonie ; beaucoup de cures n'y étaient plus considérées que comme les annexes des fiefs. Les moines, dont la mission était de guérir les plaies les plus invétérées et les plus dangereuses de l'ordre religieux et civil, s'efforcèrent d'arracher l'étole pastorale des mains profanes de la féodalité, pour la remettre dans celles de l'épiscopat. Sebille de Clémont, dame de Saint-Julien, leur céda son droit de patronage sur l'église de Huillécourt; Simon de Clémont, son oncle, fit la même chose pour l'église de Perrusse ; Bertrand, chevalier de Damblain, pour celle de Germainvillers ; Jean de Choiseul, pour celle de Chézeaux, etc. ; mais bientôt, presque partout, Morimond se dessaisit en faveur des évêques, qui, de cette façon, purent reconquérir la juridiction dont ils avaient été injustement spoliés dans des temps malheureux.

Ainsi, pendant que les moines soutenaient d'une main le berceau des communes naissantes, ils brisaient de l'autre le joug féodal sous lequel les églises paroissiales avaient été si longtemps captives, pour les rattacher à l'épiscopat ; ils maniaient les deux glaives avec autant d'adresse que de bonheur :

(1) Nous citerons : Levécourt, Huillécourt, Lavilleneuve, Maisoncelle, Rosières, Tolaincourt, Germainvillers, Villers, Blondefontaine, etc.

ils faisaient marcher de front les deux sociétés dans les voies de la liberté.

Rien ne fait mieux connaître les ressources dont ils pouvaient disposer et leur influence immense que les donations dont ils continuaient d'être l'objet : soit par échange ou par achat, soit par don pur et simple, soit à charge de prières, d'obits, de commémoraisons funèbres, etc., ils se trouvèrent à la fin du XIII[e] siècle décimateurs en tout ou en partie, dans plus de cinquante villages de la Champagne, de la Lorraine et du comté de la Bourgogne.

L'origine de la dîme est religieuse et sacerdotale ; tous les peuples ont reconnu le souverain domaine de Dieu sur la terre et ses produits, et tous lui ont témoigné leur reconnaissance en lui consacrant, par le sacrifice ou dans la personne de ses prêtres, quelque chose de leurs récoltes. Nous avons retrouvé l'usage de l'offrande décimale non-seulement chez les Hébreux, mais chez les Grecs et les Romains, chez les sauvages de l'Amérique et de l'Océanie (1).

Primitivement, il n'y eut point d'autres dîmes dans le christianisme que les dîmes ecclésiastiques ; mais, sous les faibles successeurs de Charlemagne, aux époques les plus orageuses de notre histoire, les seigneurs laïques se les étant inféodées, à titre de défenseurs des églises, elles devinrent héréditaires comme le fief ; les enfants des barons se les partagèrent, et il arriva en peu de temps qu'il y eut dans chaque village un nombre aussi considérable de décimateurs que de cultivateurs (2) ; d'où naquit une épouvantable confusion, une foule

(1) Voir l'ouvrage Ms. de dom Bastide, *De Decimis et earum origine apud Judæos, Gentiles et Christianos,* ou simplement : *Voyage d'Anacharsis*, t. 2, p. 417 ; — Du Boulay, *Trésor des antiq. rom.,* in-fol., p. 351 ; — Laffit., *Mœurs des Sauv. amér.*, t. 1, in-4°.

(2) Brevannes avait plus de quinze décimateurs ; il en était de même de la plupart des villages du Bassigny au XII[e] siècle.

d'entraves, de dissensions et de procès qui auraient infailliblement amené la ruine complète de l'agriculture, si les moines n'eussent réussi à combiner tous ces éléments divers et hétérogènes, et n'eussent remplacé cette oligarchie désastreuse par une administration plus unitaire, plus douce et plus paternelle.

Cette substitution se fit de différentes manières :

1° Par restitution : plusieurs seigneurs, comme nous le voyons par l'exemple de Jean de la Fauche, *considérant qu'il est de toute justice que les dîmes retenues de fait par les laïques soient remises au clergé, le premier et légitime possesseur* (1), les restituèrent entre les mains des moines, qui les rendirent à leur tour à leur destination première, les employant, d'après l'antique discipline, à la subsistance honorable des pasteurs, au soulagement des pauvres et des infirmes, à l'entretien des presbytères, à la réparation des églises, quelquefois de l'église entière, mais le plus souvent des chapelles latérales et de la région absidaire : ce qui nous explique et nous révèle l'origine de toutes ces beautés artistiques, de toutes ces richesses et de toutes ces magnificences jetées avec tant de goût, de grâce et de grandeur sur le front de la plupart de nos églises du Bassigny (2).

2° Les frais énormes occasionnés par les deux croisades de saint Louis avaient obéré la plupart des seigneurs qui avaient accompagné ce pieux roi; pour se libérer, ils morcelèrent leurs fiefs et en mirent les lambeaux à l'encan. Or, il n'y eut point d'autres acheteurs que les moines. Jean de Choiseul ne put sortir de ses embarras financiers qu'en s'adressant à l'abbaye de Morimond; et, du consentement de noble dame Bertremette, dite Alis, sa femme, il se dessaisit tout à la fois de

(1) *Archiv. de la Haute-Marne*, arc. Lafauche.
(2) Voy. le savant Thomassin, *Discipl. de l'Eglise*, tt. 1 et 2.

son moulin de Germennes sur la Meuse, entre Lénizeul et Damfal, avec ses dépendances, pour trois cents livres tournois, et des dîmes de Chézeaux, moyennant douze cents livres provénitiens. Beaucoup d'autres chevaliers et de barons, comme les sires de Clémont, de Vaudémont, de Bourbonne, etc., allèrent également offrir aux moines quelques débris de leurs domaines (1).

3° Les prières de nos cénobites avaient encore aux yeux du monde tant de prix et de puissance, qu'on eût sacrifié la terre entière et ses trésors pour se les assurer : c'est ce qui leur attira de magnifiques donations de la part de Geoffroy de Bourmont; de Henri, comte de Bar, et d'Aliénor, fille du roi d'Angleterre, son épouse; de Thibaut, roi de Navarre, comte de Champagne et de Brie; des comtes de Bourgogne et des ducs de Lorraine, etc. Ces enfants de Cîteaux n'avaient cherché que le règne de Dieu et sa justice : la terre et ses biens leur arrivèrent par surcroît. Ainsi, au commencement du XIVe siècle, Morimond avait : plus de vingt moulins sur la Meuse, la Moselle, la Saône et leurs affluents, et sur les ruisseaux des étangs; une mine de fer et deux usines métallurgiques; des pressoirs sur les territoires de Bourbonne, Serqueux et Laneuvelle; des paisseaux pour ses vignes, du bois pour son usage dans les forêts de Darney, de La Marche, d'Aigremont et de Fresnoy; la banalité des trois fours de Nijon, Serocourt, Rosières; dix charges de sel à prendre à Salins, des maisons dans plus de douze villes; le droit de pêche dans la Moselle et la Meuse jusqu'à Metz et à Verdun, et dans la Saône jusqu'à Gray; douze granges exploitées par cent soixante convers, des troupeaux innombrables, une prairie qui s'étendait de Meuvy à Neufchâteau, la haute justice dans six villages; le privile[illegible]

(1) Nous avons retrouvé aux archives de la Haute-Marne les pièces attestant ces ventes

mense de passer avec ses chevaux, voitures, marchandises, bestiaux, sans payer aucun droit de péage, sur toutes les terres du duché de Lorraine, des comtés de Bourgogne, de Champagne, de Bar, des évêchés de Toul, de Langres et de Metz; voilà une faible exquisse des ressources prodigieuses que les moines s'étaient créées (1).

Mais, nous dira-t-on, comment quelques pauvres religieux, venus dans le Bassigny avec une croix, un Psautier et quelques instruments aratoires, sont-ils arrivés en si peu de temps à un si haut degré de grandeur et de prospérité matérielles? Nous répondrons : Ils ont réussi, comme on réussira toujours, en s'associant pour centupler leurs forces, en se plaçant volontairement et par le principe de la charité chrétienne sous le régime sociétaire dont nos réformateurs ne cessent de nous vanter les merveilleuses économies (2), en travaillant beaucoup et en dépensant peu; se contentant de pain noir, de pois et de légumes pour leur nourriture ordinaire; de tartes faites de harengs, d'oignons et d'huile de noix, avec un potage de gruau d'avoine aux amandes pour leur pitance ou mets extraordinaire, d'un sac de grosse laine pour vêtement, d'une misérable paillasse pour couche, pendant que les barons se ruinaient au jeu, à la guerre, dans le luxe, la bonne chère et la débauche. Le cloître vainquit le manoir comme Rome vainquit Carthage après les délices de Capoue.

C'est un fait historique incontestable, que la substitution de la puissance monastique à la puissance féodale s'est opérée au profit du pauvre peuple. « Tout le monde sait, dit un auteur « du temps, de quelle manière les maîtres séculiers traitent « leurs serfs et leurs serviteurs. Ils ne se contentent pas du

(1) *Archiv. de la Haute-Marne*, liass. 7, 8, 9, 10, etc.

(2) Les phalanstériens ont reconnu que, pour tenter quelque chose de sérieux et d'utile en agriculture, il fallait au moins de 2 à 3,000 hectares de terre.

« service usuel qui leur est dû; mais ils revendiquent sans « miséricorde les biens et les personnes. De là, outre les cens « accoutumés, ils les accablent de services innombrables, de « charges intolérables, trois ou quatre fois l'an, et toutes les « fois qu'ils le veulent. Aussi voit-on les gens de la campagne « abandonner le sol et fuir en d'autres lieux. Mais, chose plus « affreuse! ne vont-ils pas jusqu'à vendre pour de l'argent, « pour un vil métal, les hommes que Dieu a rachetés au prix « de son sang! Les moines, au contraire, quand ils ont des « possessions, agissent bien d'autre sorte. Ils n'exigent des « colons que les choses dues et légitimes; ils ne réclament « leurs services que pour les nécessités de leur existence; ils « ne les tourmentent d'aucune exaction; ils ne leur imposent « rien d'insupportable; s'ils les voient nécessiteux, ils les « nourrissent de leur propre substance; ils ne les traitent pas « en esclaves, ni en serviteurs, mais en frères » (1).

Voilà l'explication morale, entre tant d'autres, des grandes richesses des monastères, et la raison religieuse qui devait faire disparaître la servitude personnelle et l'esclavage.

Quel parti les moines tirèrent-ils des terres qu'on leur avait données, vendues ou échangées, et qui la plupart n'étaient que des déserts et des marais? A quoi employaient-ils leur superflu? — C'est ce que nous examinerons dans les chapitres suivants.

(1) Voy. les Lett. de Pierre-le-Vénérable, *Essai hist. sur l'Abb. de Cluny*, p. 147.

# CHAPITRE XXIV.

**Influence agricole de Morimond ; système d'assainissement et de défrichement ; économie forestière des moines.**

Lorsque saint Robert descendit de Molesmes à Cîteaux, suivi de ses pieux compagnons, ce fut avec la ferme résolution d'observer la règle de saint Benoit dans toute sa sévérité. Or, d'après cette règle, le moine doit vivre du travail de ses mains et se suffire à lui-même. Les premiers cisterciens se mirent à réfléchir par quelle profession, par quelle industrie ils pourraient se procurer le pain quotidien, donner l'aumône aux indigents et l'hospitalité aux étrangers, que la règle bénédictine ordonne de recevoir comme si c'était Jésus-Christ même (1).

Il y avait alors, bien plus encore qu'aujourd'ui, un état méprisé, avili par les préjugés de l'époque, renvoyé aux pauvres manants comme la gehenne de la terre, et réservé aux serfs comme une ignominie de plus jetée sur leurs fronts flétris. Eh bien ! ce sera cette profession la plus humiliée qu'ils choisiront de préférence ! Ils vont se faire agriculteurs, descendre dans le sillon, tantôt laissant le Psautier pour la bêche, tantôt la bêche pour le Psautier : moines et laboureurs, hommes de travail et de prière, anges du ciel sur la terre. Tels furent

(1) *Quos ut Christum suscipere præcipit regula.* — *Exord. magn.*, l. 1, c. 24; — *Exord. parv.*, c. 16 ; — *Annal. cist.*, t. 1, p. 23.

les premiers cénobites de Cîteaux, tels seront ceux de Morimond.

Mais il leur faut des terrains propres à la culture ; à qui iront-ils les demander ? A personne ; ils les formeront eux-mêmes, avec les landes, les forêts et les déserts qui couvrent les deux tiers de la France. Aussi protestent-ils qu'ils ne cultiveront que les champs éloignés des villes, des villages et des hameaux (1), et spécialement les plus sauvages et les plus ingrats : tant ils étaient persuadés que Dieu n'a rien fait de stérile, et que le plus vil grain de poussière, avec la bénédiction du ciel, recèle un trésor !

Les moines ne se livreront pas en aveugles à toutes sortes d'exploitations ; mais ils procèderont par principes, se réglant sur la température climatérique, sur la connaissance des diverses espèces de terrains et les différents produits qui leur sont propres, réunissant tous les vieux éléments agricoles, en créant de nouveaux. Cîteaux deviendra bientôt, de la sorte, comme un vaste institut agronomique dont l'esprit passera dans ses quinze cents monastères, qui se transformeront en autant de fermes-modèles régionales, et de là dans le peuple, par ses granges ou fermes-écoles.

Ainsi toute cette organisation agricole que nos réformateurs modernes ont essayé d'établir en France à si grands frais, et jusqu'ici avec si peu de fruits, avait été réalisée par quelques cénobites dans toute l'Europe, il y a plus de six cents ans, avec cette différence, que les moines ne demandaient pas vingt-cinq millions par an pour faire leurs expériences, mais seulement des broussailles et des marais.

La province de Langres était déjà renommée pour sa fe[illegible]

1) *Terras ab habitatione hominum remotas... Sylvas aquasque ad f[illegible] molendina, equos, pecoraque [illegible] ad agriculturas*. etc., — *Annal. cis*[illegible] 1. p [illegible]

lité sous la domination romaine, et déversait de sa surabondance sur les pays voisins et jusque sur Rome même, comme nous l'apprenons de César et de Claudien (1). Pendant l'ère de la décrépitude de l'empire, au moment de l'invasion des barbares, cette contrée sillonnée de voies romaines (2) et sur le passage des hordes de la Germanie fut dévastée et dépeuplée ; elle essaya de se relever sous Charlemagne; mais, au milieu des désordres et de l'anarchie féodale du X[e] et du XI[e] siècles, elle se couvrit de nouveau de ronces et d'épines.

Le pays le plus fécond du Langrois, appelé Bassigny, était alors réduit à la plus affreuse misère : les barons qui se l'étaient partagé comme une riche proie l'avaient transformé en un champ de bataille. Les manants, attachés à la glèbe, épuisés par les corvées, désespérés par une longue suite d'années calamiteuses, voyant sans cesse leurs moissons ravagées par des bandes errantes, désertaient de toutes parts. Pour comble de malheur, les eaux, obstruées sur plusieurs points par les débris d'une végétation sauvage et luxuriante, avaient perdu leur cours naturel et inondaient de vastes espaces. Le sol était devenu en général marécageux, et les prairies de la Meuse ne produisaient plus que des joncs et des roseaux, au milieu desquels erraient çà et là quelques rares et maigres troupeaux (3). C'en était fait d'une des plus belles et des plus riches provinces de la France, si la Providence ne fût intervenue d'une manière miraculeuse.

Qui suscitera-t-elle? Sera-ce un poète, comme autrefois dans la vieille Italie? Non; en vain le cygne de Mantoue a chanté,

(1) . . . . . . . Fecunda Tybris ab Arcto
Vexit lingonico sudatas vomere messes. (*Eloge de Stilicon.*)

(2) *Antiq. de Caylus*, t. 3, p. 429. — Voir le long chapitre du P. Vignier sur le même sujet, *Décad.*, Ms.; — Migneret, *Précis de l'Hist. de Langres*, p. 38.

(3) *Tabul. Morim.*, ann. 1150 et 1180.

à l'ombre du trône d'Auguste, les troupeaux, la charrue et l'étable; les plébéiens sont restés à l'entour du Cirque, et Rome a continué d'envoyer ses vaisseaux chercher le pain de son peuple en Sicile et en Egypte. Dira-t-elle à un roi : Quitte ton sceptre et prends le manche de la charrue pour l'élever aux yeux des peuples à la hauteur même du trône?... La Chine le fait depuis trois mille ans, et cependant l'agriculture y est restée dans une éternelle enfance.

La Providence ira chercher le remède à la source même du mal; elle montera au manoir, prendra par la main les enfants des comtes, des barons, etc., les conduira à Cîteaux, et là, après les avoir dépouillés de leurs livrées mondaines et chevaleresques, elle en fera des pauvres, des moines et des cultivateurs; puis, un jour, elle dira à douze d'entre eux : « Levez-« vous; venez dans la terre que je vous montrerai; allez par-« delà la ville de Saint-Dizier, descendez dans ce grand bassin « fangeux d'où s'exhalent des vapeurs de mort; forgez des « socs avec les épées de vos pères, défrichez, assainissez, « rendez à ces lieux leur fertilité et leur beauté premières; « faites-en encore une fois le grenier des Gaules, et que les « hommes sachent que c'est moi qui non-seulement ai créé la « terre, mais encore qui la renouvelle et la régénère quand il « me plaît. »

Les moines crurent pouvoir opérer l'assainissement d'une portion considérable de la contrée par la création d'un certaiu nombre d'étangs sous les principaux versants, dans le voisinage de la source de la Meuse, pour en prévenir les inondations trop fréquentes (1). Ces étangs étaieut destinés à emma-

(1) Sous le versant de Damblain, l'étang de Fraucourt; sous le versant de Morimond, le plus considérable, cinq étangs : ceux du Lavoir, le Grand-Etang, la Ferrasse, le Maître, Bonnencontre; sous le versant de Maulaiu et de Ravenne-Fontaine, l'étang du Moulin-Rouge; sous le versant de Montigny, les

gasiner l'eau provenant des pluies torrentielles ou de la fonte des neiges, qui, tombant tout-à-coup dans le lit trop peu incliné de la rivière, la faisait déborder presque instantanément.

Ce procédé, que la science a révélé à plusieurs de nos plus fameux hydrogéologistes après les malheurs de 1840 et 1846, avait été indiqué à nos cénobites par la nature elle-même. Dans les hautes montagnes, il existe beaucoup de lacs, situés souvent à une élévation considérable, recevant l'eau des pluies et des neiges, qui ne peut s'écouler qu'à un certain niveau, que l'on nomme *détente* dans les Alpes. Alors le lac donne naissance à un ruisseau qui descend paisiblement et va circuler dans le fond des vallées qu'il fertilise, au lieu de s'y précipiter en un torrent fangeux pour les dévaster.

Si l'on veut se faire une idée de tout ce qu'il a fallu de patience et de pénibles labeurs pour exécuter une aussi gigantesque entreprise, il n'y a qu'à jeter les yeux sur le Grand-Etang, au-dessous duquel était assis le monastère, et qui recevait de la surabondance de trois ou quatre étangs supérieurs. C'est un lac, c'est une petite mer dont les bras se perdent dans la forêt; ses môles et ses glacis rivaliseraient avec ceux de nos plus fameux ports; depuis près d'un siècle, ils résistent sans réparations à l'action du temps, des flots et des éléments, et au poids d'une masse d'eau de quarante à cinquante pieds à la bonde. On voit qu'une connaissance profonde de l'hydraulique a présidé à la disposition de ces pierres, et surtout qu'elles ont été placées là par une main généreuse qui travaillait pour la postérité.

Il était quelquefois permis aux religieux de venir se promener silencieusement sur la terrasse de la levée de cet étang, où

étangs de Damfal et de Belfays; sous le versant de Lavilleneuve et de Rangecourt, l'étang de Defoy; sous le versant de Choiseul, le Petit-Etang, etc.

tout respirait la plus suave et la plus sublime poésie : le chant de l'oiseau, le mugissement du vent dans la forêt, les flots qui venaient se briser contre la jetée, les frères pêcheurs qui essayaient de regagner le rivage en ramant et en chantant des cantiques, les grands chênes qui se balançaient majestueusement et semblaient se mirer dans l'onde avec complaisance, la grue et le héron planant dans les airs et s'élançant sur leur proie avec un rauque sifflement, et, par-dessus tout cela, le beau ciel du Bassigny; cette scène maritime au milieu des bois, ces ravissantes harmonies de la solitude devaient faire tressaillir l'ame du moine sous les plus douces et les plus innocentes jouissances, et la plonger dans la sainte et délicieuse contemplation de la nature et de son auteur.

Ainsi, le but premier des moines, en entreprenant ces grands travaux hydrostatiques, n'était point de se procurer du poisson destiné à leur adoucir les rigueurs de l'abstinence de la viande; choisissant presque toujours des lieux humides et fangeux pour séjour, ils ne voulurent d'abord qu'assainir, afin de pouvoir habiter et cultiver; le poisson était alors pour eux un mets prohibé, ou dont ils n'usaient que rarement et seulement aux grands jours de fête, ce qui dura pendant plus de cent cinquante ans, ainsi que l'attestent les auteurs contemporains. Voici comment ils procédaient, d'après les Annales cisterciennes, et leurs travaux étaient conduits avec tant de raison et de sagesse, qu'ils semblent avoir outrepassé les expériences et les découvertes modernes (1). — Nos moines avaient dressé leur tente au milieu d'un marais (2); ils s'efforcèrent de percer des ..utoires, de pratiquer des saignées à ce sol putride et malade,

(1) Malepeyre, *Maison rustique du XIX<sup></sup>e siècle*, t. 1, pp. 14 et 150, *De l'assainissement*; — Cantagrel, *Mém. présenté à la Société d'agricult. d'Indre-et-Loire, ou Quinze millions à gagner sur les bords de la Cisse*; etc.

(2) *Uliginoso loco, palustrique ac hominibus antea inhabitato et vix accesso* [illegible]

de réunir les eaux par un ingénieux système de rigoles, de tranchées et de fossés débouchant les uns dans les autres, et tous dans un principal canal, qui formait une sorte de réservoir dont ils se servaient : — 1° comme moyen d'irrigation, d'où nous sont venues toutes ces magnifiques prairies du Bassigny, presque toujours placées en bas des étangs et arrosées par les ruisseaux pérennes qui en découlaient (1) ; — 2° comme force motrice, ainsi que nous le voyons par cette série d'usines qui se trouvaient au-dessous du monastère, au nombre de plus de douze (2), telles que : scieries, huileries, fouleries, tanneries et moulins surtout, qui sont encore une ressource inappréciable pour tout le pays ; car la Meuse coule à pleins bords et avec fracas à travers le Bassigny pendant l'hiver ; mais en été et en automne ce n'est plus çà et là qu'un faible cours d'eau que le voyageur traverse à pied sec ; tous les moulins construits sur ses rives sont alors en chômage. Or, si les moines, divinement inspirés, n'avaient recueilli de l'eau à Morimond il y a sept cents ans, dites-moi où vingt villages, que nous pourrions nommer, iraient chercher de la farine et du pain pendant cinq mois de l'année ? A dix ou douze lieues, dans le bassin de la Marne ou de la Saône ; — 3° ils en créaient des viviers, où ils élevaient du poisson ; nul depuis n'a mieux réussi dans cette industrie ; ils lui ont donné une impulsion qui existe encore, surtout dans les Vosges et la Meurthe (3). En aucun lieu les étangs ne sont exploités avec plus d'intelligence et de fruit, et c'est à peu de distance de Morimond qu'on vient de faire la belle et précieuse découverte de la fécondation artificielle des œufs

(1) Nadauld de Buff., *Traité théor. et prat. des Irrigat.* ; 3 vol. in-8°, 1843 ; — Polonceau, *Des Eaux relativ. à l'agricult.* ; 1846, in-18.

(2) *Collectis namque per industriam aquis deductisque, fluviolus proficuus multis usibus campos irrigat, fruges terit, ligna scindit, stagna ingentia non solum aquis complet sed piscibus.* — *Ann. cist.*, t. 1, p. 10.

(3) *Mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture* ; Paris, 1842.

de poisson. Ainsi, par un bienfait providentiel, les mêmes éléments qui rendaient un pays insalubre, dangereux et inabordable, devenaient, sous la main des cénobites cisterciens, une source de commodités et de richesses : tant il est vrai, ajoute l'historien, que tout se tourne en bien pour les amis de Dieu, et que rien n'est perdu pour eux au ciel et sur la terre, ni une larme, ni une goutte d'eau (1) !

Que de fois nous avons entendu reprocher à nos religieux d'avoir trop multiplié les étangs ! Cependant, qu'on y réfléchisse, et on verra, outre les raisons que nous avons déjà données, que c'était une nécessité de l'époque : les bras manquaient ; il fallait ou laisser le sol improductif, ou l'utiliser en l'inondant, et remplacer les moissons par les poissons. Il était impossible de tirer un autre parti de beaucoup de terrains humides, impropres à la culture et au pâturage. De nos jours, après toutes les découvertes de la science, les départements de l'Ain, de Saône-et-Loire, la Bresse, la Dombes et la Sologne, etc., se sont trouvés ainsi forcés de conserver un grand nombre d'étangs, qui forment un des principaux produits de ces contrées (2).

Le sol de Morimond, sol argilo-siliceux, ondulé et disposé en petits vallons allongés, se prêtait naturellement à ces sortes d'entreprises. Les moines avaient admirablement calculé la pente nécessaire, l'imperméabilité des couches inférieures, le volume d'eau, le groupement des bassins, la masse des chaussées, afin de préserver ces réservoirs des inconvénients de la sécheresse, de l'évaporation, de l'infiltration, de la gelée et des débordements ; il fallait surtout parer au danger beaucoup plus terrible de l'insalubrité, en entretenant un niveau d'eau suffi-

(1) *Mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture*; Paris, 1842.

(2) Puvis, *Des Etangs* ; in-8°, 1844 ; — *Des Etangs, de leur utilité, construct. produit, etc.* *Maison rust. du XIX^e^ siècle*, t. I, pp. 179 et 208.

sant pour couvrir en été le fond de l'étang et l'empêcher de se convertir en marais pestilentiel : l'action du soleil sur une terre encore humide et chargée de parcelles organiques produit des émanations délétères qui donnent naissance à des fièvres endémiques d'un caractère pernicieux. Or, nous avons constaté que les étangs de Morimond avaient, pour recueillir les eaux pluviales, une surface affluente quinze ou vingt fois plus étendue qu'eux-mêmes; ensuite, qu'ils étaient entretenus par des sources découlant des forêts voisines, traversés de ruisseaux abondants ayant un débit régulier ; que l'eau, se déversant de l'un dans l'autre jusqu'à la Meuse, était sans cesse renouvelée et ne pouvait produire d'effluves dangereuses; enfin, qu'en aucun temps la mortalité n'avait été plus considérable dans la zone de l'abbaye que partout ailleurs.

Plusieurs de ces étangs ont disparu depuis trois ou quatre siècles : ils n'avaient été formés que provisoirement et dans un but agricole. Ces prairies où les troupeaux broutent et bondissent aujoud'hui, ces champs où les laboureurs tracent de fertiles sillons étaient autrefois des vallées dénudées, des basfonds fangeux et inexploitables; les moines, après en avoir barré les extrémités inférieures par des digues transversales, y ont amené l'eau des plateaux environnants : cette eau a apporté avec elle de l'humus, des détritus de végétaux qui se sont déposés sur le fond; ce qui, réuni aux excréments des poissons et des batraciens, et aux débris des plantes aquatiques d'une substance pulpeuse et d'une facile décomposition, a formé, après une période plus ou moins longue, une couche de vase à laquelle il ne manquait plus, pour devenir féconde, que d'être exposée à l'influence du soleil.

Voilà une terre nouvelle; voyons maintenant les moines à l'œuvre.

Aussitôt après le chapitre, la crécelle claustrale donnait le

signal du départ : tous les religieux se réunissaient au parloir ; là, le prieur les divisait par sections, réglait tout ce qui concernait l'ordre, le lieu et le genre des travaux, et leur distribuait les instruments nécessaires (*ferramenta et alia instrumenta ad laborem necessaria*) (1).

Rien n'exemptait de ces rudes labeurs, ni la naissance, ni les talents, ni le rang et l'autorité; la règle ne voyait dans tous les religieux que des enfants d'Adam, qui, d'après l'antique malédiction, devaient gagner leur pain à la sueur de leurs fronts. Ces fils de grands seigneurs ne travaillaient pas avec l'indolence de l'amateur des champs, qui, dans un beau jour, s'amuse à faner ses foins ou à sarcler ses blés ; l'ardeur qu'ils y apportaient aurait fait croire que telle avait été l'occupation de toute leur vie. Que de fois la bêche et la houe déchiraient ces mains délicates accoutumées à tout autre travail ! Que de fois ces ames angéliques, renfermées dans le frêle vaisseau de corps débiles et épuisés d'austérités, se sentaient faillir à la peine ! Saint Bernard lui-même, qui, à son début à Cîteaux, avait tant de fois gémi et pleuré d'être trop faible pour scier le blé, aimait à raconter depuis à ses religieux, avec une certaine complaisance et dans la joie d'une victoire remportée, comment Dieu lui avait fait la grâce de devenir un bon moissonneur (2).

Non-seulement ils sciaient, mais ils levaient eux-mêmes toutes leurs moissons ; et souvent ils apportaient les gerbes sur leur épaules : on les voyait en file de quinze ou vingt descendre le coteau, courbés par le poids de leur fardeau, brûlant

(1) Lib. Us., c. 75. — D'après le c. 48 de la Règle, et les cc. 74, 75, 83 et 84, ils travaillaient en été depuis le chapitre jusqu'à tierce et depuis none jusqu'à vêpres; en hiver, depuis tierce et la messe jusqu'à none. et même jusqu'à vêpres en carême. — Jul. Pâris, *Esprit prim. de Citeaux*, p. 175.

(2) Dalg., *Vie de S. Etienne*, p. 242, d'après Guill. de St-Thierry ; — *Nomastic. cist.*, pp. 175, 176 et 189, *De tempore secationis et messionis*.

sous leurs frocs de grosse laine et le front ruisselant de sueur.

Leurs travaux étaient accompagnés d'un rigoureux silence, qui n'était interrompu que par le signal que donnait le prieur, en frappant dans ses mains de temps en temps. Tantôt c'était pour annoncer un court repos (*pausandi signum*) : les frères s'asseyaient autour du prieur, autant que le sol le permettait; tantôt c'était pour les avertir d'offrir à Dieu leurs peines : alors ils appuyaient leurs fronts chauves sur le manche de leurs bêches ou de leurs râteaux, dans l'attitude de la méditation.

Lorsqu'un frère, soit par excès de travail, soit par faiblesse naturelle, tombait de lassitude, il demandait au prieur la permission de se retirer quelques instants à l'écart, ramenant son capuce sur son visage et inclinant la tête, comme pour s'humilier et gémir de son impuissance et de sa misère. Un dernier signal annonçait le retour, et tous revenaient ensemble, deux à deux, silencieux et contents, remettaient, en entrant, leurs instruments au prieur, à l'exception des ciseaux, des sarcloirs, des fourches, des râteaux et des faucilles, qu'ils conservaient au dortoir, près de leurs lits, pendant tout le temps de la tonte des brebis, du sarclage, de la fauchaison et de la moisson (1).

Certes ! il y avait plus de grandeur véritablement héroïque, plus de gloire solide, plus de calme divin dans le sommeil du moine laboureur dormant sur sa paillasse entre sa bêche et son râteau, que dans celui d'Alexandre couché sous sa tente, à l'ombre de ses lauriers, entre son glaive d'un côté et la couronne de Darius de l'autre, après la bataille d'Arbelles.

Nous avons lu les plus belles pages de Varron et de Columelle sur la manière de cultiver la terre chez les Romains; Mathieu de Dombasle, Olivier de Serres, Moreau de Jonnès,

(1) Lib. Us., c. 75.

de Gasparin, en France ; John Sinclair, en Angleterre ; Ronconi, en Italie ; Cotta, Burgsdoff, Kasthofer, en Suisse, en Allemagne et en Belgique, nous ont donné une idée des progrès de la science agricole dans les temps modernes ; eh bien ! après avoir admiré les ouvrages de ces savants auteurs, nous avons étudié les travaux des premiers cisterciens, nous avons visité ceux qu'exécutent encore aujourd'hui leurs successeurs, les trappistes, et nous avons été forcé de reconnaître que là où les moines ont planté leurs bêches, là sont encore les colonnes d'Hercule de l'agriculture.

La viticulture ne fut pas généralement approuvée au commencement, dans l'ordre de Cîteaux ; elle souleva, surtout à Clairvaux, la plus vive opposition. Quelques-uns des religieux voulaient proscrire le vin comme une liqueur trop sensuelle, indigne de la vie austère des hommes du désert, qui devaient se contenter de l'eau de la fontaine ou du torrent. « Aux mon-« dains, disaient-ils, la couronne de roses et la coupe pétil-« lante de Bacchus ; aux moines le diadème d'épines, la coupe « des larmes et le calice amer de Jésus-Christ ! »

D'autres n'étaient pas du même avis, opposant que les moines cisterciens, assujettis aux plus pénibles labeurs de l'agriculture, ne pourraient se passer d'un peu de vin ; qu'il en fallait pour le saint sacrifice et dans beaucoup de maladies ; qu'en supposant même qu'il fût entièrement prohibé dans le cloître, on serait libre de l'échanger au dehors contre d'autres provisions : telle était l'opinion de frère Christophe, chargé de la haute direction des travaux agricoles, et qui voulut essayer une plantation sur le coteau au sud-ouest de l'abbaye.

Le pieux Gérard, frère de saint Bernard, alors prieur, s'étant efforcé, mais en vain, de l'en empêcher, s'approcha de lui au moment où il enfonçait le fer de sa bêche en terre, et lui cria d'une voix menaçante : « Mon frère, plantez et culti-

« vez votre vigne, puisque vous le voulez; vous ne goûterez « jamais de son fruit! » (1). Et la vigne fut frappée à l'instant même d'une stérilité que rien ne put vaincre, car, quoiqu'elle réunît tous les avantages du sol, le plus propice, de l'exposition la plus heureuse, de la culture la plus assidue et la plus intelligente, qu'elle se couvrît, au printemps, de feuilles et de pampres, elle ne donnait pas en automne un seul raisin.

Le frère planteur étant mort, les moines, désolés de l'inutilité de leurs travaux, vinrent trouver saint Bernard et le prièrent de lever la malédiction : le saint abbé se fit apporter de l'eau dans un bassin, la bénit et ordonna d'en asperger toute la vigne; cette eau, comme une rosée céleste, lui rendit sa fécondité. Ayant été ravagée quelque temps après par la grêle, il n'y resta que deux raisins entiers; saint Bernard se les fit apporter, en donna un, près de la porte du monastère, à une femme enceinte qui parut le désirer, et pressura l'autre avec sa main dans une cuve que l'on avait préparée dans l'espoir d'une abondante récolte; il en sortit une si grande quantité de vin, que la cuve en fut remplie jusqu'aux bords, et déversa de sa plénitude tout à l'entour (2).

Quoi qu'il en soit, à dater de ce moment, la viticulture, consacrée par un aussi grand miracle, prit une extension considérable; les moines de Clairvaux s'y adonnèrent avec une ardeur qui se propagea dans tout l'ordre, et, par imitation, dans toutes les provinces voisines des monastères (3). Ainsi la vigne de Clairvaux s'est dilatée d'une mer à l'autre, et quelques gouttes d'eau bénite tombées de la main de saint Bernard se sont changées en des fleuves de vin, où viendront s'abreuver des générations sans nombre, dans toute la suite des siècles.

(1) *Tu, frater, vineam planta coleque, nunquam tamen de illa gustaturus.*
(2) *Annal. cist.*, t. 1, p. 150.
(3) Les vignobles de Bar-sur-Aube, près de Clairvaux, sont très-renommés.

Tel est, croyons-nous, le sens historique de la pieuse légende que nous venons de citer (1).

L'abbaye de Morimond ne resta pas en arrière. Il lui fallait un terrain convenable : le coteau des Gouttes, par la nature du sol, par son exposition, par les abris des forêts et des montagnes qui le protègent contre les vents du nord-ouest et de l'ouest, fixa son attention; elle y envoya des frères planteurs, qui le sillonnèrent de tranchées et le disposèrent avec tant d'art à cette nouvelle production, qu'après quelques années il fut couvert dans toute son étendue d'un vignoble qui, pour la qualité du plan, la maturité du raisin, la générosité du vin, n'eut rien à envier aux climats les plus privilégiés de la Champagne.

Les moines essayèrent de transporter l'élément viticole dans les territoires environnants, à l'ouest; mais cette culture ne s'y est pas maintenue pour les raisons que nous exposons plus bas. Ils furent plus heureux à l'est, du côté de Serqueux et de Bourbonne-les-Bains.

Nos cénobites, au commencement, ne vivaient que de fruits et de légumes : leur régime était entièrement végétal; c'est pourquoi ils durent s'attacher de bonne heure à l'horticulture, en faire une étude spéciale.

Les jardins potagers de Morimond jouissaient d'une grande réputation, tant pour la beauté que pour la variété des produits, et passaient pour les plus riches en ce genre de toute la contrée. Le verger n'était pas moins remarquable : les frères jardiniers et les religieux s'en occupaient spécialement, et, d'après le souvenir des vieillards, on ne voyait nulle part des arbres et des arbustes aussi nombreux, aussi bien soignés et aussi divers. Ils n'étaient point mélangés, mais classés par es-

(1) Tout le monde a entendu parler de la Cuve de S. Bernard.

pèces, au fond ou sur les flancs du vallon, au nord ou au midi, selon leur origine et leur nature. Or, quand une colonie sortait de Morimond, elle emportait avec elle des semences et des plants de toutes sortes pour les jardins du nouveau monastère; de ce monastère ils passaient dans un autre, et ainsi de suite jusqu'aux extrémités de l'Europe. D'ailleurs, lorsque les religieux, dans leurs pérégrinations perpétuelles, découvraient une espèce nouvelle, ils s'empressaient de la porter dans leur couvent; du jardin du couvent elle entrait dans celui du villageois voisin, et les climats échangaient leurs productions par l'intermédiaire des moines, que nous pouvons appeler les courtiers agricoles du moyen âge (1).

Ainsi, les religieux qui partirent pour Ald-Camp, près de Cologne, emportèrent le pommier de reinette grise, si commun dans le Bassigny; d'Ald-Camp d'autres cénobites le transplantèrent à Walkenrode en Thuringe, de là à Porta en Saxe, de Porta à Lubens en Silésie, d'où il se propagea dans toute la Pologne (2). Par la même voie, un grand nombre d'arbres de la Germanie arrivèrent à Morimond, et de Morimond dans la Champagne et la Lorraine.

On se ressouvient encore combien les soldats alliés, au commencement de ce siècle, furent émerveillés de retrouver dans nos vergers la plupart des arbres de leur patrie; mais les hommes sont si oublieux, que, vingt-cinq ans à peine après la destruction de notre abbaye, Allemands et Français avaient perdu la mémoire de la mission agricole et civilisatrice de Cîteaux. Les uns et les autres ignoraient que leurs pères s'étaient em-

(1) C'est ce qui se fait aujourd'hui chez les trappistes. Près de chaque maison vous remarquerez de grands vergers très-bien entretenus, de belles pépinières peuplées de toutes sortes d'arbres fruitiers et forestiers, avec des dépôts de graines potagères et fourragères que l'on transporte au loin. — *Notice sur la trappe de Meilleraie*, in-18, p. 49.

(2) *Tabul. Morim.*, ad ann. 1200. — On les appelle aussi pommes de Porta.

brassés dans un vallon du Bassigny et s'étaient donné réciproquement, en signe d'alliance et de fraternité, les plantes et les fruits de leurs pays.

Notre abbaye était située dans cette grande zone forestière qui s'étend des Ardennes sur tout le nord-est de la France. Les forêts alors étaient autant de masses confuses, aquatiques et continues, au point qu'un écureuil aurait pu parcourir le sud-ouest de la Lorraine sans mettre pied à terre, en sautant de branche en branche. Les populations s'éloignaient de ces tristes lieux d'où s'exhalaient des miasmes pestilentiels, comme les sauvages fuient loin des savanes et des pampas de l'Amérique méridionale.

Il est certain qu'une contrée couverte de trop vastes forêts, relativement à son étendue, sera marécageuse, les eaux n'ayant pas un libre cours, et conséquemment insalubre; d'une température froide, entretenue par trop d'ombrage et l'éternelle humidité du sol; frappée de stérilité, la terre ne devenant productive qu'autant que rien n'entrave la combinaison des éléments entre eux et avec elle. Tel était l'état du Bassigny sur une partie considérable de sa surface, à l'arrivée des moines; ce qui nous explique ces longues séries d'années calamiteuses qui désolèrent ce pays aux Xe et XIe siècles, et pourquoi les deux versants des Vosges restèrent si longtemps déserts (1).

Les moines entreprirent de creuser des canaux dans les bas-fonds les plus humides, de dégager de larges espaces pour ouvrir un libre cours aux vents, de tracer des tranchées d'aménagement, des allées de décoration et de promenade, enfin des routes d'exploitation et de communication qui existent encore. Ils se mirent à défricher avec non moins d'ardeur, se faisant aider, soit par des mercenaires dont ils payaient chaque

(1) Voir aux Pièces justificatives.

jour la main-d'œuvre, soit par des cultivateurs auxquels ils abandonnaient pour sept ans les produits, sans autre redevance. Voici comment ils procédaient eux-mêmes :

L'abbé, tenant une croix de bois d'une main et de l'autre un bénitier, précédait les travailleurs : arrivé au milieu des broussailles, il y plantait la croix, comme pour prendre possession de cette terre vierge au nom de Jésus-Christ; il faisait tout à l'entour une aspersion d'eau bénite ; puis, s'armant de la cognée, il abattait quelques arbustes; ensuite tous les moines se mettaient à l'œuvre, et ils avaient ouvert en quelques instants, dans le sein de la forêt, un clairière qui leur servait de centre et de point de départ (1).

Les moines essarteurs étaient divisés en trois sections : les coupeurs (*incisores*), qui faisaient tomber les arbres sous les coups de la hache; les extirpateurs (*extirpatores*), occupés à déraciner les souches; les brûleurs (*incensores*), qui réunissaient tous les débris pour les livrer aux flammes, armés de fourgons ou longues perches (*furgones*), avec lesquels ils soulevaient les tisons pour raviver le feu (*quibus titiones submovebant*). Tous ces infatigables travailleurs étaient tellement noircis par la fumée et hâlés par les ardeurs du soleil, qu'en rentrant dans le monastère on les eût pris pour des forgerons et des charbonniers plutôt que pour des religieux (2).

Mais nulle opération agricole ne demande à être faite avec plus d'intelligence et de discernement :

1° Avec la connaissance géologique du sol; car il est des terrains que Dieu a destinés aux forêts, et vous ne pouvez y toucher sans violer les lois providentielles.

(1) On dit que cet usage existe encore chez les trappistes de nos jours.

(2) *Annal. cist.*, t. 1, p. 96 : *Cumque tota die in hujusmodi exercitio laborarent, tam solis calore quam ignis ardore vehementer fatigati, atque instar fabrorum ferrariorum denigrati, circa horam nonam prandendi causa domum repetebant.*

A l'est et à l'ouest du monastère, dans la direction du versant des Vosges et de Colombey-lès-Choiseul, domine le terrain diluvien, sablonneux, privé d'argile et de calcaire, conservant peu l'eau et dépourvu à sa surface de principes alimentaires; ils le destineront aux bois dont les racines, descendant à de grandes profondeurs, vont puiser au-dessous du diluvium, dans les terres argileuses et fécondes qu'il recouvre, les éléments d'une abondante nutrition.

2° Il faut être guidé par le flambeau de la science hydrographique : d'un côté, les arbres élévés des forêts, semblables à autant de pitons aspirants, soutirent l'humidité et les vapeurs aériennes, qu'ils transmettent à la terre par une multitude de canaux conducteurs; de l'autre, les eaux pluviales étant retenues par les feuillages, les rameaux, les hautes herbes et les broussailles, au lieu de descendre rapidement et par torrents pour inonder les vallées, s'infiltrent dans le sol avec lenteur, s'y conservent protégées par d'épais ombrages, et forment sous les pieds des hêtres et des chênes ces vastes réservoirs d'où jaillissent les sources des fontaines et des ruisseaux.

3° On doit également avoir égard à la position géographique de la contrée, aux divers rhumbs de vent sous lesquels elle se trouve et aux variations de température qui en résultent, enfin se régler d'après les lois de la physique et de la géognosie, pour que le pays ne soit ni trop ni trop peu boisé, mais seulement dans la mesure nécessaire au maintien de l'équilibre élémentaire; car la végétation, en général, et spécialement la végétation forestière, en agissant sur l'oxygène de l'air, exerce la plus puissante et la plus salutaire influence sur l'électricité.

Si l'on considère qu'un gramme de charbon pur, en passant à l'état d'acide carbonique, dégage assez d'électricité pour charger une bouteille de Leyde, et, d'une autre part, que le charbon qui est engagé dans la construction des végétaux ne

donne pas moins d'électricité que le charbon qui brûle librement, on peut conclure que, sur une surface de végétation de cent mètres carrés, il se produit en un jour plus d'électricité qu'il n'en faudrait pour charger la plus forte batterie électrique. Or, tout l'acide carbonique étant électrisé vitreusement au moyen de sa formation, les forêts produiront dans l'air, par l'expiration de cet acide, une quantité d'électricité vitrée plus ou moins considérable, qui tendra à faire équilibre à l'électricité de nature opposée, et préviendra ces grands bouleversements atmosphériques dont la terre et ses habitants sont, hélas ! trop souvent les tristes victimes.

Les moines de Morimond, mus par un instinct divin, ou, si l'on veut, guidés simplement par ce bon sens pratique presque toujours plus sûr que la science, se sont conduits au XI[e] siècle comme s'ils eussent été de l'Académie des sciences en 1851. Avant de porter la cognée à une forêt, ils ont étudié la nature du sol, compté ses couches, examiné son exposition, calculé les chances d'une exploitation agricole, et ils se sont décidés à la garder ou à l'abattre. Aussi les Vandales du XIX[e] siècle qui ont essayé d'essarter les bois qu'ils avaient conservés n'y ont encore recueilli, après bien des années de travaux et de sacrifices, que des lichens, des convolvulus, de l'ivraie et de la folle-avoine.

Ils avaient laissé au front de toutes les montagnes des couronnes de forêts, dans le double but d'alimenter les sources et de prévenir les inondations; depuis qu'on les a enlevées, un grand nombre de ruisseaux qui sillonnaient les prairies ont été desséchés, et les inondations sont devenues beaucoup plus fréquentes et plus terribles. Considérant, d'ailleurs, que les deux vents les plus nuisibles au pays étaient l'ouest et le nord-ouest, ils l'avaient puissamment abrité, sous ce double rhumb, de hautes futaies de hêtres et de chênes, ne le laissant décou-

vert qu'au midi, qui versait sur lui tous ses feux. La disparition de ces grands abris du monachisme a produit le refroidissement du sol : dans plusieurs villages, tels que Bassoncourt, Merrey, Choiseul, Meuvy, etc., où, avant la Révolution, on cultivait la vigne avec succès, cette culture ne s'est pas maintenue et même est devenue impossible.

Enfin, ils avaient tellement calculé l'étendue des forêts sur l'étendue et les besoins de la contrée, et su, par un défrichement intelligent, si bien équilibrer les éléments, que la zone du Bassigny fut longtemps préservée de ces ouragans affreux qui ont désolé tant d'autres provinces, et surtout du fléau de la grêle, inconnu à nos pères pendant plus de trois cents ans; car nous défions, durant tout ce laps de temps, de citer une seule tempête grandineuse, soit d'après des documents écrits, soit d'après le souvenir des vieillards; ce phénomène météorologique ne s'est développé dans toute sa force dévastatrice qu'en 1828, époque à laquelle l'œuvre monacale était de toutes parts bouleversée (1).

Outre les bois de chauffage, de charronnage et de construction, il leur restait encore d'immenses produits à exploiter : ils firent construire des fours à chaux sur divers points, des tuileries, un fourneau métallurgique, une verrerie, des charbonnières, des forges, etc.; les premiers, ils révélèrent à la Lorraine et à la Champagne tous les éléments industriels, toutes les richesses de leurs forêts.

Parmi les essences qui peuplaient et qui peuplent encore ces bois, on distingue un grand nombre d'arbres appartenant à la famille des amentacées : le chêne rouvre à glands sessiles (*quercus robur*), le chêne à glands pédonculés (*quercus pedunculata*); le chêne cerris, à feuilles blanchâtres et pubescentes;

(1) Il ne s'agit ici que du bassin de la source de la Meuse. — Nous devons ajouter que c'était l'usage dans l'ordre de Cîteaux de chanter le *Salve, Regina* à l'approche des orages, et à ces mots : *Jesum benedictum fructum*, etc., tous les moines tombaient à genoux, les yeux tournés vers l'image de la mère de Dieu. —Voir *Annal. de Citeaux*, t. 4.

au chêne ils avaient marié heureusement le hêtre silvestre (*fagus silvestris*), l'arbre chéri de saint Bernard et des cisterciens, à tige élancée, couronné d'une cîme large et arrondie, du plus brillant verni, dont le pivot, moins long que celui du chêne, trouve dans les couches supérieures du terrain sa nourriture que l'autre va chercher à une grande profondeur; le charme (*carpinus betulus*); toutes les variétés de l'érable : l'érable champêtre (*acer campestre*), l'érable sycomore (*pseudoplatanus*), l'érable plane (*platanoides*); le frêne élevé (*fraxinus excelsior*), le frêne argenté, le frêne doré; le tremble (*populus tremula*), l'aune (*alnus glutinosa*), l'orme, le tilleul à larges feuilles (*platyphillos*), le cytise aubours (*cytisus laburnum*), quelques merisiers, l'alizier commun, le cornouiller sanguin (*cornus sanguinea*), le coudrier commun (*corylus avellana)*, l'épine blanche, l'épine noire et une multitude d'autres arbustes de la famille des rhamnoïdes.

Ces forêts étaient divisées en deux classes : les unes aménagées de taillis et de futaies sur taillis, que l'on coupait de vingt-cinq à trente ans (*sylvæ cæduæ*); les autres qui restaient en massifs de haute futaie pendant cent cinquante, deux cents et deux cent cinquante ans, selon la nature du sol, l'espèce des arbres et les limites de la croissance, que les moines calculaient par les couches ligneuses; c'est ce qu'ils appelaient *sylvæ glandariæ*. Ils avaient ensuite leurs bois sacrés, où la hache ne pénétrait jamais, et sur le front desquels ils laissaient les siècles s'accumuler en paix, comme pour donner à la force végétale le temps de se développer à travers les âges jusqu'à la période de la caducité. Nulle part, dans le nord de la France, on ne rencontrait des arbres de dimensions plus colossales; le chêne dit *des Partisans*, près de Morimond, est encore aujourd'hui le roi de nos végétaux forestiers.

C'était dans ces bois de réserve que les cénobites venaient

quelquefois se promener, et le plus souvent se reposer en été après les travaux des champs ; ils s'y sentaient attirés par je ne sais quelles harmonies symboliques : elles étaient vierges, ils étaient vierges ; elles étaient solitaires, ils étaient solitaires ; ils formaient une communauté d'hommes, vivant, priant et souffrant ensemble ; elles formaient des communautés d'arbres, ensemble rafraîchis par la douce rosée, ensemble réchauffés des rayons du soleil, ensemble battus de l'ouragan. Comme les moines, leurs pieds touchaient à la terre, mais elles semblaient ne pouvoir s'épanouir et respirer que du côté du ciel. Par leur action atmosphérique dans la région des nuages, elles maintenaient l'ordre physique, éloignaient les orages ; les moines, élevés au-dessus du monde par leurs prières et leurs pénitences, rétablissaient l'équilibre moral et détournaient des fléaux bien plus terribles.

Les plus gros chênes portaient les noms de saints chers à l'ordre : l'un s'appelait le chêne de Saint-Bernard, l'autre de Saint-Etienne, celui-ci de Saint-Albéric, celui-là de Sainte-Marie. Ces arbres gigantesques, entrelaçant leurs rameaux, formaient des voûtes et des arcades de verdure dont l'épaisseur entretenait avec une douce fraîcheur un jour aussi sombre que mystérieux. Lorsque les religieux, avec leur robe d'une blancheur aussi éclatante que celle de la neige, pénétraient dans ces sentiers opaques, à la file l'un de l'autre, on les eût pris pour une longue procession de morts sous leurs linceuls ; quand ils chantaient les louanges du Seigneur (1), cachés dans quelques massifs, on eût dit de loin des anges qui venaient annoncer aux hommes une bonne nouvelle. Appuyés çà et là contre les troncs noircis, ils ressemblaient à des statues de marbre blanc dans des niches d'ébène. Ces arbres ont été abat-

(1) Dans le temps de la moisson, ils chantaient une portion de leur office dans les champs. — *Lib. Us.*, c. 75.

tus par la révolution de 93; mais la tempête qui les a déracinés, en agitant leurs rameaux, en a fait tomber des semences que le soleil et la rosée ont fait éclore, et de jeunes arbres ont remplacé les anciens. Les cénobites, qui semblaient, ainsi que ces hautes futaies, ne devoir jamais périr, ont succombé avec elles; mais le vent d'orage qui avait renversé l'arbre séculaire du monachisme en avait emporté la semence immortelle sous d'autres cieux, sur une autre terre, et, au moment où on s'y attendait le moins, une nouvelle génération monastique s'est levée du milieu des ruines sous lesquelles on la croyait ensevelie pour jamais. Ainsi, les moines sont impérissables comme les chênes des forêts (1).

---

## CHAPITRE XXV.

**Etablissement de fermes-écoles à l'entour de Morimond, ou des granges cisterciennes au XIIIe siècles; des frères convers; des arts et métiers à Morimond; de l'organisation du travail dans les monastères.**

Les religieux profès de Cîteaux, quoique voués à la vie agricole, n'en étaient pas moins astreints à tous les devoirs de la plus rigoureuse conventualité; c'est pourquoi leur culture ne s'étendait guère qu'aux alentours du couvent.

(1) Le monastère du Port-du-Salut (Mayenne) a été fondé par des religieux de Morimond, en 1815.

Voici les noms des principaux bois de Morimond : bois de France, de Lorraine, du Chênoix, de Dôme, de Viarmont, de Rapeschamp, des Gouttes, de Bourbonne, de Coiffy, de la Marche.

Cependant, ainsi que nous l'avons dit, l'abbaye de Morimond, dans les vues de la Providence, était une sorte de ferme-modèle régionale. Alors, comment les moines trouveront-ils le moyen de faire rayonner dans tout le Bassigny l'influence agronomique de Cîteaux?

Sur les terres éloignées, ils construiront des granges, sortes de métairies monastiques habitées et exploitées par des mercenaires laïques, sous la direction des frères convers (1). On appelait ainsi les serviteurs que Cîteaux s'agrégeait avec la permission des évêques, et qui participaient à tous les avantages spirituels et temporels de la communauté, ne différant en rien des moines, sinon en ce que leurs vœux étaient simples et non solennels; sans cesse en contact avec le peuple, formant une sorte d'intermédiaire entre le cloître et le monde. Après un an de noviciat, ils faisaient leur profession à genoux, leurs mains dans celles de l'abbé, en disant : ***Promitto obedientiam in bono usque ad mortem;*** l'abbé répliquait : ***Dominus det tibi perseverantiam usque ad mortem;*** et toute la communauté répondait : *Amen!*

On les distinguait extérieurement des profès par la longueur de leur barbe, ce qui les faisait appeler *fratres barbati* endeçà du Rhin, et *bartlingo* au-delà, par la couleur tannée de leurs vêtements, qui consistaient en une cape *(cappa)*, une tunique, un scapulaire, des socques, un capuce leur couvrant la tête et la poitrine. Les bergers, les bouviers et les voituriers ajoutaient à ce costume, au besoin, une sorte de camail fait de peaux de brebis ou de chèvres, et les frères forgerons une longue chemise noire. Ils avaient le droit d'assister à tous les exercices claustraux, de s'asseoir à la mense commune,

(1) *Diffinierunt se conversos laïcos, barbatos, de licentia episcopi sui suscepturos et homines etiam mercenarios.* — *Exord. mag.*, l. 1, c. 24; — *Nomast. cist.*, *De cura grangiarum*, p. 266.

d'y prendre la même nourriture que les religieux, etc. *Ils valent*, dit l'auteur du livre des Us, *ce que nous valons : le prix du sang d'un Dieu. De quel droit établirions-nous pour eux une différence de régime, puisqu'il est certain qu'ils sont nos égaux, sous la loi de grâce de la rédemption? Serait-ce parce qu'ils sont plus simples et plus ignorants que nous? Mais la raison nous conseille alors de n'en prendre que plus de soin et de pitié* (1).

Ces convers étaient des fils de pauvres laboureurs, de malheureux manœuvres, des serfs persécutés qui se sauvaient du despotisme de la féodalité ; c'était le peuple qui s'habillait en moine et s'en allait ainsi déguisé respirer à l'ombre du cloître l'air de la liberté. Les enfants des barons, des chevaliers et des écuyers formaient la majorité des religieux profès; par l'institution cistercienne des frères convers, ils donnèrent la main aux pauvres enfants des manants, les attirèrent et les élevèrent jusqu'à eux : de la sorte, les deux extrémités sociales se trouvèrent reliées et égalisées dans le sein du monachisme.

Morimond était comme une grande cité où s'exerçaient tous les genres de professions et d'arts mécaniques, mais avec un ensemble, une variété et une harmonie admirables. Si nous ouvrons les ouvrages de nos réformateurs modernes, nous y lisons que le nœud capital du problème social est l'organisation du travail attrayant. *Les causes du travail répugnant*, disent-ils, *sont l'isolement, la monotonie et la continuité du travail, le défaut de goût et d'aptitude, une rétribution insuffisante* (2). Or, dans les monastères cisterciens, on avait paré à tous ces inconvénients.

(1) Lib. 3, pp. 304 et sq.; — *Nomast. cist.*, De conversis, pp. 568 et sq., et p. 354.

(2) Math. Briancourt, *L'Organisat. du trav. et l'Assoc.*, pp. 66 et sq.; — Vict. Considér., *Exposit. abrég. du syst. phalanst.*, pp. 30 et sq.; — Jules Lechevalier, *Etud. sur la science sociale*, in-8°.

Chaque métier était confié à un certain nombre de frères convers, dont l'affiliation formait comme une série. On distinguait les frères meuniers (*fratres molendinarii*), les frères boulangers (*fratres pistores*), les frères brasseurs (*brasciarii*), les frères huiliers (*olearii*), les frères corroyeurs (*coriarii*), les frères foulons (*fullones*), les tisserands, les cordonniers, les maréchaux, les charpentiers, etc. (1) Chaque série avait son frère inspecteur ou contre-maître, et, à la tête de tous ces travailleurs, était un moine directeur ou patron qui distribuait la besogne, activait ou modérait la main-d'œuvre. Ainsi, dans les ateliers monastiques, point d'isolement, partout le travail sériaire.

Personne n'était forcé de se livrer à un genre de travail répugnant à son goût ou à ses inclinations (2). Il y en avait qui, se sentant plus d'attrait pour la vie calme et solitaire, choisissaient le service intérieur du cloître ; ceux-ci préféraient les ateliers aux granges ou les granges aux ateliers, d'autres la charrue à la garde des troupeaux. Chacun suivait librement sa vocation.

Personne n'avait à se plaindre du salaire, car, sous le régime conventuel, tout est à tous; en travaillant pour les autres on travaille pour soi.

Ainsi, bien avant Fourier, Cabet et Louis Blanc, les moines avaient découvert le secret de l'organisation du travail attrayant et tranché le nœud du problème social.

A cette population manufacturière, accolée et pour ainsi

(1) Les religieux excellaient dans les tissus; les magnifiques rideaux qu'ils donnèrent à la cathédrale de Langres, en 1299, étaient l'œuvre des frères tissiers :

Anno milleno CCC bis minus uno,
Hoc velum templo dant fratres de Morimundo.
(Den. Gaultherot, *Anast. de Langres*, p. 392.)

(2) Plusieurs, cependant, le faisaient par pénitence. — Jul. Pâris, *Du prem. espr. de Cîteaux*, c. 12, p. 170.

dire identifiée à la population monastique, se joignaient en nombre illimité, sous les noms de mercenaires et de serviteurs, beaucoup d'étrangers sans ouvrage. L'ouvrier délaissé et malheureux venait frapper à la porte du monastère, où il était sûr de trouver du travail, un juste salaire, un patron intelligent sous lequel il pouvait se perfectionner. Lorsque luisaient pour lui des jours meilleurs, il retournait dans son pays avec des connaissances nouvelles qu'il propageait, avec le souvenir de salutaires leçons, de saints et touchants exemples qui devenaient la règle et la boussole de sa vie. De cette façon, l'atelier monastique était tout à la fois une école d'arts et métiers, de religion et de moralité, le refuge de tous ceux qui n'avaient ni emplois ni ressources, un puissant moyen de prévenir ces révolutions terribles dont le germe couve en ce moment sous la blouse et le sarrau de nos milliers d'artisans sans ouvrage et sans pain.

Dans les granges, les convers formaient une hiérarchie sous un chef unique appelé le maître (*magister conversorum*), ayant pour coadjuteur le frère hospitalier, dont la mission principale était de recevoir les étrangers et les pauvres qui ne pouvaient aller à l'abbaye. Celui qui tenait le manche de la charrue (*frater stivarius*) avait le second rang après le maître ; on lui donnait pour associé le frère bouvier ou pique-bœufs (*frater bubulcus*), qui aiguillonnait les bœufs dans le sillon et les menait au retour dans les pâturages : ils étaient organisés et marchaient toujours deux à deux, comme toutes les créatures de Dieu. Les frères vachers, bergers et porchers avaient chacun un compagnon plus jeune qu'eux (*junior suus*), qui ne les quittait jamais dans les champs ; le laitier et son second portaient soir et matin à la fromagerie de l'abbaye le lait qui n'était pas nécessaire à la grange ; le frère charretier (*carrucarius*) conduisait chaque jour au monastère les produits

de la grange, et revenait chargé de pain et autres grosses provisions, accompagné du frère palefrenier (*frater stabularius*) (1).

Il n'y avait presque jamais plus de huit ou dix convers dans chaque grange ; lorsqu'une grange pouvait suffire à l'entretien de treize convers avec les mercenaires, elle devenait abbaye, pourvu cependant qu'elle fût, par rapport à l'abbaye-mère, à la distance voulue par les statuts. Quand les revenus d'une abbaye étaient trop modiques pour nourrir treize religieux, il avait été réglé qu'elle serait transformée en grange (2).

Notre monastère comptait quinze granges à la fin du XIII[e] siècle, et nous ajouterons que plusieurs de ces granges ont été le noyau des plus beaux et des plus riches villages de la contrée : la haute administration en était confiée au cellerier, qui devait les visiter de temps en temps, examiner l'état des travaux achevés, en ordonner de nouveaux, inspecter les frères et veiller sur leur conduite. De même qu'on retrouve la maison romaine dans le couvent bénédictin, comme Chateaubriand l'a démontré, ainsi les granges cisterciennes nous rappellent, à peu de choses près, l'aspect et la distribution de la ferme de Varron et de Columelle. Elles étaient ordinairement construites sous la forme d'un parallélogramme, avec une cour au milieu et deux grandes portes d'entrée, les hébergeages et les écuries d'un côté et le logement des frères de l'autre. Ce logement était composé d'une cuisine, d'un réfectoire, d'un dortoir, d'un caléfactoire et d'une petite celle des hôtes (*cellula hospitalis*) avec un oratoire isolé. Il y avait extérieurement un mur d'enceinte circonscrivant un certain espace de terrain qu'on appelait la cour de la grange (*curtis grangiæ*), terre sacrée et

(1) C'est [illegible]
(2) [illegible]

inviolable, refuge des victimes du despotisme et de la brutalité du féodalisme.

Les lits des convers ne consistaient qu'en une paillasse avec quelques peaux de mouton cousues ensemble pour couvertures; ils s'y couchaient tout habillés, après avoir ôté seulement leur chaussure ; le maître de la grange les éveillait en agitant une clochette appelée *nola*, d'assez bonne heure pour que leurs prières fussent faites avant le lever du soleil; puis tous s'en allaient : les uns garder les troupeaux, les autres conduire la charrue; ceux-ci charrier, ceux-là faucher ou moissonner; souvent il ne restait que le frère hospitalier.

Le maître, au retour des champs, sonnait sa petite cloche pour appeler les convers au réfectoire ; tous, ayant dit : *Benedicite, Kyrie eleison* et *Pater noster,* se mettaient à table revêtus du manteau et du capuce, y mangeaient, sans mot dire, les mêmes mets qu'au monastère, mais en plus grande quantité.

Ils se confessaient fréquemment et avaient sept grands jours de communion solennelle : Noël, la Purification, le Jeudi saint, Pâques, la Pentecôte, la Nativité de la sainte Vierge et la Toussaint. Les dimanches et fêtes, ils étaient obligés de se rendre au monastère pour y assister à l'office, au chapitre et aux conférences que l'abbé leur faisait, à l'exception de ceux que le maître désignait pour faire la garde (1).

Souvent, dans ces siècles de foi vive et ardente, les convers forcés de rester à la grange par obéissance étaient si désolés de ne pouvoir prier et s'asseoir à la table sainte avec leurs frères, qu'ils en pleuraient amèrement, et, se mettant à genoux, conjuraient le Seigneur d'avoir pitié d'eux. Il leur arrivait quelquefois d'être ravis en extase : la mère de Dieu leur apparais-

(1) *Ann. cist.*, t. 1, p. 201; — *Lib. Us.*, pp. 304 et sq.

sait brillante de clarté, environnée des anges, et les faisait communier de sa propre main au corps et au sang de J.-C. son divin fils ; pendant tout le temps que durait cette ineffable visite, les habitants du voisinage apercevaient la grange enveloppée d'une atmosphère lumineuse, et la partie du ciel qui y correspondait rouge et étincelante comme l'horizon au lever du soleil (1).

Hugues, abbé de Morimond, touché de la piété des convers et de ces prodiges, écrivit à l'évêque de Toul et lui demanda la permission de construire des chapelles dans les granges de son abbaye, qui se trouvaient la plupart sur les terres de son évêché : ce qui lui fut accordé. Un moine, à toutes les grandes solennités, venait dire la messe aux frères gardiens et leur donnait la sainte communion. Les chapelles des granges, en mémoire de ces miracles, furent consacrées à Marie sous le vocable de la Nativité, et la fête devait s'en célébrer le 8 septembre (2).

Il faut, pour une exploitation agricole, non-seulement le bras de l'homme armé d'instruments aratoires, mais encore le secours des animaux domestiques : aussi nos moines étaient tout à la fois d'excellents agriculteurs et de très-bons éleveurs. La règle proscrivait comme indignes de la gravité monastique les animaux de luxe et de récréation, tels que le cerf, la grue, le cygne, le faucon (3), etc., qui amusaient alors l'oisiveté des dames et des damoiseaux des manoirs ; elle n'ouvrait les écuries des granges qu'aux bêtes de somme, aux brebis, aux vaches et aux pourceaux. Morimond, qui possédait les plus gras pâturages du Bassigny, sur les rives de la Meuse, devait avoir

(1) Les *Ann. cist.* citent plusieurs prodiges de ce genre, surtout à Clairvaux.

(2) *Series abbat. Morim.*, p. 525, t. 1, apud Ang. Manriq. — *Et ideo impetravit ab episcopo Tullensi jus ædificandi ecclesias in grangiis nostris.*

(3) Inst. capit. gene[illegible] *[illegible] armentis sive pecudibus.*

aussi les plus beaux et les plus nombreux troupeaux. On comptait, au commencement du XIV[e] siècle, plus de deux cents chevaux dans ses quinze granges, autant de bœufs en état de porter le joug, des vaches avec leurs veaux en proportion, et d'innombrables brebis dont la blanche laine était employée à tisser l'étoffe dont s'habillaient les moines.

Il était expressément défendu aux frères bouviers de laisser tout ce bétail s'écarter, durant le jour, au point de ne pouvoir le ramener chaque soir aux étables.

Outre ses vastes prairies, l'abbaye jouissait du droit de pâturage sur le territoire de plus de soixante villages, et ses troupeaux pouvaient errer librement du pied des Vosges aux forêts du Der, et des bords de la Meurthe et de la Moselle à ceux de la Marne et de la Saône (1). Tantôt les moines réclamaient leurs bestiaux égarés dans les forêts de Reynel et d'Andelot, tantôt dans les breuils de Neufchâteau ; un jour ils étaient saisis par la prévôté de Langres, un autre par celle de Toul (2).

Ils avaient aussi, dans la plupart des forêts environnantes, le droit au gland et à la faîne pour les pourceaux (*jus ad glandem et faginam*). Les cénobites cisterciens ne ressemblaient point aux superbes philanthropes modernes, qui se contentent de jeter de loin aux populations agricoles, du haut de leur grandeur, de belles théories qui ne leur coûtent que de l'encre. Ils s'occupaient de tout par eux-mêmes : remuaient la terre, maniaient et portaient le fumier, visitaient les hébergeages, les écuries et jusqu'aux toits-à-porcs. — Quoi qu'on en dise, le porc est devenu la moitié de la vie des classes agricoles ; si on enle-

(1) Ils avaient seulement le droit d'usage dans les pâquis ou prairies banales, et le droit de vaine pâture après la fauchaison (*jus usuarii in pascuis, jus ad vanam pasturam*).

(2) *Archives de la Haute-Marne*, l. 8, 9, 10.

vait aux gens de nos campagnes le morceau de lard dont ils frottent leur pain noir, on opérerait parmi eux une révolution immense.

Les cisterciens avaient compris l'importance de l'élevage des pourceaux dans l'intérêt des pauvres villageois. Aussi doit-on dire que jamais on ne vit nulle part des porcheries plus belles et mieux peuplées. La règle leur permettait d'avoir, à cet effet, des écuries à deux ou trois lieues des granges, et même plus loin, s'il le fallait (1).

Morimond avait au moins vingt porcheries disséminées dans les forêts du Bassigny, dans un cercle parallèle à celui de ses granges, et dont chacune contenait deux ou trois cents porcs. On citait surtout comme très-remarquables celles de Darney et de Neuvillers ou Neuville, dans les Vosges : la première provenait de la donation d'*Aubert, sire de Darnay, qui avait octroyé la pesson por CC pors, et toutes pastures à pors en tous ses bois ;* la seconde, de la libéralité des sires d'Aigremont. Ulric de Neuvillers, ayant contesté le droit des moines, fit saisir les pourceaux ; Pierre, évêque de Toul, fut choisi pour arbitre, et prononça en faveur de Morimond (2).

On sera sans doute étonné, en voyant un prince de l'Eglise intervenir dans une affaire de ce genre ; mais on cessera de l'être, en songeant que l'ordre de Cîteaux avait reçu la mission providentielle de réhabiliter l'agriculture ; or, en lui enlevant ses étables, on le privait d'un des éléments agricoles les plus féconds et les plus essentiels. L'évêque de Toul, en plaidant pour la conservation de l'écurie des moines, plaidait la cause de la charrue et de l'humanité toute entière. Dans un siècle où

(1) *Instit. gener.*, 1134, c. 61, *De pecudibus : — Propter porcos autem liceat domum habere longe ab abbatia, sive a grangia, duabus leucis seu etiam tribus, si ita necesse fuerit, et circa domum illam quantum opus fuerit longe evagentur.*

(2) [illegible]

les gouvernements d'Europe dépensent chaque année plusieurs millions pour la multiplication et l'amélioration des races animales, nous espérons que l'on ne fera pas un crime à Morimond d'avoir fixé l'attention des peuples du Bassigny de ce côté ; on voudra bien au moins lui pardonner d'avoir cherché à substituer la paix et les douceurs de la vie pastorale au tumulte et aux misères de la vie guerrière, chevaleresque et aventureuse; d'avoir eu la raison et le courage d'élever la houlette au-dessus du glaive, et de dresser la chaumière des bergers en face de la tente du Romain et du Franck (1).

Parmi tous les socialistes modernes, nul n'a mis autant d'esprit et d'imagination que Fourier au service de la faulx et de la charrue. « Les sarraux gris des laboureurs, les sarraux « *bleutés* des faucheurs seront rehaussés par des bordures, « ceintures et panaches d'uniforme; les chariots vernissés, et « les attelages brillants, etc. Lorsqu'on verra tous les groupes « en activité abrités par des tentes colorées, travaillant par « masses disséminées, circulant avec drapeaux et instruments, « chantant dans leur marche des hymnes en chœur, dans une « vallée parsemée de castels et belvédères à colonnades et flè- « ches, au lieu de cabanes en chaume, on croira que le pay- « sage est enchanté, que c'est une féerie, un séjour olym- « pien.... » (2). Voilà le roman; voici la réalité :

Il y a quelques années, lorsque Cîteaux était occupé par les phalanstériens, sous la direction de MM. Young et de Mme Gatti de Gamond, un de nos amis y alla par curiosité. En se promenant à l'entour de l'antique abbaye, il aperçut plusieurs laboureurs, et se dirigea de leur côté pour leur demander s'ils fai-

(1) Les couvents de trappistes ont encore aujourd'hui les plus belles porcheries de France : on cite surtout celle de Meilleraie, en Bretagne, renommée pour sa race anglo-tonkinoise, qui a obtenu récemment un grand prix au concours de Poissy.

(2) *Traité d'Assoc.*, t. 2, p. 60.

saient partie de la phalange : ils répondirent qu'ils étaient d'anciens fermiers. « Il y a dans la maison, ajoutèrent-ils, « beaucoup de musiciens, de comédiens et de comédiennes, « de peintres, de savants et d'artistes; mais aucun d'eux n'a « voulu jusqu'ici se faire cultivateur. Ces beaux messieurs et « ces belles dames viennent quelquefois vers nous, chantant, « dansant sous leurs ombrelles. — Quel triste état vous avez « là!... nous disent-ils en haussant les épaules. Patience! pa- « tience!... nous vous trouverons d'autres charrues, d'autres « faucilles plus commodes!..... — Et ils s'en retournent « bien vite. »

Par quel charme secret Morimond en particulier, et Cîteaux en général, s'étaient-ils donc attaché tant de milliers de colons, heureux et fiers d'un état que les hommes ont toujours fui comme le plus rude et le plus humiliant? Par quels moyens conservaient-ils autour et au milieu d'eux, toujours souple, toujours soumise, une immense population agricole qu'il fallait quelquefois refouler vers les villages déserts?

Cette merveille s'est accomplie :

1° Par l'influence de l'idée religieuse, le premier et le plus puissant mobile du cœur humain. L'agriculteur cistercien n'était point isolé dans son travail : jamais roi n'eut compagnie plus noble et plus magnifique. La règle avait placé à ses côtés un ange gardien chargé de compter tous les battements de son cœur, de tenir note de toutes les aspirations de sa poitrine haletante, d'enregistrer sur le livre de vie, une à une, toutes ses gouttes de sueur, de les porter sur ses ailes jusque sur le trône de l'Eternel, comme autant de perles précieuses destinées à briller un jour sur le front d'où elles étaient tombées. Elle avait élevé au-dessus de lui, plus haut que la terre, un saint patron qui lui tendait une couronne immortelle en lui criant : *Mon fils, regarde le ciel!* La Vierge miséricordieuse,

environnée des esprits bienheureux, semblait lui sourire à son tour et rafraîchir autour de lui, avec un éventail, l'atmosphère brûlante (1). Enfin, au sommet de la création était un Dieu bon et compatissant, l'ami du pauvre, pour qui le rang sans la vertu n'est rien, dans la balance du quel le sceptre d'une multitude de rois pèsera moins que la faucille du moissonneur.

2° Par la participation, dans l'Eucharistie, au corps et au sang de Jésus-Christ fait homme, esclave et mercenaire pour ses frères, source la plus abondante de l'humilité, seule capable de faire accepter au cultivateur sa position avec résignation, et d'élever vers les réalités éternelles ses regards qu'il fixe à la terre, comme le bœuf au sillon qu'il laboure.

3° Par le besoin d'expiation, qui tourmente l'homme vraiment chrétien, et le jette toujours dans la voie la plus dure, la plus obscure, parce qu'elle mène plus sûrement à la gloire et au bonheur célestes.

4° Par cette sage égalité qui garantissait à chacun les mêmes droits, répartissait uniformément les charges, et, soit au chœur ou à l'atelier, soit à table ou aux champs, plaçait au même niveau l'enfant du baron et l'enfant du serf (2).

Il faut remonter juqu'aux granges de Morimond pour retrouver le cycle poétique de l'agriculture dans le Bassigny. Ces convers, avec leurs manteaux longs, gardant leurs troupeaux en louant et bénissant Dieu, retraçaient l'ère patriar-

(1) Les Annales cisterciennes rapportent un grand nombre d'apparitions d'anges et de saints aux moines durant leurs travaux. Au temps de la moisson, la sainte Vierge elle-même daignait descendre vers les moissonneurs : *ad visitandum messores suos*. Elle essuyait la sueur de leurs fronts, et agitait l'air sur leurs têtes, comme avec un éventail (*Annal. cist.*, t. 2, p. 271). — *In grangia Clarævallis, frater bubulcus vidit Jesum una manu tenentem aculeum atque ex alia parte temonis boves secum minantem* (*Id.*, t. 2, p. 164.)

(2) C'est ce que S. Bernard disait à un convers de Clairvaux : *Nos vero causa Dei collegimus te pauperem et inopem, et victu et vestitu cæterisque necessariis parem te fecimus iis qui nobiscum sunt sapientibus et nobilibus viris, et factus es quasi unus ex illis*. — *Exord.*, l. 4, c. 19.

chale, l'âge pastoral de l'humanité. Ces religieux, fils des comtes et des barons, maniant la bêche et le hoyau, rappelaient le temps des Fabricius et des Cincinnatus, qui quittaient les faisceaux consulaires pour prendre le manche de la charrue.

Bernardin de Saint-Pierre a dit quelque part, dans ses Etudes de la nature, que ce n'était point aux conquérants dévastateurs qu'il fallait réserver les couronnes et les arcs-de-triomphe, mais aux agronomes qui avaient défriché les landes et les déserts, et doté leur pays de plantes et d'arbres utiles au peuple. Nos moines de Morimond ne réclament du fond de leurs tombeaux ni palmes ni trophées : ils ne nous demandent qu'une grâce pour toute reconnaissance, c'est que nous nous contentions de manger les fruits de leurs travaux sans outrager leur mémoire, et quand notre œil mesurera, du haut des monts langrois, cette plaine immense qui s'étend jusqu'aux Vosges et à la Meurthe, de la Meurthe au Rhin et du Rhin à la Vistule, nous nous rappelions qu'il a fallu deux éléments pour la féconder : le sang du soldat et la sueur du cénobite.

# CHAPITRE XXVI.

**Schisme à Calatrava; extension de la filiation de Morimond en Allemagne; son influence sur l'état religieux, agricole et social des races germaine et slave.**

La province de Champagne, déjà considérable dès la fin du IXe siècle, s'était agrandie successivemeut soit par les conquêtes, soit par les alliances de ses comtes; mais Thibaut VI, fils posthume de Thibaut V et de Blanche de Navarre, surnommé le Troubadour à cause de ses goûts poétiques et chansonniers, l'éleva, vers le milieu du XIIIe siècle, au plus haut point de grandeur et de gloire. Elle comprenait alors les comtés de Blois et de Chartres (1), ceux de Meaux et de Troyes, une partie de la Brie et du Sénonois, le Langrois, le Rhetelois, le Rhémois, la principauté de Sedan, etc. Elle était bornée à l'est par la Lorraine; à l'ouest par la Picardie, l'Ile-de-France et le Gatinois; au midi par la Bourgogne, au nord par le Luxembourg et le Hainaut. Thibaut, désirant reculer les limites de ses états au levant, jusqu'à la Saône et à la Meuse, convoitait depuis longtemps les plaines fécondes du Bassigny, qui formaient encore à cette époque un comté étendu et puissant, dont les sires de Clémont portaient le titre.

La plupart des seigneurs de la contrée se liguèrent pour résister à l'envahissement, et ils réussirent pendant quelques an-

(1) Par droit de suzeraineté seulement.

nées; mais Sanche-le-Fort, roi de Navarre et oncle maternel de Thibaut, étant mort sans postérité, son neveu fut couronné roi à sa place, le deuxième dimanche après Pâques 1234. La puissance de ce dernier se trouvant ainsi énormément accrue, la lutte ne fut plus possible. Thibaut réunit à son domaine, par force, par ruse, par menace et par argent, les châtellenies les plus importantes des bords de la Meuse. Les places de Choiseul, de Dammartin, de Montigny, etc., se rendirent les unes après les autres. Clémont tint quelques mois et finit par succomber; Regnier de Nogent, avec son fils, se retrancha dans son château bâti sur un mont escarpé, environné de fortifications, protégé par de triples fossés du côté du plateau de la montagne, et osa résister à toute une armée; mais il fut forcé de poser les armes, et le comté du Bassigny enseveli sous les ruines de sa forteresse démantelée. Le vainqueur, avec les débris de sa conquête, organisa un vaste bailliage, ayant Chaumont pour siége, et dont relevèrent jusqu'à 1,800 fiefs (1).

Cette commotion profonde, produite par un changement aussi radical dans le régime de la contrée, n'ébranla point l'abbaye de Morimond. Les liens les plus doux et les plus anciens la rattachaient depuis sa fondation à la maison de Champagne : Mathilde de Carinthie, bisaïeule de Thibaut, était la parente de Henri, l'un des quinze compagnons d'Othon; cette princesse, avec son pieux époux, avait comblé nos religieux de bienfaits; Blanche, mère de Thibaut, leur avait accordé également plusieurs priviléges; enfin, Thibaut lui-même était roi de Navarre, et n'ignorait pas tout ce que ses nouveaux sujets leur devaient d'amour et de reconnaissance. Aussi s'empressa-t-il de les prendre sous sa protection et de leur continuer les faveurs de ses ancêtres.

(1) Math., *Hist. des év. de Langres*, p. 105; — Pithou, *Mém. généal. du comt. hérèd. de Champ.* [illegible] *Mém. hist. d*[illegible] *a Champ.*, t. 1.

Ils profitèrent de ce temps de calme et de paix, et poursuivirent leurs travaux agricoles avec plus d'ardeur. Les frères qu'ils avaient envoyés sur divers points de la France allaient à leur tour attaquer les déserts, en procession, avec la bêche et la croix pour bannières, chantant les louanges de Dieu dans la joie de leurs cœurs. Le sol se métamorphosait sous leurs pas comme par enchantement; la nature la plus agreste et la plus sauvage semblait aussitôt refléter les couleurs de leurs ames et s'embellir des charmes de leur piété. S'ils arrivaient dans une forêt opaque, elle s'éclairait, se transformait en une blanche et radieuse forêt (Sauve-Cane, *sylva cana*) (1), le Bosquet (2), Sylvaine (3), Saint-Benoît-dans-les-Bois (4), Haute-Seille (5), Sauvelade (6), Aulne (7), Gimond (8); si c'était un marais

(1) Locus sylvestris, quem Raimundus de Baucio dedit monachis Morim. — *Tabul. Morim.*, ad ann. 1147.

(2) Boschetum, sylva diæces. Claromontis, non longe ab oppido S.-Restituti, ubi nunc sunt vicus, et ecclesia, et plures villæ. — *Gall. Christ.*, t. 1, p. 378.

(3) Voir le Tableau de la filiation de Morimond.

(4) Sur les confins de l'évêché de Verdun. L'historien lorrain Wassebourg (l. 4, fol. ccc) le place dans le diocèse de Metz. Gissé, chanoine de Metz, dit que cette abbaye fut fondée en 1131, dans la forêt de Richarménil, qui lui fut abandonnée. Etienne, évêque de Metz, lui fit de grands biens. — D. Calmet, *Hist. ecclés. et civ. de Lorr.*, t. 2, p. 110.

(5) Comté de Blamont, sur la petite rivière de Vesouse, dans un lieu couvert de hautes forêts, d'où lui vient son nom (*alta sylva*). Les comtes de Salm reçurent les moines, dit l'historien, comme des anges de Dieu, et leur laissèrent ces forêts avec les ruines de l'ancien village de Tanconville. Les comtes de Bar leur donnèrent autant de terres à défricher que deux charrues en pourraient labourer, avec le droit de pâturage et d'affouage dans les bois de Rambervillers et de Nossoncourt. — D. Calm., *Hist. de Lorr.*, t. 2, pp. 82 et 446, et *Gall. Christ.*, t. 13, p. 1372.

(6) Gasto, vice-comes Bearnensis, cum uxore ejus Talesa, et filio ejus Centullo, cum in Hispaniam intrare vellet contra Saracenos, in sylva quæ dicitur Fayet dedit locum monachis inhabitandum. — *Diplom. Gast. Bearn.*, in *Hist. Bearn.*, l. 5, c. 21.

(7) Non longe ab oppido Mureti, in valle nemorosa, duabus leucis ab urbe Tolosa versus meridiem. Plures nobiles eo loci vota fecerunt, inter quos comites Tolosæ et Fuxi. — *Gall. Christ.*, t. 13, p. 124.

(8) Fundatores donaverunt monachis de Berdonis centum concadas de terra in nemore quod dicitur de *Plana-Sylva*, ad ædificandum monasterium; etc. — *Gall. Christ*, t. 1, p. 1025.

**infect, impraticable, ils l'appelaient des noms gracieux et parfumés de Beaupré, de Rosières (1), de Verger-Fleuri (2), de Floran (3). S'ils trouvaient un ruisseau boueux sans cours et sans issüe, l'eau en devenait plus limpide, plus pure dès qu'ils y avaient trempé leurs lèvres virginales : ils le nomaient Aigue-Belle, Belle-Aigue, Claire-Fontaine, Bonnefont (4), Bolbonne (5). Les solitudes les plus tristes, les plus obscures s'illuminaient à leur aspect et devenaient bientôt des lieux de délices : Bellevaux, Lieu-Dieu (6), Lieu-Croissant ou les Trois-Rois (7), Clairlieu (8), Celle-de-Lumière (9), Port-de-Gloire (10) ; un fourré de ronces et d'épines au-delà de Bour-**

(1) A côté du grand autel de ce monastère, il y avait une inscription portant : *Gauthier, seigneur de Salins et de Bracon, fondateur de cette église, Goailles et Mont-Ste-Marie, et toutes trois les fonda en un jour. Le matin, il fonda céans; à mi-jour, Goailles, et le soir Mont-Ste-Marie.* — Baudouin Moreaux, abbé de Rosières, mort à Rome en 1622, a composé une *Histoire de Cîteaux* et plusieurs autres ouvr. — *Ann. cist.*, t. 1, p. 247; — *Archiv. de Vesoul.*

(2) *Baum garten blühend*, ce qui signifie en français, *jardin d'arbres fleuris.*

(3) Voir au Tableau de filiation.

(4) Primi monachi de Bonofonte domum ex virgultis et sarmentis construxerunt, et vixerunt diu radicibus herbarum et foliis arborum; eorum tuguria vix ad staturam hominis in altitudine porrigebantur. Rogerius, episcop. Convenarum, hortatus est vicinos milites et alios nobiles ut pauperibus Christi conferrent necessaria, sive ad ædificandum, sive ad vescendum; primus abbas erat Basinus bassigniacensis. — *Gall. Christ.*, t. 1, p. 1023.

(5) In comitatu Fuxensi, sic dicta a nemore Bolbonnensi. — *Tabul. Morim.*, ad ann. 1150.

(6) Lieu-Dieu, même que Theuley (*Theo locus*).

(7) Lieu-Croissant, fondé dans le comté de Bourgogne, dans la terre de Vaugenans. Cette maison prit plus tard le nom d'abbaye des *Trois-Rois*, parce que, dit-on, les reliques des trois rois Mages, lors de leur translation de Milan à Cologne, y restèrent longtemps déposées. (Communiqué par M. l'Archiviste du Doubs.)

(8) Clairlieu, à une heure de marche de Nancy, dans un vallon qui s'appelait auparavant *Ame-Leu* ou *Amer-Lieu* (*amarus locus*), « vallon sauvage, dit Pierre, évêque de Toul, et chargé d'épines, dans les bois de Heys, rendu propre à la demeure et nourriture des hommes; en sorte qu'en cet endroit où l'on n'entendait auparavant que les cris et les hurlements des bêtes féroces, on a commencé à ouïr retentir les louanges de Dieu et le chant des anges incarnés. » — D. Calmet, *Hist ecclés. et civ. de Lorr.*, t. 2, p. 11.

(9) Celle-de-Lumière, même que Lucelle (*Lucis cella*).

(10) Arnaldus de Bolbas dedit monachis locum [illegible]

bonne-les-Bains, près de La Ferté-sur-Amance, Vaux-la-Douce (1); des ravins abandonnés, des coupe-gorges bordés de rochers, repaires de voleurs et d'assassins : La Charité (2), Val-Honnête (3), Vaux-Sainte (4), La Grâce-Dieu (5), le Port-du-Salut, Bénissons-Dieu (*benedictio Dei*) (6); *le désert*, selon l'expression d'Isaïe, *se réjouit, il tressaille d'allégresse et s'épanouit comme la fleur du lis* (7).

in aquis mortuis. Dominus de Castelar et uxor sua dederunt quoque nemus suum. — *Gall. christ.*, t. 1, p. 1024.

(1) « C'est aujourd'hui un vallon très-agréable, entouré de prés, de bois, de vignes et de terres très-fertiles, fécondées par les travaux des moines. Ceux-ci, réunissant les fontaines qui descendaient des côteaux voisins, en formèrent un ruisseau assez considérable, qui donne de l'eau en abondance par différents canaux, tant dans les jardins que dans la maison; les jardins potagers et fruitiers y sont dessinés avec art : de petites loges, placées de distance en distance, entremêlées de cabinets de verdure avec de petits parterres ornés de fleurs, forment un coup-d'œil charmant pour le voyageur; les bosquets ensuite et les promenades en bois de haute futaie achèvent le paysage. Le dortoir des religieux était orné de 113 tableaux travaillés avec art, représentant autant de personnages illustres de l'ordre de Cîteaux. L'église était très-remarquable par sa belle architecture. » — Mangin, *Hist. civ. et ecclés. du diocèse de Langres*, t. 3, p. 434.

(2) La Charité fut donnée vers l'an 1112 par ses fondateurs, que nous avons cités, aux chanoines de St-Paul de Besançon. En 1133, les chanoines la cédèrent à l'abbé de Bellevaux, qui y envoya des religieux. En 1148, le pape Eugène III bénit son église, sépulture de plusieurs comtes et comtesses de Bourgogne, entre autres d'Etienne II et de sa fille Béatrix de Marnay. — Voir *Ann. de la Haute-Saône*, par Louis Suchaux, art. *Neuvelle-lès-La-Charité*).

(3) Voy. Feniers, Tableau de la filiation, année 1169.

(4) Abbaye fondée au diocèse d'Apt, dans des terres incultes, entre Carmuols, Vachères et Oppede. — Bouch., *Hist. de Prov.*, t. 2, p. 169, et *Gall. Christ.*, t. 1, p. 382.

(5) La Grâce-Dieu, à quelques lieues de Besançon, dans un vallon sauvage fertilisé par la sueur des moines sortis primitivement de La Charité sous la conduite de l'abbé Gauthier. Outre ses fondateurs, les seigneurs de Vercel, d'Orsans et de Montfaucon furent ses bienfaiteurs. Cette maison est occupée par des trappistes depuis 1844.

(6) Voir au Tableau de la filiation, ann. 1184.

(7) Que d'autres noms symboliques et poétiques ne pourrions-nous pas ajouter à ceux-là, sans sortir de l'ordre de Cîteaux en France? L'Amour-Dieu (Soissons), Belle-Branche (Mans), Belle-Perche (Montauban); Beauvoir, *Bellus-Visus*, (Bourges); Bonrepos (Quimper), Bonport (Evreux), Cherlieu (Besançon), Chercamp (Amiens), La Colombe (Limoges), La Cour-Dieu (Orléans), l'Au-

Ces pacifiques asiles étaient semés comme autant d'oasis sur le sol âpre et abrupt de la féodalité ; leurs noms, d'une harmonie si douce, d'un symbolisme si touchant, contrasteront avec ceux des forteresses, souvent si durs et si barbares ; la terre se renouvellera avec la langue des saints, les sites les plus ingrats finiront par se parer de toute la grâce des mots nouveaux.

Morimond continuait également en Espagne sa charitable mission. A la mort du grand-maître Diégo Lopez de Saint-Soles, en 1297, deux compétiteurs, Garcias Lopez de Padiglia et D. Gutières Perez, se partagèrent tellement les suffrages des chevaliers, que l'ordre se trouva divisé en deux fractions, dont chacune s'efforçait de faire triompher son élu. Ce schisme malheureux dura environ quatre ans, jusqu'en l'an 1300, époque à laquelle il fut convenu, de part et d'autre, que les deux prétendants abdiqueraient spontanément et mettraient en séquestre entre les mains du grand-maître d'Alcantara les places et châteaux dont ils étaient l'un et l'autre en possession, en attendant que la question litigieuse fût décidée par les juges compétents (1).

Ces tristes discordes, cette longue et terrible tempête avaient porté à l'autorité les glus graves atteintes et fait de larges brèches à la discipline ; il fallait une main habile, forte et douce pour fermer et cicatriser ces plaies. Guillaume Ier de Morimond, qui avait succédé à Gérard en 1303, et venait de visiter au-delà du Rhin les monastères de sa filiation, se hâta de franchir les Pyrénées et de voler à Calatrava, où il convoqua un chapitre

mosne (Chartres), La Garde-Dieu (Cahors), Le Jardinet (Namur), le Lis (Sens), La Merci-Dieu ; — Orval, *Vallis-Aurea* (Trèves) ; Pré-Bénit (Limoges), Sauve-Bénite (Le Puy) ; le Sauvoir, *Salvatorium* (Laon) ; Val-Benoiste, *Vallis-Benedicta* (Toul et Lyon) ; Lavalroy, *Vallis-Regia* (Reims) ; Meilleraie, *Mellis-Radius* (Nantes).

(1) Rades, *Hist. Calatr.*, c. 26 ; — Manr., *Ser. præfect. Calatr.*, t. 3, p. 26.

de tout l'ordre, et publia dans la langue du pays une série d'ordonnances très-sages, en rapport avec les besoins du moment, sous ce titre : *Nous, frère Jean-Guillaume, abbé de Morimond, visitant la maison de Calatrava, notre fille, en l'année* 1304, *le dernier jour de décembre, mandons à tous les chevaliers et chapelains dudit lieu de garder fidèlement et toujours les présents statuts;* etc. (1).

Pendant ce temps-là, notre abbaye, semblable à un grand arbre dont le tronc a atteint sa grosseur naturelle et qui déploie toute sa force végétale dans ses branches et ses rameaux, ne cessait de s'étendre sur le nord-est de l'Europe par sa féconde filiation. Après avoir peuplé de cénobites les bois et les vallons fangeux du comté de Bourgogne, de la Lorraine et de l'Alsace, et disposé ses établissements comme autant de relais et d'étapes de la Meuse au Rhin, elle avait ordonné à ses colonies d'outrepasser ce dernier fleuve, et de se fixer au milieu de ces tribus d'origine germaine, qui avaient été arrêtées dans leurs incessantes pérégrinations par la parole évangélique, et immobilisées avec leurs tentes par le charme de la croix. Quoique converties depuis plusieurs siècles, elles n'avaient point encore renoncé à la plupart de leurs habitudes barbares; on leur reprochait toujours des goûts sauvages, des mœurs grossièrement dépravées, le mépris de l'agriculture, la passion des armes et du brigandage portée jusqu'à la fureur, la soif païenne de la vengeance et du sang. Il fallait mettre sous leurs yeux l'exemple le plus frappant qui fût au monde de la vie chrétienne, douce, calme et pacifique au milieu des champs; leur apprendre à aimer Dieu et leurs frères, à défricher et à cultiver la terre que leurs pères avaient achetée et fécondée de leur sang (2).

(1) Manr., *Ser. abbat. Mor.*, t. 1, *Ann. cist.*
(2) Voir aux Pièces justificatives.

Au milieu du XII[e] siècle, les beaux-arts et les lettres étaient avilis, méprisés parmi nous, dit un historien allemand; les muses captives n'osaient relever leurs fronts flétris; les cisterciens ouvrirent des écoles, y rappelèrent la vertu et la science, et firent de leurs couvents autant d'asiles de pieuses études (1).

Il était urgent de rapprocher et de rallier ces peuplades éparses et morcelées, isolées par des forêts et des montagnes jusque là infranchissables, avec leurs langues, leurs mœurs et leurs usages propres, et d'en former un grand peuple.

Il n'y avait de sûreté nulle part pour les pauvres étrangers, comme on peut en juger par le *droit de rançonner les voyageurs*, droit que tous les seigneurs, depuis le Mein et le Weser jusqu'au pays des Slaves, comptaient parmi les prérogatives féodales.

La corporation cistercienne, affiliée de nation à nation, réunissant à des époques fixes, dans toutes les maisons-mères, les abbés de chaque couvent secondaire et ceux de tout l'ordre à Cîteaux, ayant dans toutes les directions des religieux qui allaient et revenaient sans cesse, offrant un asile et du pain à tous les voyageurs, affranchie généralement de tout tribut de péage et de gabelle, exportant au loin les produits de ses métairies pour les vendre ou les échanger, aimée et respectée des grands et des petits, répondait admirablement au besoin de communication et d'association des peuplades germaines entre elles.

C'est à l'abbaye-mère de Morimond que la Providence a réservé cette sublime mission. Les colonies qui s'étaient établies dans la Franche-Comté avaient pénétré de bonne heure en

(1) Cistercienses, anno 1150, cum bonæ artes litteræque jacerent, despecta que colla Musæ levare non possent, apertis scholis, id consecuti sunt ut quo cænobia illis excitabantur, totidem præsidia doctæ pietatis censerentur. — Bal bin, *Hist. ...*

Suisse; elles s'y sentaient attirées par tout ce qui peut faire ici-bas les délices de la vie cénobitique : par la profonde solitude de ces vallées, où la nature a pris plaisir à réunir les extrêmes les plus frappants, et à déployer avec un luxe majestueux ses beautés et ses horreurs; par les teintes mystérieuses et mélancoliques de ce sol irrégulier, tourmenté, et empreint partout des traces de grands bouleversements. Les abbayes de Lucelle (1), Paris, Saint-Urbain, Aurore, Thela, etc., paraissent successivement avec leurs chalets aux pieds de ces montagnes escarpées dont les pics, semblables à des géants, se dressent vers les cieux, sous les glaces éternelles, près des lacs aux bords romantiques. Le son des cloches et le roulement lointain des cataractes, la psalmodie et le fracas des torrents et des avalanches, toutes ces voix réunies forment comme une hymne grandiose à la louange du Créateur.

La vieille Souabe du XII[e] siècle (*Schwaben*) ne ressemblait guère aux riches et belles contrées du duché de Bade et du royaume de Wurtemberg, qui la remplacent aujourd'hui. On n'y trouvait point encore ces massifs de pins et de sapins qui couronnent ses montagnes; ces prairies pittoresques arrosées par un si grand nombre de ruisseaux au cours sinueux et au doux murmure, couvertes de troupeaux et surtout de chevaux si renommés; ni ces vallées si fertiles en blé, maïs, lin, chanvre, houblon, tabac, etc.; ni ces coteaux plantés de vignes et d'arbres fruitiers; mais partout des eaux obstruées et stagnantes, ou coulant à travers des déserts non frayés, des bruyères stériles, des ravins profonds et sans issue, servant de repaire aux bêtes féroces et aux voleurs.

On voit bientôt paraître sur la lisière de la Forêt-Noire

(1) Voir sur cette abbaye et sur celles de la Suisse l'ouvrage de dom Bernardin, intitulé : *Epitome fastor. Lucell.*, in-8° (Biblioth. de Dijon).

plusieurs monastères et environ quarante granges. Une partie considérable de ce triste pays se découvre aux rayons du soleil, s'illumine, se fertilise, prend l'aspect le plus riant et les noms les plus poétiques et les plus gracieux. Ici on rencontre la villa césarienne (*villa cæsarea*), Keysersheim (1); plus loin la *villa Salomonis*, Salem, jouissant de revenus annuels pour donner l'hospitalité pendant une nuit aux voyageurs, tant cavaliers que piétons (2). D'un côté, la Porte-du-Ciel (*porta cœli*), ou Tennenbach, est fondée dans le Brisgaw par les landgraves de Stuhlingen et les comtes de Furstenberg (3); de l'autre, l'Etoile-de-la-Mer (*stella maris*), en langue vulgaire Wettingen, non loin de Baden, brille comme un astre de miséricorde sur cette sombre région (4). Nos cénobites s'efforcent, autant qu'il est en eux, de changer cette terre maudite en une terre de bénédiction, et on les y entend chanter dans l'allégresse les cantiques de Sion.

Un peu plus au nord et à l'ouest surgissent çà et là Herren-

(1) Cæsarea, in ducatu Neuburgensi et comitatu Graifspacensi, monasterium magnificum ac pulcherrimum, situm in sylvis Suevicis ubi Lycus Danubio miscetur, quasi dicas os Lyci, vel Licostoma. Fundatores ejus, Henricus, comes de Lechsmund et Graipsipach, et ejus conjux Lutgardis, comitissa de Abensberg, ibi sepulti sunt in eodem tumulo, ann. 1143. — Mart. Crusius, *Suevor. Annal.*, l. 9, p. 2; — Gasp. Brusch., *Chron. monast. Germ.*, ann. 1133.

(2) Salomonis villa, omnium in Germania facile pulcherrimum atque opulentissimum, milliari uno ab Uberlinga, imperiali oppido, distat (*trois lieues nord-est de Constance, cercle de Lac et Danube, duché de Bade*). Nomen hoc illi inditum volunt quod ad templi Hierosolymitani similitudinem sit conditum. Alii a Salomone quodam pastore derivant, qui primam ibi cellam struxerit. Multa ei contulere comites Montisfortis, et inter cætera fundaverunt reditus annuos, ut omnibus ibidem equitibus et viatoribus gratuiter pateret per unam noctem hospitium. Inter præcipuos ejus benefactores annumerantur : imperatores Conradus-Suevus, an. 1142; Fredericus-Barbarossa, an. 1145; et Burchardus, Salisburgensis episc., et rom. sedis legatus. — Gasp. Brusch., in *Chron. monast. Germ.*, ann. 1138.

(3) Tennenbach, prope Friburgum Brisgoiæ, in Nigra sylva. — Jongel., *Notit. abbat. cist. prov. Suev.*

(4) Non procul a thermis Vocetii montis, ad ripas Licomagi, supra oppidum Badenam. — *Tab. Morim.*, ad hunc ann. 1227.

Alb (1), Maulbrun (2), Eusserthal, L'Angle (*angulus*), Kœnigsbrun (3), avec de nombreuses métairies monastiques. La Franconie, jusqu'alors si inculte et si sauvage, possède en peu de temps six grands foyers d'exploitation industrielle et agricole, et plus de cinquante granges, dans les diocèses de Wurtzbourg et de Bamberg. Nous y retrouvons Ebrach, castel enlevé aux voleurs par les moines de Morimond, comme nous l'avons raconté; Wildhausen, la maison sauvage et silvestre; Schonthal (*la belle vallée*), près de Mockmuhl (4); Lanckenheim, à trois milles de Kulmbach, où tous les voyageurs à pied et à cheval recevaient gratuitement la plus cordiale hospitalité (5); Brumbach, si magnifiquement doté dans le même but par les seigneurs de Wertheim et de Lowenstein; Bitthausen (*orationis domus*), asile de prière et d'espérance au milieu

(1) Alba Dominorum. — Mart. Crus. refert chartam fundationis (*Annal. Suev.*, l. 10, p. 2). Situm ad Albæ scaturiginem (l'Alb, qui se jette dans le Rhin au-dessous de Durlach, duché de Bade); ce qui détermine la place d'Herren-Alb sur la lisière de la Forêt-Noire, au sud-est de Carlsruhe et d'Ettlingen. — Gasp. Jongel., *Notit. abb. cist. prov. Suev.*

(2) Mulbrunum, in ducatu Wirtembergensi, pene medio itinere inter Pforzheimium, Marchionum Badensium et Brettam Palatinorum civitates. Unus de fundatoribus, Guntherus, de celebri genere comitum Lyningen, episcop. Spirensis, sepultus fuit in illo; alter, Waltherus, baro de Lammersheim, induit habitum monachalem. Primus abbas Dietherus, assumptus cum conventu de Novo-Castro, prope Haganoam sito. — *Ann. cist.*, t. 1, p. 359.

(3) Kœnigsbrun, in Brentiana valle paradisiaca; sic dictus a quatuor fontibus circumstantibus : primus Brentii amnis, a monasterio 200 passibus; secundus Pfefferii, 100 passibus; tertius Cochius, ex quo nascitur fluvius ejusdem nominis; quartus sine nomine. — Jongel., *Notit. abbat. cist.*, l. 2, p. 77, Ducat. Wurtemb.

(4) Scheinthal, et Schonthal, monast. in Ottonica sylva, ad ripam Laxti fluvii, situm. Inter benefactores ejus nobiles de Perlichingen numerantur. — *Ann. cist.*, t. 2, p. 343.

(5) Lankenheimium, in Sudetis montibus, terræ Nariscorum vicinis, non procul a Meno (le Mein), tribus a Culmbachio milliaribus, versus Babembergam situm; « omnium quæ vidi, ait Bruschius, non solum magnificentissimum, sed et munificentissimum; nam omnibus ibi prætereuntibus viatoribus, tam equitibus quam peditibus, gratuitum patet idemque longe humanissimum hospitium. » — On y voyait les tombeaux des princes de Méranie, ses fondateurs.

des bois et des déserts (1) ; ensuite Heilsbrun, sur le Schwambach, près de Nuremberg, fondé dans un lieu si marécageux et si malsain qu'il s'en exhalait durant les grandes chaleurs de noires vapeurs changées bientôt, dans les laboratoires de l'atmosphère, en orages désastreux, ce qui avait fait donner à ce lieu le nom de Hagelsbrun (*source de la grêle*), que les moines changèrent en celui de Heilsbrun (*source du salut et de la bénédiction*). Plus de cent cinquante convers, répandus au milieu des joncs et des roseaux d'alentour, y créèrent une dixaine de granges, et, par d'immenses travaux d'assainissement et de défrichement, réussirent à transformer ce climat meurtrier. Ce fut sans doute en reconnaissance de ce service que les barons du voisinage leur accordèrent le privilége de délivrer un certain nombre de coupables condamnés à mort, à condition qu'ils les recevraient chez eux pour les convertir, comme si, après avoir assaini la terre et purifié l'air, ils avaient dû encore renouveler les ames les plus criminelles et les plus mauvais cœurs (2).

Il n'était pas rare alors de voir des malfaiteurs destinés à être pendus, brûlés ou décapités, obtenir leur grâce en promettant d'aller passer le reste de leurs jours dans quelques couvents cisterciens, pour y expier leurs crimes dans les larmes et la pénitence. Cela se faisait sans doute en souvenir et à l'imitation de saint Bernard, qui, se trouvant un jour dans une

(1) Brumbach, alias Burnesbach, non longe ab oppido Wertheim ; aujourd'hui ville du duché de Bade, à six lieues ouest de Wurtzbourg. — *Ann. cist.*, 2, ad ann. 1155.

(2) Heilsbrun, magnificentissimum, opulentissimum cœnobium, ad Schwambachium amnem, medio fere itinere inter Norimbergam et Onoldisbachium. [illegible] Burgabriorum, Noreinbergensium ac Marchionum Brandemburgensium magnifica mausolea, cum appendentibus trophæis militaribus, vexillis, armi[illegible] debantur. Ejus fratres, conversi laici, quos [illegible] herbis quas gerebant tota vicini[illegible] *[illegible]rtlingos* vocabat, quosvis [illegible]spendio toller[illegible] quod aliquid mali commisiss[illegible] [illegible]ebant) jus ac potestate[illegible] [illegible] *Catal* [illegible] ann. 1[illegible]

bourgade de la Champagne, au moment où on allait exécuter un assassin fameux, nommé Constantin, s'approcha des bourreaux et leur dit : *Abandonnez-moi ce sicaire; je veux le pendre de mes propres mains!* Comme tous les assistants, et Thibaut, comte de Champagne, lui-même plus que tous les autres, paraissaient étonnés de cette démarche, il répéta : « Oui, je veux le pendre; non comme vous, pour un instant, mais pour toute sa vie, à l'arbre de la croix! » Et aussitôt, se dépouillant de sa tunique, il l'en revêtit, lui passa au cou la courroie avec laquelle il devait être étranglé, et l'emmena de la sorte à Clairvaux, où ce malheureux, *se crucifiant chaque jour* par une expiation volontaire, mérita de devenir bientôt pieux comme un ange et doux comme un agneau (1).

Nous devons rendre cette justice aux hommes d'Etat, aux magistrats criminalistes de notre patrie, qu'ils se sont beaucoup occupés depuis vingt ans du régime pénitentiaire. Ils l'ont envisagé sous toutes ses faces : au point de vue colonial, cellulaire, patibulaire, etc.; ils n'ont omis que le point de vue monastique; et c'est pour cela qu'ils ont jeté en vain leur papier et leurs paroles au vent; et il en sera ainsi, nous les en avertissons, jusqu'à ce qu'ils aient compris qu'il serait peut-être possible de remplacer souvent la prison par le couvent, les galères par le cloître, et la guillotine par la croix!

Nous voyons également cette génération de moines, issue primitivement de Morimond, entrer en Thuringe et ceindre de tous côtés cette vaste et sombre forêt appelée Thuringer-Wald, allant du sud au nord, et formant le Wester-Wald et l'Harz-Wald (forêts de l'Ouest et Hercinienne); ils prient, ils essartent, ils cultivent, ils font l'aumône dans leurs monastères et

(1) *Ann. cist.*, t. 1, p. 406; — Ibid., ann. 1221, c. 6; — Sartorius, *Cist. Bistert.*, p. 665.

leurs granges. Walckenrede (1), Volkenrode (2), Sichem (3), Jorisberg (4), Riffenstein sont ouverts nuit et jour à tous les malheureux; leurs premiers abbés, comme les bienheureux Wulkin et Evrard, vont visiter les hôpitaux et les malades, frapper à la porte de la veuve et des orphelins, pour les consoler et les secourir, et, à l'exemple de Jésus-Christ, lavent humblement les pieds des voyageurs que le ciel leur envoie.

Nos moines, appelés dans la Westphalie par les seigneurs du pays, y entrent sous la chaste et pacifique bannière de la Vierge-Mère; ils donnent son nom béni à leurs abbayes et aux terres qui en dépendent. La Vigne de Marie (Klein-Burloe), le Jardin de Marie (Gross-Burloe), le Champ de Marie (Marienfeld), la Maison de Marie (Marien-Haus, ou Harden-Haussen), et Breidlaer, redisent les louanges de la reine des cieux aux échos des montagnes et aux rives de l'Ems, de la Lippe, de la Werre et de la Lenne (5).

La Saxe supérieure et inférieure n'était point encore alors cette province aussi puissante que polie, séjour brillant des arts et des sciences, que les étrangers vont admirer de nos jours; mais bien une terre qu'une multitude de petits seigneurs avaient transformée en une vaste arène, où ils se faisaient la guerre la plus vive et la plus acharnée. Nos cénobites y parurent dès l'an 1132, le Psautier dans une main et la hou-

(1) Aub. Miræus (*Chron. cist.*, in ann. 1129) scribit constructam fuisse juxta Arthouem. Multæ ecclesiæ diæces. Moguntinæ et Alberstadensis illi uniebantur : graves causæ ejus abbatibus a pontificibus variis commissæ fuerunt. — *Ann. cist.*, t. 1, p. 192.

(2) Vide. Jongel., *Notit. abbat. cist. prov. Thuringiæ.*

(3) B. Vulchinus in Sichem pauperum et infirmorum xenodochia, vinctorum cellas, viduarum et pupillorum tuguriola visitabat... peregrinos quoque et advenas libenter suscipiebat, eorumque pedes, Christi exemplo, humilis et devotus abluebat. — Ph. Seguinus, l. 3. *S. S. Cist.*, c. 53; — *Ann. cist.*, t. 1, p. 417

(4) Henriq., in *Menolog.*, martii 20, et *Annal. cist.*, t. 1, p. 418.

(5) Nous renvoyons pour toutes les maisons de Westphalie à Gasp. Jongelin ouvrage déjà cité, et à Aub. Miræus, [illegible] *cist.*, in 8°, biblioth. de Dijon

lette dans l'autre, prêtres et pasteurs comme dans l'antique orient, enfants de la race douce et tranquille de Sem jetés au sein de la race audacieuse et guerroyante de Japhet. Parmi leurs principaux établissements, on distinguait : Porta (1) (Peort), abbaye si fameuse par sa propagande agricole; Amelongesborne (2), Lucka (3), Zinna (4), Hilda, Michelstein (5), Marienrode (6), Marienthal, Sitichembach (7), etc.

Morimond s'étend par ses colonies jusqu'à la mer du Nord et à la mer Baltique, en descendant les bassins du Weser, de l'Elbe et de l'Oder, fondant par lui-même ou par ses filles : dans la Hesse, Heyna ou Hegena (8) ; dans la Misnie, Alt-Cell, Grunhaim et Boch (9); dans la Lusace, Dobberluck et New-Cell (10); dans le duché de Brunswick, Ridderhausen (11); dans la marche de Brandebourg, Lenyn (12), Choryn et

(1) Monast. Portense, primum juxta Smollem fuit locatum, sed mox translatum prope Salam, non longe a Mauburgo. — *Ann. cist.*, t. 1, p. 247. — Quos in Lubens Silesiæ misit monachos, delicatorum malorum genus asportaverunt per universam Poloniam propagata. — Pistorius, in *Collect. Hist. Polon.*, t. 2, l. 7, p. 518.

(2) Vide *Annal. cist.*, t. 1, p. 302.

(3) Cæs. Heisterbacensis narrat varia et stupenda miracula op. B. M. Virginis in cœnob. de Lucka patrata (l. 7, *Mirac.*, c. 17), et Kranzius ejus fundationem fusius refert (l. 6, *Metropol.*, c. 42).

(4) Voir Jongelin, *Notit. abbat. ord. cist., in prov. Saxon.*

(5) *Ann. cist.*, t. 2, ad ann. 1146, p. 48.

(6) Jongel., *Abbat. cist. ord. in Saxon. infer.*

(7) Id., ibid.

(8) Monastère illustré par l'un de ses religieux nommé Conrad, tout à la fois médecin, grammairien, thaumaturge, célèbre dans toute cette partie de l'Allemagne par sa charité envers les pauvres et les pèlerins, et le don surnaturel, qu'il semblait avoir, de guérir toutes les maladies. — Sartor., *Cist. Bistert.*, p. 176; — Miræus, in *Chron. cist.*, 1140 ; — *Annal. cist.*, t. 1, p. 400.

(9) Vide Gasp. Jongel., *Abbat. Misn.*, p. 155.

(10) Id., in *Abb. Lusat.*

(11) In Wagria etiam et in regione Megalopolensium, Conradus, secundus abbas Riddagshusanus, apud Brunswicenses, subinde Lubecensis secundus antistes, cum germano fratre suo Geraldo ad eos populos digressus, idolis primum truncisque deastris feliciter excisis, pulcherrima sanctæ religionis semina gentilium animis implantavit. — Sartor., *Cist. Bistert.*, Cist. viri apostol., p. 301.

(12) Leninum, prope urbem Brandeburgum, condidit Otho, primus marchio et

Himmels-Poort. Voici les cisterciens sur les rivages de la Baltique, dans les bas-fonds marécageux, au bord des grands lacs, au milieu des forêts aquatiques et parmi des peuplades farouches encore à demi-païennes. Leurs leçons éclairent l'esprit, leurs exemples touchent le cœur de ces barbares. Par leurs travaux, les eaux s'écoulent, le sol s'affermit et se convertit en terres labourables ou en pâturages. Ils s'installent dans un lieu inhabitable du Holstein, et ils lui donnent le nom de Reinveldt (le champ purifié *ou* assaini).

Les environs de Schwérin et de Mecklembourg étaient continuellement infestés par les hordes des bouches de l'Oder, qui se jetaient principalement sur les églises, insultaient les prêtres, les traînaient la corde au cou jusqu'aux autels de leurs idoles. Le vénérable Bernon, évêque de Mecklembourg, ancien religieux d'Amelongesborne, surnommé l'Apôtre des Vandales, ne crut pouvoir achever leur conversion qu'en leur envoyant des colonies cisterciennes, de l'assentiment de Pribislas II, dernier roi des Hérules, sur les côtes méridionales de la Baltique. — Les moines vont aussitôt soumettre ces peuples par la douceur et la patience de la charité; ils portent la hache et la houe dans les forêts sacrées de Genedract, vieilles comme le monde, qui leur tenaient lieu de maisons, de temples et de Dieu; ils les abattent, et montrent enfin cette terre au ciel. Après avoir fondé les monastères de Dobran (1), de

elector, et in eo sepultus cum uxore Agnete, ducissa Saxoniæ. Est hic locus ordinarium sepulcrum marchionum Brandeburgensium : Othonis II, 1206; — Alberti II, 1221; — Othonis Longi, 1288; — Hermani Longi, 1308; — Joannis VI, 1312; — Othonis Parvi, qui, mortua uxore Hedwige, filia Rudolphi I imperatoris, in eodem monasterio factus monachus, obiit ann. 1304; — Alberti I, ducis utriusque Saxoniæ; — atque aliorum plurium Germaniæ principum. Jongel., l. 3; — *Annal. cist.*, t. 3, p. 139.

(1) Doberanum, abbat. celeberr. secundo lapide a Rostochio, ad mare Balticum olim sita (Aub. Miræus, in *Chron. cist.*, ad ann. 1170). — Zelo catholicæ fidei propagandæ provectus Pribislaus, monast. in Dobram exædificavit....

Dargun, de Marienweerdt (1), ils franchirent la mer et pénétrèrent jusque dans la Norwège (2).

Morimond, au-delà du Rhin, ébrécha le fief germain comme il avait ébréché le fief franc en-deçà, s'agrandit à ses dépens, et substitua l'influence monastique, c'est-à-dire l'esprit de paix et de liberté, l'amour du travail et des champs, à l'esprit despotique, aventureux et turbulent de la féodalité. Ses maisons abritaient la cendre et les mausolées de toute la noblesse d'Allemagne; les enfants venaient en foule s'y vouer à la vie religieuse et prier près des tombeaux de leurs pères. Le pauvre peuple, encore plus opprimé dans ces contrées qu'en France, se réfugiait dans ces innombrables granges que l'on rencontrait partout alentour du cloître cistercien, et bravait de là, comme d'un asile inviolable, la fureur brutale de ses tyrans.

La longue vacance de l'empire, depuis la déposition de Frédéric II, avait amené l'anarchie, et avec elle les plus affreux désordres dans l'église et le clergé allemands, comme nous le voyons par les canons du concile de Wurtzbourg en 1287; les cisterciens, qui avaient encore conservé à cette époque leur austérité, poursuivirent partout de leurs prières et de leurs menaces les prêtres et les évêques indignes, et eurent le bonheur d'en convertir un grand nombre : l'étole fut relevée et purifiée cette fois encore par le froc.

Nos moines, ayant pénétré dans le bassin du Danube dès l'an 1130, s'étaient échelonnés sur ses rives et sur celles de ses affluents, le Lech, l'Isar, l'Inn, la Regen, la Salza, etc. Les

cooperante et plurimum stimulante vener. Bernone, qui ordinis et domus suæ de Amelongeborne fratres advocavit, culturas dæmonum eliminavit, lucos succidit... fidem non solum servavit, sed mirifice in populo barbaro ampliavit (Alb. Kranz, *Wandal.*, l. 6, c. 36). — Quare, inter Cistercii triumphos scribenda est Wandalia purgata ab idolis, etc. (Sartor., *Cist. Bistert.*, p. 300).

(1) Gasp. Jongel., *Abbat. Pomeran.*; — Arnald Lub., l. 4, c. 24.

(2) Ils y fondèrent Falcana et Gradicesium.

évêques et les ducs de Bavière les avaient appelés dans les bois qui environnaient cette contrée et en rendaient les abords dangereux et impraticables. On leur céda des forêts entières, de vieux manoirs à demi-ruinés, des landes et des marais. Waldsassen, Raitenhaslach (1), Alderspach (2), Furstencell se dressèrent çà et là avec leurs groupes de métairies, comme autant d'avant-postes chargés d'éclairer les routes, de faciliter et de protéger les communications.

Mais il y avait encore à la fin du XIII[e] siècle, sur les frontières de la Bohême, de l'Autriche et de la Bavière, d'immenses broussailles, des ravins profonds, des coupe-gorges affreux, où ceux qui se rendaient d'Everdingen à Passaw étaient exposés à s'égarer et à perdre la vie. Bernard de Prambach, évêque de cette dernière ville, fit construire sur la rive droite du Danube une maison de la filiation de Morimond, à laquelle il abandonna tous ses biens, à condition que les religieux abriteraient et nourriraient tous les voyageurs, et leur serviraient d'anges gardiens dans ces affreux déserts : c'est pourquoi il donna à cet asile le nom de Celle-des-Anges (*Ingelscell*) (3).

Henri de Pfollingen et Melcthide, son épouse, avaient fondé quelques années auparavant, dans le même but, au diocèse de Ratisbonne, une autre maison appelée la Celle-de-Dieu (*Gottescell*), toujours de la même filiation (4).

(1) Wiguleus-Hundius tradit hanc domum primum fuisse ædificatam a Wolfero, alias Wolfrano de Tegernbanck, cum uxore ejus Hemma; in prædio suo Schuring; deinde translatam a Conrado, Salizburgensi episcopo, in antiqua ecclesia dicta Ratenhaslach, in Norico et agro Burchusiano, juxta Salzam fluvium. Sunt ibi in templo multorum principum, comitum et baronum sepulturæ. — *Ann. cist.*, t. 1, p. 467.

(2) Id., ibid.

(3) Tribus a Passavio milliaribus, ad ripam Danubii. — Sartor., *Cist. Bistert.*, p. 1102. — Ut pauperes viatores per loca parum tuta ex Everdingo Pataviam ascendentes, hospitio exciperentur. — Gasp. Jongel., *Mon. Bavar.*

(4) Huic monasterio tradidit Ludovicus dux decimas ad castrum Fraimarin

Parmi ces abbayes, les unes devaient leur origine à l'accomplissement d'un vœu fait en temps de peste ou en temps de guerre, les autres à la piété filiale, à la douleur maternelle ou à l'expiation d'un grand crime. Ainsi, quand les pauvres et les voyageurs arrivaient à Furstenfeld, ils lisaient au frontispice de la porterie ces deux vers latins traduits en langue vulgaire :

AD HOSPITES :
Conjugis innocuæ fusi monumenta cruoris
Pro culpa pretium, claustra sacrata vides,

et ils croyaient voir planer sur le cloître l'ombre ensanglantée de l'innocente Marie de Brabant, mise à mort par Louis-le-Sévère, roi de Bavière, son époux, sur un faux soupçon d'adultère (1).

Nos cénobites remplirent la même mission avec encore plus de fruit et d'éclat dans le duché d'Autriche, où ils furent introduits par saint Léopold et ses descendants, ainsi que nous l'avons vu. De Sainte-Croix, près de Vienne, l'influence cistercienne rayonne sur ces vallées marécageuses formées par les ramifications du Wienerwald et sur les plaines situées au versant méridional du sombre Bœhmerwald. On y remarque bientôt un grand nombre de monastères et de granges aux noms parfumés de piété et de poésie : Wilhering (*hilaritas*, la joie) (2); la Cour de la Vierge-Marie, ou Schlierbach (3); Zwe-

pertinentes; Otho, filius Ludovici, decimas in Dethendorf et Landace, ann. 1231. Erat situm non procul a Vilso, flumine bavarico. — *Ann. cist.*, t. 2, p. 48.

(1) Gasp. Jong., in *Abb. Austr. et Bavariæ.*

(2) Hilaria, ad latus Danubii, infra Lincium (*Lintz*), sub monte et nemore Chirnberg, sic dictus a cervis... Castrum erat quod pii fundatores in claustrum permutavere. — Inter præcipuos benefactores referuntur : Albertus, imperator Rudolphi Habsburgici filius; Fredericus III et Ferdinandus II, cæsares. In ecclesia tumulantur comites de Schaumburg, barones de Polheim, de Traun, de Kurnberg. — Sartor., *Cist. Bistert.*, cist. cœnob. in archiduc. Austr., p. 1099.

(3) Id. ibid., p. 1113, versus Styriæ confinia.

thal (la blanche vallée) (1), Baumgartemberg (le verger de la montagne) (2), Lilienfeld (le champ des lis) (3), Gott-Thal (le Val-Dieu) (4), la Sainte-Trinité (5). Des moines français et allemands se rencontrent sur l'une et l'autre rives du Danube, armés de pacifiques instruments de labourage ; ils s'embrassent, ils chantent les louanges du Seigneur, ils mêlent leur sueur dans les champs de Wagram, d'Essling et d'Austerlitz, où quelques siècles plus tard leurs frères de France et d'Allemagne se rencontreront aussi, mais pour se maudire, s'entretuer, mêler leur sang, et ne laisser à la postérité d'autres traces de leur passage que des ossements et des ruines ! Ayant franchi les Alpes noriques, ils entrèrent dans la Styrie, la Carniole et la Carinthie, où ils eurent bientôt des établissements sur la Save et la Drave ; ils descendirent même jusque

(1) Clairvaux d'Autriche, éloigné de Krems, au nord-est, d'environ quatre milles, à peu de distance du Danube. Le fondateur Hadmar, des comtes de Babenberg, ne savait quel lieu choisir dans ses domaines pour y bâtir un monastère. La sainte Vierge, la nuit avant les calendes de janvier, lui dit de parcourir ses forêts et de donner aux cisterciens le lieu où il verrait un arbre vert avec tout son feuillage, ses fleurs et ses fruits au milieu de la neige et des frimas. Ayant découvert cet arbre sur le bord d'une rivière que l'auteur nomme *Campius*, il y jeta les fondements du monastère. — Sartor., *Cist. Bistert.*, p. 1095 ; — Bernard Link a écrit en deux volumes in-fol. les Annales de cette maison (*Viennæ Austriæ*, 1723 ; biblioth. de Dijon).

(2) Sur la rive gauche du Danube et à peu de distance du fleuve, entre Lintz et Krems. Voir la carte géogr. cist. de Sartorius. Le premier abbé fut Frédéric, l'un des quinze compagnons d'Othon d'Autriche.

(3) Sartor., *Cist. Bistert.*, p. 1100, et Angel. Manriq., *Ann. cist.*, ann. 1206, c. 6, n. 7 ; situé à la source d'une rivière qui a son embouchure dans le Danube près de Krems.

(4) Infra Ipsium (*Ips*), in ripa dextra Danubii. Fundator allique e Walsteeuia prosapia proceres, atque etiam tres fundatoris uxores de Neuhauss, de Dzuebrathin, de Lossentein, hoc loco conquiescunt. — Sartor., *Cist. Bistert.*, p. 1102.

(5) Hæc domus primitus condita pro ordine prædicatorum, in urbe Neustadt deinceps, circa ann. 1430, a Friderico III, cæsare, ad Cistercium translata est. In ecclesiæ choro, sub magnifico mausoleo, quiescit Eleonora, præfati imperat. conjux, de regia familia Lusitanorum, cum tribus liberis. — Sartor., *Cist. Bistert.*, 1101

dans les douces et riantes vallées de l'Adige et de la Brenta. Ainsi, toute la race germaine fut enveloppée comme d'un réseau monastique, dont les fils venaient aboutir de toutes parts à Morimond.

Le berceau des abbayes situées dans les contrées que nous venons de citer était souvent couvert d'ombres mystérieuses, comme toutes les institutions antiques, et on pouvait en tirer, pour l'histoire comme pour la poésie, les faits les plus précieux, les images les plus gracieuses et les plus touchants souvenirs. Ainsi, des moines cisterciens étant venus en 1135 dans le duché de Carniole, à environ quatre milles de Laybach, fonder un monastère, avaient entrepris de le construire, contrairement à leurs statuts, dans une vallée cultivée et semée de villages et de hameaux. Mais, malgré tous leurs efforts, ils ne pouvaient seulement réussir à en jeter les fondements : une main invisible semblait détruire pendant la nuit ce qu'ils avaient bâti pendant le jour. Ils allèrent, sur ces entrefaites, couper du bois de construction dans une forêt voisine; à peine y étaient-ils entrés, qu'ils crurent entendre un oiseau leur répétant dans son langage : *Sit hic, sit hic,* c'est-à-dire : *Qu'il soit ici!* et ils pensèrent que c'était un avertissement de Dieu qui leur disait: *Laissez au peuple les champs défrichés et fécondés; venez dans ces lieux vous créer une terre nouvelle. Vous n'êtes pas faits pour le bruit du monde; vous êtes, comme les oiseaux du ciel, destinés à être les hôtes des forêts et des déserts!* Ils transportèrent aussitôt leur établissement dans les broussailles, et, en mémoire de ce prodige, ils lui donnèrent le nom de *Sitich.* Afin qu'on ne pût l'oublier, ils prirent pour armoiries un oiseau dans un champ d'or, avec cette légende : *Sit-Hic* (1).

Que n'aurions-nous pas à dire de l'abbaye de la Fontaine-de-

(1) Sartor., *Cist. Bistert.*, p. 1107; — Tabul. Morim., ad ann. 1135.

Marie, située jusqu'aux confins de la Croatie, dans la Carniole inférieure, sur les rives du Gurka? ensuite de la maison de Stambs, dans le Tyrol, au diocèse de Brixen, si magnifiquement dotée par les empereurs et les impératrices, le mausolée des comtes du Tyrol, des vicomtes de Milan, des archiducs d'Autriche, etc.? de Runa, si célèbre dans toute la Styrie? de Neuberg (1), fondée dans la même contrée par Othon, duc d'Autriche et de Styrie, et Elisabeth de Bavière, son épouse, en reconnaissance de la naissance de leur fils Frédéric? Enfin, le pèlerin qui arrivait à Vickering (Victoria), en Carinthie, apprenait bientôt de la bouche des moines l'origine de cette maison, monument élevé par Maynard, comte palatin, en souvenir de son triomphe sur un chevalier français appelé Léon, qui lui avait enlevé son épouse, fille du duc de Carinthie (2).

Morimond comptait en Bohême plus de vingt abbayes de sa filiation, entourées d'au moins deux cents granges. Parmi ces maisons, on distinguait Zedelitz, l'une des merveilles de la contrée, sous quelque aspect qu'on l'envisageât (3). L'église le disputait pour la grandeur, la richesse et les beautés artistiques aux plus célèbres cathédrales de l'Europe. Les bâtiments du cloître, avec leurs dépendances, ressemblaient à une ville bien plus qu'à un monastère : ils abritaient six cents cénobites, y compris les frères convers et les frères-donnés (*oblati*). La psalmodie n'y était jamais interrompue, ni l'adoration de

(1) Runa, uno non amplius lapide a Græcio (*Gratz*), incœpta a Waldone, comite de Runia, ann. 1129 (al. 1130), et absoluta a Leopoldo, Ottocari filio sexto, Styriæ marchione. In ea contumulati quiescunt : Ernestus, dictus *ferreus*, archidux Austriæ, dux Styriæ, Friderici III imper. parens, cum gemina conjuge Margareta, ducissa Stetinensi apud Pomeranos, ac Cymburga, filia Ziemoviti, ducis Masoviæ apud Polonos. — Sartor., *Cist. Bistert.*, pp. 1105-6; — *Ann. cist.*, ann 1130, c. 7.

(2) Sartor., *Cist. Bistert.*, Cœnob. Styr., Carinth., Carniol. et Tyro pp. 1104 et 1111.

(3) Située à peu près entre Czaslav et Kœniggratz, sur l'Elbe

la sainte Eucharistie. Il y avait une confrérie du Saint-Sacrement qui s'étendait à tout le royaume. Sur le cimetière on avait élevé un vaste ossuaire dans lequel étaient accumulés des monceaux d'ossements sous un grand nombre de cénotaphes. Une lampe y brûlait sans cesse, et à côté un religieux en prière. Les historiens racontent qu'il n'était donné à personne de traverser ces sombres galeries de la mort sans sentir un frisson d'effroi courir dans toutes ses veines (1).

Dans les environs du monastère, on était surpris de voir tant de métairies, de hameaux et de villages, que les moines avaient créés par leurs travaux et qui étaient pour eux d'une immense ressource (2); mais leurs principaux revenus provenaient des mines de Kuttenberg, dont ils percevaient la dîme parce qu'elles avaient été découvertes vers l'an 1200 par un de leurs moines, comme nous allons le raconter.

Un frère appelé Antoine, étant parti un jour en défricheur, avec sa cognée et sa bêche, vers une forêt voisine, s'était mis à travailler de toutes ses forces. Lorsque vint le moment de réciter son office, il alla s'asseoir à l'ombre, sous un arbre solitaire. A peine avait-il achevé ses psaumes, que le besoin de repos et la douceur de la température l'invitèrent au sommeil. Il s'endormit donc sur la verdure pour y faire sa sieste ordinaire. A son réveil, il aperçut à quelque distance un objet qui brillait d'un vif éclat aux rayons du soleil; il s'en approcha, et reconnut dans une roche, à fleur de terre, trois belles veines d'argent. Il s'agenouilla pour remercier Dieu d'avoir découvert ce trésor, ôta son capuce qu'il laissa sur la place pour la marquer et en prendre possession.

(1) Sartor., *Cist. Bistert.*, pp. 976-985.

(2) Et quidem hæc latifundia magna ex parte ex sylvarum horrore inculta, industria, atque etiam proprio manuali labore, post avulsa arbusta, multa fruge fœcundata, aucta etiam per viciniam villis et pagis, etc. — Sartor., *Elenchus bonor. monast. in Sedleiz*, pp. 982-985.

Les premières fouilles furent si heureuses, que des milliers de mineurs vinrent s'établir dans cet endroit. Leurs huttes devinrent en peu de temps des maisons, des palais, des hôtels de monnaie, des banques de change, etc., et donnèrent naissance à une ville qui fut bientôt une des plus importantes de la Bohême, et prit le nom de Kuttenberg, c'est-à-dire *la Montagne du capuchon*.

Chaque année, le second dimanche après Pâques, les mineurs venaient à Zedelitz en procession, revêtus d'aubes blanches, chantant des hymnes en souvenir et en reconnaissance de cette découverte (1).

Quelques-unes de ces abbayes avaient une origine champêtre, simple et gracieuse comme la nature. Ainsi, le roi Uladislas III, s'étant égaré un jour à la chasse, arriva dans une vallée profonde, environnée de sombres forêts. Epuisé de fatigue, il étendit son manteau sur le gazon, au pied d'un grand tilleul, et s'y coucha pour prendre quelque repos. Il eut un songe dans lequel il croyait entendre des voix de moines alternant des chants sacrés. Persuadé que le ciel l'avertissait de la sorte de fonder un monastère cistercien dans ces lieux, il s'en occupa aussitôt, et lui donna, en mémoire de son sommeil mystérieux, le nom de *Plast*, qui, en langue bohémienne, signifie *manteau* (2).

D'autres monastères, comme Gulden-Croon, avaient une origine historique et nationale. Bela, roi de Hongrie, en l'an 1260, ayant appelé à son secours les Russes, les Bulgares et les Valaques, s'était jeté sur la Styrie pour de là entrer dans la Bohême et dans l'Autriche. Le roi bohémien Ottokar V, à la

(1) Gasp. Jongel., *Notit. abbat. cist.*, l. 5, p. 4; — Balbinus, *Bohem. sanct.* l. 1, pp. 50 et 60; — Sartor., *Cist. Bistert.*, abb. Bohem., p. 774.

(2) Ce monastère était situé [illegible] deux milles de Pilsen, au nord, sur le ruisseau de la Strzela, qui se jette dan[illegible] Beraun. Sartorius rapporte asses au long les diverses chartes de fond[illegible] il y eut jusqu'à cinq cents religieux

tête d'une faible armée, osa marcher contre lui. Il le rencontra aux frontières de l'Autriche et de la Moravie, sur les bords de la Theiss, et, avant de livrer bataille, il fit vœu de bâtir un monastère de Cîteaux dans ses états, si Dieu bénissait ses armes; c'est ce qu'il exécuta après avoir remporté la victoire (1).

Que n'aurions-nous pas à dire de Népomutz (2), de Hohenfurt (3), d'Osseck (4), de Schalitz (5), de Zara (6), de Greditz

(1) Ad Moldavæ ripam, medii milliaris intercapedine distante a Crumlovio, adjectis amplissimis possessionibus quæ occidentem versus usque Prachaticium (*Prachatitz*), et ad meridiem usque ad metas Teutoniæ sese extenderint.

(2) Prope oppidum Nepomucense, tribus a Pilsna (*Pilsen*) milliaribus. — Balbinus, in *Hist. Sacro-Mont.*, auctar. 1, c. 9, et *Bohem. sanct.*, part. 1, § 60, p. 126.

(3) Sartorius refert chartam fundationis, p. 1052, *Cist. Bist.* — Alluit Alto-Vadum Moldava fluvius margaritarum in ea vicinia genesi celeber, quibus sacræ ecclesiæ vestes ornantur. Id. *ibid.*, p. 1049.

On raconte que le fondateur, Wokon des Ursins de Rosenberg, voulant un jour traverser la Moldaw à cheval, fut entraîné par le courant et allait périr, lorsqu'il fit vœu de bâtir ce monastère sur la rive même du fleuve, et qu'il lui donna le nom d'*Alto-Vadum*, le Gué profond. Rodolphe II, empereur d'Autriche, ayant passé la nuit dans cette maison, fut si content de l'hospitalité des moines, qu'il leur laissa le choix de lui demander quelle faveur ils voudraient; ceux-ci ne lui demandèrent que du sel pour leur usage. Les princes de Rosenberg y sont inhumés dans un grand caveau, sous le chœur de l'église; ils sont assis, embaumés, dans des fauteuils de marbre, avec leurs femmes et leurs enfants. — Jongel., *Notit. abb. cist.*, l. 5, p. 17 ; — Balbinus, *Epitom. rer. Bohem.*, l. 3, c. 15, p. 285 ; — Sartor., *ibid.*, p. 1048.

(4) Osseck, qu'on écrit aussi *Ozzek* et *Wossek*, signifie *essart, défrichement*, sans doute en souvenir des broussailles ou des forêts qu'il fallut arracher pour le bâtir, *quasi condendo Osseko sylva excisa fuisset.* Cette maison est située dans le district de Litomeritz, à environ deux heures de marche de Tœplitz, au pied de cette haute montagne *das hohe geburge*, qui sépare la Bohême de la Misnie. Les comtes de Bilin passent pour les seconds fondateurs avec ceux de Grebis et de Risenbourg. Le peuple croyait que S. Procope, vénéré par les religieux, préservait la contrée du fléau de la grêle. Les moines d'Osseck avaient recueilli plusieurs grands ossements (probablement des ossements de mastodontes) qu'ils avaient découverts dans leurs défrichements; *ossa grandia, quæ vulgus gigantum dicitur.* — Sartor., *Cist. Bistert.*, 1007 et 1025.

(5) Cette abbaye était aussi appelée *La Grâce-de-Marie.* L'empereur Charles IV passe pour un de ses fondateurs, ayant puissamment aidé dans cette bonne œuvre Théodoric de Cagelmind, évêque de Minden, puis archevêque de Magdebourg et chancelier de Bohême; elle est située à peu de distance de l'Elbe, au nord de Kaurzim. — Gasp. Jongel., *Notit. abb. cist.*, l. 5, p. 35, et Sartor., p. 1065.

(6) Dans le district de Czaslaw et dans le voisinage de la ville de Zara ( *civi-*

(ou Graditz) (1), et surtout de Kœnigsaal (*aula regia*) (2). Cette dernière, sur les rives de la Moldaw, près de Prague, surpassait peut-être encore toutes les autres en magnificence. Le roi Winceslas l'avait fondée pour en faire une sépulture royale, et dotée de vingt-cinq hameaux ou villages environnants (3), afin que les moines, affranchis des soins temporels, pussent sans obstacles prier nuit et jour près de la cendre des rois.

Æneas Sylvius, qui l'avait visitée, en raconte une merveille qui semblerait incroyable si elle n'était attestée par un écrivain aussi grave et par plusieurs autres historiens. Il y avait autour du monastère un vaste jardin, où l'on avait figuré avec un art infini les principales contrées du monde, les montagnes, les fleuves et les mers, et rassemblé des arbustes et des plantes des diverses parties de la terre; sur les murs claustraux, revêtus de tablettes polies, on avait écrit toute la Bible, de la Genèse à l'Apocalypse : les lettres croissant à proportion de la hauteur, on pouvait lire facilement depuis le bas jusqu'au sommet. Cette immense inscription était comme un grand livre toujours ouvert sous les yeux des moines; c'était une

*tas Zarensis, in ipsis Moraviæ Bohemiæque conterminiis, rivulo intersecante utramque patriam, ita ut pars cœnobii pertineat ad Bohemiam, altera pars ad Moraviam*). — Sartor., p. 1042.

(1) Medio itinere inter Novam Boleslaviam et Turnoviam. Nobilissimum disciplina et institutis optimis, numero ædificationibus splendidissimis, augustissima basilica monasterium in Gredis appellabant. — Balbinus, *Bohem. sanct.*, l. 1, p. 126. — Hodie locus hujusce abbatiæ destructæ dicitur vulgo *Munchen-Grass*.

(2) Au confluent de la Béraun et de la Moldaw. Le roi Winceslas IV en posa la première pierre le lendemain de son couronnement, et y fit venir de Selelitz 70 religieux.

(3) Outre ces villages et hameaux environnants, qui étaient comme les granges, le roi en avait donné beaucoup d'autres plus loin: *Castrum Landsberg, cum quatuor oppidis forensibus, cum quinquaginta et pluribus villis, cum decem et octo ecclesiis parochialibus, cum sylvis et agris, aquis pluribus.* — Sartor. *Cist. Bistert.*, p. 1060. — Jean de Luxembourg, roi de Bohême, passe pour son second fondateur

prédication criée par les pierres elles-mêmes ; c'était le symbole du Verbe de Dieu, source et exemplaire de tous les êtres, qui enveloppe la nature entière pour lui donner la fécondité et la vie (1).

Les moines franchissent le Riesen-Gebirge et s'établissent dans les plaines ingrates et sablonneuses de la Silésie, où ils bâtissent six monastères : Lubens (2), Rauda (3), Kamentz (4),

(1) Amplissimus ambitus est, in cujus lateribus Vetus Novumque Testamentum, ab initio Genesis usque ad Apocalypsin Joannis, litteris majusculis in tabulis scriptum continebatur, notis, quo altius irent, paulatim crescentibus, ita ut a summo usque deorsum facilis lectio præberetur. — Æn. Sylv., *Hist. Bohem.*, c. 36 ; — Jongel., l. 5, p. 29 ; — Balbinus, *Bohem. sanct.*, l. 2, tit. 28, et auctor *Phonicis cist. Bohem.*, istius domus pietatem commendant.

(2) *Lubens,* ou *Luba,* le premier monastère cistercien de la Silésie, fondé vers l'an 1050 par Casimir, roi de Pologne, moine de Cluny, pour des religieux Bénédictins ; restauré par Boleslas-le-Haut, duc de Silésie, et donné par lui en 1150 aux moines de Porta en Saxe. Cette abbaye est située sur l'Oder, entre Glogaw et Breslaw. Ste-Hedwige, duchesse de Silésie et de Pologne, avait les cénobites de Lubens en grande vénération : elle payait secrètement deux pauvres femmes pour aller chaque semaine à la porte du monastère recevoir les restes de fromage et de pain recueillis au réfectoire, et les lui rapporter dans son palais, où elle les mangeait avec délices, après les avoir baisés comme la nourriture des anges. Lubens était appelé vulgairement le mausolée des princes : de Boleslas-le-Haut ; de Boleslas, marquis de Moravie, tué à la bataille de Liegnitz contre les Tartares, en 1243 ; de Boleslas III, fils de Henri V, duc de Liegnitz ; de Henri III, duc de Glogaw, élu roi de Pologne ; de Conrad IV, prince et duc de Steinaw ; etc., etc. ; de dix évêques, la plupart religieux profès de la maison. Le fameux peintre Michel Willmann était moine de Lubens. — Jongel., *Notit. abb. cist.*, Provinc. Silesiæ ; — Sartor., *Cist. Bistert.*, p. 1111.

(3) A quelque distance de l'Oder, et environ à trois milles au nord de Ratibor (*pone aquam Rudam a qua nomen hausit*). Præter fundatorem principem Wladislaum, Oppoliensium ducem (alias filium Casimiri, regis Polon.) (1252). Sartorius (p. 1122) numerat etiam inter præcipuos benefactores : Casimirum, ducem Oppol., filium fundatoris ; Valentinum, ducem Silesiæ, Oppaviensis et Rattiboriensis dominum ; Joannem, principem Silesiæ (1525), et Ferdinandum I, Bohem. regem, 1534. — Gasp. Jongel., *Notit. abb. cist.*, l. 5, p. 55.

(4) C'était d'abord une forteresse bâtie sur la Neiss, pour protéger le pays contre les invasions des Tartares ; elle fut cédée à des chanoines réguliers de St-Augustin, qui l'habitèrent quelque temps, et l'abandonnèrent en 1222 aux cisterciens de Lubens, par l'inspiration de Thomas, évêque de Cracovie. Les bâtiments, par leur masse et leur solidité, semblaient avoir été construits pour durer éternellement ; *non tempori, sed æternitati ædificatum.* — Balbinus, *Div. Wart.*, c. 5, § 4.

Gemielnick (1), Grissaw (2) et Henrichaw (3). La Moravie les voit avec admiration prier, travailler dans ses bois et ses marais, à Wisovitz (4), appelé aussi *la Rose de Marie;* Wellehrad (5), Belgrade (6), etc. Ils descendent dans la Hongrie jusqu'au confluent de la Drave, de la Theiss et du Danube (7). On les retrouve sur tous les points du territoire polonais, sur les bords de la Vistule et de la Warta, dans les diocèses de Cracovie, de Varsovie, de Posen et de Gnesen : c'est là leur pays chéri, leur Eden; dans la joie de leur cœur, ils appelleront du

(1) Entre les rivières de la Weida et de la Malapane, à peu de distance de la frontière de Pologne. Sartorius lui donne pour fondateurs *illustrissimos Silesiæ duces Oppolienses, in quorum terris situm est.* — P. 1123.

(2) Ex Sartorio, p. 1123 : Bolco, seu Boleslao, dux Suidnicensis (*Schweidnitz*), et dominus de Furstenberg, hanc domum primum occupatam a benedictinis ex Opatovicensi Bohem. cœnobio cisterciensibus transtulit, 1289.

(3) Dans le duché de Munsterberg, à peu de distance de la Neiss. Sartorius, qui nous semble mieux informé que Jongelin (*Notit. abb. cist.*, l. 5, p. 53), lui donne pour fondateur Nicolas, chanoine de Breslaw, secrétaire et chancelier de Henri-le-Barbu, duc de Silésie, qui l'aida si puissamment dans cette bonne œuvre qu'il passe aussi pour son fondateur. C'était le foyer de l'association de la Sainte-Trinité, répandue dans toute la Silésie. — *Cist. Bistert.*, p. 1117.

(4) Voir Sartorius, *Cist. Bistert.*, *Cœnobia ap. Moravos*, p. 1089.

(5) On dit que cette abbaye est bâtie sur l'emplacement de l'ancienne capitale de la Marcomanie, et que c'est de là qu'elle a tiré son nom. — Pessina, in *Mart. Morav.*, l. 2, cc. 5 et 6, p. 153; — Jongelin, *Notit. abb. cist.*, l. 5, p. 44, lui donne pour fondateur le roi Ottokar II, qui n'a été qu'un de ses bienfaiteurs. Son abbé prenait le titre de *premier prélat de Moravie.* Elle fut détruite par les irruptions successives des Turcs, des Valaques et des Hongrois. Ses religieux défrichèrent de vastes broussailles. — Balbinus, *Bohem. sanct.*, l. 1, § 39, p. 60.

(6) Dubraw (*Histor. Bohem.*, l. 15) parle assez longuement de cette abbaye et de son fondateur Uladislas, marquis de Moravie, qui y fut inhumé.

(7) On comptait trente-huit établissements cisterciens en Hongrie, d'après le catalogue qu'en fit dresser Pierre Pazman, archevêque de Strigonie, en 1629. L'historien Rosenthal ajoute que les noms de plusieurs ont été ensevelis avec eux dans la poussière. Les pages écrites par l'historien que nous venons de citer, sur les fléaux qui ont ravagé la Hongrie après la destruction des monastères, sont la plus belle apologie que l'on puisse faire de l'état monastique (voir aux Pièces justificatives). De tous les monastères de la filiation de Morimond en Hongrie, qui s'élevaient environ au nombre de quinze, nous n'avons pu en déterminer que quatre : Cikador, Casa-Nova, Marienberg, Erchi. Voir, pour les autres, à la fin du Tableau de la filiation.

nom de *Paradis* (1) une de leurs principales maisons de cette contrée. Leurs abbés, par le fait même de leur dignité abbatiale, verront s'ouvrir devant eux les portes du sénat de Pologne, seront secrétaires royaux, et destinés à remplir les fonctions d'ambassadeurs à la cour des princes et des rois (2).

Les conquêtes de Charlemagne et l'influence chrétienne de son empire n'avaient guère dépassé l'Elbe, et plusieurs tribus slaves du nord-est, au douzième siècle, étaient encore *assises dans les ombres de la mort*. Les apôtres ont toujours laissé bien loin derrière eux les conquérants : les moines de Morimond, arrivés en Pologne, *sentirent en eux-mêmes leur esprit ému*, comme saint Paul, en voyant à leur porte des peuples idolâtres; n'écoutant que leur zèle, après avoir enflammé par leurs discours plusieurs de leurs frères, ils sortirent du cloître et s'en allèrent porter le flambeau de la foi au sein de la grande tribu des Prussiens et dans la Lithuanie (3). Jusqu'alors les travaux et les courses de l'apostolat avaient semblé incompatibles avec la vie solitaire et concentrée des cisterciens; de même que la nécessité, en Espagne, les avait transformés en chevaliers pour repousser les Maures, ainsi, en Pologne, les besoins de l'Eglise en firent des missionnaires pour la conversion des infidèles. Mais, remarquons-le bien, ici comme ailleurs c'est

(1) Bronisius, etiam comes, gente Vienavius, cujus insigne est caput Bisontis in pago suo, jure hereditario, Goscicovo in Posnaniensi diæcesi iisdem cisterc. monasterium condidit, quod Paradisi nomine tunc dici cœptum, etiam nunc appellationem eam retinet. — Mart. Cromerus, *Hist. Polon.*, l. 8, ante medium. — Pro dote contulit etiam villas Videlzliam, Clodewane, Gorzicham et Polencz. — Pistor. Biblioth., *Hist. Polon.*, l. 3, c. 35.

(2) Sartor., *Cist. Bistert.*, p. 654.

(3) Anno 1212, Innoc. III dato ad capitul. gener. Brevi apostolico, cisterciensibus viam aperuit per *Prussiam et Lubaviam*. — Eodem anno, idem pontifex scripsit alias epistolas ad abbates et monachos ut munus apostolicum obirent per *Moraviam, Pomeraniam et Prussiam*. — Angel. Manriq., *Ann. cist.*, ad annum 1212, c. 7; Sartor., *op. citat.*, p. 293. — Monachis cisterc. regni Poloniæ prædicationem inter Pruthenos commisit. — Abrah. Bzovius, ad hunc ann. 1212; — *Ann. cist.*, t. 3, p. 571.

toujours Morimond qui fait fléchir Cîteaux, le force de s'harmoniser avec les temps et les lieux, et de se prêter aux aspects divers du catholicisme et de l'humanité.

Ils s'élancent dans la Poméranie, à la suite de saint Othon de Bamberg, le Psautier dans une main, la bêche dans l'autre; ils effacent les derniers restes du paganisme par leurs prédications, tandis qu'ils opèrent des merveilles à Stolpe, Pelplin, Boch et Clooster-Camp, par leurs travaux agricoles à travers les lacs et les marais (1). Les rochers qui environnent l'île de Rugen et en rendent l'accès si difficile ne sont pas capables de les arrêter (2). Dès l'an 1186, Maynard, chanoine de Sigeberg, était entré avec des marchands dans la Livonie, encore païenne, pour y gagner des ames à Jésus-Christ; il y fut suivi de Berthold, abbé de Luques, en Saxe (filiation de Morimond), qui se fit admirer et aimer des infidèles pour ses grandes austérités, son humilité et sa douceur, et en convertit un nombre prodigieux (3). Les cisterciens eurent bientôt plusieurs établissements

(1) S. Othon pénétra en Poméranie l'an 1124, à la prière de Boleslas, duc de Pologne. Ce saint évêque aimait à dire à ceux qui lui reprochaient de bâtir trop de monastères, qu'*on ne peut fonder trop d'hôtelleries pour ceux qui se regardent comme voyageurs en ce monde.* Dès l'an 1140, des moines de Porta, appelés par Ratibor, prince des Poméraniens et des Vandales, viennent à Stolpe, en Poméranie, bâtir une maison, en mémoire et en expiation du meurtre de frère du roi tué par des voleurs. — Jongel., *Notit. abb. cist. in Pomeran.;* — Fleury, *Hist. ecclés.*, t. 14, l. 67, §§ 38 et 39.

(2) Les Rugiens furent convertis en 1168; or, dès l'an 1190, Jarimare, prince de Rugen, qui avait embrassé la foi du Christ, appelait des moines de Dobran à Bergen, du consentement de Hiltegarde, son épouse, fille de Canut, roi du Danemarck. — Jongel., *opere citato;* — Helmold., l. 2, c. 12; — Saxon., l. 14, p. 287.

(3) Parmi les apôtres de la Livonie, on en remarque surtout trois de l'ordre de Cîteaux et de la filiation de Morimond : 1° Berthold, qui, après avoir converti des milliers de Livoniens, fut enfin martyrisé; 2° l'abbé de Lanckeym en Franconie (1206), qui osa aller racheter les nombreux apôtres cisterciens que Berthold avait emmenés avec lui et qui avaient été incarcérés : il produisit des fruits si abondants, qu'Innocent III le nomma *Apôtre de la Prusse et de la Livonie;* 3° le prieur de l'abbaye de Ridderhausen, loué par Grégoire IX comme l'un des principaux missionnaires de la Livonie. — Sartorius en ajoute un

considérables dans ce pays, entre autres Padis, Walkena et le Port-de-Saint-Nicolas, aux environs de Riga et de Revel. Ils s'étendaient de la sorte tout le long des côtes de la Baltique, depuis le Holstein jusqu'au golfe de Finlande; toutefois ils ne dépassèrent pas le lac Peypus à l'est. De la Hongrie ils s'avancèrent dans la Servie, jusqu'au versant septentrional de ces montagnes qui divisent les continents et séparent les races, pendant qu'au versant méridional, sous un autre ciel, sur une autre terre, leurs frères, sortis primitivement comme eux du Bassigny, mais par un chemin opposé, livraient au schisme grec et à la barbarie musulmane d'autres combats non moins utiles, non moins glorieux. Les colonies cisterciennes, venant, les unes du nord, les autres du midi, se rencontrent, se croisent aux dernières frontières de l'Europe, et se donnent la main par-dessus les monts Dinariques et les Balkans (1).

Morimond, la mère féconde de tant de générations diverses, ne cessait de veiller sur elles avec la plus tendre sollicitude : l'abbé Guillaume, l'an 1307, voulut retourner en Espagne pour s'assurer par lui-même de l'état de Calatrava et de la fidélité des chevaliers à accomplir les règlements qu'il leur avait donnés; il eut la douce consolation, à son arrivée, de trouver l'institut calme et florissant dans la piété et l'observance rigoureuse de la discipline, ayant ses bataillons éche-

quatrième, Slawcon, troisième abbé d'Osseck.— Ex Arnold. Lub., *Chron.*, 8, c. 8; — Angel. Manr., *Ann. cist.*, ad ann. 1206, c. 3, n. 5, et ad ann. 1235, c. 4, nn. 1 et 2; — Sartor., *Cist. viri apost.* (*Cist. Bistert.*, p. 296). — Pour les prédications des cisterciens en Suède et en Norwège, voir Sartorius, pp. 299 et 300, où il cite un moine de Cîteaux, appelé Nicolas, *qui omnes pene Norwegiæ incolas ad Christi fidem convertit.*

(1) Jongel., in op. citat. *Abbat. Hungar.*; — Sartorius, *Cist. Bistert.*, Monast. cister. in Hungar., p. 1129. — Dans la carte géographique cistercienne de Sartorius, nous n'avons retrouvé que deux monastères au-delà de la Theiss; *Trois-Fonts* et *Egres;* mais l'action et l'influence des cisterciens s'étendirent bien plus loin, par les diverses missions qu'ils eurent à remplir dans la Servie et dans la Bulgarie.

lonnés dans plus de vingt-cinq places, sur toute la frontière du royaume de Grenade, le dernier asile de l'islamisme dans la Péninsule : tantôt se tenant sur la défensive, tantôt prenant l'offensive et se précipitant à l'improviste sur le pays ennemi. Guillaume se contenta de jouir des fruits de sa première visite, sans faire de nouveaux statuts.

Cet heureux état de choses engagea le roi d'Aragon et de Valence à fonder une nouvelle religion militaire qui se rattacherait à celle de Calatrava, dont les chevaliers avaient si puissamment aidé ses prédécesseurs, et spécialement Jacques-le-Victorieux, à conquérir l'île Majorque et le royaume de Valence. Il envoya donc à Rome le chevalier de Villa-Nova en demander la permission au pape Jean XXII, qui assigna à cette milice Montesa pour résidence, et une portion considérable des biens des Templiers pour dot. Plusieurs chevaliers de Calatrava y entrèrent, afin de donner l'impulsion première, et deux d'entre eux, Alvarès de Livri et Mendoza, en dressèrent les statuts à la prière du roi d'Aragon; c'est pourquoi Montesa a toujours été dans la dépendance de Calatrava et soumis à la juridiction du grand-maître de cet ordre (1).

Denis, roi de Portugal, de son côté avait député au même pape Jean-Pedro Pérez, chanoine de Conimbre, et un gentilhomme nommé Jean Laurent, afin de solliciter l'institution d'une nouvelle chevalerie monastique : le pape la lui accorda sous le nom de milice du Christ, pour la défense de la foi chrétienne contre les Sarrazins, avec tous les biens qui avaient appartenu aux Templiers dans les royaumes de Portugal et l'Algarve, mais à condition qu'elle suivrait la règle de Cîteaux, selon les constitutions de Calatrava. Nous verrons comment cet ordre, d'abord soumis à la visite et correction [illegible]

[illegible]

l'abbé d'Alcobaça, au diocèse de Lisbonne, fut rattaché à Morimond (1).

Le grand-maître de Calatrava jouissait du droit de visiter et réformer Alcantara. Ayant cru devoir déposer le chef de cette milice, celui-ci en appela au chapitre cistercien, qui renvoya l'affaire à l'abbé de Morimond, comme au juge naturel. Guillaume confirma la sentence de déposition; ce fut un des derniers actes de son administration, car il mourut peu de temps après (2). Gauthier III, qui lui succéda, n'oublia pas l'Espagne; mais, appelé à la fois sur plusieurs points de l'Europe par les besoins de l'immense filiation de son abbaye, il ne put s'y rendre aussi promptement qu'il l'aurait désiré; on chargea de cette mission Jean, abbé de Palazuelos, qui la remplit au nom et de l'autorité de l'abbé de Morimond, en l'an 1325 *(por autoridad e mandiamento del honrado padre dom Valdero, abbad de Morimundo)* (3).

Trois ans après, notre abbé fut forcé d'aller à Calatrava pour y rétablir l'ordre profondément troublé. Garcias Lopez, malgré son grand âge, ayant voulu organiser une expédition contre les Maures, s'était avancé imprudemment jusqu'au cœur du pays ennemi, et avait été vaincu avec sa petite troupe après un combat acharné dans lequel périrent un grand nombre de chevaliers. Le clavier J. Nugnez de Prado l'avait accusé d'avoir fui au fort de la bataille avec l'étendard de l'ordre, et l'avait fait traduire pardevant le roi de Castille, pour avoir à se justifier. Garcias ayant déclaré qu'il n'avait à rendre compte de sa conduite qu'à Cîteaux et au vicaire de Jésus-Christ, le roi réunit un conventicule de chevaliers, le fit dépo-

(1) Baluz., t. 1, p. 741; — Rain., 1318, n. 60.

(2) Series præfect. Alcant., *Ann. cist.*, t. 4, p. 573; — Hélyot, *Hist des ord. relig. et milit.*, t. 6, p. 57.

(3) Manr., *Ann. cist.*, *Series abbat Morim.*, t. 1, et *Ser. præf. Calatr.*, t. 3, p. 30 ad finem.

ser, et mettre son accusateur à sa place. Garcias se rendit en Bourgogne, au chapitre général, pour y porter ses plaintes : l'assemblée, en ayant délibéré, chargea, en l'absence de l'abbé de Morimond, l'abbé du Mont-de-Salut d'instruire et de juger cette affaire : Jean Nugnez fut déposé, et l'ancien grand-maître réintégré ; mais le roi Alphonse en avait appelé en cour de Rome, et le pape avait renvoyé les parties à l'abbé de Morimond pour qu'il eût à statuer définitivement.

Gauthier convoqua un chapitre à Calatrava, et, après y avoir discuté et examiné consciencieusement les raisons de part et d'autre, il confirma la décision de l'abbé du Mont-de-Salut, et prononça l'arrêt de réhabilitation de Garcias, menaçant des censures ecclésiastiques les rebelles, leurs fauteurs et Alphonse lui-même, s'ils ne revenaient à résipiscence. Le roi et les chevaliers se soumirent à cette sentence ; mais Garcias, accablé d'années et d'infirmités, content d'avoir sauvé les principes, fatigué d'une lutte si longue, se démit volontairement, pour le bien de la paix, en faveur de son compétiteur, ne se réservant que la forteresse de Zorita, Alcagniz et quelques places d'Aragon.

A cette époque vivait, dans la solitude et la pauvreté du cloître, Jean, fils de Simon, sire de Clémont, aussi recommandable par ses vertus et sa science qu'illustre par sa naissance. Ce jeune seigneur avait porté les armes et fréquenté les écoles avec la plus grande distinction. Au moment de contracter un brillant mariage, la veille même de ses noces, tous les vassaux de son père et les principaux barons de la contrée étant réunis pour cette cérémonie, il s'était enfui pendant la nuit et avait tourné ses pas du côté de Morimond, protestant que c'était là qu'il voulait consacrer à Dieu le reste de sa vie ; et il n'avait cessé depuis d'édifier la communauté par sa charité et son humilité. Il ne voulut jamais accepter que les mo-

destes fonctions de sous-prieur. En cette qualité, il était chargé de la surveillance des troupeaux et de la direction des travaux agricoles. Tantôt on le rencontrait dans les écuries des granges, inspectant les bœufs et les vaches, comptant les brebis et les agneaux ; tantôt, la hache ou la bêche à la main, il donnait aux moines et aux cultivateurs de la contrée l'exemple du travail patient et résigné en Jésus-Christ. Dans sa dernière vieillesse, affaibli par les ans et les austérités, il traînait encore chaque jour son corps débile jusqu'aux plus prochains sillons, désirant mourir laboureur. Lorsque, courbé sur la terre, le front ruisselant de sueur sous le soleil de juillet, il entendait le bruit des fêtes guerrières des châtelains du voisinage; ou bien quand, allant avec sa faucille sur son épaule, il voyait se lever au sommet des monts le manoir de ses aïeux, avec quel bonheur il devait répéter les paroles du saint roi David : *Ils ont mis leur espérance dans leurs chars, leurs chevaux et leurs gens d'armes ; pour nous, notre confiance est dans le Seigneur, qui nous restituera au centuple dans le ciel notre portion d'héritage !* Après trente ans de profession, il rendit son ame à son créateur, et longtemps encore après sa mort il fut en vénération parmi les populations du Bassigny, sous le nom de Jean-de-Clémont (1).

En écrivant ces lignes, nous avons aimé à nous rappeler Alain de Lille, l'émule et, aux yeux de ses contemporains, presque l'égal de S. Thomas d'Aquin, linguiste, poète, orateur, philosophe, théologien, le *docteur universel,* l'idole de l'Europe savante au XIII[e] siècle, dont on disait : *Sufficiat vobis vidisse Alanum.* Un jour, comme il devait prêcher sur la sainte Trinité, dans une grande église de Paris, il se promenait rêveur le long de la Seine, s'efforçant de comprendre ce

(1) *Ann. cist., Ser. abbat. Morim.*, t. 1, p. 523 ; — *Tabul. Morim.*, ad ann. 1320.

mystère. Il trouva sur le rivage un petit enfant qui essayait avec sa cuiller (d'autres disent avec un coquillage), de mettre l'eau du fleuve dans un trou creusé dans le sable. La vanité de ce labeur enfantin l'avait fait sourire ; puis, après un retour sur lui-même, il avait compris qu'il n'était pas moins puéril de vouloir faire entrer l'océan de la Trinité dans l'étroite intelligence de l'homme. Frappé de l'impuissance de la science dans les choses de Dieu et en même temps du néant des honneurs de ce monde, il forma et exécuta le projet de se retirer à Cîteaux, où il mourut berger (1).

Les liens déjà si étroits qui rattachaient la maison de Clémont à Morimond se resserrèrent encore dans la circonstance dont nous avons parlé plus haut.

Le château de Choiseul continuait, d'un autre côté, d'être pour nos moines une source inépuisable de libéralités ; il ne semblait pas possible de rien ajouter à toutes les marques de bienveillance et d'amitié que Jean III leur avait données ; cependant Aalis de Grancey, sa pieuse épouse, étant sur le point de mourir, et voulant couronner les dons de sa famille, leur légua toutes ses pierreries et tous ses bijoux, à condition qu'elle serait inhumée au milieu d'eux. Son époux, qui tenait à conserver ces objets comme autant de précieux et tendres souvenirs, les racheta en cédant les droits qu'il avait sur une partie des dîmes de Brevannes. Etant mort lui-même quelques années plus tard, on plaça son tombeau dans le chapitre, à côté de celui d'Aalis, pour que les deux époux fussent unis jusque dans les bras du trépas, et confondus à jamais dans la mémoire et les prières des cénobites (2).

(1) *Qui duo, qui septem, qui totum scibile scivit,*
*Intra conversos gregibus commissus alendis.*
(Voir aux Pièces justificatives.)

(2) Archiv[illegible] de la Haute Marne [illegible] Brev[illegible] *Dictionn. de la Nobl.*, t. [illegible] p. 476

## CHAPITRE XXVII.

**Des aumônes et du dévouement des moines de Morimond dans les temps de famine et de peste.**

Quoique le nombre des moines, jusqu'au XVe siècle, eût été ordinairement d'environ trois cents, et celui des frères convers de cent cinquante, tous ces saints cénobites vivaient avec tant d'austérité et travaillaient avec tant d'ardeur et de fruit, que leurs produits agricoles et manufacturiers étaient toujours bien au-dessus de leur consommation, et qu'ils versaient de leur surabondance sur les populations environnantes. Or, cela se faisait communément par aumône pure et simple, quelquefois par vente, plus souvent par échange. Les convers étaient comme les courtiers et les agents de change du cloître; il leur était permis, lorsqu'ils ne pouvaient ni vendre ni échanger le superflu de l'abbaye sur les lieux, d'aller aux foires et aux marchés, à condition qu'ils seraient toujours deux et ne s'éloigneraient pas à plus de trois ou quatre journées de chemin du monastère (1). Ainsi, le cercle commercial de Morimond com-

(1) Poterunt ire ad mercatum vel nundinas, non tamen ultra tres dietas, vel ad plus ultra quatuor, nec plures quam duo de una abbatia; nec mare anglicum censemus transeundum propter nundinas. Quicumque ad nundinas venerit, non debet pro se pisces emere aut delicias quærere, neque vinum bibere, nisi bene adaquatum, et duobus pulmentis sit contentus. — Capit. gener. 1134, c. 53, *De Nundinis*.

prenait environ un rayon de vingt-cinq à trente lieues, dont les points les plus éloignés étaient à l'est Besançon, au sud Dijon, à l'ouest Troyes, et Metz au nord. Ce trafic ne roulait guère que sur les bestiaux des granges, car le blé et le vin étaient consommés par le couvent, et surtout par les pauvres, comme nous allons le voir.

Nous avons déjà raconté les merveilles de l'hospitalité chrétienne que l'abbaye accordait aux voyageurs et aux pèlerins; il nous reste à redire les œuvres prodigieuses de sa charité envers les indigents et les malheureux de toutes sortes qui affluaient vers elle des pays voisins.

Les moines distinguaient trois classes de pauvres : les pauvres ambulants, *vagantes;* les pauvres attachés au monastère, *pauperes signati,* ainsi appelés parce qu'ils portaient une marque distinctive, et pour ainsi dire les livrées de la maison, à la porte de laquelle ils vivaient et mouraient; puis les pauvres honteux, *pauperes occulti,* que la main des cénobites nourrissait, comme la main de Dieu nourrit l'homme, en se cachant. Sans doute le nombre de tous ces pauvres variait selon les temps et les circonstances; mais, d'après des documents certains que nous avons sous les yeux, nous ne croyons pas nous tromper en portant au moins à trois cents ceux qui vivaient habituellement autour de Morimond. Dans les années de disette et de famine, on en comptait beaucoup plus.

Le matin, dès l'aube du jour, les prémices des travaux des frères boulangers étaient pour les mendiants, auxquels on destinait la première fournée. Le frère portier devait toujours avoir dans sa cellule du pain à distribuer aux passants nécessiteux; mais le grand concours et la principale distribution se faisaient surtout après le dîner des moines. Quelques instants avant le repas, le portier allait déposer à la cuisine ses paniers et ses vases, et, aussitôt que la communauté était sortie du

réfectoire, il recueillait avec les frères servants les restes du repas, puis ce que le cellerier croyait devoir y ajouter, d'après le nombre des pauvres qui étaient à la porte, ensuite les portions intactes des religieux en pénitence au pain et à l'eau, et celles que l'on servait pendant un an à la place qu'occupaient les défunts, comme s'ils eussent été vivants (*pulmenta defunctorum*). On distribuait aussitôt toutes ces provisions à la foule affamée qui les attendait avec impatience.

Les jours de jeûne et de pénitence formaient la plus grande partie de l'année; plus la part des moines était petite, plus celle des pauvres était considérable (1). C'était surtout pendant la semaine sainte que se tenaient à la porterie de Morimond les états généraux de la mendicité dans la province du Bassigny. Tous les indigents s'y rendaient dès le mercredi pour la cérémonie du jeudi. Dans ce beau jour, où le Christ lava les pieds à ses apôtres, en disant : *Que celui qui veut être le premier parmi vous soit le serviteur de tous et fasse ce que je viens de faire!* les moines, prenant à la lettre ces sublimes paroles et imitant l'exemple du Sauveur, renouvelaient dans leur cloître la scène du cénacle, et donnaient à la terre et au ciel un spectacle digne des anges et des hommes.

Après l'heure de sexte, chantée dans l'église, le portier choisissait dans la foule et introduisait dans le monastère autant de mendiants qu'il y avait de religieux. Les ayant conduits au cloître des collations ou conférences, il les faisait asseoir sur plusieurs rangs, plaçait devant chacun d'eux un vase plein d'eau tiède, avec du linge, et leur commandait d'ôter leurs chaussures (2).

(1) Sibi pauperes, pauperibus divites, illis munifici, sibi parci, victu in sui vultus sudore quæsito, se tenui exhibent, illis ut subveniant abundanter. — Gregor. pap. X, ann. 1275.

(2) Jul. Pâris, *Du premier esprit de Cîteaux*, in-4°, sect. 4, p. 200.

Après none, l'abbé quittait le chœur et se rendait au cloître, suivi de tous ses religieux ; il traversait l'enceinte et allait se mettre en face du pauvre le plus éloigné, et, après lui, chaque religieux se rangeait devant le sien. Etant ainsi disposés, ils s'agenouillaient tous ensemble, et, rejetant leur capuce sur leurs épaules, ils lavaient les pieds de ces pauvres, qu'ils essuyaient et baisaient ensuite avec humilité.

Le cellerier présentait alors à l'abbé et aux religieux une pièce de monnaie, que chacun, étant à genoux, donnait à son pauvre en lui baisant la main. Ils se relevaient et puis se prosternaient en même temps jusqu'à terre, en répétant ce verset du Psalmiste : ***Suscepimus, Deus, misericordiam tuam in medio templi tui.*** L'abbé précédait ensuite tous ces pauvres à la celle des hôtes, leur faisait donner à dîner et les servait lui-même à table. Il y avait en outre une aumône générale, à laquelle deux ou trois mille indigents participaient, en recevant individuellement un pain et quelques deniers.

Les cisterciens faisaient ordinairement trois sortes de pain : le pain blanc (*panis albus*), formé de la pure farine de froment, et réservé aux voyageurs et aux pèlerins que l'abbaye abritait chaque nuit ; le gros pain (*panis grossus*), fait de farine de froment non sassée ou de farine de seigle sassée, qui leur servait de nourriture ; enfin, un troisième pain plus grossier, composé de farine de seigle ou d'orge non sassée, qu'ils ne donnaient en aumône que dans les années de grande disette, où le froment manquait ; mais souvent ils en mangeaient eux-mêmes, gardant aux pauvres leur propre pain ; ce qui faisait dire au cardinal Jacques de Vitry : « Semblables aux bœufs, ils se contentent de paille, et réservent le bon grain aux survenants » (1).

(1) *Hist. occid.*, c. 14 : *Tanquam boves de armento Domini, paleam mandu-*

Il y avait aussi des distributions d'habits. Lorsque les frères tailleurs recevaient des frères tissiers la rude étoffe de laine destinée à faire la robe des moines, ils commençaient par prendre la part des pauvres, et s'occupaient aussitôt d'en coudre des hauts-de-chausses, des casaques, des jaquettes, des capuchons, que le frère portier venait prendre au besoin, et dont il couvrait la nudité du premier déguenillé qui se présentait. « Ils ont pitié, dit un auteur du temps, des mendiants sans vêtements, et les flancs des pauvres qu'ils réchauffent avec les toisons de leurs brebis les louent et lès bénissent » (1).

Lorsqu'un de ces malheureux tombait malade à la porte du monastère, ou dans une grange, on le transportait aussitôt à l'infirmerie des pauvres (*infirmitorium pauperum*), où il était soigné pour l'ame et pour le corps comme s'il eût été de la maison même, et souvent il s'endormait dans le Seigneur au milieu des prières et des bénédictions des moines.

C'était surtout dans les années calamiteuses que la charité monastique se signalait par des aumônes si prodigieuses, qu'on serait tenté de les regarder comme fabuleuses. On dirait que nos cénobites avaient un pressentiment des jours mauvais, et qu'il n'était pas donné au malheur de les surprendre ni de les trouver en défaut : le monastère était toujours le grenier de réserve du peuple.

En 1147, trente-deux ans après la fondation de Morimond, le diocèse de Langres (2), comme le reste du nord de la

*cant, grana supervenientibus reservantes.* — Capit. gener., c. 14, *De pane quotidiano.*

(1) Non despiciunt prætereuntem et absque operimento pauperem, sed benedicunt eis latera pauperum, et de velleribus ovium suarum calefiunt. — Stephan., S. G. Ep. torn., *Epist.* ad Hug. (alias ad Robert.) Pontign., in *Nomast. cist.*

(2) Le diocèse de Langres fut peut-être encore plus affligé que les autres :

France, fut désolé par une si horrible famine, que plusieurs, poussés par une faim dévorante, en vinrent au point de manger de la chair humaine. Les populations quittaient les villages et se répandaient dans la campagne pour y chercher leur pâture comme les bêtes. Notre abbaye fut bientôt assiégée par une armée de pauvres affamés, que l'on nourrit pendant près de trois mois, soit avec les provisions de la maison, soit avec la chair des animaux des granges, des bergeries et des porcheries; mais l'abbé Raynald, s'apercevant que les ressources étaient presque épuisées, et que la misère ne faisait que croître, prit son bâton et sa croix et s'en alla trouver son frère Frédéric, comte de Toul, et Simon, son parent, duc de Lorraine. Le fléau sévissait avec autant d'intensité dans ces contrées que dans le Bassigny, et il eut la douleur de revenir les mains vides. Lorsqu'il rentra dans l'abbaye, son cœur fut déchiré en voyant cette grande multitude qui lui tendait les mains, le conjurant de ne pas la laisser mourir. Ayant appris qu'on n'avait rien distribué depuis la veille, il en fut indigné, et en demanda la raison; on lui répondit qu'il ne restait plus de vivres aux religieux que pour un ou deux repas. « Malheur à nous! s'écria-t-il, si un seul pauvre venait à périr de faim à notre porte tant qu'il nous restera le plus petit morceau de pain ! » et aussitôt il ordonna que la distribution serait faite comme à l'ordinaire à l'entour du monastère. Le ciel bénit un dévouement si héroïque, car le jour même il arriva une voiture chargée de provisions (1).

S. Bernard étant venu à Langres, le peuple le pria d'entrer dans l'église de S. Mammès pour y prêcher l'aumône : *coegerunt illum B. Mammertis intrare basilicam, et quia fames invaluerat, populum ad eleemosynam exhortari.* — *Vit. S. Bern.*, l. 4, c. 5. — On y vendait de la chair humaine : *in Lingonensi parochia, quidam homines occidisse et eorum c[illegible]rnes coctas vendidisse deprehensu[illegible] a pauperibus patibulo est appensus.* — P[illegible] Mont., in *Appendic. ad Sigeb.* ann. 1146.

(1) On cite un trait à peu près sembla[illegible] [illegible]tienne de Cîteaux [illegible]

La charité des moines fut admirable pendant tout le temps que la famine de 1147 désola le Bassigny; mais elle dépassa tout ce qu'on pouvait en attendre l'an 1304. Il y eut cette année une telle disette de toutes les choses nécessaires à la vie, que bientôt il s'éleva du sein de toutes les paroisses un cri de désespoir. Des populations entières demandaient du pain, et, dans cette pénurie universelle, il n'y eut personne que les moines pour leur en rompre. L'affluence des mendiants à la porte du monastère fut si considérable dès l'automne de 1303, que l'abbé Guillaume crut devoir envoyer quelques-uns de ses religieux en Espagne et en Pologne pour demander des secours aux monastères de sa filiation. En attendant l'issue d'une mission si longue et si difficile, Morimond sacrifia trois mille têtes de bétail; on n'épargna que les bêtes de somme et les animaux absolument nécessaires au labourage (1).

Nos cénobites affrontaient la peste avec non moins de courage et de dévouement. Une épidémie du levant, apportée vers l'an 1347, en Italie, par des marchands, s'étant propagée les années suivantes, le nord de l'Europe perdit en plusieurs lieux les trois cinquièmes de ses habitants. Les ordres religieux, répondant à l'appel du pape Clément VI, se levèrent de toutes parts et vinrent à la rencontre du fléau.

La plupart des curés du Bassigny ayant succombé dès le

reste, les prodiges de charité étaient vulgaires dans l'ordre : Césaire d'Heisterbach raconte qu'en 1157 on tuait dans son monastère tous les jours un bœuf que l'on faisait cuire dans trois grandes chaudières, avec des légumes, pour les pauvres affamés. Bien souvent les moines engageaient jusqu'à leurs vases sacrés et leurs livres. — *Ob necessitatem pauperum, pecora nostra occidimus, calices et libros nostros oppignoravimus.* — *Ann. cist.*, t. 3, p. 315.

(1) Nous engageons ceux qui voudraient connaître les œuvres de la charité cistercienne à lire dans Sartorius, tit. 25, p. 757 (Cist. Bistert.), *Cisterc. merita in orbem*; — *Nomast. cist.*, 1re part., c. 76; — Julien Pâris, *Esprit primitif de Cîteaux.*

commencement, victimes de leur charité, l'abbé Renaud divisa ses religieux en plusieurs groupes, et les envoya chaque jour sur divers points de la contrée pour consoler les agonisants en leur offrant les derniers secours de la religion, ensevelir les morts, recueillir les pestiférés abandonnés, et les transporter à la grange de Vaudenvillers, qui était comme la maladrerie de l'abbaye (1).

Dans ces tristes siècles, les trois grands fléaux par lesquels Dieu châtie et purifie la terre marchaient ordinairement de front et chassaient devant eux les générations au tombeau; c'est ce qui arriva en 1437 et 1438.

Depuis quelques années, des bandes de scélérats connus sous l'horrible dénomination d'Ecorcheurs et de Retondeurs, au nombre de cinq ou six mille, commandés par le Bâtard de Bourbon, avaient envahi la Champagne, signalant leur passage par le viol, le meurtre, l'incendie et des cruautés inouïes. La terreur qu'ils répandaient était si grande, que les habitants de la campagne se sauvèrent dans les places fortes; les terres restèrent incultes pendant un an; la faim se fit bientôt sentir, et la peste, qui ravageait alors l'Italie et le midi de la France, se déclara au milieu de tant d'hommes entassés dans les souterrains des châteaux ou derrière les remparts des villes. La crainte de l'épidémie et le défaut de subsistances les firent refouler vers leurs chaumières désolées et vers leurs champs ravagés; ils y apportèrent le germe du mal qui devait les dévorer. Les uns périssaient de faim, les autres de maladie; plusieurs succombèrent sous le glaive barbare des Ecorcheurs, qui venaient jeter le sang et l'orgie à travers tant de cercueils, tant de deuil et tant de larmes; le souffle de la mort enlevait les peuples, comme le souffle de l'aquilon les feuilles jaunissantes des arbres à la fin de l'automne.

(1) *Tabul. Morim.*, ad ann. 1347; — Fleury, *Hist. ecclés.*, t. 20, p. 80.

Le pape Eugène IV, pour consoler les fidèles dans cette calamité, donna à tous les prêtres séculiers et réguliers la faculté d'absoudre les malades de toutes sortes de péchés, et de leur appliquer l'indulgence plénière, promettant la même faveur à ceux qui leur administreraient les derniers sacrements et prendraient soin de leur sépulture.

Nos religieux, dociles à la voix du vicaire de Jésus-Christ et à celle de leur conscience, firent des prodiges de charité et de dévouement, comme nous l'apprenons par une lettre de félicitations que leur écrivit, en 1440, Philippe de Vienne, évêque de Langres (1).

Dans les villes, on traînait les pestiférés hors des murs, vers les lazarets, où ils étaient servis par des pères franciscains; mais dans les campagnes, sitôt qu'un homme paraissait atteint de la contagion, on le transportait loin du hameau, dans un recoin abrité, sous des hangars qui tenaient lieu de maladreries. Là, ces malheureux avaient à lutter, sans secours, dans un isolement cruel, contre la violence du mal, les horreurs de la mort, les éléments, et jusque contre les bêtes féroces qui rôdaient autour d'eux, attirées par l'odeur des cadavres. Des pères, des mères, des enfants ou quelques zélés chrétiens venaient seuls, de loin en loin, leur présenter de l'eau et du pain au bout d'une longue perche (2).

O Dieu! laisserez-vous ainsi périr ceux que vous avez créés à votre image et rachetés du sang de votre fils! Non; à défaut des hommes, vous leur enverrez vos anges pour les consoler; seulement ces anges, au lieu de descendre du ciel, sortiront du cloître.

Les moines de Morimond ont bientôt organisé un vaste service de charité; ils transforment trois de leurs granges en

(1) *Archives de la Haute-Marne; — Hist. des évêques de Langres*, p. 172.
(2) Ces faits sont encore traditionnels dans plusieurs paroisses de la contrée.

infirmeries, et non-seulement ils les ouvrent aux malades qu'on leur amène, mais chaque jour quatre chars garnis de paille et de matelas s'en vont aux quatre points cardinaux à la quête des moribonds abandonnés à l'entour des villages et des bourgs du voisinage, escortés par des frères convers et précédés de religieux qui, tantôt jettent un cri de miséricorde et de salut dans le silence des forêts et des champs déserts, tantôt agitent une clochette pour annoncer leur arrivée.

L'agonisant délaissé se soulevait sur sa dure couche, comme autrefois Elie à la voix de l'envoyé de Dieu, et leur répondait par un soupir. Les moines accouraient aussitôt, lui montraient la croix et le ciel, l'appelaient du doux nom de frère, le réchauffaient, le soulevaient de terre, le chargeaient sur leurs épaules, et le transportaient à l'hospice de la grange la plus voisine, où ils continuaient de le servir au péril de leur vie. Ils en recueillirent ainsi plus de deux mille, qui moururent la plupart dans leurs bras, et qu'ils ensevelirent de leurs propres mains.

Quand le fléau eut disparu, l'abbé compta ses religieux, comme le général ses soldats après la bataille. De deux cent cinquante il n'en restait plus que soixante : la religion avait à enregistrer un triomphe de plus; ce que des pères, des mères, des frères, des sœurs n'avaient pas eu le courage de faire, les moines l'avaient fait : la charité avait été encore une fois plus forte que la nature (1).

Nous venons de voir les moines donnant leur pain quotidien, immolant leurs nombreux troupeaux, sacrifiant leur propre vie pour empêcher leurs frères de mourir de faim, et les assister à leur dernière heure; Dieu réserve encore à leur

(1) A Dijon, le cours de la justice fut interrompu pendant un an. Quinze mille malades furent entassés dans l'hospice du Saint-Esprit; dix mille y périrent. On ne respirait plus que l'odeur des cadavres, dit Nicolas de Clemengis.

amour pour le prochain d'autres épreuves. En 1596, ils vendront jusqu'à leurs vases sacrés pour secourir les malheureux réduits à manger l'herbe des champs. S'ils furent alors débordés par la violence du mal, ils eurent au moins la consolation d'avoir fait leur devoir et la gloire d'avoir poussé le dévouement jusqu'à l'héroïsme.

Voilà une faible esquisse des aumônes et des services de Morimond dans des temps où il y avait beaucoup plus de pauvres, parce qu'il y avait beaucoup plus de bouleversements, de brigandages et de guerres, moins de travail, et des propriétés moins morcelées. De nos jours, que faisons-nous dans des circonstances semblables à celles que nous venons de signaler, et à la place d'hommes et d'institutions que nous regardons en pitié? Lorsqu'un fléau éclate, on commence par servir son égoïsme avant de servir le malheur; on ne veut plus donner l'aumône que par plaisir : on organise des bals, des concerts et des spectacles, en face et au profit de la misère publique. Une foule épicurienne, étincelante d'or et de pierreries, jettera en riant et en chantant sa pièce d'argent aux inondés, aux incendiés, aux affamés et aux pestiférés! On osera se dire charitable pour s'être donné la barbare jouissance de danser au milieu des mourants et des morts!...

« Quand les capitalistes qui ont acheté les couvents vous demanderont à quoi ils servaient, dit Cobbett, répondez hardiment : A rendre inutile le secours d'un bal d'Opéra donné par souscription en faveur de la douleur et du désespoir !... » (1).

Personne n'est plus disposé que nous à rendre justice à la philanthropie de nos concitoyens; mais jamais elle ne remplacera la charité monastique. Nous n'avons pas, en général, *le bonheur de l'intelligence de la pauvreté*, selon l'expression du

(1) *Lettr. sur l'hist. de la Réfor.*, t. 1, p. 160.

saint roi David : ***Bienheureux celui qui comprend l'indigent*** (***beatus qui intelligit super egenum***). Nous n'aimons pas voir le pauvre : nous nous en tenons éloignés; pour nous en débarrasser, nous lui jetons de loin en loin un morceau de pain ou quelques centimes, et le pauvre se retire, le murmure sur les lèvres et la haine au fond du cœur.

A la porte du monastère, le mendiant se transfigurait, comme sur un autre Thabor ; il y avait sur son front flétri un reflet de la gloire des cieux ; ce n'était plus un être avili, mais un membre de la grande famille, valant le sang d'un Dieu, l'héritier de l'éternité. Le moine qui lui faisait l'aumône était ordinairement un homme qui avait sacrifié les biens et les honneurs de la terre pour être pauvre et relever le pauvre. Il avait les pieds nus comme lui, il était couvert d'un méchant habit de laine comme lui ; il se mettait à genoux devant lui, comme pour adorer dans sa personne l'image du Christ. L'indigent avait alors une révélation sublime de la pauvreté, qui mettait dans son ame un baume divin que rien autre ne pourra y mettre.

En attendant l'avénement de l'âge d'or du socialisme, où le moins favorisé des harmoniens aura cent fois plus de ressources et de jouissances que le plus puissant roi et que le plus raffiné sybarite de la civilisation; en attendant *qu'on ait réglé la pluie et le beau temps, encaissé le lit des torrents et des fleuves pour prévenir les inondations ; chassé la peste en purifiant l'air et en assainissant, avec une armée de douze millions d'hommes, le grand désert de Sahara qui vicie toutes les climatures de l'Europe ; éloigné les orages, en rétablissant l'équilibre entre l'électricité atmosphérique et l'électricité terrestre ; rendu toutes les révolutions impossibles* (1) ; en attendant toutes ces mer-

(1) C'est ce que nous lisons dans les livres de plusieurs socialistes, notamment dans ceux de Fourier, Cabet, Considérant et Owen.

veilles, il y aura des hommes, conséquemment des passions subversives, des crises industrielles, des fléaux, des maladies et des pauvres. La grande source des aumônes et de la résignation est tarie; les prolétaires et les indigents ont perdu leur patrimoine, qui se composait des privations du cloître. Ils ne tendent plus leurs mains suppliantes aux cénobites, mais leurs bras armés de poignards à ceux qui ont partagé les dépouilles des cénobites. Ils ne sont plus à genoux, priant Dieu et chantant des cantiques à la porte des monastères; mais ils blasphèment et ils conspirent dans les ateliers et les usines qui se sont élevés sur les ruines des monastères! Du temps des moines, ils disaient humblement : « Charité, s'il vous plaît, pour l'amour de Dieu! » Aujourd'hui, ils crient : « Du pain ou la mort! »

---

## CHAPITRE XXVIII.

**Commencement de l'ère de la dégénérescence ; bulle de réformation de Benoît XII ; influence scientifique de Morimond.**

Quelque fortement trempées qu'aient été les plus sages institutions des hommes, elles n'ont jamais été complètement à l'épreuve de l'action délétère du temps et des passions; il arrive toujours un moment où la science et les prévisions des plus habiles législateurs se trouvent en défaut. Cîteaux, élevé si haut au-dessus du monde, était redescendu insensiblement, et la poussière du siècle avait terni sa pureté primitive. Non

qu'il y eût alors de graves désordres, mais on remarquait une tendance genérale au relâchement vers le milieu du XIVe siècle; triple suite : de la faiblesse humaine, qui semble avoir fatalement ses instants de défaillance; des grandes richesses, qui amènent toujours dans le cloître l'innervation de la discipline; de l'époque, époque de troubles, de bouleversements, de transes continuelles, où l'autorité était forcée de tolérer, à raison du malheur des temps, beaucoup d'infractions à la règle; car le moine, quoique placé dans une sphère à part, tient toujours à la terre par quelque endroit, et elle ne peut trembler sans qu'il n'en ressente les secousses.

Une réforme semblait nécessaire; mais, pour l'opérer avec fruit, il fallait bien connaître le mal et avoir tout à la fois le courage et le droit d'y apporter un remède. Ce fut l'œuvre de Benoît XII. Né au comté de Foix, d'un père boulanger, d'où lui vint le nom de Fournier, il avait embrassé dès sa jeunesse la vie monastique dans l'abbaye de Bolbonne, de la filiation de Morimond, au diocèse de Mirepoix (1). Après avoir étudié la théologie à Paris, il avait été nommé abbé de Fontfroide, puis successivement évêque de Pamiers et de Mirepoix, cardinal, enfin pape en 1334. Peu de temps après son avénement, ayant entrepris une réforme générale des ordres religieux, celui de Cîteaux, dont il avait été tiré, fixa le premier son attention; mais, avant de rien statuer, il manda l'abbé de Cîteaux et les quatre premiers pères, et dressa sa bulle après s'être concerté avec eux (2).

Dans la première partie, il s'occupe du temporel; dans la seconde, il défend aux abbés de mener avec eux des damoiseaux (*domicelli*) vêtus de robes mi-parties ou rayées, comme les seigneurs laïques, interdit l'usage de la viande, ordonne

(1) Voir aux Pièces justificatives quelques notes précieuses sur cette abbaye.
(2) Hélyot, *Hist. des ord. monast., rel. et milit.*, [illegible] 5, pp. [illegible] et suiv.

aux moines de coucher dans un dortoir commun et d'abattre toutes les cellules qu'on aurait bâties. Dans la troisième, il proscrit l'abus des portions monastiques, c'est-à-dire l'usage de donner à chaque moine une certaine quantité de pain, de blé et d'argent, en forme de pension, pour sa nourriture et son vêtement; enfin, dans la quatrième et dernière partie, il règle les études des moines.

La règle de saint Benoit n'établit point des études spéciales sous des professeurs particuliers ; elle prescrit seulement aux religieux de s'appliquer à la lecture de quelques pieux ouvrages et à la méditation de l'Ecriture sainte, à diverses heures du jour.

Cîteaux, qui voulait faire revivre l'esprit primitif de l'institut bénédictin, respecta les antiques limites données aux études claustrales. Point d'autre école que le chapitre, où l'abbé faisait ses conférences spirituelles; point d'autre lycée que la nature; point d'autre académie que le cloître silencieux, où le moine se promenait en rêvant; point d'autres maîtres que *les hêtres des forêts.*

Les païens, guidés par un instinct sublime, avaient représenté le génie aveugle, pour donner à comprendre que toute sa force était interne et que c'était en agissant sur lui-même qu'il créait ses chefs-d'œuvre. Ce fut surtout par la méditation, la puissance de la réflexion que les cénobites cisterciens pénétrèrent dans le sanctuaire de la science, trouvèrent la solution des plus hautes questions religieuses et sociales, et mirent le monde sur la voie de presque toutes les grandes découvertes.

Un des principaux soins de nos moines était la recherche des vieux manuscrits : pour se les procurer, ils ne reculaient ni devant les peines, ni devant les dépenses. Ceux de Morimond en avaient recueilli un assez grand nombre.

Ils travaillaient avec non moins de zèle à les reproduire par la transcription, afin de les conserver et de les propager. Il y avait à Morimond, comme dans tous les couvents de Cîteaux, un *scriptorium,* lieu solitaire où se trouvaient plusieurs pupitres, des tables couvertes de livres à demi-rongés par les vers, et de chartes poudreuses. Là se réunissaient les moines écrivains (*scriptores*), sous la surveillance d'un maître (*magister scriptorum*). On leur distribuait le dimanche, après complies, le parchemin, l'encre, les stylets et les manuscrits à copier. Après s'être mis à genoux et avoir récité un *Pater,* un *Ave* et un *Gloria Patri,* ils se livraient à leur travail, gardant un silence aussi rigoureux que dans le cloître. Ils jouissaient de plusieurs priviléges, comme de n'aller aux champs qu'au temps de la fauchaison et de la moisson, d'avoir plusieurs livres à la fois, d'entrer à la cuisine pour y polir leurs tablettes, y faire fondre l'encaustique et sécher le parchemin (1).

D'après un statut du chapitre général de 1134, les caractères qu'ils traçaient devaient être simples, d'une seule couleur, sans peinture (*litteræ unius coloris fiant et non depictæ*). Ce ne fut que bien plus tard qu'ils y ajoutèrent des arabesques et de l'enluminure. Si l'on veut se faire une idée du degré de perfection calligraphique auquel arrivèrent les moines de Morimond, on peut consulter le magnifique Missel cistercien du XIV[e] siècle qui se trouve à la bibliothèque de Chaumont. Je crois qu'il serait difficile de rien voir de plus beau pour la grâce et la pureté des caractères, et pour la splendeur de l'ornementation.

L'Eglise marchait vers un avenir sombre et orageux; il lui allait dans tous les rangs de la hiérarchie des défenseurs ar-

(1) Lib. Us. cap. 72.

més de toutes pièces, des hommes réunissant la science et la piété. Jusqu'alors la vie religieuse, cachée derrière les barrières du cloître ou ensevelie dans la profondeur des déserts, avait cherché à dérober ses œuvres au monde. Au milieu du XIII[e] siècle, la société chrétienne sembla élevée à la hauteur de l'état monastique : le moine crut pouvoir respirer l'air purifié du siècle, traverser les peuples, enseigner dans les chaires des églises et dans celles des écoles, et l'on vit l'Université de Paris, c'est-à-dire l'Europe savante, tour-à-tour suspendue, comme par un aimant invincible, tantôt au froc d'un franciscain, tantôt au scapulaire d'un dominicain (1).

Les vieux moines, en général, étaient en dehors de ce mouvement; on les regardait comme des traînards assoupis sous le voile d'une sainte ignorance, et ils étaient méprisés par la foule des religieux mendiants, des docteurs séculiers, des légistes et des canonistes. Ce fut alors qu'Etienne de Lexinton, abbé de Clairvaux, résolut d'établir à Paris une maison d'études pour ses religieux, d'où naquit le collége des Bernardins, le plus ancien de l'Université, qui fut ouvert plus tard à tout l'ordre. Il était réservé à Benoît XII d'organiser définitivement les études cisterciennes et de hiérarchiser l'enseignement. D'après sa bulle, il y aura une école dans chaque abbaye, et dans chaque province un lycée supérieur où seront envoyés les élèves les plus distingués de l'école abbatiale, capables d'entrer en logique. Le pape en reconnaît six principaux, ceux d'Oxford, de Toulouse, de Montpellier, de Salamanque, de Bologne et de Metz. On n'enseignera dans ce dernier que les sciences élémentaires pour ceux de la génération de Morimond qui s'étend en Allemagne (2). Au-dessus de

(1) Duboul., *Hist. de l'Univ.*, XIII[e] siècle.

(2) Metis quoque sit particulare studium in scientiis primitivis, pro Alemanis per generationem Morimundi, etc... In studio Metensi provideat de lectoribus et aliis officialibus, abbas Morimundi, etc.

ces colléges provinciaux s'élèvera le collége de Paris, le premier de tous, comme étant à la source de toutes les sciences; il y viendra des religienx de toutes les générations et de toutes les nations, spécialement ceux qui seront jugés aptes à parcourir avec fruit le cercle des hautes études. On y enseignera toutes les branches de la science ecclésiastique, à l'exception du droit canon.

Chaque abbé était tenu d'envoyer à ce collége un nombre déterminé de religieux, avec des provisions. Les cours étaient de trois, cinq, six et huit ans, selon que l'on aspirait au baccalauréat, à la licence ou au doctorat. D'après la constitution, l'abbé de Morimond était obligé d'y entretenir deux de ses moines profès : ce qui fut ponctuellement exécuté jusqu'à la ruine de l'ordre; et, lorsqu'il s'y présentait lui-même, dans ses voyages à Paris, le proviseur devait aussitôt faire sonner la cloche pour convoquer tous les étudiants, et aller à leur tête le haranguer en latin. Il occupait partout la première place, en l'absence de l'abbé de Cîteaux (1).

Quoique les études aient été constamment en honneur dans notre abbaye, nous avouons humblement que nous n'avons point de chefs-d'œuvre à citer, ni d'hommes comme saint Bernard et saint Thomas d'Aquin, qui résument non-seulement un siècle, mais une époque, à présenter à l'admiration et à la vénération de la postérité. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que le champ de la science a été cultivé dans toutes ses parties par nos cénobites, et qu'il n'a pas toujours été improductif.

Sans revenir sur les ouvrages du fils de saint Léopold, dont nous avons parlé longuement plus haut, huit d'entre eux nous ont laissé des commentaires sur un grand nombre de pas-

(1) Bulla Bened. XII, in *Nomast. cist.*, p. 586; — *Du Vérit. Gouv. de l'ord. de Cît.*, in-4°, passim.

sages de l'Ancien et du Nouveau-Testament, dont les titres seuls suffiraient pour nous donner une idée avantageuse de leurs travaux bibliques (1); dix ont excellé dans le genre oratoire, et les historiens de l'ordre ont remarqué que plusieurs de leurs nombreux sermons se distinguaient par l'élévation des pensées, une onction touchante, une latinité pure et facile (2).

Parmi les auteurs ascétiques de Morimond, qui sont au nombre de huit ou neuf (3), il faut placer l'abbé Odon en première ligne : on retrouve dans son *Traité des trois Degrés, ou Moyens d'obtenir l'héritage céleste*, la forme et les tendances de la vie mystique au XII[e] siècle.

Ces trois degrés représentent les trois états de la spiritualité, qu'il compare aux trois ordres des anges : d'abord, L'état d'initiation pour les commençants, qui consiste à expier ses fautes par la pénitence et à renoncer à toute affection au péché ; l'ame se nourrit alors de la pensée de la mort et de l'éternité : cet état purifie et perfectionne les sens. L'état illuminatif éclaire l'esprit et le persuade des vérités chrétiennes, il conduit dans la voie de l'humilité et de la mortification sur les traces de Jésus-Christ : cet état purifie et perfectionne la raison. L'état unitif

(1) Unus scripsit super Exodum, cum expositionibus interlinearibus mysticis et glossis marginalibus ; — alii duo super Psalmos ; — tres diversi super Cantica Canticorum ; — alius Expositiones peregregias et Interpretationes in omnes Epistolas S. Pauli ; adjecit Dictionarium singulare rerum ac verborum obscuriorum ; — Renaldus super plures textus S. Scripturæ ; — Odo Expositiones morales et mysticas super diversos textus tam Veteris quam Novi Testamenti.

(2) Himbertus de Lona : *Oratio quam habuit ante curiam romanam.* — Renaldus : *Sermones de Sanctis et Dominicis totius anni ; De Adventu et Quadragesima ; Sermones et Exhortationes ad diversos.* — Octo alii scripserunt Sermones, etc. — Odo : *Sermones de Adventu, de Quadragesima, de Dominicis et Festis totius anni*, præcipue de festivitatibus B. M. Virginis.

(3) Quatuor diversi scripserunt ascetica, scilicet : 1° *Mariale*, seu *Librum salutiferum de laudibus B. M. Virginis ;* 2° *De laude Dei in sanctis ;* 3° *De Adventu D. N. J.-C. ;* 4° *Dialogum duorum monachorum Cluniac. et Cisterc.* — Il faut y ajouter Othon, Himbert de Losne et Odon.

a pour but de faire régner Dieu sur toutes nos affections par l'ardeur de la charité, et de nous unir à lui d'une manière invariable, ce qui est le gage du salut éternel (1).

Fidèle à l'une des plus essentielles obligations d'un abbé, Odon distribuait souvent à sa communauté le pain de la parole divine. Il n'a écrit que quelques-uns de ses discours, dont le fond principal consiste dans des explications mystiques de l'Écriture sainte ; il a négligé de le faire pour la plus grande partie, parce que sa modestie le portait à croire qu'ils ne méritaient pas de passer à la postérité. Ses disciples, qui en jugèrent tout autrement, obtinrent de lui, à force d'importunités, la permission de les écrire tandis qu'il les prononçait ; mais, plus curieux d'en conserver le sens que les paroles, chacun assortit sa copie à l'impression que l'orateur faisait sur son esprit (2), et

(1) *Tractatus de trinis gradibus quibus pervenitur ad hereditatem salutis et ad eam tres hierarchias cœlestium spirituum operari*; in-8°.

(2) L'un de ces copistes avoue que, si Odon avait voulu se donner la peine de les mettre en état d'être publiés, ils auraient une tout autre beauté. Si l'on en veut des échantillons, on les trouvera dans les cinq que le P. Combefis, dominicain, a fait imprimer dans la *Bibliothèque des Prédicateurs*, 8 vol. in-fol., Paris, 1680. — Quant au nombre de ceux que renferment les manuscrits, on ne peut guère le déterminer. Oudin dit en avoir découvert deux recueils différents à l'abbaye de Long-Pont, dont le premier contient cinquante-six sermons qui roulent sur les dimanches de l'Avent, sur ceux de Carême, sur les principales fêtes de l'année, et spécialement celles de la Ste-Vierge (Selon quelques-uns, ce serait le même que l'on voyait aux carmes déchaussés, à Clermont en Auvergne). A l'égard du second, il n'en donne aucune notice.

A la bibliothèque du roi (n° 3010), est un exemplaire manuscrit des sermons d'Odon, au nombre de cinquante-quatre, différents de ceux du recueil de Long-Pont; le texte du sermon par lequel il s'ouvre sont ces paroles d'Isaïe : *Sibilabit Dominus muscæ quæ est in extremo fluviorum Egypti*, et le dernier roule sur celle-ci de S. Pierre : *Deponentes omnem dolum*, etc. Le trente-quatrième, qui a pour objet la Nativité de J.-C., est le même que celui donné par le P. Combefis.

Il y a bien de l'apparence que ce sont des sermons d'Odon qui se rencontraient dans les manuscrits du Bec, cotés 109 et 110, et qui portent simplement l'étiquette d'un abbé de Morimond. Si l'on était à portée de conférer ensemble les manuscrits des sermons qu'on attribue communément à Odon, abbé de Shirton en Angleterre, à Odon, abbé de St-Martin-de-la-Bataille dans le mê-

de là vient que ces discours varient et pour le style et pour l'arrangement, dans les différents exemplaires qui nous en restent.

Après Othon d'Autriche, Odon nous semble avoir été, sous le rapport scientifique, le religieux le plus remarquable de l'abbaye de Morimond. Il avait embrassé toutes les connaissances cultivées par ses contemporains : polémique religieuse (1), études théologiques (2), histoire et chronologie (3), etc. Nous irons plus loin, et nous dirons qu'il a été pour ainsi dire

me royaume, et à Odon de Soissons, peut-être en pourrait-on découvrir plusieurs qui appartiennent à notre abbé. Ce qui est certain, c'est qu'il faut lui restituer un sermon sur ces paroles de S. Jean : *Stabat juxta crucem mater Jesu*, sermon qui a été mal à propos attribué à S. Odon, abbé de Cluny. C'est Maraccio et le cardinal de la Tour-Brûlée qui en ont fait reconnaître l'erreur. Ce sermon est encore coté sous le nom de l'abbé de Morimond, dans une liste dressée vers l'an 1440, d'écrivains ecclésiastiques qui ont enseigné que Marie a été conçue comme les autres enfants d'Adam.

Le discernement des autres écrits de l'abbé Odon, tous enfouis dans l'obscurité des bibliothèques, n'est pas moins difficile à faire. On conserve à la bibliothèque de S.-Benoît de Cambridge un commentaire sur le Pentateuque que Thomas James croit être d'Odon de la Bataille; un autre sur les Psaumes, qui servait à Oxford dans la bibliothèque de Bailleul, nº 36, lui est encore attribué par le même critique, ainsi qu'une Explication des Evangiles renfermée dans le Ms. 37 du même dépôt. Comme ces trois commentaires sont dans le genre mystique, Oudin pense qu'ils pourraient bien faire partie d'un ouvrage de notre abbé dont il y a des exemplaires à Morimond et à Foigny sous le titre d'*Explications mystiques et morales de divers endroits de l'Ancien et du Nouveau-Testament*. Les mots par où cette production débute sont : *Ut in novo opere Veteris recordemur Testamenti*, etc. Cependant, en d'autres manuscrits qu'Oudin dit avoir vus, elle porte le nom de Guillaume, abbé d'Auberive; mais dans le prologue on nous donne la clef de cette variante, en disant que l'ouvrage serait beaucoup plus parfait si Odon lui-même l'avait rédigé. Le fond des choses lui appartiendrait donc seulement; le style serait de l'abbé d'Auberive, son disciple.

Dans le catalogue de la bibliothèque Pauline de Leipsick, on fait Odon auteur d'un écrit sur la mort de S. Bernard, *De transitu sancti Bernardi*. D'autres bibliographes font honneur de plusieurs autres ouvrages à notre abbé, sur des conjectures qui, à la vérité, peuvent être incertaines; mais elles fournissent elles-mêmes la preuve qu'on avait une grande opinion de son mérite et de ses talents.

(1) *De relig. christ. et judaica*, Leone et Odone interlocut., dialog. 1.

(2) *De variis dogmat. quæst. theolog.*, l. 1.

(3) *Chronicor.*, etc., liber unus.

le Roger Bacon de Cîteaux, et qu'il a ébauché, d'une manière plus ou moins informe il est vrai, la plupart des sciences qui font l'orgueil de notre siècle, et auxquelles nous devons nos plus belles découvertes. Oui, il y a plus de 700 ans, un pauvre moine, enfant du Bassigny, après les longues psalmodies de la nuit, au retour des travaux de la fauchaison et de la moisson, aimait à se reposer en s'occupant *des nombres, de leurs signes et de leurs rapports, de l'unité et de ses combinaisons, de mathématiques, de géométrie, et même de formules algébriques* (1). Ces essais, ces élucubrations rudimentaires d'un esprit investigateur sont revêtus d'une forme mystique comme tous les ouvrages du même auteur, ce qui les rend peu intelligibles ; et nous ne voulons pas leur donner plus de valeur qu'ils n'en ont ; mais, parce qu'aujourd'hui la voie est faite et que nous pouvons y marcher et y courir à l'aise, il ne faut pas oublier ceux qui les premiers ont essayé de la frayer avec des peines infinies à travers des régions inconnues, quand bien même ils n'auraient laissé après eux que l'empreinte de leurs pas.

Nos moines se livraient d'une manière spéciale à l'étude de la théologie ; ils avaient, dans leur couvent, comme nous l'avons déjà dit, une école où l'on enseignait cette science, et plusieurs d'entre eux en ont écrit des traités particuliers et même des cours complets (2). L'agiographie, cette portion

(1) *De Mathesi copiosæ et doctæ disputationes ; — De Analyticis ternariis*, liber unus ; — *De Analyticis numerorum*, liber alter ; — *De Significationibus numer.*, liber unus ; — *De Mysteriis figurarum*, liber unus ; — *De Regulis generationum*, liber unus ; — *De Cognitionibus et Interpret. numer.*, liber unus ; — *De Significationibus unitatis*, liber unus ; — *De Relationibus et eorum mysteriis*, liber unus.

(2) Otho Austriacus, liber octavus : *Chronic. de fine mundi, Antichristi perse[cu]tione, Resurrectione mortuorum, Judicio finali, Gloria beatorum et Suppl[icio] damnatorum.* — Unus e monachis reliquit Commentaria perpetua in quatuor libros Magistri sententiarum ; quatuor diversi Summas theologiæ moralis et catechisticas.

si instructive et si édifiante de l'histoire ecclésiastique, dut fixer particulièrement leur attention.

Vers le milieu du XIV[e] siècle, l'abbé Renaud I[er], successeur de Gauthier III, non moins célèbre pour sa science que pour son dévouement aux pestiférés, ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre précédent, s'y consacra pour ainsi dire tout entier. Issu d'une noble famille de Metz, au moment où ses talents, sa naissance et sa jeunesse lui ouvraient dans le monde la voie des honneurs et des plaisirs, touché de la grâce divine, il s'était retiré, à l'âge de vingt-deux ans, à Morimond, pour y vivre dans l'obscurité et la pénitence. Il avait été converti par la lecture de la Vie des saints ; c'est ce qui explique pourquoi il se plut à tourner de ce côté toutes ses études savantes et celles de ses religieux. Les précieux matériaux qu'il avait recueillis furent dispersés et détruits durant les guerres et les dévastations du XVI[e] siècle. C'est lui qui a composé la Vie de sainte Glossinde, originaire de Metz, fille du duc Vintron, l'un des principaux seigneurs de la cour d'Austrasie, et première abbesse du monastère qui portait son nom, fondé par son père dans son propre palais, où elle vécut dans la plus haute sainteté, partageant son temps entre les exercices du cloître, le soin des malades et le soulagement des pauvres, jusqu'à sa mort, en 778 (1).

L'abbé Himbert, de Losne, dans le siècle suivant, fut encore plus remarquable par son éloquence, son érudition littéraire et ses connaissances théologiques (2). Jean Coquey marcha ensuite sur ses traces.

Enfin, nos religieux, dans tous les genres, ont payé leur tribut à la science : à la bibliographie, en recueillant les livres

(1) Carol. de Visca, *Biblioth. script. sacr. ord. Cist.*, in-4°, pp. 199 et sq.

(2) Scripsit *Laud. vitæ solit.*; — *Sermon. de continent.*; — *De languore spiritus* ; — *De lectione historicorum*.

les plus rares et les plus curieux ; en formant ces collections de saints Pères, de controversistes et de théologiens, les plus riches qu'il y eût en Champagne et en Lorraine. Leur bibliothèque, quoique pillée et dévastée deux fois, en 1560 et en 1624, renfermait encore environ six mille volumes en 1790, dont quatre à cinq mille furent transportés à Chaumont, où ils ont formé le noyau de la bibliothèque publique de cette ville. Ils s'occupaient de géographie : les murs du cloître étaient tapissés de cartes, de mappemondes magnifiques, monuments du talent et de la patience monastiques ; d'histoire naturelle : leur cabinet offrait des coquillages, des minéraux de toute espèce ; de botanique : on montre encore le jardin où ils avaient recueilli, de toutes les parties de l'Europe, les plantes les plus rares (1) ; de poésie : nous avons souvent admiré les grâces naïves et l'harmonie de plusieurs pièces latines composées par eux dès le milieu du XII[e] siècle ; de linguistique : l'abbé et un certain nombre de moines parlaient et écrivaient l'allemand, le polonais et l'espagnol aussi facilement que leur propre langue.

Les beaux-arts ne leur étaient pas étrangers ; ils avaient leur musée enrichi des portraits de tous les abbés (2), la plupart peints par des moines, et d'une grande quantité d'autres toiles représentant les papes, les cardinaux et les plus grands saints de l'ordre de Cîteaux, au nombre d'environ deux cent soixante, achetées en partie à Rome, formant une collection très-remarquable, une des plus curieuses qui fût en France (3). Le tableau si remarquable de Lazare sortant du tombeau,

(1) L'emplacement de ce jardin s'appelle encore aujourd'hui le *Jardin b... tanique*.

(2) On retrouverait encore à cette heure quinze ou vingt d... [illegible] dans les environs de Morimond.

(3) Ces tableaux ont été pillés et dispersés [illegible]

que les étrangers venaient admirer, était sorti du pinceau d'un religieux. C'était encore un moine qui avait tracé à la voûte de la chapelle abbatiale les peintures à fresque figurant l'Assomption. L'abbaye de Morimond était l'académie et l'athénée du Bassigny, une école toujours ouverte à tout ce qu'il y avait d'hommes de goût et de science, un asile pour les artistes malheureux, une société d'encouragement pour les talents naissants.

Elle a donné à l'histoire Othon de Frisingue ; à la jurisprudence, Guillaume III et Gabriel de Saint-Blin ; à la diplomatie, Aliprand et Guy, ainsi que plusieurs autres abbés qui ont traité les plus graves affaires avec la plupart des princes de leur temps ; au concile de Constance, Jean de Bretagne ; à nos rois, trois conseillers : Antoine de Boisredon, Claude Masson et Claude Briffaut ; aux souverains-pontifes, quatre légats ; à l'Eglise, un pape de sa filiation, Benoît XII ; à l'Espagne, des soldats qui l'ont délivrée du joug ignominieux et abrutissant de l'islamisme ; à l'Allemagne, des missionnaires civilisateurs qui en ont chassé l'ignorance et la barbarie (1).

retrouvé quelques-uns dans les villages environnants, à Montigny-le-Roi, par exemple.

(1) Voyez, parmi les Pièces justificatives, à la fin du vol., la Liste des abbés et des moines de Morimond qui ont écrit sur les diverses branches des connaissances humaines, avec l'indication de leurs ouvrages, soit imprimés, soit manuscrits.

## CHAPITRE XXIX.

**Nouveaux troubles à Calatrava; victoire de Tarifa; rachat de la garde de Morimond; origine de la place de Morimond à Dijon.**

La grande-maîtrise de Calatrava conférait à celui qui en était revêtu une puissance énorme, l'environnait d'un prestige éblouissant, l'élevait au niveau des rois; aussi était-elle le point de mire de toutes les grandes ambitions et l'occasion d'une foule d'intrigues tournant toujours au détriment de l'ordre.

Jean Nugnez de Prado, l'auteur des tristes dissensions dont le dernier grand-maître avait été la victime, était allé le chercher au fond de sa retraite pour lui faire subir de nouvelles humiliations; il en vint jusqu'à donner le commandement de Zorita à un de ses parents, quoique Garcias Lopez se fût réservé cette place; c'est pourquoi celui-ci, se voyant indignement trompé, avait repris le titre de grand-maître, qu'il conserva toujours. Les chevaliers d'Aragon et quelques-uns de Castille restèrent dévoués à son parti, même après sa mort, et choisirent Alphonse Perez pour le remplacer, et pour l'opposer à Jean Nugnez. Les rois eux-mêmes prirent part à cette lutte et furent divisés.

Cette scission déplorable appela l'attention de l'abbé de Morimond. Renaud se transporta en Espagne et se rangea du côté

d'Alphonse, comme le prouve le préambule des statuts qu'il dressa sous ce titre : *Nous, D. frère Renaud, par la grâce de Dieu abbé de Morimond, visitant la maison de Calatrava, notre fille, de l'avis du grand-maître D. Alonzo Perez, mandons à tous les frères, etc.* (1).

La grande-maîtrise d'Alcantara était également disputée depuis quelque temps par deux rivaux acharnés. Le roi de Castille, désirant faire cesser ces discordes, avait appelé, environ vers l'an 1335, l'abbé de Morimond et le grand-maître de Calatrava pour visiter cette milice, et avait envoyé des gens de guerre aux environs de Placencia, de Cacerès et de Truxillo, afin de protéger leur route. Le fruit de cette intervention fut l'abdication de l'un des prétendants et l'élection pacifique de Gonsalve Martinez, qui fut le sauveur de l'Espagne, comme nous allons le raconter.

Mahomet, roi de Grenade, se sentant pressé par les armes des chrétiens, et trop faible pour leur résister, alla en Afrique implorer le secours d'Albohacem, roi de Maroc, qui lui promit une armée sous la conduite de son fils Aboumélie. Ces troupes franchirent le détroit de Gibraltar vers l'an 1332, et exercèrent de grands ravages sur les terres des chrétiens pendant plusieurs années; mais, en 1338, Aboumélie fut attaqué avec tant de vigueur et d'habileté par Gonsalve Martinez, qu'il fut tué, et son armée mise en déroute. Les lauriers de l'infortuné grand-maître se changèrent en cyprès. Accusé faussement de trahison près du roi de Castille, ce prince, nonobstant les remontrances et les menaces du pape et des évêques, le fit décapiter et brûler.

Albohacem, animé par la mort de son fils, excita les peuples du nord de l'Afrique à prendre les armes pour la défense de

(1) *Ann. cist.*, t. 1, p. 523; — Rades, *Hist. Calatr.*, cc. 26, 27 et 28.

l'islamisme, et assembla soixante-dix mille chevaux, quatre cent mille hommes d'infanterie, avec une flotte de douze cent cinquante vaisseaux et soixante-dix galères. Les trois rois de Castille, d'Aragon et de Portugal se liguèrent entre eux pour s'opposer au torrent qui menaçait de tout engloutir.

Alphonse XI, dont les états étaient surtout menacés, envoya deux chevaliers de Calatrava au pape pour lui demander les priviléges d'une croisade : Benoît XII les lui accorda pour trois ans, et lui écrivit d'avoir confiance en Dieu. « Considérez, « lui dit-il, combien il importe à un prince allant à la guerre « d'avoir la paix chez lui, c'est-à-dire dans sa conscience. « Voyez donc si vous ne sentez point de combat intérieur au « sujet de cette concubine que vous avez gardée si longtemps, « et si vous n'avez point de remords touchant le grand-maître « de l'ordre d'Alcantara, que vous avez fait mourir, quoique « religieux, et au mépris des censures ecclésiastiques. Faites « donc pénitence, pour attirer la bénédiction de Dieu sur vos « armes » (1).

Le lundi 30 octobre 1340, le combat s'engagea près de Tarifa : les deux rois de Castille et de Portugal, dès l'aube du jour, se confessèrent et communièrent; tous les chevaliers en firent autant, et leur exemple fut suivi d'une grande partie de l'armée. Les ordres militaires marchaient chacun à la suite de sa bannière, sur laquelle étaient inscrits les deux noms français de Cîteaux et de Morimond; c'était un chevalier français qui portait le guidon de la croisade, par ordre du pape : les hommes se battirent et Dieu vainquit; la croix brisa encore une fois le croissant; l'islamisme fut terrassé et laissa plus de vingt mille morts sur le champ de bataille, avec un butin et les richesses immenses (2).

(1) Mar., *Hist. d'Esp.*, [illegible] — Rain., 1339, nº 77; — J. Vill., 11 [illegible]
(2) Fleury, *Hist. ecclés.*, t. 20 [illegible] 13, in-12

Les chevaliers avaient deux ennemis beaucoup plus redoutables que les Maures : le despotisme royal auquel ils faisaient ombrage, et le repos au milieu de l'abondance qu'amenait la victoire. Pierre-le-Cruel avait succédé, en 1350, à son père Alphonse, et répudié Blanche de Bourdon, son épouse légitime, pour vivre publiquement en concubinage avec Marie de Padilla. Le grand-maître de Calatrava, d'après les conseils de l'abbé de Morimond, osa l'en reprendre et provoqua sa colère, dont il ne put éviter les suites terribles qu'en se sauvant en Aragon. Cette démarche le fit accuser de haute trahison, comme s'il eût voulu se liguer avec le roi d'Aragon contre la Castille. Cependant Pierre crut devoir dissimuler son ressentiment pendant quelque temps, au point de l'engager à revenir, lui promettant sur sa parole royale de lui rendre ses bonnes grâces.

Jean Nugnez, trompé par ces fausses démonstrations, rentra en Castille, et il fut reçu avec tous les honneurs dus à sa dignité ; mais quelques jours après on le conduisit au fort d'Almagro, où il fut égorgé (1). Pierre-le-Cruel convoqua les chevaliers et fit donner la grande-maîtrise à Diégo Garcias de Padilla, le frère de sa concubine. Ces déplorables événements et les dissensions intestines qui en furent les conséquences empêchèrent les abbés de Morimond de visiter Calatrava par eux-mêmes : ils déléguèrent alors des abbés de leur filiation en Espagne, avec pleins pouvoirs. De cette façon, Morimond eut une action incessante sur la Péninsule, jusqu'à l'entière expulsion des Maures (2).

Notre abbaye n'était pas moins entravée en-deçà qu'au-delà des Pyrénées. Après la bataille de Poitiers, les Anglais, ayant à

(1) Hélyot, *Hist. des ord. relig. et milit.*, t. 1, p. 45.

(2) Manriq., *Series præfect. milit. Calatr.*, t. 3; — Franc. Caro de Torez, *Hist. de las orden. milit. Santiag., Calatr. y Alcant.*, tt. 1 et 2, in-12.

leur tête le prince de Galles, envahirent la Champagne et la Bourgogne. La noblesse de ces deux provinces, réunie à Châtillon-sur-Seine, voulut s'opposer à la marche des vainqueurs ; mais elle fut écrasée sous le nombre dans la plaine de Brion-sur-Ource. L'ennemi, ayant occupé tout l'Auxois, étendit ses ravages jusqu'à Moutier-Saint-Jean, Molesme, le Val-des-Choux et Lugny. Les religieux se sauvèrent avec les reliques et les vases sacrés du côté de Langres et de la Saône. Châtillon fut livré aux flammes. Les états de Bourgogne, redoutant pour Dijon un semblable sort, conclurent une trève pour trois ans, moyennant une somme de deux mille moutons d'or. Le Bassigny lui-même fut bientôt en proie à toutes les horreurs de la guerre, et Morimond pris d'assaut et pillé. Le traité de Bretigny, qui aurait dû ramener l'ordre et la paix, ne fit que mettre le comble à l'anarchie. D'un côté, les hordes des ***Tard-Venus*** et des Grandes-Compagnies, composées d'Anglais, de Gascons, de Navarrais, de Bretons et de Français, conduits par quelques misérables aventuriers, tels que Arnaud de Cervoles, le sire de Neufchâteau et le lorrain Brocard de Fenestrange, se mirent à parcourir la France, portant partout le pillage, l'incendie, la désolation et la mort ; les abbayes étaient leur proie privilégiée ; ils s'y précipitaient de toutes parts, les ruinaient, après avoir chassé ou massacré les moines ; Morimond ne leur échappa point (1). De l'autre, les seigneurs français, dont les coffres étaient vides après tant de guerres désastreuses, n'avaient point d'autres moyens de réparer les brèches faites à leur fortune, que d'imposer les monastères déjà épuisés par les sacrifices qu'ils avaient faits pour échapper aux Anglais ou pour payer la rançon du roi Jean. Le nôtre s'était cotisé pour cent moutons d'or, somme énorme à cette époque. Il fallait, pour

(1) Gaultherot signale surtout les ravages exercés dans le Bassigny ; — *Anastase de Langres*, in-4°, p. 405.

gouverner cette maison dans des circonstances si difficiles, un homme d'énergie, de prudence et d'une grande capacité ; tel était Thomas de Romain-sur-Meuse, élu en 1355. L'un des actes les plus importants de son administration fut celui par lequel il s'affranchit de la servitude des seigneurs de Choiseul.

Dans ces temps de troubles et de discordes civiles, les couvents, sans cesse menacés, ne pouvaient se défendre par eux-mêmes ; il leur fallait le secours des armes laïques. Un baron s'engageait à protéger au besoin une abbaye, et l'abbaye s'engageait à lui payer une redevance annuelle.

La garde d'un monastère important représentait la valeur d'un grand fief : les comtes de Champagne, rois de Navarre en même temps, plaçaient la garde de Clairvaux et de Molesme au nombre des plus beaux apanages de leur couronne. En 1321, Guillaume, comte de Tonnerre, avait donné pour dot principale à sa fille Jeanne de Châlons la garde de Pontigny. On conçoit que ce devait être l'objet des plus ardentes convoitises : aussi vit-on Charles-le-Bel menacer le duc de Bourgogne de lui disputer les armes à la main la garde de Moutier-Saint-Jean (1).

Le fondateur d'une maison religieuse en était le gardien-né, lui et ses successeurs. Or, les sires de Choiseul, dont les aïeux avaient fondé Morimond, les plus puissants de la contrée et les plus rapprochés, durent à tous ces titres avoir le droit de garde, droit qu'ils exercèrent longtemps comme de généreux et nobles patrons, mais qui dégénéra ensuite en vexations et en tyrannie.

Ainsi, au XIV$^{e}$ siècle, après la mort de chaque abbé, ils venaient, en dépit des réclamations et des plaintes des moines,

(1) Mathieu, *Hist. des év. de Langres*, pp. 134, 135, etc.

s'installer au monastère, sous prétexte de protéger l'élection. Quelquefois, sans qu'il y eût l'ombre même de danger, ils arrivaient suivis de leurs soldats et de leurs chevaux, s'imposant de force et menaçant de briser toute résistance, s'obstinant à rester tant qu'ils trouvaient des vivres, troublant à chaque instant le calme et la paix du cloître, mêlant le bruit des évolutions militaires aux chants des religieux, jetant les vices hideux d'une misérable soldatesque à la face des anges de la terre.

Outre que de pareils abus étaient incompatibles avec le régime claustral, ils faisaient peser des charges intolérables sur la maison, que l'on ruinait sous prétexte de la défendre. L'abbé Thomas fut heureux de profiter d'une occasion favorable que la Providence sembla lui offrir pour rompre ces liens honteux. Guy de Choiseul avait épousé Jeanne de Joigny, fille de Jean de Joigny et de Jeanne de Joinville; or, le seigneur de Joinville ayant été fait prisonnier dans la guerre de Lorraine, en 1362, Guy, son parent par alliance, sétait rendu pleige pour la forteresse de Joinville, et livré comme otage dans la ville de Metz. Il écrivit au roi Jean, le priant de trouver bon qu'il vendît, pour se libérer, à l'abbé et aux religieux de Morimond, les droits de garde, de justice et autres qu'il avait spécialement sur leur terre de Grignoncourt, moyennant 2,000 florins d'or au comptant, avec les clause et réserve qu'ils le tiendraient quitte, lui et sa femme, de certaines donations que Jean et Henri, ses frères, successivement seigneurs de Choiseul, leur avaient faites (1).

Les religieux ayant accepté ces conditions et soldé la somme, le roi confirma ce traité par deux chartes, l'une datée de Troyes, au mois de septembre 1364, l'autre de Talant, près

(1) Archiv. de l'Évêché de Langres, *Recueils de M. l'abbé Mathieu;* — Ang. Manriq., *Series abbat. Morim.*, ad fin. t. 1; — Mangin, *Hist. ecclés. et civ. du diocèse de Langres*, t. 3 ad fin.

de Dijon, au mois de juin de l'année suivante, et plaça notre abbaye sous sa garde immédiate et celle de ses successeurs, à perpétuité, en reconnaissance des nombreux services qu'elle avait rendus à la royauté; ce qui nous explique pourquoi, dans les armes de Morimond, l'écu est surmonté de la couronne de France.

L'abbé Thomas ne put visiter les ordres militaires d'Espagne, à cause des guerres civiles qui remplissaient la Péninsule de sang et de larmes et excitaient parmi les chevaliers de déplorables dissensions. Le gouvernement de Garcias de Padilla n'était pas plus tranquille que celui de son prédécesseur. Henri, comte de Transtamare, et d'autres grands seigneurs révoltés lui avaient donné pour concurrent D. Pedro Estavagnez Carpenteyro, qui avait aussitôt pris les armes contre Pierre-le-Cruel et s'était emparé de la ville de Toro, où il avait perdu la vie.

Le comte Henri ayant été proclamé souverain par la plupart des villes de Castille, Garcias alla le trouver et lui prêta serment de fidélité. Pierre-le-Cruel, l'ayant su, avait conçu un secret désir d'en tirer vengeance; mais il prit le parti de la dissimulation, qui lui avait réussi vis-à-vis de Jean Nugnez de Prado; il lui écrivit donc une lettre très-flatteuse, pour lui rappeler qu'il avait été un des témoins de son mariage avec sa sœur Marie de Padilla, dont les enfants étaient ses neveux et les héritiers légitimes de la couronne, lui promettant, s'il quittait le drapeau de Henri, la propriété de la ville d'Andujar avec Talavera et Villa-Réal. Cette lettre jeta le grand-maître dans le plus grand embarras; mais la bataille qui se livra et où Pierre resta vainqueur le tira d'incertitude; il s'empressa de lui offrir le secours de sa cavalerie, comme s'il eût ignoré de quel côté avait penché la victoire; le roi accepta son offre et l'engagea à venir à sa cour; il y fut arrêté et conduit au fort d'Alcala, où il mourut en 1365.

Tandis que les partisans du comte Henri proclamaient Pierre Mugnez de Godoy en Aragon, Martin Lopez était élu à Calatrava par la protection du roi de Castille, qui ajouta au titre de grand-maître celui de vice-roi de Cordoue; mais ce prince n'était constant que dans ses passions haineuses et sa soif du sang. Ayant ordonné à Lopez de condamner à mort les chevaliers partisans de son rival, il le soupçonna non-seulement d'avoir agi faiblement dans cette circonstance, mais encore d'avoir facilité l'évasion des principaux coupables; c'est pourquoi il le fit prendre et incarcérer.

Les chevaliers, indignés de tant de vexations, abandonnés à eux-mêmes, sans boussole au milieu de cet épouvantable chaos, s'adressèrent à l'abbé de Morimond, le conjurant de venir à leur secours. Thomas, de Romain-sur-Meuse, parcourut une partie de la France pour exciter les seigneurs à délivrer l'Espagne écrasée sous le joug sanglant d'un hideux despote; il s'adressa même au roi Charles-le-Sage, et ses démarches furent couronnées de succès.

Henri de Transtamare, assisté des troupes françaises conduites par Bertrand du Guesclin, vainquit le tyran en 1368, le tua de sa propre main, et s'assura ainsi la couronne de Léon et de Castille (1).

Martin Lopez, contre toute attente, refusa de reconnaître le nouveau souverain et alla s'enfermer dans la ville de Carmona; mais, forcé dans ses retranchements par D. Mugnez de Godoy, il eut la tête tranchée. Ainsi finit ce long et terrible drame.

Il y aurait une grave injustice à faire peser la responsabilité de ces désordres sur la milice cistercienne; c'était le contre-coup des guerres civiles qui désolaient l'Espagne. Les rois divisés cherchaient à diviser l'ordre et à l'attirer chacun dans

(1) Manr., *Series præfect. Calatr.*, t. 3; — Mariana, *Hist. Hisp.*, l. 16 et 17; — *Tabul. Morim.* ad ann. 1367.

son parti; mais la masse des chevaliers était toujours à son poste, ne cessant d'inquiéter les Maures, de leur enlever plusieurs places importantes et de défendre le sol chrétien au prix de son sang.

Nous avons admiré nos moines cisterciens dans les champs et les bois, dans les granges et les étables; il ne sera pas moins curieux de constater leur influence sur l'agrandissement et la décoration des cités. Chaque abbaye avait, en cas de guerre, un asile dans la ville la plus voisine. Dès l'an 1170, Gauthier de Bourgogne, évêque de Langres, fils du duc Hugues II, avait obtenu pour les religieux de Clairvaux la permission de bâtir des maisons de refuge à Dijon. Ceux de Morimond jouirent de la même faveur, et, ayant acheté dans ce but des granges et des écuries, à l'extrémité de la ville, du côté de la rivière d'Ouche, ils firent construire plusieurs corps de logis à l'entour d'un terrain abandonné qu'ils transformèrent en une grande place publique, qui a conservé jusqu'à ce jour le nom de Morimond (1). La place du même nom, à Beaune, n'a pas une autre origine (2). Les villes de Langres (3), de Neufchâteau (4), de Toul (5), de Metz (6), de Trèves et de Cologne (7)

(1) Voir aux notes justificatives les pièces concernant la place de Morimond à Dijon.

(2) Les cinq premiers abbés se retiraient souvent à Beaune, dans leurs hôtels, après le chapitre général (*ad materias Belnæ terminandas*). *Cap. gener.* 1494.

(3) La maison de Morimond, à Langres, occupait presque tout un côté de la rue de l'*Homme-Sauvage*.

(4) Les revenus des maisons de Neufchâteau formaient la dotation de la chapelle de S. Jean-Baptiste, dont la collation appartenait à l'abbé de Morimond dans l'église paroissiale de la ville.

(5) Huit maisons dans diverses rues.

(6) *Ulricus, canonicus Tullensis, dedit in civitate Metensi domum et curiam cum omnibus appenditiis suis et ustensilibus, ut omnes abbates Cistercienses ad capitulum venientes habeant ibi generale diversorium et hospitium* (rue des Clercs). Ils avaient des rentes sur plus de douze autres maisons de la même ville.

(7) Il est question des maisons de ces villes dans les bulles des souverains-pontifes que nous avons citées.

leur doivent plusieurs de leurs plus beaux hôtels et des rues entières.

Ils avaient fait des acquisitions considérables de champs et de vignes aux environs de Dijon, et spécialement sur les coteaux de Talant, de Chenôve, de Brochon et dans le vallon de Plombières. Lorsque Philippe-le-Hardi et Marguerite de Flandre, son épouse, jetèrent les fondements de la fameuse Chartreuse destinée à leur servir de tombeau, ils s'empressèrent de leur abandonner une de leurs terres dont ils avaient besoin pour asseoir leurs constructions; *et pour ce que*, dit le duc, *nos bien-aimez les religieux, abbé et couvent de Morimond, de l'ordre de Citeaulz, à nostre requeste et prière nous ont délaissé pour la fondation des Chartreux de Champmol, emprès notre ville de Dijon, quatre jônois et demi de terre assiz au territoire de Dijon... nous à iceux religieux avons consenti et ottroyé que en notre duché de Borgongne ils puissent acquérir jusques à la value de dix livres tornois de rente partout où il leur plaira et pourront trouver à acquérir en notre dit pays, ensemble ou par partie.....* (1)

C'est à cette transaction qu'il faut probablement rapporter l'origine des relations intimes qui existèrent si longtemps entre Morimond et la Chartreuse dijonnaise, et de la bienveillance que les ducs de Bourgogne ne cessèrent de témoigner à nos religieux, jusqu'à l'extinction du duché, à la mort de Charles-le-Téméraire.

En 1208, sous l'abbesse Hodaiart, l'abbaye de Belfays avait été soumise pour la discipline à celle de Tart, près de Dijon, comme à la maison mère dont relevaient toutes les communautés de femmes de l'ordre de Cîteaux dans le royaume de France; mais, à la fin du XIVe siècle, ce monastère, pillé.

(1) *Archiv. de la Haute-Marne*, liasses concernant les propriétés de Morimond aux environs de Dijon.

brûlé, ravagé coup sur coup par des bandes ennemies, avait été abandonné. Comme on ne pouvait, dans ces temps malheureux, conserver aucun espoir, même pour l'avenir le plus éloigné, de le relever jamais, un décret du chapitre général de Cîteaux, de l'an 1393, en ordonna la suppression, et la réunion de tous ses biens à la mense commune de Morimond; ce qui fut approuvé de Charles VI, et confirmé par une sentence de l'officialité de Langres.

Ainsi finit cette abbaye, qui avait abrité jusqu'à soixante religieuses, quarante sœurs converses, avec un nombre considérable de manœuvres qui exploitaient une grande partie de ce plateau qui s'étend de Montigny jusqu'aux sources de la Marne (1).

Morimond avait dans sa dépendance immédiate plus de cent cinquante autres monastères de filles, tant en France qu'en Espagne et en Allemagne. Les travaux agricoles étaient un élément si essentiel de la vie cistercienne, que souvent les religieuses, malgré la faiblesse de leur sexe, laissant de côté au besoin l'aiguille et le fuseau, coupaient ou arrachaient les arbustes avec la serpe et le hoyau, déracinaient les buissons et les broussailles, bêchaient, plantaient, épanchaient sur les champs les plus sales engrais. Cette boue, ce fumier qu'elles remuaient, ornaient mieux leurs mains que les pierreries et les diamants; leur robe de grosse laine était une robe d'honneur, leur ceinture de corde une ceinture de pureté et d'innocence (2). Au lieu d'aller, comme il arrive si souvent de nos

(1) *Gall. christ.*, t. 4, p. 216, int. Inst.

(2) Consultez les *Annales de Cîteaux* sur les travaux agricoles des religieuses de cet ordre dans les enclos du monastère, surtout par les sœurs converses. Elles ne s'occupaient pas seulement à coudre et à filer, dit Herman de Laon (*Lib. de Miracul. S. M.*, c. 7), mais elles allaient dans la forêt pour défricher les ronces et les épines, travaillaient continuellement, gardaient un grand silence, et imitaient en tout les religieux. — Hélyot, *Hist. des ord. relig.*, t. 5, p. 376.

jours, demander à la prostitution un pain vil et amer, elles le tiraient de la terre à la sueur de leurs fronts, le mangeaient, l'ame en paix, avec un légitime orgueil : c'était le pain de la vertu.

Cette vie était non-seulement un objet d'édification dans l'Eglise de Dieu, mais encore un enseignement social de la plus haute portée pour le monde. Ces jeunes femmes, ces tendres vierges qui avaient embrassé volontairement la sainte pauvreté de Jésus-Christ, conviaient par leurs exemples les châtelaines à descendre de leurs tourelles, à quitter leur cour d'amour pour aller jouir près du peuple des plaisirs purs de la nature, à laisser le palefroi pour la houlette; tantôt enlevant aux agneaux leur blanche toison; tantôt faisant jaillir sous leurs mains le lait écumant, s'efforçant, autant qu'il était en elles, de ramener à la simplicité patriarcale et aux mœurs antiques une génération de soldats éclose et grandie sur les champs de bataille, aussi dure que le fer contre lequel s'usaient vainement son courage et ses forces.

Ainsi, dans ces temps de prétendue barbarie, dans ces sociétés limbiques, pour me servir d'une expression socialiste, il y avait un grand nombre d'asiles où la femme pouvait se retirer librement avec sa chasteté, pour se soustraire aux tentations de la misère et à la brutalité de la passion. La vierge chrétienne n'avait qu'à jeter un voile bénit sur sa tête, et elle était affranchie, sacrée; elle retrouvait partout un foyer, des amis, des sœurs et une mère.

Qu'ont fait les réformateurs modernes, après avoir tant déclamé contre l'antique dégradation de la femme? Owen l'a poussée dans le cloaque de la promiscuité; Proudhon et Cabet sont arrivés au même résultat, en admettant que l'union des sexes ne devait avoir d'autre loi que celle de la sympathie. Au phalanstère, la femme ne peut que choisir entre le [illegible]

bayadères et des bacchantes et celui des génitrices; elle doit même passer alternativement de l'un à l'autre, c'est-à-dire se faire, selon les goûts et les caprices de l'homme, un instrument de plaisir ou un instrument de génération. Non! disent les socialistes, il n'y aura point de prostitution en harmonie. Merci, ô profonds penseurs! merci de votre découverte! Non, il est vrai, il n'y aura plus de prostitution, quand toutes les femmes ne seront que des prostituées (1).

La milice de Calatrava, avec les autres ordres qui en relevaient, ne recevant plus, depuis bien des années, la vie et le mouvement de Morimond, ressemblait à un grand corps sans tête. Les chevaliers, voyant les guerres civiles apaisées et la paix rétablie au sein de l'ordre, se crurent obligés de renouer avec la maison mère des relations que la force seule des circonstances avait interrompues momentanément. Gonzalez Nugnez de Gusman, quoique promu depuis douze ans à la grande-maîtrise, n'avait pas été généralement reconnu, parce que son élection, n'ayant point été approuvée par l'abbé de Morimond, était regardée par plusieurs comme nulle, ou au moins entachée d'irrégularité. Tous s'accordèrent à choisir pour arbitre l'abbé Jean de Martigny, et lui écrivirent une lettre très-pressante pour l'engager à venir au milieu d'eux. Ce nouvel abbé était profès de Morimond, docteur en théologie, et avait enseigné avec éclat au collége de Paris; il passait pour un religieux du plus rare mérite, et semblait destiné par la Providence à devenir une colonne de l'ordre de Cîteaux, la lumière de l'Eglise et la gloire du Bassigny (1).

(1) Lisez: *Traité de la Science de l'Homme*, par Gabet, 3 vol. in-8°; — *Théor. des Quatre Mouvem.*, par Four., p. 170; — *Les Amours au Phalanstère*, in-18, par V. H.; — Owen, *The new. moral World*; etc.

(2) Ang. Manriq., *Series abbat. Morim.*, p. 544, t. 1; *Series abbat. Claraval.*, p. 513, et *Series abbat. Cist.*, p. 484. — Cistercii sepultus est sub hoc

Notre abbaye, florissante sous un administrateur si sage et si éclairé, espérait jouir longtemps encore du bonheur de le posséder, lorsque ses vertus et ses talents, déjà connus dans tout l'ordre, le firent appeler au siége abbatial de Clairvaux, puis, peu de temps après, à celui de Cîteaux. Ce fut en qualité d'abbé de Cîteaux qu'il parut au concile de Constance, avec Jean de Bretagne de Morimond, Mathieu de Clairvaux, Louis de Charlieu et Guillaume de Font-Daniel. Ce fut de Cîteaux que les souverains-pontifes le tirèrent, malgré sa profonde humilité, pour l'employer dans les négociations les plus difficiles et le mettre en face des empereurs et des rois.

---

## CHAPITRE XXX.

**Développement de la filiation de Morimond dans les Pays-Bas; destruction des monastères de Bohême par les Hussites; réforme de Martin de Vargas; suite de l'histoire de Calatrava.**

La fécondité prodigieuse dont l'abbaye de Cîteaux avait été douée pendant plus de deux siècles était épuisée. Après avoir fait jaillir de son sein sur le monde entier des flots de vie monastique, elle semblait en concentrer en elle-même les derniers restes pour prolonger son existence. Clairvaux, dont la

epitaphio :

Hic jacet in cinere de Martiniaco Joannes,
Doctor theologus, virtutum culmine clarus,
In Morimundo præfuit abbas, Claraquevalle
Lux synodi sacræ, papali dignus honore.

postérité s'était multipliée comme les étoiles du ciel, avait perdu depuis bien des années sa force d'expansion. La génération de La Ferté s'était arrêtée en 1246, et celle de Pontigny en 1239. Les austérités avaient peuplé les cloîtres, le relâchement les rendit déserts; les âmes d'élites s'en sauvèrent, parce qu'elles y auraient retrouvé le monde et ses misères qu'elles fuyaient. Morimond semblait seul se tenir sur la pente de l'abîme; les observances cénobitiques y étaient toujours en vigueur; aussi sa filiation ne cesse de se dilater pendant tout le XIV[e] siècle. La sève monte du tronc dans les branches, d'où s'élancent de nouveaux rameaux qui couvrent les Pays-Bas.

Nul pays n'avait un besoin plus urgent de moines cisterciens pour lui apprendre à assainir ses marais, à creuser ses canaux, à élever ses digues, à féconder ses dunes et à lutter, avec le secours de Dieu, contre l'élément terrible qui menaçait alors, plus que jamais, de l'envahir. Déjà le monastère du Mont-de-Notre-Dame, auquel la ville d'Yselstein doit une partie de sa splendeur, avait été fondé dès l'an 1342 au diocèse d'Utrecht, et celui de Marien-Croon, près d'Heusden, dans l'évêché de Bois-le-Duc. Ald-Camp, en 1403, envoya une colonie au milieu des landes humides de l'Over-Yssel, non loin de Deventer. Cet établissement prit le nom de Galilée-la-Grande, en langue vulgaire Zibekeloo. Quelques années plus tard, voilà nos intrépides religieux sur les rivages dù lac d'Harlem, sur les bords de la mer du Nord, dont les flots écumants viennent se briser à leurs pieds. L'une de ces maisons s'appelle le Port-de-Marie, l'autre la Porte-du-Ciel; plusieurs monastères surgissent çà et là dans les îlots, dans les méandres du Rhin et de l'Escaut, au fond des polders, dans les sables et les bruyères : ici Saint-Sauveur, Marien-Donck, Waerschot; plus loin, Monickendam, Wateringen, etc. Au

confluent des fleuves qui se mêlent, se perdent et reparaissent pour se perdre encore, non loin de l'embouchure de la Meuse, se dressait la *Cour de la bienheureuse Vierge* (*aula beatæ Virginis*). Morimond, placé aux sources de cette dernière rivière, avait marché de ce côté autant qu'elle; ils se retrouvaient, après avoir fait l'un et l'autre plus de deux cents lieues, et répandu sur leur route, dans des sphères différentes, la fécondité et la vie (1).

L'association cistercienne ne reculait ni devant l'espace, ni devant les climats, ni devant l'ingratitude apparente du sol. Nous l'avons vue sous les rochers du midi de la France et de l'Espagne, au sein des forêts de la Germanie, sur le versant des monts escarpés de la Suisse, au milieu des marais de la Champagne et de la Bourgogne; la voici aujourd'hui en face des plages sablonneuses de la Hollande; ses granges se transforment en villages, et plusieurs de ses abbayes en villes. Pour opérer ces merveilles, que fallait-il à nos pauvres cénobites? Une croix et un Psautier. Partout où ils plantaient l'une et récitaient l'autre, ils avaient bientôt renouvelé la face de la terre.

Interrogez nos réformateurs modernes; offrez-leur, je ne dirai pas des déserts en Algérie, dans la Sologne et la Bretagne, mais des champs dans les contrées les plus fertiles de la France. Les fouriéristes, les plus modestes d'entre les socialistes, vous répondront que des champs ne suffisent pas; qu'il leur faut de plus, en capital liquide et disponible, la somme de *quatre millions*, d'après leurs plans et devis pour la plus facile et la plus économique des vérifications de la loi sériaire, c'est-à-dire la fondation de la *phalange miniature* (1)!

(1) Gasp. Jongel., *Notit. abb. Cist. per univ. orb.;* prov. Holland; — Aub. Miræus, *Chronic. cist. monach. instit. Cist.*, cœnob. apud Belgas et inferior. German., p. 297, in-12 (biblioth. de Dijon).

(2) *Phalange*, 14e année, 1re série, t. 1, Introd., p. 15.

La prospérité, si elle était constante, finirait par nous enorgueillir et nous détourner de notre fin. Aussi Dieu a-t-il soin de la tempérer par des revers qui nous sanctifient en nous humiliant : c'est ce qui arriva à Morimond; mais les coups que la Providence laissa tomber sur sa tête ne firent qu'ajouter une nouvelle gloire à son auréole. Le sang de ses enfants avait commencé de couler sous le cimeterre des Maures, ensuite sous la lance des Tartares; maintenant c'était sous les piques et les faulx des Hussites bohémiens.

Le cri de révolte poussé par Wicleff au-delà des mers avait eu en Allemagne le plus grand retentissement; le poison de ses monstrueuses erreurs y avait été apporté et y avait infecté la plupart des universités, spécialement celle de Prague. Jean Huss, qui en était recteur, fut un des plus ardents à propager la doctrine nouvelle. Cité pardevant le concile de Constance et sommé d'avoir à se rétracter, il s'y était refusé opiniâtrement et avait été condamné à périr sur le bûcher. De ses cendres naquit une des plus horribles guerres civiles dont les annales de l'histoire fassent mention. Ses partisans, au nombre de plus de quarante mille, sous la conduite de Ziska, se ruèrent de toutes parts sur les prêtres et les religieux, pour venger l'affront fait à la Bohême dans la personne de leur maître (1).

La vie monastique est un des principaux éléments du catholicisme et son plus sûr palladium; aussi, dans tous les temps, les hérétiques ont-ils porté de ce côté leurs premiers coups; ils ont compris partout que les moines étaient la garde avancée de la place catholique, et que, pour y pénétrer, il fallait leur passer sur le corps. Les Hussites ne s'y trompèrent pas, et Ziska commença par faire graver ces mots sur sa massue :

(1) Cochlæus, *Histor. Hussit.*, in-fol., l. 1, pp. 50 et sq.;—Jac. Lenfant, *Hist. du Concile de Constance*, t. 1, in-4°, passim.

*Mort aux Moines!* Au rapport d'Æneas Sylvius, de l'historien bohémien Balbinus et de Sartorius (1), nulle part dans le monde chrétien les monastères n'étaient plus nombreux, et en général plus pieux et plus réguliers qu'en Bohême; on y comptait plus de vingt-cinq maisons de la génération ou de la filiation de Morimond.

La populace hussitique était surtout irritée contre les cisterciens, soit parce qu'ils s'étaient montrés en Bohême les plus ardents adversaires de ses dogmes impies, soit parce qu'à Constance l'abbé de cet ordre chargé d'examiner une partie des ouvrages de Jean Huss avait été le premier à les flétrir (2). Elle marchait armée de fourches, de faulx, de broches et de gros bâtons ferrés, et précédée d'un histrion en habits sacerdotaux, portant un calice, dansant, hurlant et faisant mille contorsions. Ziska était au milieu, sur un chariot, un drapeau à la main, sur lequel il était représenté tenant de la gauche la tête rasée d'un moine, et de la droite l'écrasant de sa massue. Lorsque l'heure du carnage approchait, les prêtres hérétiques qui accompagnaient ces hordes immondes donnaient la communion sous les deux espèces, au milieu d'infâmes orgies.

Ziska, qui avait perdu d'un coup de bombarde, au siége de Raby, l'œil qui lui restait, se faisait rendre compte des lieux et de la position des ennemis; alors, étendant la main et secouant son étendard sanglant, semblable au génie des tempê-

(1) Æn. Sylv., *Hist. Bohem.*, cc. 45, 46; — Balbinus, *Bohem. sanct.*, l. 2; Sartor., *Cist. Bistert.*, Monast. ord. cist. in Bohem., pp. 976-1080.

(2) Ex nulla religione ac sacro ordine, tot Wiclephistæ ferro ac flammis ab[illegible] [illegible]umpserunt, quot e cisterciensibus non in sola Bohemia, sed et locis aliquot i[illegible] Silesia et Lusatia. Cur, quæso, tantopere furores suos exaggeraverunt? Nimi[illegible] [illegible]um cistercienses hæresi ipsorum viri zelosissimi ac doctissimi maxime [illegible] [illegible]runt; imo Constantiæ hi ipsi cistercienses dogmata flammis proxime [illegible] [illegible]erunt [illegible] Cruger [illegible] *[illegible] ad [illegible]iem 2[illegible] augus[illegible]*

tes, il criait d'une voix de tonnerre : Frappez là ! S'il s'agissait d'un monastère à ruiner, la troupe se précipitait en faisant retentir les airs de ces mots : *Ussak! ussak!* qui, dans la langue bohémienne, signifient Moine (1).

En 1420, la bande des hussites appelés orébites détruisit le magnifique couvent de Graditz; ce ne fut pas un combat, mais une boucherie (2). Quelques jours après celui de la Cour-Royale (Kœnigsaal) subit le même sort. Cette maison était le point de mire de Ziska; il la promettait depuis longtemps à sa troupe avide et frémissante comme une proie opime. Plusieurs religieux furent égorgés, d'autres brûlés; un grand nombre noyés. Le cloître et les superbes jardins dont nous avons parlé ne furent bientôt plus qu'un vaste monceau de décombres fumants. La basilique de Sainte-Marie, entourée de neuf chapelles, dont chacune était de la juste grandeur d'une église (3), ayant été renversée, on brisa les mausolées des rois, et on jeta leurs ossements dans la rivière voisine. Le cadavre de Winceslas, après avoir été indignement outragé, y fut précipité à son tour ; mais un pêcheur, qui avait coutume de vendre du poisson à ce prince, l'ayant retrouvé, le cacha dans sa cabane, et, lorsque la paix fut rétablie, le livra pour vingt ducats à l'empereur Sigismond.

Ainsi, en 1420, la poussière des rois bohémiens s'en alla dans l'eau, comme en 93 celle des rois de France dans la boue. Voilà ce que deviennent les maîtres du monde! Il ne leur est pas même donné de dormir en paix dans leurs sépulcres ! Quand comprendront-ils qu'il n'y a pour eux de monu-

(1) C'est ce que l'on peut constater dans l'*Hist. des Hussites*, de Jac. Lenfant, tt. 1 et 2.

(2) Sartor., *Cist. Bistert.*, pp. 697 et 1086.

(3) Elyzabetha, conjux regis Joannis Lucemburgici, ecclesiam Aula-Reg. novem ad latera elegantissimis sacellis, quæ totidem templa videri poterant, adauxit. — Balbinus, *Bohem. sanct.*, l. 2, tit. 30.

ments durables que ceux qu'ils s'élèvent par leurs bienfaits dans le cœur et le souvenir des peuples, et qu'il n'y a qu'une seule couronne qu'on ne pourra jamais leur enlever, celle qu'ils auront méritée par leurs vertus dans l'éternité?...

De quelque côté que l'on tournât les yeux, on n'apercevait tout autour de soi, sur une ligne immense, que les reflets de l'incendie qui dévorait les monastères. Plus de deux cents furent détruits de cette façon par Ziska; et, pour ne parler que de ceux de la filiation de Morimond, nous citerons parmi les plus fameux en Bohême : Plassen, Nepomuk, Osseck, Rzcporcy, Guld-Kron, Champ-Sacré, Caurzin, Kamenekcy, Schalitz (1), etc.; en Moravie : Wizovit, le Thrône-du-Roi, Wellehrad (2); en Silésie : Camentz, Grissow, Henrichaw (3); New-Cell et Old-Cell, dans la Lusace; Grunheim, en Misnie (4). La horde des callixtins se ruait sur ces humbles asiles de la paix et de la prière, et offrait aux moines l'alternative du symbole hussitique ou de la mort. Or, comme les cénobites partout aimaient mieux mille fois sacrifier leur vie que leur foi, leur refus devenait le signal du carnage.

Qui pourrait dépeindre ces scènes lugubres où se trouvaient réunis tout ce que la barbarie a de plus cruel et de plus atroce, l'orgie de plus hideux et le sacrilége de plus abominable? Tantôt le couvent devenait un bûcher au milieu duquel tous les moines étaient consumés à la fois : on les entendait chanter le *Te Deum* ou d'autres hymnes de triomphe jusqu'à ce qu'ils eussent été étouffés par les flammes; tantôt on les pendait aux arbres de leurs jardins, après leur avoir arraché les yeux, coupé le nez et les oreilles, et les avoir mutilés de la manière la plus

(1) Sartor., *Cœnob. cist. in Bohem. deperdita*, p. 1081.
(2) Id. ibid., *Cœnob. devastat. ap. Moravos*, p. 1089.
(3) Id. ibid., p. 1120.
(4) Id. ibid., p. 699.

infâme. On les mettait quelquefois dans des balistes pour lancer dans les airs leurs membres disloqués. Lorsqu'on en trouvait cachés dans les greniers et les mansardes, on les jetait par les fenêtres, et une populace furibonde les recevait en bas sur des lances et des broches (1). C'était à qui briserait les statues, déchirerait les tableaux, mettrait les orgues en pièces, enfoncerait les tabernacles pour les souiller, foulerait aux pieds les reliques; puis, avec tous ces débris on allumait un grand feu, autour duquel les thaborites se gorgeaient de viande et de vin, affublés d'aubes, de dalmatiques et de chasubles, essayant de danser ensemble en hurlant des chants obscènes.

Ziska, qui ne ménageait aucun monastère, aurait voulu épargner celui de Zedelitz à cause de sa beauté, et avait défendu de l'endommager ; mais ses ordres furent mal exécutés : ses gens y mirent le feu et y massacrèrent plus de cinq cents religieux de divers ordres, qui s'y étaient retirés comme dans un lieu de sûreté (2).

La persécution se ralentit, lorsque le féroce aveugle qui en était l'ame eut été frappé de la main de Dieu ; mais l'institut monastique venait de recevoir en Bohême le coup de la mort. Moins d'un siècle après ces désastres, dit un historien du pays, on ne se rappelait déjà plus les noms d'un grand nombre de monastères; le souvenir s'en était perdu dans le feu et dans le sang. Quelques-uns avaient été détruits avec tant de barbarie, qu'on aurait dit qu'on avait voulu enlever jusqu'à la terre que les pieds des moines avaient foulée, et il n'en restait pas la moindre trace. D'autres étaient devenus des casernes, des écuries, des magasins de vin, de bière, de blé, ou des laiteries et des fromageries (3).

(1) Sartorius a raconté ces supplices divers, ainsi que Cochlée et Balbinus.
(2) Sartor., *Cist. Bistert.*, pp. 697 et 985.
(3) Ædificiis in arcem, vel in stabula equorum et pecorum, vel in ovilia et

L'abbaye de Morimond versa des larmes et poussa des gémissements de douleur et de désespoir à la nouvelle de tant de malheurs; elle ouvrit son sein aux moines qui avaient échappé par miracle à la fureur des Hussites, invoqua comme des saints ceux qui avaient succombé, et fit inscrire leurs noms dans le Ménologe de Cîteaux, à côté de ceux des martyrs (1).

Les partisans de Ziska l'ensevelirent à Czaslaw, et gravèrent ces mots sur sa tombe, au-dessus de laquelle ils suspendirent sa massue :

> Ille ducem scelerum, monachos pestemque nefandam,
> Ad Stygias justo fulmine trusit aquas;
> Testis erit pendens sparsoque infecta cerebro
> Clava hæc, quæ monachis terror et horror erat (2).

Les couvents fondés par Morimond en Espagne avaient bien dégénéré de leur ancienne régularité. Les guerres intestines, qui ne cessaient depuis longtemps d'agiter cette contrée, avaient troublé profondément la paix du cloître et énervé la discipline; les richesses de quelques monastères avaient été également une source féconde de dissipation et de relâchement sous un ciel voluptueux, au sein d'une nature si riante et si douce. Le moment décisif était venu; il fallait ou que Cîteaux pérît dans la Péninsule, ou qu'il refluât vers sa source pour s'y retremper et s'y régénérer. A Martin de Vargas échut la laborieuse mission de rappeler dans sa patrie l'ordre cistercien aux principes de sa première institution. Après avoir reçu a bénédiction du Souverain-Pontife, il descendit sur les

apothecas vini, cerevisiæ, frumenti, vel in cellas butyri et caseorum conversu
Balbinus, *Bohem. sa*...
1) *Menol. Cist.*, ...
2) Dubraw. ...
... 46, 47 et 48 ... Lenfant ... *Hussites* ...
*les Hussites* d... ...

bords du Tage, erra longtemps, puis, ayant trouvé un lieu très-sauvage et très-solitaire, il s'écria : *C'est ici le lieu de mon repos !*

Ayant abattu plusieurs arbres, il construisit, à l'aide des branches, quelques misérables huttes, s'y enferma avec ses compagnons, vivant d'herbes et de racines, dans le silence, le recueillement, les travaux agricoles et toute l'antique austérité. C'était Robert venant de Molesme, s'abritant sous des cabanes de feuillage, au milieu d'un marais de la Bourgogne. Le vieux Cîteaux, comme le phénix, allait renaître de sa cendre en Espagne (1).

Cette réforme s'étendit du Mont-de-Sion à Buena-Val, Horta, Palazuelos; aux colléges de Saint-Bernard d'Alcala et de Notre-Dame-de-Lorette à Salamanque, enfin à toute la Castille, spécialement dans la filiation de Morimond. Dieu sembla réserver cette bénédiction à notre abbaye, en échange du sang que ses enfants avaient versé en Bohême pour la foi.

D'autres consolations lui étaient encore réservées au-delà des Pyrénées. Les liens déjà si étroits qui unissaient Morimond à Calatrava s'étaient encore resserrés au commencement du XV[e] siècle. L'abbé Jean de Bretagne, sur l'invitation de Henri III, roi de Castille, était venu en Espagne, et là, dans l'église cathédrale de Ségovie, en présence d'une foule d'abbés, d'évêques et de chevaliers, il avait confirmé solennellement la nomination de Henri de Villena à la grande-maîtrise; ensuite il était allé à Cordoue, où il avait tenu un chapitre de tout l'ordre (2).

Le nouveau grand-maître était marié et n'avait été séparé de son épouse, par une sentence ecclésiastique, pour cause

(1) Hélyot, *Hist. des ord. relig.*, t. 5, pp. 382 et 387 ; — Sartor., *Cist. Bistert.*, pp. 37 et 57 ; — Henriquez, *Fasciculi*, l. 2, dist. 14, c. 1.
(2) Series præfect. Calatr., *Ann. cist.*, t. 3 ad fin.

d'impuissance, qu'au moment d'entrer en religion; soit que les chevaliers ne vissent dans cette séparation qu'une manœuvre habile, soit qu'ils eussent honte d'avoir à leur tête un étranger, dont tout le mérite consistait dans la protection que lui accordait le roi de Castille, ils avaient élu Louis Gonzalez Guzman, qui avait été forcé aussitôt de laisser le champ libre à son rival; mais Henri III étant mort après un règne assez court, le grand-maître de Villena, dont il était l'appui, fut vivement inquiété, et l'affaire matrimoniale agitée de nouveau : on fit valoir la nullité de sa profession faite du vivant de son épouse, qui n'avait pas cru devoir convoler en secondes noces ni entrer en religion parce qu'elle n'avait jamais consenti à la séparation. Louis de Guzman fut proclamé de nouveau, et le chapitre de Cîteaux, saisi de ce débat, se prononça pour la validité du mariage et la nullité de l'élection, dont le vice radical n'avait pu être effacé par la confirmation de l'abbé de Morimond.

Le choix que les chevaliers venaient de faire fut soumis à l'approbation de Jean de Bretagne, qui non-seulement crut devoir le sanctionner par l'adhésion la plus entière, mais encore visiter le nouvel élu, pour rédiger avec lui, dans l'assemblée des chevaliers, les statuts que réclamaient les besoins de la milice. Gonzalez de Guzman resta attaché d'une manière inébranlable au roi de Castille, et pleinement dévoué à la cause doublement sacrée du catholicisme et de la civilisation; nul de ses prédécesseurs n'avait disposé de forces militaires aussi considérables. On le vit, en 1431, marcher avec le roi Jean II, à la tête de plus de deux mille chevaliers, montés à la geneta, armés seulement de la lance et de la targe, les organiser en adalides ou éclaireurs (1), s'élancer en avant pour aplanir les routes, combler les ravins, jeter des ponts sur les rivières, et

(1) Outre ces chevaliers, le grand-maître pouvait disposer de 6 à 7 mille hommes d'infanterie.

livrer, de concert avec les Castillans, cette fameuse bataille dite du Figuier, où plus de dix mille ennemis restèrent sur la place.

Le monarque chrétien eût pu aisément profiter de cet avantage et s'emparer de Grenade, si Alvarez de Lune, son favori, ne se fût laissé corrompre par l'argent des infidèles et n'eût arrêté la marche victorieuse de l'armée.

Gonzalez resta chargé du commandement de la frontière, avec l'adelantade Diégue de Ribera, et assiégea plusieurs places importantes (1). Ce fut au milieu de ces triomphes qu'il reçut la visite et les félicitations de l'abbé de Morimond.

---

## CHAPITRE XXXI.

—

Etat de Cîteaux et de Morimond à la fin du XV[e] siècle; nouvelles conquêtes des chevaliers en Espagne; prise de Grenade.

—

L'islamisme, du haut des côtes septentrionales de l'Afrique, n'avait cessé depuis sept siècles de vomir sur l'Espagne, avec ses innombrables légions, l'esclavage, la barbarie et la mort. Les rois de Portugal conçurent le hardi projet d'aller l'attaquer à son foyer même, et de le frapper droit au cœur.

Alphonse V de Portugal, accompagné de D. Henrique, grand-maître de la milice de Christ, de toute la chevalerie et de la noblesse de son royaume, alla mouiller devant Alcaçar, mit pied à terre malgré la vigoureuse résistance des ennemis qui

(1) Mariana, *Hist. Hisp.*, l. 21, cc. 3 et 4.

bordaient le rivage, attaqua la place et l'emporta d'assaut le 18 octobre 1458.

Les Maures s'efforcèrent vainement de la reprendre durant une année entière; ils se retirèrent, après avoir perdu plus de cent mille hommes, avec une grande partie de leurs canons et de leurs bagages (1). D'autres triomphes, et spécialement la prise d'Arzile et de Tanger, valurent à Alphonse le surnom d'Africain (2).

Le pape Pie II, apprenant les immenses services rendus à la cause chrétienne par les ordres militaires de Portugal, et craignant que la vigueur de la discipline ne s'y énervât, écrivit à l'abbé de Morimond de les visiter régulièrement et d'y réformer les abus (3).

Pendant que le Portugal luttait avec le mahométisme sur les plages africaines et le terrassait, la Castille le refoulait insensiblement vers Grenade, l'y concentrait pour lui porter un grand et dernier coup. Le grand-maître de Calatrava s'empara d'Archidona et de plusieurs autres places, et pénétra par la vallée du Genil jusqu'à la Sierra-Nevada.

Himbert de Losne était abbé de Morimond. C'était sans contredit le religieux le plus distingué de tout l'ordre de Cîteaux; aucune des sciences que l'on cultivait alors ne lui était étrangère : Ecriture sainte, théologie, droit canon, histoire, éloquence, il avait tout embrassé, et publié sur toutes ces branches des connaissances humaines des ouvrages très-remarquables. Aux qualités de l'esprit il réunissait les avantages du corps : une taille élevée, un port majestueux, une physionomie pleine de noblesse et de douceur, des manières polies, une parole harmonieuse.

(1) Mariana, ll. 22 et 23, c. 16.
(2) Fleury, *Hist. ecclés.*, t. 23, pp. 36 et 328.
(3) *Archives de la Haute-Marne*, 1res liasses (chartrier de Morim.).

Pour obéir aux ordres du Souverain-Pontife, il se rendit en Espagne et visita non-seulement Calatrava, Alcantara et Montesa, mais Avis et Christ, en Portugal (1).

Le roi de Castille, Henri IV, l'ayant mandé à sa cour pour conférer avec lui sur ces diverses milices, admira sa sagesse et sa sagacité. En témoignage de sa haute estime, comme aussi en reconnaissance des éminents services rendus à l'Espagne par Morimond, il lui conféra à lui et à ses successeurs, à perpétuité, le titre de grand d'Espagne de première classe (2), titre qui donnait à celui qui en était revêtu le privilége de rester à la cour, d'entrer dans les appartements du roi, de s'asseoir et de se couvrir en sa présence, de faire partie de son cortége, d'être reçu dans les villes et les places de guerre avec presque tous les honneurs et le cérémonial réservés aux princes du sang.

Des rives du Tage, l'abbé Himbert passa à celles de la Vistule pour inspecter en Pologne les nombreux monastères de sa filiation. A son retour, il fut nommé abbé de Cîteaux. On ne pouvait l'être dans des circonstances plus malheureuses; mais il avait tout ce qu'il fallait pour livrer de grands combats : du génie, de la foi et du courage; et si les murs de la Jérusalem monastique eussent dû être relevés, ils l'auraient été par cette main aussi puissante qu'habile (3).

En vain les papes avaient prié, menacé et fulminé : les fureurs et les désordres de la guerre, une longue succession

(1) *Annal. cist.*, t. 1, p. 526 ad calcem. — Les comices de Bourgogne députèrent cet abbé en 1463 vers Charles, comte de Charolais, qui s'était révolté contre son père Philippe-le-Bon; il lui parla avec tant de persuasion qu'il alla se jeter aux pieds de son père pour lui demander pardon. — Ce fut Himbert de Losne qui ordonna que le *Salve Regina* serait chanté dans tous les monastères de l'ordre, après les complies.

(2) Mathieu, *Hist. des év. de Langres*, p. 62.

(3) *Annal. cist.*, t. 1, p 486, Series abbat. cist.; — *Gall. christ.*, t. 4, p. 1004.

d'années calamiteuses avaient tellement bouleversé le cloître et causé une si grande disette de toutes les choses nécessaires à la vie, que, dans un certain nombre de communautés, la régularité avait presque entièrement disparu, et qu'on y mangeait de la viande sans scrupule. Ceux qui voulaient s'en abstenir tombaient malades par défaut de nourriture, ou ils étaient si faibles qu'ils ne pouvaient observer la règle; mais nul fléau n'était comparable à celui des commendes, qui menaçait d'engloutir l'ordre.

Le mal était ancien : dans beaucoup de couvents la mense abbatiale avait été séparée avec ses revenus de la mense conventuelle; peu à peu les religieux s'imaginèrent pouvoir vivre régulièrement sans l'abbé, et l'abbé sans ses religieux. Cette scission inspira au pouvoir civil l'idée de se saisir de la portion abbatiale pour en gratifier le servilisme des abbés de cour ou pour en doter les cadets des grandes maisons, à la seule condition qu'ils porteraient une tonsure sur la tête et un Psautier à la main. De là une multitude innombrable de moines acéphales, vivant dans l'anarchie et les désordres qui l'accompagnent; de là ce scandale déplorable d'une foule de clercs séculiers pourvus d'abbayes qu'ils ne connaissaient que de nom, et dont ils dévoraient la substance dans le luxe et la débauche, se couvrant d'un opprobre qui rejaillissait sur la religion.

Le chapitre général de l'an 1473 délégua Himbert, abbé de Cîteaux, et Jean de Cirey, abbé de Maizières, vers le Souverain-Pontife pour le conjurer de remédier à tous ces maux. Himbert, en présence de toute la cour romaine, fit un tableau si touchant et si lugubre des malheurs de son ordre, que tout l'auditoire en fut ému jusqu'aux [illegible] 1 [illegible]

1) Coram pontifice [illegible] usque adeo acriter peroravit contra commendas, ut lacrymas extorsisse dicatur ab omnium oculis [illegible] abbat. [illegible] 8. Gall. christ.

commendes était trop général et trop enraciné ; le pontife ne put que gémir, et faire des promesses pour l'avenir. Quant à la nourriture, Sixte IV, réfléchissant que le droit naturel l'emporte sur toutes sortes de lois d'autorité apostolique, donna, par une bulle, plein pouvoir aux chapitres et aux abbés de Cîteaux de dispenser, selon leur conscience, de l'abstinence de la viande, autant de temps que durerait la nécessité présente (1).

La condescendance du chef de l'Eglise fit naître une affreuse confusion : parmi les abbés, beaucoup se montrèrent trop faciles, plusieurs trop rigides. Dans le même couvent, les uns mangeaient de la viande, les autres du poisson, des œufs, des légumes. Cette diversité engendrait des disputes et des récriminations sans fin ; le chapitre de 1485 crut trancher toutes les difficultés en ordonnant que dans tous les monastères on servirait de la viande trois fois par semaine à un seul repas, savoir : le dimanche, le mardi et le jeudi, en un lieu séparé du réfectoire ordinaire (2).

Cette mesure porta le coup de la mort à l'institut monastique de saint Etienne Harding, et à la haute et antique renommée d'austérité dont jouissait le moine cistercien. Son front, aux yeux du monde, ne paraîtra plus environné de l'auréole des macérations ; Cîteaux ne sera désormais regardé que comme un honnête hôtel, et cet hôtel ne sera bientôt plus qu'un tombeau.

Les socialistes reprochent sans cesse à l'association cénobitique d'avoir sacrifié un des éléments de l'humanité, en donnant tout à l'ame et rien ou presque rien au corps ; c'est ce

(1) Hélyot, *Hist. des ord. relig.*, t. 5, pp. 358, 359. — L'abbé Himbert s'était adjoint les abbés d'Aldemberg pour la Germanie, du Poblet (Populeti) pour l'Espagne, de Theuley pour la Bourgogne.
(2) Hélyot, t. 5, p. 360 ; — *Gall. christ.*, t. 4, p. 1004.

qui a été, selon eux, la principale cause de sa ruine, et ils la repoussent comme incomplète et contre nature. Or, comment se fait-il que les communautés qui ont toujours tenu la chair dans la dépendance de l'esprit, par le plus austère régime, soient précisément celles qui ont eu la plus longue durée? par exemple l'ordre des chartreux, qui existe depuis huit siècles sans avoir eu besoin de réforme, tandis qu'au contraire les maisons les plus solidement fondées ont constamment dégénéré en proportion des concessions que l'on y a faites à la chair et aux sens? Après avoir survécu à l'incendie, au pillage, à la dévastation, à toutes les calamités réunies, nous les voyons succomber sous l'apparition d'un mets nouveau dans leur réfectoire.

Morimond vivait dans cette atmosphère : il dut en subir toutes les influences diverses; cependant la régularité s'y maintint longtemps encore, soit à cause de sa position, qui l'éloignait des grands foyers de corruption, soit à raison de son affranchissement du joug de la commende, mais surtout parce que la Providence lui suscita jusqu'à la fin de savants et pieux abbés, qui prêchèrent plus encore par leurs exemples que par leurs discours. De ce nombre fut Guillaume II, élu canoniquement en 1466, et que nous pouvons appeler l'ange gardien de son monastère, le législateur par excellence de Calatrava (1).

Les seigneurs de Castille s'étaient révoltés contre Henri IV, et le grand-maître s'était rangé de leur côté. Le monarque, comprenant qu'il ne soumettrait jamais les factieux tant qu'ils auraient l'appui de la milice cistercienne, voulut gagner son chef à tout prix ; il le traita comme son égal et en vint jusqu'à lui offrir la main de sa sœur Isabelle. La proposition fut accep-

(1) Cet abbé est appelé Guillaume III en plusieurs endroits.

tée, et Henri écrivit au pape pour le prier de relever le grand-maître de ses vœux, dans l'intérêt de la paix du royaume. Le pape y consentit, permettant en même temps qu'il résignât sa place à D. Rodrigue Tellez Gyron, son bâtard, qui n'avait que huit ans, à condition qu'il aurait pour coadjuteur D. Jean Pacheco, marquis de Villena, son oncle.

Par ce mariage, le grand-maître Gyron espérait un jour monter sur le trône ; mais comme il allait à Madrid épouser l'infante, rêvant fortune et gloire, il tomba malade en chemin, et succomba d'une manière si subite et si extraordinaire, que l'opinion publique soupçonna le roi de Castille de n'être point étranger à sa mort (1).

Un enfant à peine sorti de son berceau se trouvait à la tête de la première milice d'Espagne ; sa nomination avait été ratifiée par les chevaliers, et régularisée par un indult pontifical. Morimond seul ne lui avait point encore donné sa sanction. On écrivit à l'abbé Guillaume II de venir organiser un conseil de surveillance et d'administration. Il arriva au commencement de l'an 1467, assembla un chapitre général, dans lequel il statua que l'on choisirait quatre administrateurs, avec pleins pouvoirs pour gouverner jusqu'au moment où Rodrigue Tellez aurait atteint l'âge de majorité. *Nous ordonnons*, dit-il en finissant, *qu'il sera procédé à cette élection par les grands commandeurs, chevaliers, etc., d'ici au prochain dimanche de Quasimodo, sous peine d'excommunication par le fait même, qu'encourraient tous ceux qui, après ce délai, n'auraient pas exécuté nos ordres*. Il porta ensuite, pour le régime intérieur de l'ordre, des lois si sages en elles-mêmes, si bien appropriées aux besoins du moment et si bien accueillies par les chevaliers, qu'ils ne consentirent dans la suite à promettre obéissance aux

(1) *Ann. cist.*, *Series præfect. Calatr.*, t. 3 ad finem.

rois d'Espagne qu'à condition qu'ils s'engageraient par serment à respecter et à maintenir intacts les règlements de l'abbé Guillaume, qui devinrent le code unique de toutes les milices cisterciennes jusqu'à leur extinction (1).

L'abbé de Morimond, avant de quitter l'Espagne, avait pris des mesures pour que les cendres de saint Raymond, le premier fondateur de l'ordre, fussent transportées de la place de Cirvelos au monastère de Mont-de-Sion, près de Tolède, siége principal de la réforme de Martin de Vargas. Cette cérémonie se fit au milieu d'un immense concours de peuple accouru de toutes les parties de la Péninsule.

L'abbé Guillaume mourut l'an 1472, après avoir gouverné l'abbaye pendant six ans; il eut pour successeur Antoine de Boisredon, prieur de Serqueux, allié aux familles de Choiseul et de Beaufremont, un des hommes les plus distingués de son siècle par sa haute probité et ses talents administratifs. Louis XI l'ayant nommé son conseiller ordinaire, l'employa dans plusieurs négociations importantes près des plus grands princes de l'Europe, et n'eut qu'à se louer de sa prudence et de sa rare capacité (2).

René II, duc de Lorraine, étant en guerre avec le duc de Bourgogne, ne cessait de recourir à ses conseils et à son dévouement; mais, après la défaite de Charles-le-Téméraire sous les murs de Nancy, la contrée étant pacifiée, notre abbé voulut profiter de ces courts instants de repos pour visiter les ordres militaires. Il arriva à Calatrava au moment où toute l'Espagne [illegible]ait en mouvement et allait se mettre en marche pour forcer [illegible]slamisme dans ses derniers retranchements.

(1) *Ann. cist.*, *Series abbat. Morim.*, t. 1 ad finem.

(2) Ang. Manriq., *Ann. cist.*, *ser. abbat. M[illegible]im.*, t. 1; — *Gall. chr[illegible]* Series abbat. Morim. diæces. [illegible] *[illegible]pera in [illegible] Ludovi[illegible]* [illegible] *XI* [illegible] *F[illegible]* [illegible] 89.

L'heure fixée par la Providence devait bientôt sonner : Christophe Colomb, debout sur les côtes de Gênes, sombre et silencieux en face de la mer, rêvait l'autre hémisphère. Traité de visionnaire par ses concitoyens, ce fou sublime s'était rendu en Espagne, la terre classique de la chevalerie et des aventures ; mais pour que l'Espagne puisse se mettre à la quête d'un nouveau monde, il faut que le joug maure soit brisé et qu'un seul étendard, celui de la croix, se dresse sous le beau ciel de l'antique Ibérie, de Gibraltar aux Pyrénées.

Isabelle avait succédé au roi Henri, son frère, sur le trône de Castille, et épousé Ferdinand d'Aragon, roi de Sicile. Ce mariage, en réunissant les Etats de Castille à ceux d'Aragon, donna naissance à un nouveau royaume d'une puissance colossale ; mais ce mémorable événement, qui portait dans son sein tout l'avenir de l'Espagne, et nous dirions presque les destinées du monde entier, avait amené de graves complications qui n'avaient pas permis aux princes castillans de continuer les conquêtes de leurs aïeux. Après quelques années, ces obstacles n'existant plus, ils n'attendirent qu'une occasion favorable de recommencer les hostilités ; elle leur fut fournie par le roi de Grenade lui-même, qui, au mépris des traités et de la foi jurée, s'empara de la forteresse de Zahara et en massacra les défenseurs.

Isabelle et Ferdinand mandèrent aussitôt à tous les adelantados et alcaydes des frontières de veiller à la défense de leur pays et de se tenir prêts à entrer en campagne. La ville mauresque d'Alhama ne put tenir devant les intrépides escaladorès du marquis de Cadix.

Ferdinand assembla un conseil de guerre, et on y délibéra sur ce que l'on ferait de cette place ; la majorité des membres furent d'avis d'en raser les fortifications ; mais les chevaliers de Calatrava, la considérant comme un point d'appui que le ciel

avait accordé aux chrétiens au centre du territoire ennemi, pour étendre de là leurs conquêtes, se chargèrent de la défendre à leurs risques et périls.

Il fut décidé en même temps qu'on mettrait le siége devant Loxa, place très-forte, voisine d'Alhama. Les troupes de Castille, s'étant avancées trop imprudemment, se virent bientôt enveloppées ; le combat dura une heure. Parmi les braves chevaliers qui succombèrent sur les monceaux d'ennemis qu'ils avaient abattus, se trouva le grand-maître Rodrigue Gyron, percé de deux flèches dans la région du cœur (1). Il fut regretté de ses souverains et des chefs de l'armée comme un fidèle compagnon d'armes, tandis que le comte d'Urena le pleurait avec la tendre affection d'un frère. Lopez de Padilla lui succéda. Ce dernier unissait aux vertus qui font les saints religieux les brillantes qualités qui distinguent les grands capitaines. Par sa modestie, sa douceur, c'était un agneau dans le cloître ; par son courage et son audacieuse intrépidité, cet agneau devenait un lion sur les champs de bataille. On le voyait à cheval, l'épée à la main, le casque en tête, traverser les rangs des chevaliers ; puis, un instant après, renfermé dans sa cellule, il jeûnait et priait comme le plus fervent des anachorètes. Depuis longtemps la cuirasse ne s'était alliée aussi heureusement au scapulaire sur la même poitrine.

Sa première pensée fut d'écrire à l'abbé de Morimond pour le prier de confirmer sa nomination, le conjurant surtout, lui et ses religieux, d'attirer les bénédictions du ciel sur la milice dans cette terrible guerre (2).

L'armée catholique se composait non-seulement d'Espa-

(1) *Series præf. Calat.*, [illegible]
(2) *Series abbat. Morim.* ; Recuei[illegible] abbé Mathieu (Evêché de Langres).

gnols, mais de soldats venus de tous les points de la chrétienté. On pouvait, dit un historien, entendre tout à la fois et la joyeuse chanson du Français, qui se croyait encore sur les bords de la Loire et de la Garonne, et les sons gutturaux de l'Allemand, entonnant un air martial, et la sauvage romance du Castillan, célébrant les exploits du Cid, et la mélancolique ballade de l'Anglais. Ces guerriers, d'origine, de mœurs et de langues si diverses, manquaient souvent d'ensemble dans leurs opérations, ayant plus d'élan et de fougue que de vrai courage. Les chevaliers cisterciens, au contraire, calmes et dignes, étaient assis comme des tours sur leurs coursiers vigoureux. Toujours sous les armes, ils observaient mieux la discipline; aussi étaient-ils plus forts et plus redoutables dans les combats.

L'islamisme avait perdu successivement ses places les plus importantes et ses plus habiles défenseurs; cependant une grande ville tenait encore au commencement de 1492, apparaissant seule debout, semblable à une colonne au milieu des débris d'une ville ruinée; c'était Grenade, la dernière capitale du califat d'Occident, le paradis des Maures, avec son air si pur, ses cinquante fontaines sans cesse jaillissantes, son féerique Alhambra, ses soixante mille maisons, ses murs de quatre lieues de circuit, flanqués de mille trente tours avec leurs créneaux, ses dômes dorés, ses jardins plantés d'orangers, de citronniers et de grenadiers, qui lui donnaient l'aspect d'un bocage enchanté. Cette magnifique cité capitula enfin, après huit mois de siége, et ouvrit ses portes aux vainqueurs. Les chevaliers de Calatrava se comptèrent alors; plus de la moitié d'entre eux avaient péri. Le grand-maître était mort de ses blessures; mais la cause chrétienne avait triomphé; ils en bénirent la Providence et entonnèrent une hymne d'action de grâces pendant que leur bannière flottait au haut

des minarets, à la place du croissant, à côté des drapeaux d'Aragon et de Castille (1).

---

## CHAPITRE XXXII.

Les ordres militaires d'Espagne sont absorbés par la puissance royale ; la juridiction de Morimond est maintenue ; correspondance de Charles-Quint avec l'abbé Edme.

Le voyageur, arrivé au sommet de la montagne, s'assied et se retourne un instant pour contempler la plaine qu'il vient de franchir et admirer encore une fois les champs couverts de moissons, les prairies émaillées de fleurs, les bosquets verdoyants, les ruisseaux sinueux, les villages et les coteaux; de même, arrivé au point culminant de notre histoire, avant de toucher à cette époque désastreuse où le monde monastique que nous venons de traverser doit perdre son antique splendeur et s'écrouler presque entièrement au milieu des bouleversements des révolutions civiles et des ravages de l'hérésie, jetons sur lui un dernier regard, disons-lui un dernier adieu (2).

Le diocèse de Langres s'étendait alors des rives du Serein [illegible]t de l'Armançon à celles de la Meuse, de Saint-Jean-de-Lône [illegible] Bar-sur-Aube, de Champlitte à Chablis, occupant ainsi tout [illegible] nord-est de la Bourgogne et le midi de la Champagne. Su[illegible] [illegible] espace, plus de trois [illegible]ents instituts religieux, abbay[illegible]

(1) Mariana, *His[illegible]* [illegible]
2 [illegible]oulthero [illegible] *de L*[illegible]

prieurés, chapitres, collégiales, commanderies, etc., rayonnaient autour de l'église de Saint-Mammès, et lui formaient comme un vêtement de gloire d'une admirable variété.

L'église de Saint-Etienne, bâtie dès l'année 343, était devenue le noyau de la ville de Dijon, qui avait groupé autour d'elle ses maisons et ses édifices. Là, pendant six ou sept siècles, avaient été concentrés tous les éléments de la vie religieuse et civile de la province : c'était en même temps un palais de justice et une maladrerie, un hôtel des monnaies et une celle d'ermites, le temple et le forum de la cité (1). Les grands établissements cénobitiques que nous avons signalés au commencement : Moutiers-Saint-Jean (2), Saint-Seine, Bèze (3), Pothières, Molesme (4), Saint-Michel de Tonnerre, avaient grandi, s'étaient dilatés au loin et n'avaient cessé d'être simultanément des cloîtres et des écoles, des hôpitaux et des asiles sacrés, des maisons de prière et des centres agricoles et manufacturiers.

Le monastère de Saint-Bénigne a atteint, sous les abbés Guillaume et Jarenton, l'apogée de sa grandeur. Après avoir donné à l'Eglise les plus saints religieux, jeté plus de soixante-seize colonies de la Côte-d'Or aux Vosges, du Doubs à la Seine et à la Loire ; lutté pendant six siècles contre plus de vingt famines et autant de pestes ; échangé pour du pain ses livres, ses reliquaires, ses croix et ses vases sacrés ; vu ses abbés, avec le titre de chorévêques, partager l'autorité épiscopale des prélats langrois et marcher de pair avec les ducs ; cette maison avait enfin couronné toutes ses œuvres de foi, de science et de cha-

(1) Fyot, *Hist. de l'abbaye de Saint-Etienne*, in-fol., pp. 23 et 248.
(2) *Reomaüs, seu Hist. Monast. S. Joann. Reom.*, 1637, in-4°.
(3) *Chronic. Besuense*, *Spicileg.* d'Achery, t. 2, pp. 401 et 463.
(4) Nous n'avons trouvé nulle part des détails aussi intéressants sur ces abbayes que dans le tome 1er de l'*Hist. ecclés. et civile du diocèse de Langres*, par Mangin. — Voyez sur Molesme, *Annal. cist.*, t. 1, pp. 1 et 16.

rité par la construction de son église, vers l'an 1288 : tombeau magnifique de l'apôtre de la Bourgogne, dont les colonnes élancées et la flèche aérienne semblent vouloir porter jusqu'aux cieux le sang du saint martyr, et renvoyer à Dieu la gloire de son apostolat (1).

Plus de trois cents prieurés-cures relevaient de ces diverses abbayes, et les abbés avaient souvent le droit de les visiter, d'en nommer les prieurs, de les révoquer, d'y officier avec tous les insignes pontificaux, de bénir le peuple et même d'accorder quarante jours d'indulgence. Rien ne les faisait souvenir de leur dépendance que l'obligation où ils étaient de se rendre chaque année à la fête de Saint-Mammès pour prêter serment d'obéissance entre les mains de l'évêque; et, lorsque ce dernier paraissait dans sa cathédrale au milieu de ses cent chanoines et de son clergé, environné de tous ces princes du cloître en chape, avec la crosse et la mitre, on devait se croire dans une de ces vieilles basiliques d'orient, au temps des Basile et des Grégoire.

Toutes ces maisons ne cessèrent d'être unies à Morimond par les liens d'une confraternité spirituelle, mais spécialement Molesme et Saint-Bénigne, dont les religieux desservaient un grand nombre de cures dans le Bassigny, sur les frontières de la Lorraine et de la Franche-Comté (2).

Parmi les couvents de la réforme de Cîteaux, on distinguait celui de Clairvaux, qui comptait huit cents monastères des deux sexes de sa filiation; Morimond n'en avait que sept cents,

(1) Voir le *Recueil des Chartes, Fondations, etc., de l'Abbaye de Saint-Bénigne* (Bibliothèque de Dijon) in-folio ; — *Spicileg.*, d'Achéry, t. 2, p. 357.

(2) Les religieux de Molesme étaient à Varennes, Choiseul, Pouilly, etc. Ceux de Saint-Bénigne à Saint-Blin (*Sanctus Benignus*), Damblain, (*Domnus Benignus*), Montigny-le-Roi, Serqueux, Enfonvelle, Bourbonne, Nogent, Clémont, etc.

avec un nombre considérable de bénéfices (1) et les principaux ordres militaires d'Espagne. Fontenay, La Chreste, Auberive, Longuay, Beaulieu, Quincy, Vaux-la-Douce, Mores, de ce diocèse, faisaient partie de ce vaste empire. Il faut y ajouter huit ou dix abbayes de femmes qui se rattachaient à la maison de Tart, près de Dijon, avec toutes celles de la France du même ordre.

Nous n'avions que deux Chartreuses : celles de Dijon et de Lugny (2). Les dominicains avaient été installés de bonne heure dans nos principales villes (3). Les franciscains étaient en vingt endroits divers et se partageaient les modestes campagnes pour les évangéliser. Au temps de la fauchaison et de la moisson, on les voyait venir de loin avec leurs frocs de grosse laine rousse, leur longue barbe, roulant sous leurs doigts les grains de leurs chapelets. Ils s'arrêtaient près des faucheurs et des enjaveleurs, comme de saintes apparitions, demandant humblement l'aumône d'une poignée de foin ou de blé, promettant en retour une prière, une pieuse image. S'ils essuyaient un refus, ils se retiraient en faisant une profonde révérence et secouant la poussière de leurs sandales : c'était toute leur vengeance. Les moines de Morimond les appelèrent à Damblain et à Bourbonne, et même leur confièrent plus tard la desserte de leurs granges.

Les carmes de Langres, avec leurs longs manteaux, venaient aussi vers la fin de l'automne distribuer des reliques, des médailles et des scapulaires aux villageois. On leur offrait en re-

(1) Quelques auteurs portent le nombre de ces bénéfices à 700 environ. — Mangin, *Hist. ecclés. et civ. du diocèse de Langres*, t. 2, p. 162.

(2) Lugny, fondé par Hugues II (1177), entre Menêble et Leuglay (Côte-d'Or). M. Théod. Pistollet de St-Fergeux, l'un des plus savants antiquaires de la Haute-Marne, a une histoire manuscrite de cette abbaye.— *Ant. de Lang.*, p. 808 (Luquet).

(3) Les dominicains sont établis à Langres par l'évêque Hugues de Montréal, vers l'an 1232.

tour un peu de froment, d'orge ou de seigle, pour eux et pour les mendiants qu'ils nourrissaient : c'étaient bien souvent des fils de grands seigneurs, des savants, des officiers d'armées qui s'étaient faits volontairement pauvres pour réhabiliter les pauvres et *leur apprendre leur éminente dignité dans l'Eglise de Dieu*, selon l'expression de Bossuet (1).

Au commencement de l'Avent, les ermites et les frères garde-chapelles descendaient de leurs montagnes et parcouraient les hameaux, redisant dans leurs chants ou sur le hautbois champêtre les cantiques populaires de la fête de Noël.

Tous les ordres monastiques que l'Eglise avait institués dans sa sagesse et son amour semblaient s'être donné rendez-vous sur cette terre bénie; elle avait même été le berceau de plusieurs d'entre eux. Le Val-des-Choux, dans le Châtillonnais, avait fondé trente prieurés, dont quatre étaient du diocèse : ceux de Dijon, de la Génevroie, de Magny-sur-Tille et de Vauclair. Le Val-des-Ecoliers, ainsi appelé des écoliers de Paris qui s'y retirèrent en 1201, délicieuse solitude dans la vallée de la Marne, près de Chaumont, avait vingt-deux prieurés dans sa dépendance; les plus voisins de nous étaient : Bonvaux-sous-Talant et Sainte-Marie de Pontailler. Une union très-intime, sous le nom de société spirituelle, existait entre les abbés et les religieux du Val-des-Ecoliers et de Morimond. Lorsque l'un d'eux venait à mourir, on lui faisait un service funèbre dans l'une ou l'autre église; si un moine de l'un des deux monastères se présentait dans l'autre, on lui offrait gracieusement l'hospitalité avec le rafraîchissement de la charité; au jour du malheur, on devait se secourir réciproquement (2).

Des cénobites, aux costumes aussi variés que leurs obser-

(1) Ils sont à Ligny en 1510, à Saint-Gilles en 1644, à Langres en 1688.

(2) Voir l'histoire de la fondation du Val-des-Ecoliers, d'après une vieille chronique manuscrite, dans l'*Annuaire de la Haute-Marne*, 1838, p. 103.

vances, se croisent en tous sens sur le sol langrois, répondant partout ou à un besoin de l'époque ou à une des innombrables misères de l'humanité. Les prémontrés sont à Sept-Fontaines, les mathurins à Bar-sur-Seine, les augustins à Champlitte, les minimes à Bracancourt. Seize corporations de chanoines chantent tour-à-tour les louanges de Dieu au chœur, et étudient les saintes lettres dans le silence du cloître (1). Encore quelques années, et les jésuites avec les oratoriens viendront grossir les rangs de cette armée monastique.

Les ordres militaires sont à leurs postes, à l'entour du camp d'Israël : aux templiers avaient succédé les chevaliers de Malte et de Saint-Jean de Jérusalem dans les commanderies de La Marnotte, d'Esnouveaux, du Corgebin, de la Madeleine de Dijon; ceux de Rhodes occupent Mormant.

Outre les hôpitaux des grandes villes, nous avons compté plus de cent maladreries pour les pauvres infirmes des campagnes. Quelques-unes des stations érigées par les empereurs sur les levées romaines pour abriter les légions prétoriennes avaient été converties en hôtelleries pour les pacifiques pèlerins du christianisme (2). On en bâtit encore plusieurs : elles n'étaient jamais à plus de quatre lieues l'une de l'autre, parce que l'homme, après avoir parcouru cet espace, éprouve ordinairement le besoin de se reposer pour réparer ses forces. Soit que l'étranger entrât dans le diocèse de Langres par le midi, soit qu'il y arrivât par le nord, il pouvait aller tranquillement d'une extrémité à l'autre, de gîte en gîte, à l'enseigne du Christ et de la Providence (3).

(1) A Dijon : La Ste-Chapelle, que le duc Hugues III appelait la *capitale de son duché, une tour de salut et de sûreté;* la Chapelle-au-Riche; les collégiales de Saulx-le-Duc, de Fauvernay, d'Epoisses, de Montbard, de Grancey, de Mussy, de Larrey, de Bar-sur-Aube, de Chaumont, de Tonnerre, de Bar-sur-Seine, de Châtillon, de Châteauvillain.

(2) P. Jacobus Vignerius, *Chronic. Ling.*, p. 111 (bibl. divion.); 1665, in-18.

(3) Ce service de charité ne fut complètement organisé qu'à la fin du 13e siècle.

Ainsi, supposons qu'il ait passé la nuit à Brochon, près de Nuits, à l'hôtel de Charlemagne; il en sortira le matin, après avoir déjeûné, et pourra facilement se rendre à midi pour dîner à l'asile de l'ordre de Saint-Antoine, que les seigneurs du Val-Saint-Julien lui ont préparé à Norges-la-Ville. De là il ira, s'il est trop fatigué, coucher à la Maison-Dieu de Tréchâteau, desservie par trois frères convers et sept sœurs hospitalières; ou, si ses forces le permettent, à l'hospice de Sacquenay; puis il gagnera successivement Montsaugeon ou Grosse-Sauve, Saint-Gilles ou La Marnotte, Bonnecourt ou Belfays et Morimond (1). Le voilà en Lorraine, ou la religion lui a ménagé d'autres étapes jusqu'au Rhin. Il eût été aussi facile et aussi sûr pour notre pèlerin de traverser le diocèse dans un autre sens, de Tonnerre à Saint-Jean-de-Losne.

Lève-toi, ô église de Langres! lève-toi avec ta force antique, dans la splendeur de ta parure, comme une épouse, une reine ornée de toutes ses pierreries, de tous ses diamants (*quasi sponsam ornatam monilibus suis*)! Vois avec bonheur tous ces enfants sortis de ton sein ou qui te sont venus de loin! Par eux tu as adouci les mœurs farouches des barbares, tu as vaincu le despotisme anarchique de la féodalité; par eux tu as lutté contre tous les fléaux de la guerre, de la peste et de la famine; par eux tu as chassé l'ignorance et tu as fait de notre patrie l'Attique de la France; par eux tu as mérité un honneur sans égal dans le monde, l'honneur d'avoir été la mère de saint Bernard et de Bossuet!

Parmi ceux qui firent les plus larges brèches à cette magnifique organisation monastique, il faut placer en première ligne les rois d'Espagne, qui, après la prise de Grenade, s'efforcèrent d'isoler la chevalerie cistercienne de Morimond, c'est à-

(1) Nous avons [illegible] Bour[illegible] Denys Gaulthe[illegible] Langres [illegible] in-4.

dire de la source de sa vie. A la mort du dernier grand-maître, comme les chevaliers se disposaient à lui donner un successeur, les princes de Castille leur firent signifier une bulle d'Innocent VIII, par laquelle le souverain-pontife réunissait la grande-maîtrise de Calatrava à la couronne d'Espagne, et en conférait l'administration à Ferdinand d'Aragon. Quels que fussent le rang et la dignité du nouvel administrateur, il crut cependant devoir notifier sa nomination à l'abbé de Morimond. C'était alors Jacques de Livron, ou plutôt Jean de Vivien, qui eut bientôt pour successeur Jacques de Pontailler, ancien proviseur du collége des bernardins, auquel le pape Jules II donna une juridiction immédiate sur les ordres d'Alcantara, d'Avis, de Montesa et de Christ, par une bulle datée de Saint-Pierre de Rome la première année de son pontificat (1). Ayant été transféré sur le siége abbatial de Cîteaux, il fut remplacé par Remy de Brazey.

Pendant ce temps-là, le roi de Castille et d'Aragon, administrateur de Calatrava, était mort; la milice fut forcée d'accepter pour chef et président son petit-fils Charles, issu de Philippe, archiduc d'Autriche, et de Jeanne de Castille, jeune prince âgé d'environ seize ans, destiné au trône d'Espagne, sur lequel il monta cette année même. Léon X ayant confirmé cette mesure par une bulle spéciale, Charles se rendit à Burgos où étaient rassemblés tous les chevaliers; là, en leur présence, la main droite sur l'Evangile, il jura qu'il observerait inviolablement les règlements de l'abbé Guillaume II. Le secrétaire prit acte de son serment, et aussitôt il fut reconnu et proclamé administrateur de Calatrava (2).

Ce titre lui donnait pleins pouvoirs, et il était d'ailleurs empereur et roi; cependant la juridiction de Cîteaux était si an-

(1) *Series abbat. Morim.*, *Ann. cist.*, t. 1; — *Gall. christ.*, t. 4, p. 1008.
(2) *Ann. cist.*, t. 3, *Series præfect. Calatr.*, ad finem.

cienne et si incontestable, qu'il ne crut pas pouvoir s'y soustraire, et l'abbé de Morimond fut peut-être le seul homme au monde devant lequel s'inclina généreusement ce front chargé de tant de diadèmes.

Remy de Brazey, après avoir parcouru presque toute l'Europe pour les affaires de son ordre, avait mérité de passer à une meilleure vie, en 1517 (1). A peine eut-il rendu le dernier soupir, que la communauté, à cause des guerres et des brigandages dont le Bassigny était le théâtre (2), se vit contrainte de se retirer au Petit-Cîteaux, à Dijon; là on procéda à l'élection. Edmond Ornot de Pichange, abbé du Miroir, réunit tous les suffrages. Le plus rare mérite personnel s'alliait en lui à l'éclat de la naissance la plus distinguée. Charles-Quint, qui le connut, lui donna sa confiance et son estime, et à dater de ce moment va commencer entre le grand empereur et le pauvre frère Edme une correspondance suivie, qui forme la partie la plus curieuse et peut-être la plus glorieuse de l'histoire de Morimond.

Dans le chapitre qui avait été tenu à Cordoue en 1511, sous le roi Ferdinand, les chevaliers et les commandeurs ayant représenté qu'ils étaient chargés de trop longues prières, contrairement aux anciens statuts, on avait agité la question de la réforme de l'office quotidien, et il avait été décidé que l'on consulterait préalablement l'abbé de Morimond, maître spirituel de toute la milice. Diverses circonstances avaient empêché qu'on ne donnât suite à ce projet, qui fut repris plus tard.

Charles-Quint fit partir un courrier pour Morimond, porteur d'une lettre dans laquelle il exprimait ses intentions à ce sujet. « Feu le roi catholique, notre aïeul, disait-il, de concert avec

(1) Ordinis reformator generalis peragravit universam Germaniam, Bohemiam et Poloniam, anno 1504.

(2) Migneret, *Précis de l'histoire de Langres*, p. 174.

« les autres membres capitulaires, avait résolu d'envoyer
« quelqu'un de sa cour à votre dévote personne, comme à la
« source et à l'origine de l'institut, pour la consulter en ces
« matières; mais les temps et la vicissitude des événements
« ne lui ayant pas permis de réaliser son désir, nous qui lui
« avons succédé dans son administration nous avons cru con-
« venable de mettre à exécution ce qui a été alors décrété
« avec tant de sagesse; c'est pourquoi nous vous prions ins-
« tamment de vouloir bien, à raison de tout l'intérêt que vous
« devez porter à un ordre dont vous êtes le chef suprême
« (*cujus tu supremum caput existis*), faire rechercher dans les
« archives de votre abbaye l'ancien Formulaire de prières,
« et nous en transmettre une copie authentique. Si par hasard
« vous ne pouviez le retrouver, vous nous indiqueriez la ma-
« nière de prier de vos frères convers, car nous avons de puis-
« sants motifs de croire qu'elle conviendrait également à nos
« chevaliers » (1).

L'abbé Edme s'empressa de remettre à l'envoyé de Charles-Quint les pièces qu'il demandait : il y ajouta un exemplaire magnifique du livre des *Us et prières* des frères convers. Ces derniers, au nombre de cinquante seulement, desservaient l'abbaye et cultivaient encore à cette époque presque toutes les granges d'alentour; mais depuis longtemps les exploitations agricoles ne se faisaient plus sur une aussi vaste échelle. Les religieux abandonnèrent le travail des mains à la fin du XV$^e$ siècle; alors les frères convers, n'étant plus soutenus par leur exemple, ni dirigés par leurs conseils, ni retenus par leur surveillance, désertèrent de toutes parts; il fallut confier à des familles laïques toutes les propriétés de l'abbaye.

(1) *Archives de la Haute-Marne*. Il n'existe que des copies de ces lettres, les originaux ayant été renvoyés en Espagne à l'occasion du procès dont nous parlerons plus tard. — On les retrouve dans les *Ann. de Citeaux*, t. 3, p. 195, et *Series pœfect. Calatr.*, p. 55 ejusd. lib., t. 3.

Nous sommes loin de blâmer cette mesure en elle-même : le monastère était devenu le centre de populations considérables, qui semblaient attendre le moment fixé par la Providence pour entrer en possession de la terre que les cénobites leur avaient préparée ; mais on ne pouvait ni on ne devait sacrifier l'élément agricole ; il fallait, ou restreindre la culture monastique aux granges voisines, ou aller attaquer un désert nouveau.

En renonçant à la bêche, le moine cistercien renonça à son sceptre : il se dépouilla de ses plus austères habitudes, de sa force antique, de sa majesté patriarcale. En abdiquant l'agriculture, il renia son origine : le vieux Morimond s'en alla avec la charrue ; il n'en resta plus que l'ombre au fond du vallon.

Une grande corruption de mœurs s'était introduite depuis le XIVe siècle dans la société ; la foi était surtout gravement menacée : les vieilles fondations des âges précédents ne suffisant plus, il fallait à la chrétienté malade quelque remède nouveau et souverain, il fallait à ses membres engourdis une secousse violente, il fallait à l'Eglise d'autres bras plus puissants ; aussi saint Ignace avait suivi de près Luther, et la compagnie de Jésus, recueillant toutes les traditions, résumant tous les éléments, toutes les missions des divers instituts cénobitiques du catholicisme, se leva devant la Réforme, qui réunissait de son côté toutes les erreurs éparses dans quinze siècles.

Pendant que notre abbaye inclinait chaque jour de plus en plus vers sa fin, Calatrava et les autres milices chevaleresques qui s'y rattachaient semblaient entraînées avec elle au fond de l'abîme. Les commanderies, qui autrefois ne se donnaient qu'aux vieux guerriers mutilés, en récompense de leurs services, devenaient la proie des courtisans et des baladins. L'an 1525, un second messager de Charles-Quint vint frapper à la porte de Morimond : l'empereur, dans une lettre datée de T.

lède, priait l'abbé de vouloir dispenser quatre chevaliers de sa cour de faire le stage d'une année dans une maison de l'ordre, pour être habiles à posséder des commanderies, attendu qu'ils ne pouvaient être séparés de sa personne et lui étaient actuellement nécessaires. Nous ne savons quelle fut la réponse de dom Edme ; mais cette demande fut suivie de deux autres l'année suivante, à l'effet d'obtenir la même faveur (1).

Morimond n'avait jamais cessé d'exercer, depuis plusieurs siècles, le droit de nommer au prieuré de Calatrava. Des religieux tirés de son sein avaient été presque toujours chargés de cette importante fonction (2). Le dernier, envoyé par l'abbé Edme, s'appelait Claude Collin ; mais, soit que son administration fût entravée, soit que son caractère ne pût se plier aux mœurs espagnoles ou sa santé se faire au climat, il donna sa démission. Charles-Quint, l'ayant acceptée, le renvoya à Morimond avec des lettres de recommandation attestant que frère Collin, après lui avoir exposé les motifs très-légitimes qu'il avait de se démettre, l'avait prié de lui accorder la permission de retourner dans le monastère où il avait fait profession, et qu'il avait cru devoir la lui accorder ; qu'ainsi il partait emportant ses bonnes grâces. « Nous aurions vivement dé-
« siré, ajoutait le roi, lui donner pour compagnon de voyage
« un chevalier de Calatrava qui vous aurait en même temps
« porté nos lettres ; mais nous ne l'avons pu à cause de la
« guerre que le roi de France nous a déclarée. Nous vous prions
« donc de traiter avec distinction le susdit prieur, ensuite de
« ne point nous en envoyer d'autres avant d'avoir reçu un
« message de notre part. » — Cette lettre est datée de Barcelonne, le 6 juillet 1529.

(1) Ces deux lettres ne se retrouvent qu'aux Archives de la Haute-Marne (ancien chartrier de Morimond), 1ers cartons.

(2) Voir aux Pièces justificatives la Série des prieurs de Calatrava.

L'abbé de Morimond, entrevoyant quelque arrière-pensée sous ces paroles, crut devoir se hâter, dans l'intérêt de son droit, comme aussi dans celui de la milice; et, prévenant le message impérial, il fit partir dom Pierre Nivard (1), l'un de ses moines, avec le titre de prieur. Cette mesure blessa au vif l'ombrageuse fierté de Charles-Quint, qui ne dissimula point son mécontentement; et le nouveau prieur en fut la victime. Déconcerté par l'accueil qu'on lui fit, se voyant sans appui au milieu d'une nation dont il ignorait et la langue et les mœurs, en face d'un avenir qui lui apparaissait sombre et orageux, il se décida à revenir en France, avant même d'avoir pris possession de son prieuré. Il était accompagné du commandeur de Valence, porteur d'une lettre de l'empereur à l'abbé de Morimond.

Après avoir dit dans cette lettre quelques mots sur le départ de frère Claude Collin, Charles-Quint parlait de l'arrivée de frère Pierre Nivard en qualité de prieur, et donnait ensuite les motifs qui avaient nécessité son retour. « Nous n'avons « point agi, continuait-il, dans l'intention de porter préju- « dice à votre juridiction, que nous reconnaissons encore par « les présentes, mais dans l'intérêt de l'ordre. Le chapitre gé- « néral, réuni à cette heure à Madrid, nous a représenté dans « une supplique que la maison étant depuis longtemps sans « prieur, il importait grandement au bien de cette insigne « milice qu'il y fût promptement pourvu. Nous vous deman- « dons donc instamment que, usant de votre droit de nomina- « tion, vous envoyiez à Calatrava un religieux de votre mo- « nastère, d'un âge mûr, recommandable par son instruction « et la pureté de ses mœurs (2). L'ordre vous députe frère

(1) Appelé aussi *Nebalius, Nebardus*.
(2) Cette lettre est reproduite intégralement au t. 3 des *Ann. cister.*, p. 195.

« Antoine Cejudo, prieur de la maison de Valence, qui vous
« informera de tout plus amplement, et accompagnera le nou-
« veau prieur. »

L'abbé Edme, ayant reçu ce message, désigna pour prieur Nicolas d'Avenne, qu'il envoya en Espagne. Ce religieux fut accueilli avec autant de politesse que de respect par le roi et les chevaliers, et remplit honorablement tous les devoirs de son ministère jusqu'à sa mort, arrivée en 1552.

Certes! ce n'était pas une faible gloire pour Morimond, qu'un de ses religieux, durant la tenue des chapitres généraux, après avoir officié pontificalement, assisté de plus de cinquante chapelains, en présence de l'élite de l'armée et de la plus haute noblesse, vint s'asseoir avec la crosse et la mitre à côté de Charles-Quint!...

---

## CHAPITRE XXXIII.

—

**Réforme en Allemagne ; Calatrava sous Philippe II ; état de Morimond à la fin du XVIe siècle.**

—

Les prétendus réformateurs, par leur étrange doctrine, avaient profondément bouleversé l'Allemagne; or, comme l'institut monastique est le fort avancé du catholicisme, c'était de ce côté qu'ils avaient commencé l'attaque, se précipitant sur tous les monastères, brisant les barrières des cloîtres, les souillant par des turpitudes inouïes, conviant les religieux et

les religieuses aux plaisirs hideux de l'adultère et de l'inceste, menaçant de l'exil et de la mort ceux qui n'auraient pas le triste courage d'imiter Luther et Catherine Bore.

Le Christ avait vécu vierge; comment, en voulant ramener le christianisme à son esprit primitif, pouvait-on faire un crime à des chrétiens d'imiter le Christ? On retrouve le lis de la virginité épanoui sur le berceau même de la religion ; comment donc osait-on proscrire cette vertu évangélique, sous prétexte de faire revivre les temps antiques? Les premiers chrétiens menaient une vie commune ; qui croira jamais qu'on ait proscrit cette vie par mode de réforme chrétienne? Les petits princes allemands accusèrent les moines de ne plus pratiquer la pauvreté évangélique, et ils commencèrent charitablement par s'enrichir de leurs dépouilles ; ils leur prirent tout, sauf la charge de nourrir les indigents, de soigner les malades, d'abriter les voyageurs et de consoler toutes les douleurs. Le peuple leur prêta main-forte au jour de la spoliation ; mais il ne fut pas longtemps sans s'apercevoir qu'il valait beaucoup mieux pour lui être sous la crosse d'un abbé que sous le sabre d'un baron. Plus de soixante-dix maisons de la filiation de Morimond, dans le nord-ouest de l'Allemagne, furent détruites de fond en comble. Depuis le passage des Barbares, l'Europe n'avait pas été témoin d'une pareille dévastation (1).

Une foule de pieux religieux, échappés du milieu de ces ruines, décidés à garder leurs serments au péril de leur vie, entrèrent en France par l'Alsace, et se réfugièrent la plupart à Morimond, où ils apportèrent leur bon esprit et les bénédictions du ciel. Le cardinal de Givry, alors évêque de Lan-

(1) Surtout dans la Saxe, le duché de Brandebourg, la Hesse, le Mecklembourg, la Westphalie, etc. — Voir, aux Pièces justificatives, les prophéties

gres, vint consoler ces intrépides confesseurs, et chargea l'abbé, avec toute sa communauté, de combattre l'hérésie partout où elle se montrerait dans cette partie de son diocèse qui se trouvait la plus rapprochée du foyer de l'erreur. Ces sentinelles du camp d'Israël firent si bonne garde, que l'ennemi ne put ni prendre pied dans la zone du monastère, ni faire des conquêtes dans tout le Bassigny.

Le franciscain Claude Picquet, originaire de cette contrée, dont nous avons déjà cité le témoignage, écrivait en 1610, à la louange de son pays, *que la croyance antique y avait conservé partout sa première pureté, et qu'on pouvait l'appeler la région orthodoxe par excellence.* Si nous n'avons pas eu le sort de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, qui nous touchent de si près, c'est à nos moines, après Dieu, que nous en sommes redevables; ne soyons donc point ingrats; agenouillons-nous un instant sur leur tombeau, et prions le ciel de les récompenser de nous avoir conservé la foi de nos pères!

Bientôt les guerres de religion éclatèrent sur plusieurs points de la France; les couvents étaient surtout très-maltraités; nos cénobites comprirent la nécessité d'avoir, en cas de danger, un lieu de refuge plus rapproché que celui de Dijon, où ils pourraient se retirer. C'est pourquoi ils achetèrent à Langres une maison considérable, à laquelle ils donnèrent le nom de Petit-Morimond. L'hôtel qu'ils avaient à Dijon, composé de sept corps de logis, occupant une partie du pourtour de la place de Morimond, leur devenant inutile et à charge à cause des grandes réparations qu'il fallait souvent y faire, ils le vendirent, avec la réserve que les acquéreurs fourniraient à l'abbé et à ses facteurs, lorsqu'ils viendraient à Dijon, une chambre

d'Herman, moine de Lenyn (filiat. de Morim.), sur le rétablissement de ces abbayes et de la foi catholique en Allemagne.

garnie de deux lits et une écurie pour les chevaux, sans provision (1).

Notre milice chevaleresque, entre les mains de Charles-Quint, perdait chaque jour quelque chose de sa dignité et de son indépendance. Le chapitre, d'annuel qu'il avait été autrefois, était devenu triennal ; enfin, il avait été ajourné indéfiniment. La bulle que le roi obtint du pape en 1540 acheva de ruiner ces ordres antiques. Jusqu'alors les chevaliers avaient été astreints au vœu de chasteté perpétuelle ; ce vœu découlait de leur vocation monastico-militaire. Au bivouac, en route et sur les champs de bataille, ils ne cessaient pas d'être moines. Le pape Paul III les dispensa de la loi du célibat, et leur permit de se marier une fois et à une fille vierge (2).

L'accomplissement des deux autres vœux d'obéissance et de pauvreté leur devint très-difficile, pour ne pas dire impossible, avec une épouse et des enfants. Aussi cette mesure équivalut-elle à un décret de sécularisation, et l'ordre se perdit bientôt dans l'armée et dans le peuple.

Au reste, l'Eglise resta parfaitement dans son droit et conséquente avec elle-même : elle seule s'était choisi cette milice ; c'était elle qui l'avait retrempée aux sources du monachisme pour la durcir et l'envoyer ensuite affronter la lance et le cimeterre des Maures ; une fois la bataille gagnée et la paix faite, elle crut devoir la délier de ses serments et la licencier. Quoi qu'il en soit, à dater de ce moment l'existence de la chevalerie cistercienne ne fut plus qu'une longue et convulsive agonie.

La mort de Claude d'Avenne, arrivée en 1552, fit naître

(1) [illegible]
[illegible]re d'autres maisons dans [illegible] de Morimond.
(2) [illegible]

d'interminables difficultés. Depuis longtemps les rois d'Espagne supportaient avec peine la présence d'un moine français à la tête d'une partie considérable de leur armée. Cette servitude devait surtout les gêner lorsque les deux nations étaient en guerre, ce qui arriva souvent dans le cours du XVIᵉ siècle ; alors ils redoublaient d'efforts pour la secouer. Charles-Quint, qui avait si positivement reconnu les droits de Morimond, commença à les contester ; puis, accablé sous le poids des témoignages, il essaya d'abord par lettres, puis par courriers, de se faire donner une délégation de pouvoirs pour nommer un prieur ; mais il ne put arriver par aucun moyen à son but : l'abbé de Morimond resta inébranlable. Charles-Quint ayant abdiqué, Philippe, son successeur et son fils, marcha sur ses traces, et nia la juridiction de Morimond ; enfin, ne pouvant résister à l'évidence des faits, il envoya dans le Bassigny un chevalier de Calatrava pour solliciter la permission de pourvoir au prieuré vacant, en représentant que cette concession ne pourrait qu'être très-utile à la milice et n'aurait rien de blessant pour Morimond, qui conserverait toujours son droit, puisque le roi ne nommerait pas de sa propre autorité, mais par procuration.

Le caractère altier de Philippe n'était point accoutumé à l'humiliation d'un refus ; pour l'éviter à tout prix, il écrivit en même temps à la reine de France, Catherine de Médicis, dont il avait épousé la fille, et à l'abbé de Cîteaux, dans l'espoir que cette double médiation assurerait le succès de la négociation (1). L'abbé de Morimond était alors Jean Coquey, religieux très-habile, très-versé dans les affaires, docteur en théologie, ancien proviseur du collége des Bernardins de Paris, où il s'était fait remarquer par l'étendue de son érudition et la

(1) Ces deux lettres sont citées intégralement à la page 192 du tome 3 des *Ann. cist.*

fermeté de son administration. Circonvenu de toutes parts par les plus hauts personnages, il ne se laissa point éblouir ni intimider, et se tint immobile dans son droit. Le roi fut étonné de cette invincible résistance d'un pauvre moine retranché dans sa conscience comme dans un fort inexpugnable; mais il ne voulut point s'avouer vaincu, et, n'en poursuivant qu'avec plus d'opiniâtreté son premier projet, il s'adressa au chef suprême de l'Eglise.

Pie V, dans sa réponse, après avoir constaté l'usage immémorial où l'on avait été dans la milice de recevoir un prieur d'origine française, tiré de Morimond et nommé par l'abbé de ce monastère, consentait à ce qu'il y fût dérogé en cette circonstance seulement, dans l'espoir sans doute que le temps, en calmant les esprits, rétablirait l'ordre antique (1).

L'abbé Jean se soumit avec un respect filial à cette haute décision, qui remédiait momentanément à un état de choses dont il gémissait depuis si longtemps et sauvait ses prétentions pour l'avenir. Ainsi voilà, depuis quatre siècles, le premier prieur nommé sans la participation de Morimond. Nul autre ne lui succédera; car, d'un côté les rois d'Espagne s'obstinant à rejeter les moines français, et de l'autre les abbés de Morimond ne voulant rien céder de leur droit, la milice restera veuve de ses pasteurs légitimes et l'esprit cistercien finira par se retirer entièrement d'elle.

(1) *Ann. cist.*, t. 3, *Series præfect. Calatr :* « ... Ut ei illa duntaxat vice, semper alias in suo robore permansuro, derogaretur. — Romæ, apud S.-Petrum, die 27 decembris anni 1566. »

## CHAPITRE XXXIV.

Réforme de Jean-de-la-Barrière dans la filiation de Morimond ; notre abbaye est inquiétée par les Huguenots ; elle est sur le point de tomber en commende ; affaire de Calatrava ; nouvelles guerres ; nos moines préservent le Bassigny du poison de l'erreur.

Les plus austères vertus du christianisme semblaient devoir s'évanouir partout en Europe, sous le souffle dissolvant du protestantisme ; le cloître n'était plus un asile sûr : l'abomination de la désolation y pénétrait de toutes parts. Cîteaux, plus que tout autre ordre religieux, chancelait sur ses bases antiques ; il aurait succombé avant la fin du XVI[e] siècle, si la Providence ne lui eût suscité, dans la filiation de Morimond, l'homme qu'il lui fallait pour en empêcher la ruine. Jean-de-la-Barrière, ayant pris possession de l'abbaye des Feuillants, fondée en 1121, au diocèse de Rieux, par des moines de La Chreste, entreprit sérieusement la réforme de ce monastère ; mais il éprouva une si violente opposition, qu'il se serait retiré dans la solitude pour y vivre en ermite, s'il n'en eût été détourné par le cardinal d'Ossat, son maître et son ami (1).

Un moine perverti est une proie que le démon ne lâche qu'à la dernière extrémité ; aussi, la tâche de régénérer un monastère indiscipliné et corrompu est presque toujours une tâche

(1) Joseph Morotius, *Cister. reflorescentis, seu congreg. B. M. Fuliensis Chronol. hist.*, in-8°, pp. 5 et sq.

de martyr. Hélas! qui dira tous ceux qui en ont été écrasés! On en vint jusqu'à attenter aux jours du réformateur. Il se vit bientôt seul dans son cloître désert, où il demeura quatre ans sans trouver d'imitateurs des austérités qu'il pratiquait; austérités si grandes, que pendant tout ce temps il ne vécut que de fleurs de genêt et d'herbes sauvages, sans pain ni vin. Cette vie extraordinaire le fit déférer au chapitre général de Cîteaux comme un novateur dangereux. Il répondit avec tant d'humilité, que plusieurs religieux conçurent une haute idée de ses vertus et vinrent se mettre sous sa conduite; le nombre en fut bientôt considérable. C'était Bernard avec ses compagnons dans la vallée d'Absinthe; non-seulement ils renouvelaient l'ancienne ferveur, mais ils la surpassaient.

Outre l'usage des haires et des disciplines, ils allaient déchaux, sans sandales et la tête nue; dormaient tout vêtus, sur des planches, et prenaient leur nourriture à genoux; ne se servant que de vaisselle de terre; s'abstenant d'œufs, de poisson, de beurre, d'huile et même de sel; se contentant d'un potage d'herbes cuites à l'eau, de pain d'orge pétri avec le son, et si noir que les animaux refusaient d'en manger (1).

C'est en général la gloire de Cîteaux d'avoir cherché jusqu'à la fin à s'harmoniser avec les divers besoins des temps. L'agriculture était réhabilitée; il fallait ouvrir des voies nouvelles à la société. Jean-de-la-Barrière appliqua spécialement ses religieux aux arts mécaniques; les uns cardaient la laine, les autres la filaient, plusieurs étaient occupés à tisser le drap : c'était une fabrique monastique.

Ainsi, pour la troisième fois, l'association cistercienne, envahie par le monde, se résumait en quelques pieux cénobites, se personnifiait en un saint, et, comme la chaste colombe à

(1) Hélyot, *Hist. des ord. relig.*, t. 5, c. 38; *De la Réforme des Feuillants en France*, pp. 401-420.

l'approche du vautour, elle étendait les ailes et s'envolait au fond des déserts pour s'y abriter dans la virginité, la pauvreté et le travail, inaugurer une ère nouvelle, l'ère moderne du commerce et de l'industrie.

Sixte-Quint approuva cette manière de vivre, et manda à Rome quelques-uns de ces religieux, pour y fonder un établissement. Le roi de France Henri III les appela à Paris, afin que de là l'institut pût rayonner sur la France. Ils furent bientôt disséminés sur toute l'Europe catholique.

Morimond, plusieurs fois menacé par des bandes de religionnaires venant de la Lorraine et de l'Alsace, avait été protégé par les armes des seigneurs voisins. En 1572, les huguenots s'étant emparés du château de Choiseul, pour y tenir leur prêche et répandre le venin de leurs erreurs dans tout le pays d'alentour, Barbesieux, lieutenant du duc de Guise, et le seigneur de Lanques convoquèrent la noblesse de la contrée et levèrent une armée afin de les déloger. Langres leur fournit l'artillerie et les vivres nécessaires. Nos religieux, qui se trouvaient sous le canon de la forteresse, se retirèrent à Langres, avec tout ce qu'ils avaient de plus cher; mais la place ayant été prise et démantelée en très-peu de temps, ils retournèrent dans leur monastère, d'où ils sortirent encore quatre ans plus tard, lorsque les reîtres, ayant à leur tête le prince Casimir, pénétrèrent dans le Bassigny par la Lorraine (1).

Dans ces fréquents bouleversements, l'abbaye déserte était envahie par des barbares qui pillaient ou brûlaient tout ce qui leur tombait sous la main. Ce fut ainsi que disparurent tant de manuscrits précieux, tant de monuments des sciences et des arts, tant de merveilles archéologiques dont la perte sera à jamais regrettable ; mais le plus grand malheur qui pût arriver

(1) *Archives de la Haute-Marne; — Hist des Ev. de Langres*, pp. 202 et 203; — Migneret, *Précis de l'Hist. de Langres*, p. 180.

à notre abbaye, c'était celui d'être privée du droit d'élire son chef et de passer entre les mains d'un mercenaire.

Jean Coquey avait été enlevé à sa communauté, après avoir visité tous les couvents de l'ordre : en France, en Flandre, en Savoie et en Lorraine ; composé plusieurs écrits cités par Philippe Seguin, dans sa *Bibliothèque cistercienne* (1), et édifié les siens par une conduite exemplaire durant vingt-cinq ans. Il eut pour successeur son frère Gabriel de Saint-Blin, fils de Jean de Saint-Blin, sire de Thivet, docteur en droit civil et canonique, et profès de Cluny.

Il paraît qu'il était gouverneur du château de Lourdon lorsque cette place importante, où les cénobites clunisiens avaient transporté ce qu'ils avaient de plus précieux, dans ces temps de guerre et de brigandage, fut prise par le stratagème de quelques gens du pays vendus secrètement aux huguenots et dont il n'avait pas lieu de se défier. Ces traîtres ayant obtenu la permission de pénétrer dans l'intérieur de la forteresse, sous prétexte de faire des confidences au gouverneur, s'étaient emparés des clefs des ponts-levis et avaient ouvert les portes à leurs complices. Le gouverneur avec les siens avait opposé la plus vive résistance, se précipitant lui-même sur le chef de la troupe, luttant avec lui dans la basse-cour et lui arrachant son arquebuse ; mais il avait été bientôt écrasé par le nombre et fait prisonnier (2).

Les conjurés fouillèrent tous les appartements et les souterrains. On s'attacha surtout à la plus grosse tour, parce que c'était là qu'on avait conduit, comme en un lieu sûr, les choses de grande valeur ; il n'y resta que les lits et les tapisseries. On dirigea sur Genève une foule d'objets : les orfèvres y fondirent l'or et l'argent des vases sacrés, des croix, des reliquaires. Des

(1) *Gall. christ.*, t. 4, p. 822.
(2) P. Lorain, *Essai histor. sur l'Abb. de Cluny*, p. 287, c. 22.

marchands genevois achetèrent pour plus de 300,000 livres de pierreries; des chapes et d'autres ornements d'église furent livrés aux soldats pour les habiller. Rien n'échappa à cette spoliation concertée et réglée. On évalua la perte causée à l'abbaye à plus de 2,000,000 livres.

Cette dévastation porta à Cluny un coup mortel, dont il ne se releva jamais. Quoique dom Gabriel de Saint-Blin eût fait loyalement son devoir et fût innocent de ces irréparables malheurs, ces lieux désolés, ce cloître désert, ces cellules abandonnées lui rappelaient de trop pénibles souvenirs, et il se retira, au commencement de l'année 1576, près de son frère l'abbé Jean Coquey, auquel il ferma les yeux cette année même. Quelques mois après, un brevet de Henri III et une bulle de Grégoire XIII lui conférèrent le titre d'abbé commendataire de Morimond; cette nomination, irrégulière dans son principe, fut légitimée plus tard par la libre élection des religieux.

La phase dans laquelle entrait la société française faisait sentir le besoin de nouvelles institutions et de chartes plus libérales. Le Bassigny ne resta point en arrière : l'abbé de Saint-Blin fut nommé député du clergé à l'assemblée tenue à La Mothe en 1580, pour renouveler et fixer les coutumes de la contrée (1). Dans le Code qui fut rédigé, et que l'on regarde en grande partie comme son œuvre, nous avons remarqué çà et là des principes de droit civil et politique largement posés, et surtout une connaissance profonde de la jurisprudence de l'époque (2). Il mourut à Paris en 1590, à l'âge de quarante-quatre ans, sans avoir habité son abbaye.

Si Morimond eût été privé plus longtemps du frein salutaire

(1) Nominatur inter deputatos cleri pagi Bassiniacensis, quorum consilio et assensu descriptæ fuerunt consuetudines hujus pagi, ann. 1580. — Ex *Tabul. Lothar.*, arcula Toul, n° 77.

(2) Nous l'avons parcouru à la bibliothèque publique de Chaumont (Haute-Marne).

de l'autorité et de ses légitimes pasteurs, rien n'aurait pu retarder le moment de son inévitable dissolution, et il se serait englouti comme tant d'autres couvents dans l'abîme de l'anarchie; mais la bonté divine ne le permit pas. La célèbre Ordonnance de Blois lui accorda, de même qu'aux abbayes chefs-d'ordre, le droit de choisir et de nommer ses abbés. *Voulons*, y est-il dit, *qu'advenant vacation des abbayes et monastères qui sont chefs d'ordre, comme Cluny, Cîteaux, Pontigny, La Ferté, Clairvaux et Morimond, y soit pourvu par élection des religieux profès, suivant la forme des saints décrets et constitutions canoniques.*

Nonobstant un règlement si sage, Morimond faillit tomber une seconde fois sous le joug de la commende; voici à quelle occasion. Les amours criminels des rois ont toujours été pour l'Eglise et les peuples une source féconde d'épouvantables désordres et de monstrueux abus. Vers ce temps-là, Henri IV avait été fasciné par la magie du regard de Gabrielle d'Estrées, et le cœur de cet esclave couronné était resté enlacé inextricablement dans les boucles de la chevelure d'une femme, *in uno crine colli* (1). Gabrielle n'en était pas à sa première conquête; elle aimait le duc de Bellegarde et en était aimée passionément; c'est pourquoi elle ne répondit pas d'abord aux vœux ardents de son illustre adorateur. Cet obstacle ne fit qu'enflammer davantage la honteuse passion du roi; il mit tout en œuvre pour arriver jusqu'à elle, et gagna à force de faveurs tout ce qui était autour d'elle, son père, son frère, ses parents et jusqu'à son amant, donnant aux uns des villes et des provinces, aux autres des évêchés, à ceux-ci des corps d'armée à ceux-là des couvents de moines. Notre abbaye venant à vaquer dans cet intervalle, il la présenta à son rival comme [illegible]

(1) [illegible]

fiche de consolation, et la lui livra par un acte signé de sa propre main et daté d'Attichy, le 21 de novembre 1590 (1).

Les moines, pour se soustraire aux malheurs qui les menaçaient, se réunirent sous la présidence de l'abbé de Cîteaux, et, usant du droit que leur garantissait l'Ordonnance de Blois, ils élurent François de Serocourt, profès de Beaupré et abbé de Saint-Benoît-en-Voivre, lequel prit possession le 23 décembre de la même année, malgré les réclamations et les menaces du duc de Bellegarde. Mais il n'occupa le siége abbatial que quelques mois, et fut remplacé, après son abdication, par D. Claude Masson, le religieux le plus distingué du monastère (2). Le choix ne pouvait être plus heureux : le nouvel abbé s'occupa aussitôt de réparer les brèches faites à la discipline monastique, et de reprendre sur les seigneurs laïques une partie du temporel du monastère dont ils s'étaient emparés. Les bouleversements se succédaient avec tant de rapidité qu'il n'était guère possible de rien achever.

Morimond sortait à peine de ses ruines, lorsque le duc de Lorraine se précipita sur la Champagne par le Bassigny. Ses troupes, divisées en deux corps d'armée, se dirigèrent, d'un côté sur la place forte de Coiffy, et de l'autre sur celle de Montigny. Les moines, cernés de toutes parts, ne crurent pas devoir déserter leur poste ; leur courage et leur confiance rassurèrent les populations, qui vinrent se réfugier dans leurs granges et jusque dans l'intérieur du monastère, où elles furent respectées par l'ennemi (3).

Les protestants de La Marche et de Neufchâteau ne cessaient d'envoyer des émissaires dans le Bassigny ; quelques-uns même

(1) *Archives de la Haute-Marne.* — Voir aux Pièces justificatives.

(2) Il fut béni à Reims par l'abbé de Cîteaux en 1591. — Ex libro, cui titulus : *Véritable gouvernement de l'ordre de Cîteaux*, p. 396.

(3) D. Calmet, *Hist. ecclés. et civ. de Lorr.*, t. 3, pp. 230 et sq.

avaient prêché publiquement dans les églises de plusieurs villages. Charles d'Escars, évêque de Langres, écrivit à Claude Masson pour lui continuer la mission que le cardinal de Givry avait confiée à ses prédécesseurs, de défendre la foi catholique dans la contrée. Notre abbé avait étudié pendant plusieurs années à l'Université de Paris ; il connaissait à fond les ouvrages sophistiques des réformateurs, les ruses et les détours de leur insidieuse polémique ; mais, comme chaque jour voyait éclore de nouveaux systèmes, il fallait de nouvelles études, afin d'organiser la défense d'après l'attaque. Il sentit le besoin de s'associer ses religieux dans cette grande lutte, après les avoir initiés à la science des controversistes. C'est pourquoi il demanda au pape Clément VIII la permission de lire ou de faire lire dans son abbaye tous les livres des hérétiques, pour en dégager l'erreur et la réfuter ; ce qui lui fut accordé par les cardinaux inquisiteurs, en 1597 (1).

L'ordre cistercien allait toujours s'affaiblissant ; mais, par une sorte d'instinct conservateur, il s'efforçait de temps en temps de rappeler en lui la vie qui s'en échappait de toutes parts. Les chapitres généraux, en rattachant tous les membres entre eux sous l'action d'un seul foyer vital, avaient été durant plusieurs siècles une source d'unité et de force. Edme de La Croix, abbé de Cîteaux, après avoir consulté les quatre premiers et révérends abbés de La Ferté, Pontigny, Clairvaux et Morimond, convoqua une assemblée capitulaire pour l'an 1601 (2). Il s'y réunit un nombre considérable d'abbés et de prieurs de toutes les parties de l'Europe, et cette réunion a toujours été désignée depuis sous le nom de grand-chapitre. Claude Masson en fut l'ornement et la lumière ; il s'y distingua tellement par son talent pour la parole, ses rares connais-

(1) Cette pièce existe aux Archives de la Haute-Marne.
(2) *Traité histor. du chap. génér. de Cîteaux*, in-4°, pp. 340 et 50.

sances en théologie, son aptitude à saisir toutes les questions et à les traiter en homme supérieur, que le clergé de Langres le délégua à l'assemblée générale de 1605, et que Henri IV, pour lui donner un témoignage de sa haute estime, le nomma son conseiller et son aumônier, et lui en fit délivrer le brevet. Choisi pour vicaire-général de Cîteaux, visiteur et réformateur des maisons de l'ordre, il parcourut une partie de l'Europe dans un moment où elle était tout en feu, muni de saufs-conduits et de lettres de recommandation du roi de France (1).

Les différentes missions qu'il avait eu à remplir l'avaient mis en rapport et lié avec la plupart des sommités de l'Eglise de France, les cardinaux du Perron et d'Ossat, de Gondy, de Joyeuse, de Guise et de La Rochefoucauld. Ce dernier lui écrivit, en date du 21 avril 1618, que, désirant lui être agréable et le gratifier en tout ce qui lui sera possible, il lui faisait don de la succession de feu D. Guy de Maulain, prieur et religieux profès de l'ordre de Cluny. Accablé de travaux et d'infirmités, il se donna pour coadjuteur Claude Briffault, son neveu, qui lui succéda l'année suivante (2).

Le nouvel abbé était issu d'une famille très-honorable du Bassigny, et docteur en théologie. Son administration fut longue et troublée par les affreuses calamités qui désolèrent Morimond pendant presque un demi-siècle; il marcha avec courage sur les traces glorieuses de son oncle. Sa réputation

(1) *Annuaire de la Haute-Marne*, 1839, p. 239.

(2) L'épitaphe gravée sur son tombeau, quoiqu'un peu emphatique, nous donne une idée de sa capacité et de ses travaux :

*D. Claudium Masson, doctorem theologum, regis christianissimi consiliarium et eleemosynarium, Morim. abbatem breve spatium continet, cui totus orbis æternum erit monumentum. Universus ordo Cist. vicarium generalem laboriosum; Tectosagum, Arvernorum, Germanorum, Polonorum, Helvetiorum monasteriorum reformatorem generalem; publicæ Galliæ et Lotharingiæ convocationes solertem consiliarium lugent, desiderant, etc.*

ayant pénétré jusqu'à la cour, Louis XIII, par une lettre datée du camp devant Montauban, le 20 août 1621, lui conféra les titres d'aumônier et de conseiller royal, et se servit par la suite de sa médiation dans plusieurs négociations importantes (1).

Il avait surtout à cœur de reconquérir le prieuré de Calatrava. En remontant à la cause des dissensions qui existaient à ce sujet entre les rois d'Espagne et les abbés de Morimond, il avait cru la retrouver dans les prétentions opposées des deux partis, qui s'étaient opiniâtrés à vouloir maintenir chacun un prieur de leur nation respective. Pour mettre fin aux débats, il renonça à la nomination d'un prieur français, et présenta Chrysostôme Henriquez, le savant auteur du ***Ménologe cistercien***, d'origine castillane, profès du monastère d'Horta. Ce religieux étant mort peu de temps après, notre abbé écrivit à Ange Manrique, professeur de théologie à l'Université de Salamanque et réformateur général de l'observance d'Espagne, religieux d'une érudition immense, auquel nous devons les *Annales de Cîteaux*, pour l'investir du prieuré.

La lettre est divisée en trois parties :

Dans la première il établit la juridiction de l'abbé de Morimond, fondée sur une prescription de plus de quatre cents ans ;

Dans la seconde il institue Manrique prieur de Calatrava, avec pouvoir de gouverner cet ordre au spirituel ;

Dans la troisième il mande, en vertu de la sainte obéissance, à tous les membres des milice et couvent susdits, de le recevoir comme le seul véritable prieur de Calatrava, et de lui témoigner en conséquence respect et soumission. « S'il s'élevait, dit-il en finissant, quelque difficulté dans l'exécution [illegible]

[illegible] Haute-M[illegible] [illegible] cartons [illegible]

présentes, nous prions instamment le roi catholique, administrateur et grand-maître de l'ordre, de vous aider de sa puissante protection. » La lettre est datée de Morimond, le jour de la fête de Tous les Saints, 1er novembre 1633 (1).

Manrique, ayant reçu cette nomination, consulta les plus fameux docteurs de Salamanque sur le parti qu'il avait à prendre. D'après leur avis, il adressa à Philippe IV la lettre de l'abbé Briffault, avec les pièces qui établissaient péremptoirement le droit de Morimond. Le roi choisit un certain nombre de juges et leur renvoya la décision de cette affaire. Comme elle leur parut très-grave et très-épineuse, il demandèrent qu'on leur adjoignît quatre autres juges tirés de la cour suprême d'Espagne.

Ces magistrats se trouvèrent jetés dans la plus étrange perplexité; car, d'un côté, ils ne pouvaient méconnaître la juridiction de Morimond; de l'autre, il leur répugnait de confirmer par une sentence solennelle la légitimité de l'intervention d'un abbé français dans la nomination au prieuré, surtout au moment où la guerre allait éclater entre les deux nations; alors, pour gagner du temps, ils prononcèrent qu'une question aussi grave ne devait point être décidée légèrement, mais après un débat contradictoire sur le fond même des choses; qu'en attendant l'issue de ce procès nouveau, l'ordre continuerait d'être régi par ses administrateurs actuels (2).

La douleur que l'abbé Briffault ressentit de l'inutilité de tant de démarches et de réclamations infructueuses fut suivie d'une longue série d'autres douleurs plus vives.

Notre abbaye était située de façon que l'ennemi ne pouvait faire un pas du côté de la France sans la fouler; tantôt c'étaient

(1) Elle est citée entièrement dans les *Annal. cist.*, t. 3, p. 193.
(2) *Ann. cist.*, t. 3, *Series præfect. Calatr.*, p. 38.

les Suédois, tantôt les Allemands, aujourd'hui les Francs-Comtois, demain les Lorrains qui l'inquiétaient. Durant cent cinquante ans il n'y eut point de secousse dont elle ne ressentît le contre-coup, pas une guerre dont elle ne fût la première victime. Le torrent ne respectait rien, et entraînait tout dans son cours, le castel des vieux barons, la chaumière des laboureurs et la cabane des ermites.

En 1636, le baron de Clinchamp, révolté contre le roi, se mit à la tête des Lorrains et se porta sur l'abbaye. Il ne se contenta pas de piller et de dévaster le cloître, la sacristie, l'église, qui perdit ses plus riches ornements et ses vases sacrés, mais il se livra avec ses soldats à des actes de brutalité atroces sur la personne des religieux, dont plusieurs moururent de leurs blessures; puis, se jetant du côté de Langres, il brûla sur son passage Fresnoy, Parnot, Ravennefontaine, Colombey, Maulain, Montigny, Chézeaux, Isonville et Belfays (1).

Ce premier orage avait à peine disparu, que le tonnerre commença à gronder plus fort sur un autre point de l'horizon. C'était Galas, général de l'empereur, qui arrivait avec quatre-vingt mille hommes, chassant devant lui pêle-mêle, comme un troupeau destiné à la boucherie, une foule innombrable de vieillards, de femmes et d'enfants. Les moines se sauvèrent à Langres, où ils restèrent plusieurs années. Les ennemis incendièrent une grande partie du monastère et toutes les granges environnantes; de sorte que l'antique Morimond n'offrit plus aux regards des pauvres et des voyageurs désolés qu'un amas de cendres et de débris. Les laboureurs des granges se réfugièrent dans les bâtiments du monastère, qui avaient été conservés, et se logèrent, les uns dans le laboratoire et la porterie, les autres dans la buanderie, en attendant qu'ils pussent

(1) *Ann. de la Haute-Marne*, 1839, p. 320; Notice sur Fresnoy.

reprendre leurs travaux ; mais ils se virent bientôt forcés de chercher ailleurs un asile et du pain ; il ne resta plus dans le vallon qu'un ménage séculier, avec un religieux prêtre et un frère convers (1).

La communauté exilée, composée de quarante moines, ne pouvait ni se loger convenablement, ni vivre longtemps dans la maison de Langres ; plusieurs se retirèrent en Languedoc, en Provence et en Gascogne, dans les couvents de la filiation de Morimond. Le 11 avril 1639, l'abbé était encore à Langres avec un certain nombre de religieux, comme nous l'apprenons par la réponse qu'il adressa à Jongelin, profès de l'abbaye de Vieux-Mont, qui publiait alors l'*Histoire généalogique des maisons de l'ordre de Cîteaux*.

« Ce m'est, dit-il, un très-sensible déplaisir de ne pouvoir,
« sitost que je le souhaiterois, satisfaire par mes réponses aux
« lettres que vous m'avez adressées depuis quelque temps en
« çà, car je suis depuis trois ans réfugié en cette ville de Lan-
« gres, laquelle depuis les guerres présentes a toujours été
« tellement environnée de troupes amies et ennemies, qu'il
« faut bien savoir prendre son temps pour faire tenir nos pac-
« quets sans que nos messagiers soient tuéz ou pilléz sur les
« chemins. Ayant donc rencontré une commodité assurée, je
« vous adresse les réponses tant à vous qu'à nos abbés de Po-
« logne ; je vous envoye, conformément à votre désir, les ar-
« mes avec les blasons de Cîteaux et des quatre premières mai-
« sons de l'ordre, estant extrêmement consolé, parmi les mal-
« heurs de ce temps, que Dieu vous ayt suscité dans notre
« filiation pour relever par vos escrits l'esclat de notre ordre
« sacré ; ce sera une œuvre digne de vostre zèle et de vostre

(1) *Archives de la Haute-Marne*, 10e et 11e cartons ; — Migneret, *Précis de l'Hist. de Langres*, pp. 210 et 213 ; — *Annuaire de la Haute-Marne*, 1838, pp. 180 et 187.

« plume, et à laquelle je contribuerois volontiers quelques « mémoires, particulièrement touchant notre abbaye de Mori- « mond et certains beaux droits et prérogatives que nous avons « en Pologne, etc. Dieu par sa bonté nous veuille conserver « ce que reste » (1).

Parmi les principaux priviléges dont les moines de Morimond jouissaient en Pologne, il faut placer celui qui leur avait été accordé par Boleslas V, en 1270, de pouvoir vendre, acheter, recevoir des legs et donations dans ses Etats, comme s'ils eussent été ses sujets; d'aller et venir avec leurs chevaux et voitures sur toutes les terres de son royaume, sans payer aucun droit de péage; d'être exempts de toute dîme et de tout impôt pour les champs, maisons, troupeaux qu'ils y possédaient et pourraient y posséder, etc. Enfin, il paraîtrait que l'abbé de Morimond pouvait ajouter à tous ses autres titres ceux de noble de première classe, de sénateur et de conseiller royal de Pologne (2).

Rien ne grandit les hommes comme l'innocence et le malheur. Morimond, broyé et en quelque sorte anéanti sous les pieds des chevaux et sous le sabre des Comtois, des Lorrains et des Allemands, n'avait jamais été plus élevé dans l'estime et l'amour des populations. On réclamait de toutes parts ces bons religieux qui s'étaient tant de fois dévoués pour le salut de la contrée; quoique dispersés sur toute la France, on ne cessait de mettre les pieuses fondations sous leur patronage, comme s'ils n'eussent dû jamais périr. Plusieurs riches bourgeois de Bourmont et de La Marche les poursuivirent de leurs bienfaits jusque dans l'exil. Florentin de Laval, ayant fondé

(1) Citée par Jongel., *Notit. abb. cist.*, pp. 30 et sq.

(2) C'est ce que nous avons retrouvé dans un vieux titre de l'an 1515, par lequel Remy de Brazey rattache l'abbaye de Coronovia, en Pologne, fille de Suleow, à Lubens en Silésie.

une chapellenie dans l'église de Germainvillers, avec une dotation de quarante fauchées de pré, en l'honneur de la sainte Vierge et du saint Rosaire, la mit à la collation et sous la protection de l'abbé de Morimond, au moment même où Morimond était ruiné et désert.

Le calme sembla renaître après une si rude tempête : de 1642 à 1643, les moines retournèrent un à un de tous les coins de la France dans leur chère solitude. Tel le vallon était apparu aux premiers cénobites venant de Cîteaux, tel il apparaissait après plus de 500 ans aux yeux de ses nouveaux hôtes : c'était encore une fois la vallée de la mort, et on pouvait ajouter de la désolation, à la vue de tant de ruines amoncelées. Il ne restait plus qu'une moitié de la nef de l'église ; le magnifique portail avait disparu ; la maison abbatiale, les dortoirs, le réfectoire, le quartier des hôtes étaient à demi-renversés. Le grand étang ayant rompu une de ses dignes, l'eau avait envahi le jardin et les cours ; on apercevait l'emplacement des granges d'alentour aux monceaux de pierres calcinées qui couvraient çà et là le sol ; l'œuvre prodigieuse des moines, l'œuvre de la patience et des siècles avait été détruite en quelques instants par de nouveaux barbares. Il eût fallu de nouveaux siècles, de nouvelles générations, d'autres travaux herculéens, et la Providence, dont les conseils sont impénétrables, n'envoya que de nouveaux malheurs (1).

(1) Nous avons tiré tout ce que nous avons dit de cette époque désastreuse : du P. Jacques Vignier, *Chronic. Ling.*, pp. 160 à 180 ; des *Archives de Morimond*, et de l'*Hist. des évêques de Langres*, pp. 200 et 216 ; — mais nous croyons qu'il n'est pas possible d'écrire fidèlement l'histoire des guerres des Croates, des Espagnols, des Impériaux, dans le midi de la Champagne au commencement du XVII[e] siècle, sans consulter le Ms. in-4[o] intitulé : *Mémoire des choses les plus considérables qui se sont passées au bourg d'Orthes et aux environs*, observées par M[e] Clément Macheret, prestre, curé d'Orthes depuis 1628 jusqu'à 1658.

# CHAPITRE XXXV.

**Siége de La Mothe; dispersion des moines, leur retour, le calme se rétablit ; arrivée de plusieurs jeunes seigneurs à Morimond.**

Dès l'an 1634, le maréchal de La Force, après avoir pris d'assaut Bicthe, place importante de la Lorraine, était venu assiéger La Mothe, forteresse perchée sur une haute montagne à deux lieues nord-ouest de Morimond, et la clef de la Lorraine à l'ouest. On raconte que le duc Charles était tellement sûr et de la place elle-même et de ses défenseurs, qu'il y avait fait transporter ses trésors et ses meubles les plus précieux. Quoique les Français fussent beaucoup plus nombreux, qu'ils fissent usage de la bombe pour la première fois, et qu'ils eussent Turenne dans leurs rangs, la garnison, qui n'était que de trois cents hommes, leur opposa une résistance si héroïque, que le siége traîna en longueur. Le marquis d'Ische (1), chargé du commandement, ayant été tué, son frère, le P. Eustache, capucin, prit sa place et périt à son tour sur la brèche.

Enfin, après quatre mois d'une défense acharnée, à laquelle prirent part les habitants eux-mêmes, les Lorrains obtinrent une capitulation honorable.

En 1643, le maréchal du Hallier entreprit le blocus de la même ville; mais, après un combat désavantageux dans la plaine de Liffol, le duc de Lorraine l'obligea de battre en re—

(1) Antoine de Choiseul, III[e] du nom, gouverneur de La Mothe.

traite. Enfin, Mazarin voulut faire une dernière tentative : une armée formidable couvrit tout le bassin du Bassigny ; Magalotti, neveu du cardinal, qui la conduisait, marcha droit à la forteresse, sous laquelle il fut emporté d'un coup d'arquebuse ajusté par le sieur Héraudel, prévôt du chapitre de la ville. La garnison et les habitants ne se rendirent que le 7 juillet 1645. Pendant tout ce laps de temps, nos moines vécurent dans des transes continuelles, encombrés de soldats blessés, épuisés de contributions de tous genres, tantôt se sauvant dans les forêts, tantôt rentrant dans leur couvent, selon les chances de la guerre, psalmodiant au bruit du canon et de la fusillade que leur apportaient les échos des vallons et des montagnes (1).

L'avant-garde de l'armée française se tenait toujours en observation sur les frontières de la Champagne, en face de la Lorraine et de la Franche-Comté. Durant la saison rigoureuse elle se divisait en pelotons et allait passer ses quartiers d'hiver dans les villages environnants. Nos pauvres religieux, qui avaient alors à peine de quoi s'abriter et se nourrir, furent chargés d'un escadron de cavalerie. Ils adressèrent une supplique à Monseigneur de Gargan, conseiller du roi, intendant général des justice, finances et police dans les armées de Sa Majesté, à l'effet d'être délivrés des gens d'armes qui étaient *à leur pot et feu*, promettant de contribuer plus tard de tout leur pouvoir aux frais de la guerre (2).

Cette humble et généreuse représentation fut accueillie favorablement, et ordre fut donné d'évacuer le monastère ;

(1) Voyez la narration très-exacte du siége de La Mothe, dans l'*Hist. des év. de Langres* par Mathieu, p. 258. — Les poètes du temps célébrèrent le siége de La Mothe : Etienne Courtet, chanoine de Langres, a composé un poème en vers latins, sous ce titre : *Motta emota*. — D. Calmet, *Hist. eccl. et civ. de Lorr.*, t. 3 ad fin.

(2) *Archives de la Haute-Marne*, 10e carton.

mais après quelques mois il fut envahi de nouveau; alors les religieux rédigèrent une adresse à Monseigneur de Voysin, intendant de la justice dans la généralité de Châlons, pour se plaindre d'être forcés de loger jusque dans leur cloître des hommes de guerre, leurs granges ayant été détruites au passage de Galas.

Nous ignorons si on fit droit à leurs réclamations; mais l'état de l'abbaye ne s'améliora pas. Les Lorrains et les Francs-Comtois continuaient leurs brigandages, et les troupes françaises en les refoulant commettaient souvent d'aussi grands désordres que l'ennemi. A quelque instant du jour et de la nuit que l'on jetât les yeux du haut des tours de Langres sur cette vaste plaine qui s'étend à l'est jusqu'aux Vosges, on apercevait quelque part les lueurs de l'incendie (1). Les populations du Bassigny se sauvaient ordinairement du côté de l'abbaye, soit pour mourir sur cette terre des saints, soit pour s'enfoncer et se cacher avec leurs troupeaux dans l'immensité des forêts; les moines furent souvent forcés de s'y réfugier et d'y vivre avec elles.

Certes! ce devait être un spectacle sublime que celui de cette multitude de vieillards, de petits enfants, de pauvres femmes et de religieux réunis par un malheur commun au fond des bois, s'agenouillant et priant ensemble au bruit du canon qui moissonnait leurs fils, leurs époux et leurs frères, mêlant devant Dieu leurs vœux et leurs larmes, en attendant que l'épée de l'ennemi vînt mêler leur sang et leur ouvrir les cieux!

Il serait impossible de décrire les cruautés et les ravages de ces guerres sans cesse renouvelées pendant plus de trente ans. Les malheureux habitants des campagnes, voyant qu'ils

(1) Migneret, *Précis de l'Hist. de Langres*, p. 212.

ne pouvaiet plus demeurer dans leurs villages sans être à chaque instant pillés ou égorgés, désertaient en foule. Les champs restaient incultes faute de bras et de bestiaux, et on vit, de 1636 à 1643, à Choiseul et dans plusieurs autres villages des environs de Morimond, des hommes obligés de s'atteler à la charrue pour cultiver la terre (1).

Enfin Louis XIV se leva, et par son audacieuse fierté et la rapidité de ses premières conquêtes il étonna et fascina l'Europe. Les escarmouches, les petites guerres, les incursions hostiles diminuèrent peu à peu; il fut donné aux moines de respirer quelques instants, et ils entreprirent de relever les ruines du monastère et des granges; mais il fallut recourir à l'emprunt, et implorer la protection des rois de France et de Pologne. L'abbé Briffault mourut au milieu de beaucoup d'embarras, et laissa le fardeau de l'administration à dom Fr. de Machaut (2).

Rien ne prouve mieux que ce choix combien les moines avaient encore à cœur de se renouveler dans l'esprit primitif de leur profession. Le nouvel abbé appartenait à l'austère réforme des feuillants; avec lui devait entrer à Morimond la pénitence, la pauvreté, l'amour du travail et toutes les vieilles et dures vertus de Cîteaux. On eût dit que notre abbaye allait se retremper aux sources antiques et y recouvrer sa première force et sa pureté native; mais une nouvelle série de bouleversements arrêta cet élan généreux et paralysa la bonne volonté de l'abbé et de ses moines.

Charles, duc de Lorraine, les inquiéta au sujet des granges

(1) *Recherches histor. sur les principales communes de l'arrond. de Langres*, pp. 250 et sq.; — *Ann. de la Haute-Marne*, 1838, p. 186.

(2) Nous lisons dans le livre intitulé : *Véritable Gouvernement de l'ordre de Cîteaux*, p. 524, qu'à la mort de Cl. Briffaut l'abbé de Cîteaux soumit Morimond à l'abbé de Vaux-la-Douce, de 1662 à 1667.

qui se trouvaient sur son duché, les grevant d'impôts et de charges intolérables. En 1669, les religieux lui adressèrent un long mémoire, dans lequel ils lui représentaient le triste état du monastère, comparant son éclat passé à sa misère présente, énumérant tous ses titres à la reconnaissance des Lorrains depuis cinq siècles, et spécialement les services qu'il avait rendus dans les dernières guerres, en abritant et nourrissant pendant plusieurs mois plus de cent familles lorraines qui s'y étaient réfugiées et qui auraient péri sans pain et sans asile. Le duc apaisé adoucit la rigueur de ses ordonnances (1).

Ce fut à peu près à la même époque que l'abbé de Morimond écrivit au prieur du monastère de Rosières pour lui passer procuration *à l'effet de retirer de la succession du dernier abbé religieux de cette maison son Bréviaire, sa croix, son anneau et son meilleur cheval,* menaçant en cas de refus d'intenter action pardevant la chambre de justice de Besançon. Il paraîtrait que, quand une abbaye tombait en commende ou était détruite, il était d'usage de renvoyer au premier abbé de la filiation les insignes de la dignité abbatiale.

De la Franche-Comté l'attention de dom de Machaut, excitée par une affaire beaucoup plus importante, se reporta au-delà des Pyrénées. Les chevaliers de Calatrava, isolés de Morimond depuis si longtemps, gouvernés selon les caprices des rois et livrés à la cupidité d'administrateurs mercenaires, regrettaient vivement l'autorité si douce et si paternelle de Cîteaux, et manifestaient le désir de rentrer sous l'ancien régime; c'est ce qui engagea Marie-Anne d'Autriche, épouse du feu roi Philippe IV, et régente d'Espagne durant la minorité de Charles II, son fils, à écrire à notre abbé pour essayer de rattacher la milice à Morimond comme par le passé.

(1) *Archives de la Haute-Marne,* derniers cartons.

L'abbé nomma au prieuré Jean Vélascos, qui lui avait été présenté par la reine elle-même ; mais, soit que celle-ci n'eût voulu par une semblable démarche que se débarrasser poliment des réclamations des chevaliers, soit que ses projets eussent été réellement dérangés par la guerre qui éclata cette année même entre Louis XIV et presque toute l'Europe, dans la crainte d'accroître encore la prépondérance déjà si redoutable de la France, on ne permit point au nouveau prieur de prendre possession (1).

Pendant ce temps-là, le canon grondait en vingt endroits divers sur les bords du Rhin. La Lorraine et la Franche-Comté avaient été entraînées dans le mouvement général. La partie orientale de la Champagne qui confine à ces deux provinces et dans laquelle se trouvait Morimond était devenue un théâtre d'hostilités incessantes. Nos moines luttèrent pendant une année entière ; mais enfin ils se virent forcés d'abandonner encore une fois leur monastère : les uns se retirèrent à Langres avec ce qu'ils purent emporter de plus précieux, les autres à Paris, au collége de Saint-Bernard ; l'abbé était du nombre de ces derniers. L'abbaye ne fut gardée que par deux religieux prêtres et par les laboureurs des granges.

Vélascos ne cessait de travailler de toutes ses forces à son installation ; sa correspondance avec les restes dispersés de Morimond nous apprend quelle était la position de nos pauvres religieux, errant de contrée en contrée sans trouver à se fixer nulle part. *J'ai reçu,* écrit-il à l'abbé, *vos lettres datées de Paris le* 10 *août* 1674, *et j'ai ressenti la plus vive douleur au sujet du malheur qui est venu fondre sur vous, et vous a forcés de vous exiler de votre monastère avec tous vos moines, pour vous soustraire au fléau de la guerre, qui sévit avec tant de fureur dans vos provinces.*

(1) *Archiv. de la Haute-Marne*, 12e carton (Chart. de Morim.).

En 1675, l'abbé est encore à Paris. *J'ai l'intention,* lui dit Vélascos, *de vous écrire plus souvent à l'avenir, pour vous instruire de tout ce qui concerne l'affaire du prieuré, qui vous intéresse autant que moi; c'est pourquoi je désirerais connaître, s'il vous arrivait de quitter Paris, dans quelle autre ville il faudrait adresser nos lettres pour qu'elles vous parviennent sûrement, car jusqu'alors il nous a fallu vous deviner en quelque sorte pour vous écrire* (*huc usque quasi divinando scripsimus*).

Des guérillas détachés de l'armée espagnole qui occupait alors la Franche-Comté, après avoir causé des dégâts considérables sur les terres environnantes, avaient eu l'audace de s'introduire dans l'abbaye et d'en chasser les deux religieux qui y restaient. Des troupes d'avant-garde y avaient également pénétré dans le dessein d'en achever le pillage et de le ruiner entièrement. Cependant c'était de Morimond qu'étaient partis douze pauvres religieux emportant la croix qui avait sauvé l'Espagne; et, quelques siècles après, les Espagnols s'y précipitaient, tenant le fer d'une main et la flamme de l'autre; tant il y a de vicissitudes étranges dans les choses de ce monde, tant il y a peu de souvenir des plus grands bienfaits dans le cœur des hommes et des peuples !

Cependant, la nouvelle de ces désordres étant arrivée par de là les Pyrénées, jusque dans les couvents de l'ordre de Cîteaux, qui, la plupart, étaient de la filiation de notre abbaye, tous les religieux en furent indignés, et se concertèrent pour députer l'un d'entre eux au roi catholique, afin de lui rappeler les services immenses que Morimond avait rendus à son peuple, et lui représenter que les armées de Sa Majesté, au lieu de désoler le monastère, auraient dû le défendre au prix de tout leur sang, comme le berceau de la liberté et de la paix de l'Espagne.

Il paraît que cette démarche ne fut point stérile, car quel-

ques jours après plusieurs brevets de sauve-garde furent adressés à Morimond par D. Charles de Gurrea Villa Hermosa, gouverneur général des Pays-Bas et du comté de Bourgogne. Quoi qu'il en soit, les moines exilés ne rentrèrent tous dans leur solitude et ne commencèrent à y suivre les exercices qu'après la paix de Nimègue, en 1678, c'est-à-dire environ cinq ans après en être sortis (1).

Louis XIV avait tellement secoué et humilié l'Europe, la France était tellement enchaînée à l'épée du grand roi, que la tranquillité intérieure et extérieure semblait assurée pour longtemps. Aussi les couvents qui avaient encore conservé quelques étincelles du feu sacré commencèrent à se repeupler; Morimond était de ce nombre. Plusieurs jeunes seigneurs, issus d'illustres familles, et qui, à l'exemple de D. Rancé, trouvaient le monde trop petit pour l'immensité de leurs désirs, désertèrent Paris et la cour, et se sauvèrent dans la Thébaïde du Bassigny, *pour y voir et y goûter combien le Seigneur est bon à ceux qui l'aiment.*

Morimond se crut encore au temps d'Othon d'Autriche, de Henri de Carinthie, d'Etienne de Hongrie et de Raynald de Toul. Parmi ces nouveaux transfuges du siècle dont nous avons pu retrouver les noms, on distinguait Nicolas de Chevigny (Branche de Choiseul), Henri de Breteuil, Honoré de La Fère et Jean-Louis d'Angennes. Le marquis d'Angennes, frère de ce dernier, donna au monastère à cette occasion le fief Godin, près de Luzarches (Seine-et-Oise), *mu*, dit-il, *par la bonne amitié qu'il porte à son frère religieux, profès à l'abbaye Notre-Dame de Morimond, et encore pour avoir part aux prières qui se font dans ladite abbaye, et pour y être chanté tous les jours, à perpétuité, à la fin de la messe conventuelle, l'Inviolata avec*

(1) *Archiv. de la Haute-Marne*, derniers cartons.

*les Collectes de la Vierge, de saint Bernard et des Trépassés* (1).

Ainsi, au moment où les plus honteux désordres se propagent dans les hautes régions de la société, lorsque la prostitution est assise sur le trône, la Providence, dans des vues de miséricorde et de pardon, appelle des palais et de la cour, au sein des déserts, de chastes vierges, des femmes désillusionnées, des jeunes gens au noble cœur; tous, sous le cilice et la cendre, veilleront, prieront, jeûneront; leurs expiations, mises dans la balance de la justice du ciel, feront équilibre aux crimes de la terre, et Dieu laissera marcher pendant cent ans encore la vieille France à la suite du drapeau de Charlemagne et de S. Louis.

Comment se fait-il, nous dira-t-on peut-être, qu'avec tant d'éléments, rien d'important, rien de monumental ne signale à Morimond les vingt dernières années de ce grand siècle, qui a vu la science et l'art revêtir mille formes diverses, et s'épanouir dans le cloître comme dans le monde?

Outre qu'il faut faire la part des calamités les plus désastreuses, qui à cette époque même n'ont cessé de désoler le monastère, n'oublions pas que les religieux les plus capables n'étaient venus s'ensevelir dans ce vallon solitaire que pour s'y condamner à un éternel oubli. Au reste, cette stérilité scientifique n'est point un signe de décadence. Chaque ordre religieux avait une mission spéciale à remplir : la mission de Morimond était surtout agricole. Pendant que les Oratoriens, les Jésuites, les Bénédictins de Saint-Maur et une foule d'autres se livraient aux plus vastes et aux plus sublimes travaux de l'intelligence, nos moines, ainsi que l'attestent leurs archives, s'occupaient plus que jamais de leurs champs, de leurs prés, de défrichements et de plantations. Or, dit Bernardin de Saint-

(1) *Archives de la Haute-Marne* (Chart. de Morim.).

Pierre, l'agronome qui fait produire à un terrain une gerbe de blé de plus, ou qui améliore un arbre fruitier, rend souvent aux hommes un plus grand service que le savant qui leur donne un livre (1).

---

## CHAPITRE XXXVI.

De la nécessité de remonter aux sources pour juger impartialement la question monastique au XVIII[e] siècle ; cérémonie de l'élection d'un abbé cistercien ; dom Aubertot, dom Languet et dom Guyot occupent successivement avec éclat le siége abbatial de Morimond.

Nous voici arrivés au XVIII[e] siècle, en face de cette fausse philosophie dont les perfides écrits ont renversé tant d'institutions qui semblaient avoir jeté dans le sol de la France des racines éternelles. La voilà armée de toutes pièces, prête à entrer en campagne; par où va-t-elle commencer? Elle commencera, comme les Vaudois, les Hussites, les Luthériens et les Calvinistes, par l'avant-garde du catholicisme, c'est-à-dire par les moines. Elle entassera mensonges sur mensonges, calom-

(1) Depuis qu'ils n'avaient presque plus de frères convers, ils se servaient des bras du premier désœuvré qui se présentait; souvent ils arrêtaient dans leur vagabondage ces misérables familles alsaciennes et lorraines qui traînent aujourd'hui leur dénûment, leurs vices et leur ignominie dans les rues de nos villages, sur toutes nos routes et à l'entour de nos villes; ils les occupaient à transporter des terres, dessécher des étangs, niveler des routes, combler des ravins, pétrir la tuile, etc. Les moines de Cîteaux eux-mêmes employèrent un grand nombre de ces familles nomades à essarter les champs et à bâtir le village de Saint-Bernard, en 1608.

nies sur calomnies ; les communautés les plus pures ne trouveront pas grâce devant elle ; elle ira à la quête des plus petits scandales, et, après les avoir grossis et dénaturés, elle fera rejaillir l'opprobre d'un membre indigne sur tout le corps. Elle jettera sur le froc, pour l'avilir aux yeux du monde, les plus monstrueuses turpitudes ; puis, après avoir débuté par la fange, elle finira sur l'échafaud, dans le sang !

Elle sera aidée, il est vrai, dans son œuvre de destruction par l'opulence d'un certain nombre d'abbayes, la vie dissipée et parfois dissolue de quelques cénobites, l'ennui du cloître au sein d'une société où bouillonnaient toutes les passions les plus anarchiques. Elle trouvera aussi un puissant auxiliaire dans le pouvoir civil, qui, à force de tyrannie et de vexations, a dégradé l'état monastique et façonné les religieux à manœuvrer sous ses ordres comme une troupe de valets.

La grande question du monachisme a été traitée par les sophistes et les économistes, comme toutes les autres, avec la plus déplorable légèreté. Audin a intitulé un chapitre de son Histoire de Léon X : ***Du rire dans le drame de la Réforme !*** Nous engageons ceux qui voudront écrire l'histoire de la ruine des maisons religieuses en France à lire attentivement ce chapitre. Les ennemis des couvents savaient, aussi bien que Luther, qu'aux yeux d'un peuple ignorant et frivole on a toujours raison quand on fait rire ; donc, pour provoquer et alimenter le rire, ils recueillirent toutes les vieilles épigrammes qui avaient eu cours jusqu'alors contre les moines, et ils en composèrent de plus piquantes encore ; ils se servirent de la caricature, cette arme de la lâcheté méchante, représentant les religieux sous les plus ridicules accoutrements, avec les physionomies les plus [illegible] dans [illegible] postures les plus ignominieuses. Ils [illegible] parmi nous on a l'habitude de tout chansonner [illegible] douleur, la vie et la mor

le ciel et l'enfer, et qu'un grand nombre d'hommes et d'établissements célèbres de notre pays ont été tués par une chanson. Aussi se hâtèrent-ils de rimer les couplets les plus satiriques et de les propager dans le voisinage de tous les monastères. Le bouvier, le berger, le laboureur les fredonnèrent dans les champs ; l'enfant les répéta sur la place publique ; la fille et le jeune homme les redirent sans rougir au foyer domestique. Un soir d'un jour de noce ou de fête de village, un fermier qui convoitait un pré ou un champ de l'abbaye unissait sa voix avinée à celle de quelque matrone rubiconde et réjouie, et tous deux chantaient, aux applaudissements de la compagnie, la gourmandise et l'intempérance des capucins, des bernardins et des chartreux (1).

Dans les villes, le cloître calomnieusement exploité fournira aux théâtres publics les scènes les plus scandaleuses, tandis que dans les campagnes, à défaut de spectacles, on propagera, pour les longues soirées d'hiver, des contes orduriers où il ne sera question que d'intrigues, de rendez-vous, de rencontres infâmes, et les rieurs, comme bien vous pensez, ne seront pas pour le pauvre moine. Ainsi, des épigrammes, des caricatures, des chansons et des romans, voilà toutes les pièces du procès intenté aux cénobites du XVIII[e] siècle; nous n'avons pas trouvé autre chose, ni dans l'école légère et moqueuse de Voltaire, ni dans celle plus sérieuse mais non moins injuste de Montesquieu (2). Morimond fut attaqué par ces armes déloyales comme tous les autres monastères, et il succomba avec eux.

Ainsi que nous l'avons dit, la solitude ne glaçait point le

(1) Nous avons parcouru quatre ou cinq Chansonniers imprimés de 1760 à 1789, et sur cent chansons il y en a de soixante à soixante-dix sur les moines.

(2) *Œuvres choisies de Volt.*, 2 vol. in-12 (1789), où l'on a recueilli tout ce qu'il a écrit de plus infâme sur la vie monastique; — Montesquieu, *Lettres persanes*, in-12, p. 177, lettr. 57, Usbeck à Rhedi; — id., *Esprit des Lois*, in-12, t. 1, p. 83; t. 3, pp. 79, 121, 174, 211, 212, etc.

cœur des moines ; ils aimaient souvent à confondre leur vie avec la vie des peuples qui les environnaient. Mais c'était surtout aux jours du deuil et du malheur qu'ils sortaient du cloître, pour mêler leurs larmes aux larmes des affligés, sous la chaumière comme au sein des palais.

Léopold I[er], duc de Lorraine, invita, à peu près à cette époque, l'abbé de Morimond à venir partager sa douleur, en assistant aux obsèques de son père, Charles V. Ce prince était mort au retour d'une expédition guerrière, à Velz, près de Lintz, en Autriche, et son corps était resté quelque temps déposé à Inspruck, dans l'église des jésuites, près de ceux des archiducs; mais son fils l'avait fait transporter à Nancy, dans l'église des pères cordeliers. Les funérailles, accompagnées de touchantes et magnifiques cérémonies, durèrent trois jours. Les chanoines réguliers de Prémontré officièrent le premier jour ; les bénédictins, le deuxième ; enfin, le troisième jour, sur les quatre heures du soir, l'abbé de Morimond, accompagné de quatre abbés de son ordre, commença les vêpres et les vigiles des morts, y officia pontificalement, de même que le lendemain à la messe, après laquelle il conduisit le corps à la chapelle ducale, où les pères cordeliers continuèrent leurs prières encore pendant quarante jours (1).

Cet abbé s'appelait D. Henri Duchesne; il avait succédé à Nicolas de Chevigny vers l'an 1681. Etant mort en 1703, Louis XIV fit écrire aussitôt à nos moines *qu'il leur donnait la permission de se réunir pour élire un abbé,* et qu'il nommait l'intendant de Champagne pour assister, comme son commissaire, à l'élection. C'était à l'abbé de Cîteaux à fixer le jour de la cérémonie et à y présider, soit par lui-même soit par l'un de ses délégués.

(1) *Archiv. de la Haute-Marne*, cartt. 9 et 10 ; — D. Calmet, *Hist. ecclés. et de Lorr.*, t. 3, p. 1338.

On commençait par la messe du Saint-Esprit, à laquelle tous les religieux communiaient ; on se rendait ensuite à la salle capitulaire : là, le grand-chantre lisait à haute et intelligible voix le chapitre de la Règle de Saint-Benoît intitulé : *Qualiter debeat esse abbas*. Le président faisait un discours analogue à la circonstance, et entonnait ensuite le *Veni Creator*. Les religieux, ayant nommé trois scrutateurs, venaient alternativement déposer leurs bulletins dans un calice placé sur l'autel.

Le scrutin étant terminé, les scrutateurs se retiraient pour le dépouiller ; en rentrant, l'un d'eux en proclamait le résultat par ces mots : *Notre frère* (un tel) *a été élu abbé*. On lisait plusieurs passages des bulles des Souverains-Pontifes sur le régime abbatial, et, la communauté ayant répondu : *Deo gratias*, le notaire ecclésiastique, recevant des mains du sacriste les clefs de l'église, les remettait au nouvel élu, en disant : *De l'autorité apostolique à moi commise, je vous établis par la tradition de ces clefs au gouvernement de ce monastère de Morimond, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.*

Les religieux venaient les uns après les autres, suivant leur rang de profession, se mettre à genoux devant l'abbé, et, plaçant leurs mains jointes entre les siennes, disaient : *Révérend père, je vous promets obéissance jusqu'à la mort, selon la Règle de Saint-Benoît*. Il les relevait et les embrassait, en répétant à chacun : *Det tibi Deus vitam æternam*; puis il entonnait le verset *Adjutorium nostrum*, ensuite le *Te Deum*, pendant lequel on allait à l'église. Enfin, le notaire publiait l'acte de la cérémonie, qui devait être signé par tous les religieux et par deux curés du voisinage servant de témoins.

Tout n'était pas fini : il fallait encore que l'abbé de Cîteaux confirmât d'une manière spéciale la nomination et installât par lui-même ou par l'un de ses vicaires le nouvel abbé. Venait ensuite le brevet royal, portant que *le roi, informé des*

*bonnes vie et mœurs de l'élu, validait l'élection et enjoignait à ses baillis et lieutenants de l'établir en possession du temporel de l'abbaye.* Les bulles pontificales mettaient le sceau à l'élection et la complétaient; lorsque le notaire apostolique les avait fulminées, l'abbé se faisait donner la bénédiction par l'évêque diocésain, ou par tout autre avec sa permission (1). Ce fut d'après ce cérémonial et ces nombreuses procédures qu'eut lieu la promotion de D. Nicolas-Philibert Aubertot de Mauveignan. C'était un religieux d'une grande piété, d'une rare capacité, doux, bienfaisant, et qui devint la seconde providence de la contrée.

L'installation d'un nouvel abbé était l'occasion de dépenses énormes pour l'abbaye, tous les officiers de l'état civil qui étaient appelés à y concourir se faisant largement payer. Les frais n'étaient pas moindres en cour de Rome. Il paraît que la componende pour l'expédition des bulles et provisions d'un abbé de Morimond était taxée à 1,400 florins. Dom Aubertot s'engagea envers messire Anthoine, écuyer, avocat, conseiller expéditionnaire, pour la somme de dix mille livres, à condition que ses bulles lui seraient rendues franches de toute charge, taxe et port.

Notre abbaye, entre des mains si saintes et si habiles, sembla refleurir encore un instant. La partie de l'ancien bâtiment respectée par les impériaux tombait de vétusté; les récentes réparations, faites à la hâte, sur un terrain fangeux, n'offraient aucune garantie de solidité; l'abbé entreprit de rebâtir successivement tout le monastère sur un plan neuf. Il en posa la première pierre; mais nul n'en posa la dernière, car la Révolution trouva encore les moines à l'œuvre. Les granges furent

(1) *Archives de la Haute-Marne*, procès-verbal de l'élection de dom Aubertot, 1704.

reconstruites telles que nous les voyons encore aujourd'hui, et on y plaça des colons partenaires.

Dom Aubertot était tout à la fois l'ami, le confident et le coopérateur de Monseigneur de Clermont-Tonnerre, évêque de Langres. Ce prélat, ayant été député à l'Assemblée générale du clergé de France en 1707 et 1710, l'emmena avec lui, pour s'aider au besoin de ses lumières et de son expérience. Souvent il se déchargeait sur lui d'une partie de ses fonctions épiscopales, lui confiant la mission de visiter les paroisses et les presbytères du Bassigny, le déléguant pour consacrer les temples que la piété et la générosité des fidèles élevaient au Seigneur.

En 1719, les habitants du bourg de Meuvy, stimulés par leur saint pasteur, ayant construit avec leurs propres ressources, à force de sacrifices et de dévouement, la belle église que les étrangers viennent encore admirer, l'évêque de Langres fit prier l'abbé de Morimond de s'y transporter pour en faire la consécration. Il y arriva le 23 avril, et le lendemain 24 eut lieu la cérémonie, à laquelle assistèrent plus de cinquante prêtres et les populations des villages environnants. Il consacra, à peu près à la même époque, la chapelle des récollets de Damblain (1).

Les moines poursuivaient toujours avec activité les vastes constructions qu'ils avaient entreprises. Lorsque D. Martenne, le savant bénédictin, se rendit à Morimond, ainsi que nous l'avons dit plus haut, il fut témoin de ces travaux gigantesques. « Il y a trente ans, écrit-il, que l'abbaye n'avait rien de splen-
« dide extérieurement ; mais monsieur l'abbé y a commencé
« un bâtiment magnifique, qui ne cédera à aucune maison de
« l'ordre. Il fait sécher les étangs et couper les montagnes

(1) *Archives de la Haute-Marne*, procès-verbaux de la consécration de ces églises, 1718-1719.

« pour donner et l'utile et l'agréable à son monastère. Le dor-
« toir est un des plus beaux que nous ayons vus ; il n'y manque
« qu'une bibliothèque » (1).

En effet, l'ancienne bibliothèque avait été détruite par Galas. Dom Aubertot eut surtout à cœur de la restaurer. Personne n'était plus propre que lui à cette besogne, car il était d'une instruction très-variée, d'un goût exquis, et très-versé dans la bibliographie ; mais il fut prévenu par la mort et laissa l'œuvre inachevée.

Les moines songèrent à lui donner un successeur. Il y avait alors à Morimond un religieux originaire de Dijon, d'une famille distinguée dans la magistrature et les lettres, et autrefois très-liée avec celle du grand Bossuet. Son père avait exercé les fonctions de procureur-général au Parlement de Bourgogne ; l'un de ses frères, après avoir pris le bonnet de docteur en Sorbonne, avait été nommé à la cure de Saint-Sulpice, en 1714, et, second Vincent-de-Paul, étonnait les peuples et les rois par les œuvres prodigieuses de sa charité ; un autre, agrégé à la maison de Navarre, en était devenu supérieur, puis avait été élevé successivement sur les siéges épiscopaux de Soissons et de Sens. Pour lui, quoiqu'appelé par les riches facultés de son esprit autant que par les précieuses qualités de son cœur à parcourir d'aussi brillantes carrières, méprisant le monde et son prestige trompeur, il s'était sauvé *dans la vallée des tombeaux* pour s'y ensevelir et y travailler uniquement au salut de son ame : il se nommait Lazare Languet (2).

Au jour de l'élection, ayant réuni tous les suffrages, il résista de toutes ses forces; mais on fit violence à son humilité,

(1) *Voyage litt. de deux Bénédictins de la congrég. de S.-Maur*, p. 141, 1re partie; 1717.

(2) Nous tenons ces détails de dom Grosjean, le dernier religieux de Morimond.

et il fut proclamé abbé. — Dans l'Eglise de Dieu, courir après les dignités lorsqu'elles semblent nous fuir, c'est s'en montrer indigne ; s'en sauver lors même qu'elles viennent nous chercher, c'est prouver qu'on les mérite. — L'abbé Languet, qui avait été terrifié du choix qu'on avait fait de lui, le regardant comme le plus grand malheur qui pût lui arriver et à la communauté, prouva bientôt par sa conduite que lui seul s'était trompé.

Doué au plus haut degré du talent de la parole et de la persuasion, il essaya de rétablir les pieuses conférences instituées par saint Bernard, et qui, pendant plus d'un siècle, avaient fait de Cîteaux le foyer de la vie mystique dans le catholicisme. D'un autre côté, depuis 1699, il n'avait point été tenu de chapitre général (1); l'abbé de Morimond, qui comprenait combien ces assemblées importaient à l'unité de l'ordre et au renouvellement de la discipline, écrivit à l'abbé de Cîteaux pour le presser de les convoquer comme précédemment.

De l'intérieur du cloître sa sollicitude s'étendait au dehors, sur les manœuvres, les artisans des ateliers de l'abbaye et les laboureurs des granges, qui étaient au nombre de plus de deux cents. Avec la permission de l'évêque de Langres, il leur assigna pour église paroissiale la chapelle Sainte-Ursule, près de la porterie, avec obligation d'y assister aux offices et d'y recevoir les sacrements. Chacun des religieux prêtres était alternativement chargé de la desserte de cette paroisse.

A cette époque fut achevée la reconstruction des granges et du château des Gouttes, incendiés par les Suédois il y avait près d'un demi-siècle (2). Ce château est encore aujourd'hui,

(1) *Traité histor. du chap. génér. de Cîteaux*, in-4°, pp. 250 et 353 (bibliothèque de Chaumont).

(2) Voyez, sur les ravages exercés par les Suédois sous le commandement du duc de Weymar, *Hist. des évêques de Langres*, pp. 214 et 215.

malgré son état de délabrement, un des plus beaux et des plus grandioses du Bassigny. De ses terrasses la vue embrasse un horizon immense et se repose délicieusement sur une vaste plaine coupée de ruisseaux, semée de bosquets verdoyants derrière lesquels se détachent plusieurs charmants villages avec leurs toits de tuiles rouges. C'était tout à la fois une maison de plaisance et un vendangeoir; un frère convers l'habitait ordinairement, et surveillait les vignerons et les laboureurs qui exploitaient aux frais de l'abbaye un quart de la propriété.

Le plus grand bonheur qui pût arriver à notre abbé et à ses deux illustres frères, c'était de se voir encore une fois sur cette terre et de s'embrasser avant de mourir ; Dieu leur accorda cette faveur en 1735. Un jour l'archevêque de Sens et le curé de Saint-Sulpice descendirent dans la vallée où vivait, dans l'obscurité et la pénitence, celui qu'ils chérissaient comme un frère et vénéraient comme un saint. Après avoir passé quelques instants dans une douce intimité de famille et s'être édifiés réciproquement dans de pieux entretiens, ils se séparèrent pour ne plus se retrouver ensemble que dans l'éternité.

D. Lazare, atteint d'une maladie de langueur et parvenu à un âge avancé, voyait sa fin approcher et son tombeau s'entr'ouvrir. La même année, ayant été nommé visiteur des couvents cisterciens de la Franche-Comté et de la Lorraine, il accepta cette pénible tâche; mais ses forces trahirent son courage. Contraint par la violence du mal de s'arrêter au diocèse de Besançon, dans le monastère de Rosières, il rendit son ame à Dieu le 20 janvier 1736, laissant un nom béni, le souvenir de ses vertus et le regret d'une administration qui n'avait eu d'autre défaut que celui d'être trop courte.

Le 10 février suivant, les religieux reçurent une lettre de Louis XV, ainsi conçue :

« De par le roi :

« *Informé du décès de dom Lazare Languet, arrivé le 20 janvier, nous vous faisons cette lettre pour vous dire que nous vous laissons liberté de procéder à l'élection de son successeur dans les formes ordinaires, et vous permettons de convoquer l'assemblée, nous réservant d'y envoyer un commissaire* » (1).

Ce style autocratique, qu'on ne devrait retrouver que dans les fetfas de l'uléma ou dans les ukases des czars, nous montre à quelle immense distance nous sommes de saint Etienne Harding et de saint Bernard, qui fixaient aux rois et aux empereurs le jour et l'heure où ils pourraient leur donner audience, et dans quel état d'avilissement les monarques très-chrétiens tenaient l'ordre de Cîteaux et en général tout l'état monastique en France.

Un second rescrit ayant averti les moines que M. de Beaupré, intendant de Champagne, avait été nommé commissaire, il leur fut permis de procéder à l'élection. Dom Nicolas-Philibert Guyot, quoiqu'à peine âgé de vingt-neuf ans, fut élu par tous ses frères. Depuis sa fondation, l'abbaye n'avait point eu encore d'abbé aussi jeune; mais en lui la sagesse avait devancé les années, et il ne devait qu'à son seul mérite le choix que les moines avaient fait de lui. Rien ne prouve mieux l'ardeur avec laquelle il se dévoua aux devoirs de sa place, que la correspondance qu'il entretint avec plusieurs princes de l'Eglise dont il était connu.

« Votre élection, lui écrit le cardinal de Fleury, a été si una-
« nime et si conforme aux règles, que je ne doute point, mon
« révérend père, que ce ne soit la Providence qui vous ait
« placé à la tête de votre communauté, pour la gouverner
« dans un esprit de paix et de régularité. Je suis persuadé aussi
« que vous y donnerez tous vos soins et que vous soutiendrez

(1) *Archives de la Haute-Marne*, 1736.

« la bonne opinion qu'on a de vous. J'y concourrai volontiers « en ce qui dépendra de moi, pour vous marquer, mon révé- « rend père, l'estime particulière que j'ai pour vous » (1).

Depuis près de deux siècles, notre abbaye n'avait cessé d'être sous le canon et le sabre des Lorrains. Louis XV ayant conclu un traité de paix avec l'empereur, la Lorraine devint province française ; la guerre cessa de toutes parts, et un calme profond se fit en Europe. Le chapitre général tant désiré, tant provoqué par dom Languet, put se tenir cette année 1737. Beaucoup d'abbés des Etats catholiques d'outre Rhin s'y rendirent et descendirent à Morimond, où ils se trouvèrent réunis au nombre de plus de quarante, avec leurs domestiques et leurs chevaux. Il y en avait de quinze nations différentes ; c'était toute l'Allemagne cistercienne réunie une dernière fois dans un vallon du Bassigny ; c'était encore un reste magnifique de cette puissance d'association cénobitique qui avait relié entre elles pendant tant de siècles les diverses parties du monde.

Notre abbé était élu depuis près de deux ans, et cependant, ses bulles ne lui ayant point été encore expédiées de Rome, il n'avait pu recevoir la bénédiction épiscopale. Il ne fut muni de toutes ses pièces qu'au mois d'avril 1738, et le dimanche 27 du même mois Jean Bouhier, évêque de Dijon, en l'absence de l'évêque de Langres, le bénit dans sa chapelle, en présence de plusieurs abbés cisterciens et d'un nombreux clergé. Dans le procès-verbal de la cérémonie, l'abbé de Morimond est encore qualifié supérieur général des ordres militaires de Calatrava, Alcantara, etc. (2).

Rentré dans son monastère, il s'occupa de former une galerie de tableaux, avec ceux que l'on possédait déjà et d'autres

(1) *Archives de la Haute-Marne.*

(2) *Archives de la Haute-Marne*, procès-verbal de la bénédiction de dom Guyot.

qu'il fit venir de Paris et de Rome. Il jeta encore les fondements de la grande tour qui plus tard éleva son front superbe pardessus les coteaux et les forêts environnantes. Ce bâtiment gigantesque devait servir de clocher, l'ancien campanile ayant été détruit pendant les guerres, et même de citadelle au besoin. Lorsque l'airain sacré retentissait au sommet, ses sons majestueux étaient emportés par le souffle des vents sur tout le Bassigny, et la population agricole de la contrée, dispersée dans les champs, pouvait suivre la vie et les prières des cénobites. Evidemment, le souvenir des incursions lorraines et franc-comtoises avait présidé à la construction de cet édifice ; mais les moines, comme les enfants de Noé après le déluge, se fortifiaient du côté où il n'y avait plus de danger pour eux.

Dom Guyot était occupé sans cesse, et peut-être trop, du matériel de son monastère, visitant les granges, les métairies, les propriétés les plus éloignées, sillonnant à chaque instant le Bassigny avec son bruyant équipage. Un jour, revenant de Bourmont, il se dirigeait vers le château des Gouttes ; arrivé au chemin disposé en spirale et appelé vulgairement le Labyrinthe, qui sert d'avenue sur la pente de la montagne, les chevaux s'emportèrent, la voiture fut renversée et lui-même grièvement blessé.

Cette maison lui était fatale ; y étant couché quelque temps après, la foudre éclata sur ses appartements avec une explosion effroyable, le fluide traversa sa chambre et l'asphyxia. Ces commotions successives altérèrent profondément son organisation, et il mourut l'année suivante, à la fleur de son âge et au milieu d'une multitude d'entreprises.

Dom Thirion, qui lui succéda, fit continuer les travaux commencés. La manie de bâtir possédait, à cette époque, la plupart des communautés religieuses ; elles se faisaient construire des palais, quand il ne leur fallait plus que des tombeaux : sem-

blables à l'agonisant, qui se cramponne d'autant plus fortement au temps et à la vie, qu'il est plus voisin de la mort et de l'éternité !

La façade de l'église n'avait jamais été réparée et ne devait jamais l'être; le nouvel abbé conçut le projet de faire disparaître la première travée de voûte et d'élever sur l'emplacement un vaste bâtiment dont les premiers étages serviraient de bibliothèque et de musée, tandis que le rez-de-chaussée, percé de six portes à plein-ceintre, deviendrait comme le vestibule du temple. L'orgue, un des plus beaux et des plus complets de France, fut élevé sur quatre colonnes sous la seconde travée; ses énormes tuyaux montaient jusqu'à la voûte. Des stalles magnifiques, à double rang, parfaitement sculptées, et entreprises depuis plusieurs années, furent enfin achevées et posées. D. Thirion les fit entourer d'une grille en fer avec deux portes de même métal, ouvrant sur le sanctuaire et d'un aspect imposant. Mais rien ne devait égaler en grandeur, en majesté et en prix le baldaquin du grand-autel, dont la confection occupa pendant dix-huit mois plus de vingt-cinq ouvriers. C'était une immense couronne de fer doré, représentant la passion de Jésus-Christ, ayant vingt mètres de hauteur et six de largeur, enrichie d'ornements de toute sorte, avec des panneaux de même métal entrelacés, dit l'historien Mangin, de cordons aussi proprement et aussi naturellement que pourraient l'être des cordons de soie mis en œuvre par un habile brodeur (1). Elle reposait sur six colonnes semi-circulaires derrière l'autel, et s'élevait jusqu'à la clef de la voûte, à laquelle elle semblait suspendue. Ce travail, aussi délicat qu[illegible] hardi, fit l'admiration de tous les artistes de la cont[illegible]

Il n'eût plus fallu[illegible] pour harmoniser les bâtiments de l'a[illegible]

(1) *Hist. civ. et ecclés. du* [illegible]

baye, que construire une aile qui se serait prolongée jusqu'à la porterie, parallèlement à celle où se trouvaient les ateliers; c'est ce qu'entreprit l'abbé; mais il ne put exécuter qu'une partie de son projet, ayant été enlevé par la mort. Malgré toutes ces réparations et ces embellissements, les traces des vieilles ruines n'étaient point entièrement effacées; tout était grand, mais simple; et, quand on venait de Cîteaux ou de Clairvaux à Morimond, il semblait qu'on passait du palais des rois dans la modeste maison d'un bourgeois.

---

## CHAPITRE XXXVII.

—

Etat de l'abbaye au moment de la dispersion des moines.

—

Nous voici arrivés aux derniers jours de Morimond; mais, avant que le génie de la destruction ne se mette à l'œuvre, descendons encore une fois dans ce vallon solitaire où tant de grandes choses se sont faites depuis sept siècles; franchissons les barrières du cloître, voyons dans leur intérieur ces religieux sur lesquels l'impiété a essayé de jeter tant d'opprobre; pénétrons dans ce sanctuaire auguste, écoutons si on y chante encore régulièrement les louanges de Dieu; asseyons-nous un instant sur le seuil de cette maison bénie, voyons si elle est toujours l'asile des pauvres et des étrangers; montons dans les granges, interrogeons les laboureurs qui les exploitent; pénétrons dans ces vastes forêts qui se dressent devant nous, cher-

chons à savoir si elles ont cessé d'être la ressource des incendiés et des malheureux prolétaires durant la saison rigoureuse. Etudions avec soin et impartialité Morimond, et en lui-même et dans ses rapports avec les peuples; puis, si cet arbre antique nous apparaît mort et vermoulu, nous applaudirons d'avance à ceux qui vont le renverser; mais, s'il y a encore de la vie en lui, s'il suffit de retrancher ici quelques branches desséchées, là quelques rameaux luxuriants pour qu'il soit pendant longtemps encore un arbre de bénédiction, abritant sous son feuillage d'innombrables générations, les nourrissant de ses productions, les sanctifiant par son influence céleste, comment appellerons-nous ceux qui auront l'audace d'y porter la cognée? Nous n'avons point dans notre langue d'autres noms que ceux des barbares et des sauvages, qui coupent l'arbre pour en manger les fruits?

Dom Chautan, originaire de Metz, ou de Toul selon quelques-uns, avait succédé à D. Thirion dès l'an 1775; à lui était réservé le triste spectacle de la ruine du monastère et de la dispersion de tous les religieux; à lui devait finir cette longue série d'abbés qui s'étaient succédé sur le siége abbatial fondé par saint Etienne en 1115, et autour duquel avaient rayonné plus de trois cents monastères d'hommes. Prévoyant le coup qui allait frapper son ordre et sa maison, il essaya en vain de sages réformes, s'efforçant de modifier l'esprit de l'institut et de l'harmoniser avec les besoins de l'époque; l'arrêt de mort était porté: il devait être impitoyablement exécuté. Les débris des cloîtres se mêleront à ceux des manoirs et du trône; la tête du moine tombera à côté de celle du baron et du roi, dans le même baquet.

La communauté de Morimond se composait encore à cette époque de novices, d'étudiants, de religieux et de frères convers; les premiers venaient en grande partie de la Franche-

Comté et de la Lorraine (1). On ne les admettait à faire profession qu'à l'âge de vingt-un ans révolus, et à la fin de leur cours de philosophie. Tout le temps qu'ils passaient dans le monastère, jusqu'à leur entrée dans le noviciat, était employé à réfléchir sur leur vocation; c'est ce qu'on appelait le postulat. Les novices avaient leurs cellules à part, sans feu en hiver, et un dortoir commun. Toutes leurs relations avec le monde étaient brisées, et il leur était défendu de voir leurs parents autre part qu'au parloir et en présence de l'abbé ou du prieur.

D'après les anciens règlements, chaque maison mère devait avoir une école de théologie et des professeurs pour toute sa filiation; or, la filiation de Morimond étant la plus considérable après celle de Clairvaux, le nombre des étudiants était en proportion. Le cours d'études se maintint jusqu'en 1789. Les étudiants habitaient un quartier à part, couchaient dans le même dortoir, travaillaient réunis dans la même salle, et avaient leurs promenades et leurs récréations aux mêmes jours et aux mêmes heures que les novices, sans cependant se mêler ensemble.

L'heure du lever était réglée d'après les matines, qui se chantaient à quatre heures du matin, en été comme en hiver, les simples dimanches et féries. Les jours de fêtes solennelles, les moines se levaient à trois heures et restaient environ quatre heures au chœur. On ajoutait la psalmodie de prime aux nocturnes et aux laudes. La grand'messe se disait à neuf heures et demie, avec les petites heures; vêpres à trois heures et demie; les complies à huit heures et demie. Le coucher avait lieu à neuf heures. Le petit office de la sainte Vierge suivait toujours, à toutes les heures, l'office canonial.

Chaque religieux était semainier à son tour, ce qui durait

(1) Sur trente religieux, il y en avait au moins vingt-cinq de ces deux contrées.

quatre semaines : la première, il chantait la messe dite conventuelle; la seconde, celle qu'on appelait de réserve; la troisième, *De Beata;* la quatrième, *Pro defunctis.* L'office, dans les grandes solennités, était toujours célébré par l'abbé, assisté de douze ou quinze religieux, et présentait un spectacle aussi majestueux qu'édifiant (1).

L'antique abstinence avait fléchi, sans doute, mais elle n'avait cependant pas disparu. Les dimanches, mardis et jeudis la nourriture des moines consistait en un potage et deux mets gras à midi. On servait, le soir, à sept heures, deux plats, dont un de viande et l'autre de légumes. Les lundis, mercredis, vendredis et samedis, et tous les jours depuis la Trinité jusqu'à l'Exaltation de la sainte Croix, les aliments gras étaient prohibés. On n'usait de poisson qu'en Carême, et il tenait lieu de troisième portion à midi. Le soir, en ce saint temps, on faisait la collation froide, avec du laitage et des fruits (2).

C'est le propre des passions humaines de lutter sans cesse contre les lois de toute espèce. Les règlements monastiques dont nous venons de parler ne furent pas, sans doute, observés toujours et par tous avec la même exactitude, le même scrupule.

Aux époques de dégénérescence, ce devaient être surtout les chefs de communauté qui, par leur pouvoir et leur gouvernement des choses temporelles, pouvaient plus facilement s'adonner aux jouissances mondaines. La masse des simples moines, au contraire, restait toujours condamnée aux obligations les plus générales du cénobitisme. Quand ils mouraient, on les mettait toujours sur un lit de cendre et on leur faisait baiser un crucifix de bois, pour les faire souvenir de leur pauvreté

(1) Nous tenons ces détails de personnes qui étaient au service de l'abbaye au moment de la Révolution.

(2) Durant l'Avent, abstinence complète, comme en Carême.

et de leur humilité chrétienne (1). Mais, alors même que les abus se glissaient dans les cloîtres, que le relâchement diminuait l'austérité des pratiques, ce n'était pas encore là une existence joyeuse et enviable, telle que se la figurent les hommes du monde. Ce n'était pas là surtout cette vie jetée en pâture à toutes les passions les plus sales du XVIII[e] siècle, avilie par tant de contes ridicules, tant d'anecdotes obscènes, tant de couplets orduriers.

Morimond était toujours la ressource des ouvriers de la contrée. Il y avait encore, à cette époque, beaucoup d'ateliers dans l'enceinte du monastère, comme menuiserie, tonnellerie, charpenterie, boulangerie, serrurerie, tisseranderie, etc. Tous ces métiers étaient exercés par des ouvriers séculiers, au nombre de cinquante à soixante (2).

Cent manœuvres au moins étaient employés dans les champs, les jardins, les prés, à l'entour des étangs et dans les granges.

Depuis le mois de décembre jusqu'à la fin de mai, la maison occupait plus de trois cents bûcherons dans ses forêts, et durant tout l'été et le printemps environ cent cinquante maçons ou tailleurs de pierres dans ses divers chantiers de construction (3). Enfin, près de six cents ouvriers gagnaient leur vie et celle de leurs petits enfants au service des moines, sans interruption, sans chômage, car dans les grandes abbayes comme celle-ci on faisait toujours abstraction du temps et des dépenses : on tenait, avant tout, à bien faire ce qu'on entreprenait.

Morimond n'avait point cessé d'être un asile de miséricorde pour les malheureux. Les aumônes étaient ou ordinaires ou

(1) P. Lorain, *Histoire de l'abbaye de Cluny*, p. 237.

(2) Les ateliers de Morimond étaient considérables; voir le Plan de l'abbaye.

(3) Aujourd'hui encore, dans le Bassigny, lorsque quelqu'un fait construire plusieurs années de suite, on dit de lui : *Il est comme les moines de Morimond, c'est toujours à son tour de bâtir.*

extraordinaires : les premières consistaient, comme autrefois, dans des distributions quotidiennes, auxquelles les enfants des manœuvres attachés aux ateliers ou aux granges avaient un droit particulier. Lorsqu'un père de famille mourait au service de l'abbaye, les moines adoptaient ses enfants, qui étaient nourris et élevés à leurs frais (1).

C'était surtout dans les moments de disette publique et de calamité qu'ils se signalaient par leur charité. Elle ne s'était point refroidie dans les derniers temps; ainsi, après les désastres occasionnés par les guerres civiles, le passage de Galas, la conquête de la Franche-Comté, plus de soixante villages du Bassigny et de la Lorraine, ruinés, bouleversés de fond en comble, reçurent gratuitement de la main de nos cénobites les bois nécessaires à la reconstruction de leurs maisons. Dans le cours du dernier siècle, cinquante communes des environs, incendiées par accident, virent s'ouvrir devant elles les magnifiques forêts de l'abbaye (2).

Dans les grandes crises alimentaires, le monastère nourrissait ordinairement, chaque jour, environ deux cents personnes. Le pain et le vin semblaient, au besoin, se multiplier dans les mains des moines, comme autrefois dans celles du Sauveur des hommes : leur table s'étendait à la mesure de la contrée; les populations affamées venaient s'y asseoir, et s'en retournaient en bénissant Dieu.

Notre abbaye était sans cesse ouverte aux voyageurs, à tous les pauvres pèlerins de la foi, de la science et des arts, qui y trouvaient un abri et le plus cordial accueil. La charité hospitalière proprement dite a disparu du Bassigny en même temps

(1) Plusieurs vieillards, qui existent encore, ont été ainsi élevés.

(2) La commune de Blevaincourt (Vosges) fut la dernière qui fut ainsi secourue, en 1788 ou 1789. On donna aux incendiés cent bichets de blé (mesure de Choiseul) et environ trois cents pieds de chêne.

que Morimond. Dans ces contrées, on n'accorde, de nos jours, l'hospitalité qu'à ceux que l'on connaît personnellement et qui sont en état de la rendre ou de la payer. Si l'étranger, surpris par la nuit dans les forêts, sur les frontières des Vosges, est sans connaissances et sans argent, qu'il se hâte de gagner le plus prochain village, et là, après avoir frappé à plus de cinquante ou soixante portes, demandant à coucher pour une nuit, au nom de Jésus-Christ, il trouvera peut-être un peu de paille dans une écurie. S'il a de l'argent, il sera reçu dans quelques misérables cabarets, où il éprouvera une réception calculée sur les moyens de sa bourse, en compagnie des ivrognes de la localité, dans la saleté et l'ordure.

Les cultivateurs qui exploitaient la propriété monastique y trouvaient deux avantages bien précieux : d'abord, l'avantage de la fixité et de la continuité : un monastère était, si je puis m'exprimer ainsi, un propriétaire qui ne mourait jamais; ses maisons et ses terres ne passaient point en d'autres mains; ses chênes n'avaient jamais à craindre la hache d'un héritier dissipateur, ni ses fermes un changement de maître; ses fermiers, n'étant par conséquent sujets à aucune de ces innombrables incertitudes qui pèsent sur les autres agriculteurs, se regardaient comme des espèces de propriétaires; tandis que les moines, ne pouvant rien posséder en particulier ni rien léguer, n'étaient pour ainsi dire que simples usufruitiers. Pendant près de deux cents ans les mêmes familles se succédèrent de père en fils dans les granges de Morimond.

Le second avantage des monastères, c'était la dépense des revenus dans la localité. Il faut que la terre appartienne à quelqu'un; ceux qui en sont les maîtres doivent avoir la distribution de ses produits. Que si ces produits, convertis en capitaux, reviennent en grande partie au peuple qui les crée par son travail, alors le travailleur doit vivre paisiblement et à

l'aise sous son toit de chaume; si, au contraire, la valeur de ces produits est aliénée, si on la transporte à grande distance pour la dépenser parmi des étrangers, la masse du peuple attachée au sol doit évidemment être très-pauvre, remuante, avide de changements et de révolutions; alors il faut élever à la place du monastère un dépôt de mendicité ou une prison et une caserne de gendarmes (1). Les métayers et les tenanciers de l'abbaye payaient leurs rentes annuelles ou en nature ou en argent. Selon que les années étaient plus ou moins malheureuses, on leur faisait une remise du quart, du tiers ou de la moitié. Dans un laps de temps de cent cinquante ans, les registres des comptes témoignent que les fermiers ne soldèrent que quinze fois leurs redevances complètes (2).

Nous nous sommes promené triste et rêveur dans les champs de Cîteaux, de Clairvaux, de Morimond, de La Ferté, etc. Nous y avons cherché et retrouvé de vieux domestiques, d'anciens fermiers des moines, qui nous ont tous parlé avec attendrissement de leurs maîtres, et nous ont montré en pleurant de regret les terres qu'ils cultivaient autrefois. Nous avons interrogé ensuite les serviteurs des nouveaux propriétaires : ils nous ont paru mécontents, trouvant intolérable la position qui leur était faite, racontant avec une joie maligne à quel vil prix l'héritage monastique avait été primitivement vendu, attendant aussi de leur côté des révolutions à venir quelques chances favorables de faire fortune.

Les germes de spoliation jetés dans la société commencent à porter leurs fruits. Ceux qui ont dépouillé, il y a soixante

(1) Cobbett, *Lett. sur la Réforme*, t. 1, pp. 168, 180; in-18. — Il y a plus de cent couvents en France qui sont devenus des prisons départementales et centrales.

(2) Nous n'avons pu nous procurer que les livres de compte des fermiers de Fraucourt, des Gouttes et de Vaudenvillers.

ans, la noblesse et le clergé, sont menacés à leur tour. Que de fois nous nous sommes rappelé, dans nos excursions à l'entour de ces monastères, l'apologue antique de l'aigle qui, emportant de l'autel de Jupiter les viandes offertes à ce dieu et brûlant en son honneur, emporta en même temps un charbon qui mit le feu à son nid!...

Morimond renfermait encore, à la fin du XVIII[e] siècle, environ cinquante religieux profès, une vingtaine de frères convers et beaucoup de domestiques séculiers; c'étaient autant de places, autant d'espace vide pour d'autres dans le monde. Nos économistes socialistes, effrayés à la vue de la population toujours croissante, nous prédisent une série de bouleversements à époques fixes. Il semble qu'aujourd'hui la terre ne soit plus assez vaste pour que nous puissions y marcher sans nous coudoyer et sans nous renverser les uns les autres. Les païens, pour se débarrasser de l'exubérance populaire, avaient, outre l'infanticide, les printemps sacrés et les colonies, essaims qui débordaient d'une ruche qui ne pouvait plus les contenir et s'envolaient dans des champs lointains.

L'Eglise catholique veut qu'on laisse assister au banquet de la vie tous ceux que Dieu y appelle; seulement, depuis son établissement, elle a toujours séparé les convives en deux classes, selon leurs goûts et leur vocation. Aux uns elle a dit: *Croissez et multipliez!* Aux autres, plus pénétrés du néant des choses d'ici-bas, ennuyés de l'exil de ce monde, effrayés de ses désordres, fatigués de ses déceptions, elle a ouvert la solitude des déserts, avec les compensations sublimes de la foi et les perspectives magnifiques de l'éternité. Le trop plein de la vie humaine en Europe, pendant douze siècles, s'est constamment déchargé dans le cloître, où il a produit les œuvres les plus prodigieuses de piété, de science et de charité. Aujourd'hui, il vient se perdre dans le triple cloaque du malthusia-

nisme (1), de l'onanisme et de la prostitution, et tombe ensuite dans le gouffre des révolutions, où ses explosions volcaniques ne cessent, depuis soixante ans, de faire trembler le sol de notre patrie.

M. de Maistre a dit, en parlant de Robespierre : « Si cet homme avait été couvert d'un froc au lieu d'une robe d'avocat, quelques années avant le jour où sa puissance a éclaté, un profond philosophe aurait crié : — A quoi sert ce capucin ? — et cependant la retraite de cet homme et de son ambition du sein de la société eût été assurément le salut d'un grand nombre. »

Tant de bienfaits ne devaient pas sauver notre abbaye : l'orage grondait depuis longtemps, et personne ne se méprenait sur le sort réservé aux maisons religieuses. L'abbé de Morimond suivait du fond de sa solitude les péripéties diverses de ce long et terrible drame. Après avoir recueilli les principaux reproches que l'on adressait à son ordre, il crut avoir trouvé pour lui un moyen de salut, en essayant de lui faire subir une transformation qui le mettrait en harmonie avec les nouveaux besoins de la société : c'était d'en faire un corps enseignant, un corps savant et utile.

En 1785, il écrivit donc à tous les abbés de sa filiation d'ériger des colléges dans leurs monastères, et d'employer à l'instruction de la jeunesse leurs religieux les plus distingués. Il donna lui-même l'exemple, et l'année suivante vingt enfants du Bassigny furent reçus dans l'abbaye comme élèves et pensionnaires. Le nombre s'en éleva jusqu'à cinquante, divisés en trois classes, sous trois professeurs et un principal (2).

La bibliothèque étant terminée, on se disposait à y trans-

(1) Ainsi nommé de Malthus, ministre anglican.

(2) Plusieurs personnes du Bassigny se ressouviennent encore du collége de Morimond.

porter les livres ; trente grands tableaux allégoriques, représentant les arts et les sciences, avaient été achetés à Paris, et devaient en faire l'ornement. Un long avenir semblait encore réservé à Morimond, lorsque parut le décret de l'Assemblée nationale portant que les biens monastiques avaient été déclarés propriété de l'Etat, et qu'une pension serait allouée à tous les moines profès. L'émission des vœux de religion ayant été suspendue, le noviciat fut fermé. Ordre vint ensuite à l'abbé de dresser un inventaire détaillé des immeubles de sa maison, avec menace, dans le cas d'une déclaration frauduleuse, d'être déclarés déchus, lui et ses religieux, de tout droit à leur pension. L'inventaire était à peine expédié, que l'on apprit la suppression des ordres religieux, prononcée le 13 février 1790.

Nos moines étaient encore au nombre de vingt-cinq. Quatre ou cinq se retirèrent au foyer paternel, emportant des lettres d'obédience et le vain espoir de se réunir un jour. L'abbé se décida à prendre la maison à bail, et y resta avec dix-huit religieux. Un jour, trois voitures, attelées chacune de plusieurs chevaux, entrèrent par la porterie et vinrent s'arrêter en face du palais abbatial ; elles étaient précédées d'un membre de la municipalité de Bourbonne, qui somma l'abbé de lui remettre à l'instant même le catalogue de la bibliothèque, des archives, du musée et l'inventaire de la sacristie. Le lendemain les voitures repartirent, emportant les richesses artistiques et scientifiques accumulées là par quarante générations de cénobites. Les épiciers, les droguistes, les fromagers se les partagèrent, sauf quelques débris, transportés plus tard au chef-lieu du département. Par un oubli providentiel, les vandales laissèrent le Missel, les Psautiers, le calice et les ornements de la chapelle Sainte-Ursule, et les moines purent continuer leurs prières et leur psalmodie pendant une partie de cette année.

Dom Chautan espérait toujours que son bail serait maintenu; mais, hélas! son illusion devait être bien cruellement dissipée. Le dimanche des Rameaux 1791, au moment où les derniers restes de la communauté étaient réunis au pied de l'autel pour assister aux saints mystères que l'abbé allait célébrer, deux commissaires, envoyés par le district de Bourbonne et accompagnés de deux gendarmes, entrèrent dans l'église et leur signifièrent d'avoir à sortir du monastère, ne leur laissant que trois heures pour faire leurs préparatifs. L'abbé dit la messe, distribua à ses religieux *le pain des forts, le froment des élus,* leur adressa une touchante et dernière allocution, les embrassa et les serra sur son cœur l'un après l'autre, et ils se séparèrent pour jamais. L'abbé sortit le dernier, comme le capitaine du vaisseau, au moment du naufrage (1).

Telle fut la fin de Morimond, fondé en 1115 par saint Etienne Harding, doté par la bienfaisance des maisons de Choiseul et d'Aigremont, enrichi par la munificence de plus de cent autres barons, marquis, ducs et princes; ainsi disparut cette antique abbaye, qui a fertilisé toute la contrée qui s'étend de la Marne à la Moselle, envoyé ses colonies civilisatrices et des milliers de défricheurs dans les forêts de l'Allemagne jusqu'au Dniester et au Niémen, donné à l'Espagne les milices généreuses qui ont brisé le joug du Maure; des évêques, des cardinaux et un pape à l'Eglise; des conseillers et des diplomates aux rois; du pain et des consolations aux pauvres, du travail et le bon exemple aux ouvriers; des secours à tous les malheureux de tous les pays pendant plus de six cents ans; la bénédiction du Bassigny et la gloire de la France!

(1) Ce que nous avons dit des derniers jours de Morimond nous a été communiqué par dom Grosjean, ancien religieux de Morimond, vivant encore à cette heure et habitant Mollans près Lure (Haute-Saône), et par plusieurs témoins oculaires dignes de foi

## CHAPITRE XXXVIII.

Des moines après la dispersion ; rétablissement des Trappistes en France par dom Bernard de Girmont, moine de Morimond ; ruine des bâtiments de l'abbaye.

D'après les philosophes et les économistes, les moines, victimes de la cupidité de leurs familles, frappés d'une injuste exhérédation, avaient été poussés dans le cloître comme un forçat dans son cachot, et gémissaient secrètement au fond de leurs sombres cellules, impatients de briser leurs chaînes. Il n'y avait, disait-on, qu'à enfoncer les portes, forcer les barrières et les verrous des monastères, pour en voir sortir, joyeuse et triomphante, la foule des captifs. Une fois que le monde leur serait ouvert, ils devaient s'y ruer et s'y saturer de ces plaisirs et de cette indépendance qu'ils avaient si longtemps rêvés.

Cependant voilà nos religieux qui s'obstinent à demeurer dans cette sainte maison, nue et dépouillée de tout, lorsque tous leurs biens leur sont enlevés, quand il ne leur reste plus que le froc qu'ils portent, et qu'ils n'ont pas même le pain du lendemain ; préférant cette vie misérable dans le cloître à toutes les joies et à toutes les voluptés de la terre ; et il faut que la force les sépare et les arrache de ces lieux chéris où ils voudraient mourir.

Où vont-ils porter leurs pas? Les uns cherchent en France quelques hameaux isolés et solitaires au milieu des forêts, pour

y vivre selon leurs vœux de religion. Ainsi, quatre d'entre eux passèrent plusieurs années dans un petit village près de Bar-le-Duc, priant, pleurant, et méditant ensemble les vérités éternelles, pendant que l'orage grondait autour d'eux, emportant le trône et l'autel (1). Trois se retirèrent au sein de leurs familles et y attendirent en paix et en silence des jours meilleurs, fuyant le monde pour ne pas en être souillés (*ne participes essent coinquinationis*). Quatre, ayant franchi la frontière, entrèrent sur la terre étrangère et s'abritèrent sous la tente des cisterciens suisses, parmi lesquels ils retrouvèrent de nouveaux frères. Après le concordat, cinq furent appelés à desservir des cures très-importantes dans les diocèses de Langres et de Nancy, où ils édifièrent les peuples confiés à leurs soins.

Dom Guérin, ancien prieur, revint au Bassigny en 1807, et, nouveau Jérémie, voulut s'asseoir sur les ruines de sa Jérusalem, pour y gémir jusqu'à son dernier soupir. Lui qui avait joué un si grand rôle dans cette célèbre maison, lui qui certainement avait été le second homme de la contrée, refusant les postes les plus brillants, eut l'humilité et le courage de s'installer dans la loge du portier, et y organisa une petite chapelle, où il disait chaque jour la messe et récitait l'office cistercien.

Qu'il était imposant et lugubre, le spectacle de ce moine au front chauve et sillonné de rides, prosterné le matin dans une misérable mansarde, devant un autel de bois sur lequel il offrait à l'Eternel le sang de Jésus-Christ, errant le soir à travers les débris amoncelés, s'arrêtant rêveur, comme une sainte apparition, sur l'emplacement de sa cellule et de sa stalle, réservé par la Providence pour faire les funérailles de Morimond et partager son tombeau!...

(1) La vérité nous fait un devoir de dire que l'un d'eux a oublié plus tard ses vœux et s'est avili.

Dom Chautan s'était d'abord retiré au-delà du Rhin; puis, quand le calme commença à renaître, il vint à Borny, près de Metz, où il vécut au milieu de sa famille, pieux, chaste, austère, toujours grand, toujours digne de son glorieux passé. Du fond de sa retraite, il entretint une correspondance incessante avec ses religieux dispersés dans la Lorraine, la Franche-Comté et la Champagne, ce qui contribua puissamment à les maintenir au milieu du monde dans l'esprit de leur vocation première (1).

Au nombre des pieux cénobites qui vivaient à Morimond avant 1790, il en était un surtout qui se faisait remarquer par la plus irréprochable et la plus édifiante régularité; d'une piété et d'une ferveur dignes des beaux jours de Cîteaux. Béni de Dieu dès sa plus tendre enfance, il avait quitté librement le château de ses aïeux, le monde et ses plaisirs, pour se sauver au désert; c'était, pour tout dire en un mot, l'ange de notre monastère. Nommé bien jeune encore maître des novices, il avait dignement rempli cette fonction jusqu'à la fin. Au jour du départ, on le vit, sous le portique, se jeter à genoux une dernière fois, embrasser en pleurant une colonne, s'y cramponner de toutes ses forces, protestant qu'il donnerait sa vie plutôt que de consentir à abandonner cette solitude, dans laquelle il avait promis au Seigneur de vivre et de mourir. Deux gendarmes avaient été chargés de le conduire jusqu'à Mirecourt, au sein de sa famille. Forcé bientôt par le décret de déportation de chercher ailleurs un asile, il avait tourné ses pas du côté de la Westphalie, vers le couvent des trappistes de Darfeld, de la filiation de la Val-Sainte, en Suisse (2). Ce saint

(1) Il était chanoine honoraire de Metz.

(2) Il paraît que ce couvent avait été fondé dans le canton de Fribourg par les trappistes de Mortagne, qui de là envoyèrent des colonies en Espagne, en Belgique, en Piémont. Plus tard, obligés de fuir devant les armées françaises, ils allèrent créer de nouveaux établissements en Prusse, en Russie et jusqu'aux

religieux s'appelait dom Bernard-le-Bègue de Girmont, issu d'une des maisons les plus distinguées de la Lorraine.

Le couvent de Darfeld avait alors pour abbé dom Eugène Bonhomme de la Prade, gentilhomme d'une haute naissance, ancien page de Louis XVI, que les révolutions et une foi vive avaient jeté de la cour des rois sous le froc des ermites. Là étaient reunis plus de soixante moines, derniers restes des ordres cénobitiques de la France ; là plus de cent enfants d'émigrés morts sur les champs de bataille ou sous le fer des bourreaux, croissaient, comme autant de jeunes Samuëls, à l'ombre des autels, abrités contre l'orage. Ce fut là que dom Bernard porta l'héritage des traditions monastiques de Morimond; là que se conserva le feu sacré que le souffle de Dieu devait rallumer plus tard parmi nous.

Pendant que toute l'Europe était agitée et bouleversée, nos religieux espéraient vivre tranquilles dans cette anse hospitalière; mais, au moment où ils s'y attendaient le moins, le flot des révolutions vint heurter leurs cellules et en emporter les débris. En 1811, un décret impérial ayant supprimé toutes les maisons de la trappe, celle de Darfeld, qui se trouvait dans les états de Jérôme Bonaparte, dut être abandonnée. Quelques trappistes rentrèrent en France, d'autres se réfugièrent à la Val-Sainte.

Au mois de juillet 1814, peu de temps après la restauration de la branche aînée des Bourbons, un vieillard en cheveux blancs, d'un air plein de dignité et de grandeur, portant empreintes sur son pâle visage les austérités de la vie du cloître,

...tats-Unis. Quelques-uns s'établirent en Angleterre sous la protection de Thomas Weld, père du cardinal de ce nom, à Lulworth, dans le Dorsetshire. ... ...ntrèrent en France au monastère de Meilleraie de Bretagne, en 1817, sous la conduite de leur abbé dom Ant. Charles Saulnier de Beauregard. — *Notice sur la trappe de Meilleraie*, p. ...

se présentait au guichet des Tuileries, à Paris, avec une carte d'entrée, et demandait d'un ton plein de douceur et de modestie à être introduit près du roi. C'était le frère dom Bernard de Girmont, c'était le vieux monde qui, après vingt-cinq ans, se levait de son tombeau, secouait son linceul et venait humblement demander au monde nouveau l'aumône de l'hospitalité, non dans les villes et les palais qu'il avait bâtis, mais au milieu des landes, des bruyères et des forêts sauvages.

Après avoir démontré à Louis XVIII la nécessité de rétablir les trappistes en France, notre religieux sollicita la permission de fonder une maison de cet ordre et l'autorisation de retirer de la bibliothèque de Chaumont (Haute-Marne) les livres liturgiques de Morimond; ce qui lui fut accordé (1).

Le lieu destiné à ce premier établissement était le Port-Rheingeard. M. Leclerc de la Roussière, riche seigneur breton, qui avait connu les moines de Darfeld et vécu de leurs bienfaits dans son émigration, s'était toujours proposé, si Dieu le ramenait dans sa patrie, d'employer une partie de sa fortune à la fondation d'un couvent de trappistes. De retour en Bretagne, il avait acheté dans cette intention le Port-Rheingeard, ancien monastère à demi-ruiné, sur la rive gauche de la Mayenne, près de Laval, et il s'était empressé de l'offrir à ses pieux et fidèles amis (2).

Dom Bernard, regardé comme l'homme le plus capable de faire revivre l'étroite observance de Cîteaux, fut chargé d'aller en prendre possession avec quelques religieux; ce qui se fit processionnellement le 21 février 1815, au milieu d'un concours immense de peuple. Elu abbé par sa petite communauté, il fut confirmé dans cette dignité par une bulle de Pie VII, en

(1) Le département s'opposa à l'enlèvement de ces livres.

(2) Ces renseignements nous ont été transmis par le révérend abbé du Port-du-Salut.

date du 10 décembre 1816, et le Port-Rheingeard érigé en abbaye sous le nom de Notre-Dame du Port-du-Salut. Ce fut la première maison de la réforme de la trappe rétablie canoniquement en France depuis la Révolution.

Les trappistes, encouragés par cet exemple, accoururent bientôt de tous les points de l'Europe, et s'établirent au Gard en Picardie, à la Grande-Trappe, à Meilleraie, à Belle-Fontaine, à Aiguebelle, au Mont-des-Olives, etc.

Dom Bernard, par ses leçons et ses exemples, eut bientôt rendu son monastère très-florissant. Ceux des moines de Morimond qui vivaient encore à cette époque s'empressèrent de lui envoyer tout ce qu'ils avaient pu recueillir et conserver de plus précieux, au sortir de leur couvent. Dom Guérin, que nous avons revu errant tristement à travers les ruines de Morimond, était sur le point de partir pour la Bretagne, vers son vieil ami, lorsqu'il fut enlevé par une douloureuse maladie, le 17 janvier 1822.

L'abbé dom Chautan, dans la nuit de Noël 1828, après avoir célébré les saints mystères, avait succombé sous le coup d'une apoplexie foudroyante, donnant par son testament à l'abbaye du Port-du-Salut ses livres mystiques et liturgiques, sa chapelle, plusieurs objets provenant de l'église de Morimond, et quelques ossements de saint Bernard qui lui avaient été confiés comme un dépôt sacré par dom Rocourt, dernier abbé de Clairvaux (1).

Dom Eugène, abbé de Darfeld, avait cessé de vivre depuis plusieurs années.

Regardant ces diverses morts comme des avertissements de Dieu, dom Bernard voulut tourner toutes ses pensées vers le ciel et s'occuper exclusivement du soin de son ame ; c'est pour-

(1) Nous ignorons si ces dernières volontés de l'abbé de Morimond ont été exécutées.

quoi il se déchargea du fardeau de l'autorité en 1830, laissant à son successeur soixante-dix cénobites, tant profès que convers et novices. Enfin il mourut, le 22 juin 1834, à l'âge de 76 ans, emportant les regrets, l'amour et la vénération de ses frères et des peuples de la contrée.

Si nous nous sommes étendu si longuement sur le rétablissement de l'ordre des trappistes en France par un moine de Morimond, c'est parce que cet institut nous a paru devoir exercer la plus salutaire influence sur l'avenir de notre pays. Aujourd'hui, grâce à Dieu, ce point n'est plus contesté : il est admis en économie politique et sociale que l'association est une des lois, un des besoins du genre humain; que les hommes trouvent toujours dans l'isolement la corruption, la misère et la servitude. Or, le type le plus complet, le plus sublime, le plus parfait et le plus économique de l'association ici-bas, c'est la communauté de la trappe.

Napoléon, à Sainte-Hélène, après avoir sondé sans prévention la question monastique avec son regard d'aigle, s'écriait : *Un grand empire comme la France peut et doit avoir des trappistes!* (1) Nous disons à notre tour, non-seulement que la France peut et doit avoir des trappistes, mais qu'il lui en faut à cette heure un très-grand nombre ; et nous ajouterons, quoique notre assertion coure risque d'être incomprise et mal accueillie, il lui en faut sous peine de ruine et de mort.

Nous avons, il est vrai, aujourd'hui treize monastères d'hommes de la congrégation de la trappe, en France; mais si nos trappistes n'ont pas exercé jusqu'ici sur les populations toute

(1) « Je ne suis pas porté pour les couvents, ajoutait l'Empereur; pourtant il y a des raisons qui militent en leur faveur. Un empire comme la France peut et doit avoir des trappistes. Si un souverain infligeait les pratiques qu'ils observent, ce serait la plus abominable des tyrannies, et pourtant ces pratiques si dures font les délices de celui qui se les impose volontairement. » — De Beauterne, *Sentim. de Napol. sur le Christanisme*, p. 40.

l'influence qu'on devait en attendre, cela vient de ce qu'ils n'ont pu avoir autour d'eux des granges et des ateliers pour entrer en communication avec les laboureurs et les artisans séculiers; ensuite, parce qu'au lieu de les envoyer en défricheurs dans les marais et les steppes, on les a ramenés la plupart dans les anciens couvents de l'ordre et sur une terre fécondée et toute faite. Sans doute, ils y ont rendu et y rendront encore de très-grands services par leurs prières, leurs travaux et leurs exemples; mais le désert a été et sera toujours l'élément du moine cistercien; c'est dans les vallées sauvages que l'ordre a pris naissance et produit des merveilles; c'est là qu'il doit se relever et forcer encore une fois l'admiration du monde par ses œuvres. C'est à Staouéli, dans les landes sablonneuses d'Afrique; c'est à Gethsémani, dans les savanes du Kentucky; c'est dans les bruyères de la verte Erin qu'il faut aller voir l'institut cistercien pour l'apprécier à sa juste valeur.

En 1831, après la mise en état de siége des départements de l'ouest, des trappistes chassés de la Bretagne vinrent en Irlande, dans le comté de Waterford, sur le versant des monts Knock-Meledown, où ils reçurent d'un protestant, M. Kean, six cents journaux de terres en friches. Ils ne trouvèrent que quelques cabanes en planches, construites à la hâte sur une colline d'où coulait heureusement une source abondante : de l'eau, de la terre à défricher, un toit misérable, c'était déjà un commencement de fortune pour de pauvres exilés..... Les populations accoururent à l'envi pour subvenir aux premiers besoins des serviteurs de Dieu. Des laboureurs, des artisans venaient avec leurs pioches, des maçons avec leurs truelles, des charpentiers avec leurs haches, pour les aider dans leurs travaux. On vit jusqu'à quinze cents de ces ouvriers volontaires se mettre en marche avec douze chariots chargés de vivres pour prêter main-forte à la sainte colonie; et, dans ces [illegible]

journées de travaux communs, plus de six cents femmes, poussées par une noble émulation, avaient quitté leurs chaumières, pour apprêter le repas des travailleurs.

Lorsqu'on s'est mis à élever les murs de l'église et de la communauté, il y avait une foule de maçons travaillant avec les trappistes et les dirigeant...; et quand, d'après leur règle, les religieux suspendaient quelques instants leur travail pour élever leur ame à Dieu, les maçons aussi et les autres manœuvres tombaient à genoux, et les protestants, témoins de ce spectacle pieux, en étaient eux-mêmes émus jusqu'aux larmes.

Nos solitaires, dès la première année de leur établissement, plantèrent 40,000 pieds d'arbres fruitiers et forestiers, la seconde année 30,000. Les six cents journaux de landes de M. Kean furent bientôt défrichés et se couvrirent de riches moissons de seigle, d'avoine, de navets et de pommes de terre. Avant que les disciples de saint Bernard ne les eussent labourées, on ne leur donnait pas d'autre nom que celui de *terres maudites*, et à présent on les appelle *terres bénies*.

Lorsque, dans le pays, on vit les étonnants résultats du travail des trappistes, tout le monde s'est adressé à M. Kean pour amodier de ces terres, regardées jusqu'alors comme infertiles, et, quelques années après l'établissement des bons religieux, plus de cinq mille acres de mauvaises bruyères étaient fécondées par la culture, et le propriétaire en retirait une somme de plus de 4,000 livres sterlings (cent mille francs). Tels furent les commencements de l'abbaye de Mounth-Meilleraie.

C'est incontestablement, dit un écrivain irlandais, le plus grand phénomène de notre temps. L'admiration s'accroît de plus en plus, lorsqu'on entre dans les détails des immenses avantages que produit cette entreprise héroïque; quand on voit de nouvelles fermes construites, des habitations commodes s'élever de tous côtés, à une assez grande distance de l'abbaye;

le travail et l'industrie s'établir : précieux avantages auxquels les membres de la communauté ne font pas participer seulement les gens destinés naturellement à partager leurs travaux et leurs modestes exercices de piété. Par eux beaucoup de manœuvres de la campagne sont employés, un grand nombre d'enfants sont instruits, le pauvre est appelé à partager leur chétive pitance, le voyageur à se rafraîchir et à se reposer (1).

Pendant que l'association cénobitique opérait ces prodiges au-delà de la Manche, le socialisme près de Paris faisait ses premiers essais. A Ménilmontant, au point culminant de la côte, le chef de la secte saint-simonienne avait comme propriété patrimoniale une vaste maison et un fort beau jardin. Il résolut d'y pratiquer en petit l'association partielle. Il s'agissait d'abolir la domesticité, en faisant participer les natures les plus fières à la tâche du prolétariat; il s'agissait de former à une discipline presque conventuelle ses jeunes disciples.

Tout étant préparé, quarante nouveaux cénobites se cloîtrèrent dans ce jardin, le bouleversèrent dans tous les sens, taillèrent les arbres, bêchèrent et sablèrent, nivelèrent, arrosèrent, émondèrent, échenillèrent, se firent indistinctement, à tour de rôle, chefs d'office, cuisiniers, sommeliers, échansons. On organisa le travail par catégories : on fit des groupes de *pelleteurs*, de *brouetteurs*, de *remblayeurs*, et, pour que la besogne fût moins rude, on l'accompagna d'hymnes composés par un membre de la communauté. L'uniforme était simple et coquet : justaucorps bleu à courtes basques, ceinture de cuir verni, casquette rouge, pantalon de coutil blanc, mouchoir noué en sautoir autour du cou ; cheveux tombant sur les épaules, peignés et lissés avec soin ; moustaches et barbe à l'orientale.

Quelques semaines se passèrent ainsi ; mais un jour on n'en-

(1) *The complete cath. direct.*, Alm. for the year 1838 ; — *L'Irlande*, par M. de Feuillide, 1839 ; — *Vie du R. P. Antoine, abbé de Meilleraie*, pp. 264 et sq.

tendit plus ni les chants, ni la musique, ni le bruit des brouettes ; le *couvent* était désert ; les *moines* couraient le monde. Les uns étaient allés rêver au sein des forêts vierges de l'Amérique ; les autres étaient partis en Afrique s'occuper du barrage du Nil ou du percement de l'isthme de Suez ; quelques-uns en Asie à la recherche de la femme libre !

Or, ces tentatives d'association agricole que nous retrouvons dans le saint-simonisme, ainsi que dans le fouriérisme et le cabétianisme, sont une preuve de plus que les utopistes sentent comme nous où est le mal : seulement ils sont bien loin de s'accorder avec nous sur le remède à y apporter.

Oui, nous ne pouvons nous sauver que par un déplacement de population, en dérivant le trop plein des villes manufacturières sur les campagnes, entre le clocher du hameau et l'enceinte tutélaire du cloître. La colonisation agricole est la seule planche de salut qui nous reste. Or, nous avons essayé de coloniser l'Algérie avec de l'argent, des soldats, des travailleurs bien nourris et bien payés ; qu'est-il arrivé ? Lisez le rapport de Louis Reybaud : après un an d'existence, la colonie était tuée dans son berceau. On a offert les broussailles de la Sologne aux ouvriers de Paris sans ouvrage, après la révolution de Février ; on leur promettait des instruments, le vivre et le couvert : pas une famille ne s'est présentée. Pourquoi ? Parce que le peuple ne veut jamais marcher qu'à son tour. Voici l'ordre providentiel suivi pendant plus de quinze cents ans dans les sociétés européennes, en fait de colonisation : 1° conquête du sol par le sang du soldat ; 2° défrichement et fécondation par la sueur des cénobites ; 3° exploitation par les bras du peuple ; ainsi, après le soldat le moine, après le moine le peuple.

Chez nous, l'œuvre du soldat est accomplie ; quelque part que vous posiez le doigt sur la terre de France, vous avez sous votre doigt une goutte de sang. Or, ce sang attend la sueur

des moines, surtout dans ces huit millions d'hectares de terrains vierges que nous appelons improductifs, non parce que Dieu les a créés tels, mais parce qu'il leur manque un élément de fécondation. Faites-y construire des monastères cisterciens au grand complet, accompagnés de granges et d'ateliers en harmonie non-seulement avec les besoins actuels, mais surtout avec ceux de l'avenir; car jetez les yeux à l'horizon : n'est-il pas tout en feu? Cette tempête qui s'avance en grondant, n'est-ce pas le souffle de la justice divine qui la pousse sur nos têtes? Ne vous semble-t-il pas que la vieille société, troublée dans son esprit et dans son cœur, pense, parle et chancelle comme un homme ivre, selon l'expression des saintes Ecritures? Ne voyez-vous pas les anciens royaumes inclinés sur l'abîme qui doit les dévorer? Ah! il est temps que de pieuses colonies se sauvent dans quelque désert sauvage, avec la bêche et la croix, les souvenirs et les traditions, pour y préparer des asiles à ceux qui survivront au cataclysme, y déblayer l'emplacement des provinces et des villes futures, y fonder sous des cabanes de terre et de feuillage, dans les privations, les travaux et la peine, le berceau d'un nouveau peuple!

Nous venons d'être les témoins de la dispersion et de la mort des religieux de Morimond; il ne nous reste plus qu'à assister à la ruine des bâtiments de cette abbaye : ils s'en allèrent comme ces pyramides égyptiennes dont les Arabes emportent les pierres une à une, pour se construire des huttes dans le désert. Les habitants du voisinage qui avaient à bâtir des écuries ou des granges venaient avec leurs voitures et achetaient qui un pan de mur, qui une porte, qui un fronton, etc. C'est ainsi que disparurent les dortoirs, le noviciat, le cloître, le chapitre et l'infirmerie. L'église eut aussi son tour : les cénotaphes, les colonnes, les baldaquins, les autels, la toiture, la

charpente et les murs s'écroulèrent successivement sous les coups du vandalisme. Les stalles, les grilles et l'orgue furent réservés pour la cathédrale de Langres, où on les voit encore. Il ne restait plus que la grande tour, toujours debout comme un obélisque au milieu d'une ville renversée. Trois fois les barbares avaient essayé de la démolir à l'aide de marteaux et de leviers, trois fois ils s'étaient retirés, s'avouant impuissants devant cette masse compacte dont toutes les parties étaient liées entre elles par un ciment indissoluble. Il fallut la faire sauter avec de la poudre; le fracas de sa chute retentit dans tout le Bassigny: la terre en fut ébranlée. C'était le dernier écho de la voix du vieux Morimond qui s'engloutissait pour ne plus reparaître jamais!

Lorsque nous nous sommes présenté, en 1846, dans ces lieux illustrés par tant de glorieux souvenirs et sanctifiés par tant de bonnes œuvres, nous avons demandé ces terres fécondées par la sueur des moines, et on ne nous a montré que des landes couvertes d'un jonc stérile. Les hautes et superbes futaies, l'œuvre de Dieu et des siècles, avaient disparu pour toujours; car les individus n'ont ni assez de temps ni assez de ressources pour attendre la croissance entière des grands végétaux. On peut voir dans sa vie cinquante ou soixante générations de roses, mais il n'y a qu'une association se survivant à elle-même qui puisse assister tranquillement au développement complet d'un chêne. Les beaux ormes d'alentour étaient tombés avec les cénobites qui les avaient plantés. Sur le sommet croulant de la porterie croissaient des touffes de giroflées jaunes et de graminées saxatiles. Partout le silence de la tombe: les môles de l'étang, dégradés, battus par les flots, semblaient rendre un bruit de mort. Plus de cette vie bruyante des ateliers, se mêlant au son des cloches et à la psalmodie des religieux; une misérable famille vivait à

grand'peine dans une affinerie de pointes, là où étaient occupés constamment plus de cent cinquante ouvriers il y a soixante ans. Les jardins, dépouillés de leurs arbres fruitiers et de leur verdure, étaient jonchés de décombres; nous voulûmes franchir le ruisseau : c'était une grande statue en pierre, d'un évêque ou d'un abbé, jetée en travers sur le courant, qui tenait lieu de pont. Une aile du palais abbatial à laquelle on avait essayé de coudre un mesquin bâtiment servait d'engrangeage; c'est tout ce qui restait de tant de magnifiques édifices. Un hangar remplaçait l'hôtellerie où pendant une longue suite de siècles la veuve, l'orphelin, le vieillard et l'étranger trouvaient toujours une table servie. Quelques soubassements de piliers effleurant à peine le sol, une baie latérale avec deux ou trois colonnes engagées dans un reste de mur, c'était toute l'église. Nous avons cherché quelques vestiges de ces sépulcres où dort toute l'antique noblesse du Bassigny, et nous n'avons trouvé que des ronces et des orties. Le porche, où les barons regardaient comme une insigne faveur d'être admis à s'agenouiller pour y suivre les prières, où les chevaliers de Calatrava attendaient prosternés que les portes du temple s'ouvrissent devant eux, était transformé en une écurie. Sur l'emplacement du chœur, nous avons vu un tas d'immondices infectes; à l'endroit du grand autel et du *presbyterium*, un fumier!... — Nous nous éloignâmes, l'ame navrée de douleur, répétant tristement cette parole de saint Paul : *O altitudo!.... O profondeur des jugements de Dieu!...*

# NOTES

ET

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

## Page VIII. — Au milieu de ce vieux Bassigny, etc.

Le *pagus Bassigniacus*, *Bassigniacensis*, *Bassigneius*, un des plus anciens et des principaux *pagi* gallo-romains de la province de Langres, comprenait, d'après toutes les recherches que nous avons faites, l'extrémité la plus méridionale de la province des *Leuci*, jusqu'au-delà de *Novimagus*, puis la pointe nord-ouest de la province des *Sequani*, tout le pays entre l'*Arar* et *Aquæ-Borvonis* (Bourbonne-les-Bains). Il s'étendait au sud par-delà *Petra-Ficta* (Pierre-Faite), jusqu'aux frontières du pays d'Attouar. Il était borné à l'ouest par le Langrois proprement dit, au nord par le *pagus Ornensis* (pays d'Ornois).

Dans l'état actuel de la contrée, voici quelles devaient être les limites de l'ancien Bassigny gallo-romain : La Marche et Neufchâteau (Vosges), Saint-Blin, Andelot, Chaumont, la Marne jusqu'à Rolampont, Neuilly-l'Evêque, Hortes, Pierre-Faite, la Saône et Bourbonne. Le bassin de la source de la Meuse formait le centre de ce *pagus*, ayant pour principale place *Mosa* (*oppidum ad Mosam*; Meuse, selon Samson; Meuvy, selon [illegible]elisle et dom Martin). Il était traversé (1) en grande partie par la levée [illegible]angres à Toul, avec les stations suivantes : *Andemantunnum*, *Mosa*, [illegible] *Solima*[illegible] [illegible] [illegible]inéraires romains d'Antoni[illegible] et [illegible]

[illegible] [illegible]s fut érig[illegible]

[illegible]

comté vers l'an 760, par Pepin, en même temps que Langres, Bologne, Reynel et Tonnerre; mais nous n'avons rien découvert de positif, au moins en ce qui concerne cette contrée, avant Louis-le-Débonnaire, qui, d'après le P. Vignier, aurait institué un comté du Bassigny. Toutefois, ce n'est qu'en 937 que commence la série des comtes du Bassigny : il est alors fait mention de Hugues, comte du Bassigny et de Bologne, avec Gertrude son épouse et Gotzelin son fils. Cet Hugues eut pour successeur et héritier Hugues de Laon (*Landunensis*), souche, à ce que l'on croit assez généralement, des seigneurs de Clémont, qui, depuis le XI[e] siècle, ont pris constamment le titre de comtes ou de vicomtes et même quelquefois celui de princes du Bassigny, comme dans la charte de fondation de Clairlieu (1151).

Il parait certain que, à une époque très-reculée, et qu'il nous a été impossible de préciser, le Bassigny aurait été démembré, ainsi que la province de Langres. Quelques-uns font remonter ce démembrement jusqu'à Vespasien, qui aurait voulu par là affaiblir les forces et les ressources des Lingons, et les punir en même temps d'avoir fourni des armes et des hommes à leur compatriote Julius Sabinus, qui aspirait au titre de César; d'autres, jusqu'à Constance-Chlore, qui, pour repeupler la province de Langres, ravagée et déserte à la suite de l'invasion germaine de l'an 301 et du terrible combat de Peigney-sous-Langres, aurait abandonné aux *Leuci* et aux *Sequani* la partie est du *pagus Bassigniacus* pour la cultiver, pendant qu'il envoyait des colonies de Frisons, de Bataves et même d'Ambarres (selon plusieurs) entre la Marne et l'Aube, et de Francs attuariens dans les champs des Tricassiens et des Lingons, près de la Seine et de la Bèze (*prope Sequanam et Besuam*). Enfin, quelques-uns prétendent que ce démembrement ne fut effectué que sous Pepin-le-Bref, au moment où il remplaça les titres de ducs et de patrices par ceux de comtes; or, comme il y eut beaucoup plus de comtes, il fallut modifier les anciennes circonscriptions, et c'est ce qui aurait eu lieu pour le Bassigny. Quoi qu'il en soit, la partie de ce *pagus* qui confinait aux *Sequani* fut annexée plus tard au comté de Bourgogne; celle qui se trouvait dans le voisinage des *Leuci* fut partagée entre le duché de Lorraine et le comté de Bar. Cette dernière portion du Bassigny conserva toujours son nom primitif, et il y eut ainsi deux Bassigny, l'un lorrain et barrois (comté de Bar), l'autre langrois et plus tard champenois.

Ce fut au centre de ce vieux *pagus* que l'on bâtit Morimond, comme

Bèze l'avait été au milieu du pays d'Attouar, Pothières de Lassois, Saint-Jean-de-Réome du Tonnerrois, Clairvaux du Barrois, etc.

Le comté du Bassigny, au milieu du XIIIe siècle, ayant été conquis par les princes de la maison de Champagne, fut transformé en un vaste bailliage ayant pour siége Chaumont, qui se trouva incorporé de la sorte au Bassigny et en devint la capitale. C'est dans la charte de Robert-de-Torote, évêque de Langres en 1236, en faveur du Val-des-Ecoliers, qu'on lit pour la première fois *Calvomontem in Bassigneio*, etc. Nous ne donnons ici qu'une analyse rapide de ce que nous avons découvert dans le Chartrier de Morimond, les savants Recueils de M. Mathieu à l'évêché de Langres, dans les Mémoires historiques de Baugier, les ouvrages de Moissant et de Pithou sur la Champagne, la Chronique du P. Vignier, les Archives de la Haute-Marne, la Chronique de Bèze et de Saint-Bénigne, et surtout la Charte de Charles-le-Gros (887), confirmant les donations faites à l'église Saint-Mammès.

---

Page xxxix. — N'avons-nous pas déjà des écoles supérieures, etc.

Nous ne confondons point avec les établissements que nous avons cités l'école agricole et professionnelle de Plongerot, près de Rochetaillée (Haute-Marne), fondée récemment sous les auspices du clergé de Langres, et avec le concours des hommes les plus honorables du pays. Si cette école triomphe, comme nous l'espérons, des difficultés qui assiégent toujours le berceau des institutions de ce genre, elle rendra les plus éminents services à la contrée.

---

Page 1. — L'Eglise de Langres, fondée par S. Bénigne, disciple de S. Polycarpe, etc.

Nous croyons avoir étudié d'une manière consciencieuse la double question de la mission et du martyre de S. Bénigne, et nous sommes forcé d'avouer qu'il n'est, au moins à notre connaissance, aucun mo-

nument historique opposé à la croyance commune, qui fait remonter jusqu'à S. Polycarpe la mission de l'apôtre de la Bourgogne et son martyre jusqu'à Marc-Aurèle. Nous dirons plus, c'est que les auteurs ecclésiastiques, dans leur ensemble, nous ont paru favorables à cette croyance et à notre liturgie. Les limites, la nature et le but de notre ouvrage ne nous permettent pas d'entrer dans de longs détails, et nos lecteurs voudront bien nous pardonner cette rapide digression. Nous regrettons de ne pouvoir partager, seulement en ce qui concerne S. Bénigne, l'opinion de l'auteur des *Origines Dijonnaises*, dont le livre est d'ailleurs si remarquable.

*Mission de saint Bénigne.*

Le texte primitif des Actes de S. Bénigne a-t-il jamais existé? Personne ne l'a contesté sérieusement.

Peut-on dire que l'*Histoire de la passion de S. Bénigne*, remise à S. Grégoire de Langres par des pèlerins qui revenaient d'Italie (1), contenait ce texte primtif? Rien n'empêche de le croire, d'autant plus que le saint évêque la reçut, d'après Grégoire de Tours, sans observation et comme un récit authentique; *passionis ejus historiam adlatam beatus confessor accepit* (l. 1, *De Glor. Martyr.*, c. 51).

Ce texte primitif existe-t-il encore quelque part? L'opinion la plus probable, c'est que nous n'en avons que des versions plus ou moins anciennes, plus ou moins respectables. On ne saurait dire que ces versions, malgré les altérations qu'elles ont dû subir, soient complètement fausses; et c'est ce qui a été reconnu par ceux-là mêmes qui les ont le plus contestées, disent les auteurs de la *Gallia Christ.*: « *Sed illa in omnibus errare, nullus eorum asseruit* » (t. 4, p. 316). Or, il est admis en bonne critique que, lorsque des auteurs d'opinions, de pays et de temps divers ont écrit l'histoire d'un homme ou d'un peuple, les faits sur lesquels le plus grand nombre et les plus dignes de foi s'accordent doivent être regardés comme vrais; car il faut supposer que cette concordance provient soit de la tradition, soit d'écrits ou de monuments qui peuvent ne plus exister, et sans lesquels cependant elle demeurerait inexplicable (Fyot, Hist. de S. Etienne; Dissert. hist., p. 11). Il s'agit donc, en

(1) C'est ainsi que traduisent Mabillon, Tillemont, dom Pitra, etc.; on sait avec quel soin Rome conservait dès lors les actes des martyrs.

l'absence du titre original, *primigenius*, de rechercher ceux qui, par leur antiquité, s'en rapprochent le plus.

### Concordance des principaux et des plus anciens Martyrologes.

On ne niera pas que les Martyrologes primitifs ne soient des pièces très-importantes à consulter sur cette question. L'un des plus anciens qui se présentent à nous est celui de Bède, écrivain du 8e siècle, qui fait assez généralement autorité en histoire. Eh bien! ouvrez son Martyrologe et vous y lirez : *Cal. nov., natal. sancti Benigni, presbyteri, qui missus est a sancto Polycarpo ab Oriente in Galliam.* Raban, dans le même siècle; Adon, Usuard et Notker, au 9e; après eux, le Martyrologe romain et le Martyrologe gallican de du Saussay expriment la même croyance. Nous pouvons donc répéter, avec le savant Ruinart : *Benignum et Andochium, præsbyteros, a B. Polycarpo missos fuisse tradunt vetera Martyrologia*, etc.; et, avec les Bénédictins de la *Gallia Christ.* : *Antiquiora Martyrol.* (t. 4, p. 316, *Acta prim. martyr. sincer.*, p. 69, *in Acta S. Symph.*).

On nous objecte (*Orig. Dijon.*, p. 213) le silence du Martyrologe de Ravenne, l'un des plus anciens.

Que veut-on conclure de là? que S. Bénigne n'a pas été envoyé par S. Polycarpe, et cela, parce qu'il se trouve un ou deux Martyrologes où cette mission ne sera pas consignée? Mais, si on pouvait légitimement déduire cette conséquence, il s'ensuivrait aussi qu'il n'a point eu de mission postérieure, et que son apostolat est une fable, ou qu'il n'a eu lieu qu'après la rédaction de ces Martyrologes. Or, personne n'admettra ces conséquences, pas même l'auteur des *Origines Dijonnaises;* car ce dernier ne nie pas l'apostolat de S. Bénigne, qui, selon lui, faisait partie de la grande mission romaine de l'an 250, et il conviendra bien que les Martyrologes dont il s'agit ont été rédigés après cette époque; on pourrait, au besoin, le prouver, même pour celui de Ravenne, le plus ancien de tous, puisqu'il y est fait mention de S. Remi.

Nous ferons observer que cette objection et toutes les conséquences que l'on prétend en tirer à l'égard de S. Bénigne pourraient aussi s'appliquer à un grand nombre d'autres saints, et spécialement à S. Pothin et à S. Irénée; car, dans le Martyrologe de Ravenne (1) et dans quelques

(1) *Vetus* [illegible] *marty*[illegible] *Raven*[illegible] *Biblioth.* [illegible]

uns de ceux rapportés par D. Martenne, il n'est pas plus question des saints lyonnais que de l'apôtre de la Bourgogne; cependant la mission de ces saints est un fait historique incontestable, reconnu de ceux-là mêmes qui n'adoptent pas notre opinion sur la mission de S. Bénigne.

Accord des agiographes les plus dignes de foi.

On ne peut nier que les écrivains qui ont apporté le plus de bonne foi ou de critique dans les questions agiographiques ne soient :

1° Mombritius, dans son *Sanctuarium* (1479, t. 1, p. 294). Or, S. Bénigne y répond à l'empereur qu'il est venu d'Orient avec ses compagnons, envoyé par S. Polycarpe; *a S. Polycarpo missi*, etc.

2° Petrus de Natalibus, dont l'ouvrage (*Catalogus sanct. et gestor., ex divers. volum. collectus*, 1493) est cité avec éloge par l'auteur des *Origines* (p. 16) et comme favorable à l'opinion qu'il soutient; nous y lisons : *Benignus præsbyter, cum Andochio præsbytero et Thyrso diacono a sancto episcopo Policarpo, Joannis Evangel. discipulo, ad prædicandum in Galliam missus est* (l. 10, c. 3).

3° Surius (16ᵉ siècle) : *Sanctus Benignus respondit Aurelio imper : Ab oriente venimus ego et fratres mei, a sancto Polycarpo missi* (*Acta et Pass. S. Benig. martyr.*, t. 6, novembr.).

4° Baronius (fin du 16ᵉ siècle) : *In antiquis tabulis ecclesiasticis memoriæ proditur Andochium præsbyterum, Thyrsum diaconum, ejusdem Polycarpi discipulos, ab ipso in Gallias missos* (*Annal.*, ad ann. 169, num. 20).

5° Ruinart (17ᵉ siècle). Quoique ce savant agiographe n'ait pas reproduit les Actes de S. Bénigne, cependant, dans ceux de S. Symphorien, il suppose la réalité de la mission que nous défendons (*Acta prim. martyr. sincera et select.*, pp. 68 et 69).

6° Les Bénédictins de la *Gall. Christ.* (t. 4, p. 316, 1728) reconnaissent que S. Bénigne a été envoyé par S. Polycarpe en même temps que S. Andoche et S. Thyrse, tout en avouant que les Actes qui nous restent de S. Bénigne ne sont pas, pour le reste, à l'abri de tout reproche.

1ʳᵉ *Objection.* — Les Actes primitifs de S. Bénigne ne parlaient certainement ni de S. Polycarpe, ni d'une mission quelconque, puisque S. Grégoire de Tours, qui devait incontestablement les connaître, n'en dit pas le moindre mot dans son livre *De Gloria Martyrum* (*Orig. Dijon.*, p. 214).

Le silence de Grégoire de Tours sur la mission de S. Bénigne par S. Polycarpe n'est point une preuve qu'il n'en était pas question dans ses Actes primitifs. Il suffit, en effet, de jeter un coup-d'œil attentif sur le livre *De Gloria Martyr.* pour se convaincre que le but de l'auteur n'était point d'écrire la vie des saints dont il parle et de dire tout ce qu'il en savait; il voulait seulement raconter les faits merveilleux par lesquels il avait plu à Dieu de manifester leur sainteté et de les glorifier aux yeux des hommes. Aussi se contente-t-il généralement de mentionner quelques circonstances de la vie ou de la mort de chacun d'eux, et il entre de suite dans le détail de leurs miracles. Donc l'objection que l'on tire de son silence sur la mission de S. Bénigne n'a aucune solidité.

2e *Objection.* — Les historiens ecclésiastiques et profanes d'Orient (p. 214) ne font aucune mention d'un fait aussi considérable que la mission de S. Bénigne.

L'omission d'un fait même important par les historiens d'un pays est-elle une raison suffisante pour le rejeter absolument? Ce peut être un préjugé contre ce fait, mais non un motif de le nier, surtout si d'autres faits, omis par les mêmes historiens, sont cependant incontestables. Or, c'est ce qui a lieu ici, puisque ces mêmes historiens gardent le même silence sur la mission de S. Irénée par S. Polycarpe; et cependant cette mission est attestée formellement par Grégoire de Tours (*Hist.*, 1, c. 27) et par tous les autres écrivains ecclésiastiques d'Occident. Quant au silence des historiens profanes, nous ajouterons une observation décisive : le fait de la mission de S. Bénigne, qui nous paraît aujourd'hui considérable par ses immenses résultats, pouvait bien, à la fin du 2e siècle, ne sembler qu'un fait très-minime, à raison du mépris avec lequel on traitait la religion nouvelle; ce devait être même un fait obscur, parce que chez les premiers chrétiens beaucoup de choses même graves se passaient dans le secret et dans l'ombre, à cause des persécutions.

3e *Objection.* — *Etat du christianisme dans les Gaules au 3e siècle.* — On nous dit (p. 219) que les Gaules étaient encore généralement païennes au 3e siècle; que l'on ne peut donc placer la mission de S. Bénigne à la fin du 2e siècle, parce qu'il faudrait reconnaître qu'elle n'a pas produit de fruits.

Nous répondons que, de ce qu'il y aurait eu très-peu de chrétiens dans les Gaules au 3e siècle, il s'ensuivrait seulement qu'il y avait

eu très-peu de conversions, ou que les nouveaux convertis avaient succombé dans les persécutions, ou encore qu'ils n'osaient se montrer, ce qui arrivait souvent alors ; mais on ne peut en conclure que des hommes apostoliques n'ont pas prêché l'Evangile dans plusieurs contrées des Gaules antérieurement au 3e siècle, ni que S. Bénigne n'a pas été envoyé par S. Polycarpe.

Témoignage des Légendaires.

Les principaux légendaires qui ont parlé de S. Bénigne sont Varnahaire, au 7e siècle ; l'auteur de la légende de la Chronique de S. Bénigne (t. 2, *Spicileg.* d'Achéry, p. 354) ; enfin, le compilateur des *Legendæ Sanctorum* (Biblioth. de Dijon, Ms. in-fol.), que nous avons parcourues. Les autres légendaires n'ont fait que reproduire ou amplifier le récit de ces auteurs. Sans doute, il y a des anachronismes, des transpositions de faits, des altérations, des variantes dans ces légendes ; mais elles s'accordent toutes trois sur un point : la mission de S. Bénigne par S. Polycarpe. Dans les deux dernières, S. Irénée apparaît à S. Polycarpe, qui envoie S. Bénigne aux églises désolées des Gaules. Varnahaire, il est vrai, fait S. Polycarpe évêque d'Ephèse ; mais, soit que cette méprise vienne de lui ou des copistes, ou de l'injure du temps, il n'en reste pas moins vrai que, dans la tradition, les titres anciens et les monuments, le nom de S. Bénigne se trouvait lié d'une manière si intime et si générale à celui de S. Polycarpe, que les légendaires les moins scrupuleux n'ont pas cru pouvoir les séparer.

L'auteur des *Origines* maltraite rudement le prêtre Varnahaire, le qualifiant de *faussaire,* d'*audacieux falsificateur* (p. 228), etc. Il l'accuse d'avoir emprunté aux églises d'Orient les Actes des trois Jumeaux, et de les avoir appropriés, en les interpolant, à l'église de Langres.

Nous ne voyons pas pourquoi on accuse Varnahaire d'avoir pris pour son pays des saints de Cappadoce, plutôt que les Cappadociens de s'être donné des saints de Langres. Il n'est pas possible que les premiers puissent alléguer en leur faveur une tradition aussi ancienne et aussi constante, un souvenir local aussi primitif que celui qui se révèle par le monument de la crypte de l'église de S.-Geôme (*S. Gemellorum*), remontant jusqu'au 3e siècle (*Hist. des év. de Lang.,* p. 1, 1844), et qui renfermait les tombeaux des saints Jumeaux avec leurs restes mortels. Si ces corps avaient été transportés de l'Orient à Langres, cela n'aurait pu se faire qu'après

les persécutions, du 4e au 6e siècle; alors pourquoi les a-t-on enfouis dans un souterrain? Cette translation a dû être publique, solennelle; comment la tradition qu'ils avaient été martyrisés à Langres a-t-elle pu s'établir peu de temps après? S'il en était ainsi, dit le docte Mangin dans son Histoire ecclésiast. de Langres, *il faudrait regarder comme fabuleux tout ce que l'on assure s'être passé dans les premiers temps du christianisme* (t. 1, p. 80-81).

Mais, nous dira-t-on, comment expliquer l'insertion des Actes des Jumeaux dans les Martyrologes orientaux? Nous répondrons qu'il ne peut y avoir de difficulté à ce sujet pour quiconque a étudié l'histoire ecclésiastique. On sait qu'une union très-intime existait entre les églises-mères et les filles qu'elles avaient fondées; c'était l'usage que ces dernières envoyassent à leurs mères la relation des faits importants qui se passaient chez elles, mais surtout les Actes des martyrs. De même que les églises de Vienne et de Lyon envoyèrent à celles d'Asie et de Phrygie la relation du martyre de S. Pothin et de ses compagnons, il est probable que l'église de Langres envoya à celle de Smyrne les actes de S. Bénigne et des saints Jumeaux, qui, de cette façon, peuvent se rencontrer dans les Menées d'Orient.

Ou Varnahaire a inventé la légende des saints Jumeaux, qu'il dit avoir été disciples de S. Bénigne et martyrisés à Langres; alors, s'il a été assez audacieux pour l'inventer, comment a-t-il été assez heureux pour la faire adopter comme véritable par S. Céraune, évêque de Paris, et par toute l'église de Langres? Ou bien il n'a fait que suivre la tradition et copier fidèlement les actes existants, même avec les anachronismes qui s'y étaient glissés; et alors pourquoi l'appeler *faussaire* et *falsificateur?* (1)

### Tradition.

Outre toutes ces preuves, qui nous paraissent suffisantes pour motiver l'assentiment de tout homme exempt d'esprit de prévention et de système, nous avons encore la tradition des églises d'Autun, de Langres et de Viviers. Mais, nous dira-t-on, la tradition n'est une raison certain[illegible]

(1) Voir l'ouvrage de Charlet, doyen de Grancey et prieur d'[illegible] *saints Jumeaux et leurs reliques* (bibliothèque de Langres); livre savant, sans lequel il n'est guère possible d'étudier à fond cette grave question.

de juger qu'autant qu'elle remonte, par un nombre suffisant de lignes traditionnelles, jusqu'au fait lui-même; or, on prouve qu'elle a été interrompue à Dijon ; que le tombeau et même le nom de S. Bénigne n'y étaient plus connus vers l'an 500.

Nous répondrons :

C'est à tort que l'on suppose que S. Bénigne, dans son apparition à S. Grégoire de Langres, lui révèle, selon Grégoire de Tours, son nom inconnu jusqu'alors; il n'en est point ainsi; voici les expressions de Grégoire de Tours (l. 1, *De Glor. Martyr.*, c. 51): *Quid agis? Non solum despicis, verum etiam honorantes me spernis? Ne facias, quæso, sed tegmen super me velocius præpara.* Il ne prononce pas son nom, ce qu'il aurait fait si S. Grégoire l'eût ignoré.

Mais est-il vrai que S. Bénigne était oublié depuis longtemps à Dijon, à l'époque où S. Grégoire fut instruit du lieu de son tombeau? (p. 223, *Orig. Dijon.*)

Une circonstance mentionnée dans le récit de Grégoire de Tours prouve le contraire : nous voulons parler du culte que les paysans rendaient à S. Bénigne sur son tombeau ; ils venaient y faire des vœux et étaient promptement exaucés ; *rustici vota inibi dissolvebant*, etc. L'auteur des *Origines* ne rend pas fidèlement le mot *rustici*; il s'agit, selon lui, seulement de quelques paysans (p. 223). Assurément, cette expression a un sens plus étendu, et désigne la généralité des paysans. Donc, avant la reconnaissance du tombeau de S. Bénigne, il y avait une tradition populaire concernant ce saint apôtre; donc sa mémoire n'était pas tombée dans l'oubli à Dijon. Les dévotions de ces paysans paraissent sans doute bien méprisables à nos savants : ils croient les flétrir par l'épithète d'*anonymes*; mais elles n'en sont pas moins significatives, d'autant plus que la tradition est le livre des campagnards, qui souvent n'en ont point d'autres.

On se fonde sur l'ignorance de S. Grégoire de Langres et d'un grand nombre de ses contemporains, et même sur l'incrédulité de ce saint évêque relativement au tombeau de S. Bénigne, pour soutenir que ce dernier était entièrement oublié à Dijon.

Or, si nous examinons attentivement le récit de S. Grégoire de Tours, nous constaterons que ce qu'ignorait son bisaïeul, c'était seulement le lieu précis de la sépulture et la nature du tombeau qui renfermait le corps de S. Bénigne. Qui contestera que les invasions des barbares, qui, dans le 5e siècle surtout, avaient ravagé nos contrées,

dispersé les populations, détruit les monuments, n'aient pu jeter de l'incertitude, produire quelqu'obscurcissement sur ces deux points?

Mais conclure, de ce que S. Grégoire et d'autres contemporains ne connaissaient pas d'une manière certaine le lieu précis de la sépulture de S. Bénigne, *quæ ab antiquis diruta erat* (*De Glor. Martyr.*, 51), que la mémoire de S. Bénigne était complètement perdue à Dijon, que toutes les traditions le concernant étaient effacées, c'est aller contre les règles d'une saine logique.

Nous concluons : Donc, non-seulement on ne trouve rien dans l'ensemble des Martyrologes, des agiographes, des légendaires et dans la tradition qui soit opposé à la croyance commune et à la liturgie qui attribuent la mission de S. Bénigne à S. Polycarpe, mais encore on peut dire qu'ils sont généralement favorables à cette opinion.

*Martyre de saint Bénigne.*

On nous fait observer qu'il existe quatre époques entre lesquelles flotte, pendant un siècle, le martyre de saint Bénigne : Héliogabale, Caracalla, Marc-Aurèle, Aurélien. Ce ne peut être, dit-on, l'Héliogabale de la Chronique de Saint-Bénigne; ni Caracalla, fils de Septime-Sévère, proposé par Varnahaire; il ne s'agit pas également de Marc-Aurèle (version de Surius et de Baronius, etc.).

Pour prouver cette dernière assertion, l'auteur des *Origines* prétend s'appuyer sur les Martyrologes (p. 190). Or, nous n'en connaissons aucun où Aurélien soit désigné. Le Martyrologe romain place la mort de saint Bénigne sous Marc-Aurèle; le Martyrologe gallican sous Aurèle. Dans ceux de Bède (1), d'Adon, d'Usuard, il n'est pas fait mention de l'empereur sous lequel saint Bénigne aurait été martyrisé.

Il est vrai que, dans quelques versions des Actes de saint Bénigne, dans Petrus de Natalibus et dans Mombritius, Aurélien est cité comme l'auteur de son martyre; mais, ces agiographes attribuant sa mission à saint Polycarpe, alors leur témoignage se détruit par lui-même, ou, si on veut qu'il ait une valeur historique, il faut nécessairement trouver le moyen de rapporter le nom d'*Aurelianus* à quelqu'autre empereur; or, c'est ce qu'il est permis de faire, car *Aurelianus* considéré

(1) OEuvres complèt. du V. Bède; Cologne, 1616.

isolément ne désigne pas toujours, dans les vieux manuscrits, un personnage ou un empereur bien déterminé. Ainsi, Aurelianus est souvent pris pour Aurelius, comme Fabianus pour Fabius, Valerianus pour Valerius, Severianus pour Severius, etc. Et Ruinart, que l'auteur des *Origines* regarde avec raison comme *un critique savant et judicieux*, dit, dans les Actes de saint Symphorien, qu'il pourrait le prouver par plus de six cents exemples; *quod sex centis exemplis probare facillimum esset* (*Act. prim. Martyr. sincer., admonit. in Act. Symph.*, p. 68). C'est à nos adversaires à démontrer que, dans quelques-uns des Actes de saint Bénigne et dans quelques monuments le concernant, comme le *Missale lingonense* du XV^e^ siècle, l'inscription de la porte occidentale de l'église Saint-Bénigne, le mot Aurelianus ne peut s'appliquer à Marc-Aurèle, mais bien au véritable Aurélien, successeur de Claude II.

On nous répliquera que, dans les *Legendæ Sanctorum* déjà citées, l'*Aurelianus* auteur du martyre de saint Bénigne est donné comme le successeur de Claude-le-Gothique et l'adversaire de Tetricus. Mais ici l'auteur des *Origines* est en contradiction avec lui-même; car, d'un côté il reproche à cette légende *l'abus et la répétition du merveilleux, des tirades déclamatoires, des licences chronologiques;* d'un autre il voudrait appuyer son opinion sur cette chronologie (p. 192).

Mais, dit-on, Marc-Aurèle *n'a jamais mis le pied dans les Gaules* (p. 27); donc ce n'est pas lui, mais Aurélien qui a fait martyriser saint Bénigne. La négative est très-nette et très-positive : elle doit être appuyée sur des preuves sans réplique; or, toutes ces preuves se réduisent à celle-ci : *Les anciens historiens ne font point mention d'un voyage de Marc-Aurèle dans nos contrées.*

Cette preuve n'aurait toute la force qu'on lui suppose qu'autant qu'il serait certain que toutes les contrées, sans exception, où Marc-Aurèle aurait paru dans le cours de ses expéditions, seraient mentionnées dans ces historiens; mais a-t-on cette certitude? Ainsi, c'est à l'occasion de l'une de ses expéditions contre les Marcomans que l'on croit que Marc-Aurèle aurait passé par Dijon, soit en allant, soit en revenant. Or, voici ce que le savant Crevier, dont personne ne récusera le témoignage, remarque au sujet de la première époque de cette guerre : « Nous ne pouvons publier aucun détail sur ce que les deux empereurs Marc-Aurèle et Lucius Verus y firent, tant nos Mémoires sont mutilés, imparfaits, sans ordre, sans date, remplis d'obscurités et de transpositions de faits; il n'est donc pas possible d'en donner une histoire suivie et dé-

taillée, mais seulement une idée générale avec quelques-unes des circonstances les plus importantes. »

Quant à la deuxième époque, il dit qu'il devrait avoir beaucoup de faits à raconter, mais qu'il n'en trouve que deux un peu circonstanciés... Sur la troisième époque, il s'exprime ainsi : « Nous sommes peu instruits du détail des exploits de Marc-Aurèle; nous savons seulement que les choses réussissaient au gré de ses vœux » (*Hist. des Empereurs*, t. 4, in-4°, pp. 409, 410, 412). Son voyage dans les Gaules ne pourrait-il pas être du nombre de ces événements dont l'histoire ne nous a pas conservé le souvenir?

Mais est-il bien vrai qu'on ne trouve dans les anciens historiens de Marc-Aurèle aucune trace, aucun indice de sa présence dans les Gaules?

Les deux Aurelius Victor parlent de guerres et de mouvements de guerre qui avaient éclaté sur toutes les rives du Danube, jusque dans les Gaules (1). Julius Capitolinus fait mention de troubles qui s'étaient manifestés chez les Séquanais et qui furent apaisés par les réprimandes et l'autorité de Marc-Aurèle, *res etiam in Sequanis turbatas censura et auctoritate repressit*, etc. (Capit., *M. Ant.*, 21, 22). Il est faux que ces termes excluent toute idée que l'empereur soit venu sur les lieux; ils signifient seulement que, par ses réprimandes et son autorité, il rétablit l'ordre dans la Séquanie, sans être obligé pour cela d'employer d'autres moyens; mais vint-il ou ne vint-il pas dans cette contrée? La phrase de Capitolin n'exclut ni l'une ni l'autre de ces hypothèses. On pourra même sans témérité pencher pour l'affirmative, lorsque l'on saura que la construction des plus anciens monuments de Besançon est assez généralement rapportée à Marc-Aurèle, et que M. Clerc, qui a fait des études si approfondies sur la *Franche-Comté à l'époque romaine*, ne fait aucune difficulté d'admettre la présence de cet empereur dans cette province (in-8°, 1847, p. 25). C'est l'opinion de la plupart des historiens franc-comtois. « Ce fait est tellement établi par les monuments, les inscriptions et les médailles, nous écrit le savant M. Weiss, de Besançon, *qu'il ne peut plus rester aucune espèce de doute.* » A Langres, une tradition semblable rapporte à Marc-Aurèle l'érection de quelques édifices; cette tradition est confirmée par la découverte d'une médaille faite à 6 mètres de profondeur, en 1775, le 18 août, vers le pilastre du

(1) *Ad media Gallorum protendebantur* (Aurel. Vict., *De Cæsar. Aurel. Anton.*) et Victor le jeune : *Per Galliam bella ferebant* [illegible]

milieu du fameux arc-de-triomphe de la porte du Marché. Cette médaille était au milieu de deux grosses pierres de 5 mètres de longueur, dans un rond-juste, enveloppée d'une petite lame de cuivre, d'un moyen-bronze, et à l'effigie de Marc-Aurèle (Luquet, *Antiq. de Lang.*, pp. 165 et suiv.). D'après une tradition bourguignonne mentionnée par la plupart des auteurs qui ont parlé de saint Bénigne, ce serait en venant visiter les fortifications qu'il faisait construire autour de Dijon, que Marc-Aurèle aurait ordonné le martyre de notre saint apôtre.

Il résulte de ce que nous venons de dire que, si les anciens historiens de Marc-Aurèle ne parlent pas formellement d'un voyage de cet empereur dans l'est des Gaules, leur narration, réunie aux particularités locales que nous avons indiquées, suffit au moins pour qu'on ne puisse pas dire d'une manière si affirmative qu'il n'y a jamais mis le pied, spécialement chez les Séquanais et les Lingons, voisins de la Germanie, le centre de ses expéditions. Donc il n'est aucun monument historique opposé à la croyance commune et à la liturgie qui attribuent à Marc-Aurèle le martyre de saint Bénigne.

---

## Page 3. — Il paraît que le Tonnerrois, un des douze *pagi*, etc.

Ces *pagi* n'avaient pas tous, il s'en faut, la même importance; on en distinguait six ou sept principaux : *Pagus Bassigniacensis, Barrensis* (Barrois) (1), *Attuarensis* (Atlouar), *Latiscensis* (Lassois) (2), *Tornodorensis* (Tonnerrois), *Lingonensis* (Langrois) (3), *Divionensis* (Dijonnais). Quelques-uns prétendent que ce dernier se confondait avec le pays d'Attouar, et d'autres avec le pays d'Ouche (*Oscarensis*); il est certain qu'il n'y eut point primitivement de *pagus Divionensis*. Plusieurs rangent

(1) Ce *pagus*, dit aussi *pagus Ambarrensis*, entre l'Aube et la Seine, renfermait Bar-sur-Aube, Château-Villain, Arc-en-Barrois.

(2) De Latiscum, ancienne ville ruinée, près de Pothières, ou de Lansuine, autre ville détruite, au-dessus de Molesme.

(3) Appelé aussi *territorium vel suburbanum Lingonense*, comprenant Langres et le pays d'alentour, depuis le Bassigny à l'est jusqu'à la rivière de Suize à l'ouest. Les *pagi* de Bologne et de Mémont ne sont pas d'origine gallo-romaine.

parmi les *pagi* langrois le Duesmois (*Dusmicensis*), et distinguent deux pays barrois : *Barrensis ad Albam* et *Barrensis ad Sequanam ;* etc. Au reste, les limites de ces divers *pagi* n'ont jamais été bien définies. Le père Vignier, notre Pausanias langrois, détermine ainsi le pays d'Attouar : *Tout ce qui est autour de Bèze;* et le pays de Lassois : *Pothières et tout ce qui est entre Châtillon et Bar-sur-Seine.*

Toutes les recherches que nous avons faites nous ont confirmé dans l'opinion, reçue assez généralement, que la circonscription gallo-romaine de la province de Langres avait servi de règle et de base à la circonscription ecclésiastique : les sept principaux *pagi* devinrent autant d'archidiaconés divisés en plusieurs doyennés : l'archid. du Bassigny, avec les doyen. d'Is et de Pierre-Faite ; l'archid. du Barrois (Bar-sur-Aube), avec les doyen. de Chaumont et de Château-Villain ; l'archid. de Lassois, avec les doyen. de Bar-sur-Seine et de Châtillon-sur-Seine ; l'archid. de Tonnerre, avec les doyen. de Molesme, Moutier-Saint-Jean et Saint-Vinnemer; l'archid. de Dijon et d'Attouar, avec les doyen. de Bèze, de Saint-Seine, de Grancey et de Fouvent ; l'archid. de Langres, avec les doyen. de la Chrétienté et du Moge.

---

## Page 13. — Ces trois familles tiraient leur origine, etc.

La maison de Choiseul tire son nom de la terre de Choiseul, ancienne baronie du Bassigny. Nous n'osons encore nous prononcer pour l'opinion du P. Jacques Vignier, qui, à la page 74 de sa *Chronique lingone,* veut que cette maison descende, avec les comtes et vicomtes du Bassigny, les seigneurs de Clémont et d'Aigremont, d'un certain Hugues de Laon, comte du Bassigny et de Bologne-sur-Marne, qui vivait environ l'an 937, ainsi que nous l'avons dit.

Nous ne croyons pas pouvoir également embrasser l'opinion de l'abbé Le Laboureur, qui, dans une généalogie qu'il a dressée de cette maison, veut qu'elle soit sortie des anciens comtes de Langres, fondé sur ce que les seigneurs de Choiseul étaient les premiers vassaux du comté de Langres, et que les principaux fiefs des provinces étaient des partages des comtés donnés à des enfants puînés des comtes. Il cite Reynier de Choiseul, premier du nom, qui consentit, en qualité de seigneur de fief de Renaud, comte de La Ferté, à une donation faite par celui-ci à

l'abbaye de Molesme, et il conclut de là que Reynier était de famille comtale et de même race que Renaud de La Ferté.

Or, nous avouons que cette conséquence ne nous paraît nullement concluante, d'autant plus qu'il n'est point question des sires de La Ferté ni de ceux de Choiseul dans l'acte par lequel le duc de Bourgogne Hugues III donne à Gauthier de Bourgogne, évêque de Langres, le comté de Langres, à condition, est-il dit, qu'il paiera la partie *qui appartient au comte de Saulx et celle qui relève de Henri, comte de Bar* (Mathieu, *Hist. des évêques de Langres*).

S'il fallait choisir entre ces deux savants généalogistes, nous préférerions le P. Vignier, et voici pourquoi : Dans la *Vie de sainte Salaberge*, nous lisons que Gondoin, son père, était comte du pays d'Ornois (*pagi Ornensis*) et seigneur de plusieurs villages du Bassigny, par exemple Clémont et Meuse (Vign., *Décad. hist.*, pp. 666 et 668), et faisait sa résidence dans cette contrée (Mabill., *Ann. Bénéd.*, t. 1, p. 305, et *Annuaire de la Haute-Marne*, 1811, p. 62). Sainte Salaberge épousa Blandin, comte de Laon, dont elle eut plusieurs enfants, avant d'entrer en religion, trois filles et deux fils, Eustase et Baudouin. Ce fut à Laon qu'elle se réfugia avec ses religieuses pour se soustraire aux ravages de la guerre. On peut donc croire sans témérité que, par cette alliance, plusieurs fiefs du Bassigny se trouvèrent réunis au comté de Laon, et que cet Hugues de Laon et Gotzelin, son fils, qualifiés comtes du Bassigny, n'étaient probablement que les descendants plus ou moins directs de Blandin et de Salaberge. Selon nous, c'est dans l'histoire des comtes de Laon qu'il faudrait rechercher les documents qui nous manquent pour compléter l'histoire féodale du Bassigny aux 9e et 10e siècles.

*Généalogie historique des maisons de Choiseul, de Clémont et d'Aigremont, d'après les Archives et les tombeaux de Morimond.*

1° Maison de Choiseul.

1. Reynier de Choiseul nous est connu par la donation qu'il fit du prieuré de Saint-Gengoul de Varennes à l'abbaye de Molesme (1084). Ses enfants furent Adeline et Roger.

2. Roger, fils de Reynier, fit partie de la première croisade, confirma les donations de son père à Molesme et la fondation de Morimond.

3. **Raynard Ier** donne aux moines de Morimond ses droits sur Grignoncourt et Les Gouttes; il meurt moine de Morimond. Il eut de Haviz ou Hedwise de Vaudémont :

4. **Foulque**, excommunié par Manassès, évêque de Langres. Il eut d'Aalis, sa femme :

5. **Raynard** II, qualifié chevalier banneret (1214), grand vassal de la couronne (*dimittit Morimundo broglium suum de Roseriis*). Il laissa pour fils unique, de Clémence de Pouilly :

6. **Raynard** III, qui épousa Alix de Dreux, fille de Robert II, comte de Dreux, et d'Yolande de Coucy, et petite-fille de Robert de Dreux, quatrième fils du roi Louis-le-Gros. Il donna, en 1224, son moulin de Colombey aux moines, et le droit de foire à Choiseul (1238).

7. **Jean Ier**, témoin et caution du mariage (1249) de Marguerite, fille de Thibaut, roi de Navarre, et de Ferry II, fils de Mathieu, duc de Lorraine. Il épousa Berthemette d'Aigremont, dite Aalis. Ils donnèrent aux moines les dîmes de Fresnoy et de Saulxures pour faire pitance (1286). Ils eurent de leur mariage : Renier, Aalis, Jehannette et

8. **Jean II**, connétable du duc Robert II de Bourgogne, et qualifié par lui son cousin; inhumé à Morimond avec son épouse Alix de Nanteuil.

9. **Jean III**, fils de Jean II, donne, en 1333, le dénombrement de la garde de l'abbaye de Morimond; il y est inhumé avec Alix de Grancey, sa femme.

10. **Guy**, son fils, vend, au mois de décembre 1362, aux moines de Morimond, la garde gardienne de cette abbaye pour 2,000 florins d'or; il y est inhumé avec son épouse, Jeanne de Joigny.

11. **Amé de Choiseul**, de Noyers et Montaiguillon, conseiller et chambellan de Jean, duc de Bourgogne; prisonnier des Anglais devant Calais, écrit aux moines de Morimond de l'aider à payer sa rançon. Son épouse, Claude de Grancey, dame de Chassenay, est inhumée à Mo[illegible]

12. [illegible] d'Amé, porta ces terres en mariage, [illegible] Anglure, chambellan de Henri, ro[i] d'Angl[eterre] [illegible]

[illegible] Raynard III et d'Alix de Dreux [illegible] sont sortis les Choiseul [illegible]

[illegible]

2° Maison d'Aigremont jusqu'à sa fusion dans la maison de Choiseul.

1. Foulque d'Aigremont (1080), marié deux fois : 1° avec la fille d'Odolric, comte de Reynel; 2° avec Eve de Grancey, veuve de Tescelin, aïeul de saint Bernard. De ce second mariage naquit Guy d'Aigremont, qui eut la terre de Serqueux, et du premier mariage naquit :

2. Odolric, ainsi appelé du nom de son grand-père maternel. Il épousa Adelinde ou Adeline, fille de Reynier Ier de Choiseul. Ils ont été les fondateurs de Morimond. De ce mariage naquirent : Regnier, Foulque; Olric, chan. de Langres et prieur de Saint-Geômes; Gérard, surnommé Sans-Terre, et Adeline, qui épousa son cousin Roger de Choiseul, puisque Regnier et Gérard d'Aigremont sont qualifiés oncles de Raynard, fils de Roger (donation de Salveschamp).

3. Regnier Ier, seigneur d'Aigremont, ratifie avec son frère Olric les donations de son père à Morimond (1126 et 1130); mort vers l'an 1180.

4. Regnier II, fils du précédent, est cité dans plus de douze titres des Archives de Morimond; il vivait encore en 1220; il n'eut pour héritière que Berthemette, qui porta cette terre à Jean Ier de Choiseul, vers l'an 1225.

Cette alliance donna naissance à la branche des sires de Choiseul-Aigremont, qui eut pour tige (1310) Regnier de Choiseul, fils puîné de Jean et d'Alix de Nanteuil, inhumés à Morimond. Elle s'est perdue au milieu du 15e siècle dans la maison d'Apremont, par Anne de Choiseul, dernier rejeton, mariée à Jacques d'Apremont. Cette branche a produit : 1° par Pierre, fils puîné de Regnier III de Choiseul-Aigremont (1340), la branche des barons d'Aigremont, d'où sont sortis : les Choiseul-Chevigny (1490), les Choiseul-d'Esguilly (1700), les Choiseul-Bussières; 2° par Henri, fils de Guillaume de Choiseul-Aigremont (1420) : la branche des seigneurs de Chezy, Senailly, d'Ische et de Saint-Germain; 3° par René de Choiseul, fils puîné de Pierre III, baron d'Aigremont, et d'Anne de Saint-Amador, dame de Beaupré, les Choiseul-Beaupré (1415), d'où sont sortis ensuite les Choiseul-Sommeville, les Choiseul-Daillecourt, les Choiseul-Meuze, les Choiseul-Francières; 4° par Nicolas de Choiseul, second fils de Pierre, dit *Gallehaut,* sire de Doncourt (1520), et de Catherine du Plessis, les Choiseul-Praslin, les Choiseul-du-Plessis, les Choiseul-d'Hostel, etc.

3° Généalogie de la maison de Clémont, formée pour la première fois, à l'aide des Archives de Morimond, jusqu'à sa fusion dans la maison de Choiseul.

1098. — Simon Ier, comte de Clémont, fait un arrangement avec Jarenton, abbé de Saint-Bénigne de Dijon; mort avant 1136.

1145. — Wiscard de Clémont, surnommé Robert, donne aux moines de Morimond les granges des Gouttes et ses droits sur Vaudenvillers, part pour la Terre-Sainte avec l'évêque Godefroy; marié à Béatrix, fille de Guy de Vignory.

1159. — Simon II, prince de Clémont, souscrit en cette qualité à la charte de fondation de Clairlieu, avec Mathieu, duc de Lorraine, son fondateur; marié à Béatrix de Champagne.

1191. — Simon III donne à Morimond *sa saussaie* près de Huillécourt; marié à Hermantide de Vendœuvre.

1223. — Simon IV, vicomte de Clémont, est absous par Hugues II de Montréal, pour avoir favorisé les injustices d'André de Nogent. En 1243, 48 et 54, il donne la vaine pâture en ses prés aux moines de Morimond; il accorde des franchises aux habitants de Clémont; enfin, il confirme la cession que sa nièce Isabelle de Clémont avait faite à Morimond de son droit de patronage sur l'église de Huillécourt; marié à Jeanne d'Oizelet, dame de Salins.

1288. — Ferry Ier de Clémont, fils du précédent, abandonne aux moines, avec ses frères Jacques, doyen de Toul, et Odin, écuyer, l'usage dans ses terres et ses bois.

Guy Ier, fils de Ferry, reprend de fief du roi la terre de Clémont en 1344, à cause du comté de Champagne; marié à Béatrix de Champagne ou de Lorraine, il en eut :

Ferry II, sieur de Ribaucourt, déshérité par son père; mort en 1380.

1380. — Guy II, sire de Clémont, et Marguerite de Vieuchâtel, son épouse, accordent une charte aux habitants de Perrusse. Leur fille unique Rolline épouse Girard de Choiseul, fils puîné de Guy et de Jeanne de Joigny, d'où : 1° la branche des Choiseul-Clémont, qui a duré jusqu'au commencement du 17e siècle, et a disparu avec René de Choiseul, baron de Clémont, mort en 1621 au camp devant Juliers, sans

laisser de postérité; 2° Philibert de Choiseul, fils puîné de Guillaume de Clémont et de Lanques, qui eut la terre de Lanques (1479), d'où la branche des barons et marquis de Choiseul-Lanques, qui s'éteignit en 1721, dans la personne de Gabrielle-Antoinette, fille unique de Victor-Amé de Choiseul, sire de Lanques.

---

Pages 13 et 14. — Ces trois familles comptaient parmi leurs ancêtres saint Gengoul et sainte Salaberge, etc.

Gondouin et son épouse Saretrude, au commencement du VII^e^ siècle, possédaient le comté d'Ornois, contrée du Bassigny et du Barrois, sur les limites de la Champagne et de la Lorraine, et les seigneuries de Meuse, de Clémont et de plusieurs autres villages du Bassigny. Ayant reçu un jour saint Eustade, abbé de Luxeuil, ils lui présentèrent leurs fils Leudwin et Fulculfe, afin qu'il les bénît. Le saint abbé demanda aux époux s'ils n'avaient point d'autres enfants. Ils répondirent qu'ils avaient encore une pauvre petite fille nommée Salaberge, mais qu'ils n'osaient l'amener en sa présence, parce que ses yeux étaient atteints d'un mal hideux qui lui avait fait perdre la vue. Il les pria de la lui faire voir. Touché de compassion à l'aspect de cette innocente victime, il lui demanda si elle voulait servir Dieu, et elle répondit qu'elle le souhaitait de tout son cœur. Alors le saint, animé de la foi, après un jeûne de trois jours, lui appliqua sur les yeux de l'huile qu'il avait bénite, la guérit et lui rendit la vue..... Elle fit bâtir plus tard un couvent de filles dans le diocèse de Langres, à quelque distance de cette ville, *où commencent les monts de Vosge* (plusieurs ont cru que c'était le monastère de Poulangy) (1).

Saint Gengoul naquit vers le commencement de la mairie de Charles-Martel, d'une noble famille qui avait de grandes propriétés dans le Bassigny; après s'être marié, il entra au service du roi Pepin, et il eut un emploi distingué à sa cour et dans son armée, se faisant remarquer par sa piété, sa charité, sa chasteté et sa valeur guerrière. Sa femme prit occasion de son absence pour lui faire des infidélités, et, à son

(1) Mabill., *Ann.*, t. 1, pp. 305 et 306; — Mangin, *Hist. ecclés. du diocèse de Langres*, t. 1, pp. 281 et 282.

retour, il trouva sa place occupée par un étranger. Le serviteur de Dieu fut combattu par deux sentiments différents : d'un côté, l'amour de la justice et la crainte que sa femme ne se perdît éternellement le portaient à la faire arrêter et à la punir; de l'autre, le penchant qu'il avait à pardonner le retenait dans le silence. Etant ainsi partagé et agité, il arriva qu'allant à la promenade avec cette femme adultère, ils approchèrent ensemble d'une fontaine. Gengoul, alors comme inspiré de Dieu, lui dit que depuis longtemps des bruits infâmes couraient sur son honneur, et que, comme ces bruits allaient toujours s'augmentant, il y avait apparence qu'ils n'étaient pas sans fondements. Cette femme, ajoutant le parjure à la débauche, affirma par serment que c'étaient de pures calomnies. Si cela est, lui dit son époux, voici un fontaine très-claire et dont vous voyez le fond; mettez-y votre bras, et tirez en une petite pierre. Si vous êtes innocente, vous n'en recevrez aucun mal, puisqu'elle n'est ni chaude ni froide; mais si vous êtes coupable, Dieu se servira de cette eau pour vous dévoiler et pour vous châtier.

L'impudique, regardant ce discours comme un trait de la pieuse simplicité de son mari, plongea son bras dans l'eau jusqu'au coude, puis le retira subitement, en poussant un cri de douleur, comme si l'eau eût été bouillante, dit la légende. Convaincue d'adultère par le ciel même, elle alla cacher sa honte dans une de ses terres, où elle renoua ses relations criminelles. Elle forma même le projet de faire assassiner son époux par le complice de ses débauches : ce qui fut exécuté. Le corps de saint Gengoul fut inhumé dans sa terre de Vaux ou d'Avaux en Bassigny, où il avait été tué. Peu de temps après il fut transporté à deux lieues de là, dans l'église de Saint-Pierre de Varennes, qu'il avait bâtie sur son fonds. On vit en peu d'années le Bassigny et le diocèse de Langres se couvrir d'églises et de chapelles en son honneur. De là son culte s'etendit dans toute la France, dans les Pays-Bas et en Allemagne (Anon., ap. Boll., p. 645; — Baillet, *Vies des Saints*, t. 4, p. 214; — Mang. *His*[illegible] *de Langres* [illegible], p. 250).

Odolrici, locum susceptum, abbati et capitulo Novi-Monaster tercii) obtulit et concessit pro emendatione vitæ melioris. Ven Stephanus, Novi-Monasterii abbas, suscepit locum ab Odolrico e ejus, et ab episcopo et capitulo Lingonensi, et designatum est copo Morimundi cimiterium et benedictum.

« Postea Odolricus, fretus animi sui liberalitate, cum consili suæ locum adaugens, concessit terram quamdam Galdenvillare riter dictam, perambulans ipse cum uxore sua cum nobilibus et incolis Fraxineti donationes suas, certis determinationibus d tis. Insuper in omnibus feudis suis et allodiis, propinquis et r concessit cum uxore sua piscarias in aquis, et ligna ad igne varia opificia, et pascuale per terras et in silvis ad opus ani usuaria.

« Omnes istas donationes concesserunt Fulco et Roierus

rimontis tenebat, prædictus abbas ab eodem comite in plena curia velociter impetravit. Decimas Morimundi et Galdenvillaris tenebant Rodulphus de Fracia et Hugo de Mignou, cum uxore sua Adelina et Theobaldus presbyter Fraxineti. Omnes precibus abbatis decimas illas in perpetuum fideliter dederunt, et episcopus omnes alias decimas laborum suorum et animalium fratribus morimundensibus benigne concessit; tertias vero earumdem possessionum concesserunt Hugo de Mosa et Guido de Fraxineto, et Odolricus, et Cono, frater ejus, qui eas tenebant.

« Tunc prædictus Novi-Monasterii abbas abbatem in eodem loco constituit virum per omnia venerabilem, Arnaldum nomine, præcipiens monachis ut regulam B. Benedicti, quam didicerant, fideliter observarent. Demum me eo temporis decano et archidiacono, in episcopatum, ordinante Deo, succedente, Odolricus cum uxore sua et prænominatis filiis, sicut a veteri Morimundo rivus veniens, præterfluit totam terram Fraxineti et Galdenvillaris, usque ad terminos *Romanis* et *Dambelini*, fratribus Morimundi perpetuo jure donando consecravit.

« Omnes has donationes sub anathemate confirmo et corroboro, et archidiaconis confirmandas trado.

« (Sequuntur sigilla.)

« Ann. ab Incarn. Dom. 1126, Honorio papa, Lodoico rege Francorum, Guillenco Ling. episcop. »

## SERIES ABBATUM MORIMUNDENSIUM.

(1° Ex *Annalibus* Angel. Manrique, t. 1, p. 520; 2° ex Gaspardo Jongelino, *Notitia abbat. ord. Cister.*, in-fol., p. 31; 3° ex *Gall. christ.*, t. 4, p. 814; 4° ex *Archiviis Morimund.*, apud Calvomontem; 5° ex Chrysost. Henriquez, *Menolog. cisterc.*; 6° ex Claud. Robert, in sua *Gall. christ.*)

1. Arnaldus I, qui et Arnoldus, et etiam Arnulfus. Cœpit anno 1115; sublatus est in Belgio, anno 1126, III nonas januarii.
2. Walterius I; cœpit ann. 1126, obiit 1131.
3. Otho Frisingensis, sancti Leopoldi Austriæ marchionis filius, ex Agneta Henrici IV imper. filia. Abbatizavit ann. 7, et assumptus est in episcop. Frising. ann. 1138; obiit Morim. XI calend. octob. 1159.

4. Rainaldus, Friderici comitis Tullensis frater, cui ɪ Helvidis, soror Mathæi Lotharingiæ ducis. Cœpit 1139 et cessit 1154; obiit XIII calend. febr.

5. Lambertus, ex abbate Clari-Fontis. Cœpit ann. 1154, et ann. sequenti ad Cisterc. translatus est; obiit Morim. XII julii 1163.

6. Henricus I, uno anno præf.

7. Aliprannus, seu Aliprandus I. Cœpit ann. 1137. Delegatus ad imperat. Freder. ann. 1159, ob. 1160, XIII cal. mart.

8. Odo, ex priore Morim. et abb. Belli-Prati. Cœpit 1160 et ob. ann. sequenti, VI non. maii. Scripsit plura opuscula recensita in Biblioth. Philip. Seguini.

9. Walterius II. Cœpit ann. 1161, et uno anno præfuit. Inde dicitur translat. ad Cisterc.

10. Aliprandus II, Coronati seu Morimundi in Lombardia professus, diu hospes hic, cœpit ann. 1162 et ob. 1168, VII cal. sep.

11. Gilbertus. Uno tantum anno præfuit, et ob.

12. Henricus II. Cœpit ann. 1170. Rexit 12 annis, quibus plurima perpessus est. Reinerius dominus Borbonæ satisfacit de illatis injuriis coram Manass., episc. Lingon.

13. Petrus I. Cœpit ann. 1183. Composuit cum toparchis Caseoli, Clarimontis, Novi-Villaris, etc. Abdicat 1193.

14. Henricus III. Duobus tantum annis præf.

15. Bartholomæus. Octo mensibus præf.

16. Petrus II, qui cesserat, iterum eligitur. Regul. Calatrav. præscribit. Obit ann. 1198. De eo multa et mira narrat Cæsarius, lib. I Dialog., c. 33.

17. Betholdus, seu Wetolo, et etiam Bezellus. Præf. anno uno.

18. Guido I. Cœpit ann. 1199, et post multa et egregia patrata sub Innocent. III et Gregor IX, obiit, cum abbatizavisset circiter quadraginta annis.

19. Arnaldus II. Præf. sex mensibus.

20. Cono. Cœpit ann. 1240. Hispaniam perlustravit, curavit ecclesiam Morim. dedicari, et ob. circa ann. 1263.

21. Nicolaus I. Cœpit ann. 1264; ob. VII cal. april. 1272 (1).

22. Joannes I. Visitavit Calatrav. et Hispan. Ob. 1283.

23. Hugo I. Cœpit ann. 1284, et sequenti obiit.

24. Dominicus. Cœpit ann. 1286, et obiit X cal. sept. 1296.

25. Gerardus. Præfuit ann. 4; ob. XII cal. sept. 1301.

26. Hugo II. Præfuit usque ad ann. 1303.

27. Guillelmus I. Visitavit Calatr., edidit leges; ob. VIII idus april. 1320.

28. Walterius III, natione Brito. Visitavit Calatr. per Johann. abbatem Palatiolensem; præscripsit leges; ob. VIII idus decemb. 1331.

29. Renaudus, seu Reginaldus. Calatr. visitavit; unus eorum quorum opera Benedictus XII edidit bull. reformat. ord. Cisterc. Ob. 1354.

30. Thomas de Romanis supra Mosam. Cœpit ann. circiter 1355. Redemit abbatiam a servitute Guidonis, domini Caseoli, et Johannæ de Joigny, uxoris ejus. Obiit VIII idus april. 1380.

31. Johannes II, de Levicuriâ. Pasciscitur ann. 1388, cum Johanne Gaites de La Mare; obiit XVI cal. maii 1393.

32. Johannes III, de Martiniaco, sacræ theolog. doctor; electus ann. 1393, Calatr. visitavit 1397, fit abbas Claræval. et deinde Cisterc.

33. Johannes IV, de Britannia, doctor theologus. Cœpit ann. 1402; bis Calatr. et Hispanias visitavit; instituitur in capit. gen. 1416 procurator gener. ordinis in concil. Constantiensi; ob. III nonas dec. 1423.

34. Guido II. Transigit ann. 1426, cum Johanne et Petro de Caseolo; obiit circiter ann. 1427, alias 1431.

35. Johannes V, de Sabaudiâ; ob. IV non. sept. 1431.

36. Guido III. Bis Calatr. visitavit, annis scilicet 1433 et 1437; ob. XIII cal. sept. 1441.

37. Johannes VI, de Plazeia, seu de Blaseyo. Visitator generalis Hispan. et Calatr. 1444; pepigit cum Petro de Caseolo et Guillelmo de Acrimonte ann. 1448, et ob. ann. sequenti, V id. maii.

(1) Ici, dans la *Gall. Christ.*, t. 4, se trouvent deux abbés, *Ricardus* et *Simon*, dont l'existence nous a paru plus que douteuse.

38. Johannes VII, de Graille, seu de Graio, visitavit Scotiam et Hispaniam, et specialiter Calatr., ann. 1452; ob. 1460 VIII cal. sept. (1).

39. Lambertus, al. Humbertus, vel Himbertus, et etiam Philibertus de Lonâ. Cœpit ann. 1460. Visitavit Hispan., Calatr., Alcant., Montesiam et Avisium, nec non Poloniæ regnum. Inde, factus abbas Cisterc. 1462.

40. Theobaldus, al. Thomas de Luxemburgo. Præf. ann. 4.

41. Guillelmus II, de Mege. Ann. 1468 Hispan. et Calatr. visitavit. Decessit ann. 1471, mense aprili.

42. Antonius de Boisredon, regi a consiliis ex priore de Sarcophago; cujus opera in multis usus est Ludovicus XI, rex Francorum. Cessit 1484.

43. Jacobus I, de Livron, frater Domini de Borbona. Obiit ann. 1491, XV calend. dec.

44. Johannes VIII, de Vivien, ex abb. Vallis-Dulcis et Belli-Prati. Ob. Divione 1495, X cal. octobr.

45. Jacobus II, de Pontaillé, alias de Pontarlier. Ex provisore colleg. Paris., ex abb. Cari-Loci et Bellæ-Vallis, fit abbas. Cisterc. 1502.

46. Remigius de Brasaio, al. de Brasseio, sacræ theologiæ baccalaureus, ordinis reformat. gener. Obiit 1517.

47. Aymo, seu Edmundus Ornot de Pichange. Ex abbate Miratorii, cui se subditum fatetur imperat. Carolus V, in administr. Calatravæ. Obiit ann. 1551, die 27 sept.

48. Johannes IX, Coquey. Ex colleg. Paris. provisore, sacræ theolog. doctor, totius ordin. vicarius gener. instituitur. Scripsit plura opera, et ob. XVI calend. nov. ann. 1576.

49. Gabriel de Saint-Blin, monachus Cluniac.; juris pontificii doct., frater præcedentis abbatis, deputatus cleri Bassiniacensis. Ob Lutetiæ XIV cal. septembris, ann. 1590.

50. Franciscus I, de Serocour, ex abbate Sancti-Benedicti (in Vepria). Cœpit 13 decemb. 1590, et abdicavit anno sequenti.

(1) D'après la *Gall. Christ.*, il se trouverait entre Jean VII et Humbert-de-Losne un autre abbé du nom de Philibert; nous croyons que c'est le même que le suivant, appelé aussi quelquefois Philibert.

51. Claudius I, Masson, doctor theolog., regis consiliar. et eleemosyn. gener. vicar. ordin. Cisterc., accepit benedictionem in urbe Remis ab abbate Cisterc. 1591. Ob. ann. 1620, mense maii.

52. Claudius II, Briffault. Antecessoris ex sorore nepos; theolog. professor, regi a consiliis et eleemosynis, avunculi coadjutor 12 januarii 1619, possessionem adeptus 14 maii 1620, obiit 1662. Morimundus ab abbate Cistercii abbati Vallis-Dulcis regendus commissus est usque ad 1667.

53. Franciscus II, de Machaut, e congregatione Fuliensium. Electus 1667, ob. 1680.

54. Nicolaus II, de Chevigny. Ob. ann. 1683; al. abdicavit.

55. Benedictus Henricus Duchesne. Ob. 1703.

56. Nicolaus III, Aubertot de Mauveignan, Bassigniacensis. Ex priore Morim., elect. 3 julii 1703, ob. circa 1720.

57. Lazarus Languet, Divion. oriundus, frater archiepiscop. Senonensis et parochi Sancti-Sulpitii hujusce nominis. Ob. Roseriis, in comitatu Burgundiæ, 20 januar. 1736.

58. Nicolaus Philibertus Guyot. Divion.; elect. 1736, benedictus ab episcop. Divion. 27 april. 1738, mortuus est circa 1748.

59. Petrus Thirion, Lingon.; electus circiter 1753, ob. 1774.

60. Antonius Chautan, Tullensis, alias Metensis; electus 1775, expulsus ann. 1791 dominicâ Palmarum, obiit in pago Borny, prope Metas, ann. 1828, in nocte Nativitatis Domini, et seriem abbat. morimundensium claudit.

---

## Page 70. — D'un duc de Bourgogne un cuisinier de Cluny, d'un prince de Savoie un décrotteur, etc.

Il est ici question de Hugues I$^{er}$, duc de Bourgogne (*Essai sur Cluny,* p. 64), qui, vers l'an 1078, entra à Cluny, où son humilité fut admirée de tout le monde, s'abaissant jusqu'à faire la cuisine et laver la vaisselle (Fleury, *Hist. eccl.,* t. 13, in-12, p. 366). Il fut principalement excité à se retirer dans le cloître par l'exemple de Simon, comte de

Crespy-en-Valois, qui, la nuit même de ses noces, persuada à son épouse de se consacrer à Dieu, et s'en alla au monastère de Saint-Claude, au comté de Bourgogne. Guy, comte de Mâcon, était aussi à Cluny à la même époque.

Amédée d'Hauterive descendait par Conrad-le-Salique de la maison impériale d'Allemagne, et se glorifiait également de compter parmi ses aïeux les comtes de Savoie et les dauphins viennois. Il entra à Bonnevaux avec seize chevaliers, ses vassaux; son fils Amédée, qui l'accompagnait, fit profession, et devint abbé d'Haute-Combe, puis évêque de Lausanne et tuteur de Humbert III, comte de Savoie.

---

## Pages 83 et 85. — Thibaut de Wohbourg, etc.

Les historiens de l'ordre écrivent Wohemburg, et placent cette ville sur le Danube, à une égale distance d'Ingolstad et de Ratisbonne; c'est précisément la situation de Wohbourg; d'ailleurs, Moréri, à l'art. *Frédéric* Ier, dit positivement que ce prince épousa Adélaïde, fille de Thibaut ou Thierry de Wohbourg, qu'il répudia pour cause de parenté.

On lit dans les Tables de Morimond que l'abbé Othon ne put donner que six religieux au pieux Gerwic, avec une lettre pour l'abbé de Wolkenrode (*Tabul. Morim.*, ad. ann. 1134).

---

## Page 95, note. — Maison religieuse à Chézeaux, etc.

« Cathalana, humilis Christi ancilla, olim in Casvis abbatissa, eodem nomine intitulata universis sanctæ Ecclesiæ fidelibus, sinceram integræ virtutis cognitionem habentibus, quia mundi status variis mutationibus et inconstantia fluctuat miserabili, idcirco præsentibus et futuris duximus memoriter insinuandum, quod domum de Casvis de Barbagana, ecclesiæ Morimundensi tempore venerabilis domini Aliprandi abbatis solemniter contulimus, quatenus nos et nostræ sorores et futuræ, secundum ordinem Cisterciensem obedientiam, domino abbati de Morimundo in perpetuum persolvamus. Nos vero, in testimonium inconvulsæ donationis, chartulam nostram sigillis nostris munire curavimus. »

Page 109. — Ces donations n'eussent été qu'une poussière, etc., si la papauté, etc.

Voici les titres des principales bulles des Souverains-Pontifes en faveur de Morimond :

1°. — Eugenii III, data Treviris, an. 1147, in qua suscipit sub protectione sua et sub B. Petri tutela monachos ipsos et eorum domum cum omnibus dependentiis suis, et eorum terras, in quibus has propriis exprimit vocabulis : « Terram de Waldinvillari, de Morval, de Septemfontibus, de Bolma, de Guttis, de Anglicuria, de Andeguavra, duas patellas salis apud Medium-Vicum, et quidquid juris habebant in terris, pascuis, silvis, aquis quæ sunt Fulconis de Caseolo, Rayneri de Acrimonte, Guiscardi de Claromonte, in territoriis etiam de Bolmonte, de Romanis, de Aureliani Domo et de Montibus... »

2°. — Alexandri III, 1160, qua sub B. Petri et Pauli ac sanctæ sedis protectione suscipit locum ipsum Morimundi, viginti abbatias et monasteria ab eo dependentia, undecim grangias, scilicet de Waldenvillari, de Doysma, de Anglicuria, de Grignicurt, de Andœvra, de Morivalle, de Guttis, de Grandi-Rivo, de Resperso-Campo, de Froalcurte, allodium de Allevelcurt, domos Metis, Tulli, Treviris, et quidquid habet monasterium in territoriis de Deuncurt, Willercurt, de Burgo Sanctæ-Mariæ, de Clincampo, de Eschalbrone, de Dogno-Benigno, de Beverenes, Linesole, Damfele, Rangiscurt, etc.

3°. — Urbani III, qui idem facit ac Alexand. III.

4°. — Bulla Innocent. III, 1198, qua concedit monachis facultatem œconomum habendi pro rebus exterioribus.

5°. — Ejusdem Innoc., qua protegit monachos contra malefactores qui eos inquietabant et res eorum diripiebant.

6°. — Gregorii IX, 1236, quæ monachos a decimis immunes proclamat.

7°. — Ejusdem Gregorii, eodem anno, qua indulget sacerdotibus monachis Morim. ut possint ecclesiastica sacramenta exhibere hominibus ad eorum servitium commorantibus.

8°. — 1260, Alexandri IV, qua abbati Morim. omnes minores ordines conferendi et ecclesiastica indumenta benedicendi potestatem concedit.

9°. — Urbani IV, bona et privilegia confirmantis; 1262.

10°. — Gregorii X, 1272, et Honorii IV, 1285, id.

11°. — Johannis XXII, qua confirmat omnes libertates, immunitates a prædecessoribus suis dicto monasterio concessas.

12°. — 1455. Callixti III, qua decanis Sancti-Gengulphi tullensis et ecclesiæ lingon. mandat quatenus ea quæ de Morim. bonis alienata vel distracta illicite invenerint, ad jus et proprietatem ejusdem monasterii revocanda curent; etc.

13°. — 1489. Ex Constitut. *Exposcit*, Innocentius VIII, quinque primi abbates ordin. Cisterc., non minores modo quatuor ordines, sed et duos sacros, subdiaconatum scilicet et diaconatum, excepto solo sacerdotio, Cisterciensibus suis licite et valide conferre valent; quatuor vero primi abbates religiosis suorum monasteriorum. Ac, ne monachi dicti ordinis, ait pontifex, pro suscipiendis subdiaconatus et diaconatus ordinibus extra claustrum hinc inde discurrere cogantur, tibi et successoribus tuis, ut quibuscumque dicti ordinis monachts, aliis vero quatuor abbatibus præfatis (scilicet Firmitatis, Pontiniaci, Claræ-Vallis et Morimundi), ac eorum successoribus, ut suorum monasteriorum prædictorum religiosis, quos ad id idoneos repereritis, subdiaconatus et diaconatus ordines hujusmodi alias rite conferre, libere ac licite possitis, auctoritate apostolica et ex certa scientia tenore præsentium de speciali dono gratiæ indulgemus (Sartor., *Cist. Bistert.,* p. 616).

---

Page 110. — Les donations des seigneurs n'étaient jamais purement gratuites : tantôt c'était une dette de reconnaissance envers l'abbaye qui avait ouvert son sein à leurs fils, à leurs frères et à leurs parents; etc.

Telle fut la source de la plupart des donations des seigneurs du Bassigny, qui avaient presque tous des enfants à Morimond. Alors, le père donnait à l'abbaye une portion de la dot qu'il aurait donnée à son fils s'il s'était établi dans le monde. C'est ce qu'expriment les donations de plusieurs seigneurs de Toul, de Clémont, de Choiseul, etc., et l'acte de donation du fief Godin, près de Luzarche (Seine-et-Oise).

Il nous semble quelquefois que rien ne justifie les largesses dont les

moines étaient l'objet, et nous les attribuons à leur cupidité envahissante ; cependant, si nous étudions leurs archives, nous y voyons que souvent les donateurs voulaient s'assurer, au besoin, un refuge, un port de paix et de bonheur, dans ces siècles orageux.

Il n'y avait point alors, ni de compagnies d'assurance, ni de caisses d'épargne, ni de rentes sur l'Etat, ni d'établissements tontiniers; l'homme qui était sans famille et qui voulait se ménager un asile honorable dans sa vieillesse ou ses infirmités, n'avait d'autre ressource que l'abbaye. Parmi plusieurs exemples, pour ce qui concerne Morimond, nous ne choisirons que celui de Gérard, chevalier de Dambelain : « ... In capitulo, ante Garnerum, episcop. lingon., dimisit quidquid habebat in nemore de Roucuria et de Bosnicuria, et in decimis quæ sunt in finagio de Dambelino et de Bovrennis..... Pro his omnibus concessa illi plena fraternitas in domo Morimundi, tam in vita quam in morte : tali modo quod si infirmus illuc venerit, ei sicut uni de fratribus in infirmate servetur, et si ad religionem venire voluerit, talis qui salvo ordine recipi possit, in novicium vel conversum tondebitur; si autem in seculo mortuus fuerit, plenarium illi in Morimundo servitium persolvetur » (1197).

---

## Page 111. — Un droit de sépulture dans le monastère, etc.

Ce dut être de toutes les sources de donations la plus abondante, puisqu'il y avait à Morimond plus de cent tombeaux des premières familles de la contrée. Voici un exemple entre mille d'une donation de ce genre :

« Ego Renerus, dominus Borbonæ, notum facio præsentibus et futuris quod ego, devotione ductus, dedi in puram et perpetuam eleemosynam abbati et conv. Morim., pro remedio animæ Johannæ, uxoris meæ, medietatem torcularis quod dictus abbas et conventus ædificaverunt [illegible]d Borbonam, tali conditione quod ego et dicta Johanna, uxor mea, [illegible]edietatem fructuum de dicto torculari provenientium percipere debemus ; quam medietatem contuli et concessi dict. abb. e[illegible] [illegible] qua dicta Johanna uxor mea in dom[illegible] Morimundi honorif[illegible] [illegible] [illegible]ita sepulturæ ; promittens p[illegible] [illegible] successoribus meis q[illegible] [illegible] [illegible] Borbonæ quam [illegible]

## Page 111.— Des services funèbres réguliers à perpétuité, etc.

« Nos Jehans, cuens de Borg. et sire de Salins, fazons savoir a tos ces qui ces présantes lattres verrunt, que nos avons donné por le remede de notre ame et de dame Ysabeal notre feme, a Deu et a l'abbe et a covent de Mormont, de l'ordre de Citeas, de la diocèse de Langres, dis charges de grant sal en notre puis de Salins a penre chascun an permenablement à luytave de la Nativité S.-Jean-B.; et liz diz abb. et covent nos hont promis faire un anniversaire solempnez en los église chascon an, lendemen la Nativîté N.-D., por le remede nos ames et des ames nos peres et nos meres tant que nos vivront, et après notre deces permenablement a jor que nos partirons de cept siegle. Ce fut fait lan de l'incar. Jhesus-Christ qui corroit par mil et dous cenz et cinquante et quatre, au mois de janvier. »

— « Je, Aubert, sires de Darné, fait savoir à tous ceaus qui ces lettres varront et orront, que je, por m'asme et l'asme mon pere et ma mere, et de ma fome, et de tous mes ancessors, et de tous mes oirs, ai done a Deu et a N.-Dame de Moiremont la pesson por CC pors, ce est a savoir le glan et la faine, et toutes pastures que sunt nécessaires a pors, en tous mes bois, et la vene pastures à lors berbis dès la feste S.-Martin jusqu'aux Chandoilles. Après ce, je lor ai done ma maison qu'on dit au Bois, et l'usaige en mes bois pour lou foage, et por pars et por bordes..... Apres, li devant dit frere ont promis a faire mon andeversaire chacun an au jor de mon decet » (1259).

— « Cognue chose soit a tos ces qui varront et orront ces présentes lattres, que je Joffroy, senechaux de Bormont, ay doné et outroyé, par la lous et par l'outroy de Jehannette ma femme et de Perrenat mon fil, al abbe et al covenz de Morimont la moitié de la tierce partie des gros deimes de Bormont et de Goneincort, et l'abbe et le covenz devant Dieu mont promis que ils feront chascun an, lo juedi après le mi-caresme, anniversaire por l'asme de moi et de ma femme, et de mes ancessores et de mes hayres, et doneront à celui jor a covent pitance de pain, de vin, de haireng, et je ou mes hayres seront à Morimont a celui jor. En tesmoignage de cette chose ai je saellez ces lattres de mon sael et les ai fait saeler dou sael de la cretianté de Bormont, au moys de houst » (1257).

Nous ajouterons encore à ce que nous avons dit dans le cours de cet ouvrage, que quelquefois la donation était grevée d'une redevance annuelle, soit en nature, soit en argent.

Les moines payaient chaque année une somme considérable aux seigneurs de Choiseul, de Clémont et d'Aigremont, pour les droits de haute justice que ces barons s'étaient réservés dans la donation des métairies de Grignoncourt, des Gouttes et de Vaudenvillers. La terre de Granrupt était grevée d'un cens annuel de treize écus de Troyes, que Regnier de Vroncourt (*Regnierus de Evronchort*), un des principaux donateurs (1151), avait stipulé pour lui et les siens; ensuite, d'un marc d'argent et 60 sous de petits tournois, payables entre les mains des comtes de Bar (1290). Il en était de même de presque toute la prairie de Levécourt et de Huillécourt.

Ils livraient tous les ans pour la grange de Rapeschamp six porcs, trente émines de blé et autant d'avoine: ils n'étaient pour ainsi dire que fermiers.

Souvent les moines acquéraient des seigneurs par un contrat de vente pure et simple; nous l'avons vu à l'occasion du moulin de Germenne-sur-la-Meuse, de la terre et des dîmes de Chézeaux, d'une portion de la métairie de Fraucourt, etc., etc.

Quelquefois, surtout dans les deux premiers siècles de l'ordre, les seigneurs donnaient aux moines par pitié, par commisération, car leur nourriture était si chétive qu'on s'étonnait qu'elle pût soutenir leur vie.

« Jehan, sire de Choisuel et d'Aigremont, et noble dame Bertremette, dite Aalis, sa femme, done à l'eglise de Moiremont quarante amines de blef et avoine a panre chiescun an sur les dous parties de tos les dismes aussi gros et menus de la vile et dou finaige de Franoy et de Saxures, por faire pitance a covent ains qu'il est ci-dessos devisé: c'est-à-savoir chiescune semenne de quaresme dous jors en la semenne tartres faites de hairens, d'oignons et de oile de noiz, et les autres dous jors hairens, et les autres trois jors poutaige d'avenne as amandres » (1296).

Les moines avaient aussi le droit de foire en tout ou en partie à Choiseul, à Neufchâteau, à Toul, etc. Ce privilége ne leur était point particulier; la plupart des foires étaient dans la dépendance des abbayes, au moyen âge, parce que primitivement c'étaient les fêtes et les pèlerinages aux monastères où se trouvaient alors les plus précieuses reliques

et les tombeaux des plus grands saints qui avaient donné naissance aux foires : c'est ce qui nous explique pourquoi, aujourd'hui encore, les foires portent presque toutes les noms de quelques saints. Les chanoines de Notre-Dame de Paris exposaient dans la plaine de Saint-Denis un morceau de la vraie croix à la vénération du peuple; la foule accourut d'abord dans un but unique de piété; bientôt un marché s'établit pour fournir aux besoins des fidèles, qui venaient souvent de très-loin; peu à peu, l'occasion ayant semblé bonne, des milliers de boutiques s'élevèrent à l'entour de l'autel, et une foire immense se trouva naturellement constituée. Les foires de Saint-Germain, de Saint-Laurent, de Saint-Lazare, à Paris, et relevant des abbayes de ce nom, n'eurent pas une autre origine (1); il en était ainsi dans la plupart des villes de France.

Les moines de Morimond eurent d'abord le privilége de la foire que l'on tenait à Choiseul aux environs de la Chandeleur (*ad usus et ad revelationem luminis et candelarum in purificatione B. M. V. faciendarum*); ensuite celle de Saint-Gengoul, qui commença sans doute par l'exposition des reliques du saint martyr, dont la maison de Choiseul était en possession; enfin, Renard, sire de Choiseul, et sa femme Alix, en 1238, leur abandonnèrent généralement le droit d'étalage, de hallage et d'éminage de leur marché, qui était un des plus considérables de la contrée, à condition qu'ils seraient inhumés dans le monastère et qu'on leur ferait anniversaire à perpétuité. — « Et si par aventure, est-il dit dans l'acte de donation, il avenoit que le marché de Chosuel se remuoit et qu'il fust à Columbe, je vuel et consent que cil de Moiremont prennent l'etalage et l'eminage au marchie de Columbe aussi que en celui de Chosuel... Je vuel et consent que liz seignors moines et toz li convers de dehors et dedans aient pitance le jor que ils feront nos anniversaires por cette rente chascun an por nos en l'an et au termine que chacun de nos trespassera de cette vie. »

En 1270, les moines achètent les droits que Gérard, chevalier de Merrey, et ses sœurs, avaient sur la vente du marché de Choiseul; enfin, en 1575, ils vendent et abandonnent entièrement ces droits.

(1) Foire vient, selon plusieurs étymologistes, de *feria*, qui signifie dans sa première acception une fête, une solennité. L'expression *feria*, dans le sens de foire, est accolée à *nundinæ*. Une charte de Louis VI (1117) porte : *Nundinas quas ferias vulgariter appellamus;* une autre, de Philippe-Auguste (1195) : *Feriam quoque quam nomine alio nundinas dicunt.*

## Page 112. — L'église était pavée de tombes blasonnées, etc.

### SEPULCHRA ET EPITAPHIA ECCLESIÆ MORIMUNDI.

(Ex Jongelino, *Notit. abbat. cisterc. per. univ. orb.*, p. 88, et ex Archiv. Morimundi, apud Calvomontem) (1).

1. Retro altare majus, sancta Paula, cognata beatæ Ursulæ.
2. Ante altare majus, in tumulo ad tres pedes supra solum elevato, et ossa B. Othonis Frisingensis continente, legebatur hæc inscriptio a Radevico composita :

« Hic si gradum consulis, præsul dignitate;
Formam, dicens habilis, juvenis ætate;
Genus, alta nobilis regum majestate;
Mores, commendabiles, mira probitate.
Monachum se præbuit si religionem
Ideas asseruit, si positionem;
Virgo, cujus meruit intercessionem,
Ejus ad quem genuit agat mentionem.
Cujus frequens otium in philosophia,
Majus exercitium in theologia.
Fœdus sibi mutuum cum philologia;
Nunc sit ei speculum summa theoria.
Plangat hunc Germania planctu generali;
Magis tu, Frisingia, orba viro tali.
Hujus in te studio studium vigebat;
Grata disceptatio plures acuebat;
Hic sacrum Ecclesiæ sublimavit cultum.
Ipse dedit strepere logicum tumultum :
Hoc in ejus cinere totum est sepultum.
Talem nemo plangere potest satis multum.
Quis nunc totam gratiam formis efformabit?

(1) Ces épitaphes ont été recueillies à une époque où plusieurs dates étaient déjà usées par le temps et sous les pas des moines.

Aut quis elegantiam dictis assignabit?
Quis ad consequentiam tropos revocabit?
Heu qualem sententiam schola vento dabit?
Tantas ad exequias turba populorum
Pias fundat lacrymas, mœstum ducens chorum,
Ac preces continuas et lamenta.....
Illum salvet, animas qui beat justorum. »

3. In præsbyterio, non longe a B. Othone, legebatur hoc epitaphium: *Hic jacet frater Aymo, quondam abbas hujus domus, qui obiit 27 sept. ann.* 1551, *et rexit eamdem domum annis* 34.

4. Inter præsbyterium et chorum : *Hic jacet Gerardus, Comes Vadonis-Montis.... mil CC et.....*

5. Ibid. : « Cy gist noble homme, messire Regnier de Choiseul, sire d'Aigremont, qui trespassa l'an de grâce de noste Seigneur mil CCC et XX, et sa femme, Jehanne (ou Isabeau) de Grancey, dame d'Aigremont, qui trespassa l'an de grâce MCCCXXXV, le jour de Saint-André. — Dieu ait l'ame d'eux. »

6. Ibid., ante sacellum Sancti-Nicolai, in tumulo ad tres pedes elevato, in quo binæ statuæ, est hæc inscriptio : « Cy gist Monseigneur Guy, seigneur de Choiseul, chevallier, et madame Jehanne de Noiers, dame dudit Choiseul, sa femme, fille de feu le comte Jehan de Yogny et niepce du bon comte Henry de Vaudemont et seigneur de Jonville, qui trespassèrent c'est à savoir l'an..... » (1364 et 1365).

7. Ibid : « Cy gist noble dame, madame Claude de Grancy, en son vivant dame de Choiseul et de Chasseanuy, et femme de feu messire Edme de Choiseul, seigneur desdits lieux, laquelle mourut l'an de grâce MCCCCXXXIX. »

8. In et ante sacellum S.-Catharinæ : « Cy gisent Geoffroy de Bourmont et dame Jehanne, sa femme, qui furent cy transportez l'an de grâce mil CC. XC. VIII, 10 cal. d'aoust. »

9. Ibid. : « Cy gist Gérard de Dammartin, qui trespassa le jour de Saint-Jean l'Apostre, l'an mil CC XXX. »

10. Ibid. : « Cy gist Henri de Gournay, qui trespassa l'an de grâce MCCC et un. Dieu en ayt l'ame. »

11. Ibid : « Cy gist messire Jacque de Bormont, chevallier qui fust, qui trespassa l'an de grace mil CCCXV, le mois de juillet. Priez pour lui. »

12. Cy gist Simon, sire de Clémont qui fust, qui trespassa l'an de grâce MCCL.......

13. In claustro monasterii : « Cy gist Liebaux, sire de Boufraumont, et sa femme Isabelle, et Isabes leur fille, dame d'Aigremont. Dieu leur face mercy. Amen. »

14. Ibid. : « Cy gist messire Guillaume, chevallier de Champigneule, qui trespassa l'an 1300. »

15. Ibid : « Hic jacet Dominus Trutwinus, quondam abbas Cæsariensis, qui obiit anno Domini 1286, in die Exaltationis stæ. Crucis. Requiescat in pace. »

16. Ibid. : « Cy gist dame Oudotte, femme de Vauthier de Fouchecourt, bourgeois de Lamarche, qui trespassa l'an de grace mil CCC. »

17. Ibid. : « Cy gist messire Reniers, chevallier de Cuues. »

18. Ibid. : « Cy gist dame Aalix de Choiseul, femme de monseigneur Estienne d'Oizelet, qui trespassa l'an de grace mil CCC et III. »

19. Ibid. : « Cy gist messire Bertholomières de Soiville, chevallier, qui trespassa l'an de grace mil CCC et VI, au mois de sept. »

20. Ibid. : « Hic jacet Aalis, nobilis domina de Choiseul et de Salins. »

21. Ibid. : « Cy gist messire Jehan du Han, dit Faucelettre, chevallier, qui trespassa l'an de grace mil CCC et XII, au mois de septembre. Dieu en ayt mercy. »

22. Ibid. : « Cy gist damoiselle Isabes de Mounois, qui trespassa l'an de grace mil CCC et XVI. »

23. Ibid. : « Cy gist damoiselle Symonne de Romain, qui fut femme de Girard de Seroucourt, escuyer, qui trespassa l'an de grace mil CCC LX, le VII[e] jour d'auril. Dieu lui face mercy. Amen. »

24. Ibid. : « Cy gist Girard de Seroucourt, escuyer, qui trespassa le mercredi après le jour de Saint-Hilaire mil CCC LXXX et XII. Priez Dieu pour lui. »

25. Ibid. : « Cy gist messire Jehan de [illegible]-sur-[illegible], qui trespassa l'an de grace mil CCC et XIII. Amen. »

26. In capitulo : « Hic jacet Henricus de stirpe comitum Carinthiæ, quondam episcopus Trecensis, hujusce cœnobii alumnus » (1).

27. Ibid. : « Cy gist Jehan, sire de Choiseul, Meuvy, Coiffy, Aigremont, connestable de Bourgogne, qui trespassa en 1308, au mois de mays, et Alix de Nanteuil, son épouse, en 1318. »

28. Ibid. : « Çy gist Guillaume de Vergy et Isabeau de Choiseul, sa femme. M ÇCC et... »

29. Ibid. : « Cy gist Alix de Joinville, dame de Sailly, femme de Renard, sire de Bourbonne, qui trespassa l'an M CCC XXX. »

30. Cy gist Gauthier de Choiseul et sa femme Alaïs de Nanteuil (1341-1348).

31. Cy gist noble homme messire Reniers de Choiseul, sire de Borbonne.

32. Cy gist noble seigneur messire Jehan, chevallier qui fust, sire de Choiseul, qui trespassa l'an de grace mil CC XXXVI, au mois de juillet. Priez pour lui.

33. Cy gist Jeanne du Chastelet et Jeanne de Bournonville, les deux femmes de Guillaume de Choiseul, qui ont faict moult bien à cettui lieu. Mil quatre cent 61 et 1480.

34. Cy gist Marie de Marbury, femme de Henri de Choiseul, sire de Villars, qui trespassa l'an 1500.

35. Cy gist honorable homme Jhean, qui fut sire de Choiseul et mourut l'an MCCCXXXVI.

36. Cy gist Aalis, dame de Seilley et de Bourbonne, et son fils Jehans, qui trespassa l'an de grace MCCÇ et XI, la vigile de S. Symon et S. Jude. Dieu en aye mercy.

37. Cy gist noble dame Aalis de Grancey et dame de Choiseul, qui trespassa l'an de grace MCCC et XX, au mois d'avril (épouse de Jehan III).

38. Cy gist noble homme messire Reniers de Choiseul, seigneur d'Aigremont, qui trespassa l'an MCCCXXXIX, au mois de janvier, et Isabeau de Lor, son épouse.

(1) Ce n'était que probablement une partie de son corps, par ex., son cœur ou ses entrailles; car il était inhumé à l'abbaye de Boulencourt, dont il était le fondateur.

39. Cy gist noble chevallier messire Pierre Galhaut de Choiseul, qui fut seigneur d'Aigremont en partie, qui mourut le jour de Saint-Hilaire, l'an de grâce MCCCC et I. Prié Dieu pour l'ame de luy.

40. Cy gist Alix de Choiseul (fille de Philibert de Choiseul et de Louise de Sully), femme de Nicolas de Choiseul, seigneur de Praslain.

41. Cy gist Anne de Saint-Amador, dame de Beaupré, femme de Pierre de Choiseul, seigneur d'Aigremont, qui trespassa l'an M cinq cent quarante.

42. Cy gist Antoine de Choiseul, seigneur d'Ische, bailli du Bassigny (Bassigny lorrain), mort en 1617.

43. Ad ostium capituli, extra : « Cy gist Robert de Choiseul, seigneur de Traves, et Isabelle de Rougemont, sa femme, qui trespassèrent l'an de grace MCC et LXXX et MCCLXXXX. »

44. Cy gissent Pierre de Choiseul, chevallier, seigneur d'Aigremont, qui trespassa le I janvier MCCCCLXV et.....

45. Dame Richarde d'Oizelet, sa femme, qui trespassa le XVII de décembre MCCCCLXXVII, et Pierre de Choiseul, dit Galhaut, leur fils, qui trespassa l'an de grace mil CCCCC et X, le vi de sept. (tige de la branche de Chevigny).

46. Cy gist Anne de la Guiche, épouse de François de Choiseul, baron de Clémont, qui trespassa l'an MCCCCCLXXV.

47. Cy gist Louise de Sully, fille de Guillaume de Sully et de Marie de Beaujeu, femme de Philibert de Choiseul, seigneur de Lanque, qui trespassa l'an MCCCCC (1).

48. Cy gist Antoinette des Ursins, fille de fust Michel Juvénal des Ursins, en son vivant chambellan du roi notre sire, etc., femme de Pierre de Choiseul, qui trespassa l'an MCCCCC et XV (2).

49. Ad ostium capituli, intra : « Hic jacet Johannes, filius Simonis de Claromonte, quondam hujusce domus prior. Obiit ann. MCCCXXX. »

50. Hic jacet Henricus, filius Ludovici de Caseolo et Claudiæ de Brombach, alias de Braubach, hujus monast. cellerarius. Ob ann....

Et multa alia sepulchra abbatum Morimundi.

*Requiescant in pace.*

(1) Elle fut transférée de l'église de Clémont à Morimond

(2) Transportée de Langres à Morimond

## Page 140, note 1re. — Jeter l'argent dans la fosse, etc.

Nous ne citerons qu'un exemple :

Un frère convers d'une maison cistercienne appelée par l'annaliste *Fumeringus in Pictavia*, étant tombé dangereusement malade, l'abbé le confessa et l'exhorta vivement à recevoir le saint viatique. Lorsque la sainte hostie fut sur ses lèvres, il essaya en vain de la consommer. Les assistants en étaient d'autant plus étonnés, qu'il prenait très-facilement la nourriture ordinaire. Alors l'abbé se vit obligé de retirer l'hostie de sa bouche et de la donner à un autre malade. Ce convers mourut peu de temps après; on le dépouilla de ses vêtements pour laver son corps selon l'usage, et on trouva sur lui cinq sous, non d'argent, mais d'airain (*quinque solidi, non argentei, sed æri, circa eum inventi sunt*). On n'hésita pas à attribuer la difficulté invincible qu'il avait eue à communier à cette infidélité aux saintes règles de la pauvreté. L'abbé, au moment de son inhumation, lorsque le corps fut descendu dans la fosse, ordonna d'y jeter les cinq sous; et tous les moines répétèrent en même temps ces paroles : *Pecunia, quam clam nobis contra professionem tuam possedisti, tecum sit in æternam perditionem!* L'abbé de ce monastère raconta ce fait au chapitre général de 1223 (*Ann. cisterc.*, t. 4, p. 182).

---

## Page 169. — En vertu de ce pacte, sanctionné par les chapitres et les Souverains-Pontifes, etc.

*De juridictione Abbat. Morimund. in Milit. Calatrav.*

1187. — Calatravenses a capitulo generali admissi sub filiatione Morimundi; — hanc filiationem Gregorius VIII confirmat.

1199. — Betholus subscribit regulæ præscriptæ Calatravensibus in capitulo generali; — eodem tempore Avisiensis militia, in Lusitania, Calatravæ unita, ipsa mediante, Morimundi jugum suscipit.

Guido, 1210, in Hispaniam profectus, reliquias congregavit mili-

tiæ, post oppugnationem Salvaterræ..... 1236. — Priorem institutum ab abbate S. Petri Gumielensis removet, et alium, adductum secum ex Morimundo, substituit. Ferdinandum Sanctum appellantem Gregor. IX pap. sententia lata in capitulo generali, et confirmata ab eodem papa, superavit, et impetravit in eumdem regem litteras pontificias, ne ejus impediret juridictionem.

Cononi capitulum gener. Cistercii, anno 1255, mox Alexander IV, sequenti anno, jus in sacram militiam Calatravæ et potestatem instituendi priorem monachum ample confirmat, litteris datis Laterani pridie nonas januarii, anno pontificatus 2, quo ibidem jubetur in deponendo magistro Calatravæ, easdem atque in depositionibus abbatum leges servandas fore.....

Sub Nicolao, cum de auctoritate instituendi priorem Calatravæ iterum litigaretur, et Clemens IV eam rem remisisset capitulo generali, pertinere ad ipsum declarat, anno 1268, quo et ejusdem declaratio confirmationem ab eodem Clemente obtinet, litteris datis Viterbii, calendis decembris, pontificatus ipsius anno tertio.

Joannes I visitavit Calatravam Hispaniamque anno 1282, atque sacræ militiæ dedit leges duodecim capitibus distinctas, sub hoc initio : « Anno ab Incarn. Domini 1283, nos, frater Joannes, miseratione « divina abbas Morimundi, venerabilem congregationem religiosorum « domus militiæ Calatravæ filiæ inclytæ nostræ personaliter visitan- « tem, etc. »

Guillelmus I Hisp. visitavit an. 1304. Hispana lingua edidit leges. Triennio post, in Hispaniam reversus est. — Post annos aliquot depositionem magistri Alcantarensis per Calatravæ magistrum factam, interposita ad ipsum appellatione confirmat, ann. 1318 (ap. Rades, c. 13). Ejus tempore militia Calatravæ nova prole adaucta, Montesiam genuit, in regno Valentiæ, eisdem legibus usuram quibus mater, excepto quod institutio prioris non ad abbatem Morim., sed ad Sanctarum-Crucium, in Catalonia, spectaret.

1325. — Walterus III delegat ad visitandam Calatravam Joannem, abbatem de Palaçuelos, a quo præscriptæ fuere leges sub hoc initio : « Vurnes veinte y ocho dias del mes de octubre ano del Senor de mil « trecientos y veinte y cinco. Nos don fray Juan, abbad de Palaçuelos, « por autoridad y mandamiento del Honrado padre dom Waldero, « abbad de Morimundo, la casa de Calatrava su fija personalmente « visitando, mandanos al maestre y a todos los otros freiles de la dicha

« casa, en virtud de obediencia que firmamente guarden y usen todas « las cosas que se siguen, etc. » — Triennio post, magistrum Calatravæ potentia regia depositum, atque appellantem generalem Cistercii synodum, cum ejus causa ad abbatem Morimundi tanquam ad judicem ordinarium remissa esset, primum per commissarium Montis-Salutis, mox per seipsum attente examinatum et insontem inventum, nequicquam obsistente rege, restituit (Rades, c. 26).

1332. — Renaudus sive Arnaldus, in Hisp. veniens, edidit leges hispano tum idiomate, tum computo (Rades, De And., c. 27). Sequenti anno, renuntiationem magistri Alcantarensis in ejus manu factam acceptat, atque alium ejus loco substitui jubet (Rades, c. 27). Subsequenti, cum non posset per seipsum visitare, Guillelmum, abbatem Rotæ, pro se substituit. Hic, cum non valeret Castellam ingredi propter bella, in Aragonia, Alcagniz promulgavit leges sub hoc initio : « Anno Do- « mini 1338, en la fiesta de S. Benito, abbad, nos dom fray Guillem., « por commission a nos dada et fecha por el Honrado padre en Christo « dom. Arnaldo, abbad de Morimundo, sobre la visitacion de la casa « de Calatrava, etc. »

Joannes de Martiniaco, vocatus a magistro Gundisalvo Guzmanio, ab eo accipit confirmationem et visitationem; cujus rei testimonium exstat, « datum et actum in capitulo sacri conventus Calatravæ, tem- « pore visitationis nostræ, die primo mensis februarii, anno 1397. »

Joannes IV, anno 1405, vocatus ab Henrico, Castellæ rege, in Hispaniam venit, et Henricum Calatravæ magistrum confirmat in ecclesia cathedrali Segoviensi. Aliæ leges exstant, datæ Almagro die 26 julii, anno 1418.

Guido II, penultima die mensis junii 1423, edidit leges in castro Alcagniz, in Aragonia.

Joannes VI leges edidit anno 1444, quæ primo præscripsere nobilitatem suscipiendis militibus. Injunxit et etiam magistro fratribusque ut capitulum annuatim congregarent, in quo, gravioribus Morimundo reservatis, leviora deciderent.

Joannes VII leges dedit in conventu Calatr., die 25 julii, anno 1452.

Himbertus de Lona dicitur in Catalogo abbat. Morimundi, apud Robertum Claudium, visitasse Calatravam, Montesiam et Avisium.

1448. — Guillelmus II visitavit Calatrav. et condidit leges tam eximias et tam religiose observatas a calatravensibus, ut cum, post annos 43, Ferdinandus, Castellæ rex, et Carolus V susciperent militam

gubernandam, Hispali 1511, et Burgis 1523, non prius milites obedientiam illis promitterent quam ipsi se universas Guillelmi leges observaturos juramento firmarent. Extat hoc juramentum in alio codice biblioth. Sanct.-Bertholom. Salmaticensis, una cum ipsis capitulis Hispalensi et Burgensi (Ms. in-f°), itemque in archivis sacri conventus.

Jacobus I, ascitus a Ferdinando rege administratore Calatravæ, ut militiam reformaret, morte præventus, venire non potuit.

Jacobus de Ponte-Scisso, 1502, a Julio II, papa, quod antea jus mediatum tantum habebat in militiam de Alcantara suscipit immediatum cum omnimoda et plena potestate, litteris datis Romæ, apud S.-Petrum, 6 kalendas decembris, pontificatus anno primo.

Rhemigio de Brasaio, se subditum in administratione Calatravæ fatetur Ferdinandus Catholicus, in capitulo ejusdem militiæ, Hispali 1511, cui præsidebat.

Edmundo abbati se subditum in administratione militiæ Calatravensis fatetur imperator Carolus V, in capitulo Burgis, anno 1523, quod Vallisoleti sequenti est absolutum.

Sub Joanne IX, post mortem Nicolai Avenii prioris, successor alius gallus impeditur a Carolo, petitur hispanus. Defuncto Carolo V, Philippus II petit hispanum. Abbate recusante, Alvares de Solis nominatur a Pio V, sine præjudicio abbat. Morimund.

Alvares de Solis mortuo, Cl. Briffaut designavit Chrysost. Henriquez, Hortensis cœnobii monachum, et, eo defuncto, Angel. Manrique. Sed Calatrava, capellanis sueta, nec passa monachos ab anno 1600, per substitutos triennales, vice priorum, ex ipsis capellanis assumptos, administrata est.

*Bullæ præcipuæ Summorum-Pontificum quibus ordo Calatravensis Morimundo quoad spiritualia subjiciebatur.*

1187. — Bulla Gregorii VIII, papæ, 2 kalend. novembris, in qua dicitur expresse *domum Calatravæ cum omnibus pertinentiis suis* ad Morim. spectare (linea 10).

1189. — Bulla Clementis III, 2 idus decembris, in qua idem ac in præcedenti dicitur (linea 12).

1195. — Bulla Cœlestini III [illegible] Morim. eadem confirmantis, 8 kal. junii (linea 5

1198. — Bulla Innocentii III, 9 kal. jun., ad. abbat. Morim., et ejusdem pontificis litteris datis Laterani 4 kal. maii 1199, ad magistrum Martinum Martini præscribitur ut militia obediat Morimundo tanquam matri.

1235. — Gregor. IX, in litteris ad abbat. Morim. scribit ordinem Calatr. Morimundo in spiritualibus subesse (*Annal. cist.*, t. 3, p. 284).

1236. — Decretum capituli generalis Cistercii auctoritatem Morim. stabilientis:

« Cum etiam capitulo omnino certum sit Calatravam esse propriam filiam Morimundi, quia nullo ad ipsam pertinet mediante, eadem filiatio auctoritate dicti capit. confirmatur, indiciturque perpetuum silentium abbati S.-Petri, ita ut quicumque super hoc litem movere tentaverit, si abbas fuerit, sciat se ipso facto esse depositum; si monachus aut conversus, a propria expellendum domo, nunquam ad eam reversurus. Monachus vero qui a dicto abbate S.-Petri in priorem Calatravæ promotus dicitur et socii ejus ad propriam domum redeant, aliter, si ante Nativitatem Domini reversi non fuerint, sciant se excommunicationis pœnam incurrisse. »

1237. — Ejusdem decreti confirmatio Gregorii IX, data Viterbii, nonis januar. 1237, pontificat. anno II.

1245. — Alexandri IV, 2 nonas junii: « Cum filiatio fratrum de Calatrava ad domum Morimundi non solum diuturna temporum præscriptione, verum etiam ad petitionem capituli generalis jam apostolica gratia confirmata et pleno jure pertinere noscatur, universis abbatibus et personis ordinis districtius inhibetur ne per alicujus litteræ impetrationem seu consilium et auxilium opponendo aliquid attemptare præsumant per quod dictæ domus Morim. perturbetur possessio.... Statuit et opinat quod magister et fratres Calatrav. priori et subpriori Calatravæ ibidem ab abbate Morimundi promotis vel promovendis, et aliis fratribus quibus prior in hac parte commiserit vices suas, confiteantur in plenaria ordinis potestate, etc. » (*Archiv. Morim.*).

In bulla Gregorii X, data Lugduni decimo sexto kalendas februarii, habetur expresse : « Abbas monasterii de Morimundo in domo militiæ Calatravæ, Cist. ord., cum ea priore vacare contigerat, ab antiquo priorem instituit unum monachum idoneum dicti ordinis, etc. » (Anno pontif. ipsius tertio (1).

(1) Nous croyons inutile d'indiquer un plus grand nombre de bulles pontifi-

## SERIES PRIORUM CALATRAVÆ.

(Ex Angel. Manrique, *Annal. cisterc.*, et ex *Archiv. Morimund.* (1). — Plures desiderantur.)

### HISPANI.

1. Frater Didacus Velasquius, S. Raymundi comes.
2. Fr. Arnaldus.
3. Fr. Raymundus.

### EX MORIMUNDO ASCITI, AB ANN. 1220 AD ANN. 1552.

4. Fr. Dionysus.
5. Fr. Joannes I, de Caseolo.
6. Fr. Robertus de Valois.
7. Fr. Franciscus de Saulxure.
8. Fr. Joannes II.
9. Fr. Theobaldus I, de Molano.
10. Fr. Arnaldus de Borbona.
11. Fr. Joannes III, de Levicuria.
12. Fr. Martinus de Romanis.
13. Fr. Ivo de Provincheriis.
14. Fr. Theobaldus II, de Claromonte.
15. Fr. Dominicus Morelli I.
16. Fr. Dominicus Morelli II.
17. Fr. Claudius Collin, bassigniacus.
18. Fr. Nicolaus Avenius, de Bovrennis.
19. Petrus Nebalius vel Nivardus.

### HISPANI A MORIM. ABBAT. NOMINATI.

20. Fr. Ludovicus Alvares de Solis (2).
21. Fr. Thomas Gilbertus.
22. Fr. Chrysost. Henriquez.
23. Fr. Angel. Manrique.
24. Fr. Joannes Caranus.
25. Fr. Joannes-Velascos (1672).

cales. Nous avons cité dans le cours de l'ouvrage la plupart des décrets des chapitres généraux à ce sujet, et les actes de juridiction.

(1) Le prieur administrait l'ordre au spirituel, marchait l'égal du grand-maître, avait le droit de se servir d'ornements pontificaux, de la crosse, de la mitre, de l'anneau dans les cérémonies, de conférer la tonsure et les ordres mineurs à ses clercs et chapelains; etc.

(2) Sa nomination, faite par le pape Pie V, paraît avoir été ratifiée par l'abbé de Morimond. Les suivants ne purent prendre possession, quoique nommés par l'abbé de Morimond.

La milice possédait environ cinquante-six commanderies, seize prieurés, dont la plupart étaient des maisons conventuelles, et les autres de simples cures, qui ne se donnaient qu'aux chapelains de l'ordre ; elle jouissait des droits seigneuriaux dans soixante-quatre bourgs ou villages.

L'habit de cérémonie des chevaliers était un grand manteau blanc, sur lequel il y avait, du côté gauche , une croix rouge fleurdelisée. Ils avaient pour armes la croix de l'ordre, qui est de gueules en champ d'argent, avec deux entraves de sable au pied de la croix.

La plupart des autres ordres militaires d'Espagne s'étant rattachés à celui-ci, comme nous l'avons vu, ils en recevaient le mouvement et la vie tant au spirituel qu'au temporel; de façon que Morimond, par Calatrava, étendait son empire et son influence sur presque toute la chevalerie espagnole et portugaise.

*De juridictione abbatum Morimundi in Militia Alcantarensi et ejus exercitio.*

1°. — Anno 1257, III calendas augusti, bulla Alexandri IV, S.-P., ad abb. Cononem, ut moneat magistrum Garsiam Ferdinandum se sub obedientia capituli generalis et visitatione abbat. Morim., ex institutione istius ordinis, constitutum esse (*Archiv. Morim.,* arcul. 1).

2°. — Cum lis gravis inter Alcantarenses moveretur, anno 1318, Rodericus Vasquez, magister, ab ejus æmulo Suerio Perez obsessus, clam aufugit et generale capitulum Cistercii adiit, coram eo suæ depositionis causam prosecuturus. Remittitur ad abbatem Morimundi, ut ad legitimum et immediatum superiorem, a quo coram vocatis et auditis accusatoribus, prima sententia firmata est (*Annal. cist., Series præf. Alcantar.,* t. 4, p. 573).

3°. — Anno 1335, cum plures pseudo - magistri inter se concertarent, rex Alphonsus, ut schismati obviaret, vocato iterum abbate Momundi atque associato magistro Calatravæ (quo mutuo sibi jura quæ uterque habebat suffragarentur), visitationem adoriri jubet, misso eis exercitu copioso, per quem haberent secularis brachii auxilium (*Ann. cist., Ser. præf. Calatr.,* p. 574;—*Archiv. Morim.,* arcul. 1).

4°. — Anno 1345, abbas Thomas de Romanis vocatur in Hispaniam

ut præsideat electioni magistri Petro II successuri (*Tabul. Morim.*, ad ann. 1346).

5°. — Certum est Pium II, anno 1463, providisse ut Joannes, tunc Morimundensis abbas, et ejus successores, visitatores, reformatores, militiarum, magistrorum et commendatariorum Alcantaræ, cum simili potestate quam super magistro et militia de Calatrava habebant, constituerentur (*In privilegiis Alcantaræ*, fol. 79, n. 1).

6°. — Anno 1474, Himbertus de Lona visitat Alcantaram, ut patet ex *Tabulis Morim.* ad hunc annum, et ex *Serie abbat. Morim.*

7°. — Joannes magister, ne militia observantiæ jacturam pateretur sub seculari ferula, innovationem litterarum Pii II, quibus abbatem Morim., Joannem et successores ejus, visitatores, reformatoresque ordinarios Alcantaræ constituerat, innovari ab Alexandro VI curat sequenti anno, super quo litteras ejus impetravit, datas Romæ VI idus januarii, anno 1493.

8°. — Binæ epistolæ Caroli V, quarum una, data Toleti XI februarii 1526, petit suppliciter ut abbas Morim., cum ipsius cubiculario domino de Laxau, milite Alcantaræ dispensare velit, ut annum probationis in curia extra conventum præstare possit. In ea abbas Morim. dicitur *pater Alcantaræ et caput ex antiquis institutis.* In secunda, data Granatæ die XVIII junii 1526, imperator poscit ut idem abbas solita pietate in hunc ordinem, cujus supremum caput existit, cum ejus primo cubiculario Carolo de Popeto, dispensare dignetur, ut professionem suam regularem in curia facere possit (*Archiv. Morim.*, apud Calvomontem, et in *Ann. cist.*, t. 4, *Series præf. Alc.*, pp. 583-84).

L'ordre d'Alcantara disposait de 37 commanderies et était seigneur de 53 bourgs ou villages en Espagne. Outre les trois vœux de religion, il en faisait un quatrième, de soutenir et de défendre l'immaculée Conception de la sainte Vierge.

*De la juridiction de Morimond sur la Milice du Christ en Portugal.*

1319. — Bulle de Jean XXII, du 14 mars 1319, établissant la milice de J.-C. et la soumettant à la règle de saint Benoît et aux constitutions cisterciennes de Calatrava, avec les mêmes priviléges.

Don Nugno Rodriguez, 6e grand-maître, consulte l'abbé de Morimond sur la translation de la milice du fort de Castro-Marino (diocèse de Faro) à Thomar, près de Santaren (*Archiv. Morim.*).

1330. — Renaud, abbé de Morimond, est délégué par le chapitre général de Cîteaux pour visiter la milice du Christ (*Chartr. de Morim.*).

1433. — Le pape Eugène IV charge l'abbé de Morimond de visiter les milices cisterciennes en Espagne et en Portugal (*Chartr. de Morim.*).

1449. —L'infant don Henri, frère du roi Edouard, soumet un projet de réforme de la milice du Christ à l'abbé de Morim.

1455. — Calixte III ordonne à l'abbé de Morimond d'examiner l'affaire du grand prieur de l'ordre.

1458. — Pie II soumet immédiatement l'ordre du Christ à l'abbé de Morimond par la bulle que nous avons citée plus haut. — L'abbé Himbert de Losne visite cette milice en vertu de ces pouvoirs.

Cet ordre jouissait de 450 commanderies en Portugal, en Afrique et dans les Indes orientales, et de plus de quinze cent mille livres de rente.

*Milice de Montesa.*

Nous n'avons retrouvé dans le *Chartrier de Morimond* que la bulle de Pie II et la visite d'Himbert de Losne.

*De juridictione Morim. in Militia Avisiensi.*

Fundator Alphonsus I, Lusitaniæ rex.

Institutionis velut auctores fuere B. Joannes Zirita Guiscardusque, monachi Taroucenses sub regula Cistercii et *obedientia* abbatis ejusdem monast. (*Regul. Avis.*, c. 2).

Gundisalvus II, magister, tenellam et infirmam adhuc militiam florenti jam militiæ Calatravæ ultro subjicit, circa ann. 1202, et ex tunc dicitur de ordine Calatravæ.

Abbas Morimundi delegatur ad suscipiendum juramentum magistri Ferdinandi II, cognomento *Monteyro*, ann. 1220 (*Archiv. Morimund.*).

Habuit militia Reginaldum, abbatem Morimundi, ut visitatorem et reformatorem, ut patet ex *Regula*, c. 8, circa 1332.

Ejus visitationem Pius II abbati Morimundi specialiter injunxit, anno 1460. — Dicitur visitata ab Himberto de Lona, hoc anno; à Guillelmo II, 1468 (*Archiv. Morim.*, Calvomont.).

## Page 192. — Deux de ces corps saints, etc.

La manière dont ils furent découverts eut le plus grand retentissement, et nous explique l'éclat et la pompe qui accompagnèrent leur translation. Un habitant de Cologne, ayant fait construire une écurie dans un des faubourgs de cette ville, y fit conduire son cheval; à peine cet animal, ordinairement très-doux, eut-il mis le pied dans cette écurie, qu'il fut saisi d'un violent vertige, se cabrant, hérissant sa crinière, écumant de rage, battant et creusant la terre de son pied; et il était impossible de l'approcher et de le calmer. On put cependant le mettre dehors; et aussitôt il fut abordable et tranquille. On le fit rentrer, et il redevint furieux; on essaya plusieurs fois de le faire entrer et sortir, et à chaque fois le même phénomène se présenta. On soupçonna qu'il devait y avoir là quelque puissance cachée; on creusa sous le pavé de l'écurie, et on découvrit des ossements bien conservés, exhalant une odeur suave, et que l'on reconnut être ceux ou de sainte Ursule, ou de quelques-unes de ses compagnes. — Voir *Annal. cisterc.,* t. 2, ad ann. 1163, p. 379.

---

## Page 215. — Ce fut d'après ce plan et dans cet esprit, etc.

Les moines de Morimond affranchirent par eux-mêmes ou firent affranchir environ une vingtaine de villages; la liste que nous en avions dressée avec les Pièces justificatives ayant été brûlée par accident, nous craindrions de la reproduire d'une manière inexacte, aidé de nos seuls souvenirs.

Nous avons lu attentivement les savantes recherches de Bréquigny, de MM. Guizot, Augustin Thierry, Tailliar, sur l'établissement des communes; eh bien! nous l'avouons franchement, ces auteurs, qui ont retracé avec un talent si remarquable, une érudition si profonde, une critique si éclairée, les causes, les éléments et les conséquences de cette immense révolution, n'ont pas également réussi à déterminer quelle institution antérieure aurait été le type de l'organisation communale. Pour nous, après avoir étudié sérieusement la question, nous croyons

que, de même que l'Eglise s'est réfléchie dans la communauté monastique, la communauté monastique, à son tour, s'est réfléchie dans la commune civile, avec ses principes constitutifs : le droit d'élection, l'unité d'administration, l'usage des conseils et des délibérati ons, etc.

Si nous n'avions craint de dépasser les limites que nous nous sommes tracées, nous aurions mis en regard deux chartes d'affranchissement, l'une de Guy, seigneur de Clémont (1347), pour l'érection de la commune de Perrusse, et l'autre des moines de Morimond pour l'érection de celle de Levécourt. La charte des moines est aussi franchement libérale que le comportaient les temps et les circonstances ; elle descend de la croix et respire la douceur et la charité de celui qui est mort pour tous et en pardonnant à ses bourreaux. On peut répéter, après l'avoir lue, les paroles du Sauveur : « Vous ne serez véritablement libres que quand le Fils vous aura affranchis. — *Si ergo vos Filius liberaverit, vere liberi eritis* » (S. Joan., c. 8).

Le sire de Clémont présente sa charte en barbare, au bout de son sabre et de sa lance : les taxes, les corvées, les charges et réquisitions nous ont semblé encore intolérables. Quant aux peines et aux amendes, il est dit : *Celui qui causera du dommage aux propriétés d'autrui rendra la valeur du dégât, puis payera au seigneur cinq sous tournois ; s'il ne le peut, on lui coupera une oreille.* Pour avoir fait usage de fausse mesure, l'amende sera de 25 sous tournois, *ou la main coupée,* à défaut de pouvoir payer. Pour ce qui regarde le duel judiciaire, le champion qui combattra pour un autre *aura le pied ou le poing coupé* s'il est vaincu, *pourvehu toutefois que li roi s'y consente* ; etc. (1).

Nos moines conservèrent le scabinat de l'époque carlovingienne ; l'échevin de la commune monastique cumulait, comme autrefois, les fonctions judiciaires et administratives ; il devait s'aider des conseils d'un certain nombre de notables ou d'anciens de la localité. Le plus souvent, dans les petits villages, il n'existait qu'un seul échevin ; dans les bourgs, il y en avait quelquefois plusieurs, dont un prenait le titre de grand échevin ou mayeur (2).

(1) Voir aux Archives de Chaumont la charte d'affranchissement de Clémont (1248), renfermant à peu près les mêmes conditions que celles que nous avons rapportées, et commençant par ces mots : *Nos Simon, Dominus Claremontis.*

(2) Echevin, en latin *scabinus*, *scabineus*, du théothisque *skapene*, *skafene*, qui signifie *créé*, *constitué*. Voyez, sur l'affranchissement communal : Bréqui-

Page 217. — Il arriva en peu de temps qu'il y eut dans chaque village un nombre aussi considérable de décimateurs que de cultivateurs.

Il y en avait quinze à Brevannes, dix à Damblain, huit à Levécourt, sept à Meuvy, cinq à Bassoncourt, etc. Les moines, par achat, par échange, à charge de services funèbres, par mode de restitution ou par donation, furent bientôt seuls décimateurs. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, ils achetèrent la 6e partie des dîmes de Bourbonne, de Guy de Bourbonne (1257), pour 160 livres tournois langoines; ensuite les droits de dame Aglantine de Tyvet pour 28 livres idem. Ils échangèrent avec Simon de Clémont (1180) la 7e partie des dîmes grosses et menues de Bourbonne, contre des prés à Audeloncourt; Jean, sire de Choiseul et d'Aigremont, leur abandonna ses prétentions pour un service funèbre (1259); Guy de Dammartin, les siennes *por quictance* des dommages causés par lui ou ses ancêtres à l'abbaye de Morimond; enfin, Jean de Tréchâteau, en 1242, leur fit une cession pure et simple de la 10e partie des dîmes de Bourbonne, auxquelles il avait droit par Alix de Choiseul, son épouse.

« Domini de Caseolo contulerunt Morimundo decimas vel partem decimarum de Collumbeyo, de Fraxineto, de Bovrennis vel Beverennis, de Bassonis-Curia, de Salxures, de Casvis vel Chasoez, de Linesole, de Mosæ-Vico, partim cum Clementia, filia Simonis de Poleyo (1300); Guillelmus de Montiniaco (1266), Gaufridus et Antonius de Molano partem decimarum de Molano et de Ravinno-Fonte (1350-1521).

« Decimas de Domno-Benigno (alias Dambelay) contulerunt : Wienot de Aureliani-Domo (1254), in præsentia Joh. de Tanes, archidiac. Bassigneii; domina Bonior de Columbeyo, in præsentia Gerardi, decani christianitatis de Bassinyeo, et Guidonis, curati de Colombeyo (1256); Baudellus, armiger de Ravinno-Fonte, cum uxore sua Agnete et liberis

gny, *Recueil des Ordonnances des rois de France*, t. 11, préface; — Guizot *Cours d'histoire de la civilisation en France* (1829-1830), 16e, 17e, 18e, 19e leçons; — Augustin Thierry, *Récits des temps Mérovingiens*, précédés de considérations sur l'histoire de France; Paris, 1840; — Tailliar, *De l'affranchissement des communes*, etc. ; 1 vol. in-8°, Cambrai, 1837

suis Elysabeth, Videlic, Adeline et Florete, in præsentia Dominici vicarii de Ravinno-Fonte (1257); deinde, Joannes de Caseolo et Gerardus, miles de Merrey (1256), idem fecerunt.

« Domini de Claromonte, de Bolmonte, et alii toparchæ : decimas de Levicuria (alias Allevercurt), de Willercurt, de Deuncurt, de borgo S.-Mariæ, de Romanis, de Goneincurt, de Bolmonte, de Cuppa, de Novo-Villari, de Clincampo, de Orzeriis, de Mansionis-Cella, de Scotis, de Sureī, de Evronchort, de Islodio, de Germani-Villario, de Grifiney, de Campenueles, de Semmerecort; insuper Olivierus de Claromonte et Odo de Orges allodium suum et decimas de Rangiscurt (1144-1150).

« Domicelli de Martiniaco : decimas de Vrecort, de Suivilla, Barbenvilla, etc.

« Domini de Novo-Castro et alii plures : decimas de Coxeio, de Rousseux, de Pompières, etc.

« Ex Bellifago habuerunt decimas de Montiniaco, de Bona-Curia, de Calfor, de Spinante, de Ligna-Curia (alias Linecort), de Forfiliero, de Malero, de Domno-Martino, de Ranseneres (alias Ranxeries), de Avercort, de Poleyo, de Bello-Carpino, de Vesignies, de Vileries.

« Domini de Fisca : decimas de Fisca, de Goncort et de Eschalbrone (alias Eschalvanes). »

---

## Page 219. — Plus de vingt moulins sur la Meuse, etc.

1° Sur la Meuse : Moulin de Meuse (de Muese); de Germenne, entre Damfal et Lénizeul; de Levécourt, de Haréville, de Neufchâteau.

2° Sur les ruisseaux des étangs : Le moulin de l'Huilerie, le Grand-Moulin, le moulin de Bonnencontre, du Chesnoy (*de Casneto*), de Colombey, de Brevannes, les deux moulins des Gouttes, de Belfays, de l'Etang-de-Lavilleneuve, le moulin-à-vent de Genischeaux, le moulin de Fraucourt; le moulin de La Planchotte, entre Blevincourt et Rosières.

3° Sur la rivière d'Arnoncourt et de Bourbonne : Le moulin d'Arnoncourt avec son battoir, deux moulins à Bourbonne, le moulin de Fresne.

4° Sur la Moselle : Un moulin entre Remiremont et Epinal, un autre au-dessous de Toul, le moulin de Moyen-Vic, sur la Seille; le moulin de Pompières (Vosges), en-deçà de la Moselle.

5° Sur la Saône : Le moulin de Scey-sur-Saône.

Les moulins du Bassigny qui appartenaient à Morimond étaient confiés à des frères meuniers, sous la direction et la surveillance d'un frère convers qui prenait le titre de maître des moulins de Morimond (*magister molendinorum Morimundi*, ut patet ex schedula Reyneri de Acrim., 1198).

---

## Page 219. — La banalité des trois fours, etc.

Nous pouvons nous faire une idée de la valeur annuelle de chacun de ces fours par celui de Serocourt, qu'Isabelle, dame d'Aigremont, donna aux moines avec les rentes qu'elle y avait; *ce est à savoir : dix-neuf fuaces, quinze gelines et un porchot à la Nativité de N. S. J.-C. A la Pasche, huit gelines, et avec chaque geline* 15 *œufs; à la fête Sainct-Pierre d'août, dix gros d'estoveneins, et à la Sainct-Martin* 28 *poucins.*

---

## Ibid. — Des maisons dans plus de douze villes, etc.

A Langres, Dijon, Beaune, Neufchâteau, Bourbonne, Toul, Metz, Trèves, Cologne, Breslaw, Varsovie.

---

## Ibid. — Douze granges, etc.

Vaudenvillers, Grignoncourt, Genischeaux, Fraucourt, Les Gouttes, Granrupt, Morveau, Dosme, Mont, Rapeschamp, Andoivre, Angoulaincourt; ils y ajoutèrent plus tard la métairie de Villers-Fontaine, près de Liffol-le-Petit; Isonville et Belfays.

---

## Page 224. — Le sol était devenu marécageux, les prairies de la Meuse ne produisaient plus que des joncs, etc.

C'est ce que prouvent les donations faites à Morimond au 12e et au 13e siècles.

1151. — Cono de Caseolo dat ecclesiæ Morim. quadraginta jugera terræ paludosæ et incultæ, inter grangias de Guttis et Bovrennam.

1171. — Simon de Claromonte concedit salicetum suum juxta Willecurt.

1172. — Olduinus et Hugo, nepos ejus, presbyteri de Wilcurt, tradiderunt fratribus Morim. desertum quoddam ad pratum faciendum, per manus Petri Leuchorum episcopi, testibus Bartholomæo, sacerdote de Grifiney, et Stephano, sacerdote de Romanis.

Eodem fere anno, Bartholomæus de S. Paulo obtulit Deo et ecclesiæ Morim., finibus Odeloncort, quadraginta jugera terræ ad prata facienda.

1180. — Raynardus de Caseolo dedit juncetums uum prope Levaacort.

1198. — Reinerus Acrimontis concedit Morim. locum dictum de Rosoia ad pratum faciendum, juxta molendinum de Roseriis.

1200. — Simon de Claromonte dat medietatem loci dicti Veuray de Dardru, ad prata facienda; etc., etc., etc.

---

## Page 237. — Les populations s'éloignaient de ces tristes lieux, etc.

Les Vosges étaient encore presque entièrement désertes au 7e et au 8e siècles (Noirot, *Traité de la Culture des Forêts*, p. 125). Les populations n'y pénétrèrent qu'à la suite des moines, du 11e au 12e siècles.

---

## Page 240. — Les Vandales du XIXe siècle, qui les ont essartées, etc.

Si nous en croyons le marquis de Mirabeau (*Théorie de l'Impôt*), la France possédait en 1750, 17,000,000 d'hectares de forêts; aujourd'hui elle n'en possède qu'environ huit millions et demi d'hectares. Le Bassigny a perdu en 60 ans moitié de son sol boisé. On a cru mieux faire que les moines, et il en résulte qu'à cette heure l'agriculture est rui-

née par le prix trop élevé du bois de chauffage et de charonnage, et que l'on fait de tous cotés des essais de reboisement.

Ce qui nous manque, ce sont des bois de réserve comme ceux de Morimond, si propres aux constructions navales, militaires et civiles : les bois de cette nature importés en France ont figuré en 1841 sur les états de douane pour près de 35 millions de francs; nous tirons du commerce extérieur pour 6 millions de merrains de chêne; l'importation du charbon de bois, venu notamment de Belgique et de Toscane, s'élève à 2,740,000 fr.; nos départements frontières tirent de l'étranger une partie de leur bois de chauffage : en 1841, 90,000 stères et plus de 1,000,000 de fagots leur ont été fournis par la Belgique, l'Allemagne et la Suisse.

Nous engageons ceux qui voudraient connaître l'importance des forêts dans leurs rapports :

1° Avec l'agriculture, à lire : Noirot, ouvrage précité; James Saint-Hilaire, *Traité des Arbres forestiers*, in-4°, 1824;—Mauny de Mornay, *Le livre du Forestier*, in-18, 1838; — De Perthuis, *Traité de l'aménagement et de la restauration des bois et des forêts de la France*, in-8°, 1803; — Lorentz et Parade, *Cours élémentaire de Culture des bois*, in-8°, 1827;

2° Avec le commerce et la richesse nationale : J.-M. Thomas, *Traité général de Statistique*, etc., 2 v. in-8°, 1840; — Baudrillard, *Traité général des Eaux et Forêts;* —Varennes de Fenille, *Mémoire sur l'Administration forestière*, in-8°, 1809; — C. d'Ourches, *Aperçu général des Forêts*, 2 vol. in-8°, 1805; — Bonard, *Des Forêts de la France dans leurs rapports avec la Marine*, in-8°, 1846;

3° Avec la température et les phénomènes météorologiques : Duhamel du Monceau, *La Physique des Arbres*, 2 vol. in-4°; — Rauch, *Annales forestières;* —M.-A. Surrel, *Etudes des torrents des Hautes-Alpes, ou Du Déboisement et du Reboisement des Montagnes;* — l'ouvrage du docteur Furster, sur les *Causes des Inondations*, publié après 1840 et 1846.

Page 241. — La disparition de ces grands abris du monachisme a produit le refroidissement du sol, etc.

Aussitôt après le départ des moines, les révolutionnaires s'armèrent de leurs haches et s'en allèrent abattre les hautes futaies de Morimond; dix ans après, les pauvres vignerons des villages que nous avons cités furent forcés de prendre le hoyau pour arracher leurs vignes. Le coteau de Bassoncourt, si favorablement exposé, fut sacrifié comme les autres.

---

Page 252. — Ses troupeaux pouvaient errer librement, etc.

Ils avaient le droit de vaine pâture et d'usage sur le territoire des châtellenies de Choiseul, d'Aigremont, de La Marche, de Neufchâteau, de La Fauche, de Reynel, de Clémont, de Nogent, de Montigny, de Dammartin, de Bourbonne, etc.

Voici deux exemples de cette cession du droit de vaine pâture :

— « Ego Symon, dominus Clarimontis, ante magistrum Henricum de Remis, archidiaconum Bassigneii, concedo fratribus Morim., sive in abbatia, sive in grangiis, sive in aliis locis eorum, pasturam per totam terram meam ad sustentationem animalium omnium, tam grossorum quam minutorum, insuper usagium in nemoribus meis ad focum faciendum, in Veurey de Dardru, in fageto Clarimontis, et in Casneto, sive fago et quercu astante. Volo etiam quod incessum et reditum habeant liberum per ommem locum potestatis meæ, ita tamen quod si dicti fratres vel eorum animalia damnum aliquod facerent pascendo in pratis vel in segetibus, vel incendendo in nemoribus, dicti fratres solum damnum sine emenda restituerent » (1243).

— « Raynerus de Blondana-Fontana, homo de domino Caseoli, invadiat Morim. pro quadraginta libris stephaniensibus vanam pasturam in finagiis villarum suarum, de Dayllecort, de Parnoto, de Fraynet, de Arnocort, insuper in omnibus nemoribus dictarum villarum usuaria, scilicet ligna ad foagium et ad umbracula suis gregibus facienda, excepto quod in nemore de Dayllecort, quod nominatur Defoys, ad nullos suos usus ligna non succident » (1243).

Page 260. — **Le sol se métamorphosait par enchantement, etc.**

Nous avons cité, à cette occasion, les noms de plusieurs abbayes de la filiation de Morimond, dans les différentes provinces de la France.

---

Page 264. — **Il fallait apprendre aux tribus germaines à défricher et à cultiver, etc.**

Nous ne citerons que le témoignage d'un ancien auteur très-digne de foi, Thomas Bozius (*De Signis Eccles.*, lib. 10, c. 11) :

« Certum est priscis nimirum temporibus Germaniam et quidquid est telluris supra Rhenum et Danubium omnia fere inculta, neque populos operam dedisse agriculturæ, terramque horrentem ac sterilem fuisse. Sed postquam sedes apostolica misit in ea loca monachos et alios qui gentes efferas ad Christum et humaniorem victum traducerent, iique variis in locis monasteria constituerunt, ex eo nihil non fructuum produci scimus ex eis terris. Sic itaque monachorum, quos nunc impii persequuntur, opera et industria fiebat ut populi septentrionales addiscerent pietatem, litteras, ipsam denique agriculturam. »

Quant à la propagation de la foi chrétienne, le même auteur constate que les Cisterciens y ont puissamment contribué, surtout dans les campagnes : « Libet hic admirari providentiam divinam, qua factum est ut monachorum qui in silvis, agris et solitudinibus degebant, collegia et instituta latissime amplificata sint, ut videlicet per eos rustici ad Christi fidem facilius perduci possint. »

Page 285, note 7. — Sont la plus belle apologie de l'état monastique, etc.

(*Ex Malach. Rosenthal et Petro Pazmano, Strigonens. archiep.*)

« Quid enim, vel ad aspectum jucundius, vel ad securitatem tutius esse potuit, quam videre tot castrorum acies ordinatas, pro salute Hungariæ excubantes, quot fuere religiosorum cœnobia? Hi nimirum oratione, lacrymis, jejuniis et omnibus vitæ religiosæ exercitationibus, Dei favorem impetrabant, iram avertebant, murum se pro domo Dei opponebant. Ita in pulchritudine pacis, in requie opulenta, in protectione Dei cœli commorabatur gens nostra. Nunc, proh dolor! dissipatis lapidibus sanctuarii, pulsis religiosorum virorum examinibus, destructis monasteriis, migravit una Dei favor, ac indignatio Omnipotentis innumeris cladibus, tanto cum seculi tractu, patriam hanc mersit, et adhuc manus ejus extenta. Rogamus omnes nos, quæ ad pacem sunt patriæ, ac ut juxta dies pristinos fiat nobis » (*Append. ad Monast. Hungar.*, p. 130; Sartor., *Cist. Bistert.*, p. 1131).

---

Page 292. — En écrivant ces lignes, nous avons aimé à nous rappeler Alain de Lille, etc.

Nous n'ignorons pas que les historiens ne sont pas d'accord sur l'époque à laquelle vivait cet Alain: les uns le font mourir en 1203, d'autres en 1294; ce qui ferait supposer qu'il y aurait eu deux personnages de ce nom. Il est certain qu'un Alain de l'Isle, surnommé l'*Universel*, est mort berger à Cîteaux, en 1294, ainsi que l'atteste son épitaphe, recueillie sur les lieux mêmes par le savant académicien Moreau de Mautour, et reproduite avec le plan de son tombeau, t. 9, p. 193 de l'*Histoire de l'Académie royale des Inscript. et B.-L.* Alain y est représenté tenant un chapelet à la main, dans le costume des frères convers, et faisant paître un troupeau de brebis.

Sartorius (*Cisterc.-Bistert.*, Cist. docti, 539) : *Fato per puerulum præ-*

*terlabentis alvei aquas in perexiguam scrobem cochleari sorbillantem, edoctus est in modicam ingenii mortalis fossulam oceanum Trinitatis utique transfundi non posse.*

Selon d'autres, Alain ayant interrogé l'enfant, celui-ci lui aurait donné la réponse du Catéchisme.

---

## Page 307. — Abbaye de Bolbonne.

Les annales de cette abbaye nous fournissent un des traits les plus touchants et les plus beaux de l'histoire de l'Eglise au 13e siècle. Il s'agit du célèbre comte de Montfort, qui, pressé par les Albigeois, vint, avant de livrer une bataille décisive, se recommander à Dieu et aux prières des moines dans ce sanctuaire:

« Anno 1213, comes et qui cum eo erant venerunt prope quamdam abbatiam Cist. ordin., quæ dicitur Bolbona, ad quam diversus comes noster intravit ecclesiam, causa orationis, ut etiam se et suos orationibus monachor. commendare ; et cum prolixius et diutius orasset, arripiens ensem quo erat præcinctus, posuit illum super altare, dicens: « O bone « Domine! ô Jesu benigne! tu me, licet indignum, ad tua prælia ele- « gisti; desuper altare tuum hodie arma accipio, ut præliaturus prælia « tua; a te accipiam justitiam præliandi; » faciensque confessionem, ordinavit testamentum suum, ipsumque testamentum scriptum et sigillatum misit ad dominum abbatem Bolbonæ, mandans et ordinans quod, si contingeret ipsum in bello occumbere, mitteretur Romam prænotatum testamentum et confirmaretur a domino papa » (t. 4, p. 20, 1213).

**Page 311. — Le champ de la science a été cultivé dans toutes ses parties par nos cénobites, etc.**

SERIES ABBATUM ET MONACHORUM MORIMUNDI

QUI DOCTRINA ET SCRIPTIS CLARUERUNT.

(Ex *Annalibus* Angel. Manrique, t. 1, Series abbat. Morim.; — ex Carol. de Visch., *Biblioth. script. sacri ordin. Cist.*, Duaci, 1649, in-4°; — ex *Biblioth. cist.* Philipp. Seguini, in-fol.; — ex *Cistercio-Bistertio*, Sartor., Cist. docti, 539-544; — ex *Purpura*, Divi Bernardi, in-fol.; — ex Chrysost. Henriquez, *Apparat. ad Menolog. cist.*; — *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît*, Bouillon, in-4°, 4 vol.) (1).

1° Otho Frisingensis scripsit : — 1° libros septem Chronicorum, ab orbe condito ad ann. 1146, quibus adjecit librum octavum de Fine mundi, Antichristi persecutione, resurrectione mortuorum, judicio finali, gloria beatorum et suppliciis damnatorum; — 2° de Gestis Frederici I, imperat., libros duos; — 3° Historiam domus austriacæ;

2° Odo Bassigniacencis, prior Morimundi, postea abbas Belli-Prati, electus abbas Morim. 1160, scripsit: — 1° Expositiones morales et mysticas super diversos textus tam Veteris quam Novi-Testamenti; — 2° Tractatum præclarissimum de trinis gradibus quibus pervenitur ad hereditatem salutis, et ad eam tres hierarchias cœlestium spirituum distincte operari; — 3° Sermones de adventu, de quadragesima, de dominicis et festis totius anni, præcipue de festivitatibus B. M. Virginis; — 4° Tractatus de translatione reliquiarum sancti Benedicti ad monasterium Floriacense, quos plures auctores cum laude retulerunt; — 5° Chronicorum librum unum; — 6° de Religione christ. et judaica, Leone et Odone interlocutoribus, dialogum; — 7° de Mathesi copiosas et doctas disputationes; — 8° de Analyticis Ternariis librum unum; — 9° de Analyticis numerorum librum alterum; — 10° de Significationibus numerorum librum unum; — 11° de Figuris numerorum libr. unum; — 12° de Liberis appellationibus libr. unum; — 13° de Mysteriis figurarum libr. unum; — 14° de Regulis generationum libr. unum; — 15° de Cognitionibus et interpretationibus numeror. libr. unum; —

(1) Nous avons pu nous procurer aussi la *Bibliothèque des écrivains cisterc.*, de dom Tissier, à la Bibliothèque publique de Lyon, 1 vol. in-fol.

16° de Significationibus unitatis libr. unum; — 17° de Relationibus et earum mysteriis libr. unum;

3° Guido I, abb., plures orationes ante imperatores et in curiis regum habuit, quas recenset Sartorius (*Cist.-Bist.,* Cisterc. docti);

4° Nicolaus I, abb., scripsit plures litteras et codicillos quos Julianus Pâris in suo *Nomastico cisterc.* commemorat, p. 424;

5° Joannes I, abb., tulit leges duodecim capitibus distinctas, sub hoc initio : « Anno inc. Dom. 1283, nos frater Joannes, abb. Morim., venerab. congregat. religios. domus Calatravæ, filiæ inclytæ nostræ, personaliter visitantes, subscripta ibid. statuimus firmiter observanda » (hæc instituta extant in regia biblioth. Hisp. et in S.-Bartholomæa Salmanticensi);

6° Guillelmus I, abb., plures leges edidit hispanice sub hoc titulo : « Nos dom fray Juan Guillelm., abb. de Morim., visitando la casa de Calatrava, nuestra fija, en el anno de la æra de 1342, postrimero dia del mes de diciembre, mandamos a todos los freiles, milites y capellanos del sobredicho lugar estas nuestras diffiniciones establemente garden, y firmemente tengan, etc. » (in regia biblioth. Hisp. et Sant.-Barthol. Salmantic.);

7° Renaudus (alias Reginaldus, vel Arnoldus), abb., scripsit : Vitam S. Glodesindæ et Constitutiones pro militibus Calatravæ, sub hoc titulo : « Nos dom fray Arnal, por la gracia di Dios abb. de Morim., visitando la casa de Calatrava, nuestra fija, con consejo del maestre dom fray Alonso Perez e del convento, etc. » (floruit 1332);

8° Johannes III, de Martiniaco, professus et abb. de Morim., sacræ theologiæ doctor, deputatus totius ordinis ad concil. Constant. 1416, in quo cum duobus cardinalibus et uno episcopo examinandæ doctrinæ Wiclefi et J. Huss cum plena potestate præfectus est;

9° Johannes IV, de Britania, doctor theologus, condidit leges præclaras in villa de Almagro; deputatur ad concilium Constant., et a Sartorio inter cisterc. doctos annumeratur;

10° Guido II, abb. Morim., leges promulgavit pro Calatravensibus, sub hoc titulo : « Nos dom fray Guido, abb. de Morimundo, visitando personalmente la cavalliera di Calatrava, a nos y al dicho monasterio sin medio alguno sujeta, ordonamos y mandamos, etc. » (1430);

11° Lambertus (alias Humbertus, vel Himbertus) de Lona, abb. Morim., scripsit plura opera, inter quæ proferuntur : — 1° Oratio quam habuit ante curiam romanam pro ordine cisterciensi resarciendo; — 2° Laus vitæ monasticæ; — 3° Sermo de continentia; — 4° de Lan-

guore spirituali ; — 5° de Officiis pastorum ; — 6° Tractatus de lectione historicorum ;

12° Johannes IX, Coquey, colleg. parisiensis provisor, sacræ theol. doctor, scripsit plura opera, quæ recenset Philipp. Seguinus in sua Biblioth. cist. ;

13° Gabriel de S.-Blin, juris pontificii doctor, deputatus cleri Bassigniaci ad comitia de La Mothe, scripsit, quoad majorem partem, librum cui titulus : *Coutumes du Bassigny*, in-8° (biblioth. Calvomonti) ;

14° Remigius de Braseio, et Claud. Masson, abb. Morim., inter cisterc. doctos a Sartorio annumerantur ;

15° Morimundenses religiosi anonymi plurimi (ex Carol. de Visch., p. 199) : — Unus illorum scripsit super Exodum, cum expositionibus interlinearibus mysticis et glossis marginalibus ; — alii duo scripserunt super Psalmos ; — tres diversi super Cantica canticorum ; — alius scripto reliquit : Expositiones peregregias et interpretationes in omnes Epistolas S. Pauli ; adjecit Dictionarium singulare rerum ac verborum obscuriorum, quo possit textus S. Scripturæ clarius elucidari ; — alius reliquit Commentaria perpetua in IV libros Magistri sententiarum ; — quatuor diversi scripserunt Summas quasdam theologiæ moralis et catechisticas ; — octo diversi scripserunt Sermones ; — quatuor denique alii ascetica, scilicet : 1° Mariale, seu librum salutiferum de laudibus B. M. V. ; 2° de Laude Dei in sanctis ; 3° de Adventu Dom. nostri J.-C. ; 4° Dialogum duorum monachor., scilicet cluniacensis et cisterc. ;

16° Renaldus, Morim. religiosus, scripsit : — 1° Sermones de sanctis et dominicis totius anni ; — 2° de Adventu et Quadragesima ; — 3° Sermones et exhortationes ad diversos, et de visitationibus monasteriorum ordinis cisterc. ; — 4° super plurimos textus sacræ Scripturæ.

Charles de Visch. cite comme autorité la liste à lui envoyée, le 28 janvier 1648, par l'abbé de Morimond, des Mss. de son monastère.

---

## Page 328. — Place de Morimond, à Dijon.

Voici quelques pièces concernant la place de Morimond à Dijon :

1° Demande adressée en l'an 1262 par les religieux de Morimond à Guy, évêque de Langres, et à l'abbé de Saint-Etienne de Dijon, à l'effet

d'obtenir la permission de bâtir une nouvelle maison sur la place qu'ils ont à Dijon, pour y réunir les abbés de leur filiation immédiatement après le chapitre de Cîteaux (*Archiv. de la Haute-Marne,* et *Gall. Christ.*, t. 4, p. 818).

2° (1350). Contrat d'amodiation de deux maisons sur la place de Dijon, à raison de trois feuillettes de vin.

3° (1440). Contestation au sujet de la rente qui leur est due sur ces maisons.

4° (1546). Vente de la grande maison de Dijon, divisée en sept corps de logis, avec les clauses et réserves que nous avons dites.

5° (1548). Dame Guillemette Mollerot, veuve de feu maître Pierre Prevost, lieutenant-général au bailliage de Dijon, déclare *qu'elle a prins à cens perpétuel des vénérables abbés et religieux de Morimond une grange ou bergerie assise dans le Morimond, entre les autres granges ou bergeries appartenant à ladite abbaye*; etc.

6° (1674). Arrest du grand conseil, qui adjuge aux moines de Morimond la jouissance de dix charges de sel et de quatre feuillettes de vin sur leurs maisons de Dijon; etc. (Extrait des *Archives de la Haute-Marne; Archives de Morimond*).

---

## Pages 369-370, note. — Prophéties d'Herman, etc.

Herman, religieux de Lenyn, au 13e siècle, est regardé comme l'auteur d'une prophétie en vers léonins sur les destinées de la maison de Brandebourg et du catholicisme en Allemagne. Cette prédiction est si claire, qu'elle sembla avoir été fabriquée après coup, lorsqu'on s'en occupa, il y a plus d'un siècle. Tout en la dédaignant, on lui donnait une date certaine. Elle a été copiée dans un petit volume imprimé sous le règne de Frédér.-Guill., père du grand Frédéric, et intitulé : *Frater Hermanus redivivus,* imprimé en 1723, dans l'ouvrage intitulé : *Gelerthes Preussen*. Ainsi, il est prouvé matériellement qu'au moins pour tout le 18e et le 19e siècles elle est antérieure aux événements annoncés...

Mox juvenis fremit, dum magna puerpera gemit·
Sed quis turbatum poterit refingere statum ?
Vexillum tanget, sed fata crudelia planget.
Flantibus hic austris, vitam vult credere cl[illegible]

Ce jeune guerrier frémissant, c'est Frédéric-le-Grand, qui, à peine monté sur le trône, déclare la guerre à Marie-Thérèse au moment de ses couches, et cette guerre arrache des gémissements à l'auguste accouchée. Les vers suivants nous rappellent l'état de la religion et de la morale, ébranlées par le roi philosophe; la guerre de sept ans, où il eut tant à souffrir. Le dernier vers trouve son explication dans une anecdote à peu près ignorée jusqu'à la publication de documents inédits, imprimés il y a une trentaine d'années.

Frédéric, pendant la deuxième guerre de Silésie, visitait l'abbaye de Camentz, de la filiation de Morimond, accompagné d'un aide-de-camp. Il vit venir de loin un fort détachement de hussards hongrois, qui, après avoir forcé les avant-postes prussiens, arrivaient sur lui à toute bride. Il fallait sauver le roi. Aussitôt, raconte Frœmrich, d'après les archives de l'abbaye, les moines furent appelés à la chapelle par la cloche du monastère. L'abbé parut, accompagné d'un religieux étranger qu'on n'avait jamais vu, et qui prit place au chœur. On commença l'office. Les Autrichiens arrivent et ne trouvent que le compagnon du roi avec son cheval, qu'ils emmènent. Le roi conserva toujours de la reconnaissance pour ces religieux; ce qui explique plusieurs lettres amicales de Frédéric à l'abbé de Camentz, lettres antérieurement connues.

Qui sequitur pravos imitatur pessimus avos
Non robur menti, non adsunt numina genti.
Cujus opem petit, contrarius hic sibi stetit
Et perit in undis dum miscet summa profundis.

Ne reconnaît-on pas dans ce tableau le neveu de Frédéric, sans énergie, sans élévation d'esprit, gouverné par ses maîtresses et ses favoris; réduit à confier ses troupes au duc de Brunswick, qui contribua au mauvais succès de la campagne de 1792; l'empire germanique bouleversé, et ce prince mourant dans un bain à Wasser-Pallast (Palais-des-Eaux)?

Sed populus tristis flebit temporibus istis,
Natus florebit, quod non sperasset habebit.

Il s'agit ici de Frédéric-Guill. III, des malheurs de la Prusse depuis Iéna jusqu'à Waterloo, enfin des traités de 1814 et 1815, qui lui rendent ce qu'elle avait perdu et ce qu'elle n'aurait jamais espéré.

Tandem sceptra gerit qui stemmatis ultimus erit;
Tunc gregem pastor recipit, Germania regem.
Marchia veterum penitus oblita malorum,
Ipsa suos audet fovere, nec advena gaudet,
Priscaque Lehnini surgent et tecta Corini (1),
Et veteri more clerus splendescit honore,
Nec lupus nobili plus insidiatur ovili.

Ces derniers vers ont rapport à la fin de la dynastie des Hohenzollern, au retour des pasteurs légitimes dans l'Eglise de Prusse, à la reconstitution de l'unité germanique et au rétablissement des ordres monastiques. Le clergé reconquiert sa gloire antique, et le bercail est désormais à l'abri des piéges du loup.

---

Page 376. — La place de Choiseul ayant été prise et démantelée, etc.

Les moines achetèrent les débris des fortifications du château, avec lesquels ils firent reconstruire, dans le style du 15e siècle, l'église de Bassoncourt, qui leur appartenait. Le chœur de cette église est remarquable par les nervures de sa voûte, les meneaux et les rinceaux de ses fenêtres, ses deux chapelles latérales, les sculptures de son maître-autel et de ses boiseries. Avant la Révolution, elle était annexe alternativement de Meuvy et de Choiseul, et du doyenné d'Is en Bassigny.

Bassoncourt sur la Meuse (*Bassonis curia, Bassincuria* et *Bassinkurt*) est un des plus anciens villages du Bassigny; il en est fait mention pour la première fois dans une charte de S.-Bénigne de Dijon, en 860, et dans une bulle du pape Urbain III, en 1188. Ce fut à peu près à cette époque que les moines de Morimond prirent possession de son église et de son presbytère. Quoiqu'enclavé dans la Champagne, il appartenait à la Bourgogne dès l'an 1393, ayant été vendu au duc Philippe-le-Hardi par Simonette de Marey-sur-Tille, pour la somme de quarante francs d'o

(1) Chorin. *De la filiation de Morimond*, Marche de Brandeb

Jean de Châteauvillain, conseiller intime du duc Philippe-le-Bon, ayant quitté la cour de ce prince pour celle du roi de France, il en résulta un grave conflit, et Bassoncourt, avec plusieurs autres places et villages, fut pris et dévasté. En 1420 le duc de Bourgogne donna aux habitants du Fays-Billot, de Bassoncourt et de Meuvy, la faculté d'user de sel gris ou blanc, à leur volonté (1) ; ce privilége fut confirmé par des lettres-patentes du roi de France. Enfin Charles VII, en 1453, accorda à Bassoncourt plusieurs immunités et faveurs; la charte est à la chambre des comptes de Dijon. De l'an 1632 à 1637, les trois quarts des habitants de ce village furent enlevés par la peste et la guerre, qui ravagèrent simultanément tout le Bassigny. A la fin du 18e siècle, Bassoncourt ne comptait que cinquante feux et deux cents communiants. (Extrait de Courtépée, *Description du duché de Bourgogne*, t. 2, p. 322, et des Archives de Bourgogne, où se trouvent un grand nombre de liasses concernant Meuvy, Merrey et Bassoncourt.)

---

## Page 379. — Le bon Henri la présenta à son rival, etc.

« Aujourd'hui 21e jour de novembre 1590, le roi étant à Attichy, désirant gratifier le sieur de Bellegarde, grand escuyer de France, luy a accordé et faict don de l'abbaye de Morimond, ordre de Cisteaux, diocèze de Langres, vaccante par le décès de feu Gabriel de S.-Blin; etc... En tesmoing de quoy Sa Majesté m'a commandé en expédier les provisions nécessaires, et a pendant délivré le présent brevet, qu'elle a pour ce voulu signer de sa main et faict contresigner par moi, son conseiller en service d'Etat.

« *Signé* : HENRY.
« POTIER. »

Les moines, est-il dit, firent grande résistance, prétendant que leur abbaye ne devait point être ainsi livrée à pareil homme... Ce ne fut que dans le courant de l'an 1591 que Henri IV put jouir enfin de l'objet de son infâme convoitise, au château de Cœuvres.

(1) La charte concernant Bassoncourt, et signée du duc Philippe-le-Bon, est une des plus curieuses et des plus remarquables des Archives de l'ancienne Bourgogné.

# TABLEAU

## DE LA FILIATION DE L'ABBAYE NOTRE-DAME DE MORIMOND,

COMPRENANT ENVIRON TROIS CENTS MONASTÈRES D'HOMMES ET CINQ ORDRES MILITAIRES.

(D'après Gaspard Jongelin, *Notitia Abbat. ord. Cist. per univers. orb.*, in-fol.; — August. Sartorius, *Cisterc.-Bistert.*, in-fol.; — Aubert. Miræus, *Chronicon cisterc.*, in-8°; — Bernard Linck, *Annal. Austro-Claravallenses*, 2 vol., Viennæ Austriæ, 1723; — Bernardinus, abbas Lucellensis, *Epitome Fast. Lucel.*, Bruntruti, 1666; — *Archiv. der Hochloblichen Gotts Hauses Wettingen*, in-fol.; — *Annal. cisterc.*, ab Ang. Manrique; — *Gallia Christ.*, 13 vol. in-fol.; — D. Pierre Le Nain, *Essai sur l'Hist. de l'Ord. de Citeaux*, 9e vol.)

| ANNÉE de la FONDATION. | NOM DU MONASTÈRE. | ORIGINE DU MONASTÈRE. | FONDATEURS DU MONASTÈRE. | DIOCÈSE. | PROVINCE. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1115 | Morimond, *Morimundus*. | 4e fille de Cîteaux. | Adeline de Choiseul, Odolric d'Aigremont. | Langres. | Champagne. |
| 1119 | Bellevaux, *Bella vallis*. | 1re fille de Morimond. | l'archev. Anseric, et Rayn., cte de Bourg. | Besançon. | Comté de Bourg. |
| 1121 | La Chreste, *Christa*. | 2e fille de Morim. | Simon, comte de Clémont. | Langres. | Champagne. |
| 1122 | Ald-Camp, *Vetus campus*. | 3e fille de Morim. | Frédéric, archevêque de Cologne. | Cologne. | Germanie. |
| 1124 | Lucelle, *Lucis cella*. | 1re fille de Bellevaux. | Hugo, Amedæus et Richardus, comites de Montefalcone. | Bâle. | Haute-Alsace. |
| 1126 | Ebrach, *Ebrachum*. | 4e fille de Morim. | les chevaliers Bernon et Richwin. | Wurtzbourg. | Franconie. |
| 1128 | Newenbourg, *Novum castrum*. | 1re fille de Lucelle. | Reynold, comte de Lutzelbourg. | Strasbourg. | Alsace-Inférieure |
| 1128 | Belfays, *Bellus fagus*. | 5e fille de Morim. | Simon, vicomte de Clémont. | Langres. | Champagne. |
| 1128 | Walckenrede, *Walckenreda*. | 1re fille d'Ald-Camp. | Adélaïde, comtesse de Clettenberg. | Mayence. | Thuringe. |
| 1130(1) | Rhayn, *Runa*. | 1re fille d'Ebrach. | Waldo, comes de Runia, et Léopoldus VI, Styriæ marchio. | Saltzbourg. | Styrie. |
| 1130 | Theuley, *Thuleyum*, *Theo locus*. | 6e fille de Morim. | les sires de Mirebeau et de Vergy. | Langres. | Comté de Bourg. |
| 1131 | Saint-Benoît-dans-les-Bois. | 1re fille de La Chreste. | Aderard, fils du cte Hugues de Rinelle (2). | Verdun. | Lorraine. |
| 1131 | Wolckenrode, *Wolckenroda*. | 2e fille d'Ald-Camp. | Helimburge, comtesse de Glichen. | Mayence. | Thuringe. |

(1) *Alias* 1129. — (2) Selon d'autres, Rodolphe et Ainard, comtes de Richarmenil.

| ANNÉE de la FONDATION. | NOM DU MONASTÈRE. | ORIGINE DU MONASTÈRE. | FONDATEURS DU MONASTÈRE. | DIOCÈSE. | PROVINCE. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1132 | Les Trois-Rois, ou Lieu-Croissant, *Locus crescens.* | 7e fille de Morim. | Anseric, archev.; Simon, cte de La Roche-en-Mont.; Thierry, comte de Montbéliard; Thibaut, sire de Rougemont. | Besançon. | Comté de Bourg. |
| 1132 | Rosières, *Roseriæ.* | 2e fille de Bellevaux. | Gauthier III, sire de Salins. | Besançon. | Comté de Bourg. |
| 1132 | Vaux-d'Orne, *Valles Ornesii.* | 2e fille de La Chreste. | Geoffroy de Joinville. | Toul. | Lorraine. |
| 1132 | Peort, *Porta.* | fille de Walckenrede. | Brunon, *comes Plisnensis.* | Naümbourg. | Saxe. |
| 1132 | Heilsbrun, *Fons salutis.* | 2e fille d'Ebrach. | Othon, évêque de Bamberg. | Bamberg. | Franconie. |
| 1132 | Lanckheym, *Lanckenhemium.* | 3e fille d'Ebrach. | Othon d'Orlemond, prince de Méranie. | Bamberg. | Franconie. |
| 1133 | Aldenberg, *Vetus mons.* | 8e fille de Morim. | Adolphe, comte d'Altena. | Cologne. | Germanie. |
| 1133 | Keysersheim, *Cæsarea.* | 2e fille de Lucelle. | Henry, cte de Lechmondet de Graipsipach. | Augsbourg. | Souabe. |
| 1133 | Bithaine, *Bethania.* | 9e fille de Morim. | Raymond et Amédée de Faucogney. | Besançon. | Comté de Bourg. |
| 1133 | Clairefontaine, *Clarus fons.* | 10e fille de Morim. | les sires de Jonvelle, et Etienne, cte de Bourg. | Besançon. | Comté de Bourg. |
| 1133 | Villers-Betnach, *Villarium.* | 11e fille de Morim. | Henry de Carinthie, son premier abbé. | Metz. | Lorraine. |
| 1133 | Morimonte, *Coronati.* | 12e fille de Morim. | les vicomtes de Milan. | Milan. | Lombardie. |
| 1133 | La Charité, *Charitas.* | 3e fille de Bellevaux. | Alayda de Treva, et Stephanus, comes Burg. | Besançon. | Comté de Bourg. |
| 1134 | Waldsassen, *Sylvarum sedes.* | 1re fille de Wolckenrode. | Thibaut de Wobembourg. | Ratisbonne. | Bavière. |
| 1134 | Sainte-Croix, *Heilige kreuz.* | 13e fille de Morim. | Léopold, marquis d'Autriche. | Ratisbonne. | Autriche. |
| 1134 | Beaupré, *Bellum pratum.* | 14e fille de Morim. | Simon, duc de Lorraine, et Folmare, comte de Metz. | Toul. | Lorraine. |
| 1134(1) | Aigue-Belle, *Aqua bella.* | 15e fille de Morim. | Gontard de Loup, seigneur de Rochefort. | Saint-Paul. | Dauphiné. |
| 1135 | De Thele, *Thela.* | 4e fille de Bellevaux. | les seigneurs du pays. | Lausanne. | Suisse. |
| 1135 | Amelongesborne, *Fons Amelongi.* | 3e fille d'Ald-Camp. | Sigefroi, comte de Bommelberg. | Hildesheim. | Saxe. |
| 1135 | Sittich, *Sitichium.* | 1re fille de Rhayn. | Virida Austriæ, ducissa Mediolan., et Peregrinus, Aquileiæ antistes. | Laybach. | Carniole. |
| 1137 | Salem, *Salomonis villa.* | 3e fille de Lucelle. | Gunthram, baron d'Adelsreute. | Constance. | Souabe. |
| 1137 | L'Echelle-Dieu, *Scala Dei.* | 16e fille de Morim. | Forton de Vic, et Béatrix, comtesse de Bigorre. | Tarbes. | Gascogne. |
| 1137 | Le Berdoües, *Berdonarium.* | 17e fille de Morim. | Bernard, comte d'Astarach. | Auch. | Gascogne. |
| 1138 | Aurore, *Aurora.* | 4e fille de Lucelle. | Guidon, évêque de Lausanne, et les comtes de Seedorf. | Constance. | Souabe. |
| 1138 | Paris, *Parisium.* | 5e fille de Lucelle. | les seigneurs du pays. | Constance. | Souabe. |
| 1138 | Zwethl, *Clara vallis.* | 1re fille de Sainte-Croix. | Hadmar de Kuffern, ou de Kuopharn. | près de Krems | Autriche. |
| 1140 | Stolp, *Stolpium.* | 1re fille de Porta. | Ratisbor, prince de Poméranie. | Cammin. | Poméranie. |
| 1140 | Hardenhausen. | 4e fille d'Ald-Camp. | Bernard d'Osede, évêque de Paderborn. | Paderborn. | Westphalie |
| 1140 | Haute-Selve, *Alta sylva.* | fille unique de Theuley. | Agnès, comtesse de Salm, et ses deux fils. | Toul. | Lorraine. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1142 | Cikador. | 3e fille de Sainte-Croix. | le roi Geiza II. | Cinq-Eglises. | Hongrie. |
| 1143 | Lucka, Locken. | 3e fille de Volckenrode. | les comtes de Harlemont et d'Aldenberg. | Minden. | Saxe-Inférieure. |
| 1143 | Zedelitz, *Zedelicium.* | fille uniq. de Waldsassen. | le roi Ladislas III, et le prince Miroslaw. | Prague. | Bohême. |
| 1143 | Wallerbach, *Wallerbachium.* | 4e fille de Wolckenrode. | les marquis d'Autriche. | Ratisbonne. | Autriche. |
| 1143 | Marienthal, *Mariæ vallis.* | 2e fille d'Aldenberg. | Herman, seigneur d'Ellessen. | Halberstadt. | Saxe. |
| 1143 | Acqua-Fredda, *Aqua frigida.* | 1re fille de Morimonte. | les seigneurs du pays. | Côme. | Lombardie. |
| 1143 | Franquevaux, *Francæ valles.* | 20e fille de Morim. | *Nobilis vir Pontius Guillelmi*, avec les comtes et les abbés de Saint-Gilles. | Nîmes. | Languedoc. |
| 1144 | Escurrey, *Escurreyeum.* | 3e fille de La Chreste. | Geoffroy III, de Joinville. | Toul. | Lorraine. |
| 1144 | Victoria. | 1re fille de Villers-Betnach. | Henri de Carinthie, évêque de Troyes, et Maynard, comte palatin. | Gurck. | Carinthie. |
| 1144 | Flaran, *Floranum.* | 1re fille du Berdoües. | les seigneurs du pays. | Auch. | Gascogne. |
| 1144 | Gimond, *Gimundus.* | 2e fille du Berdoües. | *Giraldus de Brolio, et Gaudens, uxor ejus.* | Auch. | Gascogne. |
| 1144 | Val-Buena, *Vallis bona.* | 3e fille du Berdoües. | Alphonse de Castille. | Valladolid. | Castille. |
| 1145 | Ridderhausen. | 5e fille d'Ald-Camp. | le prince Ludolphe de Saxe. | Halberstadt. | Saxe. |
| 1145 | Zinna B. M. | 6e fille d'Ald-Camp. | les comtes de Harlemont. | Magdebourg. | Saxe. |
| 1146 | Herren-Alb, *Alba dominorum.* | 1re fille de Neubourg. | Bertold, seigneur d'Eberstein. | Spire. | Wurtemberg. |
| 1146 | Plass, *Plassum.* | fille unique de Lanckheym. | le roi Uladislas. | Prague. | Bohême. |
| 1146 | Nepomutz, *Nepomucum.* | 4e fille d'Ebrach. | les princes de Sternberg (2 mil. de Pilsen). | Prague. | Bohême. |
| 1146 | Wilhering, *Hilaria.* | 5e fille d'Ebrach. | Ulric et Cholon de Vaxemberg (près Lintz). | Passaw. | Autriche. |
| 1146 | Lauda. | 3e fille d'Aldenberg. | les rois Boleslas IV et Micislas III. | Gnesen. | Pologne. |
| 1146 | Baumgarten, *Pomarium.* | fille de Beaupré, soumise à Neubourg. | Conon, évêque de Strasbourg. | Strasbourg. | Alsace. |
| 1146 | Veruela, *Verola.* | 2e fille de l'Echelle-Dieu. | Pierre d'Atares, de la famille d'Aragon. | Saragosse. | Aragon. |
| 1146 | Fitero, *Fiterium.* | 3e fille de l'Echelle-Dieu. | Sanche et Alphonse, rois de Castille. | Pampelune. | Navarre. |
| 1146 | Michelstein, *Lapis S. Michaelis.* | 7e fille d'Ald-Camp. | Béatrix, abbesse de Quedlembourg. | Halberstad. | Saxe. |
| 1147 | Raitenhaslach. | 1re fille de Salem. | Wolffram de Abensberg. | Saltzbourg. | Bavière. |
| 1147 | Alderspach. | 6e fille d'Ebrach. | les ducs Louis et Othon. | Passaw. | Bavière. |
| 1147 | Rio-Seco, *Rivus siccus.* | 1re fille de Val-Buena. | les seigneurs du pays. | Burgos. | Castille. |
| 1147 | Dore, *Vallis dore.* | 21e fille de Morim. | les seigneurs d'Ewias. | Hereford. | Angleterre. |
| 1147 | Sauvecane, *Sylva cana.* | 22e fille de Morim. | Raymond *de Baucio.* | Aix. | Provence. |
| 1148 | Maubrun, *Maulbrunum.* | 3e fille de Neubourg. | Gauthier de Lammersheim. | Spire. | Wurtemberg. |
| 1148 | St.-Urbain. | 6e fille de Lucelle. | Luitold, Garn. et Ulr., barons de Langestein. | Constance. | Suisse. |
| 1148 | San-Prudentio. | fille uniq. de Sagra-Mœnia. | les rois de Castille. | Burgos. | Castille. |
| 1148 | Sylvaine, *Sylvanesia.* | 23e fille de Morim. | les seigneurs du pays. | Lavaur. | Languedoc. |
| 1149 | Eusserthal, *Uterina vallis.* | 2e fille de Villers-Betnach. | Etienne de Merlheim. | Spire. | Wurtemberg. |
| 1149 | Belmont, *Bellus mons.* | 24e fille de Morim. | Baudouin III, roi de Jérusalem. | Famagouste. | Chypre. |
| 1149 | Andrezeow, *Andreovia.* | 25e fille de Morim. | Jean, évêque de Breslaw. | Cracovie. | Pologne. |
| 1149 | Otterburg. | 1re fille de Maubrun. | les évêques de Mayence. | Mayence. | Thuringe. |
| 1149 | Mataplana. | 4e fille de La Chreste. | Alphonse, roi de Castille. | Palencia. | Castille. |
| 1150 | Bouillas, Port-Gloire. | 4e fille de l'Echelle-Dieu. | Arnauld de Bolhas. | Auch. | Gascogne. |
| 1150(?) | Sauvelade, *Sylva lata.* | 1re fille de Gimond. | Gaston, vicomte de Béarn. | Lescar. | Béarn. |

| ANNÉE de la FONDATION. | NOM DU MONASTÈRE. | ORIGINE DU MONASTÈRE. | FONDATEURS DU MONASTÈRE. | DIOCÈSE. | PROVINCE. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1150 | Horta, *Hortus B. Mariæ.* | 4e fille du Berdoües. | Alphonse de Castille. | Siguenza. | Castille. |
| 1150 | Bolbonne. | 1re fille de Bonnefont. | Roger, comte de Foix. | Mirepoix. | Languedoc. |
| 1150 | Casa-Nova. | . . . . . . . . . . . . | Geiza II, roi de Hongrie. | Strigonie. | Hongrie. |
| 1151 | L'Ile-en-Barois, *Insula barrensis.* | 26e fille de Morim. | Ulricus de Insula, et Albero, episc. Virdun. | Verdun. | Lorraine. |
| 1151 | Clairlieu, *Clarus locus.* | fille unique de Bithaine. | Mathieu, duc de Lorraine, et Berthe, son ép. | Toul. | Lorraine. |
| 1151 | Ville-Longue, *Villa longa.* | 2e fille de Bonnefont. | Bernard de Châtillon, et le vicomte Roger. | Carcassonne. | Languedoc. |
| 1152 | La Grâce-Dieu, *Gratia Dei.* | fille unique de La Charité. | Richard II, sire de Montfaucon; les sires de Vercel et d'Orsans. | Besançon. | comté de Bourg. |
| 1152(1) | Rueda, Rota. | 2e fille de Gimond. | par Raymond et Alphonse II, rois d'Arag. | Saragosse. | Aragon. |
| 1152 | Eaunes, *Elnæ.* | 27e fille de Morim. | *Domini de Monte-Alto et comites Tolosæ et Fuxi.* | Toulouse. | Languedoc. |
| 1155 | Brunbach, *Fons rivi.* | 2e fille de Maubrun. | les comtes de Wertheim et de Lowenstein. | Wurtzbourg. | Franconie. |
| 1155 | Vaux-la-Douce, *Vallis dulcis.* | fille de Clairefontaine. | Manassès de Vergy, doyen du chapitre. | Langres. | Bassigny. |
| 1156 | Tennenbach, *Porta cœli.* | fille unique d'Aurore. | les landgraves de Stulingen et les comtes de Furstenberg. | Constance. | Souabe. |
| 1157 | Bitthausen, *Orationis domus.* | 7e fille d'Ebrach. | Hermann, comte palatin du Rhin. | Wurtzbourg. | Franconie. |
| 1157 | Scheinthal, *Pulchra vallis.* | 3e fille de Maubrun. | Wolfram de Bebembourg. | Wurtzbourg. | Franconie. |
| 1157 | Peyrignac, *Peyriniacus.* | 3e fille de Bonnefont. | Flandrine de Montpezat. | Agen. | Guyenne. |
| 1157 | *Sacer locus*, vel *campus.* | 1re fille de Nepomutz. | Uladislas III, roi de Bohême. | Prague. | Bohême. |
| 1160 | Oliva. | 5e fille de l'Echelle-Dieu. | Sanche-le-Sage, roi de Navarre. | Pampelune. | Navarre. |
| 1162 | Riffenstein, *Lapis B. M.* | 5e fille de Wolckenrode. | les évêques et les comtes du pays. | Mayence. | Thuringe. |
| 1164 | San-Andrea di Palazuelos. | 1re fille de Bolbonne. | Ferdinand II, régent de Castille. | Valladolid. | Castille. |
| 1165 | Dobberlug, *Dobralucka.* | 1re fille de Lucka. | Théodoric, marq. de Landsberg et de Lusace. | Meissen. | Lusace. |
| 1169 | Les Feuillants, *Fulina, Fulii.* | 5e fille de La Chreste. | les comtes de Foix. | Rieux. | Languedoc. |
| 1169 | Casale-Galonis. | 2e fille de Morimonte. | les vicomtes de Milan. | Côme. | Lombardie. |
| 1169 | Feniers, *Vallis honesta.* | 1re fille d'Aigue-Belle. | les seigneurs de Mercœur. | Clermont. | Auvergne. |
| 1169 | S.-Jean-du-Bois, *in Nemore.* | 1re fille de Belmont. | . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | Famagouste. | Chypre. |
| 1170 | *Cœna-S.-Mariæ de Brandeburgo.* | 4e fille d'Aldenberg. | les marquis de Brandebourg. | Brandebourg. | . . . . . . . . |
| 1170 | Dobran. | fille un. d'Amelongesborne. | Pribislas II, dernier roi des Hérules. | Schwérin. | Poméranie. |
| 1170 | Hilda, ou Hildas. | 2e fille de Lucka. | les comtes de Brême. | Brême. | Saxe. |
| 1170 | Werschweiler, *Garnerivillarium* | 3e fille de Villers-Betnach. | *comites Bipontini.* | Strasbourg. | Alsace. |
| 1170 | San-Salvador de Leyra. | 6e fille de l'Echelle-Dieu. | le roi Sanche VI et son épouse. | Pampelune. | Navarre. |
| 1171 | Ferraria-Errera. | 1re fille de Veruela. | Alphonse IX, dit le Bon. | Burgos. | Castille. |
| 1174 | *Turris Aquilarum.* | 2e fille de Bolbonne. | . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | . . . . . . . | Grèce. |
| 1175 | Lubens. | 2e fille de Porta. | le duc Boleslas-le-Haut. | Breslaw. | Silésie. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1180 | Vanschow. | 1re fille d'Andrezeow. | Gédéon, évêque de Cracovie. | Cracovie. | Pologne. |
| 1180 | Vaux-Sainte, *Vallis sancta.* | fille de Sauvecane. | Bertrand Raimbaud de Simiane. | Apt. | Provence. |
| 1184 | Bénissons-Dieu, *Benedictio Dei.* | 4e fille de Bonnefont. | Bertrand de Laïla. | Cominges. | Gascogne. |
| 1185 | Marienfeldt, *Campus B. M.* | 1re fille de Hardenhausen. | l'évêque Hermann. | Munster. | Westphalie. |
| 1185 | Belle-Aigue, *Bella agua.* | 2e fille d'Aigue-Belle. | les sires de Bourbon et de Montaigu. | Clermont. | Auvergne. |
| 1185 | Copronitz. | 29e fille de Morim. | le roi Casimir II. | Cracovie. | Pologne. |
| 1185 | Ovila. | 3e fille de Bolbonne. | Alphonse, petit-fils du roi de Castille. | Siguenza. | Castille. |
| 1187 | La Sainte-Trinité de Refelt. | 2e fille de Belmont. | Baudouin V, roi de Jérusalem. | Famagouste. | Chypre. |
| 1189 | Beben-Hausen. | 2e fille de Salem. | Raoul, cte de Tubingen, et les ctes de Vrach. | Constance. | Souabe. |
| 1189 | Bugedo, *Bugetum.* | 7e fille de l'Echelle-Dieu. | le comte Gonzalès Maragnon et son ép. | Burgos. | Castille. |
| 1190 | Reinevelt, *Purus campus.* | 3e fille de Lucka. | Adolphe III, comte de Schawenbourg. | Lubeck. | Holsace. |
| 1190 | Pelplin, *Pelplinum.* | 1re fille de Dobran. | Sambor, prince de Poméranie. | . . . . . . | Prusse. |
| 1192 | Vangroviecz. | 5e fille d'Aldenberg. | le roi Micislas III. | Gnesen. | Pologne. |
| 1193 | Bergen, *Berga.* | 2e fille de Dobran. | Jarimar, prince de Rugen, et Hildegarde, son épouse, fille du roi de Danemarck. | Schwérin. | île Rugen. |
| 1196 | Breidlaer, *Bredelaria.* | 2e fille de Hardenhausen. | Adolphe, comte d'Altena. | Paderborn. | Westphalie. |
| 1197 | Marienberg, *Mons Mariæ.* | 4e fille de Sainte-Croix. | Emeric, roi de Hongrie. | Cinq-Eglises. | Hongrie. |
| 1197 | Le Bouchet, *Boschetum.* | 3e fille d'Aigue-Belle. | Robert, comte d'Auvergne. | Clermont. | Auvergne. |
| 1199 | Sommeritz. | fille unique de Dobberlug. | le roi Lesco V. | Cracovie. | Pologne. |
| 1200 | San-Thomaso delli Borgogni (S.-Thomas des Bourguignons). | fille unique de Rosières. | par les seigneurs de Venise et de Trévise. | Torcello. | Venise. |
| 1200 | Pont-le-Froy, *Pons frigidus.* | 4e fille de Villers-Betnach. | les évêques et les seigneurs du pays. | Metz. | Lorraine. |
| 1200 | Buena-Val, *Bona vallis.* | 2e fille de Val-Buena. | le roi Alphonse IX. | Tolède. | Castille. |
| 1200 | San-Pedro de Gumiel. | 3e fille de Plass. | par les rois de Castille. | Osma. | Castille. |
| 1200 | Bellus Gradus. | filiation de Morimond. | Uladislas, mis de Moravie, fr. du roi de Boh. | Olmutz. | Moravie. |
| 1202 | Abbatia de Pedro. | réuni à Morimond. | les comtes de Walkon. | Waradin. | Hongrie. |
| 1206 | Lilienfeldt, *Campus liliorum.* | 5e fille de Sainte-Croix. | Léop.-le-Glorieux, duc de Styrie et d'Aut. | Passaw. | Autriche. |
| 1206 | Mon-Salud, *Mons salutis.* | 8e fille de l'Echelle-Dieu. | une forêt abandonnée et inculte. | Conchensis. | Castille. |
| 1207 | Osseck, *Osseckum.* | 6e fille de Volckenrode. | Zlawcon, comte de Bilin, et le roi Ottocare I. | Leitmeritz. | Bohême. |
| 1209 | Dunnemunde. | 4e fille de Porta. | les seigneurs du pays. | Riga. | Livonie. |
| 1209 | Dargun. | 3e fille de Dobran. | Swantopolck II, prince de Poméranie. | Schwérin. | duché de Meckl. |
| (?)1209 | Zirch-Circz. | fille de Lilienfeldt. | les seigneurs du pays. | Weszprim. | Hongrie. |
| 1218 | Mogila. | 1re fille de Lubens. | par l'évêque Ive. | Cracovie. | Pologne. |
| 1219 | Bel-Monte de Vega. | 3e fille de Val-Buena. | par les seigneurs de la contrée. | Oviédo. | Asturies. |
| 1221 | Henrichaw. | 2e fille de Lubens. | Nicolas, chanoine de Breslaw, et secrétaire du duc Henri-le-Barbu. | Breslaw. | Silésie. |
| 1222 | Camentz. | 3e fille de Lubens. | abandonnée aux religieux de Lubens par les Régul. de Saint-Augustin. | Breslaw. | Silésie. |
| 1223 | De Labaix. | 5e fille de Bonnefont. | les seigneurs du pays. | Urgel. | Catalogne. |
| 1227 | Wettingen, *Maris stella.* | 3e fille de Salem. | Henri, cte de Raperswill et de Wallenberg. | Constance. | Souabe. |
| 1227 | Saida, ou Zeidia. | 2e fille de Veruela. | Jacques-le-Victorieux, roi d'Aragon. | Tortose. | Valence. |
| 1227 | Sancta-Trinitas. | 2e fille de Rhavn. | donnée à Citeaux par l'emp. Frédéric III. | Neustadt. | Styrie. |

| ANNÉE de la FONDATION. | NOM DU MONASTÈRE. | ORIGINE DU MONASTÈRE. | FONDATEURS DU MONASTÈRE. | DIOCÈSE. | PROVINCE. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1228 | Walkena. | 1re fille de Stolp. | les ducs de Livonie. | Riga. | Livonie. |
| 1230 | New-Cell, *Nova cella.* | fille unique d'Alt-Cell. | Henri, marquis de Misnie et de Lusace. | au-dessous de Francfort-sur-l'Oder. | Lusace. |
| 1230 | *Fons beatæ Mariæ in Landstras.* | 5e fille de Villers-Betnach. | Bernard I, duc de Carinthie, et son épouse, fille du roi de Bohême. | Gurck. | Carinthie. |
| 1231 | Clooster-Camp, *Novus campus.* | 8e fille d'Ald-Camp. | Wenceslas, prince de Rugen. | Schwérin. | Poméranie. |
| 1232 | Choryn. | 1re fille de Lenyn. | Jean I, marquis de Brandebourg, et Sophie, son ép., fille du roi de Danemarck. | Brandebourg. | duché de Brand. |
| 1232 | *Bochovia.* | fille unique de Dargun. | les princes de Rugen et de Poméranie. | Schwérin. | Poméranie. |
| 1234 | Falcana. | 5e fille de Porta. | les seigneurs de la contrée. | . . . . . . | Danemarck. |
| 1234 | *Fons Beatæ Mariæ in Zar.* | 1re fille de Wellehrad, *alias* de Nepomutz. | Boczho, comte de Bernek, baron de Kunstadt et de Znaym. | Olmutz. | Moravie. |
| 1236 | *Portus S. Nicolai.* | 6e fille de Porta. | les princes de Livonie. | Riga. | Livonie. |
| 1236 | Grunhaim. | 3e fille de Sichem. | les marquis de Misnie. | Meissen. | Misnie. |
| 1236 | Sirriche, *Sciricium.* | fille unique de Sulcow. | Théodore, comte palatin. | Cracovie. | Pologne. |
| 1237 | *Paradisus.* | 2e fille de Lenyn. | *comes Bronisius.* | Posen. | Pologne. |
| 1237 | *Bellus-Locus.* | 3e fille de Belmont. | Henri I, roi de Chypre. | Famagouste. | Chypre. |
| 1244 | Marienroode, *Crux B. M.* | 1re fille de Ridderhausen. | Agnès, ép. de Conrad, mis de Landsberg. | Hildesheim. | Saxe-Inférieure. |
| 1244 | Marienweerdt, *Rivus B. M.* | 3e fille de Hardenhausen. | Barnim IV, duc de Poméranie. | Mecklemb. | duché de Meckl. |
| 1247 | Saint-Bothain. | 30e fille de Morim. | Euphémie, comtesse de La Marche. | Lamermuir. | Ecosse. |
| 1249 | Padis, *Padisium.* | 2e fille de Stolp. | Eric, roi de Danemarck. | Revel. | Livonie. |
| 1250 | *S.-Stephanus de Græcia.* | fille de S.-Th. de Torcello. | par les comtes de la province. | Reggio. | Calabre. |
| 1250 | Tramens. | 3e fille de Stolp. | par le roi Boleslas V. | Posen. | Pologne. |
| 1250 | Sitichenbach. | 4e fille de Hardenhausen. | Luder, évêque et comte de Werden. | Werden. | Saxe-Inférieure. |
| 1252 | Rauda. | 2e fille d'Andrezeow. | Uladislas, duc d'Oppeln. | Breslaw. | Silésie. |
| 1256 | *Anguli-Cœnobium.* | 4e fille de Salem. | Berthold, comte d'Heilligenberg. | Constance. | Souabe. |
| 1256 | Himmel-Poort, *Cœli porta.* | 3e fille de Lenyn. | Othon, cte d'Orlem., et son ép., Ag. de Mér. | Brandebourg. | duché de Brand. |
| 1256 | *Laurus*, sive *Taurus.* | 5e fille de Bellevaux. | Hugues II, roi de Chypre. | Constantinop. | Grèce. |
| 1257 | *Salvatio.* | 4e fille de Belmont. | par le précédent et son épouse. | Famagouste. | Chypre. |
| 1259 | Hohenfurth, *Alto vadum.* | 1re fille de Wilhering. | Wocon d. Urs. de Rosemb. (a *mil. a Croml.*). | Prague. | Bohême. |
| 1259 | Naselenii-Horze. | 2e fille de Nepomutz. | le roi Ottocare II. | Prague. | Bohême. |
| 1259 | Dissenberg, *Mons S. Disibodi.* | fille unique d'Otterbourg. | les seigneurs du pays. | Mayence. | Thuringe. |
| 1260 | Podszelenav-Horav. | 2e fille de Wilhering. | les rois de Bohême. | Prague | Bohême. |
| 1260 | Erchi. | filiation de Morimond. | Thomas, comte palatin de Hongrie. | Wesprim. | Hongrie. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | [illegible] II. | Prague. | Bohême. |
| 1280 | Gemielnich. | fille unique de Randa. | les ducs de Silésie. | Breslaw. | Silésie. |
| 1281 | Greuenbroich, *Palus comitis.* | 9e fille d'Ald-Camp. | Walram, comte de Broich et de Kessel. | Cologne. | duch. de Juliers. |
| 1286 | Gottes-Cell, *Cella Dei.* | 2e fille d'Alderspach. | Henri de Pfollingen et Melchtide son ép. | Ratisbonne. | Bavière. |
| 1292 | Grissaw, *Grissovia.* | fille unique de Henrichaw. | Boleslas, duc de Schweidnitz et de Furstenb. | Breslaw. | Silésie. |
| 1297 | Hiddenzée. | fille un. de Clooster-Camp. | Witzlas III, prince de l'île Rugen. | Schwérin. | Rugen. |
| 1297 | Ingels-Cell, *Angelorum cella.* | 7e fille de Ste-Croix (de Wilhering, sel. Sartor.). | Bernard de Prambach, évêque de Passaw. | Passaw. | Bavière. |
| 1300 | Freystorf, fondé en 1130 et attaché à Morimond en 1300. | filiation de Morim. | Viric de Valcourt. | Metz. | Lorraine. |
| (1)1300 | *Thronus Regis.* | 5e fille de Plass (*ad fontes Oderæ*). | par Wenceslas, roi de Bohême. | . . . . | Moravie. |
| 1302 | Kœnigsbrun, *Regius fons.* | 5e fille de Salem. | Albert d'Autriche, et Elisabeth, son épouse. | Constance. | Souabe. |
| 1303(2) | Wizowitz. | 2e fille de Wellehrad. | par Smilon, seig. de Bernek et de Nidde. | Olmutz. | Moravie. |
| 1304(3) | Kœnig-Saal, *Aula regia.* | 1re fille de Zedelitz. | Wenceslas IV, roi de Bohême. | Prague. | Bohême. |
| 1320 | Waldhausen. | 2e fille de Ridderhausen. | Waldam, comte de Magland et de Chlam. | Passaw. | Bavière. |
| 1327 | Neuberg, *Novus mons.* | 8e fille de Ste-Croix. | Othon, duc d'Autriche et de Styrie. | Gratz. | Styrie. |
| 1338 | Santa-Fe. | 6e fille de Bonnefont. | Pierre IV, roi d'Aragon. | Saragosse. | Aragon. |
| (4)1340 | Rzeporium, Redzporcy. | fille de Kœnig-Saal. | Elizabeth, ép. de Jean de Luxembourg. | Prague. | Bohême. |
| 1342 | Yselstein, *Mons Dominæ nostræ.* | 10e fille d'Ald-Camp. | Gilbert d'Yselstein. | Utrecht. | Pays-Bas. |
| 1345 | *Vallis Dei.* | 4e fille de Wilhering. | Eberhard de Waltzée, chevalier. | Passaw. | Autriche. |
| 1357 | Schalitz, *Scalicium.* | 2e fille de Zedelitz. | *Theod. Kagelm., ep. Mind., cancell. Boh.* | Prague. | Bohême. |
| 1382 | Marien-Croon. | 11e fille d'Ald-Camp. | Albert, duc de Bavière, comte de Holland. | Bois-le-Duc. | Brabant. |
| 1403 | Zibekeloo, *Galilea major.* | 12e fille d'Ald-Camp. | les habitants et les princip. seig. du pays. | Deventer. | Over-Yssel. |
| 1413 | Waermont, *Portus Mariæ.* | 1re fille d'Yselstein. | Jean, seigneur de Waermont. | Harlem. | Hollande. |
| 1425 | Monte-Sion. | 4e fille de Val-Buena. | reformé par Martin de Vargas. | Tolède. | Castille. |
| 1433 | Saint-Sauveur. | 2e fille d'Yselstein. | Pierre Potz, sire de Bautershem, et son épouse Marie Terrebrootz. | Anvers. | Brabant. |
| 1439 | Mariendonck. | 13e fille d'Ald-Camp. | les seigneurs du pays. | Bois-le-Duc. | Brabant. |
| 1446 | Waerschot, *Curia B. M. V.* | 1re fille de Waermont. | *Simon de Curia et uxor ejus Margarita.* | Gand. | Flandre. |
| 1448 | Bottenbroich. | 14e fille d'Ald-Camp. | les seigneurs de Hemmersbach. | Cologne. | . . . . . . . |
| 1448 | Gross-Burloe, *Hortus B. M.* | 15e fille d'Ald-Camp. | les comtes de Hollande. | Munster. | Westphalie. |
| 1448 | Klein-Burloe, *Vinea B. M.* | 16e fille d'Ald-Camp. | les seigneurs du pays. | Munster. | Westphalie. |
| 1458 | Hemels-Porte. | 2e fille de Waermont. | sir Hugues Van Assendelft. | Harlem. | Hollande. |
| 1465 | Monickendam, *Galilea minor.* | 17e fille d'Ald-Camp. | les comtes de Hollande. | Utrecht. | Hollande. |
| 1470 | *Aula Beatæ Mariæ Virginis.* | fille unique de St-Sauveur. | les seigneurs de la contrée. | Middelbourg. | Hollande. |
| 1480 | Marienwalt, *Sylva Mariæ.* | fille uniq. de Bottenbroich. | les seigneurs d'Eiffeel ou d'Eiste. | Cologne. | duché de Juliers. |
| 1480 | *Collegium Lauretanum.* | 5e fille de Val-Buena. | par la congrégation reformée de Castille. | Salamanque. | Castille. |
| 1486 | Wateringen, *B. M. in Bethleem.* | 18e fille d'Ald-Camp. | Henri, seigneur de Naeldewick. | Utrecht. | Hollande. |
| 1489 | Bartenberg. | fille d'Herren-Alb. | les évêques de Trèves. | Trèves. | . . . . . . . |
| 1586 | Le collége d'Alcala. | 6e fille de Val-Buena. | par la congrégation de Castille. | Tolède. | Castille. |
| 1590 | Santa-Anna. | 7e fille de Val-Buena. | Alphonse de Peralta, trés. de Philippe II. | Madrid. | Castille. |
| 1620 | Slierbach. | 5e fille de Wilhering. | Antoine, évêque de Vienne. | Passaw. | Autriche. |

Abbayes du royaume de Bohême, filiation de Morimond, dont il nous a été impossible de retrouver la date de fondation, la filiation et le diocèse : Bystricz; Monasterium in Viridi-Monte; Monasterium sub Viridi-Monte; Zdiar; Lovosycz; Priwlak; de Valle-Brade; de Brado-Monachor; de Berwillen.

Abbayes de Hongrie (idem) : Zarch ou Circz; de Petri; Sancta-Helena, in Sclavonia; Sanctus-Jacobus, in Insula Danubii; Sanctus-Michael, juxta Budam.

En Pologne : Suctela.

Dans l'Hersegovine (Servie) : Abbat. sancti Joannis-Baptistæ.

En Livonie : Dunemunde (Riga).

En Misnie : Dorbelium (Meïssen).

Prieurés cisterciens de la filiation de Morimond que nous avons retrouvés dans les Archives de cette abbaye et les historiens de l'ordre en Espagne :

1° Prieuré de Saint-Félix de Burgos (1350), fondé par Renaud, vingt-neuvième abbé de Morimond (*Archiv. Morim.*, arc. 5);

2° Prieuré de Saint-Benoît, fondé par l'abbé Guy II (1427), in urbe Giennensi.

En Franche-Comté : Prieuré de Montarlot (Haute-Saône).

En Champagne : Prieuré de Dosme, réuni à Morimond en 1630.

En Hongrie : Prieuré de Strigonie (au diocèse de ce nom).

In Bohemia :

1° Præpositura Cuttenbergensis, nosocomium pro fossoribus fodinarum (ex Sedlecio);

2° Præpositura Curimensis, in ipsa urbe ejusdem nominis (ex Sedlecio);

3° Præpositura Chotussicensis, in provincia Czasláviensi (ex Sedlecio);

4° Præpositura in Tinecz, in provinc. Hradicensi sic dicta, ab oppido Tinecz (ex Sedlecio);

5° Præpositura Pragensis (ex Plass), in urbe minore ad Portam;

6° Præpositura Landsbergensis, fundat. Wenceslaus ad Portam Augezdensem (ad Plassium); in Castro Landsberg (ex Aula-Regia);

7° Præpositura Choteborz, fundat. Milo et Henricus de Laichtenburg (ex Zar);

8° Præpositura in Zleby, fundat. ann. 1337 Marquardus de Wartemberg (ex Graditz);

9° Præpositura Langonaviensis, sita super Albipolim;

10° Præpositura Hirschbergensis, seu in Warm-Brum, in salubribus thermis ducatus Jauroviensis, quam a vicino oppido Hirschberg appelamus, ubi duo exiliunt fontes calidi, fundata a nobili milite Gotsche-Schaaf, ad pedes montium Risen-Gebirge;

11° Præpositura in oppido Beskaw (New-Cell).

Voilà environ 260 maisons que nous avons pu classer la plupart par leurs noms, filiations, fondations, diocèses et provinces : il faut y ajouter : 1° quinze abbayes fondées en Espagne par les chevaliers de Calatrava, et qui étaient dans la dépendance de Morimond, sans être de sa filiation; 2° trente abbayes de Bohême, de Hongrie, de Moravie, de Servie, détruites sans qu'il en reste aucun vestige, et qu'il nous a été impossible de classer. Quant aux monastères de femmes, il en existait incomparablement plus; ainsi, dans la filiation de Lucelle (1), qui ne comptait que cinq monastères d'hommes, il y avait quarante couvents de filles. D'après les calculs que nous avons faits, nous croyons être bien au-dessous de la réalité en portant à six cents le nombre des maisons de femmes qui se rattachaient à la filiation de Morimond. Pour ce qui concerne les cures, prieurés, prébendes, chapelles, et en général tous les bénéfices qui étaient à la présentation ou à la collation de l'abbaye, quelques auteurs en ont compté plus de sept cents.

Les abbayes d'Espagne, de Bavière, d'Autriche, de Hongrie, de Pologne et des autres Etats catholiques de l'Europe ont continué leurs relations avec la maison-mère de Morimond jusqu'au moment de la dispersion des moines, c'est-à-dire jusqu'au dimanche des Rameaux 1791.

(1) Voir *Epitome Fastor. Lucellens.*, pp. 70 et sq. (biblioth. de Dijon).

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

# ERRATA.

---

**Page XIII, 4e ligne des notes,** ***au lieu de :*** **μουος,** ***lisez :*** **μονος.**
**Page 225, ligne 16,** ***au lieu de :*** **Saint-Dizier,** ***lisez :*** **Saint-Didier.**

# TABLE.

---

FIN DE LA TABLE.

